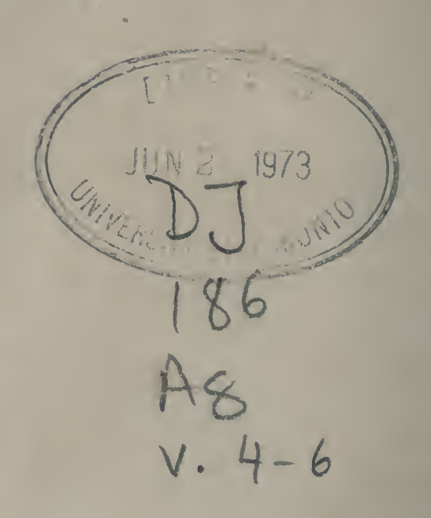






NÉGOCIATIONS

DE MONSIEUR

LE COMTE D'AVAUX

EN HOLLANDE,

Depuis 1684, *jusqu'en* 1688.

On a vû par l'extrait de mes Lettres les différens partis qui ont agité les Etats-Généraux, depuis la Paix de Nimegue, jusqu'à la conclusion de la Treve; l'application du Prince d'Orange à susciter au Roi de nouvelles affaires, & de nouveaux ennemis; son soin à profiter de toutes les occasions d'engager les Etats-Generaux dans des intérêts contraires à la France; les detours qu'il a pris pour faire croire que ses démarches n'etoient faites que dans la vûe du bien public; les moyens dont on s'est servi pour desabuser les Republicains de Hollande, & pour les porter à maintenir leur liberté & leurs droits: ensorte que leur parti a prevalu sur celui du Prince d'Orange, & que ce Prince s'est vû forcé à donner à connoître si clairement ses desseins, que la plus grande partie de la Republique s'est réunie contre lui, & trois Provinces ont été sur le point de se detacher des quatre autres, pour conclurre séparément un Traité que toute la Republique a ete enfin obligée de signer.

Voila ce qui s'est passé dans les Etats-Généraux, à l'egard de la France. Pour ce qui est de l'Angleterre, on a vû le dessein que le Prince d'Orange a formé, depuis l'année 1679, d'usurper cette Couronne sur son beau-pere, & de se faire déclarer Régent du vivant du Roi Charles son oncle, &

la négligence que le feu Roi d'Angleterre a eue là-dessus.

On doit être surpris, quand on a lu dans ces extraits de Lettres jusqu'à quel point les Républicains se sont commis dans la conclusion de la Treve contre le Prince d'Orange, de savoir que la République est réunie à cette heure, & soûmise à ce Prince: qu'elle s'est détachée de la France, & attachée à l'Angleterre contre ses propres intérêts, & qu'elle travaille elle-même aux fers dont elle est enchaînée, puisqu'il est certain que les Républicains s'étoient déclarés si ouvertement contre le Prince d'Orange, qu'on auroit pu aisément maintenir un parti contre lui dans la République.

On va voir comment un changement si extraordinaire est arrivé: on trouvera que Van-Buning qui s'étoit toujours opposé, & dans les choses essentielles, & dans celles de moindre conséquence à tout ce qui pouvoit causer un plus grand éloignement entre le Prince d'Orange & Messieurs d'Amsterdam, empécha après la signature de la Treve que la Ville d'Amsterdam ne fût uniforme dans ses sentimens. Cette division, qu'il fit naître dans le Conseil de cette Ville, commença à ruiner les desseins qui avoient été projettés par Messieurs d'Amsterdam, conjointement avec les Provinces de Frise & de Groningue, & fit perdre les premiers momens qui auroient été favorables pour chasser le Pensionnaire Fagel du Gouvernement, & abaisser l'autorité du Prince d'Orange. Cette division donna aussi lieu au Prince d'Orange de détacher de Messieurs d'Amsterdam le Prince de Nassau, Prince très-foible & très peu éclairé. D'ailleurs, comme il falloit un consentement unanime de la Province de Hollande, pour exécuter ce que les Régens d'Amsterdam souhaitoient, le Prince d'Orange trouva moyen de gagner quelques Villes, & d'empécher cette uniformité de voix Comme la plus grande partie de ceux qui s'étoient opposé à lui, lors de la conclusion de la Treve, ne l'avoient fait que par l'appréhension de la

guerre, & qu'ils n'avoient plus cette même crainte, il n'eſt pas ſurprenant, s'ils n'agiſſoient pas avec la même chaleur, & s'ils ſe rallentirent d'eux-mêmes. On verra que le Prince d'Orange profita parfaitement bien de leurs irréſolutions & de leurs foibleſſes, & que de toutes les entrepriſes qu'ils firent contre lui, il n'y en eut pas une qui fut ſoutenue avec vigueur, ni ſuivie avec application; au lieu que tout ce qu'il entreprit pour détruire leurs priviléges, & opprimer leur liberté, fut toujours pouſſé à l'extrémité avec toute l'ardeur poſſible.

Ainsi le premier mal vint du dedans de la République: mais, ce mal étoit médiocre; cela n'aboutiſſoit qu'à des démêlés domeſtiques, dans leſquels à la vérité le parti Républicain ſuccomboit ſouvent; mais il ne laiſſoit pas de ſe maintenir: & s'il n'avoit été accablé par tout ce qui arriva audehors, les entrepriſes du Prince d'Orange n'auroient ſervi quà élever un parti contre lui, qui étant puiſſant & irrité, auroit favoriſé les deſſeins de la France, ſi la France étoit entrée dans les intérêts de la République.

Mais dans le tems que Meſſieurs d'Amſterdam ſe ſoutenoient avec vigueur, qu'ils avoient de leur autorité fait caſſer les nouvelles levées de onze mille hommes, & qu'ils demandoient opiniâtrément une ſeconde réforme de quinze mille autres; ce qui arriva aux Religionaires en France fit ſurſeoir leurs pourſuites, & donna un grand avantage au Prince d'Orange: néantmoins, ils ſe releverent de cet abattement, & on auroit pû s'aſſurer que ſi les affaires de la Religion, joint à leur peu de Réſolution, les avoient mis hors d'état de forcer le Prince d'Orange à entrer dans leurs ſentimens, elles ne les avoient pas réduits à ſuivre les ſiens, & encore moins à ſe ſoumettre à lui. Mais, lorſqu'on les inquiéta dans leur commerce; qu'on défendit l'entrée des harengs frais en France, & qu'on empécha, contre la teneur des Traités, le débit de leurs Draps, qu'ils n'eurent permiſſion, ni de vendre, ni de retirer hors du Ro-

yaume, ils perdirent leur crédit, & la confiance que les peuples avoient en eux: de ſorte que ſe voyant incapables de rien faire pour la France, ni en état de ſe maintenir eux-mêmes, & que tous les Marchands les avoient abandonnés, les uns & les autres ſe ſoumirent au Prince d'Orangè, pour n'être pas emportés par le torrent. Il y avoit encore moyen de les empêcher de ſe perdre entierement, & le ſeul conſentement du Roi de leur laiſſer faire leur commerce en France à leur ordinaire, qui apportoit douze millions tous les ans en eſpece à la France, auroit remis le calme dans les eſprits, & les auroit fait vivre en Paix avec la France: mais la guerre qu'on leur a déclarée en forme, & qui embrâſe toute l'Europe, ne les a pas laiſſés dans la liberté de n'être pas ennemis du Roi.

Pour ce qui regarde l'Angleterre, on verra le Roi d'Angleterre d'à préſent travailler avec application à ſa propre ruine: on le verra ſe livrer entierement au Prince d'Orange, après tout ce qu'il avoit ſû de ſes deſſeins, & faire de nouveaux Traités avec les Etats-Généraux; abandonner les intérêts du Roi, qui ſeul pouvoit le maintenir dans les vûes qu'il avoit pour la Religion Catholique; faire confidence aux Etats-Generaux de la Réſolution qu'il avoit priſe de ne point avoir de liaiſon avec le Roi, de ne point faire d'alliance avec lui. Enfin, ſi l'on a vû la négligence du Roi Charles ſon frere, ſur les entrepriſes du Prince d'Orange, on verra l'étrange aveuglement de celui-ci.

Il eſt certain, comme je l'ai marqué dans la premiere Partie de ces Extraits, que le deſſein de Meſſieurs d'Amſterdam, lorſqu'ils conclurrent la Treve, étoit de perdre entierement le Penſionnaire Fagel, & de diminuer tellement l'autorité du Prince d'Orange, qu'elle ne pût plus leur être dommageable Pour cela, ils avoient réſolu, auſſitôt que la Treve ſeroit ſignée, de refuſer de conſentir à la continuation de la recrue de dix mille cinq cents hommes qu'on avoit fait deux ans auparavant, de

faire examiner dans l'Assemblée des Etats de Hollande, quel étoit le pouvoir de leur Gouverneur, quel etoit celui de leur Capitaine Général, & quel étoit celui du Pensionnaire de Hollande. Ils vouloient, par la discussion des droits attachés à ces Charges, ôter au Prince d'Orange le pouvoir qu'il avoit usurpe de faire marcher les troupes des Etats-Généraux dans toute l'étendue de leur domination; de casser les Officiers selon son bon plaisir; & de donner toutes les Charges de l'Armée.

ILS vouloient rétablir le Gouvernement des Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overissel, qui, n'ayant pas été remis sur l'ancien pie depuis la Paix de Nimegue, avoit rendu le Prince d'Orange absolu dans ces trois Provinces, où il nommoit géneralement tous ceux qui entroient dans le Gouvernement. Pour entendre ceci, il faut savoir que quand les troupes du Roi se furent retirees des Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overissel, les Etats-Géneraux, considerant que dans un tems de troubles, il étoit difficile de proceder dans les formes ordinaires à la nomination de ceux qui devoient gouverner ces Provinces, ils donnerent commission au Prince d'Orange d'y aller établir des Magistrats pour cette fois-là seulement, avec ordre de venir ensuite rendre compte de ce qu'il auroit fait. Le Prince d'Orange ne suivit pas l'intention des Etats, & régla tout dans ces trois Provinces à sa fantaisie: mais, on auroit passé par-dessus cela, s'il étoit venu informer les Etats de ce qu'il avoit fait, parce que finissant de cette sorte sa commission, ces Provinces auroient procédé les années suivantes, en la maniere ordinaire, à l'election des personnes qui devoient entrer dans leur Gouvernement. Mais, le Prince d'Orange n'en ayant point rendu compte aux Etats-Généraux, & s'étant de cette sorte perpétué pendant dix ans, le pouvoir qui ne lui avoit été donné que pour une fois seulement, les Etats de Frise voulurent remédier à ce désordre, en demandant

aux Etats-Généraux, que le Prince d'Orange eût à rendre compte de sa commission, afin qu'étant une fois finie, le Gouvernement de ces trois Provinces fût libre & indépendant de ce Prince.

ILS souhaitoient aussi de s'unir étroitement à Sa Majesté, dont la protection leur devenoit en quelque façon nécessaire pour se soutenir contre le Prince d'Orange : & après qu'ils auroient été assurés de l'amitié de Sa Majesté, par une alliance qu'ils vouloient faire, ils devoient encore casser quinze mille hommes, & n'en garder que vingt-cinq mille.

C'ÉTOIENT-LA de très-beaux desseins, & Messieurs d'Amsterdam, qui trouvoient leur conservation particuliere dans le rétablissement de la liberté de la République, vouloient se mettre en état par la conclusion de ce Traité de les exécuter.

LE Pensionnaire Fagel en fut si alarmé, qu'il fit courir le bruit, qu'il vouloit se démettre de ses Emplois, parce que connoissant le naturel des Hollandois, qui est bon, il se persuada que l'espérance qu'ils auroient de sa démission, rallentiroit leurs desseins, qui s'évanoüiroient dans la suite.

LES Ministres Etrangers, qui étoient à la Haye, ne furent gueres moins inquiets; il n'y en eut pas un, ni ami, ni ennemi, qui n'eut vû avec déplaisir que les Etats Géneraux se fussent alliés avec S. M. & cette appréhension fit naître aux Envoyés d'Angleterre & de Brandebourg le dessein de raccommoder Messieurs d'Amsterdam avec le Prince d'Orange.

4 Juin 1684. LE Roi, à qui je donnai avis de toutes ces choses avant la signature de la Treve, me manda que je fisse connoître aux Régens d'Amsterdam la satisfaction qu'il avoit de la sagesse & de la fermeté avec laquelle ils travailloient au rétablissement de la Paix, malgré les intrigues & les menaces de ceux qui vouloient opprimer leur liberté, & ruiner leur Commerce, par la continuation de la guerre; que je les assurasse qu'ils pouvoient

faire pour toujours un fondement certain fur fon amitié & fur fa protection; qu'il feroit bien aife même de leur en donner des preuves effectives en tout ce qu'ils pourroient raifonnablement défirer pour la facilité de leur Commerce.

J'AVOIS déja donné ces affurances à Meffieurs d'Amfterdam, avant que j'en euffe reçu les ordres: mais, je ne l'avois fait qu'avec beaucoup de retenue, de peur qu'ils ne me fiffent quelque propofition, & qu'il ne découvriffent par-là qu'on ne vouloit pas faire pour l'avantage de leur commerce tout ce qu'ils s'étoient imaginés. 4 Juillet 1684.

CEPENDANT, la divifion s'augmenta confidérablement après la fignature de la Tréve dans les Etats-Généraux. Odick & Dickfeld, créatures du Prince d'Orange, & Députés des Provinces de Zélande & d'Utrecht, dont le premier étoit Préfident de femaine, refuferent de donner au Député de Frife la commiffion d'aller à Maeftrickt, qui eft de quelque utilité, quoique ce fut fon tour, difant qu'il n'étoit pas jufte que la Province de Frife, qui avoit rappellé fes troupes fans la participation des autres Provinces, & contre les loix de l'union, reçut dorénavant aucune grace, ni aucun bienfait de l'union.

LE Sieur Dickfed, fe trouvant huit jours après Préfident des Etats-Généraux, renchérit fur ce que le Sieur Odick avoit fait; car il fit prendre, par les Députés des cinq Provinces, une Réfolution qui portoit que les Etats-Généraux ne fouffriroient pas que le Député de Frife allât à Maeftrickt, jufqu'à ce que cette Province eut caffé la Réfolution qu'elle avoit prife de rappeller fes troupes.

LES Etats de la Province de Hollande rétracterent le confentement que leurs Députés aux Etats-Généraux avoient donné à cette exclufion des Députés de Frife: mais les Députés des quatre autres Provinces, Gueldres, Zélande, Utrecht, & Overiffel, ne laifferent pas de former entr'eux 14 Juillet 1684.

quatre une Résolution contre la Province de Frise.

Le Prince d'Orange avoit continué durant tout le tems qu'il avoit été en Flandre, avant la signature de la Treve, de donner des marques de son amitié à M. de Montmouth, & chercha même à lui en donner des preuves éclatantes. Le Roi d'Angleterre avoit defendu à ses sujets, en quelque lieu qu'ils fussent, de donner à M. de Montmouth aucune marque de respect. Le Prince d'Orange au contraire ordonna, à toutes les troupes des Etats, de rendre les mêmes honneurs à M. de Montmouth, qu'elles rendoient au Comte de Waldeck, leur Général. Les Anglois qui reçurent ces ordres (aussi bien que les autres troupes) voulurent s'en tenir aux défenses qu'ils avoient du Roi leur Maître: mais le Prince d'Orange envoya querir les principaux d'entr'eux, & leur dit qu'il casseroit le premier qui manqueroit à traiter M. de Montmouth comme il l'avoit ordonné.

Il le pria d'aller après la signature de la Tréve chasser avec lui à Diren, & y invita Mylord Brandon, & beaucoup d'autres Anglois de la derniere conspiration. On ne pouvoit gueres outrager plus de gaieté de cœur, & sans aucune nécessité, le Roi d'Angleterre, & principalement M. le Duc d'Yorck.

Cependant, les créatures du Prince d'Orange se remuoient fort pour faire ensorte que les Etats-Généraux s'employassent pour ses intérêts, & même on parla d'envoyer trois Députés, un en France, l'autre en Angleterre, & le troisième à Berlin; & que si on ne pouvoit rien obtenir pour le Prince d'Orange, on le dédommageroit, en lui assignant tous les ans une somme considerable, à prendre sur l'état de guerre.

Je mandai au Roi, qu'il voyoit par-là deux choses: l'une, qu'on étoit persuadé à la Haye que le Prince d'Orange étoit vexé injustement; l'autre, que bien qu'on fut prevenu de cette opinion, on ne vouloit pas néantmoins parler de ses intérêts avant que le Traité fut signé, pour

ne donner aucune occaſion de le rompre, ni de le retarder; les Etats aimant mieux fournir de leur argent pour ſatisfaire le Prince d'Orange, que de ſe mettre au hazard de ne pas avoir la Paix. Le Penſionnaire Fagel, & le Sieur Dickfeld, inviterent le Sieur Hop de ſe charger de cette négociation auprès de Sa Majeſté. Ils vouloient ſans doute faire voir à tous les Princes de l'Europe, par l'envoi du Penſionnaire d'Amſterdam, combien cette Ville prenoit à cœur les intérêts du Prince d'Orange, malgré tout ce qui s'étoit paſſé. Le Sieur Hop témoigna, que ſi on vouloit l'envoyer en France, pour y menager une plus étroite alliance, & lui ordonner de parler en même tems des intérêts du Prince d'Orange, il le feroit très-volontiers; que ſans cela il ne croyoit pas devoir ſe charger uniquement des interêts du Prince d'Orange, n'y ayant nulle apparence d'y réüſſir.

Il arriva dans ce tems-là deux incidens de la part de l'Electeur de Cologne, qui nous auroient fait de la peine, ſi on n'y avoit donné ordre. Le premier fut le bruit, qui ſe répandit, que cet Electeur vouloit rétablir par la force ſon autorité dans Liege, & y envoyer des troupes pour y bâtir une Citadelle. C'étoit à la vérité une choſe à laquelle, ſi on le prenoit à la rigueur, perſonne ne pourroit trouver à redire, mais qui auroit donné de grands ombrages ſi on l'avoit voulu exécuter avant la concluſion de la Treve, & dans le tems que les troupes du Roi n'étoient pas encore retirées des Pays-Bas Eſpagnols.

L'autre fut l'ordre que M. l'Electeur de Cologne donna à ſon Miniſtre à la Haye, d'y propoſer une Alliance deſenſive, & qui me parut fort à contre-tems. Je mandai au Roi, que cela feroit naître des propoſitions d'alliances qui pourroient faire prendre des meſures pour empêcher qu'il ne s'en fit point du tout; outre cela, qu'on n'accepteroit jamais l'alliance de Cologne tant que le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel pourroient l'empê-

cher; qu'ainſi il falloit voir auparavant de quelle maniere les choſes ſeroient réglées au-dedans de la République; que ſi on réduiſoit le Prince d'Orange ſur le pié où il devoit être, on viendroit aiſément à bout de faire cette alliance, & d'en faire une avec Sa Majeſté; mais que ſi Meſſieurs d'Amſterdam ſe contentoient de ce qu'ils avoient fait, & que l'autorité du Prince d'Orange ne fût pas abaiſſée, il ne falloit pas s'attendre que les Etats-Généraux priſſent de plus étroites liaiſons, ni avec Sa Majeſté, ni avec aucun Prince qui fût ſuſpect au Prince d'Orange & au Penſionnaire Fagel.

La Lettre du Roi, du 8 Juillet 1684.

Le Roi me manda, que les deſſeins qu'avoient Meſſieurs d'Amſterdam, dont je lui avois rendu compte dans un Mémoire particulier, s'accordoient ſi bien à ſes intérêts, que je ne pouvois apporter trop de ſoin & trop d'application à les faire réuſſir; que c'étoit dans cette vûe que je leur devois confirmer les aſſûrances que je leur avois déja données de l'intention qu'il avoit de faciliter leur Commerce dans ſon Royaume, en toutes les choſes qu'ils pouvoient raiſonnablement déſirer de S. M. mais que j'écouterois ſeulement ce qu'ils me repréſenteroient ſur ce ſujet, pour lui en rendre compte, & que j'attendrois qu'il m'eût plus particulierement informé de ce qu'il jugeroit à propos de faire pour leur ſatisfaction.

Que je devois ſur toutes choſes les fortifier dans la Réſolution de perdre entierement le Penſionnaire Fagel; que c'étoit le premier pas qu'ils devoient faire, non ſeulement pour leur réputation, mais auſſi pour donner un bon commencement au rétabliſſement de leur liberté; & que je ne leur devois laiſſer aucun lieu de douter qu'elle ne leur donnât pour cela toute la protection dont ils auroient beſoin.

Qu'il n'approuvoit pas moins la penſée qu'ils avoient de rétablir le Gouvernement des Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overiſſel, ſur l'ancien pié; & qu'il écouteroit volontiers toutes les propoſitions qu'ils auroient à lui faire, tant pour

s'aſſûrer de ſa protection, par une plus étroite alliance, que pour diminuer le trop grand pouvoir qu'ils avoient laiſſé juſqu'à préſent au Prince d'Orange, au préjudice de leur liberté.

QUE je pouvois même leur faire eſperer que Sa Majeſté pourroit bien, en leur conſidération, paſſer par deſſus les difficultés qui avoient arrêté juſqu'alors la réception de leur Ambaſſadeur.

LE Penſionnaire d'Amſterdam me vint trouver, 14 Juillet
pour me témoigner de la part de ſes Maîtres l'ex- 1684.
trême joie qu'ils avoient des aſſurances que je leur avois données de la bonne diſpoſition du Roi pour favoriſer leur commerce, & m'aſſura que cela avoit produit un très-bon effet dans le Conſeil de Ville d'Amſterdam. Je me ſervis de cette occaſion pour lui expliquer ce que j'avois ordre de lui dire par les Lettres dont S. M. m'avoit honoré le 29 Juin, & le 8 Juillet.

J'AUROIS bien ſouhaité d'avoir pû rendre quelque 18 Juillet
réponſe à Meſſieurs d'Amſterdam, ſur la priere qu'ils 1684.
avoient faite à S. M. qu'on leur reſtituât la Cire priſe ſur un de leurs Vaiſſeaux: je leur fis dire, au défaut de cela, que S. M. ſe feroit informer de cette affaire, & que j'en aurois réponſe au premier jour.

J'EUS l'honneur de mander au Roi, que les Villes 20 Juillet
de Hollande avoient ordre de délibérer s'il étoit à 1684.
propos de continuer la levée de l'augmentation du dixieme de tous les impôts, qui avoit été établi deux ans auparavant, pour le payement de la recrue de dix mille cinq cens hommes. Je ſus depuis, que la Ville d'Amſterdam, celle de Dort, & quelqu'autres des principales, avoient réſolu de faire ceſſer cette impoſition; qu'il y avoit grande apparence, qu'auſſitôt qu'on en parleroit dans la Province de Hollande, elle en formeroit une réſolution, & qu'elle caſſeroit en même tems la nouvelle levée.

LE Sieur Silvius alla à Diren. M. de Barillon me manda qu'il n'étoit chargé que d'un ſimple compliment du Roi d'Angleterre, en termes généraux,

Pour moi, j'étois persuadé, que quelque général que pût être un compliment, le Prince d'Orange s'en prevaudroit, soit en faisant courir le bruit par ses créatures qu'on le recherchoit, soit en se flattant lui-même que quoiqu'il fît, le Roi d'Angleterre reviendroit toujours à lui, ce qui ne pouvoit servir qu'à le rendre plus opiniâtre : d'ailleurs je trouvois qu'il étoit dangereux de charger d'un compliment un homme qui cherchoit à faire la cour au Prince d'Orange, & qui y mettoit toujours du sien.

Je découvris aussi, que le Roi d'Angleterre avoit écrit quelques mois auparavant une Lettre assez tendre au Prince d'Orange; qu'il lui mandoit, qu'il l'aimoit parce qu'il lui étoit si proche, & qu'il l'estimoit par son propre mérite, & par ses bonnes qualités; qu'il étoit fâché de le voir dans un si mauvais pas, & qu'il lui offroit de l'en tirer. Que le Prince d'Orange avoit répondu fort sechement au Roi d'Angleterre, qu'il ne savoit pas être en aucun danger, qu'ainsi il ne comprenoit pas pourquoi S. M Britannique lui offroit de l'assistance.

20 Juillet 1684. Le Sieur Hop me vint remercier de la part des Régens de sa Ville, de ce que je lui avois fait connoître que Sa Majesté étoit disposée à favoriser Messieurs d'Amsterdam dans leur Commerce, en tout ce qui ne seroit pas préjudiciable à ses sujets. Il me témoigna qu'ils avoient été sensiblement touchés de cette assûrance, & qu'ils lui avoient donné ordre de savoir de moi quelles mesures on pourroit prendre pour leur faire ressentir les effets de la bonne volonté de S. M. Je lui dis, que c'étoit à moi à lui demander ce que Messieurs d'Amsterdam jugeoient à propos de faire pour cela, & que je me chargerois volontiers de rendre compte à Sa Majesté de ce qu'ils souhaiteroient. Je pris de là occasion de lui témoigner plus amplement sa bonne volonté pour la République, & pour Mrs d'Amsterdam en particulier, & tout ce que S. M

m'avoit ordonné de leur faire savoir, & que j'ai marqué ci-dessus.

MAIS je lui demandai s'il ne croyoit pas (quand même Sa Majesté seroit résolue à accorder à Mrs. d'Amsterdam tout ce qu'ils souhaiteroient pour leur Commerce) qu'il fût mieux d'attendre que les choses fussent disposées en Hollande à faire une plus étroite alliance avec S. M. premierement, parce que toutes les graces, que S. M : accorderoit avant cela à la Republique, ne seroient d'aucune utilité, & qu'on ne s'en souviendroit plus lorsqu'il seroit question de faire l'alliance; en second lieu, parce que tant de démonstrations extérieures de la bienveillance de S. M. ne feroient qu'ouvrir les yeux aux Etrangers qui étoient en Hollande, & aux Partisans du Prince d'Orange, qui chercheroient aussi tôt les moyens d'empêcher la conclusion de l'alliance, ce qu'ils feroient aisément, lorsque les mesures n'auroient pas encore été bien prises. Il fut entierement de mon Avis, non seulement parce qu'il avoit envie d'être envoyé auprès de Sa Majesté, mais aussi parce qu'en effet les choses n'étoient pas encore disposées en Hollande à donner une pleine satisfaction à Sa Majesté. Il me parla là-dessus avec beaucoup plus de franchise qu'il n'avoit encore fait: il me dit qu'il étoit obligé de m'avouër, que les sentimens étoient partagés dans Amsterdam, & que Van Buning, qui avoit la principale direction des affaires, etoit absolument contraire à l'alliance de la France. Il me confia, que cet homme n'avoit jamais voulu ajoûter foi à tout ce que j'avois fait insinuer avant la Treve à quelques uns des bien intentionnés, touchant les sentimens de Sa Majesté pour la paix, & qu'il avoit temoigné encore plus de défiance, lorsque j'avois parle ouvertement à ceux du Gouvernement d'Amsterdam; que quand lui Hop en avoit fait le rapport, Van-Buning avoit dit que je leur manquerois de parole; que Sa Majesté les tromperoit; qu'on

ne vouloit que les divifer pour les perdre, & pour fe rendre maître des Pays-Bas; que fes raifonnemens étoient fondés fur des principes généraux de politique. Il difoit que Sa Majefté étoit un Conquérant, & qu'il n'étoit pas de la nature d'un Conquérant de s'arrêter au milieu de fes Conquêtes, fur-tout quand rien ne pouvoit s'oppofer à fes deffeins & à fes entreprifes. Mais, je lui dis, que Van-Buning ne connoiffoit pas Sa Majefté, & qu'Elle étoit autant au-deffus des autres Conquérans, que ces Conquérans étoient au-deffus du commun des hommes.

Je mandai cependant, que s'il n'y avoit que cet obftacle, & qu'il n'y eût rien à appréhender de la part du Prince d'Orange & du Penfionnaire Fagel, je ne m'en mettrois pas en peine; de même que je n'aurois pas beaucoup appréhendé dans la fituation où étoient les affaires, d'être traverfé par le Prince d'Orange & par le Penfionnaire Fagel, fi je n'avois pas à craindre Van-Buning, & ceux du Confeil d'Amfterdam, qui étoient de fon parti; mais que, quand ces deux obftacles fe rencontroient enfemble, on avoit befoin d'un peu de tems & d'adreffe pour les furmonter.

J'en propofai les moyens au Sieur Hop, qui ne confiftoient proprement que dans l'exécution des bien-intentionnés, dont j'avois eû l'honneur de rendre compte à Sa Majefté, & qu'Elle avoit fort approuvé. Je lui dis, que ceux qui fouhaitoient l'alliance avec la France, n'en viendroient jamais à bout, & qu'ils ne pourroient non plus rien faire à l'avantage de la République tant qu'ils ne feroient pas les maîtres de leur Gouvernement, & qu'ils ne rétabliroient pas la liberté qui devoit être dans les fuffrages. Qu'il étoit néceffaire avant tout de remettre les chofes fur le pié de l'ancien Gouvernement dans les Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overiffel; qu'il falloit pareillement corriger les abus dans la Province de Hollande, &

ſurtout qu'il n'y alloit pas moins de la réputiou de Meſſieurs d'Amſterdam, que de la liberté de la République, d'ôter le Penſionnaire Fagel du Gouvernement; qu'ils pouvoient s'aſſûrer qu'ils auroient pour cet effet toute la protection de Sa Majeſté, dont ils auroient beſoin.

QUE quand ils auroient ainſi rétabli leur Gouvernement, ce qu'ils pouvoient aiſément faire, ils auroient les Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overiſſel, à leur dévotion; que celles de Friſe & de Groningue étoient deja dans leurs ſentimens; qu'après cela, tout leur ſeroit aiſé, qu'ils joüiroient d'une parfaite liberté & d'un plein repos, & que ſans être traverſés par le Prince d'Orange, ils pourroient s'appliquer entierement à faire fleurir leur Commerce.

JE lui parlai enſuite des prétentions du Prince d'Orange: je lui témoignai que je ſerois extrémement fâché que quelqu'un des bien intentionnés allât ſolliciter ſes intérêts auprès de Sa Majeſté. Il me dit qu'il me donnoit ſa parole que pas un de ceux qui avoient de bons ſentimens ne ſe chargeroit d'aller à la Cour de Sa Majeſté, uniquement pour le Prince d'Orange; mais que ſi les Etats-Généraux vouloient donner commiſſion de renouveller les anciennes alliances, & de travailler à l'avantage du Commerce de la République, & qu'on y joignit en même tems la recommandation des intérêts du Prince d'Orange comme un acceſſoire, on prendroit volontiers un pareil emploi.

IL faut que je convienne, que les Etats-Généraux ne pouvoient s'empêcher de faire qnelque démonſtration en faveur du Prince d'Orange: je crois même que le Sieur Hop jugeoit bien que le Prince d'Orange, & le Penſionnaire Fagel, ne conſentiroient jamais qu'on envoyât quelqu'un en France, ſeulement pour y renoüer une plus étroite correſpondance, & pour y avantager le Commerce. Ainſi, pour obtenir leur conſentement, il falloit ſe char-

ger de parler des intérêts du Prince d'Orange; & c'étoit beaucoup que les bien intentionnés eussent empêché qu'il n'eût eû l'honneur ni l'avantage qu'on eût rien stipulé en sa faveur dans le Traite, & qu'ils ne voulussent pas non plus aller parler pour lui à la Cour de Sa Majesté, à moins que le principal sujet de leurs Instructions ne regardât les intérêts de la République.

CEPENDANT je lui témoignai, que la Commission dont il me parloit étoit fort délicate; que celui qui en seroit chargé devoit aller en France avec cet esprit; que c'etoit la République qui faisoit Alliance avec Sa Majesté, & non le Prince d'Orange; qu'eux mêmes se perdroient les premiers, s'ils ne songeoient à s'unir tellement avec Sa Majesté, qu'ils demeurassent toujours les Maîtres de l'exécution de leurs Traités. Que tant qu'ils laisseroient le Prince d'Orange dans le pouvoir où il étoit, il auroit beau avoir consenti à l'Alliance, il la romproit toutes les fois que ses intérêts, qui etoient bien différens de ceux de la République, exigeroient qu'il la rompît; qu'ainsi Sa Majesté, ni les Républicains, ne seroient jamais assures de rien, & que dans deux ans on retomberoit de part & d'autre dans les mêmes défiances, & par conséquent dans le même état où l'on avoit été trois mois auparavant. Le Sieur Hop me parut entierement persuadé de tout cela: & je ne doutai point que son envoi en France ne fût très-utile & très-avantageux.

JUSQUES-LA je ne lui avois rien dit de ce que S. M. m'avoit permis de faire aux bien intentionnés, touchant la réception de l'Ambassadeur que les Etats envoyeroient en France. Je pris occasion de lui en parler, mais d'une façon qui lui laissât croire que c'étoit sa considération particuliere qui attiroit cet honneur à la République, ne doutant pas que cela ne le gagnât entierement: ainsi je lui dis, qu'autant que je pouvois juger par les Lettres de Sa Majesté,

elle étoit si satisfaire de la conduite de certaines personnes de l'Etat, que s'ils étoient envoyés en France il pourroit bien arriver qu'elle passeroit en leur considération par-dessus les difficultés qui avoient arrêté jusqu'à cette heure la réception de M. de Staremberg. Il comprit ce que je lui voulois dire: mais, quoiqu'il me fît voir une extrême joie sur son visage, il ne me répondit que par une grande révérence.

COMME c'est dans l'Assemblée de Hollande, du mois de Juillet, que l'on nomme des Commissaires pour affermer les droits d'imposition que paye cette Province, & que les baux doivent être faits incessamment, parce que les nouveaux Fermiers entrent en possession le 24 d'Août; il falloit par conséquent régler dans cette Assemblée si l'on continueroit la levée d'un dixieme d'augmentation, qu'on établit il y a deux ans sur toutes les impositions qui se levent dans la Province de Hollande, pour l'entretien de la levée de dix mille cinq cents hommes qui se fit alors. Il fut résolu, le 20 de Juillet, que l'on ne continueroit plus cette augmentation d'imposition. On ne fait pas de doute que lorsque cette Province se rassemblera au mois de Septembre, on ne soit obligé de casser la recrûe, puisqu'on aura retranché les moyens de la faire subsister. Je sai que les principaux membres de cette Province comptent cela comme une affaire qui ne peut manquer : ce sera dix mille cinq cents hommes retranchés de l'état de guerre. 21 Juillet 1684.

JE mandai, que M. de Montmouth étoit depuis dix jours à Diren, que le Prince d'Orange ne s'étoit pas contente de l'y régaler parfaitement bien, mais qu'il l'avoit fait recevoir à son passage à Nimegue avec des honneurs extraordinaires, & qu'il ne pouvoit lui avoir fait rendre que par une grande affectation ; car on ne fait aucun honneur dans les Villes de la République, ni aux Ambassadeurs qui y passent, ni aux autres personnes qui ont quelque caractere distingué. 25 Juillet 1684.

Les créatures du Prince d'Orange recommencerent en ce temps-là à parler des intérêts de ce Prince, & remirent sur le tapis la proposition d'envoyer pour ce sujet auprès de Sa Majesté, en Angleterre, & à Berlin : on faisoit croire au peuple que ce Prince ne joüissoit pas d'un sou de tout le bien qu'il avoit en France, & que c'étoit Sa Majesté qui le faisoit confisquer.

27 Juillet 1684. On n'attendra pas jusqu'à l'Assemblée du mois de Septembre pour parler de la réduction de la nouvelle recrûe de dix mille hommes ; on en doit faire la proposition cette semaine : mais je ne pense pas que cette affaire puisse être si-tôt décidée.

Je mandai au Roi, le 27 Juillet, que les Etats de Hollande se sépareroient deux jours après ; que je ne savois pas encore si avant ce tems-là ils prendroient une conclusion définitive pour la cassation de la recrûe de dix mille hommes, mais que je pouvois répondre à Sa Majesté, que c'étoit une chose qui seroit faite & exécutée, ou dans ce tems-là, ou dans six semaines, ceux d'Amsterdam s'étant déja expliqués qu'ils tenoient à leur égard ces troupes pour cassées. Les principales Villes résolurent aussi dans leur Conseil de les casser, & quelques personnes ayant représenté dans l'Assemblée de Hollande, qu'il falloit savoir l'Avis du Prince d'Orange, ceux d'Amsterdam répondirent, que ce seroit lui faire injure de lui demander son Avis, lorsqu'on étoit déterminé à faire le contraire de ce qu'il désiroit : d'autres dirent, qu'il falloit attendre jusqu'au mois de Septembre ; mais ceux d'Amsterdam représenterent, qu'ils ne voyoient pas pourquoi la Province de Hollande continueroit encore deux mois cette dépense : & comme ils avoient déclaré formellement, qu'ils cassoient en leur particulier cette recrûe, & qu'ils n'en payeroient plus leur part, je mandois au Roi, que les autres Villes seroient obligées d'en faire de même, ou que si elles vouloient en continuer le payement encore deux mois, c'étoit tout ce qu'elles pouvoient faire.

On n'avoit pas encore parlé dans la Province de Hollande des intérêts du Prince d'Orange: mais M. Odick, & quelqu'autres créatures du Prince, en firent bien du bruit dans les Etats-Généraux. J'en parlai à quelques personnes des mieux intentionnés, & je vois qu'on est fort mal instruit de ce qui regarde les terres que le Prince d'Orange possede sous la domination de V. M. L'on est principalement abusé sur ses biens de Luxembourg; car je me suis apperçû que la principale difficulté consiste en ce raisonnement, dont le Pensionnaire Fagel a prevenu la plûpart des esprits, que Luxembourg n'étant pas cédé incommutablement à V. M. le Prince d'Orange ne doit pas lui rendre foi & hommage des terres qu'il y possede.

La Résolution est prise dans Amsterdam, & dans les principales Villes de Hollande, de donner congé au Comte de Waldeck, & de le démettre de ses Charges: c'est une chose qui ne se peut exécuter que dans l'Assemblée de Hollande du mois de Novembre, lorsqu'on dressera l'état de guerre pour l'année prochaine.

Je vois que les principaux des bien-intentionnés demeurent jusqu'à cette heure fermes dans le dessein d'ôter les Charges au Pensionnaire Fagel, mais je ne sai quand ils le mettront à exécution.

Le Roi me manda de détourner les Etats Généraux de faire de pressantes instances auprès de lui pour les intérêts du Prince d'Orange, & que comme il ne devoit espérer de Sa Majesté aucune grace, elle seroit bien aise qu'aucun des bien-intentionnés ne se chargeât de faire des demandes pour ce Prince. Lettre du Roi, du 24 Juillet 1684.

Sa Majesté me manda, qu'elle informeroit l'Evêque de Strasbourg du bruit que je lui écrivis s'être répandu, que l'Electeur de Cologne vouloit rétablir par la voie des armes son autorité dans Liége, & y envoyer des Troupes pour y bâtir une Citadelle: mais que quoiqu'elle ne fût pas persuadée que ce Prince eût effectivement ce dessein,

néantmoins Elle écrivoit à l'Evêque de Strasbourg de ne rien obmettre pour l'en détourner, & qu'Elle lui en faisoit si bien connoître les inconvéniens, qu'Elle avoit sujet de se promettre qu'il changeroit de sentimens.

14 Août 1684.

Je mandai au Roi, qu'on m'avoit dit que l'Electeur de Cologne alloit demander aux Etats-Généraux la restitution des contributions qu'ils avoient levées dans le pays de Liége; que l'éclaircissement de cette affaire ne pouvoit être que fort désavantageux au Prince d'Orange, qui n'avoit rendu à l'Etat, de toutes les contributions qu'il avoit tirées pendant la derniere guerre, que cent cinquante mille florins; & l'on prétendoit qu'il avoit touché près de trois millions; qu'il seroit bon que les Ministres de Liége eussent ordre de pousser cette affaire avec vigueur, & qu'ils délivrassent aux Etats-Généraux le Mémoire des contributions levées dans le Pays de Liége; que cela serviroit de fondement pour en demander compte au Prince d'Orange; mais qu'il faudroit que le Mémoire fût exact & fidele.

Quelques personnes bien informées m'avoient assuré que l'Electeur de Brandebourg entroit fort dans le sentiment des Princes de la Maison de Lunebourg, & que le Duc d'Hanovre avoit trouvé moyen, soit par M. de Groot, soit par d'autres voies, de gagner absolument cet Electeur.

Lettre du Roi, du 3 d'Août 1684.

Le Roi me manda, qu'il falloit attendre que la Ville d'Amsterdam lui fît proposer ce qu'elle désiroit pour l'avantage de son Commerce, soit par moi, soit par le Sieur Hop, en qualité d'Ambassadeur des Etats.

Qu'il avoit vu avec plaisir, par ma Lettre du 27, que les bien-intentionnés demeuroient fermes dans les Résolutions de diminuer l'autorité du Prince d'Orange, tant par la cassation de la recrue de dix mille hommes, que par le rétablissement de l'ancienne forme du Gouvernement dans les Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overissel

& la ſuppreſſion des Charges du Prince de Waldeck. Qu'il étoit bon auſſi de les fortifier dans la penſée de faire une plus étroite alliance avec Sa Majeſté, & dans celle de perdre le Penſionnaire Fagel, comme le plus grand obſtacle au deſſein des bien intentionnés.

J'ALLAI à Amſterdam. Je ne fis pas ce Voyage ſans conſulter auparavant les Régens de cette Ville-là, qui avoient jugé, auſſi-bien que moi, que cela étoit très-néceſſaire pour rétablir entre nous un commerce public, & ſans myſtere, & pour donner lieu à tous les autres membres de l'Etat de me voir ſans ſcrupule, ce qu'ils n'avoient oſé faire, principalement depuis deux ou trois ans. Van-Buning me vint voir (auſſitôt que je fus arrivé) comme premier Bourguemeſtre-Régent. M. Borel & le Sieur Hop y vinrent auſſi. J'allai chez eux, & le lendemain ils me vinrent prendre par ordre des Magiſtrats, & me menerent dans des Yachts, voir les plus beaux endroits de la Ville & le Port, où ils avoient ordonné à tous les Vaiſſeaux & Bâtimens de mettre leurs Pavillons: enſuite ils me donnerent un grand repas, avec d'autres Bourguemeſtres & des principaux de la Ville. Tous ces Meſſieurs me témoignerent une extrême reconnoiſſance des bontes de Sa Majeſté, & une ferme Réſolution de ſe conſerver l'honneur de ſa bienveillance. 10 Août 1684.

JE mandai au Roi, qu'un des Bourguemeſtres des plus affectionnés à la France m'avoit aſſuré avant mon départ de la Haye, que je trouverois Van-Buning aſſez bien diſpoſé pour l'Alliance de la France, mais qu'il ne m'avoit rien paru de ſemblable; qu'au contraire j'avois vû qu'il appréhendoit que j'en parlaſſe, & qu'il prenoit tous les devans pour me faire voir que ce n'étoit pas une choſe qu'on dût propoſer alors: qu'il m'avoit repréſenté, que Sa Majeſté devoit être en ſureté des Etats-Généraux; qu'ils n'avoient plus d'engagement avec l'Eſpagne après le Traité ſigné à la Haye; qu'ils ne ſe mettoient 17 Août 1684.

pas non plus en peine des affaires de l'Empereur si Sa Majesté entroit en guerre sur ce qu'il ne voudroit pas accepter les propositions offertes à Ratisboune (cette assurance me fut généralement donnée par tous les autres) & enfin que le Roi d'Angleterre n'apprendroit pas plûtôt qu'on proposeroit à la Haye une Alliance, qu'il s'employeroit fortement pour l'empécher, & qu'il savoit ce que S. M. B. lui avoit dit là-dessus. Comme je le vis dans ces dispositions, je pris le parti (après l'avoir loüé sur le bon succès des affaires, car il aime fort à être flatté,) de lui dire que j'étois persuadé que la principale chose, à laquelle Messieurs d'Amsterdam se devoient appliquer, étoit de remettre la République sur le pied où elle devoit être, de rétablir le Gouvernement dans les Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overissel, & sur-tout d'éxécuter le dessein qu'ils avoient pris de pousser à bout le Pensionnaire Fagel. Comme toutes ces choses-là étoient de son gout, il m'en parla assez ouvertement, & ne s'éloigna pas de ce que je lui avois dit. Il me parut extraordinairement animé contre le Pensionnaire Fagel. Il s'ouvrit ensuite à moi, sur une chose qui lui faisoit de la peine. Il me dit, qu'il avoit reçû avis qu'on travailloit à l'accommodement du Prince d'Orange, & que Sa Majesté lui offroit de le rendre plus puissant que jamais, s'il vouloit entrer dans ses intérêts. Je lui contai là-dessus ce que Marlot m'étoit venu dire, ce que j'en avois mandé à Sa Majesté, & la réponse dont Elle m'avoit honoré: il en fut extrémement satisfait, & les Régens d'Amsterdam, à qui il rendit compte.

Comme j'allois plûtôt pour rétablir une correspondance publique entre Messieurs d'Amsterdam & moi, que pour leur parler d'aucune affaire; je me contentai, lorsque je vis d'autres personnes du Gouvernement, de leur témoigner en général le gré que S. M. leur savoit de leur fermeté & de leur sage conduite, les bonnes dispositions où Elle étoit pour les fa-

voriser dans leur Commerce en tout ce qui ne porteroit point de préjudice à ses sujets, & autres choses semblables. Il n'y en eut que deux ou trois, avec qui j'étois plus familier, qui me parlerent d'eux-mêmes de l'Alliance qu'ils jugeoient nécessaire pour eux: leur intention étoit d'y travailler sérieusement. Pour moi je ne doutois pas, que s'ils chassoient le Pensionnaire Fagel, & rétablissoient leur Gouvernement, cette affaire ne se fît d'elle-même; aussi je ne leur témoignai avoir d'autre désir que de voir la République joüir de son ancienne liberté, sachant bien que le reste suivroit bien vîte, & que sans cela il n'y avoit rien à faire.

Je parlai à Van-Buning des affaires du Prince d'Orange: je lui dis que j'étois extrémement surpris qu'on abusât le peuple de Hollande, en lui faisant accroire que Sa Majesté avoit confisqué le bien de ce Prince, & qu'on voulût sous ce prétexte lui donner des dédommagemens. Je lui expliquai les raisons qui étoient contre les prétentions du Prince d'Orange: il en fut fort satisfait, & me dit qu'il failloit représenter tout cela aux Etats-Généraux, s'ils me venoient parler de cette affaire, & qu'il ne croyoit pas qu'on envoyât en France, si on étoit bien éclairci de la vérité, & qu'en ce cas il n'y auroit pas lieu non plus de donner des dédommagemens.

Je mandai, que ces Messieurs ne se mettoient gueres en peine des affaires du Prince d'Orange; mais, que les uns par bienseance, les autres pour ne paroître pas trop animés contre lui, pourroient se laisser aller à faire des instances en sa faveur, & peut-être à lui accorder trente mille francs par an de dédommagement, à moins qu'on ne leur fît voir l'injustice de ses plaintes; & que comme il ne seroit point du tout à propos que ces Messieurs-là donnassent un dédommagement au Prince d'Orange; premierement, parce que cela les feroit insensiblement entrer dans ses intérêts; & en second lieu, parce que le peuple

jugeroit par-là que ce Prince souffriroit beaucoup, & que cela pourroit porter les esprits à leur rendre leur affection qui étoit bien diminuée, je ferois tout ce qui me seroit possible pour l'empécher.

Le dessein de Messieurs d'Amsterdam est de faire une réforme de troupes dans le mois de Novembre, lorsqu'on sera l'état de guerre de l'année prochaine. Ils ne veulent conserver que vingt-huit mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie, comme ils firent après la Paix de Munster.

Ils croyent, que le Pensionnaire Fagel se démettra de sa Charge: il est vrai, qu'il en fait toutes les mines; mais je suis persuadé qu'il n'en fera rien, si on ne l'y contraint par force. Il dit, il y a huit ou dix jours, à un Bourguemestre d'Amsterdam, qu'il vouloit quitter sa Charge: celui-ci lui répondit, qu'il feroit très-bien, & que s'il étoit en sa place il en feroit autant. Le Pensionnaire Fagel demeura tout court à cette réponse, car il ne s'y attendoit pas, & il croyoit que l'autre l'inviteroit à demeurer dans le Gouvernement.

J'ai témoigné à ces Messieurs, qu'il y alloit, & de leur réputation, & de leur sûreté, de lui faire faire son procès, après qu'il les avoit voulu faire passer dans toute l'Europe pour traitres à leur Patrie. Je leur ai même fait connoître que Votre Majesté ne pourroit prendre confiance en eux tant que le Pensionnaire Fagel demeureroit dans le poste qu'il occupoit; qu'eux ne pourroient répondre de l'exécution des Traités qu'ils feroient. Qu'ils voyoient que dans le tems qu'il avoit tout à apprehender, il venoit de dresser une Résolution des Etats sur l'inclusion de Gènes, contre la teneur de leur Traité; que s'ils laissoient passer cette conjoncture, qui leur étoit si favorable, il ne perdroit pas celles qui se rencontreront dans la suite de rejetter la République dans de nouveaux embarras, & qu'avant qu'il fût deux ans ils se trouveroient à l'égard de V. M. au même état où ils ont été depuis

quelque tems, & dont ils ont eu tant de peine à ſe tirer.

Je me ſuis ſervi, pour les perſuader encore davantage, d'un Avis très-ſecret, mais très-ſûr, que je venois de recevoir, qui eſt que l'Envoyé d'Hanover qui eſt ici, ayant reçû ordre de ſon Maître de ſe retirer, lui a écrit pour lui remontrer que le Traité qu'il a fait avec les Etats expirera dans un an, & qu'il ſeroit à propos d'en ſolliciter le renouvellement. Je leur ai fait voir que cette penſee de renouveller le Traité n'eſt pas venue du Duc d'Hanover, mais de ſon Miniſtre à la Haye. Que ce Miniſtre n'agit que par les ordres du Prince d'Orange, à qui il écrivoit régulièrement tous les jours à Loo, où il étoit; que l'on doit juger par là des intentions de ce Prince, puiſqu'il eſt notoire que le Duc d'Hanover n'a aucune liaiſon avec la République, mais avec le ſeul Prince d'Orange. Que ce Traité n'eſt pas un Traité de Commerce qui demande naturellement à être renouvelle, mais un Traite qui a été fait pendant la guerre, & qui devoit plûtôt ceſſer après la paix faite, qu'être renouvellé.

Je decouvris à mon retour d'Amſterdam, que ce qui avoit donné lieu à Van-Buning de croire que le Prince d'Orange alloit ſe raccommoder avec le Roi, étoit qu'un nommé Silvius, qui étoit auprès de la Princeſſe d'Orange, avoit dit au Prince, qu'il avoit ordre du Roi d'Angleterre de lui témoigner que S. M. B. étoit perſuadée que tout ce qu'il avoit fait étoit à très-bonne intention; & que comme le Roi d'Angleterre l'avoit auſſi eue très-bonne de ſon côté, il falloit oublier le paſſé de part & d'autre, & qu'elle lui offroit en ce cas de le bien remettre auprès du Roi, & de lui faire avoir raiſon ſur tout ce qu'il pouvoit prétendre en France: mais, quoique Silvius eût preſſé par trois ou quatre differentes fois le Prince d'Orange de ſonger à ſes veritables intérêts, & d'écouter ſes propoſitions, le Prince d'Orange ne voulut jamais l'écouter.

J'APPRIS, que l'Electeur de Cologne vouloit envoyer des Troupes à Liége, pour se rendre maître de cette Ville. Je mandai au Roi que cette marche ne feroit pas le mauvais effet qu'elle auroit fait avant l'échange des Ratifications, & avant la retraite des Troupes du Roi des Pays-Bas Espagnols; que cette prompte exécution de la part du Roi, du Traité signé à la Haye, avoit tellement rassûré les esprits, qu'ils n'avoient fait aucune attention à une grande Lettre du Prince d'Orange, par laquelle il leur avoit remontré la conséquence qu'il y avoit de ne pas souffrir que M. l'Electeur de Cologne réduisit la Ville de Liége par la force des armes; il les avoit exhortés à s'entremettre pour terminer cette affaire à l'amiable.

QUE l'on s'attendoit que le Roi feroit attaquer les Espagnols en Catalogne & en Italie, & qu'il augmenteroit ses Propositions, puisqu'ils ne les avoient pas acceptées dans le tems; & j'assûrai Sa Majesté que les Etats-Généraux le verroient faire sans y prendre aucun part

ON délivre tous les mois dans la Province de Hollande des Ordonnances pour la dépense du mois. C'est le Conseil de la Province qui est assemblé toute l'année qui dresse ces Ordonnances: le Pensionnaire Fagel l'avoit induit à mettre dans les Ordonnances du mois d'Août le payement de la recrûe de dix mille cinq cent hommes, parce que la Province de Hollande n'avoit pas pris de Résolution avant que de se séparer pour la cassation de cette recrûe: mais comme Mrs. d'Amsterdam avoient déclaré qu'ils la tenoient cassée à leur égard, & que plusieurs autres Villes étoient de ce sentiment: on fit déchirer ces Ordonnances des Conseillers Députés de Hollande, & on leur en fit refaire de nouvelles, dans lesquelles le payement de cette nouvelle recrue n'étoit pas compris.

Lettre du du Roi, 10 d'Août 1684.

LE Roi me manda, qu'il approuvoit la proposition que je faisois, de faire connoître aux Etats-Généraux à combien montoient les Contributions

que le Prince d'Orange avoit tirées du pays de Liége, & qu'il écrivoit pour cet effet à l'Evêque de Strasbourg & à M. Tambonneau. Cependant cette affaire ne fut pas poursuivie comme elle devoit l'être, & on manquoit à ces sortes de choses qui étoient essentielles, & par où on pouvoit le décréditer dans les Etats-Généraux, & le brouiller avec eux, dans le tems qu'on lui suscitoit des affaires qui ne lui faisoient nul tort dans la République, & qui au contraire portoient les Etats-Généraux à entrer dans ses intérêts.

SA Majesté me manda qu'Elle se feroit rendre compte au plûtôt des raisons que les Marchands Hollandois pouvoient avoir pour prétendre le prix des marchandises qui avoient été vendues à Dunkerque.

ET qu'Elle vouloit bien que la République de Genes fut comprise dans la paix, si les Etats-Généraux le demandoient instamment.

MAIS je mandai au Roi, que je lui répondois que les Etats-Généraux ne souhaitoient autre chose de Sa Majesté, qu'une exacte exécution du Traité de Treve, & qu'ils ne prendroient aucune part au refus qu'Elle feroit d'admettre la République de Genes dans le Traité d'Espagne. 17 Août 1684.

QUE le Résident de Munster m'avoit appris, qu'on lui avoit envoyé l'état des Contributions que le Prince d'Orange avoit tirées pendant la derniere guerre sur le pays de Liége; qu'il montoit à deux millions trois cens mille livres; qu'un Bourguemestre d'Amsterdam avoit pressé extraordinairement ce Résident de faire imprimer ce Mémoire, ou de lui en donner copie; mais qu'il n'avoit voulu faire ni l'un ni l'autre. Que ces sortes de Ministres avoient toujours peur de déplaire au Prince d'Orange; qu'ainsi, il étoit à propos qu'il eut ordre de demander une Conférence aux Etats-Généraux pour entrer en matiere, afin de terminer à l'amiable les différends qui étoient entre M. l'Electeur de Cologne & les Etats-Généraux, conformément au

Mémoire qu'il avoit présenté ; & comme la répétition des Contributions payées en faisoit un des principaux articles, il auroit sujet de délivrer dans cette Conférence un Mémoire de ces Contributions, & on seroit obligé d'en donner aussi-tôt des copies à tous les Membres de l'Etat. Si Votre Majesté jugeoit à propos, pour plus grande sureté, qu'on ordonnât à ce Résident de me communiquer cet état lorsqu'il le délivrera aux Etats-Généraux, j'en ferois incessamment passer une copie dans le Conseil d'Amsterdam, sans même qu'on sût qu'elle vint de moi. Ces Messieurs ne le demandent pas avec tant d'empressement, sans avoir dessein d'en faire un bon usage. Il est constant que le Prince d'Orange en doit rendre compte aux Etats, & que depuis l'établissement de la République les Contributions sont toujours entrées dans les coffres de l'Etat. Cependant le Prince d'Orange n'a rendu aux Etats-Géneraux que cent cinquante mille francs de toutes les Contributions qu'il a levées, tant dans le pays de Liége, que par-tout ailleurs.

Silvius fit des plaintes au Prince d'Orange de ce qu'il traitoit si bien M. de Montmouth. Le Prince d'Orange lui a répondu, que si le Roi d'Angleterre avoit bien voulu le faire avertir plutôt que cela lui déplairoit, il auroit vu ce qu'il auroit eu à faire ; mais que le Roi d'Angleterre ne lui en a rien fait dire qu'après qu'il étoit engagé à recevoir M. de Montmouth à Diren. Que Chudley, qui avoit ordre de lui parler sur ce sujet, & qui avoit une Lettre du Roi d'Angleterre, l'avoit gardée dans sa poche, & s'est excusé sur ce qu'il n'avoit osé quitter la Haye pour le venir trouver à Vilworde : mais qu'à cette heure qu'il avoit reçu M. de Montmouth, il ne le pouvoit plus chasser, & qu'il continueroit à vivre avec lui comme il avoit fait jusqu'à présent. Silvius a encore dit, qu'il avoit donné à son retour d'Angleterre une Lettre de M. le Duc d'York à Madame la Princesse d'Orange, par laquelle le Duc d'Yorck lui reproche qu'elle a

reçu le Duc de Montmouth; que Madame la Princesse d'Orange se mit à pleurer après l'avoir lûe; & lui dit, qu'elle n'étoit pas la maîtresse; & que puisque M. le Prince d'Orange le vouloit ainsi, il falloit bien qu'elle obéit. Elle a bien changé depuis ce tems-là.

SILVIUS avoit donc témoigné qu'il vouloit s'en retourner: mais, il a mandé depuis peu, qu'il a différé son départ, voyant que les affaires prenoient un meilleur train, & que M. le Duc d'Yorck & le Prince d'Orange s'étoient écrits depuis un mois deux fois la semaine.

JE fus informé avant hier au soir, par un homme fort de mes amis, qui le sait de Van-Buning même, qu'il y a un Traité fort secret entre la Suede & la Maison de Lunebourg sur différens intérêts, & entr'autres sur ceux du Duc d'Holstein. Van-Buning a dit à cet homme, que c'étoit une chose si secrete, qu'il n'y avoit pas trois personnes dans la République qui le sussent; que c'étoit ce Traité-là qui empêchoit la Maison de Lunebourg d'entrer dans les Propositions du Roi de Danemark. Je donnai part de cet Avis à l'Ambassadeur de Danemarck à la Haye, & je le mandai à M. de Rebenac à Berlin, pour en faire tel usage qu'il jugeroit à propos.

LES Etats-Généraux me donnérent en même tems en Flamand les piéces justificatives de cent mille écus que deux Vaisseaux François ont pris sur leurs Vaisseaux des Indes d'Occident, de la maniere que j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Majesté: cette affaire leur tient fort au cœur, & je le sai des Bourguemestres d'Amsterdam, & des plus honnêtes gens qui ont intérêt à cette prise. Je leur témoignai, que Votre Majesté n'étoit pas informée de cette Affaire; que j'aurois l'honneur de lui en rendre compte; & qu'ils pouvoient s'assurer qu'Elle leur feroit rendre toute la justice qu'ils pouvoient raisonnablement désirer.

J'AI parlé au Résident de Munster, qui, à ce que 27 Août 1684.

je vois, n'a pas envie de livrer aux Etats-Généraux l'état des Contributions levées. Il m'a dit à la vérité qu'il n'avoit point d'ordre là-dessus; qu'il appréhendoit même qu'on ne lui eût envoyé cet état sans l'avoir bien examiné; qu'il n'avoit pas reçû non plus les pieces justificatives de ces levées: ainsi, il seroit bon qu'il eût un ordre précis de délivrer ce Mémoire aux Etats-Généraux. Il m'a dit aussi que M. l'Electeur lui ordonnoit de faire entendre aux Etats, que si on vouloit lui quitter soixante & dix mille écus en principal, qui ont été touchés pour les ôtages de Zwol & de Deventer, il se rendroit fort facile sur le reste, c'est-à-dire, qu'il n'en demanderoit rien. Cela me surprend, car les soixante & dix mille écus avec les intérêts ne peuvent monter qu'à cent mille écus, ce qui ne devroit pas entrer en comparaison avec deux millions trois cens mille livres.

18 Août 1684. IL y a eu un grand soulevement dans la Ville de Gorcum: les créatures du Prince d'Orange de cette Ville-là en ont fait naître l'occasion, ayant vendu à des Marchands le Canon de la Ville, sans en rien communiquer au Conseil; & qu'on étoit sur le point de le livrer. Le peuple, & la meilleure partie des Magistrats, l'ont empêché. Cela a excité le tumulte: le Prince d'Orange y a envoyé des Troupes, qui, sous prétexte que leur ordre étoit d'obéir aux Magistrats, ont exécuté ce que le Bourguemestre, ami du Prince d'Orange, a souhaité. Cet incident a fait découvrir que pendant la négociation de la Treve, les Députés de Gorcum ont agi de leur chef dans l'Assemblée de Hollande, sans la participation du Conseil de leur Ville. La conduite que le Prince d'Orange a tenue dans cette affaire, fait croire à bien des gens qu'elle pourroit avoir des suites: mais, je n'y vois pas d'apparence.

LE Prince d'Orange & M. de Montmouth étoient toujours à la chasse à Diren. Ce Prince ne se contenta pas de lui donner en toutes occasions beau-

coup de marques de confidération & d'amitié : il fit une chofe fi offenfante contre le Roi d'Angleterre & contre le Duc d'Yorck, que tout le monde en fut furpris.

LORSQU'IL vaque une place d'Echevin dans la Ville de Leyde, le Confeil de la Ville en prefente trois au Prince d'Orange, & il en choifit un. Un de leurs Echevins etant mort, ils envoyerent au Prince d'Orange à Diren le Bailly de leur Ville, avec un de leurs Confeillers, pour lui porter la nomination de trois perfonnes. Ces deux Députés étant entrés dans une chambre, le Prince d'Orange les vint trouver, & fans attendre qu'ils lui parlaffent, il s'adreffa au Bailly de Leyde, & lui dit qu'il étoit bien impudent d'ofer fe préfenter devant lui, après l'infame action qu'il avoit faite de livrer Armftrong au Roi d'Angleterre, & lui demanda s'il favoit bien qu'il n'étoit pas en fûreté à Diren, & que le Duc de Montmouth y étoit ; qu'il pouvoit fe venger fur lui de la méchante action qu'il avoit faite : il le chaffa enfuite honteufement de fa maifon, & lui défendit de fe préfenter jamais devant lui.

CEUX de Leyde n'ont pas été infenfibles à l'affront qu'a reçû cet homme dans l'éxécution d'une Commiffion qu'ils lui avoient donnée. cependant, ils tiennent leur rancune fecrete, & peu de gens en ont connoiffance ; car, ils ne voyent pas le moyen de fe vanger : mais, ils prétendent avoir fatisfaction fur le retardement que le Prince d'Orange apporte à choifir un des trois fujets qu'ils ont préfenté pour être Echevin ; & comme il y a un tems limité dans lequel il doit faire cette élection, ils veulent à fon refus la faire eux-mêmes. Ils avoient réfolu pour cet effet de s'adreffer à la Province de Hollande ; & afin que les Deputés des Villes vinffent avec des Inftructions fur cette affaire, ils avoient demandé qu'elle fût mife pour un des points de convocation de l'Affemblée, qui doit fe tenir le cinquieme de Septembre prochain. Le Prince d'Orange l'a fû, & en a été fi fort alarmé, qu'il eft venu en fecret à deux lieues de la

Haye pour l'empécher. On ne ſait s'il a réüſſi, parce que les points de convocation ne ſont pas encore dreſſés. Le Penſionnaire Fagel demeure depuis huit jours dans la maiſon qu'il a auprès de Leyde; & on croit qu'il y demeurera encore pour le moins autant de tems, afin de gagner ceux qu'il pourra dans le Conſeil de cette Ville.

CEPENDANT, je ſupplie Votre Majeſté de me permettre de lui faire obſerver le caractère de l'Eſprit du Prince d'Orange, & combien il eſt peu capable de plier, & de prendre des expédiens propres à ſortir des affaires qu'il ſe fait ici, pour vouloir tout entreprendre avec une Autorité abſolue. Il appréhende extrémement, que Meſſieurs de Leyde ne portent cette affaire dans l'Aſſemblée de Hollande. Cette Plainte pourroit en attirer beaucoup d'autres, & ce premier pas fait enhardiroit Meſſieurs d'Amſterdam à faire des Propoſitions qui diminueroient notablement ſon Autorité. Il ne tient qu'à lui de prevenir ce coup, en faiſant l'élection: cependant il ne la veut pas faire, parce qu'il ne peut ſe vaincre, ni céder en rien.

LA raiſon pour laquelle il ne veut pas choiſir aucun des trois qui lui ſont préſentés, c'eſt qu'il n'y en a pas un qui ſe ſoit voulu engager à donner ſa voix pour mettre dans le Conſeil des Ville de Leyde une de ſes créatures, qui en a été chaſſé depuis dixhuit mois.

JE ne puis encore dire à Votre Majeſté quel train les affaires prendront ici. Tout dépend de la vigueur de Meſſieurs d'Amſterdam, & il leur ſuffit d'oſer entreprendre pour venir à bout de tout ce qu'ils voudront.. Je les vois dans une ferme réſolution de chaſſer le Penſionnaire Fagel, & de rétablir la forme de leur Gouvernement: mais, je ne conviens pas avec eux des meſures qu'ils veulent prendre pour cela: ils ont un peu trop d'égards; & il eſt conſtant, que s'ils temporiſent, & s'ils ne profitent pas de cette premiere conjonctu-

re qui se présente, ils auront de la peine à y revenir. Je n'ai rien omis pour leur faire comprendre cette vérité. Les plus honnêtes gens d'içi en sont persuadés. Messieurs d'Amsterdam le croyent aussi : mais, ils ne sont pas encore bien convaincus des moyens que nous leur proposons. Je supplie très-humblement Votre Majesté d'être persuadée, que je ne perds aucune occasion de leur bien représenter ce que je dois là-dessus : en effet, je crois qu'il n'y a rien à cette heure de plus important à faire ici pour le service de Votre Majesté ; car, pour ce qui est de l'Alliance, il ne faut pas que j'en dise un mot davantage. Les bien-intentionnés savent les bonnes dispositions de Votre Majesté, & ils ont été fort satisfaits de la maniere dont je m'en suis expliqué à Van-Buning. Tous les Ministres Etrangers sont fort alertes là-dessus : j'ai appris depuis peu, qu'aussi-tôt que le Traité fut signé à la Haye, le Sieur Witsendorf, qui n'agit que par l'instigation du Prince d'Orange, manda au Sieur de Groot, que Messieurs d'Amsterdam alloient travailler à faire une Alliance avec la France ; qu'il devoit faire considérer deux choses à M. l'Electeur de Brandebourg, auprés de qui il étoit envoyé ; l'une, que Messieurs d'Amsterdam alloient se jetter dans les bras de Sa Majesté, ensorte que le Prince d'Orange, & tout son Parti, seroit entiérement ruiné ; l'autre, que les Etats étant attachés de cette maniere à S. M., toute l'Europe seroit dorénavant soûmise à ses volontés.

Je découvris, que l'on travailloit pour raccommoder Messieurs d'Amsterdam avec M. le Prince d'Orange, & sur-tout le Prince de Nassau avec ce Prince ; cela m'obligea à veiller de près à sa conduite.

Je mandai au Roi, que j'avois été surpris d'apprendre par le Résident de Munster, que l'intention de son maître n'étoit pas de faire une simple Alliance avec les Etats, mais une Alliance pour la manutention des Traités de la Haie & de l'Empire. Que je ne savois si l'on avoit communiqué ces circonstan-

ces à S. M.; mais qu'il me sembloit, qu'il y avoit une grande différence entre une simple Alliance défensive, qui ne blesse personne, ou un simple acte de garantie que l'on donne à la partie intéressée, & une Alliance de garantie. C'est ce que l'Anglererre voulut faire après la paix de Nimegue, & que S. M n'agréa pas. Que j'en avois dit mon sentiment au Resident de Munster, qui me repondit, qu'il avoi ses ordres. Il est certain, que M. l'Electeur de Cologne jettoit par-là les fondemens d'une Ligue générale contre S. M.

Lettre du Roi du 24. Aout 1684. Le Roi me manda, que je tâchasse de pénétre tout ce qui se négocioit entre le Duc d'Yorck & le Prince d'Orange, & que j'en donnasse Avis à M de Barillon, afin qu'il s'employât à empécher une plus grande liaison de l'Angleterre avec le Prince d'Orange.

Qu'il feroit examiner le Mémoire touchant le deux Vaisseaux des Indes d'Occident.

Lettre de M. de Croissy. du 24. Aout 1684. M. de Croissy me mande, que les deux Vaisseaux François, qui avoient fait les deux prises dans l'Amérique, etoient des Forbans, qui n'avoient aucune Commission de S. M., & qui pilloient sur les sujets comme sur les étrangers.

Lettre du Roi, du 24. Aout 1684. Le Roi me manda, qu'il étoit bien surpris de voir que j'eusse fait espérer aux Etats-Généraux, qu'il retireroit ses Troupes des Pays-Bas, après que les six semaines qui avoient été stipulees pour l'échange des Ratifications seroient expirées; puisque, comme je n'avois obligé S. M., par l'Article 3. du Traité de la Haye, à rappeller ses Troupes qu'aprés l'échange, Elle ne voyoit aucune raison qui pût donner lieu aux Espagnols de prétendre qu'Elle retirât les Troupes, & que les Contributions cessassent, avant que le Roi Catholique eût envoyé sa Ratification sur le nouveau Traité que les Ministres Impériaux avoient signé en son nom le onzieme du même mois. Qu'il ne servoit de rien de dire, que par l'Article 8 le Roi étoit engagé à faire cesser tous actes d'hostilité dans les

Pays-Bas, contre les Villes & Lieux appartenans à la Couronne d'Eſpagne, même dans le plat pays, ſi les Eſpagnols s'en abſtenoient, &c. Car, comme les Etats-Generaux avoient aſſez reconnu que cette ceſſation de tous actes d'hoſtilité ne devoit pas empêcher l'exaction des Contributions, & le ſéjour des Troupes Françoiſes en Flandre, puiſque l'un & l'autre étoit permis par l'Article 3. juſqu'à l'echange des Ratifications, on ne pouvoit tirer de cet Article 8 aucun prétexte de dire que le Roi fût obligé de retirer ſes Troupes, & de faire ceſſer les Contributions après l'expiration des ſix ſemaines, à moins que le Roi d'Eſpagne n'eût envoyé ſa Ratification, & qu'elle n'eût été échangée, ou à la Haye, ou à Ratiſbonne : qu'ainſi, toutes les plaintes des Miniſtres Autrichiens étoient mal fondées, & que les Etats-Généraux avoient au contraire ſujet de ſe loüer de ſa patience, en ce que la Ratification d'Eſpagne n'ayant pas été portée à la Haye dans le tems ſtipulé, par une délicateſſe peu convenable au bien de toute l'Europe, S. M. avoit bien voulu donner les mains à un nouveau Traité, & à un ſecond délai de ſix ſemaines, que les Miniſtres Autrichiens avoient cru neceſſaire pour faire venir une Ratification valable.

LE Roi ayant reçu les Traités ſignés à Ratiſbonne avant que ſa depêche fût partie, S. M. y ajouta, que celui qui regardoit l'Eſpagne lui faiſoit d'autant mieux voir combien étoient déraiſonnables les plaintes & difficultés que faiſoit le Marquis de Grana; qu'il devoit ou accepter ladite Treve ou la refuſer; qu'au premier cas, ſes Troupes devoient demeurer en Flandre, & les Contributions devoient être payées juſqu'à l'échange des Ratifications; qu'au ſecond cas, elle devoit retirer ſes Troupes, mais qu'Elle n'étoit plus obligée à rendre Courtray ni Dixmudes.

QUE le Traité de la Haye contenoit deux ſtipulations fort diſtinctes; l'une, en cas que l'Eſpagne l'acceptât & en envoyât ſa Ratification; l'autre,

en cas qu'elle le refusât. Qu'il n'étoit plus question du second cas, puisque les Ministres Autrichiens avoient accepté pour l'Espagne; & qu'à l'égard du premier, Sa Majesté ne devoit rendre Courtray & Dixmude aux Espagnols, qu'au cas qu'ils acceptassent le Traité, ainsi qu'il étoit porté par l'Article 3. Que suivant l'Article 5, Elle ne devoit retirer ses Troupes qu'après cet echange; & que par l'Article 7. les Contributions devoient être continuées jusqu'au jour de l'échange des Ratifications d'Espagne; qu'ainsi on n'avoit qu'à lire le Traité pour tomber d'accord, que, non-seulement les plaintes du Marquis de Grana étoient mal fondées, mais encore qu'il devoit au contraire convenir incessamment des termes des payemens, & faire donner des cautions valables par les Communautés qui voudroient s'exempter des exécutions militaires.

QUE je devois parler en ce sens aux Etats-Généraux, & leur déclarer, que si les Espagnols ne se mettoient pas plutôt en devoir de satisfaire à cette obligation, Sa Majesté feroit exiger les Contributions par toute sorte de moyens; & qu'on ne devoi pas esperer que ses Troupes sortissent des Pays-Ba Espagnols, avant que l'échange des Ratifications fû fait, & le payement des Contributions assuré, conformément au Traité.

31 Aout 1684. JE ne perdis point de tems à exécuter les ordres du Roi, & dans une Conférence que j'eus avec le Députés des Etats-Généraux, pour leur donner par de la Négociation de M. de Chanlais à Bruxelles, & des nouveaux ordres qu'il avoit reçus de Sa Majest en conséquence de la réponse du Marquis de Grana, je pris prétexte de leur parler du Traité sign à Ratisbonne, entre le Roi & le Roi Catholique & je me servis de toutes les raisons contenue dans la dépêche de Sa Majesté au sujet des Contributions, & du sejour de ses Troupes en Flandre. Les Etats-Généraux ne purent s'empêcher d me dire, après bien des Contestations, que les Espa

gnols gâtoient eux-mêmes leurs affaires; & ils ne pûrent diſconvenir que le Roi avoit raiſon à l'égard des Contributions : mais, à l'égard du ſéjour des Troupes, ils en témoignerent beaucoup d'inquiétude, & me dirent qu'ils n'auroient jamais ſigné le Traité s'ils n'euſſent tenu pour aſſûré, que le Roi n'auroit plus de corps d'Armée dans les Pays-Bas, après les ſix ſemaines expirées. Qu'ils s'étoient ſouvent expliqués dans nos Conférences, & qu'il n'etoit jamais tombé dans l'eſprit de pas un de la Republique, que le Roi prétendît que ſes Troupes demeuraſſent dans les Pays-Bas, après leur avoir offert de les faire joüir d'une grande tranquillité, juſqu'à être engagé à ne plus faire d'acte d'hoſtilité dans le plat pays, ſi les Eſpagnols s'en abſtenoient. Qu'il y avoit une grande différence entre le campement d'une Armée, & des Courſes que des Partis font, ou des levées de Contributions : qu'ils convenoient, que Sa Majeſté pouvoit exiger des Contributions, & faire des hoſtilités, ſi les Eſpagnols en commettoient; mais que pour faire ſubſiſter des Troupes dans le pays Eſpagnol, on avoit pû juger de leurs ſentimens par les inſtances qu'ils avoient faites pour les en faire retirer, même avant les ſix ſemaines. Je leur répondis, qu'on n'avoit rien ſtipulé par le Traité de la Haye, ſi-non que les Troupes demeureroient juſqu'à l'échange des Ratifications; que la même choſe étoit réglée par le Traité de Ratisbonne; qu'il n'étoit plus queſtion que de ratifier & exécuter l'un ou l'autre de ces Traités; & que les Etats-Générux ne pouvoient demander des conditions plus avantageuſes pour les Eſpagnols, que celles que les Eſpagnols avoient ſtipulées eux-mêmes.

IL eſt certain, que les Eſpagnols ayant ſigné un nouveau Traité à Ratisbonne, les Etats ne pouvoient avec raiſon demander que le Roi retirât ſes Troupes des Pays-Bas avant l'échange des Ratifications de ce Traité : auſſi, lorſque je leur avois fait eſperer que le Roi feroit ſortir ſes Troupes des

Pays-Bas Eſpagnols, c'étoit en un cas tout contraire. Ils demandoient ſi les Eſpagnols, ne voulant pas ratifier le Traité de la Haye, & le Roi continuant la guerre contre eux, il laiſſeroit toujours des Armées dans le plat pays, comme les Eſpagnols le leur faiſoient appréhender, & ſi Sa Majeſté n'exécuteroit pas le Traité ſait avec eux en portant ſes armes ailleurs. Ce fut là-deſſus que je m'expliquai, & je crus ſuivre en cela les intentions du Roi. Je ne voulus point dire pour cela, & les Etats ne l'entendirent pas non plus, que le Roi ne fût pas en droit de faire lever des Contributions, même par exécution militaire contre ceux qui ne payeroient pas, tant que la guerre dureroit : mais, il faut remarquer que les Etats-Généraux avoient mis dans leur projet que le Roi retireroit inceſſamment ſes Troupes. Comme ils trouverent plus à propos de ſe ſervir des articles que je leur avois donnés, ils ne s'aviſerent pas de marquer dans quel tems le Roi retireroit ſes Troupes · mais, ils me demanderent plus de dix fois ſi ce n'étoit pas l'intention de Sa Majeſté de ne plus avoir des Armées dans les Pays-Bas Eſpagnols au bout de ſix ſemaines, en cas que les Eſpagnols ne ratifiaſſent pas, & de ſe réſerver ſeulement la liberté de faire la guerre dans le plat pays, ſi les Eſpagnols continuoient leurs actes d'hoſtilité. Ils compterent là-deſſus : ce fut la baſe de leur Traité ; & ils n'y auroient jamais conſenti, s'ils avoient crû que les Armées du Roi puſſent demeurer dans les Pays-Bas Eſpagnols.

Le Roi me fit réponſe, qu'il l'avoit entendu de même, puiſqu'il me marquoit dans ſa Lettre du 24 d'Août, que ſi le Marquis de Grana refuſoit le Traité ſigné à Ratisbonne, il devoit retirer ſes Troupes des Pays-Bas Eſpagnols, & c'eſt une choſe ſur laquelle ceux du Gouvernement, & le même peuple, avoient ſi fort compté, que ſi je leur euſſe déclaré que l'Eſpagne ne ratifiant pas, & la guerre continuant entre le Roi & l'Eſpagne, Sa Majeſté prétendoit avoir ſes Armées campées dans

les Pays-Bas Efpagnols; il n'en auroit pas fallu davantage pour leur faire prendre d'autres fentimens, & une autre conduite.

LES Etats ne s'oppofant pas à ce qui fe faifoit à Liége, & le Magiftrat de cetté Ville les ayant prié de s'entremettre pour terminer à l'amiable les démêlés qu'ils ont avec leur Electeur, ils ne l'ont pas voulu promettre, & ont commencé par demander à M. l'Electeur de Cologne s'il l'auroit agréable.

MRS. de Leyde députérent une feconde fois au Prince d'Orange, pour lui préfenter les trois perfonnes qu'ils avoient nommees pour être Echevins, afin qu'il en choifit un: mais il les renvoya, fans les vouloir écouter. Cela les obligea de chercher dans leurs Regiftres, pour voir ce qu'il y auroit à faire en pareille occafion. Ils trouverent, que la Charge de Stathouder ne donnoit pas le droit au Prince d'Orange de faire la nomination des Echevins de Leyde. Que c'eft un refpect qu'on lui a rendu, & au feu Prince fon pere; mais, que cela appartient à la Province de Hollande, où le Prince d'Orange n'a que fa voix; de forte qu'ils veulent s'adreffer à la Province dans cette prochaine Affemblée. Le Prince d'Orange qui l'a fû a réfolu de faire fa nomination cette femaine: mais les autres difent, qu'ils ne la veulent plus recevoir. Ce feroit une grande affaire s'ils foutenoient cette réfolution jufqu'au bout, ce que je ne crois pas.

J'AI découvert, que les amis du Prince d'Orange tâchent de faire concerter dans les actes de garantie, ce que chaque Province doit fournir de Troupes en cas de contravention aux Traités.

LES Députes des Etats-Généraux revinrent chez moi, & me dirent qu'ils avoient fait rapport au Sieur de Cramprickt de ce que je leur avois fait favoir, & que quelques raifons qu'ils lui euffent alléguées, il s'étoit toujours plaint du logement des Troupes du Roi dans les Pays Bas Efpagnols.

Premier Septembre 1684.

Ils me repréſenterent enſuite l'intérêt qu'ils avoient que le pays qui forme la Barriere ne fût plus inquiété, ni par le campement des Troupes de Sa Majeſté, ni par l'éxaction des Contributions; & me prierent d'appuyer de mes Offices les inſtances que leur Ambaſſadeur, à qui ils devoient écrire ce même jour-là, auroit ordre de faire ſur ce ſujet.

Je ne répéterai point les raiſons dont je me ſuis ſervi: je leur ai fait connoître, qu'il n'étoit pas queſtion de la ſeconde partie du Traité de la Haye, & qu'il ne s'agiſſoit plus que de la premiere, & du Traité de Ratisbonne, qui y étoit conforme; & je leur ai tellement repréſenté, que non-ſeulement ils n'avoient aucun fondement pour faire une pareille demande, mais encore que les inſtances qu'ils pourroient faire là-deſſus auroient fort mauvaiſe grace, après que Votre Majeſté a exécuté ſi exactement toute ce dont Elle eſt convenue; qu'ils m'ont déclaré, que puiſque cela étoit, ils n'ordonneroient point à leur Ambaſſadeur de faire aucune inſtance auprès de Votre Majeſté pour faire retirer ſes Troupes des Pays-Bas Eſpagnols; mais qu'ils lui ordonneroient ſeulement de ſupplier Votre Majeſté de vouloir bien ne pas faire exécuter les Pays pour les Contributions; & que s'il arrivoit quelques démêlés là-deſſus, ils fuſſent remis à l'arbitrage du Roi d'Angleterre, conformément à l'Article 7. du Traité ſigné à la Haye.

J'ai reconnu, Sire, par quelques entretiens que j'ai eus avec des perſonnes affidées au Prince d'Orange, qu'une des principales choſes dont ce Prince pretend avoir ſujet de ſe plaindre, c'eſt que M. le Procureur-général de Votre Majeſté au Grand Conſeil, a réclamé la Souveraineté d'Orange; ce que l'on prétend être une infraction au Traité de Nimegue, & à tous les précédens Traités, par leſquels Votre Majeſté a toûjours remis (à ce qu'il prétend) le Prince

Prince d'Orange dans la Souveraineté d'Orange.

Il est bon même de leur faire connoître, que s'ils donnent le tems au Prince d'Orange, & à ses partisans, de regagner la faveur du petit peuple; malgré tous les justes sujets de mécontentement qu'ont donné aux Provinces-Unies; les efforts & les violences que ce Prince a faits pour les engager malgré elles dans la guerre; les fausses accusations dont il s'est servi pour faire traiter de criminelle dans les Etats de Hollande la fermeté avec laquelle la Ville d'Amsterdam a résisté à ses entreprises, & tout ce que son ambition lui a fait faire contre les droits & priviléges des principales Villes; il reprendra bientôt de nouvelles forces, & fera repentir ceux qui auront négligé les moyens de l'affoiblir. Lettre du Roi du 31 Août 1684.

Le Roi me manda, qu'il étoit surpris d'apprendre que l'Electeur de Cologne eût envoyé ordre à son Ministre à la Haye, sans lui en avoir rien communiqué, de faire une Alliance avec les Etats-Généraux pour la manutention des Traités de Trêve, & qu'il envoyoit un Courier à l'Evêque de Strasbourg pour l'obliger à faire au plûtôt révoquer cet ordre, & qu'il se promettoit que, comme il vouloit bien de bonne-foi exécuter lesdits Traités, cet Electeur n'entreroit point dans des ligues qui, par des interprétations captieuses, pourroient tourner dans la suite contre ses intérêts. Lettre du Roi du 31 Aout 1684.

Que je devois faire instance aux Etats-Généraux à ce qu'il me donnassent une acte de garantie pour Sa Majesté, des Traités qui avoient été signés. 7 Septembre 1684.

Le Prince d'Orange fut obligé de plier touchant l'affaire de Leyde. Il fit la nomination des Echevins, avant que l'Assemblée des Etats de Hollande commençât; & comme ceux de Leyde avoient témoigné qu'ils n'accepteroient plus cette nomination, il leur fit dire, qu'il n'avoit pas bien compris d'abord l'affaire, & qu'il y avoit du mal-entendu. Que cependant il avoit fait la nomination dans le tems porté par leur billet de présentation; & comme il

avoit encore ce billet, ils ont reçû la nomination selon qu'ils l'avoient souhaité, & sans que ceux qui ont eté nommés Echevins se soient engagés de paroles à donner leur voix pour remettre dans la Magistrature un homme attaché au Prince d'Orange.

7 Septembre 1684. Je n'ai pas laissé de représenter une chose au Résident de Munster, dont il n'a pû disconvenir, qui est que ce Traité, tout innocent qu'il lui paroît, étant proposé par un Prince attaché aux intérêts de Votre Majesté, sera cependant le fondement d'une Ligue générale contre Votre Majesté; parce que, comme je lui ai déja dit, cela facilitera au Prince d'Orange le moyen de faire faire de semblables Traites avec d'autres Princes, qui, n'ayant pas les mêmes sentimens que M. l'Electeur de Cologne, se prévaudront contre Votre Majesté de l'union qu'ils feront ensemble; & la Lettre, que les Etats ont reçûe ces jours-ci de M. d'Haren, est venue fort à propos pour confirmer ce que je lui disois, & ce que je lui avois dit, il y a quinze jours, qui arriveroit; car M. d'Haren a mandé aux Etats-Généraux, que M. de Oxenstiern l'étoit venu trouver, pour le prier de presser les Etats-Généraux de songer à l'Alliance entre la Suede & les Etats-Généraux, sur quoi lui Haren se rapporte à la Lettre secrete qu'il a écrite au Greffier Fagel. Tout ce que j'ai pû pénétrer de cette Lettre secrete, c'est qu'on a représenté à M. d'Haren, que le Traité d'Association étant détruit par le Traité de Trêve, le Roi de Suede seroit très-aisé de renoüer une Alliance avec les Etats-Généraux pour la manutention de ces Traités. J'ai donc représenté au Résident de Munster, que le Pensionnaire Fagel se servira de ses instances pour faire voir que la France approuve ces sortes de Traités; que sous ce prétexte il lui sera aisé de faire conclurre celui de Suede; que le Duc d'Hanover en attendra la conclusion pour se présenter, & qu'il se formera une Ligue ici avec le Prince d'Orange. Que le Traité, que M. l'Electeur de Cologne proposoit

à l'Etat, ne feroit pas préjudiciable à Votre Majeſté, ſi la République étoit ſur le pié où elle doit être, puiſqu'en ce cas elle pourroit demeurer en même tems unie à Votre Majeſté, & alliée à l'Electeur de Cologne; mais, que les choſes ne ſont pas encore en cet état-là, & que s'il y avoit de la diſpoſition à les y mettre, les Traites que l'on feroit à cette heure y ſeroient un grand obſtacle, puiſqu'ils donneroient de nouvelles forces au Prince d'Orange & au Penſionnaire Fagel, & de toutes autres vues aux Etats-Généraux qu'ils n'ont à cette heure.

Les Etats-Généraux me firent encore de fortes inſtances en faveur des Marchands intéreſſés au Vaiſſeau, dont les marchandiſes ont été vendues à Dunkerque.

Je mandai au Roi, que la Lettre dont il m'avoit honore le 31 d'Août, contenoit deux points principaux; le premier, & le principal, concernoit ce qu'on devoit attendre de Meſſieurs d'Amſterdam pour le bon rétabliſſement du Gouvernement de cette République; le ſecond regardoit la conduite du Prince d'Orange envers le Roi d'Angleterre, & avec le Duc de Montmouth. 11 Septembre 1684.

Je commencerai par rendre compte à Votre Majeſté de ce que j'ai appris touchant ce qui ſe paſſe entre le Roi d'Angleterre, M. le Duc d'Yorck, le Prince d'Orange, & M. le Duc de Montmouth.

M. le Duc d'York écrit deux fois la ſemaine à M. le Prince d'Orange, je le ſai par un homme qui a vu les Lettres; elles ſont adreſſees à un nommé Dalone, Sécrétaire de la Princeſſe d'Orange, qui les envoye à Silvius à Diren: on ne les cache pas à cet homme, qui connoît fort bien l'ecriture de M. le Duc d'Yorck. Le Prince d'Orange s'enferme pendant deux heures avec le Duc de Montmouth lorſqu'il a reçu ces Lettres.

Je découvris auſſi, que Godolphin écrivoit des

Lettres au Prince d'Orange de la part du Roi d'Angleterre, pour lui reprocher ſa conduite, & pour tâcher de le ramener: mais, le Prince d'Orange n'y répondoit point.

M. de Montmouth envoya dans ce tems-là un de ſes confidens en Angleterre, qui, s'étant énivré la veille de ſon départ, dit à un homme de ſes amis, que l'on verroit dans peu un grand changement en Angleterre, & lui fit entendre, qu'il vouloit parler du rétabliſſement de M. de Montmouth.

POUR ce qui regarde ce qu'on doit attendre de Meſſieurs d'Amſterdam, pour le rétabliſſement du bon Gouvernement de la République, je continuerai d'apporter tous mes ſoins pour être exactement informé de tout ce qui ſe projettera & paſſera de plus ſecret, & je crois avoir pris d'aſſez bonnes meſures pour en être bien averti. Ce que j'en ai pu pénétrer juſqu'à cette heure ne peut encore faire juger à quoi les choſes aboutiront. Meſſieurs d'Amſterdam connoiſſent parfaitement leurs intérêts, & l'on ne peut gueres leur repréſenter les raiſons qu'il y a de chaſſer le Penſionnaire Fagel, de rétablir l'ancien Gouvernement, de ſe mettre hors du danger d'être ſacrifiés au reſſentiment du Prince d'Orange, qu'ils ſavent être incapable de pardonner. On ne peut, dis-je, leur rien alléguer là-deſſus, qu'ils n'en diſent encore davantage, & ne fourniſſent eux-mêmes des raiſons encore plus ſolides que celles qu'on leur expoſe. On ne peut non plus rien ajouter à la peur qu'ils ont que le Prince d'Orange ne ſe porte à des entrepriſes violentes contre eux: ils font garder leur Ville avec toute la diligence poſſible; ils ont du canon prêt en pluſieurs endroits, pour être placé ſur les remparts en peu de tems, & ils ont des védetes ſur les chemins pour prévenir les ſurpriſes: mais je ne vois pas qu'ils prennent les meſures néceſſaires pour exécuter leurs bons deſſeins. Une des choſes qui les empêche le plus, c'eſt qu'ils ne ſont pas tous d'un même Avis: Van Buning eſt autant

que jamais contre l'Alliance de la France, & il voit bien que si on pousse le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel, la République sera obligée de s'attacher entierement aux intérêts de Votre Majesté : ainsi, il voudroit pouvoir chasser le Pensionnaire Fagel, & se raccommoder avec le Prince d'Orange, d'une maniere que les Etats demeurassent dans les intérêts de l'Angleterre : & comme ceux d'Amsterdam se persuadent qu'en tenant une certaine conduite, & temporisant, ils viendront insensiblement à bout de ce qu'ils souhaitent, ils laissent écouler le tems, & ne profitent pas comme ils le devroient de l'occasion qui se présente. Le Prince d'Orange de son côté voit la nécessité qu'il y a de se racommoder avec Messieurs d'Amsterdam : il employe trois personnes pour cela, dont Beverning en est une ; & j'ai découvert depuis hier au soir, que Messieurs d'Amsterdam ont répondu aux Propositions qu'il leur a fait faire. Ils lui ont fait témoigner, qu'ils vouloient fort bien vivre en bonne intelligence avec le Prince d'Orange, pourvû qu'il consentît que son pouvoir fut limité selon ce qui s'est pratiqué sous les autres Gouvernemens, & qu'on reformât leurs Troupes jusqu'à vingt-huit mille hommes. Cette réponse est fort bonne ; car il est constant que si les Troupes étoient réduites à vingt mille hommes, & si le Prince d'Orange n'avoit pas plus d'Autorité dans le Gouvernement qu'en ont eu ses prédécesseurs, les affaires changeroient bientôt de face : mais, quelque bonne que soit cette réponse, il est toujours dangereux que Messieurs d'Amsterdam entrent dans une telle Négociation.

Messieurs d'Amsterdam sont persuadés, qu'ils perdroient plus qu'ils ne gagneroient, s'ils vouloient précipiter les choses. Que dans la forme de leur Gouvernement le tems fait tout : & je sai de bonne part, que leur sentiment est qu'ils doivent, avant que d'entamer les grandes affaires, ôter au Prince d'Orange, par la réforme des Troupes, les moyens

d'exécuter les Résolutions qui pourroient renverser le Gouvernement, & ruiner la liberté de la République; car ils sont convaincus, & le Prince d'Orange s'en est assez déclaré, qu'il mettra tout en usage pour maintenir le Pensionnaire Fagel.

POUR ce qui est de faire de nouvelles Alliances, ils m'ont fait assurer depuis deux jours, qu'ils ne consentiront à aucunes, ni avec la Suede, ni avec aucun autre Prince; connoissant fort bien, par ce qui s'est fait ci-devant, qu'ils tomberoient inévitablement par ce moyen dans le même état d'où ils ont eu tant de peine à sortir. Je sai, que dans cette Assemblée de Hollande ils veulent proposer le retranchement des appointemens du Comte de Waldeck; ne voulant pas souffrir, que, pendant qu'il est Général des Troupes de l'Empereur, il touche de l'Etat de si grandes sommes tous les ans: & ils ont pris la résolution de faire accorder ses appointement, & la Charge de Maréchal Général, au Prince de Nassau; mais, ils tiennent cette Résolution très-secrete, afin qu'aucun membre de l'Assemblée ne la pénetre, parce qu'ils veulent être les premiers à faire cette Proposition, afin que le Prince de Nassau leur en ait toute l'obligation, & demeure toujours uni avec eux.

COMME la fermeté, que Messieurs d'Amsterdam ont eue de dire qu'ils tenoient à leur égard la recrûe de dix mille hommes pour cassée, est cause qu'elle n'a pas été mise sur la dépense du dernier mois, & que ces Troupes sont réformées par-là, sans que les Etats-Généraux en ayent pris une Résolution formelle; le Prince d'Orange a remontré par une Lettre aux Etats de Hollande, qu'il n'étoit pas juste de ne pas continuer à payer les Officiers jusqu'à ce que les Etats-Généraux leur fassent déclarer cette réforme; & il a demandé qu'on les en avertît, & qu'on les payât jusqu'au 22 du mois prochain. Comme il y a quelque justice là-dedans, puisqu'on ne pouvoit raisonnablement faire porter

aux Officiers les frais de l'entretien de cette recrûe avant que la cassation en eût été faite, par une Résolution de la Province de Hollande, on y consentit, & en même tems on prit une Résolution qui confirma cette cassation que Messieurs d'Amsterdam avoient prononcée de leur autorité privée.

Les Députés des Etats-Généraux me vinrent faire des plaintes, de ce qu'au préjudice des Traités qui avoient rétabli le Prince d'Orange dans sa Souveraineté, on avoit enlevé des personnes dans la Principauté d'Orange, & qu'on les avoit menées dans les prisons d'Aix. Je leur témoignai, que je n'etois pas instruit de l'affaire dont ils me parloient; mais que j'étois bien assuré, que les Officiers de Sa Majesté n'avoient fait en cela que ce qu'ils étoient en droit de faire: & sur ce qu'ils m'alléguerent que Sa Majesté avoit rétabli le Prince d'Orange dans sa Souveraineté, je leur répliquai, qu'Elle l'avoit retabli dans la possession & dans tous ses droits; mais qu'Elle ne lui en avoit pas plus donné que ce qui lui devoit appartenir légitimement. Ils ne parurent pas s'intéresser beaucoup dans cette affaire. 14 Septembre 1684.

Ils me firent dans cette même Conférence des instances très fortes pour ces Marchands de Vin de la Haye, dont les Vins & les Eaux-de-Vie avoient été vendus à Dunkerque.

Je communiquai à Messieurs d'Amsterdam l'ordre que le Roi m'avoit donné de demander aux Etats-Généraux des Actes de garantie des Traités qui avoient eté signés: ils me témoignerent, qu'ils approuvoient extrémement cette proposition, parce que si elle étoit acceptée, elle disposeroit les esprits à un plus grand engagement; & si le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel y apportoient de l'obstacle, on pourroit par la même raison refuser de donner un Acte de garantie à l'Empire: mais, ils jugerent à propos que je n'en fisse l'ouverture qu'après que l'on auroit appris à la Haye que les Ratifications seroient

échangées; & depuis ils trouverent à propos que je n'en parlasse point que lorsque la Province de Hollande seroit assemblée.

Les Deputés des Etats-Généraux m'apporterent une Résolution qui portoit, que le Prince d'Orange avoit fait lire dans leur Assemblée un Mémoire des gens de son Conseil, contenant que comme l'année précédente l'Intendant du Roi en Provence, nonobstant les Protestations faites par ceux du Parlement d'Orange, avoit fait enlever de cette Ville quatre ou cinq de ses anciens Citoyens; les avoit fait mettre dans une rude prison à Aix, & les y avoit tenus enfermés jusqu'à ce que quelques-uns d'eux ayant été forcés d'abjurer leur Religion, ceux qui n'y avoient pas voulu condescendre avoient été exposés à faire amende honorable publique, avec ce qu'il y a d'ignominies qui accompagnent de semblables exécutions.

14 Septembre 1684. Le Roi me manda, qu'il avoit fait examiner dans son Conseil les procédures qui avoient été faites au sujet des Vaisseaux menés à Dunkerque, & des marchandises de chargement; mais que, quelque disposition qu'il eût à rendre aux Marchands Hollandois la plus favorable justice qu'ils pussent raisonnablement espérer, le droit des Armateurs particuliers avoit paru si incontestable, qu'il n'auroit pû, sans leur faire injustice, leur ôter ce qui leur appartenoit.

21 Septembre 1684. J'envoyai un Gentilhomme au Prince de Nassau, sous prétexte de lui faire un compliment sur son mariage; mais, en effet, pour découvrir en quelle situation les affaires étoient en Frise. Par le rapport qu'on m'en fit, je connus que le Prince d'Orange faisoit toutes les démarches possibles pour se bien remettre avec Messieurs d'Amsterdam, & avec le Prince de Nassau. Que ce Prince étoit néantmoins encore dans les mêmes sentimens où il avoit été; qu'il avoit même témoigné beaucoup d'inquiétude d'un Avis qu'il avoit reçû, que Messieurs d'Amsterdam

dam se raccommodoient avec le Prince d'Orange. Je fis assurer le Prince de Nassau, que c'étoient de faux bruits que le Prince d'Orange faisoit courir, pour le desunir d'avec Messieurs d'Amsterdam. J'en parlai à quelques-uns d'eux dans un voyage que j'y allai faire, sous prétexte d'y accompagner M. de Mesmes, qui m'étoit venu voir à la Haye. Je leur fis connoître l'intérêt qu'ils avoient, non-seulement d'éclaircir M. le Prince de Nassau sur ce qu'il apprehendoit de leur accommodement, mais encore d'empécher que le Prince d'Orange à l'avenir ne pût avec quelque fondement faire courir ces mêmes bruits; ce qu'ils ne pouvoient faire, qu'en communiquant toutes choses à M. le Prince de Nassau; que s'ils n'en usoient de la sorte, le Prince d'Orange feroit naître tous les jours entr'eux des défiances dont il profiteroit. Qu'ils en pouvoient aisement juger par ce qui se passoit, puisque dans le tems qu'il faisoit accroire au Prince de Nassau qu'il se raccommoderoit avec Messieurs d'Amsterdam, il tâchoit de persuader à Messieurs d'Amsterdam, que le Prince de Nassau & lui étoient sur le point de se remettre bien ensemble; & qu'ils ne pouvoient empêcher ni détruire ces sortes d'artifices, que par une bonne & sincere correspondance entr'eux.

J'APPRIS dans ce même voyage, que huit ou dix jours après que la Treve fut signée à la Haye, les Ministres de Suede & d'Hanover déclarerent au Prince d'Orange, que leurs Maîtres se feroient fort d'empêcher que la Treve ne fut conclue dans l'Empire, s'il pouvoit empêcher la Ratification du Traité de Treve.

JE fus informé aussi, en grand secret, que l'Envoyé de Brandebourg avoit proposé au Pensionaire Fagel de faire une Alliance entre M. l'Electeur de Brandebourg & les Etats-Généraux : mais, il prit si mal son tems, dans la conjoncture de la signature de la Treve, que le Pensionnaire Fagel lui répondit que les Etats étoient rebutés de tou-

tes ces Alliances, qui ne fervoient qu'à leur tirer de l'argent, après quoi on les abandonnoit dans le befoin ; & puis il ajoûta, foit par emportement, foit par artifice, que fi le Prince d'Orange l'en croyoit, il rechercheroit les bonnes graces du Roi, & laifferoit l'Electeur de Brandebourg.

28 Septembre 1684. Je m'éclaircis auffi de ce qui s'étoit paffé entre le Prince d'Orange & les Régens de cette Ville là. Je trouvai que les chofes n'étoient pas au poin qu'on les avoit dites au Prince de Naffau ; mais néantmoins que les paroles que le Prince d'Orange, & Meffieurs d'Amfterdam, s'étoient données de part & d'autre, alloient un peu trop loin; & qu j'avois eu raifon de me défier auffitôt que j'avoi appris qu'on étoit entré en négociation. Je fu donc que le Prince d'Orange avoit promis à Mef fieurs d'Amfterdam tout ce qu'ils lui avoient de mandé, c'eft-à-dire qu'il fe gouverneroit doréna vant felon les Loix de la République ; & Meffieur d'Amfterdam avoient promis d'oublier tout le paffé Je parlai confidemment à quelques-uns d'eux de fuites qu'auroit fans doute un pareil engagement que le Prince d'Orange avoit en cela tout ce qu' pouvoit fouhaiter, qui étoit d'empécher que Me fieurs d'Amfterdam ne profitaffent de l'occafio préfente pour ôter l'adminiftration des affaires a Penfionnaire Fagel ; qu'il n'avoit garde de ne pa témoigner qu'il étoit prêt d'entrer dans leurs fen timens, parce qu'il vouloit éviter qu'on ne fît l Propofitions qui fe devoient faire dans l'Affemblé du mois de Novembre; mais que, quand l'ét de guerre feroit une fois réglé, & que le Penfio naire Fagel feroit à couvert de tout ce qu'on po voit faire à cette heure contre lui, on verroit q le Prince d'Orange reprendroit bientôt fes premi res brifées, & que fi ce n'étoit dans trois moi ce feroit dans fix, qu'il engageroit les Etats da des fentimens contraires aux intérêts du Roi ; qu'alors il fauroit bien fe vanger de Meffieu d'Amfterdam, & qu'il exécuteroit le deffein, qu

avoit manqué cette fois-ci, d'opprimer leur liberté, & de disposer souverainement de leurs Troupes. J'ajoûtai à cela beaucoup d'autres raisons, qui seroient trop longues à répéter; de sorte que l'homme, que le Prince de Nassau avoit depuis sept ou huit mois à Amsterdam, s'étant plaint hautement de sa part de cette espece d'accommodement, les Bourguemestres-Régens tinrent un Conseil secret, dans lequel ils résolurent de me donner un entier éclaircissement de ce qui s'étoit passé entre le Prince d'Orange & eux: mais comme des trois Bourguemestres qui étoient ce jour-là dans Amsterdam, il y en avoit deux qui s'expliquoient assez mal en François, Van-Buning fut chargé de cette commission. J'en fus averti avant qu'il vînt chez moi, & je crus lui devoir parler tout autrement que je n'aurois fait à un autre. Je savois qu'il auroit pris avantage, si j'avois voulu entrer avec lui dans le détail du Gouvernement: mais aussi je savois qu'il appréhendoit extrémement la guerre; qu'il comprenoit que l'Etat seroit ruiné, s'il encouroit les mauvaises graces de Votre Majesté, & qu'il connoissoit assez que les choses n'étoient pas encore disposées à pouvoir s'unir avec l'Angleterre; c'est pourquoi je me tins fort réservé avec lui. Je lui témoignai, que je ne prétendois pas entrer dans le détail de leur Gouvernement; mais, qu'il devoit bien juger lui-même que le Roi se regleroit sur la conduite qu'ils tiendroient ici. Je parlai ensuite à un autre plus ouvertement: je lui représentai tout ce que Sa Majesté avoit fait pour maintenir la liberté de la République, & particulierement en faveur de la Ville d'Amsterdam, & le peu de reconnoissance que Sa Majesté en devoit attendre, lorsque le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel en demeureroient les Maîtres. Que j'étois persuadé de la bonne intention de Messieurs d'Amsterdam; mais qu'ils étoient fort trompés de croire se maintenir

dans leur Autorité, & même dans leur liberté, s'ils ne profitoient de cette occaſion pour rétablir l'ancien Gouvernement. Le Sieur Hop, Penſionnaire d'Amſterdam, me parla auſſi ſur ce ſujet: il me dit qu'il étoit vrai que Meſſieurs d'Amſterdam, connoiſſant qu'on ne pouvoit, ſans faire beaucoup de violence, entreprendre d'ôter les Charges au Penſionnaire Fagel, & voyant d'ailleurs que le Prince d'Orange donnoit les mains au rétabliſſement de l'ancien Gouvernement, ils avoient crû qu'il étoit plus convenable au bien de la République de ne pas pouſſer de certaines choſes à l'extrémité, & d'en faire cependant d'autres du conſentement du Prince d'Orange & du Penſionnaire Fagel, qu'ils auroient eu peine à obtenir ſans cela; & il m'a proteſté, que c'étoit plutôt un éclairciſſement que Meſſieurs d'Amſterdam avoient eu avec le Prince d'Orange qu'un accommodement. Qu'il ne me demandoit que juſqu'à la prochaine Aſſemblée de Hollande, pour juger de la fermeté de Meſſieurs d'Amſterdam, & pour les voir agir dans cette Aſſemblée d'une maniere qui feroit bien connoître qu'ils ne ſongent pas à ménager le Prince d'Orange, & qu'ils n'avoient d'autre but que de maintenir la liberté de la République; qu'il me prioit de croire que Meſſieurs d'Amſterdam avoient les mêmes ſentimens qu'ils avoient toujours eus de s'unir avec le Roi. Je lui témoignai, que j'en étois perſuadé; mais, qu'ils s'ôtoient eux-mêmes les moyens de les exécuter. Il me répliqua, qu'il m'aſſuroit du contraire, & qu'il vouloit bien me dire en grande confidence qu'ils travailloient, ſur les inſinuations que je leur avois faites des bonnes diſpoſitions où étoit Sa Majeſté pour favoriſer leur Commerce, à dreſſer un Mémoire qu'ils donneroient aux Etats-Généraux, & que je verrois dans quel tems ils feroient des Propoſitions là-deſſus.

Ce que je puis dire de tout ceci eſt qu'il me paroît

que Mrs. d'Amsterdam ont la meilleure intention du monde ; mais que, comme ils ne sont pas bien unis entr'eux, Van Buning s'étant toujours opposé à tout ce qu'ils ont voulu faire depuis la conclusion de la Trêve, ils ont abandonné le dessein de pousser à cette heure le Pensionnaire Fagel, & croyent que sans se porter à ces extrémites ils pourront venir à bout de tous leurs desseins. Pour moi, je ne le crois point, & je n'y vois pas d'apparence, d'autant plus qu'ils ne se disposent pas à rétablir le Gouvernement de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overissel ; Van Buning ayant empêché formellement, que la Province de Frise n'en fît la proposition dans les Etats Généraux, qui etoit le point fondamental de toutes choses. Je crois même, qu'ils ne rechercheront pas le Prince d'Orange sur les Contributions du pays de Liége. Le Conseil de M. l'Electeur de Cologne est cause que ce coup a manqué, n'ayant pas voulu que son Résident donnât communication du Mémoire de ces Contributions dans le tems que Messieurs d'Amsterdam le demandoient avec empressement.

Je sai très-positivement, que Van-Buning écrit souvent à des Ministres du Roi l'Angleterre ; & l'on m'a assuré aussi, que l'on a écrit par ordre du Roi d'Angleterre à Van-Buning, pour ne pas pousser le Prince d'Orange à l'extrémité, & pour avoir plus de soin de ce Prince qu'il n'en avoit lui-même, & aussi pour maintenir les Etats dans la situation, où ils sont, sans permettre qu'ils s'unissent plus etroitement aux intérêts de Votre Majesté.

Pour ce qui est des marchandises qui ont été confisquées & vendues à Dunkerque, autant que j'en ai pû être informé, elles peuvent être reputees de bonne prise, à prendre les choses à la rigueur, puisqu'elles ont été dans un bâtiment de la Domination du Roi d'Espagne : mais, il est constant que les Marchands ont été dans la bonne foi, & que ce Vaisseau-là a passé depuis quatre ans pour François ; que les Officiers de Votre Majesté l'ont re-

connu tel; & que ces gens-ci l'ayant trouvé à Nantes y ont embarqué leurs marchandises comme sur un Vaisseau François.

5 Octobre 1684. J'AI appris, que Van-Buning, & les autres Bourguemestres-Régens d'Amsterdam, ont donné part au Conseil de la Ville d'Amsterdam, de ce qui s'est passé entr'eux & le Prince d'Orange; que leur conduite n'a pas été approuvée, & que la plus grande partie de ce Conseil a jugé qu'on n'avoit pas dû entrer dans ces éclaircissemens, bien que Van-Buning ait voulu les faire passer pour très-innocens.

EN effet, Sire, je ne vois pas que Messieurs d'Amsterdam se soient encore engagés fort avant: je sai même, de très-bonne part, qu'ils ont résolu unanimement de ne pas souffrir dorénavant que le Prince d'Orange fasse la moindre chose contre les Loix du Gouvernement; mais, ils en ont fait assez pour rassurer le Pensionnaire Fagel de la peur qu'il a eue d'être démis, & pour donner lieu aux créatures du Prince d'Orange de faire accroire qu'ils se sont raccommodés avec lui. Je pense qu'on ne peut faire de jugement solide, sur ce qu'on doit attendre de ce Gouvernement, que dans le tems de l'Assemblée du mois de Novembre. On verra alors, par les démarches de Messieurs d'Amsterdam, ce qu'on peut espérer d'eux à l'avenir. Je fais agir quelques personnes de mes amis sous main, sans paroître moi même y prendre aucune part, pour porter Messieurs d'Amsterdam à demander dans l'Assemblée du mois de Novembre une nouvelle réforme des Troupes.

CEPENDANT, il semble que les Etats-Généraux ne songent point à prendre aucun engagement. Ils ont rappellé M. de Haren, Ambassadeur en Suede, & M. Damerongue, aussi-bien que le Sieur Moering, leurs Envoyés en Brandebourg & en Danemarck, & ont résolu de faire revenir au printems le Sieur Hemskerke, Ambassadeur à Madrid.

ILS n'ont pas répondu non plus trop favorable-

ment à la propoſition, que M. d'Oxenſtiern a faite à M. de Haren, de renouveller l'Alliance qui a été faite entre la Suede & cet Etat en 1645, & qui doit expirer en 1685. Je ſai de bonne part, que cette affaire ayant été miſe en délibération dans la Province de Hollande, on a réſolu de répondre à M. d'Oxenſtiern, qu'ils ne voyoient pas à quoi pourroit ſervir ce renouvellement d'Alliance, puiſqu'on n'y peut ſtipuler que deux choſes; l'une la défenſe mutuelle en conſéquence des Traités de Weſtphalie; l'autre le reglement de Commerce & de Marine entre la Suede & cet Etat. Que pour la défenſe mutuelle, ils ont fait un Traité d'Aſſociation; & à l'égard du commerce ils ont fait un Traité incontinent après la Paix de Nimegue. Que cependant, ſi M. d'Oxenſtiern vouloit donner un projet, il pourroit en charger l'Ambaſſadeur des Etats avant ſon départ.

UN Colonel des Etats-Généraux, affectionné à l'Eſpagne, alla en poſte à Vienne, pour offrir au Marquis Borgomaniero les dix mille hommes que les Etats-Generaux avoient licentiés. On ne douta point que ce ne fût du conſentement du Prince d'Orange. Cet Officier fit ſon Traité; mais, il ne put être exécuté, parce que l'Empereur avoit ſtipule que les Etats-Généraux entretiendroient ces dix mille hommes juſqu'au mois de Janvier: & quelques efforts que fiſſent les Envoyés de l'Empereur & d'Eſpagne, aſſiſtés du Prince d'Orange, on ne le put obtenir des Etats-Généraux. Ainſi, il fallut faire la caſſation comme elle avoit été réglée, & licentier les Soldats. 12 Octobre 1684.

QUOIQUE Meſſieurs d'Amſterdam ne paroiſſent pas vouloir à préſent exécuter les projets qu'ils ont faits contre le Penſionnaire Fagel, j'ai été encore informé depuis peu, qu'ils ont de très bonnes intentions, & que bien loin de vouloir s'allier avec l'Angleterre, il n'y en a pas un, excepté Van-Buning, qui ne ſouhaite paſſionnément que les E-

tats s'allient avec Votre Majesté: mais ils ne cr
yent pas être en état d'exécuter ce dessein, ta
que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel
seront si opposés, & que Van Buning le traverse
dans leur Ville. Je sai aussi, que la raison secrete
qui les a empêchés de pousser le Pensionnaire F
gel, a été qu'ils n'ont pas vû qu'ils puissent êtı
les Maîtres d'en mettre un autre à sa place, t
qu'ils le souhaiteroient; & ils ont crû qu'il valc
encore mieux laisser le Pensionnaire Fagel, qui e
chargé de la haine publique, qui ne manquero
pas d'augmenter encore s'il arrivoit quelque noı
veau sujet de plainte, que s'ils en choisissoient u
autre, qui ne seroit pas tel qu'il le faut, & qı
pourroit leur faire du mal, sans qu'ils eussent sı
lui la même prise qu'ils ont sur le Pensionnaire F
gel. Quoiqu'il y ait bien des choses à répondre
ces raisons-là, cependant elles sont assez plausible
pour avoir persuadé Messieurs d'Amsterdam. J'e
ai été informé depuis peu par une voie sure &
très-secrete: quelques-uns d'eux ayant été trouve
un très-honnête homme de cet Etat, lui ont rap
porté tout ce que j'ai l'honneur de mander à Vo
tre Majesté, & lui ont dit que Messieurs d'Amster
dam seroient bien fâchés qu'il pût croire qu'ils s
relâchassent en rien; mais qu'ils étoient persuadé
qu'ils viendroient plus aisement à bout de leurs
desseins par cette conduite. Je crois cela d'autant
plus sincere, que l'homme dont je parle à Votre
Majesté est si fort estimé dans ce pays, qu'on croit
que Messieurs d'Amsterdam ont dessein de le met-
tre s'ils peuvent à la place du Pensionnaire Fagel.

Je ne vois pas Messieurs d'Amsterdam fort éloi-
gnés de demander dans la prochaine Assemblée de
Hollande la cassation de douze mille hommes; &
si les gens à qui j'en ai parlé peuvent surmonter
quelquels difficultés qui restent, la proposition s'en
fera bientôt dans le Conseil de Ville d'Amster-
dam

LE Comte de Waldeck vient ici en toute diligence, pour empécher qu'on ne lui ôte ses Charges: mais, à moins qu'il n'arrive quelque changement, il aura peine à y réussir; car je sai que la resolution en est prise dans la Ville d'Amsterdam.

VAN-BUNING fait toûjours tous ses efforts pour se raccommoder avec le Prince d'Orange, & pour raccommoder en même tems la Ville d'Amsterdam. J'ai découvert encore, que la Négociation étoit dans sa plus grande force lorsque j'étois à Amsterdam, & que c'est par cette raison que quelques-uns des bien-intentionnés me firent avertir de parler froidement & sechement à Van-Buning: mais le Conseil de cette Ville n'ayant pas approuvé le procédé de ce Bourguemestre, l'accommodement est plus éloigné que jamais; & le Prince d'Orange vient tout présentement de leur donner une marque bien publique de son ressentiment, en partant d'ici samedi dernier: il est allé à une maison de campagne qu'il à proche de Harlem, d'où, à moins que d'alonger son chemin de trois ou quatre lieues, il falloit qu'il passât par Amsterdam pour aller à Soestdyckt, qui est une maison qu'il a proche d'Utrecht, où il va demeurer pendant six semaines. Le neveu de Van-Buning, qui etoit avec le Prince d'Orange, manda à son oncle que le Prince alloit passer à Amsterdam: celui-ci en donna part aux autres Bourguemestres, & ils resolurent de tenir le dîner prêt pour le passage du Prince d'Orange: mais le neveu de Van-Buning lui ayant mandé que le Prince ne passeroit que sur les quatre heures, le dîner fut changé en une collation. Cependant Van-Buning ayant fait entendre au Conseil de Ville d'Amsterdam, que le Prince d'Orange y alloit pour prendre des mesures avec eux, afin de remettre l'union dans la Republique tout les Conseillers de Ville se tinrent prets dans l'Hôtel de Ville. Le Prince d'Orange arriva au grand trot sur la place de l'Hôtel de Ville, rasant la maison du Poids, qui est vis

à-vis, comme pour s'éloigner davantage des Bourguemestres, lesquels, voyant que le Prince passoit outre, accoururent de l'Hôtel de Ville, & passerent la grande place à pié, jusqu'au carrosse, qui eut peine à arrêter.

Le Bourguemestre Guelvink, comme Président, portoit la parole, accompagné des Bourguemestres Van-Buning & Marseveen, le Sieur Hude ne s'y étant pas trouvé. Ils prierent le Prince d'Orange de vouloir en passant leur faire l'honneur de prendre quelque rafraîchissement: mais, le Prince d'Orange, avançant seulement la tête à la portiere, les en remercia fierement, sans aucune démonstration de civilité; & fit avancer son carrosse, qui alla à toutes jambes jusques hors la Ville. J'ai sû que les Bourguemestres ont été scandalisés de ce procédé, & qu'ils s'en font une leçon pour l'avenir; ce qui vient d'arriver à Messieurs de Dort leur faisant voir ce qu'ils ont à craindre s'ils manquent de vigueur.

Le Conseil de la Ville de Dort ayant envoyé à Diren un de leurs Sécretaires, membre de leur Corps, avec la nomination de leurs nouveaux Magistrats, le Prince d'Orange l'a tenu-là sept ou huit jours, lui faisant donner à manger dans l'Office, & ne lui a donné audience qu'en passant pour aller à la chasse, lui répondant qu'il feroit l'élection lorsqu'il le jugeroit à propos. Tous les honnêtes-gens sont indignés d'un pareil traitement; & j'en ai vû qui en font un sujet de plainte contre Messieurs d'Amsterdam, voulant dire que la foiblesse qu'ils témoignent attire ce traitement, & en attirera de semblables, & de pires, à ceux qui sont entrez dans leurs sentimens, s'ils ne tiennent une autre conduite.

19 Octobre 1684. Il fit en même tems une chose dans la Ville d'Utrecht, qui dut bien faire voir à Messieurs d'Amsterdam, qu'il étoit fort éloigné de vouloir rétablir le Gouvernement de cette Ville sur le pié où il devoit être; car, il ne se contenta pas de

nommer à ſon ordinaire ceux qui doivent être Bourguemeſtres l'année ſuivante, ou qui doivent remplir quelques places vacantes; mais il a chaſſé du Conſeil de la Ville tous ceux qui ſe ſont oppoſés dans ces derniers tems à ſes deſſeins, quoiqu'il y en ait parmi eux qui euſſent été depuis 25 ans dans le Conſeil : c'eſt une choſe inoüie, & qui n'a jamais été pratiquée depuis l'établiſſement de la Republique. Cet attentat fait faire bien des réflexions ici, & donne aſſez à connoître aux honnêtes gens que le Prince d'Orange opprimera inſenſiblement leur liberté, s'ils n'y mettent ordre.

LE Roi d'Angleterre marqua beaucoup de mécontentement du Prince d'Orange, qui faiſoit tous les jours de nouvelles choſes contre le reſpect qu'il lui devoit, & qui ne rempliſſoit les Troupes Angloiſes qui étoient en Hollande, que d'Officiers dépendans du Duc de Montmouth ; enſorte qu'en peu de tems ces Troupes ne ſeroient plus en la diſpoſition du Roi d'Angleterre.

M. de Montmouth eſt de retour de Soeſtdyckt, maiſon du Prince d'Orange; on dit qu'il paſſera l'hyver à la Haye. La Princeſſe d'Orange a fait des honneurs extraordinaires à une fille de qualité d'Angleterre, qui paſſe publiquement pour être la maîtreſſe de M. de Montmouth. 19 Octobre 1684.

M. de Louvois me demanda ſi la grande réforme que le Roi faiſoit n'aideroit pas les bien intentionnés de Hollande à faire réſoudre un grand licentiement dans les Troupes des Etats. Je lui repondis ; que quelque reforme que S. M. pût faire, ce ne ſeroit pas cela qui ſeroit prendre en Hollande la reſolution d'en faire une plus conſidérable ; que tout dépendoit de l'union & de la fermeté de Meſſieurs d'Amſterdam pour l'éxécution de ce deſſein ; que comme ils avoient plus en vûe l'abbaiſſement du Prince d'Orange, que la grande puiſſance de S. M., s'ils ſe trouvoient bien unis dans ce deſſein, & que Van-Buning, avec ſa cabale, ne pût s'y oppoſer, quand S. M. ne feroit aucune réforme

Lettre de M. de Louvois, du 5 Octobre 1684.

19 Octobre 1684.

dans ſes Troupes, ces Meſſieurs viendroient à bo d'en faire faire dans celles des Etats; & auſſi qu quand il plairoit à Sa Majeſté de caſſer cinquant mille hommes, ſi Van Buning venoit à bout de s'op poſer au deſſein que Meſſieurs d'Amſterdam avoie de faire une nouvelle réforme, il n'y avoit rie qui pût la faire réſoudre dans l'Aſſemblée de Ho lande; que c'étoit-là ce que je croyois pouvoi avancer avec fondement.

26 Octobre 1684. J'AI appris de bonne part, que l'affront que l Prince d'Orange a fait à Meſſieurs d'Amſterdam fait grand tort à Van-Buning, & le décredite beau coup, parce qu'il avoit aſſûré les Bourguemeſtre d'Amſterdam, que le Prince paſſoit par leur Vill pour leur parler d'affaires, & pour chercher de moyens de vivre dorénavant dans une bonne cor reſpondance.

JE ſai par le même endroit, que Meſſieurs d'Am ſterdam ſont dans de bons ſentimens, & que tou ſe diſpoſe dans le Conſeil de cette Ville là à ré ſoudre une nouvelle caſſation de douze mille hom mes, & que ceux de Dort n'agiront pas avec moins de vigueur pour cet effet que Mrs. d'Am ſterdam. C'eſt un concert pris entre quelques-un des bien intentionnés: mais, je ne dois donner au cune aſſurance poſitive là-deſſus à Votre Majeſté, que quand la Réſolution en aura été effectivement priſe dans le Conſeil de ces deux Villes.

LE Prince de Naſſau étoit à Amſterdam, où il étoit régalé & traité avec des honneurs extraordinaires. Sevenar & quelques autres travailloient fortement pour faire prendre d'étroites liaiſons entre ce Prince, les Provinces de Friſe, & de Groningue, & la Ville d'Amſterdam.

2 Novembre 1684. JE ne manque pas de me ſervir de tous les moyens qui me ſont poſſibles, pour faire enſorte qu'on prenne à cette heure, dans le Conſeil des Villes de Hollande, de bonnes Réſolutions pour diminuer la trop grande autorité du Prince d'Orange. Je me ſuis ſervi aſſez utilement des mêmes perſon-

nes qui ont ci-devant lié la correſpondance entre Meſſieurs d'Amſterdam & moi. Ils ſont donc allés à Amſterdam, & y ont repréſenté vivement le mauvais traitement que le Prince d'Orange a fait à ceux de Dort & d'Amſterdam, & ſon entrepriſe contre les Lois de la Province d'Utrecht. Ils m'ont fait ſavoir, qu'on avoit fait de grandes réflexions là-deſſus, & que cela pourroit bien porter Mrs. d'Amſterdam à prendre des Réſolutions plus vigoureuſes que celles qu'ils ont priſes juſqu'à cette heure, & que le crédit de Van-Buning eſt fort diminué. Je ſai d'ailleurs, que la Ville de Dort ne parlera pas avec moins de vigueur dans la prochaine Aſſemblée de Hollande, que ſera celle d'Amſterdam.

COMME on n'a encore pris aucune Réſolution dans le Conſeil des Villes, je ne puis encore avoir l'honneur de mander rien poſitif à Votre Majeſté: les intrigues du Penſionnaire Fagel, la timidité des Magiſtrats, ou quelques autres égards particuliers, peuvent encore détourner cet orage. Je ſai ſeulement que dans des Conferences que des perſonnes de la Régence d'Amſterdam ont tenues dans des maiſons particulieres, ils ont agité entr'eux de caſſer douze mille hommes: & ce qui eſt infiniment de plus de conſequence contre l'autorité du Prince d'Orange, ils ont projetté de lui donner l'état de ceux qui doivent être caſſés; & dans cet état, Benting & d'autres ſont nommés. Si cela s'exécutoit, le Prince d'Orange perdroit une partie du pouvoir qu'il a ſur les Troupes, puiſqu'il perdroit le droit qu'il a uſurpé de caſſer & de créer les Officiers. On a parlé dans ces mêmes Conférences de ſonger tout de bon à rétablir le Gouvernement d'Utrecht, de Gueldres, & d'Overiſſel. Ceux de Friſe offrent de le propoſer dans les Etats-Généraux; ceux d'Amſterdam le ſouhaitent aſſez: mais Van-Buning s'y étant oppoſé juſqu'à cette heure, il a empêché, comme il eſt premier Bourguemeſtre, qu'on n'en ait déliberé dans le Conſeil de Ville d'Amſterdam.

COMME il arrive ſouvent qu'après avoir bien diſcute ces ſortes de choſes dans le particulier, on ne réſout rien dans le Conſeil des Villes, & que d'ailleurs ces Propoſitions ſont d'une telle conſéquence, qu'il ſera très-difficile d'avoir là-deſſus le conſentement de toute une Ville; j'attendrai à en mander des nouvelles certaines à Votre Majeſté lorſque j'aurai appris ce qui aura été arrêté dans le Conſeil d'Amſterdam, ce qui ne ſe fera que la veille du jour que les Etats de Hollande s'aſſembleront; cela ſe pratiquant toujours de la ſorte dans toutes les Villes, pour ôter autant qu'elles peuvent la connoiſſance de ce qu'elles doivent propoſer dans l'Aſſemblée de la Province de Hollande.

LE Prince d'Orange ayant vû que le Sieur Muys, premier Bourguemeſtre & Penſionnaire de la Ville de Dort, qui avoit eu ci-devant beaucoup de déférence pour lui, s'étoit ſignalé dans ces derniers tems pour les intérêts de la République, lui a ſuſcité une cabale dans la Ville de Dort, & ſur la plainte de ceux de cette cabale, a renvoyé l'affaire à la Cour de Juſtice; & comme il en eſt en quelque façon maître, il a fait nommer des Commiſſaires, dont il y en a qui ſont ennemis du Sieur Muys. On ne ſait encore quelle ſuite aura cette affaire, & ſi les Villes de Hollande approuveront que les Conſeillers de la Cour de Juſtice viennent ſe mêler de leur Gouvernement, elles qui ont conſervé juſqu'à cette heure une abſolue Souveraineté.

7 Novembre 1684. CE que j'eus l'honneur de mander à Votre Majeſté par ma Lettre du 26 d'Octobre, du concert que Meſſieurs de Dort, & quelques-uns des bien-intentionnés, avoient pris enſemble d'agir vigoureuſement pour les intérêts de la République, a déja commencé à s'exécuter par la demande que ceux de Dort ont faite, au ſujet des Commiſſaires de la Cour de Juſtice qui ont été chez eux. Le parti de Muys, premier Bourguemeſtre, a prévalu dans cette Ville, & ceux que le Prince d'O-

range avoit suscités contre lui, bien loin de soutenir leur entreprise, sont à cette heure attaqués fortement par les autres. Le Conseil de la Ville de Dort s'est donc assemblé, & la premiere Résolution qui y a été de ne point recevoir ces Commissaires, qui n'ont nul droit de se mêler des affaires de leur Gouvernement. Ensuite, ils ont défendu à tous les Sergens, & autres Officiers de la Ville, de reconnoître en quelque façon ces Commissaires, ni d'avoir aucun commerce avec eux. Enfin, ils ont demandé que l'Assemblée de Hollande, qui ne devoit commencer que le 15 de ce Mois, eût à se tenir dès demain huitieme, & ont écrit pour cela aux *Gecommitters de Rades*, & leur ont expliqué que le sujet qu'ils avoient de presser cette Assemblée, étoit pour demander par quel ordre, & de quelle autorité, trois Conseillers du Conseil de Justice étoient venus dans leur Ville pour s'informer de leur Gouvernement. Les *Gecommitters de Rades*, qui représentent toute l'année la Province de Hollande, & à qui l'on s'adresse lorsqu'on veut faire assembler extraordinairement cette Province, n'ont pû refuser à la Ville de Dort de faire assembler dès demain la Province de Hollande, & ont marqué pour le point de la convocation les plaintes que Messieurs de Dort ont faites de la procédure de ces trois Conseillers. Comme tout ce trouble a été suscité par le Prince d'Orange, & que c'est lui qui a donné lieu à l'envoi de ces trois hommes, cette premiere plainte de Messieurs de Dort donne beaucoup d'atteinte à son autorité & à son crédit. Il est même si alarmé, que lui, qui ne devoit arriver que le 21 de ce mois-ci, c'est-à dire que huit jours après l'ouverture qui se devoit faire des Etats de Hollande, sera ici ce soir ou demain matin.

J'AURAI, l'honneur d'informer Votre Majesté des suites qu'aura cette affaire; je puis cependant l'assures très-positivement, que Messieurs de Dort ne

l'ont pas entreprise sans avoir consulté auparavant ceux de Leyde, & de quelques autres Villes, & sur-tout ceux d'Amsterdam, à qui ils ont dépêché secretement pour ce sujet.

9 Novembre 1684. LA Province de Hollande s'assembla hier, & Messieurs de Dort y firent leurs plaintes avec toute la vigueur & tout le ressentiment qu'on doit attendre de la premiere Ville de Hollande, à qui on a voulu ôter un des plus beaux attributs de sa Souveraineté. Les principales Villes, comme celles d'Amsterdam, de Leyde, de Délft, & autres, sont entrées dans les sentimens de celle de Dort, comme ayant le même intérêt. Harlem, Rotterdam, & Tergou, ont défendu les intérêts du Prince d'Orange : cependant, on ne croit pas ce parti assez fort pour se soutenir sans la présence de ce Prince, à qui Benting dépêcha hier deux Couriers, & lui envoya en même tems des relais, afin de hâter son retour.

LE Duc d'Hanovér n'est pas trop content des Etats, de ce qu'il n'a pû obtenir des subsides, & que le Sieur Wistendorf en s'en allant d'ici ne put rien obtenir des arrérages de la derniere guerre, qui sont dûs au Duc de Zell, & qu'il a transportés au Duc d'Hanover. Le Prince d'Orange de son côté n'est pas fort satisfait que le Duc d'Hanover ait toujours refusé d'entrer dans le Traité d'Association, à moins qu'on ne lui donnât les subsides : & il semble que les liaisons, que beaucoup de Princes ont pris avec les Etats, depuis peu, n'ont servi qu'à faire voir aux Etats, qu'ils ne devoient compter sur les forces d'aucun de ces Princes, s'ils ne les achetoient bien cher ; & à ces Princes, que les Etats-Généraux ne sont gueres en pouvoir, & point du tout en volonté, de leur donner aucuns subsides.

LE Prince de Nassau étant à Amsterdam, les amis communs se sont entremis pour faire entrer le Prince d'Orange avec le Prince de Nassau & la Princesse

Princesse d'Anhalt en quelque pour-parler. Le rendez-vous s'est donné à Narden, ainsi que j'ai déja eu l'honneur de le mander à Votre Majesté; & par tout ce que j'en apprends, je trouve que c'est Van-Buning, qui en a fait les premieres démarches. Le Prince d'Orange se rendit donc à Narden, avec la Princesse d'Orange, M. de Montmouth, Montoüillan, & Benting. La Princesse d'Anhalt s'y rendit de son côté, avec l'Abbesse d'Erfort, & la Princesse de Nassau sa fille Le Prince de Nassau ne s'y voulut pas trouver, dont le Prince d'Orange témoigna du chagrin: mais, après quelques discours généraux, la Princesse d'Anhalt pria le Prince d'Orange de passer dans une autre chambre, lui dit qu'ayant l'honneur d'être sa Tante, & l'étant du Prince de Nassau, & de plus sa belle-mere, elle ne pouvoit voir qu'avec déplaisir, qu'il y eût de la division entr'eux; & qu'elle croyoit, que pour leur intérêt commun, & pour celui de la République, il falloit songer à remettre toutes choses dans une bonne & parfaite union. Qu'elle ne disoit pas cela de son chef; qu'elle étoit priée par Mrs. d'Amsterdam de le lui témoigner, & de l'assurer qu'ils seroient très-aises de vivre avec lui dans une bonne intelligence. Le Prince d'Orange répondit à la Princesse d'Anhalt, qu'il étoit disposé à bien vivre avec son cousin; qu'il ne prétendoit aucune chose sur lui, & qu'il vouloit seulement conserver les mêmes privileges & les mêmes prérogatives à l'égard du Prince de Nassau, que ses ancêtres avoient eus à l'egard de ceux de ce Prince; mais qu'il avoit sujet de se plaindre du Prince de Nassau, qui lui avoit manqué de parole, après lui avoir promis formellement, que les Provinces de Frise & de Groningue conclurroient à la levée de seize mille hommes; mais, qu'on ne devoit jamais attendre autre chose de lui, tant qu'il suivroit les conseils de Senar & du Ministre Vandervaye, dont le premier conservoit une étroite correspondance avec les ennemis, & l'autre vouloit se venger de l'affront qu'il

avoit reçû d'avoir été chassé de Zélande. La Prin
cesse d'Anhalt repliqua, qu'elle ne savoit pas qu
son gendre eût donné aucune parole au Prin
d'Orange, & qu'il ne pouvoit même en donner
positive, puisqu'il n'étoit pas autant maître des Pr
vinces de Frise & de Groningue que lui Prin
d'Orange l'étoit des autres Provinces. Qu'elle
connoissoit point non plus aucun ennemi de l'Et
& qu'ainsi Sevenar ne pouvoit être accusé d'av
correspondance avec eux. Elle parla ensuite de s
gendre; mais, le Prince d'Orange l'interrompit,
lui dit: Madame, je sai ce que peut mon Cousi
je sai ce qu'il veut, & j'ai vû ce qu'il a fait; & po
ce qui est de Mrs. d'Amsterdam, ils m'ont prostit
aux yeux de toute l'Europe, & m'ont sacrifié à
France: ils sont venus à bout de leurs dessein
mais ils verront comme ils s'en trouveront. Po
moi, je sai ce que j'ai à faire: s'ils ont quelque-ch
se à me dire, ils pourront me parler dans l'Asse
blée de Hollande. Cette réponse a achevé de d
sespérer Mrs. d'Amsterdam, & de les convain
de l'obstination insurmontable avec laquelle
Prince d'Orange persiste dans ses desseins.

Van-Buning, qui est cause de toutes de ces
marches, se trouve de plus en plus embarra
Comme son but est de tenir cet Etat étroitem
uni à l'Angleterre, il n'a d'autre vûe à cette he
re, que de se racommoder avec le Prince d'Oran
mais, comme les premieres tentatives qu'il a fai
pour cela n'ont pas réussi, parce que le Prince d'
range voulant reprendre l'autorité qu'il a ci-dev
usurpée, & que Mrs. d'Amsterdam souhaitant
toutes choses se reglent selon les Loix de la Ré
blique, il n'y a pas d'apparence qu'ils puissent
tôt se réünir, parce que les démélez, qui vont
tre dans cette Assemblée de Hollande, leur d
neront de nouveaux sujets d'éloignement.

Je découvris que M. Fucks, Ministre de Br
debourg, travailloit sous main pour faire ens
que les Etats-Généraux laissassent encore quel

tems M. Damerongue auprès de M. l'Electeur de Brandebourg.

L'AMBASSADEUR des Etats-Géneraux en Angleterre vint à la Haye. Je decouvris, que c'etoit pour raccommoder le Prince d'Orange avec le Roi d'Angleterre. Il témoigna à quelques personnes de ses amis qu'il y avoit beaucoup de disposition dans l'esprit du Roi de la G. B. à se raccommoder avec le Pr. d'Orange, pourvu que le Pr. d'Orange voulût faire ce qu'il devoit à l'égard du Roi d'Angleterre : & je fus informé, que ces Remontrances seroient cause, que M. de Montmouth ne passeroit pas l'hyver à la Haye. Je crus que Mylord Halifax avoit quelque part à cette affaire, puisqu'il s'etoit expliqué au Sieur Chudley, que si le Prince d'Orange l'en vouloit croire, il se soumettroit au Roi d'Angleterre, & que cela étant il se raccommoderoit aisement avec lui. Van-Beuning entra vivement dans cette affaire, & comme il etoit fort bien auprès du Roi d'Angleterre, il comprit que ce lui seroit un moyen pour se remettre bien auprès du Prince d'Orange de le raccommoder avec le Roi d'Angleterre, & qu'il se rendroit recommandable à l'un & à l'autre en travaillant à une plus etroite union entre le Royaume d'Angleterre & la République de Hollande. Pour ce qui est du Duc d'Yorck, il donnoit tête baissée dans toutes ces choses-la, & sans considérer que le Prince d'Orange s'étoit déclaré publiquement qu'il falloit l'exclurre de la Couronne d'Angleterre, & qu'il conservoit toujours le même dessein ; il sembloit qu'il n'y eût de salut pour lui que de remettre bien le Prince d'Orange avec le Roi son frere, & de le rendre plus puissant & plus considerable qu'il n'etoit encore.

LES Deputés de la Province de Hollande, étant revenus, ont mis en déliberation les affaires de Port, sur lesquelles ils étoient allés consulter leurs Superieurs. Les Contestations furent vives & animées sur ce sujet dans les Etats de Hollande. Mrs. 13 Novembre 1684.

d'Amsterdam prirent l'affirmative pour ceux de Dort avec une extrême vigueur ; ceux de Leyde & de Delft s'y joignirent ; mais, les Villes de Harlem, de Rotterdam, de Schoonhoven, & de Hoorn, se déclarerent hautement contre la Ville de Dort : ainsi, les Etats se séparerent sans rien faire.

CEPENDANT, l'affaire de Dort étoit de plus de conséquence qu'aucune qui se fût traitée dans les Etats de Hollande depuis plusieurs années ; car, les Conseillers de la Cour de Justice avoient déclaré qu'ils n'avoient pas été à Dort en qualité de Commissaires de la Cour, mais comme Députés du Gouverneur. Si donc on le maintenoit, par un Consentement de la Province de Hollande, dans ce prétendu Droit de pouvoir envoyer dans les Villes des Commissaires pour s'informer des brigues qui s'y font dans l'élection des Magistrats, & pour y remédier en qualité de Stathouder ; il est certain, que comme il n'y a point de Ville dans laquelle il n'y ait deux Partis, dès que celui qui est opposé au Prince d'Orange ne voudroit pas entrer dans ses desseins, il envoyéroit aussi-tôt des Commissaires, sous prétexte qu'il y auroit eu de la cabale, & changeroit ainsi les Magistrats à sa fantaisie. C'est ce que Messieurs d'Amsterdam prévoyent bien ; mais, il paroît jusqu'à cette heure, que le Prince d'Orange a la pluralité des Villes.

UNE seule chose pouvoit favoriser le parti des grandes Villes en cette occasion, c'est que le Pensionnaire Fagel est dans son cœur absolument contre cette entreprise, parce qu'elle a été inspirée au Prince d'Orange, & exécutée par le Sieur Allewyn, qui a toujours été ennemi secret du Pensionnaire Fagel, mais qui depuis trois ou quatre mois a levé le masque contre lui, tâchant par toute sorte de moyens de s'accréditer auprès du Prince d'Orange, & de profiter des mauvaises démarches que le Pensionnaire Fagel lui a fait faire en ces der

niers temps, afin de pouvoir être Pensionnaire en sa place.

Pour ce qui est des autres affaires, je ne puis encore avoir l'honneur d'en rien dire de bien précis à Votre Majesté. Messieurs d'Amsterdam ont toujours de bons sentimens, jusques-là que le Conseil de Ville a fait des reproches & des réprimandes à Van-Buning des avances qu'il avoit fait faire au Prince d'Orange, & de ce qu'il l'avoit fait en leur nom : mais, d'un autre côté, l'Opposition, que Van-Buning forme à toutes leurs Propositions, les a empêchés jusqu'à cette heure de rien conclurre. Il les étourdit par ses Raisonnemens; & quoiqu'il ne les puisse porter à prendre aucun engagement avec le Prince d'Orange, qui soit au préjudice de la République, c'est assez qu'il les empêche de profiter de l'occasion qui se présente d'abbaisser l'autorité de ce Prince, & de se remettre dans leur ancienne liberté.

Van-Buning, qui fait le Philosophe, & qui affecte toujours une espece d'indifférence pour demeurer dans le Gouvernement, est néantmoins possedé d'une Ambition démesurée, & envisage comme le pire de tous les états celui d'homme privé, où il va se trouver au mois de Février: il sera confiné dans Amsterdam en sortant de la Charge de Bourguemestre, s'il ne fait ensorte par ses menées de se raccommoder avec le Prince d'Orange, de maniere qu'il puisse venir en liberté à la Haye Député aux Etats-Généraux; & continuer ses intrigues. Il est à souhaitter, qu'il ne réüssisse pas dans ce dessein, ou qu'il se trouve trompé en se persuadant que le Prince d'Orange puisse en effet oublier de bonne-foi le passé.

Le voyage, que le Sieur Citters est venu faire en ce pays-ci, a beaucoup servi à Van-Buning; & j'apprehende, qu'il ne lui serve encore davantage dans la suite; cet Ambassadeur assurant les principaux de l'Etat, que le Roi d'Angleterre est fort disposé à reprendre le Prince d'Orange dans ses bonnes gra-

ces, lorsqu'il voudra se comporter autrement qu'i n'a fait par le passé : & comme il a deja obtenu que le Prince d'Orange n'ait pas gardé cet hyve M. de Montmouth à la Haye, il entretient par là Van-Buning dans ses visions, & dans l'esperance de voir le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange dans une bonne union. Cela fortifiera les raisons de Van Buning auprès de ses collegues, pour garder un peu de modération à l'egard du Prince d'Orange.

16 Novembre 1684. MESSIEURS d'Amsterdam demeuroient toujours dans la résolution qu'ils avoient prise de faire casser douze mille hommes, & de donner au Prince d'Orange un état de ceux qui devoient être cassés; mais, ils n'étoient pas encore convenus avec quelques autres Villes qui seroit celle qui feroit cette Proposition ; & je mandai que j'apprehendois extrêmement que Van-Buning n'empêchât Messieurs d'Amsterdam de mettre à exécution la plûpart des choses qu'ils avoient projettées. Il se flatoit toujours de pouvoir rentrer dans les bonnes graces du Prince d'Orange, & dans cette vue il travailloit fortement à raccommoder le Prince d'Orange avec le Roi d'Angleterre: d'ailleurs, les menées des Sieurs Citters & Van-Buning ne donnoient pas peu d'inquiétude à Messieurs d'Amsterdam. Citters les assuroit, que le Prince d'Orange & le Duc de Montmouth étoient sur le point de se bien remettre avec le Roi d'Angleterre; que Sa Majesté Britannique y étoit fort disposée, pourvu que le Prince d'Orange acquiesçât à ses sentimens; qu'il avoit commencé à s'y conformer, en ne gardant plus M de Montmouth auprès de lui, & qu'il ne l'y avoit retenu que pour le remettre dans son devoir.

JE ne me contentai pas de faire savoir au Roi & à M. de Barillon l'avantage que le Prince d'Orange tiroit des discours des Sieurs Citters & Van-Buning: je fis enforte que l'Envoyé d'Angleterre, homme dévoüé au Duc d'Yorck, le lui écrivît. Il lui manda, que nous avions découvert,

par des personnes affidées à M. de Montmouth, que cette Intrigue étoit conduite par Mylord Halifax, qui vouloit remettre le Prince d'Orange & le Duc de Montmouth dans les bonnes graces du Roi d'Angleterre, & qu'il avoit fait insinuer à l'un & à l'autre de quelle maniere ils devoient se conduire. Que le but de Mylord Halifax étoit d'éloigner M. le Duc d'Yorck des affaires; d'en faire chasser Mylord Rochester; d'y faire entrer le Prince d'Orange; &, agissant toujours de concert avec lui, de devenir le premier Ministre: & je fis mander au Roi d'Angleterre, que, sans un desaveu solennel d'une Négociation qui se faisoit publiquement à la Haye en son nom, il étoit constant que tout le monde demeureroit dans l'erreur où il étoit, ce qui seroit très-préjudiciable.

On manda de Suede, qu'on pourroit bien faire un renouvellement d'Alliance entre la France & & la Suede. Le Pensionnaire Fagel profita de cette nouvelle, pour inspirer aux Etats le dessein de laisser M. de Haren tout l'hyver à Stockholm. Il gagnoit par là deux choses: premierement, il éloignoit du Prince de Nassau le seul homme de Frise qui fût capable de lui donner de bons consoils: l'autre, c'est qu'il rendoit un service agréable à la Suede, qui étoit fort outrée de se voir pour ainsi dire abandonnée par les Etats. Le Roi de Suede, de son côté, faisoit force caresses à M. de Haren. Il étoit allé chez cet Ambassadeur avec la Reine-mere, où il avoit demeuré depuis six heures du soir jusqu'à trois heures après minuit.

Je viens d'apprendre, Sire, que le Prince d'Orange, voyant le tort qu'il pouvoit recevoir de l'Entreprise que le Sieur Allewin lui a fait faire contre ceux de Dort, a écrit une Lettre circulaire à toutes les Villes de Hollande, par laquelle il proteste de sa bonne intention dans cette affaire, & qu'il n'a jamais voulu empiéter sur les privileges des Villes, ainsi que Mrs. de Dort l'ont fait debiter:

& comme ceux de Dort ont eu ce matin audience du Prince d'Orange, & qu'on n'a point parlé de cette affaire dans l'Assemblée de Hollande, on croit que ce différend prendra la voie d'accommodement.

17 Novembre. 1684. Je fus informé, que le Sieur Citters n'étoit pas tout-à-fait content de sa Negociation. Le Prince d'Orange s'étoit rendu à la vérité à ses Remontrances, & à celles de Mylord Halifax, & avoit bien voulu laisser aller M. de Montmouth à Bruxelles; mais, il ne paroissoit pas vouloir faire aucune démarche auprès du Roi d'Angleterre: il recevoit même avec beaucoup de fierté toutes les Propositions que le Sieur de Citters lui faisoit. Ce Ministre s'attendoit toute-fois, que le Prince d'Orange lui donneroit des Instructions de ce qu'il auroit à faire, avant qu'il retournât en Angleterre, & il alla à Amsterdam pour conférer là-dessus avec Van-Buning.

Chudley est informé de tout ceci, & ne manquera pas de représenter aujourd'hui au Roi son Maître ce qu'il doit attendre du Prince d'Orange, puisque dans le tems qu'on abuse du nom de Sa Majesté Britannique, jusqu'à faire des avances de sa part au Prince d'Orange, il les reçoit avec tant de fierté & d'indifférence.

Chudley est aussi informé, que le Prince d'Orange a dit plus d'une fois, qu'il ne comprenoit pas pourquoi le Roi d'Angleterre faisoit défendre à son Ministre à la Haye de le voir, ni pourquoi on lui parloit si souvent de la part du Roi d'Angleterre. Que si le Roi & toute sa Cour savoient le peu de cas qu'il faisoit de leurs menaces & de leurs caresses, ils ne se donneroient pas tant de peine.

Cependant, Mrs. d'Amsterdam travailloient à des Mémoires pour le bien du Commerce des Etats-Généraux. Nous étions tous persuadés, qu'il n'y avoit rien de plus propre pour porter les peuples dans les intérêts du Roi, que de leur faire gouter les avantages qu'ils tiroient de la paix, & que cela empêcheroit le Prince d'Orange de pouvoir jetter les Etats dans d'autres intérêts. Ce que j'en

ai pu pénétrer, est qu'ils demanderont que l'on corrige de certains Abus qui se commettent dans la perception du droit de cinquante sous par tonneau, & qu'on regle le jaugeage qui se fait bien différemment d'un port à un autre. Je ne sai s'ils demanderont quelque-chose de plus: mais, si les États-Généraux conviennent de me venir parler de ces sortes d'affaires, je m'en tiendrai à mes ordres, & je me chargerai selement d'avoir l'honneur d'en rendre compte à Votre Majesté, après leur avoir fait connoître les difficultés qu'il y aura dans leur demande.

VAN-BUNING les avoit voulu porter à demander la suppression de ce Droit; disant, qu'il savoit de bonne part, que Sa Majesté l'accorderoit: j'en fus averti, & je fis savoir à quelques-uns de mes amis, que Van-Buning ne les engageoit à demander une chose, qu'il savoit devoir être refusée, que pour les chagriner contre la France.

21 Novembre 1684.

JE présentai ce même jour un Mémoire aux États-Généraux, dans lequel je leur témoignai que comme le Roi n'avoit rien eu plus à cœur que de rétablir la Paix dans l'Europe, aussi Sa Majesté ne desiroit-elle rien plus ardemment à cette heure, que de voir cette Paix solidement affermie. Que c'étoit par cette raison, que, pour n'omettre aucun des moyens qui y pouvoient le plus contribuer, Elle m'avoit ordonné de leur demander un acte de garantie des Traités de Treve entre la France & l'Espagne, & entre la France & l'Empire.

J'ÉCRIVIS à M. de Louvois, que Messieurs d'Amsterdam m'avoient fait demander si je ne pourrois point leur dire quels étoient les appointemens d'un Colonel d'Infanterie, d'un Lieutenant-Colonel, & des autres Officiers d'Infanterie, comme aussi de Cavalerie; ce qu'on leur passoit d'hommes dans leurs Compagnies; quel différent traitement on faisoit au Capitaine du Régiment des Gardes du Roi, d'avec les autres Compagnies d'In-

fanterie; quelle étoit la paye des Cavaliers & des Fantassins; combien il y avoit de Fantassins dans les Compagnies d'Infanterie, & combien d'hommes dans celles de Cavalerie. Qu'enfin, ils m'avoient demandé le détail de toute la Milice: que je voyois bien que c'étoit dans la vûe de régler leur état de guerre sur un autre pié qu'il n'étoit; car ils donnoient assez considérablement aux Officiers, & sur-tout à ceux des Gardes, qui avoient le double de ce qu'on donne aux autres. M. de Louvois m'envoya un Imprimé, que je donnai à Messieurs d'Amsterdam.

Le Résident de Cologne présenta un Mémoire, par lequel il demanda, avant que d'entrer dans les points de discussion de l'Alliance, qu'on réglât les différends qu'avoit M. l'Electeur de Cologne avec Messieurs les Etats-Généraux. Cela ne peut être que fort bon, d'autant que le Résident de Cologne doit donner le Mémoire des Contributions, dont l'Electeur son Maître demande la Restitution. Mais j'appréhende que cette affaire n'ait pas de suite, & que M de Strasbourg ne soit pas bien aise qu'on l'approfondisse, parce qu'on prétend que feu M. l'Evêque de Strasbourg & lui ont touché l'argent qui a été donné pour les ôtages de Deventer, dont les Etats Généraux prétendent & demandent la restitution.

23 Novembre 1684. On n'avoit point parlé dans l'Assemblée de Hollande de l'Affaire de Dort, parce qu'on avoit crû que ce Différend se termineroit par un Accommodement; d'autant plus que le Prince d'Orange ayant vû la fermeté de Dort, & la vigueur avec laquelle Mrs. d'Amsterdam prenoient cette Affaire, il paroissoit ne la vouloir pas pousser plus loin; ceux de Dort ayant eû même la hardiesse de faire imprimer une vieille Chronique, dans laquelle on voit, qu'un Comte de Hollande, ayant voulu autrefois attenter aux priviléges de Dort en une rencontre pareille, il fut mis en tutelle, & son confident, son Baillif, & tous ses enfans, massacrés.

COMME ceux de Dort & d'Amfterdam, de leur
ôté, ne fe voyoient pas affez fecondés par toutes
s Villes de Hollande pour obtenir de la Provin-
e une Réfolution qui pût réprimer l'Autorite du
rince d'Orange, ils avoient jugé à propos de ter-
iner ce Demèle par un Défiftement volontaire du
rince de cette Entreprife, en laiffant cependant
utes chofes en l'état où elles étoient. Ils avoient
ulement demandé, que le Prince d'Orange dé-
rât ceux qui s'étoient adreffés à lui, pour fai-
leurs plaintes des preténdues brigues, qui s'étoient
ites dans la Nomination des Magiftrats de Dort.
ette Negociation a eté en cet état jufqu'à Same-
, dix-huit de ce mois, que le Penfionnaire
gel alla trouver le Sieur Muys, & lui déclara, de
part du Prince d'Orange, qu'il n'y avoit plus
'Accommodement à efperer; que le Prince rom-
oit toute Negociation; qu'il ne vouloit point nom-
er ceux qui s'étoient venus plaindre à lui du Gou-
ernement de Dort; qu'il ne fe défifteroit point non
us des Prérogatives que fa Charge de Stathouder
i donne; & qu'il pretendoit, en cette qualité,
oir droit d'envoyer des Commiffaires dans les Vil-
, lorfqu'il y auroit quelque Differend entre les
agiftrats. Le Sieur Muys partit une heure après a-
oir reçu cette Déclaration, & s'en alla à Dort, pour
foudre dans le Confeil de Ville ce qu'il y auroit à
ire. Il devoit en revenir hier au foir, pour porter
tte Affaire ce matin dans l'Affemblée de Hollande:
ais, le Prince d'Orange prit hier une nouvelle Ré-
ution d'envoyer une feconde fois les mêmes Com-
iffaires à Dort. On en fut averti dans la Ville, &
r au foir ils conclurrent entr'eux de s'oppofer vi-
ureufement à cette Entreprife du Prince d'Orange.
ur cela, ils doivent defendre à tous les Officiers de
Ville d'exécuter aucun ordre des Commiffaires de
Cour de Juftice, comme auffi à tout les chefs des
étiers, & autres Bourgeois de la Ville, de com-
roître par-devant eux.

Il semble que le Prince d'Orange veuille réduire au désespoir ceux du Gouvernement présent & les mettre dans la nécessité d'employer toutes sortes de moyens pour recouvrer leur liberté : cependant, ils n'agissent pas avec toute la vigueur qu'on devroit attendre d'eux. Je tiendrai en cette occasion la conduite que Votre Majesté me prescrit, & je ne paroîtrai point vouloir fomenter cette Division, quoique les Remontrances, que je fai faire par des personnes interposées, n'ayent pas peu servi à ouvrir les yeux aux bien-intentionnés, & à leur donner du courage. Je fis même une Réponse à Van-Buning, lorsque j'etois à Amsterdam, qui a extrémement plû aux plus zelès des bien-intentionnés. Il me parloit de la Division qui étoit dans l'Etat, comme d'une chose qui ruineroit le République, & à laquelle il falloit donner promptement remede. Je lui dis, que c'étoit mon Avis, & que S. M., qui vouloit être assûrée de la bonne volonté des Etats, ne pouvoit compter sur leur Amitié, s'ils n'étoient parfaitement unis ; mais, que je croyois qu'en faisant cette Réünion les intérêts des particuliers devoient céder à ceux de la Republique.

23 Novembre 1684. Le Prince de Nassau auroit fait proposer dans les Etats-Généraux, par les Députés de Frise & de Groningue, de remettre sur l'ancien pié le Gouvernement de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overissel, si Van-Buning ne s'yétoit fortement opposé.

Lettre du Roi, du 23 Novembre 1684. Les Créatures du Prince d'Orange tâcherent de faire donner ordre à M. de Haren de demeurer en Suede ; mais, la Province de Hollande n'y voulut pas consentir, & on résolut de nouveau que M. de Haren reviendroit.

Le Roi me manda, que j'avois bien fait d'émpécher que la Ville d'Amsterdam ne lui demandât la suppression entiere du Droit de cinquante sous par tonneau : &, quant au retranchement des Abus qui se pouvoiént commettre dans la preception de ce Droit, aussi-bien que dans le jaugeage dés

Vaisseaux, Sa Majesté me seroit savoir les Résolutions qu'Elle auroit prises en leur faveur après que je lui aurois envoyé leur Mémoire.

L'AFFAIRE de Dort a occupé jusqu'à cette heure l'Assemblée de Hollande ; & comme la Décision de cette Affaire est de la derniere Conséquence, puisque si elle réussit au gré du Prince d'Orange, il sera le maître absolu de la Province, & par conséquent des Etats-Généraux, j'ai mis tout mon soin à traverser cette Entreprise : j'ai eu même des moyens assez naturels, & assez faciles, d'agir en cela conformément aux intentions de Votre Majesté, & au bien de la République. J'informai le Roi, par cette Lettre que j'envoyois par la poste, de l'état où on étoit en Hollande ; & je lui mandai, que le Prince d'Orange ayant fait déclarer par le Pensionnaire Fagel au Sieur Muys, qu'il n'y avoit plus d'Accommodement à espérer, & les Conseillers de la Cour de Justice étant retournés à Dort, avec une Lettre du Prince, qui ordonnoit aux Bourguemestres de cette Ville là de reconnoître ces Commissaires, il est arrivé que de cent vingt-sept personnes qu'ils avoient sur un Mémoire pour faire assigner, il n'y en a eu que quatre qui ont voulu comparoître : ainsi, ils sont revenus sans rien faire. Les Bourguemestres de Dort se sont rendus à la Haye dans le tems de ces procédures, ont parlé au Prince d'Orange avec beaucoup de respect, mais avec beaucoup de fermeté ; & lui ont témoigné, qu'ils ne pouvoient jamais consentir qu'on fît rien contre les Droits & contre la Liberté de leur Ville. Le Prince d'Orange leur a répondu fort fiérement, qu'il ne céderoit jamais un avantage que sa Charge de Stathouder lui donnoit ; qu'il prétendoit s'y maintenir ; & qu'il employeroit pour cela toutes les forces que Dieu & la Nature lui avoient mises en main.

30 Novembre 1684.

MESSIEURS d'Amsterdam de leur côté avoient conçû quelque esperance que les Affaires prendroient un meilleur train, & que le Prince d'Orange se

regleroit dorénavant ſelon les Loix de la République. Cette eſpérance etoit fondée ſur ce que le Prince d'Orange les avoit aſſez favorablement écoutés, lorſqu'ils lui firent quelques avances pour une bonne réunion, & ſur ce que le Penſionnaire Fagel leur avoit témoigné, que le Prince avoit été très-ſatisfait de ce qu'ils lui étoient venus dire, & que ce Prince avoit écrit une Lettre à la Régence de Dort, dont on auroit tout ſujet de ſe loüer. Mais, Meſſieurs d'Amſterdam ayant appris que cette Lettre enjoignoit aux Bourguemeſtres de Dort de recevoir la Commiſſion de la Cour, & ayant été informés enſuite de la Réponſe du Prince d'Orange aux Députés de Dort, ils ont bien vû que le Prince ſe moquoit d'eux. Ils ſont retournés à Amſterdam, & le Conſeil y ayant été aſſemblé, on y a réſolu de ſoutenir Meſſieurs de Dort; de déclarer dans l'Aſſemblée de la Province, que cette Affaire ne pouvoit être décidée à la pluralité, puiſqu'il s'agiſſoit de changer la forme du Gouvernement; de ſorte que ne ſouffrant pas que cette Affaire ſoit décidé, dans l'Aſſemblée de la Province de la maniere que le Prince d'Orange le prétend, ils le réduiſent à s'en deſiſter, ou à ſe ſervir des voies de fait, pour obliger la Ville de Dort à obéir. Et ils ont réſolu, que ſi le Prince d'Orange veut forcer, par l'envoi de quelques Troupes, la Ville de Dort à ſe ſoûmettre, ils ſe retireront de l'Aſſemblée, fermeront leur bourſe, & déclareront qu'ils ne peuvent plus ſe trouver dans les Etats de Hollande, la liberté en ayant été opprimée.

Van-Buning eſt le ſeul qui n'a pas été de cet Avis. Il a propoſé que l'on tentât encore une fois de s'accommoder avec le Prince d'Orange: mais il n'y a pas eu un homme dans le Conſeil d'Amſterdam qui ait été de ſon Sentiment.

La Ville d'Amſterdam a nommé dix-huit perſonnes, qui ont la Direction des Affaires préſentes. Ils ſe ſont toujours trouvés dans toutes ces der-

ieres occasions dix-sept d'un Avis, & Van-Buing seul du sien.

MAIS, quelques jours après, j'envoyai une Lettre 12 Décembre 1684.
ar mer à Dunkerque, par laquelle je rendis compte à Sa Majesté de la situation où l'on étoit en Hollande; des mesures qu'on y avoit prises, & beaucoup de choses que je n'avois osé confier à la poste. Je lui mandai, qu'on avoit traité de deux Affaires dans l'Assemblée de Hollande; l'une étoit celle de Dort; l'autre regardoit l'état de guerre. Le Prince d'Orange parla avec beaucoup d'emportement sur l'Affaire de Dort: il déclara, qu'il ne prétendoit pas se désister d'un Droit qui lui étoit acquis, ni se soumettre à la Décision des Etats de Hollande, & qu'il sauroit bien trouver les moyens de s'y maintenir; & il donna par écrit une Déduction de toutes ses Raisons. Ceux de Dort répondirent à leur ordinaire avec beaucoup de respect, mais avec beaucoup de fermeté, & ceux d'Amsterdam les seconderent.

LES premieres personnes du Conseil secret d'Amsterdam ayant conferé ensemble à la Haye, avec M. Pacts, sur les affaires de Dort, ils furent tous d'un même Avis; que Dort ne devoit point se relâcher, & que si le Prince d'Orange y envoyoit des Troupes, comme l'on s'imagine qu'il le fera, les Députés d'Amsterdam devoient se retirer de l'Assemblée de Hollande, & déclarer qu'ils ne pouvoient plus faire partie d'un Etat dont on opprimoit la liberté. Qu'ils devoient en même tems fermer leur bourse, & se retrancher dans leur Ville. Quelques-uns d'eux témoignerent, qu'ils auroient besoin en ce cas de secours etrangers. M. Pacts demanda adroitement si le Roi d'Angleterre n'en pourroit pas donner? Van-Buning répondit, que le Roi d'Angleterre ne manqueroit pas de bonne volonté, mais de pouvoir. M. Pacts proposa ensuite l'Electeur de Brandebourg: il parla enfin de Votre Majesté, mais foiblement, & pour voir ce que l'on en diroit. Le seul Van-Buning dit, qu'il ne seroit pas sûr de recevoir des Trou-

pes de Votre Majesté dans leur pays; mais, tous les autres temoignérent une entiere confiance. La chose en est demeurée là. J'ai jugé à propros que l'on évitât d'en parler davantage; car, j'ai crû, Sire, qu'il valoit bien mieux, en les fortifiant dans la Résolution de tenir une Conduite ferme, les mettre dans la nécessité d'avoir recours à Votre Majesté, que de leur donner lieu d'en examiner toutes les suites; & si les choses en venoient-là, ils seroient bien obligés alors de se confier entiérement à Votre Majesté.

J'AJOUTERAI même à cela une particularité, dont je ne parlerois pas si elle ne venoit à propos, & si je n'étois pas persuadé, qu'en cas que les choses vinssent à quelque extrémité, il seroit bon que Votre Majesté en eût eu Connoissance. C'est, Sire, la grande Disposition dans laquelle sont Messieurs d'Amsterdam, de prendre une entiere confiance en Votre Majesté, sur la seule parole que je leur donnerois de sa Protection. Cela a paru dans une Conférence qu'ont eu quelques-uns des principaux Bourguemestres d'Amsterdam, avec M. Pacts, où ils témoignerent la créance qu'ils prendroient en moi lorsque je leur engagerois la Parole de Votre Majesté, puisque jamais je ne les avois assuré de rien dont ils n'eussent vû ensuite les effets. M. Pacts, & deux ou trois autres des principaux de la République, ont beaucoup contribué à faire concevoir ces sentimens aux principaux d'Amsterdam, & à tous les bien intentionnés; car, ils les ont toujours assurés, qu'ils étoient parfaitement informés de la bonne volonté de Votre Majesté pour la République, & en même tems de ma sincérité; ensorte qu'ils pouvoient entiérement faire fonds sur ce que je leur dirois.

TOUT cela, Sire, comme j'eus l'honneur de le mander à Votre Majesté il y a quelques semaines, sont des vûes d'une grande étendue, & fort éloignées; & comme je ne crus pas alors que ce fussent

des

des choſes ſi preſſées, qu'elles méritaſſent, que je dépêchaſſe un Courier à Votre Majeſté : auſſi je penſe à cette heure, que, puiſque j'en envoye un, il eſt à propos que je me ſerve de cette occaſion pour informer Votre Majeſté des diſcours qui ſe ſont tenus par les Régens d'Amſterdam ; parce qu'Elle connoîtra mieux par là la diſpoſition du dedans du pays, quoique ce ne ſoit pas une choſe ſur laquelle on doive compter; y ayant une grande différence entre des diſcours que des Bourguemeſtres tiennent entr'eux, & des Réſolutions qui ſe prennent dans le Conſeil de Ville.

POUR ce qui eſt de l'état de guerre dreſſé par le Conſeil d'Etat, on ne l'examina pas dans cette Aſſemblée, & les Deputés des Villes en prirent ſeulement des copies pour porter à leurs Supérieurs. Mais, Meſſieurs d'Amſterdam firent de fortes Remonmontrances ſur les grandes dettes de la République, ſur la néceſſité qu'il y a de tâcher de s'en acquitter, & qu'il faloit par conſéquent ſonger au ménage. Ils ont delivré un Ecrit ſur ce ſujet, que les Députés des Villes ont emporté chez eux. Il ne ſe pouvoit rien donner de plus à propos, pour faire voir dans les Villes de Hollande la néceſſité où l'on eſt de retrancher l'Etat de Guerre.

JE ne puis répondre, Sire, à Votre Majeſté, d'une Affaire qui dépend de tant de têtes, & pour laquelle le Pr. d'Orange fait de ſi fortes cabales : mais, je puis l'aſſurer, que juſqu'à cette heure Meſſieurs d'Amſterdam ſont dans le deſſein de caſſer des Troupes, & que les Députés de cette Ville, qui partiront d'ici ſamedi neuvieme de Décembre, étoient encore ce jour là dans ces ſentimens. Il n'y a eu juſqu'à cette heure que le ſeul Van Buning, qui s'y ſoit oppoſé: il eſt plus entêté que jamais d'unir cet Etat à l'Angleterre; mais, il eſt le ſeul dans Amſterdam de ce ſentiment.

LORSQUE je fis donner Avis à Meſſieurs d'Amſterdam des plaintes que le Prince de Naſſau fai-

ſoit d'eux, je crus que cela ſerviroit à découvri ſi M. le Prince de Naſſau n'avoit pas tenu ce diſco s pour prévenir par ces plaintes celles qu'on lui po - roit faire d'un Accommodement avec le Prince d' - range, ou ſi cela n'étoit point que Meſſieurs d'A - ſterdam, & lui, ſe réüniroient plus fort que jam s dans l'éclairciſſement qu'ils auroient enſemble. (- la réuſſit : car, le Prince de Naſſau a donné à c - noître à Meſſieurs d'Amſterdam la Négociation - crete, qui ſe faiſoit entre le Prince d'Orange & l ; & il s'eſt lié d'intérêt & de confiance avec e x beaucoup plus étroitement qu'il n'étoit auparava . Voici de quelle maniere cela s'eſt paſſé.

Sur l'Avis que j'ai donné à Meſſieurs d'Amſt - dam, ils ont ordonné à un homme de leur co s de témoigner au Prince de Naſſau, qu'ils étoi t toujours dans les mêmes bons ſentimens, où il s a vûs, & dans la même Réſolution de travailler f - tement à tout ce qui eſt de l'avantage de la Rép - blique; & que s'il trouvoit qu'ils euſſent négli ; quelque choſe pour cela, ou qu'il y eût quelque ch - ſe à redreſſer à leur Conduite, ils en profiteroie ; de très-bon cœur, & concourroient toujours tout leur pouvoir au bien de la Cauſe commune

Le Prince de Naſſau a paru un peu embaraſſ, parce qu'en effet il n'avoit rien de nouveau à r - procher à Meſſieurs d'Amſterdam, & que c'étoit l au contraire qui étoit actuellement en termes d'A commodement avec le Prince d'Orange. Il a mêm été obligé de leur dire ce qui s'étoit paſſé entre Prince d'Orange & lui, & a ordonné en même tem aux Sieurs de Sevenar & Vandervaye, qui étoie à Amſterdam, d'en parler aux Bourgemeſtres, & leur donner toute ſorte de ſatisfaction & d'éclai ciſſement de ſa part. Ceux-ci ont communiqué qui s'étoit paſſé aux Bourguemeſtres d'Amſterdam qui ont fait quelques eſpeces de reproches de que M. le Prince de Naſſau entroit en Négociatio avec le Prince d'Orange ſur ſon Accommodemen

sans leur en avoir rien fait connoître, & de ce qu'il avoit obtenu une Compagnie de Gardes du Corps par l'entremise du Prince d'Orange, sans en avoir prealablement averti Messieurs d'Amsterdam. Sevenar & Vandervaye ont répondu, que Messieurs d'Amsterdam avoient le premier tort; qu'ils avoient fait eux mêmes des Propositions d'Accommodement au Prince d'Orange il y a deux mois, sans la participation du Prince de Nassau. Ils ont donc reconnu de part & d'autre de quel préjudice il leur étoit de n'avoir pas agi avec plus de confiance; & ils sont convenus, par un Accord en bonne forme, de n'écouter plus dorenavant aucune Proposition du Prince d'Orange, sans se la communiquer. Les Sieurs Sevenar & Vandervaye sont venus à la Haye rendre compte de ceci au Prince de Nassau, & le premier est retourné à Amsterdam, avec un pouvoir signé & scellé du Prince de Nassau, pour confirmer ce qu'il avoit conclu, & pour renouveller une étroite Union entre lui & la Ville d'Amsterdam.

Il y a une chose remarquable en celà, c'est que quoique les quatre Bourguemestres d'Amsterdam gouvernent absolument cette Ville, & qu'il ne se passe rien dont ils n'ayent connoissance, cependant ceci s'est fait à l'insçû de Van-Buning, qui est le premier des quatre Bourguemestres. Il est si fort décredité par ses visions, par ses changemens continuels, & par son entêtement contre la France, qu'on ne l'ecoute presque plus. Le Sieur Heude a seulement prié Vandervaye de passer chez Van-Buning, & de l'entretenir de ces choses en général, afin qu'il ne prît aucun ombrage de ce qu'il avoit vû les autres Bourguemestres.

Pour ce qui est, Sire, de ce qui s'est passé entre le Prince d'Orange & le Prince de Nassau; voici ce que c'est. Le Prince d'Orange ayant fait demander au Prince de Nassau ce qu'il pouvoit souhaiter pour se remettre bien ensemble, le Prince de Nassau lui a fait donner par écrit cinq Points,

ſur leſquels il prétendoit une entiere ſatisfaction, auſſi-bien pour lui que pour les Provinces de Friſe & de Groningue. Le premier eſt de laiſſer la Province de Drenthe, & les Charges qui en dépendent, à la Diſpoſition de M. le Prince de Naſſau, qui en eſt le Gouverneur. Le ſecond, de lui laiſſer la Diſpoſition des Gouvernemens de Coevorden, Bourtan, & de quelques autres Forts aux environs. Le troiſieme, de laiſſer aux Provinces de Friſe & de Groningue le Droit de faire marcher leurs Troupes au-dedans de l'Etat : c'eſt ce qu'ils appellent le Droit de Patentes. Le quatrieme, de leur laiſſer le Droit, dont elles ont toujours joüi, de nommer les Officiers de leurs Troupes, & de les caſſer. Le cinquieme, de traiter le Prince de Naſſau d'Alteſſe.

Le Prince d'Orange a laiſſé paſſer deux ou trois jours ſans rendre réponſe au Prince de Naſſau ſur ces Articles. Il lui a ſeulement parlé en général ſur leur Accommodement, & entr'autres choſes il lui a témoigné, qu'il ſouhaitoit qu'il abandonnât Meſſieurs d'Amſterdam, lui demandant, avec des termes qui marquoient le dernier mépris, ce qu'il avoit affaire de ces gens-là. Il a plus fait; car, tout réſervé qu'il eſt, il n'a pû s'empêcher de lui dire en l'embraſſant, qu'étant tous deux unis, il n'en falloit pas davantage pour venir à bout de la grande Affaire, c'eſt-à-dire pour réduire ceux d'Amſterdam & de Dort, & par conſéquent toute la République. Mais, ayant appris Dimanche, que Sevenar & Vandervaye étoient arrivés à la Haye, & qu'ils étoient venus l'un & l'autre chez moi, il a envoyé cinq fois ce jour-là M. Benting parler à M. le Prince de Naſſau, afin de tâcher de l'engager avant qu'il eût pris conſeil de ces deux Meſſieurs: mais, le Prince de Naſſau paſſa une partie de cette après-dînée avec eux, & ne parla qu'enſuite à Benting ſur les neuf heures du ſoir; & lorſque Benting lui témoigna, que le Prince d'Orange ne pouvoit faire tout ce qu'il lui demandoit, & qu'il le prioit d'entrer en

composition, le Prince de Nassau lui fit connoître, qu'il n'avoit pas proposé des choses, où il put rien changer : &, après beaucoup de Contestations assez fortes de part & d'autre, ils se sont separés, comme si tout Accommodement étoit rompu.

Le Prince de Nassau devoit partir aujourd'hui pour Amsterdam, pour y prendre avec ceux de la Régence de plus étroites liaisons ; m'ayant assuré qu'il n'écoutera plus de Propositions sans les leur communiquer. Toutes-fois, le Prince de Nassau est resté ici encore aujourd'hui, parce que le Prince d'Orange l'a fait amuser sur les mêmes Propositions, sur lesquelles on n'est convénu de quoi que ce soit: & comme il m'a rendu visite cette après dînée, je lui ai témoigné, ainsi que j'avois deja fait, que je ne prenois d'autre interêt à sa conduite que celui de son propre avantage. Il ne m'a pas même été difficile de lui faire comprendre ce qu'il avoit déja gagné dans ces derniers tems, & de quelle importance étoit ce qu'il avoit à espérer à l'avenir; puisque, lorsqu'il seroit uni avec ses deux Provinces & la Ville d'Amsterdam, pour le maintien de la République, tout le monde jetteroit les yeux sur lui, & il pourroit etre assuré d'être élû Stathouder de toutes les Provinces après la mort du Prince d'Orange, ce qui valoit infiniment plus que toute la succession de ce Prince; & qu'au contraire, s'il se soumettoit à lui, il ne seroit consideré de personne, & ne seroit point choisi par ceux d'Amsterdam, ni par les autres, lorsqu'ils auroient à elire un Gouverneur.

Messieurs de la Régence d'Amsterdam prennent des precautions, comme s'ils devoient être assiegés dans huit jours ; mais, je crois tout cela inutile : aussi je leur ai fait dire, qu'ils devoient bien-plûtôt songer à prendre de bonnes Resolutions, en cas que le Prince d'Orange veuille user de violence à l'égard de la Ville de Dort ; & sans Van-Buning, on en auroit deja pris de conformes au bien de la République.

Le Prince de Nauſſau arriva en ce tems-là à la Haye. Je l'allai voir, & le trouvai dans de très-bons ſentimens, mais très-peu perſuadé de la fermeté de Meſſieurs d'Amſterdam, & ſur-tout fort mécontent de Van-Buning, qui avoit empêché tout ce que les autres avoient voulu faire contre le Prince d'Orange pour le rétabliſſement de leur liberté.

Je dois remarquer en paſſant, que l'Ambaſſadeur de Danemark ayant pris toutes les meſures pour être bien traité par le Prince d'Orange, juſqu'à aller rendre une premiere viſite à Benting, (ce qui étoit contre l'uſage & contre la bienſéance, & ne convenoit en aucune maniere à ſon Caractere.) Cependant, le Prince d'Orange lui fit un traitement bien différent de celui qu'il faiſoit aux Ambaſſadeurs de France; car, il n'alla au-devant de lui que juſqu'à la ſalle des Suiſſes; & en le reconduiſant, il le laiſſa au pailler du milieu du degré, au lieu qu'il m'étoit venu recevoir à trois pas de mon carroſſe, & m'avoit reconduit juſqu'au même lieu.

Le Prince de Naſſau m'eſt venu voir depuis cette Lettre écrite: il m'a témoigné, qu'il étoit très mécontent de Meſſieurs d'Amſterdam. Qu'ils le vinrent voir hier au ſoir; mais, qu'ils ne lui parlerent d'aucune Affaire, & qu'ils lui parurent fort froids. Qu'il a été averti, que le Sieur Wittſen étoit allé ce matin à Amſterdam; & que, comme les Etats de Hollande ne s'étoient pas aſſemblés aujourd'hui, il pourroit bien y avoir encore quelque nouvelle Propoſition d'Accommodement. Il m'a dit, que ſi cela étoit, ceux d'Amſterdam devoient compter de demeurer ſeuls dorénavant s'ils avoient quelque Démêle avec le Prince d'Orange, & que les Provinces de Friſe & de Groningue ne ſe commettroient plus en faveur de Meſſieurs d'Amſterdam, pour être abandonnées par après.

Je donnerai part de ceci, dès ce ſoir s'il m'eſt poſſible, à Meſſieurs d'Amſterdam, & je ſaurai

par-là s'il y a quelque fondement au mécontentement du Prince de Naſſau : car, comme il eſt fort froid lui-même, & que, ſelon ce qu'il m'a avoüé, il ne leur a rien demandé, il peut fort bien être, que ceux d'Amſterdam ne ſe ſeront pas avancés à lui communiquer leurs plus ſecretes Réſolutions. Quoiqu'il en ſoit, je ne puis mal faire de m'entremettre pour leur faire avoir plus de confiance les uns pour les autres.

Je ſai de bonne part, que le Prince d'Orange parla encore hier à dix heures du ſoir à ceux de Dort, & qu'il les trouva inébranlables : ainſi, ceux de Dort tenant bon, il faut que Meſſieurs d'Amſterdam les ſoûtiennent.

Les Etats de Hollande s'aſſemblerent le premier de Décembre : on y parla de l'Affaire de Dort, & les Bourguemeſtres de cette Ville-là propoſerent, que les Etats nommaſſent des Commiſſaires, afin de terminer toutes choſes à l'amiable, & que M. le Prince d'Orange pût avoir ſatisfaction, & la Ville de Dort conſerver ſes Privileges : voici comme cela s'eſt paſſé. La Ville de Dort n'a pas voulu continuer ſes plaintes du procédé du Prince d'Orange : mais, faiſant ſemblant de prendre un Avis conciliatoire, elle repréſenta, qu'il ſeroit à propos pour le bien du pays, que le Démêlé, qui etoit né entre le Gouverneur & la premiere Ville de Hollande, pût être terminé, & qu'on pût donner ſatisfaction à M. le Prince d'Orange ſans préjudicier aux Droits & aux Libertés des Villes ; que pour cet effet ils demandoient qu'on nommât des Commiſſaires pour examiner les Raiſons de part & d'autre. Les Députés d'Amſterdam ont auſſitôt pris la parole, ont approuvé la Propoſition de Meſſieurs de Dort, & ont dit que pour eux ils eſtimoient à propos qu'on ne terminât pas ſeulement le Différerend qui étoit entre le Prince d'Orange & la Ville de Dort, mais auſſi tous les autres Demêlés qui ſont ſurvenus depuis un certain tems, &

Premier Décembre 1684.

qui peuvent encore arriver dans la ſuite : c'eſt pour quoi il demandoient, qu'on prît des Commiſſaires de principales Villes de Hollande, qui examineroien quel eſt le Pouvoir & l'Autorité du Stathouder, & quel eſt le Droit & le Privilege des Villes. Le Pen ſionnaire Fagel a bien connu la Conſéquence de cette Propoſition, qui va à régler le Pouvoir du Prince d'Orange, conformément à celui que ſes pré déceſſeurs ont eu : auſſi a-t-il declaré incontinent au nom du Corps des Nobles, qu'il s'y oppoſoit formellement, & a proteſté qu'on ne pouvoit déli bérer là-deſſus, ſans en communiquer au Prince d'Orange, qui ne va plus dans l'Aſſemblée de Hol lande.

On attend donc la Réponſe du Prince d'Orange qui ſe trouve fort embarraſſé : car, s'il accepte cette Propoſition, il donne aux Villes de Hollande à examiner ce qui eſt de ſon Pouvoir ; & il ne voit pas les eſprits diſpoſés à lui en laiſſer plus qu'il ne lui en appartient légitimement. S'il refuſe cette offre, il fait voir ouvertement ſes deſſeins: cependant, on dit déjà, qu'il prendra ce dernier parti, & j'y vois une très-grande apparence; car, juſqu'à cette heure, il n'a voulu démordre de rien.

M. de Montmouth n'eſt pas allé droit à Bruxelles. Il a été ſecretement de Ville en Ville, même juſques dans le pays de Cleves, s'aboucher avec les Anglois réfugiés ; & il ſemble, qu'il ſe trame quelque choſe. On eſt ſurpris, que le Roi d'Angleterre ne rappelle par les Troupes qu'il a dans ce pays-ci, puiſque le Prince d'Orange y ayant mis preſque tous les Officiers dépendans de M. de Montmouth, c'eſt un Corps conſidérable qui ſe trouvera toujours prêt contre Sa Majeſté Britannique, à toutes les occaſions qui ſe préſenteront.

Les créatures du Prince d'Orange tiroient avantage de la Vice-Royauté, d'Irlande, qui avoit été donnée à Mylord Rocheſter : ils prétendoient, que c'étoit un prétexte pour le tirer

des Affaires, & que Mylord Halifax en deviendroit plus considerable.

LE Prince d'Orange ne se trouve pas peu embarrassé de la Proposition de Dort, & de l'Avis d'Amsterdam, & n'a pas encore rendu Réponse: mais, pour avoir un prétexte de différer à se résoudre sur cette Affaire, le Pensionnaire Fagel a fait semblant d'avoir quelque atteinte de goutte; de sorte que la Province de Hollande ne s'assembla pas trois jours de suite. Je suis cependant persuadé, que le Prince d'Orange ne cherche pas à traîner seulement cette Affaire en longueur, par la feinte Maladie du Pensionnaire Fagel: il ne peut gagner par-là, tout au plus, que deux ou trois jours, après lesquels il faudra qu'il se détermine; mais qu'il employe ce tems à prendre des mesures pour pouvoir réüssir dans le parti qu'il a choisi: & comme il n'y a pas d'apparence qu'il en puisse prendre de telles, qu'il ose commettre la discussion de ses Droits & de son Autorité à la Province de Hollande, il y a grande apparence qu'il concerte toutes choses pour pouvoir se soutenir dans le dessein qu'il a de pousser à bout cette Affaire. 7 Décembre 1684.

LE Conseil d'Etat a dressé la Pétition qu'il fait tous les ans pour l'Etat de Guerre; elle sera portée demain ou après aux Etats-Généraux. On n'a rien changé à l'Etat de Guerre ordinaire de l'année passée; l'extraordinaire, qui consistoit dans la nouvelle recrue, ayant eté cassé il y a deux mois. Aussi ce n'est pas du Conseil d'Etat, où le Prince d'Orange est le maître, qu'on attend la Proposition d'une Reforme: c'est des Provinces, qui vont entrer en delibération sur la Petition du Conseil d'Etat, en ce qu'il demanda qu'on cassât un ou deux Cavaliers par Compagnie, & un Trompette, & qu'on laissât à cheval un Régiment de Dragons qu'on avoit mis à pie; l'epargne de la réforme de ces Cavaliers pouvant suppléer, & au-delà, à entretenir ce Régiment de Dragons à cheval; & en même tems le Prince d'Orange consentit, que le Conseil d'Etat

propoſât que des Cavaliers que l'on caſſeroit ſur la répartition de Friſe & de Groningue, on en fît une Compagnie de Gardes du Corps de ſoixante Maîtres pour le Prince de Naſſau.

CELA n'a pas été propoſé dans le Conſeil d'Etat, ſans avoir été concerté entre le Prince d'Orange & le Prince de Naſſau. Les gens de bien en ont pris quelque ombrage contre ce dernier : cela leur fait craindre un Accommodement qui préjudicieroit fort au Bien de la République.

MESSIEURS d'Amſterdam profiterent de l'Avis que je leur avois donné, que le Prince de Naſſau s'étoit plaint de leur froideur. Ils me promirent, qu'ils iroient dès le même jour lui parler confidemment, pour ne lui donner aucun prétexte, & pour découvrir s'il en cherchoit lui-même, de ſe plaindre de leur peu de réſolution.

IL n'y avoit ſorte de Baſſeſſes, que le Prince de Waldeck ne fît, pour empécher qu'on ne lui retranchât ſes appointemens.

LES Etats-Généraux continuoient toûjours leurs inſtances pour les Marchands de Vin, dont les effets avoient été vendus à Dunkerque, & dont le Roi avoit eu la bonté de faire mettre en dépôt l'argent qu'on en avoit tiré. Le fait eſt, que l'on avoit chargé à Nantes des Vins pour des Marchands Hollandois, ſur un Homme des Bruges, & qui y ayant été rencontré par des Armateurs François, étoit de bonne priſe. Auſſi-bien que tous les effets qui étoient deſſus : auſſi ces Marchands n'imploroient la Clémence du Roi, que ſur leur bonne-foi; car, il étoit conſtant, qu'ils n'avoient pas cru, ni leurs correſpondans à Nantes, que ce Vaiſſeau fût un ſujet du Roi d'Eſpagne; & ceux de Nantes, qui avoient chargé pour eux, avoient crû le Vaiſſeau François. Il avoit toujours paſſé pour tel; & depuis quarante ans qu'il navigeoit, il n'avoit jamais payé le droit de cinquante ſous par tonneau.

8 Décembre 1684. JE me doutois bien, que le Penſionnaire Fa-

gel ne recouvreroit sa santé qu'après que le Prince d'Orange auroit pris ses mesures. Ce Prince fit faire injonction par la Cour de Justice à tous ceux de la Ville de Dort, que les Commissaires avoient fait assigner il y avoit environ un mois, de se rendre à la Haye, pour y être entendus en Justice, faute de quoi on procederoit contr'eux. La nouvelle de cette Entreprise arriva le 7 Décembre au soir à Amsterdam, & y causa une terrible rumeur dans la populace, aussi bien que parmi le Magistrat. Cependant le Prince d'Orange, qui n'avoit pas été dans les Etats de Hollande depuis le Démêlé qu'il avoit eu six ou sept mois auparavant avec Messieurs d'Amsterdam, y alla ce jour-là.

Les Députés des Villes doivent revenir le 19 de ce mois, avec l'Avis de leurs Supérieurs sur l'état de guerre. Il me semble, que, de la Résolution que Mrs. d'Amsterdam auront prise sur ce sujet, on pourra juger ce qu'on doit attendre d'eux à l'avenir, car, s'ils persistent dans le dessein, qu'ils ont eu jusqu'à cette heure, de faire une réforme de Troupes, & que leurs Députés ayent ordre de la proposer & d'y insister fortement, il y a grande apparence, qu'ils n'agiront pas avec moins de vigueur pour l'Affaire de Dort, qui leur est de bien plus grande conséquence : mais, si au contraire Mrs. d'Amsterdam ne proposoient aucune réforme, ou en proposoient une fort mediocre, je n'oserois me prometttre après cela qu'ils ne se relâchassent point sur les interêts de Dort, quoique ce soit une Affaire de si grande importance, que si le Prince d'Orange en vient à bout, il sera plus absolu qu'il n'a jamais été dans la Province de Hollande. 14 Décembre 1684.

Comme le Prince d'Orange connoît de quelle conséquence est pour lui la Résolution qui va être prise dans la Ville d'Amsterdam, il n'omet rien pour faire ensorte qu'elle ne soit pas contre ses interêts. Il a fait Bourguemestre de la Haye un homme à qui il avoit toujours été fort contraire : il

l'a envoyé avant hier à Amſterdam, pour tâcher de gagner M. Hude, dont cet homme a épouſe la niece. Le Prince d'Orange a fort recherché encore tous ces jours-ci le Prince de Naſſau. Benting y alla deux fois avant hier au ſoir: & ce Prince, qui devoit partir hier pour Amſterdam, à dix heures du matin, ne put monter en carroſſe qu'à une heure ſonnée, M. Benting l'ayant retenu depuis neuf heures & demie juſqu'à ce tems-là. Je n'ai pas appris que Benting ait rien gagné pour cela: cependant, je ne ſuis pas trop ſatisfait que le Prince de Naſſau ait mené avec lui aux Etats-Généraux un des Députés de Friſe, qu'il croit être abſolument à lui, & que je ſai conſerver toujours quelqu'intelligence avec le Prince d'Orange; j'en ai averti le Prince de Naſſau.

J'AI été extrémement ſurpris, Sire, d'apprendre que les principaux des bien-intentionnés, & la plûpart des honnêtes-gens de l'Etat, ſont perſuadés que le Prince d'Orange eſt ſur le point de ſe remettre bien avec le Roi d'Angleterre, & qu'il y a déja quelque peu de correſpondance entre Sa Majeſté Britannique & le Prince d'Orange. Tous ces Meſſieurs en ſont fort alarmés, & m'en ont fait parler par deux ou trois perſonnes. Je les ai aſſûrés du contraire, & j'y ai ajoûté que s'ils croyoient que cela dût arriver, ils devoient encore plûtôt ſonger à diminuer l'Autorité du Prince d'Orange, & s'attacher à Votre Majeſté. Ils le voyent bien; mais, ils n'en agiſſent pas pour cela plus vigoureuſement: car, comme ils ne ſont pas tous auſſi fermes qu'ils devroient l'être, ni auſſi réſolus à ſe ſervir dans cette rencontre des moyens qui ſont néceſſaires pour rétablir la forme de leur Gouvernement; ceux d'entr'eux, qui ont quelque penchant à ſe remettre bien avec le Prince d'Orange, ſe trouvent fortifiés par ces bruits qui ſe répandent ici de tous côtés, & intimident les autres.

BEAUCOUP de choſes, Sire, contribuent à établir cette opinion, que le Prince d'Orange va ſe

raccommoder avec le Roi d'Angleterre: l'envoi de Silvius en Danemarck en eſt une. On ſait qu'il eſt dans la dépendance entiere du Prince d'Orange, quoiqu'il ait toujours gardé des meſures avec le Duc d'Yorck; mais, j'ai fait voir à M. de Barillon, que dans tout le tems qu'il a été ici, bien qu'il ait écrit ſouvent ce qu'il ſavoit être agréable au Duc d'Yorck, il n'a jamais agi que ſelon les intentions & les interêts du Prince d'Orange. Le Sieur Chudley a reconnu & a mandé la même-choſe, & depuis la nomination de Silvius pour ſon emploi, il n'a pas tardé à faire voir ſon inclination, & ce qu'on doit attendre de lui dans la ſuite, puiſque ſa premiere demarche a été d'aller trouver Van-Buning pour prendre des meſures avec lui. Il en revint hier au ſoir, & doit partir Samedi pour l'Angleterre avec le Sieur Citters, qui eſt auſſi revenu d'Amſterdam depuis deux jours, & qui doit recevoir aujourd'hui ſes Inſtructions du Prince d'Orange.

Ce Prince a mandé à un des Miniſtres du Roi d'Angleterre. (je crois que c'eſt à Mylord Halifax,) qu'il ſe réſerve à écrire fort amplement au Roi d'Angleterre, par le retour du Sieur Citters, des choſes qu'il a ſur le cœur il y a long tems. Il écrira auſſi à M. le Duc d'Yorck la réſiſtance qu'il trouve dans les Villes de Hollande; ce qui l'oblige à faire des démarches qu'il n'auroit pas faites autrefois.

Toutes ces particularités, Sire, fortifient Van-Buning dans ſes viſions; & bien qu'il ait perdu ſon crédit à Amſterdam, cependant il eſt à craindre que quand il ſe ſervira de toutes les avances du Sieur Citters & de Silvius, il ne trouve moyen d'empêcher les bons deſſeins des autres Bourguemeſtres; car, il ne manquera pas de faire voir que le Roi d'Angleterre, aimant comme il fait la République, & étant ſur le point de recevoir le Prince d'Orange dans ſes bonnes graces, il fera entendre raiſon à ce Prince, & le portera à réta-

blir la bonne union dans la République. D'ailleurs, on s'imagine que le Roi d'Angleterre a fait réflexion aux Remontrances du Prince d'Orange & de Van-Buning, & même de Silvius, qui lui ont représenté, que s'il n'y mettoit ordre, les Etats Généraux alloient dépouiller le Prince de son Autorité, & se jetter entre les bras & sous la protection de Votre Majesté.

L'AUTRE chose, Sire, qui a contribué à faire croire ici, qu'il y a déja quelque correspondance entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange, est l'envoi de Mylord Langston en Espagne, sans que cette Couronne ait fait aucune satisfaction à l'Angleterre. On attribue cette Démarche aux conseils de Mylord Halifax; & des autres amis du Prince d'Orange.

MAIS Sire, ce qui a le plus contribué à persuader, que le Roi d'Angleterre est dans de bonnes dispositions pour recevoir le Duc de Montmouth & le Prince d'Orange dans ses bonnes graces, c'est le bruit qui court, que le Duc de Montmouth est en Angleterre. Comme on sait les Liaisons qui sont entre le Prince & le Duc de Montmouth, on en tire ici des conséquences qui donnent des impressions fort préjudiciables aux intérêts de V. M.

IL peut être, Sire, que ces Raisonnemens n'ont aucun fondement, & que le Roi d'Angleterre a de tout autres sentimens: mais, il est de mon devoir de rendre compte à Votre Majesté des bruits qui courent ici, & du mauvais effet qu'ils produisent.

15 Décembre 1684.

LE Conseil de Dort s'étant assemblé pour délibérer ce que les Bourgeois auroient à faire sur l'assignation qui leur avoit été donnée, de la part de la Cour de Justice, de comparoître à la Haye, il résolut de prendre leur fait & cause, & de déclarer que leurs Bourgeois n'étoient pas justiciables de la Cour de Justice en premiere instance, & que ce n'étoit que devant les Echevins de leur Ville qu'ils devoient être appellés, & qu'ils étoient obligés de compa-

roître; & cependant ils défendirent aux chefs des Métiers de sortir de la Ville pour comparoître devant qui que ce soit autre que les Echevins de Dort, & leur enjoignirent de faire savoir cet Ordre à tous les membres des métiers.

JE fus informé ce même jour-là, & de très-bonne part, que le Sieur Citters avoit reçû deux Instructions du Prince d'Orange; l'une très secrette, qu'il avoit fait défense de confier à qui que ce fût, dont un des Articles étoit de remettre M. de Montmouth dans les bonnes graces du Roi d'Angleterre; & une autre qu'il avoit ordre de communiquer à Van-Buning. La vanité de ce Bourguemestre se trouve extrémement flatée par-là : mais il n'a pas assez de jugement pour voir que le Prince d'Orange le perd & le décrédite auprès de ses collegues par cette confidence, & que dans le tems qu'on tire de lui toutes les lumieres que l'on peut, on n'a d'autre dessein que d'empécher qu'il n'entre dans les vues de Messieurs d'Amsterdam, par l'espérance qu'on lui donne que le Prince se raccommodant avec le Roi d'Angleterre, il pourra aussi faire sa paix : c'est en quoi il se trompe beaucoup; car, le Prince le perdra, dès qu'il en trouvera les moyens.

L'ENVOYÉ d'Angleterre n'avoit eu aucune connoissance de tout cela, & se reposoit tranquillement sur l'assurance que Citters lui avoit donnée qu'il n'avoit pas encore ses Instructions: mais, comme je découvris, qu'elles consistoient presque toutes dans une justification de la conduite du Prince d'Orange, qui prétendoit faire voir qu'il n'avoit aucun tort à l'égard du Roi d'Angleterre, & qui se plaignoit fortement du Sieur Chudley, je lui en donnai Avis, afin qu'il pût instruire M. le Duc d'Yorck de toute cette intrigue avant que le Sieur Citters fût arrivé en Angleterre. J'ajoutai même, que si l'on vouloit bien faire refléxion en Angleterre à la Conduite du Prince d'Orange, on connoîtroit aisément, que ce Prince n'avoit d'autre

but que de faire enforte que le Roi de la Grande-Bretagne fût fatisfait de lui pour le paffé, fans s'engager à prendre d'autres fentimens pour l'avenir.

19 Décembre 1684. LE Prince d'Orange, ayant vû depuis la Treve, que quelques perfonnes de l'Etat ne faifoient pas tant de difficulté de me venir voir qu'auparavant, voulut rompre ce Commerce, & déclara plus hautement qu'il n'avoit encore fait, que ceux qui rendroient la moindre Civilité à un Miniftre de France, ne feroient pas de fes amis: &, en effet, tous fes courtifans, & ceux de l'Etat qui ont quelque égard pour lui, s'abftiennent bien plus qu'auparavant de venir chez moi; mais ceux d'Amfterdam continuent à me venir voir publiquement, & à recevoir mes vifites fans fcrupule, toutes les fois qu'il fe préfente quelque Affaire. Mais, comme cela ne me facilite pas les moyens d'être inftruit régulierement de ce qui fe paffe, ce qui ne fe peut faire aifément, & fans être remarqué, que par un Commerce continuel & familier des perfonnes de l'Etat; j'ai la même peine que j'ai eue auparavant, & il faut que j'obferve les mêmes mefures pour être informé de ce qui fe traite ici de plus fecret.

JE mandai pour la quatrieme fois, que le Duc d'Yorck fe trompoit; que Silvius, qu'on avoit envoyé en Danemarck, & en qui il fe confioit entiérement, n'étoit pas à lui, mais au Prince d'Orange: l'evenement ne l'a que trop juftifié.

Lettre du Roi, du 14 Decembre 1684. LE Roi me manda, qu'il avoit fait examiner une feconde fois les raifons qui avoient été alléguées en dernier lieu par les Marchands de Vin Hollandois, dont les effets avoient été vendus à Dunkerque; mais, qu'elles ne s'étoient pas trouvées valables pour en empêcher la confifcation en faveur des Armateurs.

21 Décembre 1684. LES Bourgeois de Dort, qui avoient été affignés féparément à comparoître depuis lundi dernier jufqu'à aujourd'hui devant la Cour de Juftice à la Haye, n'y font pas venus, les Bourguemeftres de leur

eur Ville leur ayant défendu de s'y rendre. Ces
Bourguemeſtres délivrerent avant-hier une Réponſe
à l'Ecrit que le Prince d'Orange avoit donné il
y a dix jours. Elle fut lûe dans l'Aſſemblée de
Hollande, & fut trouvée ſi forte & ſi péremptoire
que quelques-uns de ceux qui étoient entrés dans
les ſentimens du Prince d'Orange, commence-
rent à changer d'Avis; de ſorte que des Députés
qui ſont à lui, témoignerent que cette Affaire leur
conſommoit beaucoup de tems, qu'ils employe-
roient plus utilement aux Affaires de l'Etat, &
qu'il étoit mieux de ne plus parler de celle là:
mais ceux d'Amſterdam, de Delft, & de Schi-
dam, repartirent qu'il n'y avoit point d'Affaire
dans laquelle les Etats fuſſent plus intéreſſés que
dans celle de Dort, & qu'il falloit la pourſuivre
& la terminer dans les Etats de Hollande.

On eſt ici dans une grande attente de ce que
deviendra cette Affaire. Plus on va avant, plus
ceux de Dort trouvent d'appui dans les autres Vil-
les, qui ſont encouragées par la fermeté de Dort
& d'Amſterdam, & qui reconnoiſſent tous les jours
de plus en plus la conſéquence de cette Entrepriſe
du Prince d'Orange: auſſi les Bourguemeſtres de
Dort dirent avant-hier, à des perſonnes de l'E-
tat, que l'Affaire, ſur laquelle le Prince les atta-
quoit, étoit la même qui fit révolter les Provin-
ces-Unies contre le Roi d'Eſpagne.

La maniere dont le Prince d'Orange en uſa,
lorſqu'il alla il y a dix jours dans l'Aſſemblée de
Hollande, a beaucoup contribué à ouvrir les yeux
à la plûpart des gens de ce pays; car, après qu'il
eut expoſé tout ce qu'il avoit à dire contre Meſ-
ſieurs de Dort, & que les Députés des Villes
eurent répondu qu'ils en communiqueroient à leurs
Supérieurs, il ſortit des Etats de Hollande, qui
continuerent à parler de cette Affaire par forme de
diſcours; & comme cette Diſcuſſion n'étoit pas
avantageuſe au Prince, le Penſionnaire Fagel lui
envoya incontinent Benting. Ce Prince rentra dans

l'Assemblée, & leur dit, sans s'asseoir, qu'il les trouvoit bien hardis d'oser parler d'une Affaire après qu'il s'étoit retiré, & sur laquelle ils avoient déclaré qu'ils en communiqueroient à leurs Principaux; après quoi, il leur tourna le dos, & se retira. Un des fondemens que le Prince d'Orange a poses, dans l'Ecrit qu'il donna le même jour à l'Assemblée pour soutenir ses Droits contre Messieurs de Dort, a fait aussi un très-mauvais effet contre lui; car, il soutient, que toutes les Prérogatives de Souverain, qui ne sont pas marqúées dans la spécification des Droits qui appartiennent aux Villes, lui sont déférées. Cet Argument prouveroit, que le Droit de Souveraineté des Rois d'Espagne seroit dévolu à la personne du Prince d'Orange, & qu'il n'en seroit resté aux Villes, qu'autant qu'elles en ont obtenu par des Concessions, ou par des Privilèges particuliers; au lieu qu'il est certain, que les Etats de Hollande ont tout le Droit de Souveraineté; & que le Prince d'Orange n'a d'autres Prérogatives, que celles que les Etats lui ont accordées, en qualité de leur Gouverneur. Messieurs d'Amsterdam firent une Réponse très-forte à cet Ecrit du Prince d'Orange.

La Ville de Leyde, ayant témoigné dans la derniere Séance des Etats de Hollande, qu'elle ne souffriroit pas que l'on comptât les voix des Villes de Gorcum, & de Schonhoven, puisque leurs Députés demeuroient toujours à la Haie, & sans aller rendre & rapporter à l'Assemblée le résultat de leurs Villes; le Pensionnaire Fagel n'a pû empêcher le Député de Gorcum d'aller communiquer à ses Supérieurs l'Affaire de Dort: il en a rapporté un Résultat conforme aux intérêts de la République.

Le Pensionnaire Fagel, qui est maître des Députés de ces deux petites Villes, les avoit empêchés, depuis six mois, de rien communiquer à leurs Supérieurs, & les avoit fait opiner dans toutes les Affaires selon son bon plaisir. Je ne sai encore

ce qui est arrivé à l'égard de Schonhoven : mais je sai que le Prince d'Orange y a mis depuis peu quelques Compagnies de Cavalerie, par le moyen desquelles il pourroit dans le besoin faire approuver la conduite que le Député de cette Ville tient ici dans l'Assemblée.

Mrs. d'Amsterdam occuperent presque toute la premiere séance de l'Assemblée, qui commença le vingtieme de Décembre. Ils poserent pour fondement la nécessité absolue, dans laquelle ils trouvoient la Province d'user d'un grand ménage dans l'administration de ses Finances, sans quoi il seroit absolument impossible de les rétablir, d'acquitter les sommes immenses dont elle se trouve en arriere, & de faire gouter au peuple les fruits & les avantages de la paix dont l'Etat joüissoit. Sur ce fondement, ils donnerent à l'Assemblée quatre Points à considérer.

1o. Si l'on ne doit pas retrancher quelques Officiers-généraux, & diminuer les appointemens des autres, puisque n'étant pas obligés de faire aucun équipage, ni d'aller en campagne, ils pouvoient se passer des grands appointemens qu'ils touchoient?

2o. Si l'on ne trouvoit pas à propos de faire une Réduction des Troupes, & à quoi l'Assemblée jugeoit que dût aller cette Réduction?

3o. Si l'on n'étoit pas d'Avis de retrancher sur la quantité de Ministres que les Etats-Généraux tiennent dans presque toutes les Cours de l'Europe?

4o. Si l'on n'étoit pas d'Avis de retrancher surtout la grande dépense que la Province faisoit pour entretenir des Correspondances secretes?

Ce Point regarde directement le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel, qui disposent pour ce sujet d'une grosse somme, sans en rendre compte à personne.

On nomma des Commissaires pour examiner cet Ecrit, & en faire le rapport.

Je savois de très-bonne part, que la Résolution

de Messieurs d'Amsterdam étoit de diminuer les Appointemens des Officiers Généraux, & de retrancher absolument ceux du Comte de Waldeck.

Bien que les autres choses, que Messieurs d'Amsterdam font en leur particulier, pour la sûreté de leur Ville, & pour se garantir d'une surprise, ne soient d'aucun effet pour le succès des Affaires publiques, cela ne laisse pas néantmoins de marquer ouvertement quelque animosité, & faire voir surtout l'extrême défiance qu'ils ont du Prince d'Orange. Ils font palissader les endroits de l'enceinte de leur Ville où il y a le plus à craindre; ils mettent de distance en distance, & sur les avenues des canaux, des pontons avec du canon: & sur le Tay, où est le Port, ils ont deux Bâtimens avec de l'Artillerie. Ils ont fait plusieurs Magasins sur les Remparts, où le canon & les munitions sont prêtes, pour pouvoir en trois heures les mettre en Batterie, & le faire servir.

Lettre du Roi du 21 Décembre 1684.

Le Roi me manda, que jusqu'à ce que les Villes fussent bien déterminées sur toutes les mesures qu'elles avoient à prendre, & qu'il m'eût fait savoir ses intentions sur le compte que je lui avois rendu, je ne les devois assurer qu'en termes généraux de sa bonne-volonté, sans entrer dans des engagemens plus formels. Il eut été bon néantmoins dans ces conjonctures de les encourager, & de les attacher à la France par quelque-chose de réel & de positif.

28 Décembre 1684.

J'obtins que l'on fît une Réprimande au Résident des Etats-Généraux à Constantinople, qui avoit mis les Hollandois, demeurans à Alep, sous la Protection du Conseil d'Angleterre, & qu'on lui envoyât un ordre bien précis de remettre les Hollandois sous la Protection du Conseil de France.

28 Décembre 1684.

Le Sieur Muys, dit à quelques personnes samedi dernier, avant que de retourner à Dort, qu'il savoit bien que le Dessein du Prince d'Orange étoit de le faire arrêter; mais que cela ne l'em-

pêcheroit pas de se trouver à Dort, pour y soutenir les Droits de sa Ville, & qu'il hazarderoit volontiers un voyage à Lowenstein pour le bien de sa Patrie. Le Prince d'Orange a été informé de ce discours, & en est extrêmement offensé.

CEPENDANT, il fit assigner par la Cour de Justice le Bailli & les Echevins de Dort, pour venir déclarer si l'on n'avoit point fait de brigues dans la Nomination des Prudhommes qui ont élû les Magistrats. Le Bailli se présénta, il ne pouvoit s'en exempter étant dépendant immédiatement de la Cour de Justice: mais, les Echevins ne comparurent point le premier jour.

MAIS, Mrs. de Dort ayant changé d'Avis sur l'Assignation qui avoit eté donnée par la Cour de Justice à leurs Echevins, & croyant qu'il étoit plus à propos d'envoyer quatre de leurs Echevins à la Haye, avec deux Sécretaires, pour déclarer nettement leurs Sentimens au Prince d'Orange, que de demeurer dans le silence, ils les députerent. Ces six personnes allerent trouver le Prince d'Orange, qui avoit fait venir dans sa chambre la Cour de Justice, dont il est le Chef. Il leur déclara, que la Cour de Justice les avoit envoyé querir, pour savoir d'eux si les chefs des Métiers avoient fait sermens entre leurs mains, & s'ils n'y avoit point eu de cabale ni de suggestion dans la derniere Nomination des Prudhommes, qui avoient choisi ceux qui composent le Conseil de Ville. Les Echevins répondirent au Prince d'Orange, qu'ils ne pouvoient répondre à la Cour de Justice, ni à lui non plus, quand il seroit accompagné des Officiers de Justice: &, quelques menaces qu'il leur fît, il n'en put jamais tirer autre chose. On interrogea le Bailli de Dort sur 172 Articles: il ne répondit sur aucun au gré du Prince d'Orange.

29 Décembre 1684.

MRS. d'Amsterdam donnerent dans ce même tems-là des Remontrances qu'ils firent sur l'état présent de la Republique, & sur le ménage qu'il y auroit à faire. Cet Ecrit est trop long, & je ne

rapporterai point tout ce qu'il contient en détail, parce que cela ne regarde que le dedans du Gouvernement, quoiqu'il y ait aussi des choses fort importantes, & qu'ils attaquassent directement, & avec beaucoup de hardiesse, le Prince d'Orange; prétendant qu'il avoit usurpé une autorité qui n'étoit pas légitime, & que n'avoient jamais eue les Comtes de Hollande leurs véritables & naturels Souverains. On voit aussi dans cet Ecrit les sentimens de Mrs. d'Amsterdam sur tout ce qu'ils vouloient faire pour abbaisser par d'autres endroits l'Autorité du Prince d'Orange; comme quand ils disent qu'ils prioient les Etats de Hollande d'examiner sérieusement, si, tant que les Pays-Bas Espagnols ne sont pas en de plus fortes mains qu'ils sont à cette heure, l'Etat ne peut pas être considéré comme en sureté de ce côté-là, sans entretenir toutes les Places fortifiées qui sont de l'un & de l'autre côté de la Meuse & de l'Escaut, avec la Ville de Maestricht, & si (ce que Dieu veuille empêcher) lesdits Pays-Bas Espagnols venoient à tomber entre les mains de la France, savoir si alors cet Etat pourroit pourvoir & fournir aux frais de la possession de Maestricht, Grave, Heusden, Gertruydemberg, Bolduc, Breda, Willemstat, Clunder, Hulst, Slus, Berg-op-Zoom, le Sas de Gand, & donner ordre en même tems à la défense du Rhin & de l'Issel, & de tous les autres lieux par où cette Province & les autres peuvent être assaillies & envahies; & si par conséquent il ne faut pas examiner sérieusement, si en creusant les Rivieres, & par d'autres moyens propres à mettre la Province sous l'eau en cas de nécessité, ainsi que par le maintien de Fortifications des Places sur lesdites Rivieres, qui sont le mieux situées pour être secourues, & pour passer sur les Terres de Brabant & de Flandre, il ne seroit pas mieux pourvû à la sureté de l'Etat qu'il ne l'est présentement. Les deux Colleges de l'Amirauté firent aussi des

Remontrances aux Etats-Généraux, ſur le mauvais état où étoient les Affaires de la Marine.

Le Prince d'Orange, indigné contre le Bailli de Dort, pour ne l'avoir pas ſatisfait par les réponſes qu'il fit aux interrogations des Commiſſaires, le fit interdire par la Cour de Juſtice, ſans aucune autre raiſon que parce qu'il n'avoit pas aſſez fortement aſſiſté les Commiſſaires qui avoient été à Dort, n'ayant pas obligé de comparoître ceux qui étoient aſſignés, & auſſi parce que, contre l'intention de la Cour, il avoit aſſiſté au ſerment que les chefs des Métiers avoient fait d'avoir procedé en la Nomination des Prudhommes, avec ſincérité & ſelon les Lois. Cette procédure étoit regardée comme la derniere violence qu'on pouvoit faire contre un homme de bien, & ne ſervoit qu'à animer davantage ceux de Dort contre le Prince d'Orange.

Le Bailli préſenta Requête au Grand-Conſeil, 4 Janvier
dès le même jour, à huit heures du ſoir, & de- 1663.
manda d'être reçû Appellant des Procédures que la Cour de Juſtice avoit faites contre lui, & d'être maintenu par proviſion dans l'exercice de ſa Charge. Cela parut fort hardi ; premierement, parce que ce n'étoit qu'un particulier, & non la Ville de Dort, qui avoit ôſé préſenter cette Requête ; en ſecond lieu, parce que la Charge de ce particulier dépendoit immédiatement & uniquement de la Cour de Juſtice ; cela marquoit fort la décadence de l'Autorité du Prince d'Orange, ſi cette Affaire eût eté ſoutenue au-dedans & au-dehors ; mais elle ne le fut d'aucun côté.

Le Grand-Conſeil envoya par trois différentes fois demander à la Cour de Juſtice les raiſons qu'elle avoit eues d'interdire le Bailli de Dort : mais, la Cour de Juſtice ne pouvant rien alléguer de bien ſolide pour cela, le Grand-Conſeil le reçut Appellant, avec défenſe à la Cour de Juſtice de le troubler dans la joüiſſance de ſa Charge, qu'on lui

permit d'exercer, jusqu'à ce qu'autrement, par le Grand-Conseil, en eût été ordonné.

Le Prince d'Orange fit commettre un autre Bailli de Dort par la Cour de Justice, & envoya quérir une seconde fois les Echevins de cette Ville : mais, ceux-là ayant vû trois Conseillers de la Cour de Justice dans la chambre du Pr. d'Orange, refusérent de lui parler.

Mrs. d'Amsterdam, de leur côté, renouvellérent leurs Gardes depuis une nouvelle gelée qu'il fit, & se preparerent si ouvertement à se défendre, que tout le monde en fut surpris, parce qu'on ne pouvoit s'imaginer, que le Prince osât rien entreprendre contre cette Ville. Je fus même étonné de ce qu'ils me firent dire, que le Prince de Nassau leur avoit donné Avis à son retour de la Haye, que le Prince d'Orange avoit dessein de les attaquer, & qu'il prendroit son tems pour cela.

Il ne manquoit au Prince d'Orange que d'être maltraité par ses bons amis les Espagnols. C'est ce qu'ils firent alors: car, après lui avoir promis de le payer des prétentions qu'il avoit en vertu du Traité de Munster, & lui avoir dit que le Marquis de Grana en avoit ordre; & après l'avoir engagé à tenir pendant quatre ans un homme à Bruxelles, pour la liquidation de toutes ses Prétentions, le Marquis de Grana s'expliqua, qu'il n'avoit aucun ordre d'Espagne pour les terminer. Et comme il fit la même Déclaration touchant la somme que le Roi d'Espagne devoit aux Amirautés (qui montoit à trois millions huit cent mille florins en principal, & avec les intérêts, & autres frais extraordinaires, à six millions de florins,) les Etats-Généraux prirent Résolution de presser vivement les Espagnols pour le payement des sommes qu'ils devoient au Prince d'Orange & à leurs Amirautés: l'Affaire du Prince d'Orange avec les Espagnols a été depuis ce tems-là accommodée.

On a toujours accoutumé, depuis l'établissement de la République, de faire régler l'Etat de Guerre

dans la Province de Hollande, avant que d'en déliberer dans les autres, parce que celle-là payant plus que pas une, & étant d'une plus grande consideration, les autres suivent ses Avis. Mais, comme le Prince d'Orange apprehendoit que Messieurs d'Amsterdam ne fissent résoudre une Cassation dans la Province de Hollande, il envoya Dickfeld à Utrecht, pour y faire promptement arrêter l'Etat de Guerre de 1685. On n'a pas douté, que le Sieur Dickfeld n'obtint tout ce qu'il voudroit, vû son grand Crédit dans toute la Province, & l'Autorité du Prince d'Orange, sur tout après avoir ôté neuf Personnes du Conseil d'Utrecht, depuis la conclusion de la Trêve. Cependant, le Sieur Dickfeld est revenu sans avoir pû rien obtenir, cette Province ayant positivement refusé de déliberer sur l'Etat de Guerre, jusqu'à ce que celle de Hollande eût formé sa Résolution.

JE découvris, que M. le Prince d'Orange prenoit encore de plus fortes liaisons avec le Duc de Montmouth; qu'il avoit obligé la Princesse d'Orange d'aller au Prêche de Jurieu, ce qui parut fort surprenant, non-seulement parce que ceux de la Religion Anglicane ne vont point aux Prêches des Presbytériens; mais encore parce que Jurieu avoit écrit des Livres fort insolens contre le Roi d'Angleterre, & qu'il avoit traduit en François, & présenté publiquement au Prince d'Orange le Livre où le Duc d'Yorck étoit accusé d'avoir coupé la gorge au Comte d'Essex dans la prison. 4 Janvier 1685.

COMME le Prince dlOrange avoit fort maltraité Chudley, jusqu'à lui mettre devant le nez le bout de sa canne, & que cela avoit obligé le Roi d'Angleterre de lui défendre de voir ce Prince; on ne fut pas longtems sans le révoquer; cette satisfaction, qu'on donna au Prince d'Orange, fit un très-mauvais effet, & marqua bien de la foiblesse

MESSIEURS d'Amsterdam eurent beaucoup d'inquietude, sur ce que le Prince d'Orange avoit fait 5 Janvier 1685.

ſortir de Maeſtricht quelques Régimens de Cavalerie pour venir du côté de Hollande. Ils renforcerent leurs Gardes, & firent trois nouveaux Colonels pour commander leurs Troupes. Je mandai au Roi, que je ne les détromperois pas là-deſſus; mais que je ne croyois point que cela les regardât.

LE Prince d'Orange ne ſe donna pas le loiſir
9 Janvier 685. d'attendre le ſuccès de la Négociation du Sieur Citters, pour faire venir à la Haye le Duc de Montmouth: auſſi paroiſſoit-il n'avoir donné ces Inſtructions à ce Miniſtre que par maniere d'acquit, pour ſatisfaire aux Remontrances de Mylord Halifax. Il a donc prié M. de Montmouth de venir faire un tour à la Haye. M. de Montmouth y arriva Samedi a huit heures du ſoir, comme il étoit attendu. Benting ne manqua pas de l'aller trouver à l'Hôtellerie, & l'emmena chez le Prince d'Orange, qui le reçut avec de grandes démonſtrations de joie. Le Duc de Montmouth monta quelque tems après dans l'appartement de la Princeſſe d'Orange. Cette Princeſſe ne vouloit point recevoir de viſite, par-ce qu'il n'y avoit pas une Dame de la Haye qui fût venue chez elle, à cauſe que c'étoit la veille de la Cêne, & qu'elle étoit déja à demi deshabillée: mais, le Prince d'Orange l'obillgea de s'habiller; & d'aller dans ſa chambre d'Audience, pour y recevoir M. de Montmouth: il monta lui-même incontinent après, & le pria de vouloir bien loger dans l'Hôtel du Prince Maurice, & lui offrit tous ſes Domeſtiques pour l'y ſervir. On ne peut aſſez s'étonner ici de cette nouvelle Demarche du Prince d'Orange, & on ne comprend point comment, dans le même tems qu'il fait aſſurer le Roi d'Angleterre qu'il a abandonné M. de Montmouth, il le fait venir à la Haye, & lui fait tant de careſſes.

LE Prince d'Orange fit procéder contre l'ancien Bailly de Dort, & ordonna à des Huiſſiers de la Cour d'aller à Dort, avec des Sergens de la Cour, pour l'arrêter.

Pour ce qui eſt de ceux de Dort, il ſe contenta de les faire ſimplement avertir qu'ils ne pouvoient procéder légitimement à la Nomination, qu'ils font tous les ans la veille des Rois, des Députés qui rempliſſent les différens Colleges de la Province de Hollande; mais, ils ne laiſſerent pas de le faire, & écrivirent au Prince qu'ils n'avoient pû s'empêcher de ſuivre l'uſage ordinaire, & de faire l'Election de leurs Députés dans le tems marqué par les Reglemens.

Le Prince d'Orange n'a aucun Droit ſur la Nomination du Magiſtrat d'Amſterdam, excepté ſur les Echevins, ainſi que ſur ceux de toutes les autres Villes, à cauſe qu'ils ſont prépoſés pour rendre la Juſtice, & que le Prince, comme Gouverneur, eſt Chef de la Cour de Juſtice de Hollande, & de toutes les Juſtices particulieres des Villes. Meſſieurs d'Amſterdam ont donc accoûtumé tous les ans, vers le vingtieme de Janvier, de préſenter quatorze perſonnes au Prince d'Orange, dont il choiſit ſept pour être Echevins. Il doit faire cette Election dans huit jours de tems. Meſſieurs d'Amſterdam, qui croyent que le Prince d'Orange pourroit bien les faire traîner comme il a fait à l'égard des autres Villes, prirent il y a quatre jours réſolution, que ſi le Prince ne faiſoit l'Election des ſept Echevins dans les huit jours qui lui ſont donnés pour cela, ils les choiſiroient eux-mêmes dès que ce terme ſeroit expiré.

Le long ſéjour que le Sieur Span, Général de Brandebourg, & fort attaché à M. le Prince d'Orange, fit à la Haye, fut ſuſpect à beaucoup de perſonnes; & ce qui redoubla la défiance que j'en eus, fut que je fus averti que M. Damerongue, qui avoit ſouhaité juſqu'alors de demeurer encore quelque tems à Berlin, écrit à ſes Maîtres qu'il alloit hâter ſon retour, ayant à leur communiquer des choſes de Conſequence, qu'il ne pouvoit confier à la plume.

Les Etats de la Province de Groningue ont fait une choſe qui eſt ſans exemple: ils ont fait une

Réduction des Troupes qui sont sur leur Répartition, sans l'avoir communiqué aux Etats-Généraux, & encore moins au Prince d'Orange. Ils ont cassé six à sept hommes par compagnie, & ont réduit à quarante hommes une Compagnie qu'ils entretiennent dans Embden, & qui étoit de cent deux hommes, & ont fait entendre, que si les Etats-Généraux trouvent à propos de faire une plus grande Reforme, ils s'y conformeroient très-volontiers.

Le Prince d'Orange, ne pouvant obténir que le haut Conseil, qui étoit composé de bons Républiquains, révoquât son Jugement à l'égard du Bailly de Dort, obligea la Cour de Justice, dont il disposoit plus aisément, par le moyen du Sieur Alwin qui en étoit Conseiller, & qui, par son esprit intriguant & sa capacité, y avoit beaucoup de crédit, à déclarer qu'elle poursuivoit criminellement l'Affaire du Bailly de Dort: il empêcha par ce moyen le haut Conseil d'en recevoir l'Appel, la Cour de Justice jugeant en dernier ressort les Affaires criminelles.

Le Prince d'Orange trouva moyen, par quelques Villes qui dépendoient de lui, d'empêcher qu'on ne parlât de cette Affaire pendant deux ou trois jours dans la Province de Hollande; & fit déclarer pendant ce tems-là, par la Cour de Justice, que la Nomination, que la Ville de Dort avoit faite de ses Régens n'étoit pas valable, & envoya l'Officier de la
12 Janvier 1785. Cour de Justice pour aller se saisir du Bailly de Dort, & fit partir en même tems deux Commissaires de cette Cour, avec ordre de déclarer, que la Cour de Justice avoit cassé la Nomination qui avoit été faite des Magistrats de Dort, comme contraire aux Réglemens; de sommer le Bourguemestre-Régent de faire procéder à une autre Nomination, & en cas de refus, de citer les chefs des Métiers, & de procéder eux-mêmes à une autre Nomination; de faire prendre le Bailly par l'Officier qui étoit parti le jour précédent pour cela.

LE Prince d'Orange continuoit toujours d'accabler le Duc de Montmouth de Careſſes: & lui qui eſt flegmatique, & qui n'aime aucun divertiſſement, encore moins celui de la Danſe, paſſoit néantmoins quelquefois une partie de la nuit à danſer avec les filles de la Princeſſe d'Orange, & avec le Duc de Montmouth. 11 Janvier 1685.

M. Benting, & d'autres Amis du Prince d'Orange, diſoient hautement, que le Prince ne faiſoit aucune Démarche à l'égard de M. de Montmouth, que du conſentement du Roi de la Grande-Bretagne; & aſſuroient que dans le voyage que M. de Montmouth avoit fait en Angleterre, il avoit vû en particulier Sa Majeſté Brittannique.

ON avoit fait imprimer en Hollande un livre fort inſolent contre le Roi d'Angleterre, & contre M. le Duc d'Yorck, que l'on accuſoit nommément d'avoir fait couper la gorge au Comte d'Eſſex. Chudley eut ordre d'en faire des plaintes, & devoit ſe plaindre pareillement d'un autre Livre beaucoup plus inſolent, à ce qu'il dit, que je n'ai pas vû, parce qu'il n'a point encore été traduit en François, & qu'il ne ſe vend pas ſi publiquement. J'avois déja eu l'honneur de mander à Sa Majeſté, que Jurieu avoit préſenté au Prince d'Orange la Traduction du Livre du Comte d'Eſſex comme ſon Ouvrage; que le Prince l'avoit reçû, & qu'il avoit obligé après cela la Princeſſe d'Orange d'aller malgré elle au Prêche du Sieur Jurieu.

LE haut Conſeil prétendit que la Cour de Juſtice n'étoit pas en droit de déclarer que l'Affaire du Bailly étoit criminelle. Leur Conteſtation fut portée devant des Commiſſaires de la Province de Hollande, où le Prince d'Orange ſe trouva. Les Députés d'Amſterdam, qui étoient de ces Commiſſaires, expliquerent leurs Avis en termes aſſez forts, dont le Prince d'Orange ſe plaignoit extrémement, diſant que ſi le moindre Bourgeois avoit une Affaire devant eux, ils l'écouteroient; & que 12 Janvier 1685.

qu'il s'agiſſoit de décider de ſes droits, & de ceux de la Cour de Juſtice, on expliquoit ſes ſentimens avant que d'avoir entendu ſes raiſons; que cela faiſoit voir la partialité de Meſſieurs d'Amſterdam pour ceux de Dort, & l'animoſité qu'ils avoient contre lui.

15 Janvier 1685. LE Prince d'Orange, qui s'étoit rendu Maître de la Cour de Juſtice, par le moyen du Sieur Alwin, qui en étoit un des Conſeillers, s'en voulut ſervir pour opprimer, ſous un prétexte ſpécieux, la liberté des Villes de Hollande, en venant à bout de ce qu'il avoit entrepris contre celle de Dort: ainſi il faiſoit tous ſes efforts pour en ôter la connoiſſance à la Province de Hollande. C'eſt pour cette raiſon que ſes créatures y avoient déclaré huit jours auparavant, qu'ils n'étoient pas inſtruits ſur cette Affaire, quoiqu'ils euſſent eu quatorze ou quinze jours pour en délibérer dans leurs Villes. On remit donc au 16 de Janvier 1685 à entrer dans les Etats de Hollande: mais, les Conteſtations continuant toujours entre le Haut-Conſeil & la Cour de Juſtice, ſur l'Appel interjetté par le Bailly, s'étant pourvû pardevers les Etats de Hollande, ils nommerent des Commiſſaires des Nobles & des dix premieres Villes, pour entendre les Députés du Haut-Conſeil & de la Cour de Juſtice; cette conférence ſe tint le jeudi, onzieme du même mois, à quatre heures après midi. Le Sieur Hop, Pere du Penſionnaire d'Amſterdam, & Doyen des Conſeillers du Haut-Conſeil, parla avec une hardieſſe & une éloquence extraordinaire; de ſorte que le Penſionnaire Fagel, qui en appréhendoit l'iſſue, & qui avoit ſes deſſeins, propoſa au nom des Nobles de remettre la Conférence au lendemain matin, ſous prétexte d'entendre ces Députés ſéparément, en leur ordonnant en même tems de mettre leurs raiſons par écrit, & de comparoître le lendemain à onze heures du matin à l'Aſſemblée de Hollande: mais, les Etats s'étant aſſemblés le vendredi pour cet effet, Muys fut bien ſurpris lorſ-

qu'on le vint avertir que les Commiſſaires de la Cour de Juſtice venoient de partir pour Dort, avec la commiſſion dont j'avois eu l'honneur de rendre compte à Sa Majeſté ce jour-là. Il prit ſur le champ l'Avis des autres Députés de Dort, & déclara enſuite au nom de leur Ville à l'Aſſemblée, que jamais on n'avoit vû un pareil Attentat, ni de telles Entrepriſes; qu'ils prenoient congé de la compagnie, & que c'étoit peut-être pour la derniere fois qu'ils y paroiſſoient; qu'ils s'en alloient à Dort, où leur préſence étoit néceſſaire, & où ils ſauroient bien faire tout ce que les anciens Romains faiſoient, *pro aris & focis*. Ceux d'Amſterdam déclarerent, qu'ils avoient à faire chez eux juſqu'au mardi ſuivant.

Je mandai au Roi, que j'avois pris la liberté de reprendre une partie de ce que j'avois eu l'honneur de mander les deux derniers ordinaires à Sa Majeſté, pour lui faire mieux connoître, que ce dernier envoi des Commiſſaires à Dort n'étoit pas comme les premiers une ſimple Entrepriſe du Prince d'Orange, mais un Violement formel des Loix de la République, un Mépris de la Souveraineté des Etats de Hollande, & une Supercherie du Penſionnaire Fagel, qui ayant fait remettre à quelques jours l'Affaire générale de Dort, & enſuite celle du Bailly, pour délibérer ſur l'une & ſur l'autre dans les Etats de Hollande, envoyoit cependant exécuter les Sentences de la Cour de Juſtice contre ceux de Dort; ce qui faiſoit dire à tous qu'il falloit que ces Commiſſaires reconnuſſent un autre Souverain que les Etats du pays. Je crus auſſi que Sa Majeſté jugeroit par le récit de ces circonſtances, de quelle maniere cette Affaire devoit être priſe dans les Etats.

Les Commiſſaires de la Cour de Juſtice arriverent un vendredi matin à Dort, & ordonnerent au Bourgemeſtre-Regent d'aſſembler ce même jour le Conſeil de Ville. Il s'en excuſa ſur ſon indiſpoſi-

tion, & témoigna qu'il ne pourroit convoquer aucune Assemblée le lendemain, qui étoit la veille de la Cêne, ni le Dimanche qui en étoit le jour; mais, qu'il la convoqueroit pour le Lundi. Ces Commissaires envoyerent en même tems leur Officier à la maison du Bailly de Dort, pour l'arrêter: mais, ils ne l'y trouverent point, de sorte qu'ils manderent au Prince d'Orange, qu'ils n'espéroient aucun bon succès de leur Commission, à moins que le Prince ne les appuyât de son Autorité.

8 Janvier 1684. LE Conseil de Dort s'étant assemblé, de quarante huit personnes dont il est composé, il n'y en eut que cinq pour les factieux, malgré les Cabales & les Intrigues du Sieur Alwin, qui avoit son frere à Dort, & qui étoit en partie cause de cette Affaire.

LES Commissaires de la Cour de Justice convoquerent les Echevins: mais, ils n'eurent pas plus de satisfaction. Cependant, les Etats de Hollande s'étoient Assemblés sur les Affaires de Dort: il y eut de fort grandes Contestations, le Prince d'Orange, & le Pensionnaire Fagel, ayant trouvé moyen de gagner plusieurs petites Villes, & de corrompre leurs Députés par de l'argent. Toutes ces supercheries embarrassoient beaucoup les honnêtes gens; car, on ne pouvoit former de Résolution dans la Province de Hollande, pour arrêter les mauvaises procédures de la Cour de Justice, & s'opposer par ce moyen aux Entreprises du Prince d'Orange.

LES Députés d'Amsterdam ne laisserent pas, malgré tout cela, d'exposer l'Avis de leur Ville dans toute son étendue. Ils parlerent pendant plus de deux heures avec beaucoup de véhémence, & s'expliquerent fortement contre les Commissaires de la Cour de Justice; déclarant, qu'ils méritoient une punition exemplaire. Cependant, aprés cette belle Déclaration, ils prirent une Conclusion assez modéré, proposant de terminer à l'amiable ce Différend entre

entre le Prince d'Orange & la Ville de Dort, & qu'en attendant on ordonneroit une ſurſéance à la Cour de Juſtice; mais ils ne purent avoir la pluralité des voix: ainſi on reſolut ſeulement de terminer l'Affaire à l'amiable, ſans ordonner de ſurſéance aux Commiſſaires de la Cour, quoique le Sécretaire de Dort repréſentât fortement, que dans le tems qu'on feroit venir les Députés de Dort pour chercher les voies d'accommodement, les Commiſſaires de la Cour de Juſtice, qui demeuroient à Dort, pourroient faire convoquer les chefs des Métiers, & procéder à une nouvelle Nomination.

En effet, les Commiſſaires de la Cour de Juſtice, qui étoient à Dort, ſe mirent en devoir de faire aſſembler les chefs des Métiers, pour procéder à une nouvelle Nomination: mais, les Régens de Dort s'y oppoſerent avec vigueur, & défendirent aux chefs des Métiers de comparoître à aucune aſſignation.

Le Prince d'Orange ne ſavoit quelles careſſes faire au Duc de Montmouth; il y avoit bien ſouvent de nouveaux bals & de nouvelles parties entr'eux: quatre ou cinq jours auparavant, ils avoient été en traîneau ſur la glace, avec la Princeſſe d'Orange, à une maiſon du Prince, qui eſt à trois lieues de la Haye; &, lorſque l'on danſoit, c'étoit le Duc de Montmouth qui menoit la Princeſſe d'Orange. Il alloit réglement tous les jours au dîner de cette Princeſſe, bien qu'elle mangeât ſeule & en particulier; & enſuite il alloit dîner avec le Prince d'Orange. On remarqua même, que cette Princeſſe, qui ne ſe promenoit jamais à pié dans les lieux publics, alloit preſque tous les jours dans le mail, qui eſt dans un bois très-agréable, aux portes de la Haye, & que M. de Montmouth s'y trouvoit fort régulierement; & on ne comprenoit pas comment le Prince d'Orange, qui eſt né le plus jaloux de tous les hommes, ſouffroit tous les airs de galanterie, dont tout le monde s'appercevoit, entre la Princeſſe d'Orange & M. de Montmouth,

18 Janvier 1685.

On n'étoit pas moins attentif à découvrir ce que le Roi d'Angleterre penſoit de la conduite du Prince d'Orange; & le public ſuſpendoit ſon jugement, juſqu'à ce qu'il ſut les ſentimens de Sa Majeſté Britannique.

Les Députés de Dort étant arrivés à la Haye, entrerent en conférence avec ſix Penſionnaires de ſix Villes de Hollande, que l'on nomma Commiſſaires pour cette Affaire: mais, ils ne purent rien conclurre, parce que trois de ces Penſionnaires étoient dévoüés au Prince d'Orange, & les trois autres dans les intérêts de la République. Ils demeurerent toujours partagés, quelque Propoſition raiſonnable que fiſſent les Députés de Dort.

Cependant, le Prince d'Orange manda à ceux de la Cour de Juſtice, qui étoient à Dort, de faire une nouvelle Nomination, de quelque maniere que ce fût, & de la lui envoyer; qu'il feroit ſon Election enſuite; & qu'il verroit ſi Meſſieurs de Dort oſeroient refuſer d'admettre ceux qu'il auroit choiſis. Les Commiſſaires firent donc intimer tous les chefs des Métiers, qui ſont au nombre de cent dix-ſept: ils en gagnerent une vingtaine par argent, ou par menaces. Le Bailli de Dort, commis en la place de celui qui avoit été interdit, les conduiſant l'épée dans les reins,
23 Janvier 1685. juſqu'au lieu où ſe tenoit l'Aſſemblée: & quoique ce nombre fut bien éloigné de celui qui étoit néceſſaire pour procéder à une Nomination légitime, ils ne laiſſerent pas de paſſer outre; & cette Nomination, faite avec ces ſubornations & ces violences, fut apportée au Prince d'Orange le 19 Janvier au ſoir, & le lendemain matin il fit ſon Election. Les Commiſſaires de la Cour de Juſtice retournerent le lendemain à Dort, pour y établir dans le Gouvernement ceux que le Prince d'Orange avoit élus, & pour en chaſſer les autres.

Le malheur voulut, que l'Homme de Dort le plus ferme & le plus accrédité, qui ſe trouvoit

Bourguemeſtre, tombât malade, & mourût dans ce tems-là. Cet homme ſoutenoit Muys; & comme il n'avoit, ni enfans, ni aucune ſuite de parenté; & qu'il avoit du bien, il ne ſongeoit pas à menager le Prince d'Orange.

LA mort de ce Bourguemeſtre de Dort acheva de ruiner les Affaires de cette Ville-là. Il maintenoit, par ſon autorité & par ſon crédit, la plûpart des Magiſtrats de Dort dans leurs bons ſentimens; & comme c'etoit lui ſeul, en qualité de Regent en quartier, qui avoit droit de convoquer le Conſeil, il ne l'auroit jamais fait, & les Commiſſaires de la Cour de Juſtice n'auroient pû inſtaller les huit que le Prince d'Orange avoit élûs: mais, le Bourguemeſtre, qui entra en Régence par ſa mort, convoqua auſſi-tôt le Conſeil, & fit inſtaller ceux que la Cour de Juſtice avoit préſentés. Muys avoit encore la pluralité des voix: mais je mandai qu'on n'en devoit pas beaucoup attendre, & qu'il y en avoit déja qui cherchoient à ſe bien remettre avec le Prince d'Orange. 25 Janvier 1685.

Tous les honnêtes gens déplorerent ce malheur; & il me ſemble que Mrs. d'Amſterdam auroient pû le prevenir, ſi, par une conduite plus vigoureuſe, ils avoient empêché que le Prince d'Orange & la Cour de Juſtice ne continuaſſent à pouſſer cette Affaire auſſi avant qu'ils le firent, en gagnant toujours du tems par toutes ſortes de moyens. Ils avoient pris à la verite les meilleures Réſolutions du monde. Ils avoient parlé avec beaucoup de fermeté dans l'Aſſemblée: mais ils avoient trop laiſſé traîner cette Affaire, & avoient donné lieu par-là au Prince d'Orange, & au Penſionnaire Fagel, d'engager dans leurs intérêts les Députés des petites Villes, par argent ou par menaces; & lorſque les Commiſſaires de la Cour de Juſtice retournerent à Dort, au mépris des Etats de Hollande, qui les avoient aſſignés à comparoître le lendemain matin, Mrs. d'Amſterdam n'executerent pas les Réſolutions qu'ils avoient priſes, de ſe ſéparer de

l'Aſſemblée, auſſi-tôt que le Prince d'Orange uſeroit de quelque violence. Apparemment qu'ils ne jugerent pas que le départ des Commiſſaires de la Cour de Juſtice pût être pris pour une violence ouverte du Prince d'Orange contre la Ville de Dort. Je crois même qu'ils ont eu trop de peur en ce tems-là, parce que le malheur voulut que tout étoit glacé autour d'Amſterdam, & qu'ils étoient fortement perſuadés, qu'il auroit été très-aiſé au Prince d'Orange, dans le tems des glaces, de ſe rendre maître de leur Ville.

Mrs. d'Amſterdam s'en retournerent chez eux pour faire la Nomination de leurs Echevins. Je ne fus pas informé avant leur départ s'ils avoient délivré à l'Aſſemblée la Réſolution qu'ils avoient priſe de réformer douze mille hommes, ou s'ils s'en étoient ſeulement expliqués en particulier: ce que j'en ſavois étoit, qu'ils avoient deſſein de mettre les Compagnies à quatre-vingts hommes, & les Régimens à ſix Compagnies, au lieu de trois, afin de diminuer le nombre des Officiers. Muys étoit convenu avec Meſſieurs d'Amſterdam de cette Réforme, & cela auroit été d'un grand poids que la premiere Ville de Hollande eut opiné pour cette Réforme. On ne peut dire à cette heure ce qui en ſera: & il eſt à appréhender, que Meſſieurs d'Amſterdam ne trouvent pas dans les Villes tout l'appui pour ſoutenir la Réforme qu'ils auroient trouvé, ſi le Prince d'Orange ne fut pas venu à bout de l'Affaire de Dort.

Messieurs d'Amſterdam comprenoient fort bien de quelle conſéqnence il étoit pour la liberté de la Republique, que le Prince d'Orange fût venu à bout de l'Entrepriſe qu'il avoit faite contre la Ville de Dort. C'eſt ce qu'un de mes Amis leur repréſenta fortement le 24 Janvier, les ayant fait tomber d'accord, que la ſeule vigueur de la Ville d'Amſterdam pouvoit tirer la République du plus dangereux état où elle eut encore été réduite; que le ſeul remede à ce malheur

étoit de ne pas revenir à l'Aſſemblée ſuivante; d'y envoyer un Sécretaire avec une Lettre, dans laquelle ils expoſeroient tous les attentats qui avoient été commis contre la liberté & la Souveraineté de la Province, & déclareroient qu'ils ne reviendroieut point dans l'Aſſemblée; qu'ils fermeroient leur bourſe, & ne conſentiroient à quoi que ce fût, que toutes choſes n'euſſent été redreſſées. Il leur conſeilla auſſi de rendre cette Lettre circulaire par toutes les Villes, en forme de Maniſeſte; & leur fit voir, que s'ils ne ſe réſolvoient à prendre ce parti, ſans conſidérer s'ils ſeroient appuyés ou non des autres Villes, il ne falloit plus compter ſur la liberté de la République; que le Prince d'Orange diviſeroit dans la ſuite ceux d'Amſterdam; & qu'enfin les Provinces de Friſe & de Groningue les abandonneroient.

CET homme ajouta à toutes ces raiſons une très-forte Conſidération; qui eſt, qu'il auroit bien mieux valu pour la République, qu'Amſterdam eut conſenti à la levée de ſeize mille hommes, & eut précipité l'Etat par ce moyen dans une Guerre malheureuſe, dont toute la Haine retombant ſur le Prince d'Orange, les Affaires de l'Etat auroient pû être rétablies par l'abaiſſement de cette Autorité qui les ruinoit, que de demeurer les bras croiſés dans cette conjoncture, qui étoit peut-être la ſeule qu'ils auroient de long-tems pour relever la liberté de la République, qui alloit périr ſans reſſource, avec celle de la Ville de Dort.

LES Députés de la Ville d'Amſterdam approuvérent fort les ſentimens de cet ami; ils l'en remercierent: mais, je vis bien, qu'ils ne les ſuivroient pas, quelque preſſantes que fuſſent les raiſons qu'il avoit alléguées; que peut-être la Réflexion que faiſoient pluſieurs perſonnes, qu'il ne manquoit plus au Prince d'Orange que de ſe raccommoder avec le Roi d'Angleterre, pour avoir une Autorité ſouveraine & abſolue en Hollande,

contribueroit à faire prendre à Messieurs d'Amsterdam quelque bonne Résolution.

Je mandai au Roi, que j'écrivois à M. de Barillon tout ce qui regardoit M. de Montmouth; qu'il m'avoit mandé qu'il en faisoit un fort bon usage: mais que je ne comprenois pas pourquoi on ne vouloit pas croire en Angleterre que la plupart des Hollandois étoient persuadés que le Roi d'Angleterre conservoit toujours un fonds d'inclination pour M. de Montmouth, qui le portoit à donner un consentement sécret à tout ce que le Prince d'Orange faisoit en sa faveur: cependant, il n'étoit que trop-vrai qu'on le croyoit en Hollande, & que le peu de ressentiment que le Roi d'Angleterre avoit témoigné lorsqu'il avoit appris le retour de M. de Montmouth à la Haye, avoit confirmé cette opinion.

Dans le tems qu'on croyoit que le Roi d'Angleterre conservoit toujours de l'affection pour M. le Duc de Montmouth; dans le même tems, on s'imaginoit qu'il avoit quelque dessein contre la République, & qu'il commençoit de loin à chercher des prétextes & des sujets de Démêlé. Ce qui avoit donné lieu à cela étoit une Lettre secrete du Sieur Citters au Pensionnaire Fagel. Il lui mandoit, que le Roi d'Angleterre s'étoit plaint à lui, que beaucoup de complices de la derniere Conjuration d'Angleterre s'étoient retirés à Lewarde, où ils tenoient des Assemblées, & faisoient des Conspirations contre sa personne & contre son Etat; qu'il y avoit des personnes de la République qui y participoient, & entr'autres un Ministre nommé Brakel, qui étoit venu depuis peu s'habituer à Roterdam, & de qui on avoit intercepté des Lettres. Le Sieur Citters ajoutoit, que le Roi d'Angleterre devoit donner ordre, par le premier ordinaire, au Sieur Chudley, d'en faire des plaintes d'Etat. Il n'y avoit rien de plus juste, que de conclurre de-là, que les Etats Généraux auroient dû s'allier avec le Roi, pour se mettre en

repos & en fureté contre tous les autres Princes de l'Europe: les honnêtes gens le voyoient affez; mais, ils n'étoient plus en état de faire ce qui convenoit le mieux à leur République.

Je mandai au Roi dans la même Lettre, que les Députés des Etats-Généraux ayant écrit aux Etats de Frife, il y avoit plus de quatre mois, pour porter cette Province à confentir que le Prince d'Orange fît la caffation de vingt deux hommes par Compagnie de Cavalerie, & feize hommes par Compagnie d'Infanterie, prétendant que c'étoit un droit réfervé au Prince, comme Capitaine géneral de l'Union; la Province de Frife écrivit aux Etats-Généraux une Lettre que je me donnai l'honneur d'envoyer à Sa Majefté. Non-feulement elle étoit conçûe en termes trés-forts pour appuyer le Droit de chaque Province en particulier; & faifoit voir en paffant, que l'on introduifoit de certains termes dans la Réfolution de l'Etat, contraires aux fondemens du Gouvernement, & qui n'avoient pas été ufités jufqu'à ce tems-là, comme étoit celui de Capitaine géneral de l'Union. Cette Lettre finiffoit par une maniere de parler affez précife, en déclarant aux Etats, qu'ils n'avoient fait cette réponfe qu'afin que les Etats-Généraux fuffent fur quoi fe régler à l'avenir, & que la Province de Frife fût dorénavant délivrée de pareilles Réquifitions. 25 Janvier 1685.

Le Comte de Waldeck fit une Déduction de toutes les Affaires dont il s'étoit mêlé depuis la Paix de Nimegue jufqu'à cette heure-là. C'étoit proprement un Manifefte pour fe juftifier: il ne l'avoit communiqué qu'à fes plus particuliers amis, & avoit fort prié qu'on ne m'en donnât point de copie. On voyoit par-là le premier Deffein, que le Prince d'Orange avoit eu aprés la Paix de Nimégue, de faire une Ligue avec l'Angleterre, & avec tous les Princes de l'Europe, contre Sa Majefté, fous prétexte de garantie; & ce premier deffein ayant manqué, par le refus que les Etats firent de

ce traité de garantie, le Comte de Waldeck expliquoit les mesures que le Prince d'Orange avoit prises contre les intérêts de Sa Majesté, en formant le Traité d'Association, en conséquence duquel il rapportoit toutes ces allées & vennes, qui faisoient voir un enchaînement de Négociations contre Sa Majesté. Je me donnai l'honneur de lui envoyer cet Ecrit.

J'APPRIS que l'Alliance, que le Sieur Diert avoit proposée aux Etats-Généraux, incontinent aprés la signature de la Treve, n'avoit pas été une simple Alliance défensive, mais une Alliance pour la défense & pour le maintien de la Religion Protestante; que dans cette Alliance devoient entrer les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, la maison de Lunebourg, & le Landgrave de Hesse, avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies; & qu'une des principales raisons, qui fit que le Prince d'Orange n'écouta pas cette Proposition, est que l'Electeur de Brandebourg vouloit être comme le Maître & le Directeur de cette Alliance: & des gens, qui croyoient avoit pénétré quelque-chose depuis peu, se persuadoient, que M. Span avoit travaillé sur ce plan-là, car je savois, par une personne à qui le Résident de l'Empereur l'avoit confié, que l'Electeur de Brandebourg avoit encore ce Dessein.

IL y avoit tant d'affectation dans les bons traitemens que le Prince d'Orange faisoit au Duc de Montmouth, qu'il sembloit chercher avec plaisir à insulter au Roi d'Angleterre. Il lui donnoit la même liberté qu'à Benting, d'entrer à tous momens dans sa chambre. Il ne faisoit guerres de graces qu'à sa récommandation; & personne ne croyoit avoir bien fait sa cour au Prince d'Orange, s'il ne la faisoit aussi à M. le Duc de Montmouth; & toutes les personnes les plus qualifiées de Hollande s'empressoient, à l'envie l'un de l'autre, à le régaler. Il sembloit même que le Prince d'Orange eut changé d'humeur, ou qu'il eut des desseins que l'on ne comprenoit pas; car lui, qui

eſt le plus jaloux du monde (juſques-là qu'il ne permet pas que la Princeſſe d'Orange reçoive aucune viſite particuliere, non-ſeulement d'aucun homme, mais auſſi d'aucune femme) preſſe lui-même M. de Montmouth d'aller les après-dînées chez la Princeſſe d'Orange, pour lui apprendre des Contredanſes. Ils lui firent même faire des Perſonnages qui ne conviennent gueres à une Princeſſe, & que je dirois qui ſeroient ridicules pour une femme ordinaire; car, dans les grandes gelées qu'il fit cette année-là, le Prince d'Orange l'obligea, par la complaiſance qu'elle a pour lui, d'apprendre à aller en patins ſur la glace, parce que M. de Montmouth vouloit auſſi apprendre à y aller. C'étoit une choſe fort extraordinaire de voir la Princeſſe d'Orange avec des jupes fort courtes & à demi retrouſſées, & des patins de fer à ſes piés, apprendre à gliſſer, tantôt ſur un pié, tantôt ſur un autre.

JUSQU'A ce tems-là, la vie de la Princeſſe d'Orange avoit été réglée de telle ſorte, que, depuis qu'elle étoit levée juſqu'à huit heures du ſoir, elle ne ſortoit point de ſa chambre, hors peut être en huit jours: qui que ce ſoit n'avoit la Liberté d'entrer dans ſa chambre, pas même ſa Dame d'Honneur, ni ſes Filles, qui étoient un peu moins que des Filles d'Honneur, mais plus que des Femmes de chambre, dont il y en avoit chaque jour deux qui étoient de garde auprès d'Elle, & qui avoient ordre de ne la point quitter.

LES créatures du Prince d'Orange tiroient un grand avantage du peu de reſſentiment qu'on avoit eu en Angleterre, du retour de M. de Montmouth à la Haye: ils diſoient, que le Prince d'Orange n'avoit pas encore perdu l'eſprit; & qu'il faudroit qu'il l'eût tout à fait perdu, pour tenir une pareille conduite à l'égard du Roi d'Angleterre, s'il n'avoit été aſſuré, que Sa Majeſté Britannique en étoit ſatisfaite: &, en effet, on n'avoit rien à répondre à cela, lorſqu'on voyoit, qu'après la défenſe que le Roi d'Angleterre avoit faite au Sieur Chudley de

voir le Prince d'Orange, & après la Déclaration que le Sieur Chudley avoit faite sur ce sujet à tous les Ministres Etrangers, le Prince d'Orange en avoit fait encore quatre fois plus qu'auparavant, sans que le Roi d'Angleterre en eût témoigné aucun ressentiment. Car, d'alléguer qu'il falloit donc que ç'eût été de concert avec le Duc de Montmouth, que le Roi d'Angleterre avoit fait couper le Cou au Sieur Hemstran son favori, & à Mylord Russel son intime ami ; ce n'est rien de concluant, puisqu'il pouvoit bien être que le Roi d'Angleterre fît punir des gens coupables d'une si grande trahison, & qu'il conservât encore un fonds de tendresse pour M. de Montmouth.

Le Sieur Chudley présenta un Mémoire aux Etats-Généraux, par lequel il se plaignoit de la Liberté avec laquelle on vendoit publiquement à la Haye le Livre qui avoit été fait sur la mort du Comte d'Essex. Il alla en même tems en parler au Pensionnaire Fagel, parce que cette Affaire regardoit principalement la Province de Hollande. Le Pensionnaire Fagel le pria de n'en point parler aux Etats-Généraux ; disant, que cette Affaire feroit trop d'éclat, & que cela l'empêcheroit de découvrir l'Imprimeur de ce Livre; mais, que s'il vouloit bien retirer son Mémoire qu'il avoit envoyé aux Etats, & le laisser faire, il lui promettoit de lui faire avoir une entiere satisfaction là-dessus. Il lui donna même à connoître, que, comme tous les Libraires se rendent compte à la fin de l'année de ce qu'ils se font envoyé en secret pendant le cours de l'année l'un à l'autre, celui qui avoit imprimé ce Livre, & qui en avoit distribué des exemplaires à tous les autres Libraires, auroit demandé son payement au commencement de cette année-là ; & qu'ainsi on seroit infailliblement informé de l'Auteur de ce Libelle. Le Sieur Chudley accepta les offres que lui faisoit le Pensionnaire Fagel, & retira aussi-tôt son Mémoire

d'entre les mains du Président des Etats-Généraux : mais, il fut obligé de présenter une seconde fois ce même Mémoire, ayant reconnu que le Pensionnaire Fagel le trompoit fort mal-honnêtement & fort grossierement ; car il avoit laissé passer dix ou douze jours sans rien faire ; &, après avoir pris ses mesures, il fit assigner par les Echevins de la Haye tous les Libraires de cette Ville, pour prêter serment s'ils avoient imprimé ce Livre, sur quoi ils pouvoient jurer hardiment, puisqu'on savoit bien qu'il n'avoit pas été imprimé à la Haye. Cependant, on n'en vint pas même jusques-là, car les Echevins de la Haye les renvoyerent absous, sans leur demander de faire serment, parce qu'il n'y avoit pas assez de preuves, à ce qu'ils disoient, pour les y obliger.

Je mandai au Roi, que les factieux d'Angleterre s'etoient adressés à quelques Princes d'Allemagne, pour leur demander de l'argent & des armes ; mais, que ces Princes n'ayant pas trouvé de sûreté pour leur remboursement, ni d'apparence pour le succès de leur entreprise, avoient refusé de s'y engager. Je ne sai point si ces Princes ont fait un refus formel & positif, ou bien s'ils n'ont fait que remettre cette Affaire jusqu'à ce que les mesures soient mieux prises. Je ne sai pas non plus si le Prince d'Orange ne travaille point à former une Ligue de Religion avant que de laisser rien entreprendre, afin que, quand M. de Montmouth & les Religionnaires d'Angleterre voudront agir, ils trouvent un parti tout formé pour les soutenir. Premier Février 1685.

Messieurs d'Amsterdam firent un Ecrit pour justifier la resolution qu'ils avoient prise sur les Affaires de Dort, qu'ils firent imprimer avec leurs Résolutions des huitieme & quinzieme de Janvier, dont ils envoyerent des copies dans toutes les Villes de Hollande, & les priérent en même tems de ne pas souffrir que la Nomination, que les Commissaires de la Cour de Justice avoient fait faire à 6 Février 1685.

Dort, ſubſiſtât, comme étant faite au mépris des Etats de Hollande, & étant d'une pernicieuſe Conſéquence pour l'avenir. On ne rapporte rien ici de cet Ecrit, qui eſt très-long, & qui contient une Diſcuſſion ſi exacte du Pouvoir du Prince d'Orange, qu'il eût été réduit ſur un très-petit pié, ſi Meſſieurs d'Amſterdam euſſent été ſecondés par les autres Villes de Hollande.

Février 685. LE Conſeil de la Ville de Dort réſolut de faire une forte Proteſtation, tant contre la Nomination que contre l'Election que le Prince d'Orange avoit faite, & demanda que toutes les Procédures fuſſent déclarées nulles, & comme ayant été entrepriſes contre toute ſorte de Droit, & par des Voies injuſtes & violentes. Ils envoyerent ces Proteſtations & ces Demandes avec les preuves des violences que les Commiſſaires de la Cour de Juſtice avoient faites, par un Sécretaire & un Thréſorier de leur Ville.

MESSIEURS d'Amſterdam ont ſuivi en partie le Conſeil qui leur a été donné. Ils veulent abſolument une Réforme de douze mille hommes, & ils ont pris Réſolution, que, ſi l'on empêche que la Province de Hollande n'y donne ſon conſentement, ou même qu'on traverſe la concluſion de cette Affaire, & qu'on la faſſe traîner en longueur, leurs Députés déclareront qu'ils ne payeront plus que leur contingent de vingt-neuf mille trois cents quinze hommes, à quoi ils prétendent réduire leurs Troupes après la mi-Mars, qui eſt le terme à peu près auquel les deux premiers mois de l'Etat de Guerre, qui ſont ici de ſix ſemaines, doivent expirer. C'eſt le Sieur Borſvanvaure, le plus hardi de tous les Bourguemeſtres, qui eſt Député à la Haye, & chargé de faire cette Déclaration.

Février 685. MESSIEURS de Dort firent le 8 Février leur Proteſtation dans les Etats de Hollande, telle que j'ai marqué ci-deſſus: ils y ajouterent, qu'ils ne reconnoiſſoient point, & qu'ils ne reconnoîtroient point, les huit Prud-

hommes, que le Prince d'Orange avoit élûs en conséquence de la seconde Nomination. Les Députés d'Amſterdam les appuyerent avec toute la vigueur qu'on peut ſouhaiter: mais, lorſqu'on voulut opiner, le Penſionnaire Fagel répondit pour le corps des Nobles, que ces Proteſtations étoient inutiles dans une Aſſemblée qui n'avoit rien décerné contr'eux; que s'ils étoient grevés, ils devoient faire leurs Plaintes à l'Aſſemblée, & non des Proteſtations. Les Villes de Delft, de Leyde, & de la Brille, furent du ſentiment de Meſſieurs d'Amſterdam. Quelqu'autres Députés dirent qu'ils n'étoient pas encore en état d'opiner, & la pluralité fut pour l'Avis des Nobles. Le Prince d'Orange s'abbaiſſoit juſqu'à aller ſolliciter les particuliers de la Ville de Dort, pour les prier de changer de parti.

CEPENDANT, Meſſieurs d'Amſterdam, qui ne veulent pas perdre de tems, ni laiſſer courir l'Etat de Guerre, exécuteront leur Réſolution par rapport à ce Chef: & j'ai ſû encore aujourd'hui, qu'ils feront leur Propoſition pour la Réforme de douze mille hommes; & que ſi elle n'eſt acceptée ils ſont réſolus de la laiſſer par écrit dans l'Aſſemblée, & de fermer abſolument leurs Comptoirs pour toutes ſortes de Contributions. S'ils en viennent juſques là, c'eſt tout ce qu'on peut attendre d'eux; mais, comme dans ce pays le moindre incident change les Affaires du tout à rien, je ne puis aſſurer Votre Majeſté de ce qui en ſera.

MESSIEURS d'Amſterdam délivrerent enfin aux Etats de Hollande un Ecrit pour faire une Réforme de leurs Troupes, enſorte que les Etats n'euſſent plus à leur ſolde que vingt-ſix mille trois cents quinze hommes d'Infanterie, & trois mille Chevaux, y compris les Dragons; & il n'y eut que la petite Ville d'Enkhuiſen, qui fut d'Avis de ſe conformer à Meſſieurs d'Amſterdam. Quelques-unes ſe déclarerent pour l'Etat de Guerre dreſſé par le Conſeil d'Etat, & les autres demanderent d'aller conſulter là-deſſus leurs Supérieurs.

13 Février 1685.

Mrs. d'Amfterdam déclarérent en délivrant cet Ecrit, qu'il y avoit quatre Points principaux ; fur lefquels ils avoient ordre d'infifter, de même que fur l'Etat de Guerre. Le premier étoit le rétabliffement de la Marine. Le fecond, que les Troupes ne fuffent plus payées par le Receveur de la Province de Hollande ; mais que chaque Compagnie fût payée directement par la Ville fur laquelle elle étoit répartie : ce point-là étoit de très-grande conféquence. Le troifieme, que l'on redreffât les Finances, & que l'on délibérât fur tous les points du ménage : dans ce troifieme Point devoient être comprifes les Propofitions que Mrs. d'Amfterdam avoient touchées dans leurs Confidérations, c'eft-à-dire, le rafement des Places qu'ils prétendoient être inutiles ; la fuppreffion des fonds deftinés pour les Correfpondances fecretes qui étoient à la difpofition du Prince d'Orange, & du Penfionnaire Fagel, & autres chofes femblables. Le quatrieme Point confiftoit dans la demande qu'ils faifoient que toutes les Dépenfes, que les Etats-Généraux réfoudroient de faire, fuffent payées également, & en même tems par toutes les Provinces. Ce Point étoit encore de conféquence, parce que la Province de Hollande avance très-fouvent l'argent pour trois ou quatre autres, & la Ville d'Amfterdam l'avance pour la meilleure partie de la Province de Hollande : ainfi, quand il auroit fallu mettre la main à la bourfe, les autres Provinces, & la plûpart des Villes de Hollande, n'auroient pas été fi promptes à acquiefcer aux defirs du Prince d'Orange. Enfin, ils conclurrent, qu'ils ne prétendoient plus continuer le payement de l'Etat de Guerre de l'Année précédente, que jufqu'à la mi-Mars, ce qui faifoit deux mois militaires, qui font de fix femaines ; & que ce terme-là expiré, ils ne payeroient qu'à raifon de vingt-neuf mille trois cents quinze hommes, & qu'ils ne payeroient que ceux qui fe trouveroient fur la répartition de leur Ville, ne voulant plus deformais en-

voyer leur argent au Comptoir-général à la Haye.

Il paroissoit dans cette Proposition, que Messieurs d'Amsterdam ne s'étoient pas vûs assez appuyés de toutes les autres Villes, pour demander absolument la Cassation du Comte de Waldeck; & comme ils étoient déterminés à soutenir leur Résolution, jusqu'à fermer leurs Comptoirs, si la Cabale du Prince d'Orange empêchoit qu'on ne l'acceptât; ils crurent sans doute qu'ils pourroient se servir plus efficacement de ces moyens, lorsqu'ils se renfermeroient à ne demander que ce qui regardoit en géneral le bien du pays, que s'ils attachoient à la Cassation du Comte de Waldeck, & autres choses semblables, qu'on auroit attribuées à quelque animosité particuliere. Cependant, c'étoit lui donner honnêtement son congé, pour peu qu'il eût de cœur, que de le réduire à cinq cents livres d'appointemens par mois. Il avoit déja témoigné assez de bassesses dans cette rencontre, puisqu'après avoir été solliciter de porte en porte ceux qu'il croyoit disposés à le casser; il s'étoit réduit à faire le malade, & à garder le lit pendant deux mois; espérant que la considération de son grand âge, & de ses infirmités, seroient plus pressantes pour le faire conserver, que n'auroit été celle de son mérite.

Le Prince d'Orange, & le Pensionnaire Fagel, étoient extrémement embarrassés de cette Proposition de Mrs. d'Amsterdam: cela les obligea d'assembler le Corps des Nobles le 11 de Février. Le Prince d'Orange en étoit le Chef, Fagel en étoit le Pensionnaire. Benting, & deux ou trois autres, qui ne sont pas moins au Prince d'Orange, étoient de ce Corps, qui n'étoit composé que de neuf ou dix: ainsi, on n'en devoit attendre que des Résolutions conformes aux Sentimens du Prince d'Orange. Il fut donc résolu ce jour-là par les Nobles de consentir à l'Etat de Guerre proposé par le Conseil d'Etat; & le Pensionnaire Fagel dressa une Lettre, & l'envoya en leur nom à toutes les Vil- 13 Févrie[r] 1685.

les de Hollande, par laquelle les Nobles les exhortoient à maintenir l'Etat de Guerre qui étoit fur pié.

15 Février 1685. Le Penfionnaire Fagel fit quelques jours le malade, & le Sieur Allwin fit femblant d'avoir la goûte, afin d'avoir le loifir l'un & l'autre de travailler jour & nuit à une Réponfe pour détruire la Propofition de Mrs. d'Amfterdam, & pour gagner pendant ce tems-là le fuffrage de quelques Villes.

20 Février 1685. Les Nobles témoignent en cet Ecrit avoir vû avec un très-grand étonnement que Mrs. d'Amfterdam ont déclaré leur Avis, touchant l'Etat de Guerre, d'une maniere auffi abfolue: que fi la conftitution de l'Etat requéroit néceffairement que la Milice fût mife fur un fi bas pié, elle deviendroit tout à fait inutile pour la défenfe du pays: & ils foutiennent, que la décadence des Finances n'eft pas caufée par l'entretien de la Milice, mais par les arrérages des capitaux que l'Etat a empruntés depuis l'année 1672; & que les Contributions de l'Etat font plus que fuffifantes pour l'entretien de la Milice, puifque la recrue faite en 1682. a été entretenue par les mêmes moyens, fans qu'on ait mis de nouvelles impofitions.

Ils reprennent Mrs. d'Amfterdam d'imprudence & de contradiction; faifant voir, que lorfqu'ils propofent de rétablir les forces maritimes, enforte qu'elles donnent à l'Etat la fupériorité de la Mer, ils attirent la jaloufie des Princes voifins, & caufent beaucoup plus de troubles par l'opinion qu'on voudroit diriger ici les Affaires du monde fuivant fon bon plaifir, pendant qu'ils foutiennent eux-mêmes qu'il faut éviter avec foin tout ce qui peut au-dehors donner fujet d'offenfes & de broüilleries.

Qu'ils voyent avec douleur, que Mrs. d'Amfterdam ont oublié avec quel foin & avec quelle peine les Commiffaires Députés de l'Etat avoient travaillé (avec M. le Prince d'Orange à former en 1678. un Etat de Guerre ordinaire fur le pié que

le requéroit abfolument la défenfe de l'Etat, puifqu'ils veulent à préfent, fans en donner aucune communication au Capitaine général de la Milice, ni aux autres membres de l'Etat, qu'on reçoive comme une chofe infaillible ce qu'ils ont déterminé, & ce qu'ils ont même déclaré, qu'ils ne confentiront à aucun entretien de la Milice qui excéderoit le nombre, & qui ne feroit pas réglé par l'Avis de leurs Supérieurs, ce qui eft contre la confidération qu'ils doivent avoir pour des membres qui font fi étroitement unis.

Qu'il eft vrai, que la puiffance maritime de l'Etat eft tombée dans une grande décadence, puifqu'ils ne peuvent comprendre eux-mêmes comment, après avoir fecondé comme ils ont fait le zèle avec lequel M. le Prince d'Orange a preffé les membres de l'Etat de donner les ordres néceffaires pour le rétabliffement des fonds maritimes, plufieurs membres de l'Etat, intéreffés au Commerce, ont traité cette Propofition comme fi elle ne les touchoit point; qu'ils jugent abfolument néceffaire qu'on mette en déliberation les moyens de retablir la Marine, pour prevenir la ruine inévitable des forces maritimes de l'Etat; mais que ce ne feroit pas pourvoir à la fûreté de l'Etat de rendre les forces de terre inutiles à fa défenfe pour rétablir celles de mer.

Qu'ils ne favent pas ce qui peut avoir induit Meffieurs d'Amfterdam à vouloir régler l'Etat de Guerre fur le pié de l'année 1650, puifque cet Etat de Guerre a été un fujet continuel de broüillerie entre les Membres & le Capitaine Général de la Milice, & qu'ils ne peuvent croire qu'on voulût à préfent faire naître les mêmes Difputes, par le changement de l'Etat de Guerre de 1678, qui a eté dreffé, après un examen fi pénible, avec le confentement unanime des Membres de cette Province, & avec celui de toutes les autres.

Que c'eft fe tromper de croire, que la Conftitution du pays eft meilleure qu'elle n'étoit après la

Paix d'Efpagne, fur la fuppofition qu'on fait, que cette Couronne eft à préfent intéreffée à la confervation de cet Etat, à caufe de ce qu'elle poffède aux Pays-Bas; au lieu qu'en ce tems-là elle étoit une ennemie fi foible, qu'elle faifoit à peine une Guerre défenfive; que l'expérience n'a pas feulement fait voir dans ces derniers tems le peu qu'on doit attendre de cette Couronne, tant pour fa propre defenfe, que pour le fecours de cet Etat; mais auffi, que ce qu'elle poffédoit ci-devant de pays, qui couvroit ces Frontieres, eft fi diminué, qu'on peut venir droit à Nimegue, fans laiffer derriere foi aucune Fortereffe.

Qu'APRES avoir vû jufqu'ici, fans foupçon, le foin que Meffieurs d'Amfterdam ont eu de mettre leur Ville en bon état de défenfe du côté de terre, on pourroit conclurre qu'ils ne fongent qu'à leur fûreté particuliere. en infiftant qu'on rétabliffe les forces maritimes, fi l'on n'etoit fortement perfuadé, que la profpérite de la Ville d'Amfterdam dépend auffi de celle des autres Villes, qu'ils femblent négliger abfolument.

Qu'ON ne doit pas diminuer la Milice de cet Etat fur l'ancien pié, à caufe que les Rois & Princes de l'Europe font auffi des Réformes, puifque, excepté l'Efpagne, aucun Roi ni Prince n'entretenoit un corps confidérable de Troupes en ce tems-là, au lieu qu'à préfent ils ont tous des forces confidérables fur pié, & que l'Electeur de Brandebourg en a prefque autant que cet Etat en entretient.

Qu'ILS ne croyent pas que l'Etat doive demeurer armé en tems de Paix comme en tems de Guerre; mais qu'ils font perfuadés, que l'Etat de Guerre formé en 1678 eft abfolument néceffaire pour la défenfe du pays; qu'en un mot, un Etat qui neglige fa propre défenfe ne peut efpérer aucun fecours de ceux qui pourroient lui en donner, s'il ne prend tous les foins qu'il doit de fa confervation.

APRÈS toutes ces Considérations, les Nobles font dans leur Ecrit l'Apologie des services que les Generaux & les Colonels rendent à l'Etat pour éluder la Proposition que font Messieurs d'Amsterdam par rapport au retranchement de leurs appointemens, exagérant sur tout les obligations que l'Etat à M. le Prince d'Orange, d'avoir mis les Troupes sur un pié qui fait qu'elles ne sont inférieures à celles d'aucun Prince.

CET Article des Nobles contre Messieurs d'Amsterdam, touchant la Réforme des Troupes, n'eut pas plûtôt paru, que les Régens d'Amsterdam en firent un autre en Réponse contre celui des Nobles. J'en fus informé sous main, & il étoit sous la presse lorsque j'eus l'honneur d'en informer le Roi. 16 Février 1685.

CEPENDANT les amis du Prince d'Orange tâchoient d'exciter la haine des autres Villes contre celle d'Amsterdam: ils leur représentoient, qu'un nombre particulier & égal à eux, n'étoit pas en droit de se déclarer aussi décisivement qu'avoit fait Amsterdam, que cette Ville prétendoit que toutes les autres se rendissent à son sentiment, & que s'il falloit être maîtrise par quelqu'un, ce devoit être plûtôt par un Prince, qui étoit leur Gouverneur, que par une Ville particuliere. 17 Février 1685.

MESSIEURS d'Amsterdam de leur côté demeurent egalement fermes, & dans la même résolution de fermer leurs Comptoirs, & de ne plus contribuer à rien pour l'Etat de Guerre, si la Cabale du Prince d'Orange est assez forte pour empêcher la Réforme.

VOTRE Majesté est bien informée de quelle maniere les Anglois passent l'Anniversaire du Roi Jacques premier. Le Prince d'Orange obligea la Princesse d'Orange de se parer ce jour-là, au lieu de prendre un habit de deüil: ensuite il la contraignit d'aller dîner, quelque priere & quelque instance qu'elle lui fit au contraire. Cette Princesse, qui dîne toûjours seule, fut obligée de souffrir qu'on lui portât tous les plats l'un après l'autre: il

eſt vrai qu'elle en mangea peu, ou pour mieux dire point du tout, & pour rendre public l'outrage qu'il a voulu faire en cela au Roi d'Angleterre, il mena la Princeſſe à la Comédie, quoi qu'elle pût faire pour s'en exempter. Il eſt à remarquer, qu'on joue la Comédie quatre fois la ſemaine; &, que ce n'étoit pourtant que la troiſieme fois qu'il y avoit été, depuis la Touſſaints juſqu'au 16 de Février, ce qui fait voir, que c'eſt par une pure affectation qu'il a été ce jour-là à la Comédie.

Je ne puis ajuſter cette Conduite du Prince d'Orange, avec une nouvelle que des perſonnes des premiers du Gouvernement, & des mieux intentionnés, ont reçûe d'Angleterre. Ils prétendent y avoir de fort bonnes correſpondances, & m'ont toujours paru en être bien informés. On leur manda, que M de Montmouth fait tous ſes efforts pour remettre bien le Prince d'Orange auprès du Roi d'Angleterre, & que les amis de M. de Montmouth ne deſeſperent pas d'y réüſſir,

Le Sieur Damerongue étoit de retour à la Haye de la Cour de Berlin. Il eut pluſieurs Conférences avec le Sieur Spaen; & comme il avoit beaucoup de crédit dans la République, il communiqua aux Etats-Généraux l'Etat de Guerre de M. l'Electeur de Brandebourg, qu'il faiſoit monter à trente mille cinq cents hommes effectifs, & parloit avec beaucoup de chaleur du deſſein de Meſſieurs d'Amſterdam, de diminuer tellement leur Etat de Guerre, qu'ils ſeroient inférieurs en forces à M. l'Electeur de Brandebourg, lui qui n'avoit autrefois que ſix mille hommes lorſque les Etats en avoient quarante mille.

16 Février 1685. La Province de Friſe devoit s'aſſembler quelques jours après. Je ſavois de bonne part, que la réſolution qu'elle devoit prendre ſeroit conforme aux ſentimens de Meſſieurs d'Amſterdam.

M. de Starembourg envoya aux Etats Généraux des Propoſitions dreſſées par quatorze Mi-

niſtres, pour ſatisfaire au pieux deſſein qu'avoit le Roi, de n'avoir dans ſes Etats qu'une ſeule Religion. Cet Ecrit fut fort examiné en Hollande, & y faiſoit bien du bruit.

LES Lettres d'Angleterre du ſeize, arriverent hier à ſept heures du ſoir; elles ont apporté la triſte Nouvelle de la mort du Roi d'Angleterre. Le Prince d'Orange ne monta point dans la chambre de la Princeſſe d'Orange, où les Dames de la Haye étoient à faire leur cour; il l'envoya prier de deſcendre, & lui apprit cette Nouvelle. M. le Duc de Montmouth s'y trouva auſſi: enſuite M. de Montmouth ſe retira chez lui, & ne revint chez le Prince d'Orange qu'à dix heures du ſoir. Ils demeurerent enfermés eux deux tous ſeuls juſqu'à minuit ſonné. M. de Montmouth eſt parti cette nuit fort ſecretement: &, pour mieux cacher ſon départ, il a fait dire ce matin, juſqu'à près de midi, qu'il dormoit encore. J'ai ſû que le Prince d'Orange lui a prêté de l'argent, mais pas beaucoup: c'eſt apparemment pour les frais de ſon voyage. 20 Février 1685.

J'APPRÉHENDE que les Affaires de Dort ne changent de face; le Prince d'Orange prenant toute une autre Conduite que celle qu'il a tenue juſqu'à cette heure: il avoit voulu d'abord exclurre Muys du Gouvernement, pour ſe vanger de ce qu'il avoit conclu la Treve; & ce Prince avoit fait ſervir cette Affaire d'occaſion naturelle à pouvoir s'attribuer les Droits de Souveraineté qui ne ſont pas ſpécifiés dans les anciens Priviléges des Villes: mais, comme il a vû que cela n'avoit ſervi qu'à faire connoître le deſſein qu'il a de ſe rendre Maître de la République, ſans en avoir tiré aucune utilité, & que Meſſieurs d'Amſterdam s'étoient joints à ceux de Dort comme dans une Affaire commune, il a commencé à careſſer l'ancien Bailli, & le Sécrétaire de la Ville; &, n'ayant rien gagné auprès d'eux, il a fait parler à Muys. On ne ſait pas préciſement ce qu'il lui aura fait dire; mais 22 Février 1685.

il y a grande apparence, qu'il lui a fait témoigner qu'il lui pardonneroit volontiers tout ce qu'il avoit fait à la Conclusion de la Treve, s'il vouloit rentrer dans ses intérêts; que bien loin de le faire sortir du Gouvernement de Dort, il l'y maintiendroit. Muys a été de tout tems des amis intimes du Pensionnaire Fagel, & l'un & l'autre sont ennemis déclarés du Sieur Allwin, qui a entrepris l'Affaire contre Dort: ainsi le Sieur Muys aura cru plus facilement tout ce que le Pensionnaire Fagel lui aura dit là-dessus. C'est, Sire, par ces motifs, ou par de semblables, que Messieurs d'Amsterdam s'imaginent que le Prince d'Orange a regagné Muys; car, ils m'ont fait dire, que lui & le Bailli de Dort étoient sur le point de presenter une Requête, pour faire terminer les Affaires de Dort à la satisfaction du Prince d'Orange. Cela les surprend d'autant plus, qu'ils avoient soutenu Muys avec beaucoup de vigueur; que Muys avoit encore pour lui la pluralité des voix dans la Ville de Dort. Que le Prince d'Orange n'avoit pas etabli son Droit par l'Entreprise qu'il a faite cette année, puisque ce Droit lui avoit été contesté dans la Province de Hollande par plusieurs Villes, & que l'Affaire y étant demeurée indécise, il n'y avoit pas lieu de douter qu'elle ne se terminât à l'avantage des bons Républiquains lorsque la Réforme seroit faite, & que l'on auroit encore diminué entr'autres choses la trop grande Autorité du Prince d'Orange; que d'ailleurs l'ancien Bailli de Dort joüissoit à cette heure paisiblement de sa Charge, sans que la Cour de Justice osât lui rien dire.

MESSIEURS d'Amsterdam ont témoigné beaucoup d'indignation de ce procédé de Muys: ils doivent pourtant lui faire parler encore pour le détourner de faire une chose qui le déshonorera entierement: mais, ils n'ont pas beaucoup d'espérance d'en venir à bout. Si ces Messieurs là ne peuvent retenir Muys dans le bon chemin, il faut croire, qu'il n'a tenu ferme contre le Prince

d'Orange, que parce que le Prince le vouloit perdre, & qu'il voyoit bien qu'il y alloit autant de sa conservation particuliere, que de celle de la République; & qu'à cette heure, qu'il se retrouvera, par la Protection du Prince, dans les mêmes avantages qu'il a eus auparavant, & délivré de tous les embarras où il s'est vu engagé, il se souciera peu de l'intêret de la Republique.

Pour ce qui est, Sire, de l'État de Guerre, les choses sont au même état qu'elles etoient avant hier Messieurs d'Amsterdam ont donné leur Ecrit en Réponse de celui des Nobles. Ils se justifient de ce qu'on leur impute d'avoir imprudemment proposé de rendre les Forces maritimes de l'Etat supérieures a celles de toute autre Puissance. Ils prétendent aussi se disculper de ce que les Nobles leur reprochent si souvent, d'avoir choisi l'Etat de Guerre de l'année 1650, préferablement à tout autre. Ils savent que le Prince d'Orange, & le Pensionnaire Fagel, ont pretendu qu'on avoit voulu par là faire souvenir le Peuple de l'année 1650, lorsque le feu Prince d'Orange voulut se rendre Maître d'Amsterdam; ce qui fut cause qu'on réduisit si fort l'Etat de Guerre. Ils protestent dans cet Ecrit, qu'ils n'ont eu en cela aucune pensee particuliere, & finissent par la demande qu'ils font d'une Conférence pour régler incessamment l'Etat de Guerre; jugeant bien que le Pensionnaire Fagel feroit traîner les choses en longueur, si l'on faisoit des Ecritures de part & d'autre, d'autant plus que le Pensionnaire Fagel se sert de tous ces délais pour gagner les suffrages des Villes. Il alla il y a trois jours à Leyde, & Bewerning s'y rendit: & comme ils y ont beaucoup de crédit l'un & l'autre, ils firent tous leurs efforts pour faire changer de sentiment à cette Ville. D'ailleurs Muys etant dans la disposition de s'accommoder, il n'a pas encore fait prendre la derniere Résolution dans sa Ville sur l'Etat de Guerre.

M. de Monmouth n'étoit pas parti, comme on

l'avoit cru; ce qui donna lieu à cette Nouvelle, fut qu'il étoit sorti de chez lui ce jour-là devant le jour, à cinq heures du matin, & étoit allé chez M. Benting, où il fut toujours enfermé, de sorte qu'on ne sut qu'à six heures du soir qu'il étoit encore à la Haye. Je le fis savoir le même jour à M. de Barillon; car la poste d'Angleterre ne part qu'à huit heures du soir. M. de Montmouth a été depuis ce tems-là comme un homme désespéré: on l'a entendu, dans la petite maison où il loge, faisant des cris & des lamentations: on dit qu'il est parti aujourd'hui entre quatre & cinq heures du matin.

Le changement qui vient d'arriver en Angleterre a fait faire beaucoup de Réflexions à Messieurs d'Amsterdam. On tient ici pour certain, que le Roi d'Angleterre d'à présent n'aime pas les Hollandois, & que c'est un Prince à ne pas vouloir demeurer oisif, sans faire quelque chose.

Quelques personnes des mieux intentionnées n'ont pas manqué de représenter à Messieurs d Amsterdam, que cela devoit d'autant plus obliger la République à s'attacher entierement à Votre Majesté, après quoi ils n'auroient rien à appréhender, Ils ont témoigné, qu'ils en étoient plus persuadés que ceux qui leur en parloient, & que je ne l'étois moi-même; mais que pouvons-nous faire (ont-ils dit) tant que nous aurons le Prince d'Orange en tête, lorsqu'il s'agit d'une Affaire où il faut l'unanimité des suffrages?

Les Créatures du Prince d'Orange publient à tout le monde, qu'il n'y a rien de plus obligeant que la Lettre que le Roi d'Angleterre lui a écrite, sur la mort du feu Roi d'Angleterre, & le Prince d'Orange témoigna en être très satisfait.

Van-Buning fut fort consterné de la mort du Roi d'Angleterre. Il savoit, qu'il avoit offensé extrémement M. le Duc d'Yorck: la principale correspondance, qu'il avoit conservée en Angleterre, étoit avec Mylord Halifax.

Messieurs d'Amſterdam me dirent que Muys reprenoit courage, & qu'il s'étoit ſignalé hier dans l'Aſſemblée de Hollande pour la Réforme des Troupes, & que la principale indignation qu'ils avoient témoignee n'étoit pas contre lui, mais contre le pere du Bailli de Dort, qui eſt un des Bourguemeſtres de cette Ville là, & qui veut préſenter une Requête au Prince d'Orange, pour le prier de faire lever la Sentence d'Interdiction de la Cour de Juſtice, donnée contre ſon fils. Cet homme s'eſt laiſſé gagner par les careſſes du Penſionnaire. Meſſieurs d'Amſterdam avouent, qu'il ſera bien difficile au Sieur Muys de ſe ſoutenir après cela dans ſa Ville; ainſi je vois bien que, ſoit que Muys ſoit forcé de ſe ſoumettre, ſoit qu'il le faſſe volontairement, il eſt à craindre que les Affaires de Dort ne prennent bientôt un autre train. 23 Février 1685.

Pour ce qui eſt, Sire, de l'Etat de Guerre, la Ville d'Eneuſe, qui s'eſt déclarée d'abord pour l'Avis d'Amſterdam, a toûjours perſiſté. Celles de Dort, de Delſt, & de Leyde, déclarerent hier dans l'Aſſemblée de Hollande. qu'il falloit faire une Réduction, & qu'ils ne pouvoient conſerver l'Etat de Guerre ſur le pié où il eſt: mais, elles ne dirent pas qu'il falloit le réduire ſelon la Propoſition de Meſſieurs d'Amſterdam. Cependant, de la maniere que les choſes tournent, il n'y a pas lieu de douter que Meſſieurs d'Amſterdam ne viennent à bout de leur deſſein, s'ils y veulent perſiſter: mais, Sire, je m'apperçus hier au ſoir, qu'on ne parloit pas de la même maniere qu'on m'a parlé ces jours-ci. Je vois que la mort du Roi d'Angleterre a apporté quelque altération dans les Affaires, & ce qui eſt d'extraordinaire, c'eſt que ceux, qui ſont perſuadés que le Roi d'Angleterre n'aime pas les Hollandois, & qu'il pourroit bien leur en donner bientôt des marques; & ceux qui, ſur de faux ſondemens, s'imaginent que le Prince d'Orange, qui n'a plus d'eſpérance de réuſſir dans

ſes deſſeins, ſe va bien remettre avec lui, ſont tous également d'Avis, qu'il ne faudroit point faire de Caſſation à cette heures, & qu'il eſt à propos de voir comment les Affaires tourneront en Angleterre & ailleurs : mais, ce qui eſt plus ſurprenant, c'eſt que ceux, qui craignent que le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange ne ſe raccommodent, ſont ceux qui oſeront moins être pour la Réforme. Il ſeroit naturel, que les gens qui ſont dans cette opinion s'appliquaſſent à diminuer l'Autorité du Prince d'Orange, dans le tems que le Roi d'Angleterre n'y prend aucune part, afin de n'en pouvoir être opprimés lorſqu'il viendroit à ſe reunir avec S. M. Britannique. Mais, Sire, il y en a peut-être quatre ou cinq dans la République qui raiſonnent de cette ſorte, & j'appréhende que les autres n'entrent pas dans ces mêmes vues.

C'EST pourquoi, Sire, il n'y a rien de plus avantageux à cette heure pour le ſervice de Votre Majeſté en ce pays, ſi-non que l'on y ſoit fortement perſuadé, que le Prince d'Orange eſt toujours fort mal avec le Roi d'Angleterre, & qu'il n'eſt pas prêt à s'y pouvoir bien remettre quand il lui plaira : & je ſai, que les mieux intentionnez de ce pays-ci ſouhaitent, & eſperent même que le Roi d'Angleterre n'ordonnera pas au Sieur Chudley de donner part au Prince d'Orange de la mort du feu Roi d'Angleterre, & qu'il la notifiera ſeulement aux Etats-Genéraux.

LE Prince d'Orange, qui connoit ce qui lui eſt avantageux dans ce pays-ci, ne s'eſt pas contenté de faire publier ici par ſes Créatures, qu'il avoit reçû des Lettres fort obligeantes du Roi d'Angleterre; mais il a fait dire ſous main, à quelques perſonnes de l'Etat, que M. de Montmouth ne s'en étoit allé, que parce qu'il lui avoit témoigné qu'il ne pouvoit plus à cette heure le laiſſer à la Haye. Les Envoyés d'Angleterre ſont bien perſuadés du contraire, & m'ont dit eux-mêmes, que depuis la Nouvelle de la mort du Roi d'Angleterre,

jusqu'à hier matin qu'est parti le Duc de Montmouth, il avoit presque toujours eté enfermé avec le Prince d'Orange.

Ce qui me donne plus de lieu d'appréhender que Messieurs d'Amsterdam n'entrent dans quelque tempérament pour l'Etat de Guerre, vient de ce que j'apprens que leurs Députés s'en retourneront demain pour prendre l'Avis de leurs Supérieurs sur cette occurrence. Ce départ me fit conclurrence, que ces Députés croyent que la conjoncture présente demande une nouvelle Délibération, & peut être quelque changement à leurs premiers ordres. Je supplie très-humblement Votre Majesté de vouloir être persuadée que je n'omets rien de tout ce qui peut maintenir ces Messieurs ci dans de bons sentimens, & je me sers pour ce sujet de tous les moyens que je connois les plus propres à les persuader.

J'ai aussi entrevû, Sire, ces jours-ci, par de certains discours, que le Prince d'Orange à quelque vûe sur les Affaires de la Religion. Le Comte de Waldeck n'a pû s'empêcher de dire au Sieur Skelton, qui l'alla voir le même jour, mais quelques heures avant qu'on apprît la mort du Roi d'Angleterre, que M. le Prince d'Orange n'avoit pris la Protection du Duc de Montmouth, que pour maintenir la Religion Protestante en Angleterre. Que le Prince d'Orange sacrifieroit toujours tous ses intérêts, & tout son ressentiment, au Roi d'Angleterre; mais que, pour sa Religion, il ne pouvoit avoir la même complaisance.

Je donnai Avis à M de Louvois, que les François réfugies établissoient des Manufactures de France en Hollande; qu'il y en avoit une d'étoffes de soie à fleurs à Amsterdam, qui reüssissoit fort bien.

On commença à appréhender, que Muys ne trouvât pas ses amis aussi fermes dans Dort qu'ils l'étoient; de sorte qu'il n'étoit pas aussi assûré d'emporter l'Affaire dans sa Ville, qu'il l'eût été huit jours auparavant. 27 Fevier 1685.

Il sembloit que le Prince d'Orange voulût changer de Conduite à l'égard du Roi d'Angleterre: il fit ses efforts pour tâcher de faire croire, qu'il étoit bien avec Sa Majesté Britannique. Il lut à quelques-uns de ses Courtisans la Lettre qu'il prétendoit en avoir reçu.

Le Sieur Desmarets, Ministre, & un de ses plus zélés Partisans, dit à des premieres Personnes de l'Etat, que le Roi d'Angleterre & M. le Prince d'Orange alloient vivre dans une étroite Union; que c'étoit la France qui avoit causé & entretenu la mauvaise intelligence qu'il y avoit eu entre le feu Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange; mais que le Racommodement se faisoit aussi en partie à cause du chagrin que le Roi d'Angleterre avoit conçû contre la France, avec laquelle il alloit se broüiller; qu'on avoit trouvé dans le cabinet du feu Roi des papiers Ecrits de la Cour de Sa Majesté, par un de ses Ministres, contre les intérêts du Roi d'à présent. Que sa Majesté Britannique avoit ôté la Charge au fils de Madame de Portsmouth, sans en rien dire à M. de Barillon; qu'il alloit chasser Madame de Portsmouth, & qu'il avoit défendu à M. de Barillon de reparoître à la Cour, & de lui parler autrement que par audiences demandées par le Maître des Cérémonies.

Le Prince d'Orange dit au Résident de l'Empereur, que M. de Montmouth lui avoit fait voir une Lettre qu'il vouloit écrire au Roi d'Angleterre, qui étoit conçûe en termes très-respectueux, par laquelle il l'assuroit de sa parfaite obéissance, & de son entiere fidélité, & lui demandoit très-humblement Pardon de tout ce qu'il avoit fait. Le Prince d'Orange témoigna, qu'il avoit approuvé entierement cette Lettre, & qu'il avoit conseillé au Duc de Montmouth de l'envoyer. C'étoit le Comte de Waldeck, qui avoit minuté cette Lettre.

Les Sieurs Chudley & Skelton, dont l'un n'étoit pas encore parti, & l'autre étoit arrivé, étoient

persuades aussi bien que moi, que le Roi d'Angleterre ne pourroit jamais prendre confiance en M. le Prince d'Orange. Que le Sieur d'Overkerke, Capitaine des Gardes du Prince d'Orange, & entierement dévoüé à lui, ayant donné à manger à M. de Montmouth il y avoit trois semaines, ils burent à la destruction du Duc d'Yorck, & de tous les Papistes. C'est une santé que le Prince d'Orange & M. de Montmouth burent aussi à la Fête de Saint Hubert, dont le Sieur Chudley informa pour lors le Duc d'Yorck.

Le Comte de Waldeck témoigna qu'il avoit vû la Lettre, par laquelle le Roi d'Angleterre assuroit le Prince d'Orange de son amitié, & du soin qu'il auroit toujours pour ses intérêts Que le Prince d'Orange avoit répondu à cette Lettre en termes très-respectueux & très-soûmis. Qu'il avoit assuré le Roi d'Angleterre, qu'il le reconnoissoit pour son Roi légitime, & qu'il lui obéiroit comme un fidele sujet; mais qu'il espéroit, que le Roi d'Angleterre le reconnoîtroit & le traiteroit comme le premier de ses sujets. Que pour lui il n'auroit jamais d'autres intérêts que ceux de Sa Majesté Britannique, dans lesquels il se jetteroit aveuglement, & qu'il les suivroit en toutes choses, excepté pour la Religion; mais que, pour ce fait-là, il n'écouteroit que Dieu seul & sa conscience.

Premier Février 1685.

Le Comte de Waldeck ajouta, que jamais M. le Duc d'Yorck n'avoit discontinué d'écrire au Prince d'Orange, & qu'il avoit toujours entretenu un commerce très-régulier avec lui; & que le feu Roi d'Angleterre avoit eu fort agréable que le Prince d'Orange traitât bien M. de Montmouth.

Je ne doute pas, que le Roi d'Angleterre ne fasse grande réflexion sur cette restriction que le Prince d'Orange a ôsé faire, touchant la Religion c'est une pierre d'attente, qu'il a laissée pour un autre tems. Que ne doit on pas attendre de lui, lorsqu'il verra l'occasion de brouiller en Angleterre pour la Religion, s'il parle si hardi-

ment quand il n'y a point de néceſſité de le faire; que tout eſt calme dans ce Royaume-là, & qu'il a tant d'interet de s'attirer quelque démonſtration publique de la bonne volonté du Roi d'Angleterre.

emier Mars 1685. J'ÉTOIS perſuadé, que le Prince d'Orange ſe ſerviroit même contre les intérêts du Roi d'Angleterre, non-ſeulement de la facilité qu'il trouveroit à ſe remettre dans ſes bonnes graces; mais même de celle qu'il trouvera à recevoir ſeulement des marques exterieures de ſa bienveillance.

JE temoignai au Sieur Skelton, qui alloit en Angleterre, qu'on ne devoit point ſavoir bon gré au Prince d'Orange, ni au Duc de Montmouth, des ſoumiſſions qu'ils faiſoient l'un & l'autre. Ils étoient ſurpris, par un coup imprévû, ſans avoir pris leurs meſures: ainſi, ils n'avoient garde de faire aucun mouvement qui leur auroit cauſé la perte de leurs plus zélés partiſans, ſans en tirer aucune utilité: mais il y avoit grande apparence, que s'ils avoient le tems de ſe reconnoître, ils ſuſciteroient bien des Affaires au Roi d'Angleterre.

LE Comte de Waldeck dit au Sieur Skelton, que M. le Duc de Montmouth n'avoit pas jugé à propos d'envoyer ſa Lettre au Roi d'Angleterre; qu'il n'avoit pas trouvé cette maniere d'agir aſſez reſpectueuſe, & qu'il avoit jugé plus à propos d'interpoſer les offices de la Ducheſſe de Montmouth, ou de quelqu'un de ſes amis. Pour moi, je dis au Sieur Skelton, que c'étoit plûtôt parce qu'il n'avoit pas voulu décourager ceux qui étoient dans ſes intérêts, en donnant des aſſurances par écrit de ſa ſoumiſſion au Roi d'Angleterre, & aſſurément qu'il vouloit prendre d'autres meſures.

LA Province de Hollande réſolut d'envoyer trois Ambaſſadeurs en Angleterre, pour faire leurs complimens au Roi d'Angleterre. C'eſt une choſe qu'ils doivent à l'avenement du Roi d'Angleterre à la Couronne.

LES Députés d'Amſterdam arriverent à la Haye avec les mêmes ordres qu'ils avoient eus aupara-

vant, touchant la Réforme : ceux de Dort en apporterent de tous semblables : mais comme les Députés de la Ville de Leyde dirent qu'ils n'étoient pas encore prêts, je tins cela à mauvaise augure, & je crus que le Pensionnaire Fagel espéroit de gagner cette Ville par le moyen de Beverning.

Mrs. d'Amsterdam me firent encore prier pour la restitution du Vaisseau la Marie, qui avoit été mene à Toulon, & dont j'avois envoye les pieces justificatives.

Mrs. d'Amsterdam demeuroient toujours fermes dans les Déclarations qu'ils avoient faites de ne plus payer au-delà du second mois, qui étant de six semaines chacun, finissoit le 24 de Mars. 2 Mars 1685.

La Province de Frise ne prenoit aucune Résolution touchant l'Etat de Guerre, & attendoit ce que feroit la Province de Hollande.

Les Etats de Hollande se séparerent après une longue séance, dans laquelle il ne fut rien conclu. Le Pensionnaire Fagel n'osa faire prendre une Résolution à la pluralité des voix, ayant quatre des plus grandes Villes contre lui ; savoir, Dort, Delft, Leyde, & Amsterdam ; il fus bien aise de différer jusqu'à la premiere Assemblée, qui se devoit tenir le 15 du mois, pour voir s'il ne pourroit point encore gagner quelques Villes, ou s'il n'arriveroit point quelque chose au-dehors qui obligeât les Etats à conserver leurs Troupes : mais, pour ce qui est du premier cas, Messieurs d'Amsterdam y avoient pourvû ; car le Pensionnaire de leur Ville avoit déclaré le 3 Mars, que quand ils demeureroient seuls de leur avis, & que toutes les autres Villes les abandonneroient ; ils fermeroient leur bourse, & ne payeroient plus les Troupes qu'à proportion de ce qu'ils en vouloient maintenir, quand les deux premiers mois de l'Etat de Guerre seroient expirés. 8 Mars 1685.

Le Pr. d'Orange fit nommer des Ambassadeurs qui lui étoient dévoués pour aller en Angleterre : tout

ce que purent faire Messieurs d'Amsterdam fut de faire ordonner qu'ils n'y seroient que deux mois.

Je fus averti par un Domestique François, qui étoit à M. d'Odick, & qui alla pour lui parler lorsqu'il étoit avec le Prince d'Orange, qu'il entendit lire, étant à la porte de ce Prince, un Ecrit qui contenoit, qu'il étoit au desespoir d'avoir déplu à Sa Majesté Britannique ; que la constitution des affaires l'avoit engagé malgré lui à tenir cette Conduite, qu'il avoit cru la plus propre pour détruire les desseins de Sa Majesté ; qu'il en demandoit pardon, & promettoit de se régler à l'avenir de la maniere qu'il plairoit au Roi d'Angleterre. Il le flatoit ensuite sur sa grande générosité, & sur sa fermeté ; & lui disoit, qu'il espéroit, qu'ayant les setimens si nobles & si généreux, il ne jugeroit pas mal de ceux du Prince d'Orange ; & qu'il seroit persuadé, que ce n'étoit point par aucun intérêt qu'il lui parloit à présent de la sorte ; qu'il ne lui demandoit aucun avantage particulier ; qu'il ne vouloit seulement que l'honneur de ses bonnes graces. Qu'il espéroit qu'un aussi grand Roi que lui ne souffriroit pas qu'un Prince qui avoit eu l'honneur d'épouser sa fille aînée, continuât à être balotté par le Roi de France ; & que, quand même Sa Majesté Britannique voudroit attendre encore quelque tems, pour voir qu'elle feroit la Conduite du Prince d'Orange, au moins elle voudroit bien lui donner des marques de sa bonne volonté, afin qu'il ne fût plus en but à ses Ennemis.

Il offroit dans cet Ecrit, au Roi d'Angleterre, de faire tout ce qu'il lui commanderoit pour ses intérêts ; & il faisoit quatre ou cinq Propositions différentes, dont l'une étoit de travailler auprès des Etats-Généraux pour les unir étroitement avec l'Angleterre.

Autant que cet homme en peut comprendre, cette Instruction devoit être envoyé à un Anglois, qui l'examineroit, pour savoir son sentiment.

Le

Le Sieur Dickfeld étoit chargé de la conduite de cette Affaire, qui n'avoit d'autre but que d'endormir le Roi d'Angleterre, en quoi on a fort bien réüssi.

Le Comte de Waldeck alla a Amsterdam, pour leur faire voir la nécessité qu'il y avoit de maintenir leur Etat de Guerre. D'un autre côté, le Prince d'Orange tâchoit, pour s'accréditer en Hollande, de faire accroire au public, qu'il étoit parfaitement bien avec le Roi d'Angleterre, & que Sa Majesté Britannique ne conserveroit pas long-tems une bonne intelligence avec Sa Majesté. Il fit mettre l'Article suivant dans la Gazette Flamande.

On a ici Nouvelle, qu'on a refusé l'Audience à l'Ambassadeur de France, à la Cour d'Angleterre, jusqu'à ce que les Vaisseaux Anglois, emmenez par les François, sous prétexte qu'ils étoient chargés de marchandises de Genes, ayent eté relâches.

D'un autre côté, il tâchoit d'augmenter le déplaisir que l'on avoit en Hollande de l'Etat des Affaires de la Religion en France. Il fit exagérer la Démolition des Temples de la Rochelle, de Saumur, & de Roüen. Outre cela, il eut des Calvinistes zélés, qui furent alarmés d'eux mêmes de l'aveu public que Sa Majesté Britannique avoit fait de sa Religion. Ils s'imaginoient, que cela ne s'étoit pas fait sans la participation de Sa Majesté, & sans un concert pour la destruction de leur Religion.

Cependant, le Prince d'Orange jusques-là n'avoit pû ébranler Messieurs d'Amsterdam: la seule chose, qui leur eut fait quelque impression, & qui en avoit chagriné en effet quelques-uns, étoit ce que leurs Ministres leur avoient dit de Saumur & des autres Temples de leur Religion de France. J'évitois de leur parler de cette matiere-là, & je me contentois de leur dire en général, que les choses n'etoient point comme on le leur faisoit accroire.

On me donna en ce tems-là Avis, que M. de Montmouth étoit à Amſterdam, & je ſus qu'il étoit venu faire un tour aux environs de la Haye ; & je fus perſuadé, auſſi-bien que l'Envoyé d'Angleterre, qu'il avoit vu M. le Prince d'Orange en ſecret, ce Prince ayant été deux fois tout ſeul, ſans aucune ſuite, telle qu'elle pût être, à une maiſon qu'il a à trois lieues de la Haye.

Les Rebelles d'Angleterre, qui étoient épars dans beaucoup de Villes de Hollande, & dans le Duché de Cleves, s'étoient raſſemblés depuis environ deux mois à Utrecht, ſous la protection de M. Dickfeld. Le Jour qu'ils apprirent la mort du feu Roi d'Angleterre, ils firent des feſtins & de grandes débauches, en réjoüiſſance de cette Nouvelle. Cette Protection des Rebelles, donnée à Utrecht, ne peut être un bon préparatif pour faire bien recevoir le Sieur Dickfeld par S. M. Britanniq.

Quoique je ne doutâſſe point que M. de Barillon ne fût informé de ce qui s'étoit paſſé dans l'Audience particuliere que le Sieur d'Overkerke eut du Roi d'Angleterre ; je ne laiſſai pas d'en rendre compte à Sa Majeſté. Le Prince d'Orange s'étant remis par ſa Lettre pleine de ſoumiſſion, à ce que le Sieur d'Overkerke diroit de bouche, celui-ci offrit la carte blanche au Roi d'Angleterre, qui le prit au mot, & declara, qu'il demandoit trois choſes au Prince d'Orange ; qu'il abandonnât abſolument M. de Montmouth, & qu'il ne gardât aucun Commerce, quel qu'il pût être, avec lui ; qu'il caſſât tous les Officiers Anglois dans le Corps de Troupes que les Etats-Généraux entretenoient, que le Roi d'Angleterre lui indiqueroit ; & qu'il entrât dans toutes les ſentimens & dans toutes les vûes du Roi d'Angleterre, ſur les engagemens qu'il voudroit pour le bien de ſes Etats avec ſes voiſins. Il eſt hors de doute, que le Prince d'Orange exécutera volontiers ces deux premiers points, dans l'eſpérance de pouvoir éluder le troiſieme.

Le Sieur Wittſen, en m'apportant le Mémoire, me parla du Vaiſſeau la Marie, & me pria en même tems de me charger d'une très-humble Priere de Bourguemeſtres d'Amſterdam au Roi, pour un Hollandois Proteſtant qui avoit demeuré quelques années à Roüen, & qui demandoit un paſſeport pour pouvoir ſortir lui & ſa famille avec ſes effets.

Tant de Perſonnes attachées au Prince d'Orange ſont allées à Amſterdam; qu'il eſt aiſé de voir que l'on tâche de profiter de la préſente conjoncture pour porter cette Ville à donner d'autres Inſtructions à ſes Députés, lorſqu'ils viendront le 13 Mars à l'Aſſemblée de Hollande: outre le Comte de Waldeck, & le Réſident de l'Empereur, deux Députés aux Etats-Generaux, qui ont quelques habitudes à Amſterdam, y ſont allés. M. Damerongue s'y eſt auſſi rendu, ſous prétexte d'un different qu'à M. l'Electeur de Brandebourg pour un Vaiſſeau. On m'a dit, qu'il veut perſuader Meſſieurs d'Amſterdam d'entrer dans l'Alliance que M. l'Electeur de Brandebourg propoſe. J'ai appris qu'il a dit aux Etats Generaux que l'Electeur de Brandebourg les exhortoit à conſerver leurs Troupes, & à ne s'en point défaire dans un tems où tout eſt encore incertain. 9 Mars 1685.

Le Prince d'Orange a montré à M. Wittſen la Lettre de S. Majeſté Britannique. Meſſieurs d'Amſterdam ſont dans une apprehenſion extraordinaire que ce Prince ne ſe remette bien avec le Roi d'Angleterre. Ils ont même quelque inquiétude que Sa Majeſté Brittannique, en ſe raccommodant avec le Prince d'Orange, ne le remette dans l'honneur des bonnes graces de Votre Majeſté: enfin, par tout ce que j'apprens d'eux, je vois qu'ils ſont fort en peine, & un peu conſternés; je les raſſûre autant que je puis.

J'ai découvert aujourd'hui, que l'on travaille à raccommoder le Prince d'Orange & le Prince de Naſſau. Le Miniſtre Vandervaye, qui a été ſi oppoſé à cette réunion, eſt depuis deux jours

fort en ſecret à la Haye. Le moyen, qu'on a pris pour faire agir cet homme, vient de ce qui ſe paſſe en France au ſujet de la Religion prétendue Réformée: on en parle ici plus qu'on n'a jamais fait, & le Prince d'Orange s'en eſt ſervi aſſez utilement en Friſe, à ce qu'il me paroît, ceux de cette Province-là étant fort zélés pour leur Religion: on a commencé à en voir des effets, lorſqu'ils n'ont pas voulu prendre de Réſolution touchant la Réforme des Troupes, & qu'ils ont voulu attendre celle de la Province de Hollande.

12 Mars 1685. C'EST le Comte de Waldeck qui a conduit toute l'Intrigue pour l'Accommodement du Prince d'Orange avec le Prince de Naſſau. Il a fait remontrer, depuis plus d'un mois, au Prince de Naſſau, toutes les raiſons qui pouvoient l'obliger à ſe raccommoder avec le Prince d'Orange, ſoit pour ſon intérêt particulier, ſoit pour l'avantage de la République; & enfin, il l'a ſi fort ſollicité d'envoyer quelqu'un à la Haye, que ce Prince n'a pas crû pouvoir s'exempter de donner ordre au Miniſtre Vandervaye & au Sieur Arſolt, de venir écouter les Propoſitions que le Comte de Waldeck auroit à leur faire.

LE Miniſtre Vandervaye a été en paſſant rendre compte de tout ceci à Meſſieurs d'Amſterdam, qui n'ont pas jugé à propos de s'y oppoſer. Comme il étoit en conférence là-deſſus avec le Comte de Waldeck, ſa femme eſt retombée malade: il l'eſt allé retrouver en Friſe.

IL n'y a pas lieu de douter, que le Prince d'Orange n'ait fait faire ces avances au Prince de Naſſau, pour empécher que la Province de Friſe ne prît Réſolution de faire une Réforme de Troupes, conformément à l'Avis de Meſſieurs d'Amſterdam. J'ai fait remarquer par un de mes Amis qui a parlé à Vandervaye, que c'eſt la quatrieme fois que le Prince d'Orange a fait de belles Propoſitions au Prince de Naſſau, lorſqu'il a beſoin de lui, ſans que jamais cela ait abouti à rien quand

l'occasion est passée : & il est aisé de voir, que le Comte de Waldeck ne s'est excusé de n'être pas assez bien instruit, que pour traîner les choses en longueur, & empêcher que le Prince de Nassau, dans l'espérance de son Raccommodement avec le Prince d'Orange, ne presse la Province de Frise de former la Resolution sur la Réforme des Troupes.

Le Comte de Waldeck n'a pas moins envie de remettre la bonne intelligence entre le Prince d'Orange & Messieurs d'Amsterdam : c'est, à ce que j'ai appris, le principal sujet de son Voyage en cette Ville-là.

Le Pensionnaire Fagel a témoigné une extrême joie, lorsque le Sieur Dalonne est arrivé d'Angleterre. Il a dit le lendemain aux Etats-Généraux, que l'Accommodement alloit être fait entre Sa Majesté Britannique & le Prince d'Orange.

Le Sieur Dickfeld a fait dire depuis trois jours aux Rebelles d'Angleterre, qui étoient réfugiés à Utrecht, de se retirer le plus doucement & le plus secretement qu'il leur seroit possible.

Le Ministre Vandervaye a assuré la Personne qui lui a parlé de ma part, que le Comte d'Argile est venu en ce pays-ci dès le vivant du feu Roi d'Angleterre. Il y a grande apparence, qu'il venoit concerter avec M. de Montmouth & avec le Prince d'Orange, ce qu'ils avoient à faire ; & j'ai sû aujourd'hui, que le Comte d'Argile a joint M. le Duc de Montmouth à Rotterdam, lorsque celui ci y est allé quatre jours après la Nouvelle de la mort du Roi d'Angleterre. On vit bientôt après les suites de ces entrevûes.

Les Ministres Prédicans s'emporterent hier dans tous leurs Prêches, avec beaucoup de véhémence, sur l'Etat de leur Religion en France. On veut, par ces sortes de moyens, animer le peuple : & cela va si loin, que le Resident de Munster m'est venu parler pour voir si je n'y pourrois pas mettre quelqu'ordre : mais il est convenu avec moi,

non-seulement que je n'en dois point parler aux Etats, mais même que plus je témoignerois par des discours particuliers que cela me fait de la peine, plus les Ministres redoubleroient leurs Déclamations; car, ils agissent par les ordres du Prince d'Orange, & ne reconnoissent d'autres Souverains que les Etats de la Province de Hollande, qui ne s'en mêleront pas contre l'Avis de ce Prince & du Pensionnaire Fagel.

15 Mars 1685. J'AI appris de très-bonne part, que le Comte de Waldeck est revenu d'Amsterdam, sans avoir rien pû obtenir de cette Ville-là, ni pour un Accommodement avec le Prince d'Orange, ni pour l'Entretenement de l'Etat de Guerre sur le pié où il est. Ils se sont même moqués de lui, & lui ont demandé, s'il croyoit faire grande Peur au Roi avec deux ou trois mille hommes de plus. Leurs Députés sont revenus ici, avec les mêmes ordres qu'ils ont eus ci-devant, & la Ville d'Amsterdam persiste à ne vouloir plus payer l'Etat de Guerre passé le 24 de ce mois. Le Bourguemestre Heude, & les autres Bourguemestres Régens, n'ont pas voulu voir le Comte de Waldeck. Ses Amis voudroient fort qu'il ne se fût pas commis si mal à propos.

ON m'a donné en même tems Avis, qu'une des principales Raisons dont le Comte de Waldeck, & les autres Créatures du Prince d'Orange, qui ont été ces jours passés à Amsterdam, se sont servis, pour induire cette Ville-là à conserver l'Etat de Guerre sur le pié où il est, a été, qu'ils savent fort bien, que non-seulement il y a une Union fort étroite entre Majesté & le Roi d'Angleterre, mais encore qu'il doit se faire une Alliance plus particuliere; & qu'après la Déclaration & la Profession publique que Sa Majesté Britannique a faite de la Religion Catholique, ils voyent évidemment, qu'une nouvelle Alliance entre Votre Majesté & le Roi d'Angleterre, est nécessaire à ce dernier, (ils raisonnoient juste; mais Sa Majesté Britannique ne l'a point voulu faire;)

& que cette Alliance ne tendra qu'à la ruine de la Religion Protestante; de sorte que ce seroit une imprudence à Messieurs les Etats, de songer à diminuer leurs Troupes dans une si dangereuse Conjoncture.

J'AI été informé par Messieurs d'Amsterdam, que leur réponse a été, que les Etats seroient bien malheureux s'ils étoient obligés de demeurer toûjours armés pour de simples soupçons, & pour des conjectures, où l'on ne voit pas beaucoup d'apparence; que pour environ trois mille hommes effectifs de plus que n'est le nouvel Etat de Guerre que Messieurs d'Amsterdam ont proposé, les Etats-Généraux ne seroient pas plus en pouvoir de résister aux grandes forces de Votre Majesté, qui peut les accabler quand il lui plaira, en quelque posture qu'ils se mettent. Que s'ils sont en effet menacés, ainsi qu'on vouloit le leur persuader, ils trouvoient qu'ils étoient d'autant plus obligés d'embrasser les moyens de faire un bon ménage, & de songer au rétablissement des forces maritimes, qui étoient seules capables de les sauver dans les plus grands dangers; que cependant ils étoient persuadés, que c'étoit l'intérêt de Votre Majesté de conserver plûtôt la République de Hollande, que de la détruire.

LA Ville de Dort persista pareillement en ses premieres Résolutions, & ordonna à ses Députés de demander la Cassation de dix mille hommes.

LA Ville de Dort étoit en grande agitation pour l'Election des Bourguemestres, parce qu'on devoit voir ce jour-là quel parti prévaudroit, ou de celui du Prince d'Orange, ou de celui qui lui étoit contraire.

LE Sieur Vandervaye revint à la Haye, & le Sieur Dalonne repartit pour l'Angleterre.

M. CITTERS manda, que l'Accommodement entre le Roi d'Angleterre, & le Prince d'Orange, pouvoit se compter comme fait. Messieurs d'Amsterdam n'en sont pas sans inquiétude; ils jugent 16 Mars 1685.

que le Prince d'Orange, dans l'embarras où il se trouve sera forcé d'accorder tout ce que le Roi d'Angleterre desire de lui pour rentrer dans ses bonnes graces; & qu'après cette Réconciliation Votre Majesté, qui est en parfaite intelligence avec Sa Majesté Britannique, voudra bien avoir des complaisances pour le Prince d'Orange, dont ils craignent extrêmement les suites.

6 Mars 685. M. Dickfeld, qui vouloit détruire ces préventions, est allé débiter à Amsterdam les mêmes choses que le Ministre Desmarets a répandues ici, du prétendu mécontentement que le Roi d'Angleterre a de la France. Ces impostures, toutes grossieres qu'elles sont, ne laissent pas de faire quelque impression. Votre Majesté sait, que dans une République, tous les esprits ne sont pas capables de pénetrer bien avant dans les choses: c'est pour cela, que l'on répand ici tant d'Ecrits, lorsqu'il s'agit de quelque Affaire importante: on a même recours aux Gazettes, parce que tout le peuple les lit. Le Pensionnaire Fagel a fait mettre dans la dernière, que le Roi d'Angleterre avoit témoigné à M. Citters, qu'il embrasseroit toûjours les interêts de l'Etat, & qu'il ne se contenteroit pas de maintenir la bonne intelligence qui étoit entre le feu Roi son Frere & les Etats; mais encore, qu'il seroit bien aise de faire de nouvelles & de plus fortes liaisons avec eux.

M. Dickfeld mene avec lui en Angleterre un Ministre d'Utrecht, nommé Vicius; c'est le plus habile & le plus savant de tout ce pays, & il est outre cela fort accort & fort insinuant. Il y en a peu qui soient plus capables que lui d'exciter quelque mouvement en Angleterre. Je sai qu'on le mene en partie pour conférer avec les Ministres de l'Eglise Anglicane; mais principalement pour parler aux Ministres Prédicans, pour sonder quels sont leurs sentimens dans la Conjoncture présente, & sur-tout pour les assûrer de la fermeté inébranlable du Prince d'Orange pour la Religion

Calviniste : ce que l'on croit d'autant plus nécessaire à cette heure, que quelques-uns des Protestans d'Angleterre, réfugiés en ce pays, ne sont pas persuades que M. le Duc de Montmouth soit ferme dans sa Religion ; en effet, j'ai été informé aujourd'hui par un assez bon endroit, que la plûpart des factieux Anglois qui sont en ce pays-ci, ne sont pas satisfaits de M. le Duc de Montmouth, & qu'il n'y en a eu qu'un d'eux qui l'ait été voir lorsqu'il a passé par Utrecht, où les chefs de ces mecontens, comme Papillon, & celui qui a éte Maire de Londres, avec deux ou trois autres, sont encore à cette heure : ainsi, on n'en a pas fait retirer les principaux.

LE Prince d'Orange a fait encore de nouveaux 19 Mars
efforts, pour ébranler la fermeté de Messieurs d'Am- 1685.
sterdam : il leur a fait donner des Avis sous main, qu'il etoit raccommodé avec le Roi d'Angleterre ; &, pour les confirmer dans cette opinion, il cassa les Officiers Anglois qu'il avoit fait venir de leurs Garnisons, & s'expliqua en même tems qu'il ne rempliroit leurs places que par les Officiers que le Roi d'Angleterre voudroit lui nommer. Messieurs d'Amsterdam ont en même tems reçû des Lettres d'Angleterre, qui portoient les mêmes choses que le Ministre Desmarets & les Créatures du Prince d'Orange ont déja publiées ici. Tout cela a fait croire à Messieurs d'Amsterdam, que l'Accommodement du Roi d'Angleterre avec le Prince d'Orange est fait : d'ailleurs, on les allarme par la Nouvelle qu'on débite à cette heure, que Votre Majeste fait secretement équiper dans ses Ports une Flote très-considérable pour croiser dans la Manche. Cependant, ils n'ont pas changé pour cela de sentimens ni de conduite : ils en donnerent des preuves assez fortes le 17 au matin. Le Prince d'Orange croyoit les avoir intimidez, de sorte que le Pensionnaire Fagel entreprit de faire résoudre dans l'Assemblée de Hollande, à la pluralité des voix, la continuation de l'Etat de Guerre sur le pié où il

eſt. Meſſieurs d'Amſterdam s'y oppoſerent fortement: ils repréſenterent, que c'étoit une choſe qui ne pouvoit être conclue que d'un conſentement unanime; & déclarerent, que quoi que l'on fit, leur Ville ne fourniroit plus que ſon contingent de l'Etat de Guerre ſur le pié de vingt-neuf mille hommes. Quelqu'un des Députés les plus zélés voulut parler contre l'Avis d'Amſterdam; mais, le Bourguemeſtre Borſvanuaure l'entreprit avec des termes ſi forts, qu'il le contraignit de ſe taire. Enfin, après beaucoup de Conteſtations, qui allerent ſi loin que le Penſionnaire Fagel voulut ſortir de l'Aſſemblée, ce Penſionnaire n'eut d'autre reſſource, que de faire déclarer par le corps des Nobles, qu'ils ne conſentiroient plus dorénavant à la Continuation du Droit de Verponding: mais, Meſſieurs d'Amſterdam ne ſe déſiſterent pas pour cela: ils réitérerent au contraire la Déclaration qu'ils venoient de faire, de ſorte que l'Aſſemblée ſe ſepara dans une confuſion dont il y a peu d'exemples.

Le Droit, qu'on appelle ici de Verponding, eſt proprement une taille réelle; car, n'y ayant point d'autres tailles dans le pays, les maiſons & les arpens de terres, tant des Nobles que des Roturiers, ſont taxés à un certain prix; & les deniers qui proviennent du Verponding, ſervent à payer l'intérêt des dettes de la Province, qui montent à ſept millions par an: ainſi, Meſſieurs d'Amſterdam ne ſont pas fort en peine de la menace des Nobles: elle eſt Chimérique, car l'éxécution ne dépend pas d'eux, & les Villes n'ont garde de ſouffrir que l'Etat tombe dans le deſordre où il ſeroit réduit, s'il diſcontinuoit de payer une partie des arrérages.

On tâche auſſi de chagriner Meſſieurs d'Amſterdam contre la France, ſur les Affaires de la Religion. Les Miniſtres recommencerent hier avec beaucoup d'emportement leurs Déclamations ſur cette matiere-là. Ces ſortes de choſes font beaucoup d'effet parmi le peuple, & ont fait même de l'impreſſion ſur l'eſprit de quelques perſonnes du Gouvernement; mais,

Sire, si Votre Majesté jugeoit qu'il fût du bien de son service de favoriser le commerce des Marchands d'Amsterdam dans les occasions particulieres, cela effaceroit bien les impressions que les Ministres leur veulent donner; car je les crois bien plus sensibles sur l'intérêt de leur négoce, que sur celui de la Religion.

Il s'en présente aujourd'hui une occasion, au sujet de quelques Vaisseaux qui ont été emmenés à Marseille & à Toulon. Messieurs d'Amsterdam se plaignirent, il y a environ quinze jours, aux Etats-Généraux, de ce qu'on avoit mené à Marseille deux de leurs Vaisseaux. Les Etats Généraux résolurent de m'envoyer des Députés, & d'en écrire à M. de Starembourg: cependant les Etats ne me sont point venus parler, parce que les Députés qui sont au Prince d'Orange ont toujours trouvé des prétextes pour éviter de me faire des instances sur une Affaire qui regarde Messieurs d'Amsterdam: c'est pourquoi les Députés de cette Ville-là me sont venus trouver ce matin, & m'ont prié de vouloir bien représenter à Votre Majesté le dommage que souffre en particulier leur Ville, des Vaisseaux qui ont été menés à Toulon & à Marseille. Ils m'ont dit, qu'outre les Vaisseaux qui ont été conduits à Toulon, & dont M. de Starembourg a eu ordre de faire des instances auprès de Votre Majesté, ils avoient eu Nouvelle avant-hier, qu'un Vaisseau nommé le Simon, chargé de mats & de cordages destinés pour Venise, avoit été mené à Toulon, sous prétexte que sa Charge étoit pour Genes; mais, que l'on pouvoit aisément justifier le contraire par les connoissemens. Ils m'ont ensuite réitéré leurs instances pour le Vaisseau la Sainte Marie, dont je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, & de lui en envoyer les piéces justificatives il y a déja quelque tems. La Députation que Messieurs d'Amsterdam m'ont faite aujourd'hui d'un de leurs Bourguemestres Régens, avec trois autres de leurs principaux Mem-

bres, fait voir qu'ils prennent un très-grand intérêt en ces Affaires du Commerce: auſſi rien ne les accrédite plus parmi leurs Bourgeois que la Protection que leurs bons offices leur acquierent; & Meſſieurs d'Amſterdam s'intéreſſent à cette heure d'autant plus en ces Reſtitutions, que les Nobles, dans l'Ecrit qu'ils ont fait entr'eux, & dont je me ſuis donné l'honneur d'envoyer copie à Votre Majeſté, ſemblent avoir affecté de les inſulter ſur le peu de difficulté qu'on fait d'arrêter leurs Vaiſſeaux, & de troubler leur Commerce. Il eſt ſurprenant, qu'après ces Remontrances on ne leur donne aucune ſatisfaction.

SIRE, depuis cette Lettre écrite, j'ai appris, que Meſſieurs d'Amſterdam ſont fort embarraſſés du refus que font les autres Villes de contribuer au Rétabliſſement de la Marine. Ils appréhendent que les Vaiſſeaux de Votre Majeſté, qui ſeront ce Prin-tems dans la Manche, ne troublent leur Commerce. Si Votre Majeſté juge qu'Elle leur doive faire rendre quelque juſtice ſur les trois Vaiſſeaux menés à Toulon, dont ils ſe plaignent; cela ſerviroit, ſans doute, beaucoup à leur faire voir, qu'ils n'ont pas beſoin de Flotte pour maintenir leur Commerce, & que l'équité, ou plûtôt la bonne volonté de Votre Majeſté pour leur Ville, leur ſera un plus fort garand que toutes leurs forces maritimes ne leur pourroient être.

22 Mars 1685. LE Prince d'Orange témoigna une extrême joie après qu'il eut lû les Lettres d'Angleterre du 16, qui lui donnoient part de ce qui s'etoit paſſé après l'arrivée du Sieur Dalonne à Londres. M. Citters a écrit par le même ordinaire, que le Roi d'Angleterre n'eſt pas diſpoſé à entretenir une bonne correſpondance avec Votre Majeſté; il a exagéré pour cet effet les moindres particularités qui ſe ſont paſſées à l'Audience de M. le Maréchal de l'Orge. Il a mandé, que ce Maréchal avoit été ſurpris & fâché de ce que le Roi d'Angleterre l'avoit reçû aſſis, & d'une maniere fort ſeche; qu'il en

avoit témoigné quelque chose aux Ministres d'Etat, à qui il avoit fait connoître, que le feu Roi d'Angleterre n'en avoit jamais usé de cette maniere à l'égard des Envoyés de Votre Majesté; & que ses Ministres lui avoient répondu, que Votre Majesté ayant traité de cette sorte Mylord Churchil, le Roi d'Angleterre avoit voulu en user de même avec le Maréchal de l'Orge. Il a ajoûté beaucoup d'autres circonstances, qui ne sont pas plus considérables, mais qui font voir le dessein du Prince d'Orange & de ses amis.

Le Comte de Thun, & quelqu'autres personnes d'Angleterre, ont aussi mandé qu'on alloit envoyer incessamment les ordres au Sieur Chudley de retourner en Angleterre, ce que l'on n'a pas voulu faire jusqu'à cette heure sans que son successeur fut arrivé à la Haye. La raison qu'on apporte de ce changement vient de ce que le Roi d'Angleterre, étant satisfait du Prince d'Orange, ne veut pas que Chudley demeure plus long-tems à la Haye, & que Skelton aura ordre de le voir, & de rétablir avec lui la même correspondance qui a été auparavant.

Je suis toujours également persuadé, Sire, que M. le Prince d'Orange éludera l'article qui regarde Votre Majesté dans l'Accommodement qui lui a été proposé par le Roi d'Angleterre; & que cependant il tirera de grands avantages des marques d'amitié qu'il espere que le Roi d'Angleterre lui donnera, après que Sa Majesté Britannique aura vu qu'il se sera soumis à l'égard des deux autres points, bien qu'on puisse dire qu'il n'exécute pas de bonne-foi, même à l'égard de ce deuxième point, ce qu'il a promis à Sa Majesté Britannique. Il est vrai, qu'il a cassé les Officiers Anglois qui étoient désagréables au Roi d'Angleterre, & qu'il a dit qu'il ne rempliroit leurs places que des Officiers que Sa Majesté Britannique lui prescriroit: mais, ce qui paroît une grande déference, (c'est-à-dire que le Roi d'Angleterre nom-

me d'autres Officiers,) n'eſt en effet qu'une ruſe, car il eſpere que le Roi d'Angleterre, touché de ſa prompte obéiſſance, lui permettra de rétablir ces mêmes Officiers. Le Comte de Waldeck l'a aſſez témoigné au Sieur Chudley, & lui a dit que l'on avoit donné une grande mortification au Prince d'Orange de l'avoir obligé de caſſer des Officiers, qui n'avoient d'autre crime que celui de lui avoir obéi. Que le Prince d'Orange eſpéroit, que Sa Majeſté Britannique conſidéreroit que ces Officiers n'avoient pû ſe diſpenſer de ſuivre les ordres de leur Général; que même elle les en eſtimeroit davantage, & qu'elle ne voudroit pas qu'ils demeuraſſent plus long-tems privés de leur emploi. Le Sieur Chudley m'a dit, que le Prince d'Orange a parlé à tous ces Officiers ſéparement, & qu'il leur a promis d'employer tous ſes offices, & même d'écrire de ſa propre main au Roi d'Angleterre, pour les faire remettre dans leurs Charges; & on ſe tient aſſuré qu'ils ſeront rétablis, tant on eſt préoccupé d'une parfaite réunion entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange.

Le Comte de Waldeck a dit dans ce même entretien au Sieur Chudley, que le Prince d'Orange ſe ſoumettroit aveuglement à tout ce que le Roi d'Angleterre ſouhaiteroit de lui, excepté ſur le fait de la Religion, & ſur ce qui regardoit les intérêts des Etats-Généraux. Il ne faut qu'une de ces deux réſerves-là, pour donner prétexte au Prince d'Orange de refuſer tout ce que le Roi d'Angleterre demandera de lui.

Le Prince d'Orange en uſe encore de plus mauvaiſe foi, ſur ce qu'il a promis de n'avoir plus aucun Commerce avec M le Duc de Montmouth; car on a découvert, que, depuis qu'il a fait cette promeſſe, M. de Montmouth a été quatre jours à Dort, & a envoyé ici un Page, qui a parlé à M. Benting, à qui il a donné une Lettre, & s'en eſt retourné la nuit, après en avoir reçû la Réponſe.

Les Etats de Hollande furent aſſemblés le 21 de

Mars : on y diſputa ſur l'Etat de Guerre, avec toute l'animoſité & toute l'aigreur poſſible. Le Penſionnaire Fagel voulut gourmander Mrs. d'Amſterdam : mais Hop, Penſionnaire d'Amſterdam, ſans s'emporter, l'entreprit de telle ſorte, & lui dit des choſes ſi fortes, que les larmes vinrent aux yeux dudit Fagel, qui dit qu'il aimoit mieux ſortir de l'Aſſemblée, que d'y être traité ſi indignement. Ils ſe ſéparerent à deux heures & demie ſonnées, ſans avoir rien conclu : la petite Ville de Munikendam ſe déclara pour Amſterdam.

Il ne m'eſt pas poſſible de repréſenter à Votre Majeſté, les ruſes, les menteries, & même les menaces, que le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel ont mis en uſage ces jours ci pour ébranler la fermeté de Mrs. d'Amſterdam. Toutes ſortes de gens ſe ſont employés auprès d'eux, ſoit pour les induire par des raiſonnemens, ſoit pour les intimider par de faux Avis ; & le Prince d'Orange n'a pas fait plus d'efforts pour obliger les Etats à faire la levée de ſeize mille hommes qu'il en vient de faire, pour empêcher la Caſſation. Auſſi rien ne lui peut arriver de plus ſenſible, ni qui intéreſſe plus ſon honneur dans les pays étrangers. Car ſi les Etats ont refuſé la levée, on a pû croire que ce n'etoit point qu'ils manqueaſſent pour cela de conſidération pour le Prince d'Orange, mais ſeulement parce qu'ils ne vouloient point de Guerre : mais à cette heure il paroît aſſez, qu'ils ne ſont cette Réforme, que pour diminuer ſon Autorité, & pour le mortifier.

Le Miniſtre Vandervaye a recommencé, malgré les Remontrances de Mrs. d'Amſterdam, d'écouter des Propoſitions d'Accommodement que le Comte de Waldeck lui a faites : &, l'on croit que les choſes ſont ſi avancées, que l'on n'attend plus que le Conſentement du Prince de Naſſau. Le Sieur Arſolt partit avant hier pour le lui aller demander, & Vandervaye eſt demeuré à la Haye.

Mrs. d'Amſterdam ſont fort fâchés de ce Raccommodement ; & s'il eſt vrai qu'il ſoit fait, ils ne pourront plus compter ſi ſurement ſur la Province de Friſe. Je ne ſai quel effet cela fera auprés d'eux dans la ſuite : mais, cela ne les a point ébranlés pour ce qui eſt de l'Etat de Guerre, malgré toutes les mauvaiſes Nouvelles qu'ils ont reçues en même tems, car ils apprirent avant-hier, que le Prince d'Orange l'avoit emporté d'une voix contre Muys, dans l'Election d'un des Bourguemeſtres de Dort ; que ce Prince étoit raccommodé avec l'Angleterre, & qu'il étoit d'accord avec le Prince de Naſſau.

Il eſt vrai, que les Affaires des Religionnaires de France ont donné du chagrin à quelques particuliers d'Amſterdam : mais, elles n'ont pas fait encore aſſez d'impreſſion ſur l'eſprit en général de ceux du Gouvernement de cette Ville-là, pour les avoir fait changer de conduite. Je ſuis toutefois obligé de dire à Votre Majeſté, que les Miniſtres Predicans, & les Relations qu'on envoye de France, les aigriſſent ſi fort, que je ne ſai ce qui en arrivera dans la ſuite.

Pour ce qui eſt de ceux de Friſe, qui ſont fort entêtés de leur Religion, cela a fait de fort mauvais effets, non-ſeulement à l'égard du Miniſtre Vandervaye, auprès de qui M. le Comte de Waldeck s'eſt ſervi de ce moyens là pour le porter à faire l'Accommodement du Prince de Naſſau, mais encore à l'égard de beaucoup d'autres perſonnes de la Régence de la Province, qui, pouſſes par les mêmes motifs, furent les premiers il y a trois ans à conſentir au Traité d'Aſſociation propoſé par la Suede.

Il n'y a que les Arminiens, qui ſoient moins ſenſibles à ces ſortes de choſes, quoiqu'ils vouluſſent bien qu'elles allaſſent autrement, parce qu'ils voyent que cela aliene l'eſprit de beaucoup d'autres bons Républiquains, qui autrement ne ſe détacheroient jamais des intérêts de Votre Majeſté : mais ces Arminiens pouſſent leurs raiſonnemens encore

plus

plus loin que les autres, & envisagent ce qui arriveroit, s'il venoit faute du Roi d'Angleterre. Ce qui leur a donné lieu de faire là-dessus leurs Réflexions est le bruit qui se répandit ces jours passés, que Sa Majesté Britannique se trouvoit mal. Ils croyent, que le Prince d'Orange, parvenant à la Couronne d'Angleterre, proposeroit tout aussi-tôt une Ligue aux Etats Généraux, pour soutenir la Religion prétendue Réformée, & entreroit le premier en Guerre contre Votre Majesté, & releveroit tellement le Parti Protestant, qu'il mettroit les Etats-Généraux dans la nécessité d'entrer dans tous ses desseins; de sorte que tous les bons Républicains, qui sont Arminiens, se verroient indispensablement obligés d'y souscrire, quoique dans cette Union ils vissent leur perte inevitable, & la ruine certaine du bon Gouvernement de la République: car, s'ils vouloient s'y opposer, ils passeroient ici pour les ennemis de la Religion du pays, & seroient déchirés par le Peuple: & il est vrai, que si ce malheur arrivoit au Roi d'Angleterre, & que les esprits se trouvassent alors dans la disposition où ils sont à présent, il s'en ensuivroit indubitablement ce que ces Messieurs prévoyent.

LE Pensionnaire Fagel, & Mrs. d'Amsterdam, 23 Mars
eurent des Disputes fort violentes Samedi dernier 1685.
dans les Etats de Hollande: ils n'en eurent pas moins hier matin, & aujourd'hui. Il a proposé plusieurs expédiens, entr'autres de leur faire trouver la même épargne qu'ils cherchent dans la Réduction de l'Etat de Guerre à vingt-neuf mille hommes, en cassant plus de Cavalerie & moins d'Infanterie; & en réduisant au denier trois & demi les Rentes sur la Province, qui sont au denier quatre, & plusieurs autres: mais, Messieurs d'Amsterdam n'en accepterent aucun, & demeurerent toujours fermes dans leurs sentimens.

LES Contestations recommencerent plus violen- 27 Mars
tes que jamais, entre le Pensionnaire Fagel & Mrs. 1685.

d'Amſterdam, dans l'Aſſemblée qui ſe tint le 24 de Mars. Il eſt à remarquer, que dans ces deux ou trois dernieres ſéances, il n'a pas été ſimplement queſtion de régler l'Etat de Guerre; mais, que Mrs. d'Amſterdam ont remis ſur le tapis la Propoſition qu'ils ont donnée il y a deux mois dans leurs Conſidérations; & ont déclaré, qu'ils n'envoyeroient plus au Comptoir-général l'Argent des Troupes; mais qu'ils le délivreroient dans leur Ville aux Officiers de leur repartition. Cela diminueroit plus à proportion l'Autorité du Prince d'Orange, que ne feroit la Réforme: auſſi le Penſionnaire Fagel, & M. Benting, ſe ſont-ils emportés fortement là-deſſus. Le premier déclara, que ſi ceux d'Amſterdam n'envoyoient plus leur Argent au Comptoir général, les Nobles ne ſouffriroient pas non plus que l'on portât à ce même Comptoir l'Argent qui ſe leve ſur le plat pays; & qu'ils ſe ſerviroient des moyens que Dieu & la Nature leur avoient mis en main. Borſvanuaure reprit ces dernieres paroles du Penſionnaire Fagel, & le ſomma de déclarer ce qu'il prétendoit dire, que les Nobles ſe ſerviroient des moyens que Dieu & la Nature leur ont mis en main, & le Penſionnaire Fagel étant ſi tranſporté de colere, qu'il ne pouvoit preſque parler, Borſvanuaure lui dit, que le plat pays ne dépendoit pas plus des Nobles que des Magiſtrats des Villes, & qu'il y avoit dans Amſterdam des gens plus nobles, & qui contribuoient plus à l'Etat, & par leur Argent, & par leur Conſeil, que les ſept Nobles qui étoient-là préſens. Il ajoûta que quand on diſoit, qu'on ſe ſerviroit des Moyens que Dieu & la Nature ont mis en main, cela vouloit dire, qu'on ſe ſerviroit des Voies de Fait. Que ſi les Nobles le faiſoient, Meſſieurs d'Amſterdam avoient des bras & des mains qui ſauroient bien ſe faire ſentir. Enſuite, ayant conſulté les autres Députés d'Amſterdam, (comme ils le peuvent faire ſans ſortir de leur Place,) il ſomma le Pen-

ſionnaire Fagel, au nom de Mrs. d'Amſterdam, de declarer ce qu'il avoit voulu dire, lorſqu'il avoit declaré que les Nobles ſe ſerviroient des Moyens que Dieu & la Nature leur avoient mis en main. Le Penſionnaire Fagel demeura toujours fort interdit. Benting, qui étoit à ſon côté, lui dit de répondre à Mrs. d'Amſterdam, qu'ils entendiſſent ce Mot-là tout comme ils voudroient; & que s'ils avoient des bras & des mains, les Nobles en avoient auſſi. Là-deſſus, un des Nobles prit la parole, pour appaiſer ce Deſordre; & M. Benting, & le Penſionnaire Fagel, ne parlerent pas davantage.

Mrs. d'Amſterdam furent encore fortifiés ce même jour, par une Déclaration préciſe de ceux de Leyde. Cette Ville-là avoit déja fait entendre, à la vérité, qu'il falloit une Réduction: mais, elle a envoyé dans cette derniere Aſſemblée ſon Avis par écrit, conforme à celui de Mrs. d'Amſterdam: ainſi, on compte à cette heure ſix Villes de même Avis, deſquelles il y en a quatre qui ſont des plus conſidérables; ſavoir, Dort, Delft, Leyde, & Amſterdam; les deux autres ſont Encuſe & Munikendam.

Cependant, Mrs. d'Amſterdam partirent ce même jour 24, après dîné. Ils ne doivent revenir que ce ſoir: je ne ſai encore pourquoi c'eſt; mais, il court un bruit, qu'ils continueront de payer l'Etat de Guerre ſur le pié où il eſt, pendant un mois. Ce qui les embaraſſe le plus, c'eſt qu'ils apprehendent, que s'ils emportent de haute lute la Réforme, ils ne pourront obtenir des autres Villes que l'on donne de l'Argent aux Amirautés, pour rétablir les Affaires de la Marine. Elles ſont en ſi mauvais ordre, qu'ils ne ſont pas en état de maintenir leur Commerce, ſi quelque Prince, comme par exemple le Roi de Danemarck, vouloit le troubler. La Protection qu'ils doivent à leurs ſujets demande d'eux, qu'ils y apportent quelque remede: mais par-deſſus cela les Avis du Prince d'Orange,

& leurs propres confreres, les intimident tous les jours, & leur font appréhender qu'ils recevront quelque Déplaisir des Vaisseaux de Votre Majesté. Cette menace seroit contre toute sorte d'apparence, & sans fondement, si les Vaisseaux de Votre Majesté ne visitoient tous les jours les Vaisseaux de la République, & n'en enlevoient pas publiquement les Marchandises, comme ils viennent de faire tout récemment à quelques Vaisseaux Hollandois, qui portoient des Márchandises de Genes. C'est, Sire, ce qui me fait prendre la liberté de représenter à Votre Majesté, que si Elle jugeoit qu'il y eût quelque justice dans la très-humble Priere que Messieurs d'Amsterdan ont souhaité que je fisse de leur part à Votre Majesté, le plûtôt que je pourrois leur donner satisfaction là-dessus seroit le mieux pour le service de Votre Majesté; & que moins ils auront de sujets d'inquiétude sur leurs Vaisseaux, moins ils seront pressés à s'engager dans de certaines choses, qu'ils seront peut-être obligés de faire pour avoir le Consentement des Villes qui sont au Prince d'Orange, sur le Rétablissement de la Marine.

Les Etats-Généraux m'ont envoyé ce matin les Pieces qui regardent les dernieres Plaintes qu'ils ont faites. C'est la même chose dont Mrs. d'Amsterdam m'avoient déja parlé. aussi, en cas que Votre Majesté leur fasse quelque grace là-dessus, je rendrai Réponse à Mrs. d'Amsterdam, avant que d'en rien dire aux Etats-Généraux. J'envoye toutes ces Pieces à M. le Marquis de Seignelay. Ils se plaignent sur-tout d'un Vaisseau qui a eté pillé & maltraité à la Rade de Livourne le 5 de Février, sur ce qu'il n'avoit pas voulu aller à bord de M. du Quesne; sur quoi ils ont allégué, que ce Vaisseau n'avoit pas le Pavillon de France, & qu'ainsi ils ne le reconnoissoient pas pour un Vaisseau Royal.

On ne parloit d'autre chose à la Haye, que de la Lettre que le Roi d'Angleterre a écrite au Pr. d'Orange après le retour du Sieur Dalonne, dans laquel-

le S. M. Br. l'appelle son Fils, l'assure qu'il le considérera toujours comme tel, & qu'il lui feroit avoir satisfaction, avec le tems, sur tout ce qu'on avoit fait contre lui en France; mais, qu'il se donnât patience, & que cependant il ne se brouillât pas avec le Roi; qu'il regardoit la Princesse d'Orange comme sa Fille aînée qu'il aime tendrement, & beaucoup d'autres Expressions encore plus fortes & plus tendres.

Le Prince d'Orange a lui même montré cette Lettre à des premieres Personnes de l'Etat: cela fait un très mauvais effet: car on en conclut, ou que le Roi d'Angleterre remettra le Prince dans l'honneur des bonnes-graces de Votre Majesté, ou qu'ils demeureront etroitement unis ensemble; & ni l'un ni l'autre n'accommode ces Messieurs-ci. Votre Majesté voit par-là, que le Prince d'Orange n'omet rien de tout ce qui peut servir à ses desseins, soit vrai, soit supposé; en quoi le Sieur Citters le sert fort bien par les Nouvelles particulieres dont il remplit ses Lettres: c'est dans cette vûe qu'il a mandé, que le Roi d'Angleterre a refusé un million que Votre Majesté lui a fait offrir.

Messieurs d'Amsterdam furent très-fachés de l'Accommodement que le Ministre de Vandervaye avoit signe entre le Prince d'Orange & le Prince de Nassau; & les Etats de Frise n'en furent pas moins mécontens. J'employe assez utilement quelques personnes de mes amis, & des plus considérables de l'Etat, auprès de Messieurs d'Amsterdam, pour leur faire comprendre la nécessité où ils sont de s'attacher entierement à Votre Majesté, & qu'ils doivent être d'autant plus portés à le faire, que le Roi d'Angleterre paroît disposé à recevoir le Prince d'Orange dans ses bonnes graces. Messieurs d'Amsterdam ont assez bien compris toutes les raisons qui leur ont été alleguées, dont je n'importunerai point Votre Majesté, pour avoir rejetté fortement la Proposition que Van-Buning leur a 29 Mars 1685.

faite de se raccommoder avec le Prince d'Orange. Cet homme, qui a toujours des Vûes contraires au bien de son pays, & au bon-sens, s'est extrêmement réjoüi d'apprendre, que le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange étoient dans une bonne intelligence; car, il le suppose de la sorte. Il a representé à Messieurs d'Amsterdam, qu'il ne tenoit plus qu'à eux de conserver la Paix dans toute l'Europe, & de mettre leur Commerce en sûreté; qu'ils pouvoient aisément procurer l'un & l'autre, si, en oubliant leurs Démêlés particuliers & domestiques, ils se raccommodoient avec le Prince d'Orange; qu'il n'y auroit après cela qu'à faire une étroite Alliance avec l'Angleterre; qu'ils trouveroient assez d'autres Princes pour se joindre à eux; & qu'ils pouvoient s'assurer de voir par ce moyen un parfait repos dans toute l'Europe, & une entiere sûreté dans leur Navigation. Tous ces Raisonnemens, & d'autres semblables, dont Van-Buning fatigue incessamment les Bourguemestres d'Amsterdam, n'ont fait jusqu'à présent aucune impression sur eux. On leur a fait comprendre au contraire, que leur véritable interêt les doit porter à prendre des mesures toutes opposées aux Persuasions & aux Conseils de Van-Buning; & je vois que les Raisons qui ont été alléguées sur ce point à Messieurs d'Amsterdam, leur ont paru d'autant plus fortes, qu'ils ne peuvent soupçonner qu'elles leur soient insinuées de ma part: & de cette sorte les mêmes personnes, que j'ai employées, ont lieu de pouvoir plus efficacement travailler à faire entrer Messieurs d'Amsterdam dans une plus étroite Correspondance avec moi, comme ils firent lorsqu'il s'agissoit de la Levée de seize mille hommes, & de la Conclusion de la Treve.

LES Députés d'Amsterdam étant revenus dans l'Assemblée de Hollande le 29 Mars, ils déclarerent, que le 24 étant passé, ils ne payeroient plus l'Etat de Guerre qu'à proportion de ce qu'ils vouloient bien conserver de Troupes. Cela fit naître

de grandes Conteſtations: mais enfin les Députés des autres Villes, voyant la fermeté de Meſſieurs d'Amſterdam, & que cette Ville fermoit ſes Comptoirs, ils demanderent permiſſion d'en aller informer leurs Supérieurs. ainſi l'Aſſemblée ſe ſépara pour juſqu'au 31 de Mars.

ENFIN Dickfeld partit avec des ordres de l'Etat, de faire de ſimples Complimens au Roi d'Angleterre: il en avoit d'autres du Prince d'Orange, de tâcher de renouveller l'Alliance avec Sa Majeſté Britannique, bien que dans le fonds cela ne fût pas néceſſaire, puiſque l'Alliance qu'ils avoient faite avec le feu Roi n'étant pas expirée, elle continuoit avec celui-ci comme il arrive dans les Royaumes ſucceſſifs; mais, ce n'étoit que pour endormir Sa Majeſté Britannique; car il alloit pour prendre des liaiſons avec ceux du Parlement, & les principaux Proteſtans, contre le Roi d'Angleterre: & ce fut dans cette Ambaſſade, qu'il jetta les fondemens de l'Entrepriſe que nous avons vûe éclater trois ans après.

M. de Seignelay me manda, que le Roi ſe feroit rapporter les Raiſons des Marchands Hollandois pour les Marchandiſes qui étoient ſur le Vaiſſeau la Demoiſellé Marie, réclamé depuis ſi long-tems par Meſſieurs d'Amſterdam, & qu'il me feroit ſavoir ce qu'il auroit décidé ſur ce ſujet. Lettre de M. de Seignelay, du 11 Mars 1685.

LE Roi me manda, qu'il lui paroiſſoit par tout ce que lui écrivoit M. de Barillon, que le Roi d'Angleterre étoit bien éloigné de prendre beaucoup de confiance aux Promeſſes qui lui ſeroient faites de la part du Prince d'Orange; & que comme celui-ci ne pourſuit ſon Accommodement que pour en tirer ſes avantages particuliers, le Roi d'Angleterre a auſſi la même intention, & ne prétend pas faire ſon Ami d'un Prince dont il a tant de ſujet de ſe défier. Lettre du Roi, du 20 Mars 1685.

COMME le Miniſtre Vandervaye avoit inſéré beaucoup de choſes dans l'Accommodement qu'il avoit fait entre le Prince d'Orange & le Prince de Naſſau, qui intereſſoient les Provinces de Friſe & de Gronin- 5 Avril 1685.

gue, ils envoyerent des Députés au Prince de Nassau, qui lui declarérent, que la Province de Frise ne pouvoit plus souffrir que le Ministre Vandervaye eût dorénavant aucune part dans les Affaires de leur Province, où il avoit été admis jusqu'à cette heure de la part du Prince de Nassau; que s'il vouloit lui conserver la place qu'il lui avoit donnée de son Conseiller, & lui laisser la direction de ses Affaires, ils ne pouvoient l'en empêcher; mais que tant qu'il garderoit cet homme, ils n'auroient plus la même confiance en lui, qu'ils auroient sans cela; & qu'ils ne lui accorderoient pas non plus beaucoup de choses, qu'ils lui pourroient accorder s'il l'éloignoit de sa personne.

Les Etats de la Province de Frise écrivirent en même tems au Conseil d'Etat, qu'ils étoient fort surpris, qu'il se mêlât de donner une nouvelle Compagnie de Gardes du Corps à leur Gouverneur. Que s'ils vouloient qu'il en eût, ils la lui donneroient eux-mêmes; & que c'étoit à eux, & non pas au Conseil d'Etat, à régler ces sortes de choses qui regardent leur Gouverneur.

Le Sieur Skelton, nouvel Envoyé du Roi d'Angletérre, alla voir M. le Prince d'Orange, & lui redit, de la part du Roi d'Angleterre, tout ce que Sa Majesté Britannique avoit deja dit au Sieur d'Overkerk. Le Prince d'Orange lui donna sa parole, qu'il n'y auroit jamais aucun Commerce avec lui & M. de Montmouth, l'assûra qu'il ne savoit pas même où il étoit à cette heure-là; ensorte que le Sieur Skelton fut assez bon pour être persuadé que le Prince d'Orange est de bonne-foi sur ce Chapitre-là. Sur le second point, il lui dit, qu'il avoit cassé les Officiers Anglois, & qu'il mettroit en leur place ceux que le Roi d'Angleterre lui avoit recommandés. Sur le troisieme, il témoigna qu'il souhaitoit la Paix, & qu'il ne feroit rien qui la pût troubler; & sur le quatrieme, qui regardoit Sa Majesté, il s'étendit en de grandes plaintes; il promit néantmoins qu'il feroit ensorte de satisfaire le

Roi d'Angleterre là-dessus, pourvû qu'il ne demandât rien contre le serment qu'il devoit à l'Etat; & enfin qu'il entreroit aveuglement dans ses interêts, excepté sur ce qui regarde la Religion.

VAN-BUNING fit tous ses efforts dans le Conseil, qui se tint le trois d'Avril à Amsterdam, pour persuader cette Ville-là qu'elle ne pouvoit maintenir son Commerce si elle n'étoit appuyée de l'Angleterre; &, pour ce sujet, il exagéra extrémement ce qui s'étoit passé entre les Vaisseaux de Sa Majesté & ceux des Sujets des Etats-Généraux, & s'appuya de ce qu'ils n'avoient pas eu depuis quatre mois Réponse sur le Vaisseau la Sainte Marie: il leur représenta, qu'on les insultoit toûjours, sans avoir la moindre Considération pour eux. Quelques personnes des mieux intentionnés d'Amsterdam m'en firent avertir: car, ils appréhendoient, que Van Buning ne se fit enfin écouter par une partie du Magistrat & des Trafiquans. C'est pourquoi je pris la liberté de représenter encore une fois ces choses-là à Sa Majesté, afin qu'elle voulût bien y faire telle attention qu'elle jugeroit à propos.

JE donnai Avis au Roi, que le Sieur Skelton, 10 Avril
qui est un homme fort léger & fort inconstant, 1685.
s'attachoit fort au Prince d'Orange; que cela faisoit un mauvais effet, & autorisoit fort les Discours que l'on avoit de l'Accommodement du Prince d'Orange avec le Roi d'Angleterre: car, il assûroit toutes les personnes des Etats à qui il parloit, qu'il y avoit une tendre Amitié entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange.

VAN-BUNING faisoit bien son profit de toutes les Demarches du Sieur Skelton: car, aussi-tôt qu'il l'a sû, il a harangué dans le Conseil d'Amsterdam, pour faire voir la nécessité qu'il y avoit, non seulement de s'allier avec l'Angleterre pour maintenir le repos dans l'Europe; mais encore de s'accommoder promptement avec le Prince d'Orange, pour n'être pas accablé par lui, comme il les pourra tous opprimer l'un après l'autre.

LES Amis du Prince d'Orange ſont devenus auſſi, depuis ces démarches du Sieur Skelton, d'une grande Inſolence. Un d'eux, & qui eſt des premiers dans le Gouvernement, dit le neuvieme d'Avril, dans l'Antichambre du Prince d'Orange, que ce Prince ſauroit bien à cette heure ſe vanger de ceux qui ont voulu diminuer ſon Autorité, & qui l'ont ſi maltraité depuis un certain tems.

MAIS, toutes ces Impreſſions, dont on eſt prevenu à cette heure, vont bien augmenter par la Harangue que fera le Sieur Skelton aux Etats-Généraux, qu'il m'a lûe: il y a mis, qu'il eſpéroit d'autant plus aiſément continuer à maintenir la bonne Intelligence entre le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux, que le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange étoient unis, non ſeulement par une tendre Amitié, mais encore par le Mariage, &c. Le Sieur Skelton m'a dit, qu'il n'avoit pû s'empécher de parler ainſi du Prince d'Orange, parce que ce Prince l'en avoit prié; qu'il lui avoit témoigné, qu'il lui feroit fort avantageux dans la Conjoncture préſente, qu'il inſérât quelque chofe dans ſa Harangue, par où il parût qu'il étoit parfaitement bien avec le Roi d'Angleterre: qu'il n'avoit point d'ordre de le faire, mais qu'il n'avoit ôſé le lui refuſer. De l'Humeur qu'eſt le Prince d'Orange, il n'eſt pas homme à mendier ces ſortes de choſes: & je ſuis perſuadé, qu'il fit cela de ſon chef.

12 Avril 1685. LE Prince d'Orange fait ſes derniers Efforts, pour empêcher la Caſſation des Troupes: il a tâché pour cet effet de faire concourrir trois ou quatre choſes différentes, pour abbattre le Courage de Meſſieurs d'Amſterdam La Harangue du Sieur Skelton, qui a confirmé ce matin dans les Etats Généraux ce qu'il a dit à tout le monde en particulier, de la tendre Amitié qui eſt entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange; le Raccommodement de ce Prince avec le Prince de

Nassau, qui s'est jetté si aveuglement dans les interêts du Prince d'Orange, qu'il a déja engagé trois Cantons de la Province de Frise à demander la Continuation de l'Etat de Guerre sur le pié où il est; l'arrivée de ce même Prince à la Haye, où il est attendu depuis hier, tout cela a été employé par le Prince d'Orange pour intimider Messieurs d'Amsterdam, & pour les faire consentir à continuer au moins pendant encore quelque mois l'Etat de Guerre.

MAIS, Messieurs d'Amsterdam sont aussi fermes que jamais dans leur Résolution. Ils avoient sommé le six Avril le Pensionnaire Fagel de prendre une Conclusion sur l'Etat de Guerre : ce Pensionnaire leur repondit, qu'il ne pouvoit conclurre, ni pour six Villes contre douze, ni pour douze contre six. Messieurs d'Amsterdam lui répliquerent qu'il n'avoit pas toûjours été si délicat, & qu'il avoit bien conclu autrefois à la pluralité des voix ; qu'il le pouvoit bien faire encore ; mais, qu'ils déclaroient à l'Assemblée, que les Villes qui avoient opiné à la Continuation de l'Etat de Guerre, le payeroient si bon leur sembloit ; & que pour eux ils ne contribueroient qu'à Proportion de la Réforme qu'ils ont demandée. Le Pensionnaire Fagel sépara là-dessus l'Assemblée, qui fut remise à hier matin.

TANT de différentes Prorogations de l'Assemblée ont bien fait connoître à Mrs. d'Amsterdam, que le Pensionnaire Fagel ne vouloit que les amuser & gagner du tems; qu'il falloit une fois finir cette Affaire. Là dessus, ils ont pris leurs mesures avec les autres Villes qui sont de leur sentiment : & hier matin Messieurs d'Amsterdam sommerent encore une fois le Pensionnaire Fagel de conclurre ; il refusa de le faire, sous le même prétexte dont il s'étoit servi auparavant. Mais Dort, Delft, Leyde, Encuse, & Munikendam, ont déclaré, que, puisque le Pensionnaire Fagel ne vouloit point conclurre cette Affaire, ils n'en vouloient plus entendre parler, &

qu'ils tenoient la Caſſation réſolue, & ne payeroient rien à l'avenir pour l'Etat de Guerre, que ſur le pié de la Caſſation propoſée : auſſi les *Committers de Rades* n'expédient aucunes Ordonnances pour le payement des Officiers; parce que le Député d'Amſterdam, qui eſt dans ce College, refuſe d'y conſentir.

Le Prince d'Orange, ayant envoyé un Huiſſier à Dort, pour aſſigner le Bailli, le Conſeil de Ville lui défendit d'obéir, lui ordonna de continuer ſes Charges, & commanda aux Bourgeois de la Ville de le défendre, ſi on lui vouloit faire quelque violence.

Mrs. d'Amſterdam me firent avertir, que Van-Buning & ſes Amis profitoient du chagrin que les Marchands d'Amſterdam temoignoient de la Priſe des Marchandiſes qui étoient dans les Vaiſſeaux Holdois; & qu'ils ſe ſervoient utilement de ce prétexte, pour attirer quelques Perſonnes du Conſeil d'Amſterdam dans leurs ſentimens. Ils m'ont fait demander depuis deux jours, ſi je n'avois point quelque bonne Réponſe à rendre là-deſſus aux Députés d'Amſterdam. Je leur ai communiqué celles que Votre Majeſté m'a fait l'honneur de m'envoyer: mais, ils m'ont témoigné, que l'on ſeroit fort ſurpris à Amſterdam de la Déclaration qui porte que les Marchandiſes du Vaiſſeau Marie Burn ont éte confiſquées, & que celles du Vaiſſeau la Demoiſelle Marie ont été retenues, parce que les premieres avoient été pour la plûpart chargées à Genes pour des Marchands Génois, & celles du Vaiſeau la Demoiſelle Marie étoient pour les Eſpagnols. Ils m'ont repréſenté, qu'on ne pouvoit confiſquer ni retenir des Marchandiſes qui ſont dans leurs Vaiſſeaux lorſqu'ils ſont en Paix avec Votre Majeſté, ſans ſapper les fondemens du Traité de Commerce; qu'un Vaiſſeau Ami ſauve toutes les Marchandiſes qu'il porte (qui ne ſont pas de Contrebande) quand même elles ſeroient portéz d'un Port Ennemi à un autre Port Ennemi. Ils m'ont dit de plus, que quand même

Votre Majesté auroit la bonté de leur faire rendre à cette heure leurs Marchandises, il y en a beaucoup qui sont dépéries, entr'autres le blé qui étoit sur le Vaisseau la Demoiselle Marie.

A M. de Croissy, le 12 Avril 1685.

JE puis vous assûrer, que les Eclaircissemens que j'ai donnes à Messieurs d'Amsterdam, sur les Prises auxquelles ils ont le plus d'intérêt, ne les ont pas satisfaits : & comme il est vrai, que c'est absolument contre la teneur des Traités de prendre des Marchandises qui ne sont pas de Contrebande dans un Vaisseau Ami, je n'ai pas pressé ceux d'entr'eux à qui j'ai parlé de communiquer la Réponse de Sa Majesté au Conseil de Ville d'Amsterdam : car assûrement Van-Buning en feroit un mauvais usage, & je vous supplie d'être bien persuadé qu'une prompte & favorable Justice sur cette Affaire seroit fort utile dans la Conjoncture présente pour le service de Sa Majesté. Vous voyez, Monsieur, tout ce que Mrs. d'Amsterdam ont à soûtenir. Van-Buning est un de ceux qui leur fait le plus de peine. Leurs Bourgeois & leurs Marchands sont ceux qui sont les plus persuadés de l'avantage que leur Commerce peut recevoir de l'Amitié du Roi. Si ces Raisons sont detruites, & que ces gens-là soient dégoûtés, les bien-intentionnés ne les maintiendront jamais dans les intérêts du Roi.

Lettre de M. de Seignelay, du 7 Avril 1685.

M. de Seignelay me fit Réponse, que le Roi faisoit écrire à son Intendant à Toulon, si les Vaisseaux avoient fait de mauvais traitemens aux Vaisseaux Hollandois, & que si cela étoit vrai on feroit punir les Officiers qui étoient coupables.

19 Avril 1685.

LE Prince d'Orange pria le Sieur Skelton d'aller à Amsterdam faire connoître aux Bourguemestres de cette Ville là, qu'il étoit entierement raccommodé avec le Roi d'Angleterre ; que leur Réunion étoit sincere ; & qu'ils feroient une chose agréable au Roi d'Angleterre, & qui leur feroit, en leur particulier, fort avantageuse, de ne se plus opposer avec tant d'opiniâtreté aux sentimens du Prince d'Orange.

JE fis convenir le Sieur Skelton, que le Prin-

ce d'Orange ne cherchoit qu'à tirer tous les avantages qu'il pourroit de l'opinion où l'on seroit en Hollande, qu'il etoit parfaitement bien avec le Roi d'Angleterre, & qu'il n'avoit nulle envie de se remettre effectivement bien avec lui; que s'il l'avoit désiré sincerement, il n'auroit pas eu besoin de tous ces détours pour persuader le public qu'il etoit dans ses bonnes graces. Il savoit bien, que quand il les auroit méritées par sa conduite, ces Messieurs-là n'auroient pas été longtems sans s'en appercevoir, & qu'il sauroit bien alors le leur faire sentir.

Nous découvrimes, que Benting avoit un Commerce secret avec M. de Montmouth, & qu'il en recevoit souvent des Lettres.

JE trouvai moyen d'avoir Copie de la premiere Lettre que les Ambassadeurs des Etats-Généraux écrivirent au Pensionnaire Fagel, par laquelle ils lui apprenoient, que le Roi d'Angleterre leur avoit parlé d'une Alliance, & avoit ajoûté que si les Etats-Généraux vouloient faire Alliance avec lui, il ne craindroit aucune Puissance de l'Europe, Il y avoit encore dans cette même Lettre quelques endroits sur lesquels on fit en Hollande beaucoup de Réflexions; entr'autres, que le Roi d'Angleterre avoit témoigné aux Ambassadeurs de l'Etat, qu'il avoit toûjours eu beaucoup d'estime & d'inclination pour la Personne du Prince d'Orange, qui étoit de la Famille Royale, dont Sa Majesté Britannique étoit le Chef, & que pour cette raison, elle feroit toûjours paroître qu'elle vouloit du bien au Prince d'Orange, & aussi que le Roi d'Angleterre avoit eu leurs personnes d'autant plus agréables, qu'ils avoient été envoyés sur l'Avis & sur la Proposition du Prince d'Orange.

JE donna Avis au Roi, que ses Anglois réfugiés se donnoient beaucoup de mouvement; que ceux qui étoient à Dort, à Amsterdam, à Utrecht, & dans les autres Villes, s'étoient rendus à Rotterdam, & que quelques-uns étoient déja passés en

Angleterre ; que les autres les alloient ſuivre ; & que j'étois perſuadé, que M. de Montmouth vouloit haſarder d'y aller lui-même.

Je fus informé auſſi en grand ſecret, que le Prince d'Orange cherchoit avec empreſſement à gagner l'amitié de Mylord Rocheſter, & qu'il faiſoit toutes les avances pour cela.

Le Prince de Waldeck a donné au plus ſéditieux de tous les Officiers Anglois, que le Roi d'Angleterre à fait caſſer, des Lettres de Recommandation, adreſſées au Prince de Bade, & aux Officiers Généraux de l'Armée de l'Empereur.

J'ai trouvé moyen ces jours-ci de parler à quelques uns des principaux de l'Etat : je leur ai fait comprendre, que la Réunion entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange, n'étoit, ni ne pouvoit être ſincere ; & qu'en tous cas ils devoient s'aſſurer que Votre Majeſte demeureroit toujours dans les mêmes ſentimens où elle eſt à leur égard. à quoi j'ai ajouté, que je leur déclarois une fois pour toutes, que l'intention de Votre Majeſté étoit de conſerver le repos dans leur voiſinage, & de faire fleurir leur Commerce ; de maintenir leur Etat & leur Liberté ; que le Prince d'Orange & les Autrichiens ne manquoient pas de gens pour faire courir de faux bruits ; que s'ils s'y laiſſoient ſurprendre, ils s'en imputaſſent la faute, puiſque je leur déclarois de la part de Votre Majeſté, que toutes les fois qu'ils auroient quelque appréhenſions, ils n'auroient qu'à me la communiquer, & que Votre Majeſté détruiroit tellement ces fauſſes impreſſions, qu'ils ne leur reſteroit aucun lieu de douter, & qu'ils auroient le plaiſir de pouvoir vivre dans une entiere ſureté, tant que leur conduite répondra à la bien-veillance que Votre Majeſté à pour eux.

29 Avril 1685.

On ne doute pas, que le Prince de Naſſau ne faſſe tous ſes efforts pour porter les Etats de Friſe à continuer l'Etat de Guerre ; on dit même, que ſes Amis ont déja fait changer quelques particuliers

de ce Gouvernement: ainſi, quelque eſpérance que Meſſieurs d'Amſterdam ayent eu depuis quelques jours, que cette Province conclurroit à une Réforme, je ne puis en rien dire bien certain à Votre Majeſté, juſqu'à ce qu'elle ſoit une fois décidée dans les Etats de Friſe.

VAN-BUNING a ſi fort fatigué les Bourgemeſtres-Régens d'Amſterdam, des Propoſitions qu'il leur a faites continuellement depuis plus d'un mois, de faire une Alliance avec l'Angleterre, qu'ils n'ont pû s'empêcher de lui en témoigner leur mécontentement, & de lui déclarer qu'il leur feroit plaiſir de ne les pas pouſſer davantage ſur une Affaire qu'ils ne croyent pas être de l'intérêt de leur République. Van Buning ne ſe rebutera pas pour cela; & je ne doute pas, que dans quelque tems il ne recommence ſes Pratiques. Il leur a témoigné depuis quelques jours, qu'il vouloit ſe retirer du Gouvernement: il attendoit ſans doute, qu'on le prieroit d'y vouloir demeurer; mais, on n'a garde de le faire, car on voudroit qu'il en fût déja dehors.

JE ne ſai, Sire, ſi le Prince d'Orange ne ſe ſervira point de l'Ordre, que Votre Majeſté m'a donné, de faire ſavoir aux Etats-Généraux le Sujet de l'Audience que M. le Marquis de Feuquieres doit demander au Roi d'Eſpagne, pour tâcher d'obtenir la Continuation de l'Etat de Guerre au moins pour un mois ou deux. Cependant, Sire, je ne vois pas, qu'on en puiſſe tirer la moindre conſéquence. Il me paroit tout au contraire, que, de la maniere que Votre Majeſté s'explique, les Etats-Généraux doivent s'aſſurer d'une parfaite tranquillité dans les Pays-Bas, & que ceci leur doit être une nouvelle Certitude des ſinceres Intentions de Votre Majeſté pour le repos de leur voiſinage. J'ai pris même les Précautions, que j'ai cru néceſſaires, pour prevenir la-deſſus les bien-intentionnés; car j'en ai donné part au Bourguemeſtre Witzen, qui l'a mandé à Meſſieurs d'Amſterdam.

ſterdam. Il m'a paru très-perſuadé du deſir ſincere qu'à Votre Majeſté de conſerver la Paix dans l'Europe, ou du moins (ſi cela ne ſe peut) de la maintenir dans les Pays-Bas. Je ne ne doute pas que la premiere impreſſion, qui en aura été donnée ce matin à Meſſieurs d'Amſterdam, ne faſſe un fort bon effet.

J'AI donné la même Communication cette après dinée aux Etats-Généraux, qui ſont venus chez moi. Ils n'ont pas manqué de me demander, à leur Ordinaire, de leur donner par écrit ce que je leur avois dit: j'aurois pu m'en défendre, ſi je l'avois voulu abſolument, en leur témoignant, que ce n'étoit point une Affaire ſur laquelle je demandois qu'ils délibéraſſent; qu'il me ſuffiſoit de leur faire ſavoir les ſentimens de Votre Majeſté, & ſes bonnes diſpoſitions; mais, il m'a paru qu'il étoit plus avantageux de le leur donner par écrit, parce que l'on connoît aiſément, par toutes les précautions que prend Votre Majeſté, la ſincérité de ſes intentions; au lieu que le Penſionnaire Fagel pourroit donner toute une autre face à cette Affaire, & l'expoſer de telle ſorte dans les Provinces, qu'il en tireroit avantage.

LE Roi me manda, qu'il étoit ſatisfait de la Réponſe du Roi d'Eſpagne, ſur l'Electeur de Baviere. Lettre du Roi, du 24 Avril 1685.

LE Penſionnaire Fagel avoit déja fait connoître, qu'il cherchoit à tirer de grands avantages de cette Affaire; juſques-là qu'il avoit réſolu d'en faire un Point de Convocation pour les Etats de Hollande, & les faire aſſembler inceſſamment, afin que le mouvement, que cela donneroit dans la Province de Hollande, fît croire au Peuple, que cette Affaire étoit de grande conſéquence, & fît même impreſſion ſur l'eſprit de quelques uns des Régens des Villes, qui ne ſont pas tous également éclairés. 3 Mai 1686.

SKELTON m'apprit, qu'on n'avoit pas jugé à propos qu'il allât témoigner aux Bourguemeſtres d'Amſterdam, qu'ils feroient plaiſir au Roi d'Angleterre de ne ſe plus oppoſer au Prince d'Oran-

ge; mais, qu'il avoit ordre de les affurer, qu'il y avoit une parfaite Intelligence, & un étroite Union, entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange.

J'ENVOYAI au Roi deux Lettres des Ambaffadeurs de Hollande en Angleterre, qui faifoient bien voir le contraire de ce que le Sieur Skelton m'avoit affuré, que le Roi d'Angleterre ne vouloit rien demander au Prince d'Orange, ni faire rien non plus en fa faveur, qu'après que le Parlement d'Angleterre feroit féparé; puifque ces Lettres marquoient, que le Roi d'Angleterre avoit déjà donné plein pouvoir à des Commiffaires, pour travailler à un Traité d'Alliance avec les Etats-Généraux, & qu'il avoit donné ordre, à fon Envoyé extraordinaire en France, de faire des inftances fi preffantes en faveur dudit Prince, qu'ils ne doutoient pas que Sa Majefté Très-Chrétienne ne fût obligée de le rétablir dans la Souveraineté d'Orange.

COMME il étoit de mon Devoir d'informer Sa Majefté de l'Etat du Pays, & que je le pouvois faire plus commodément par le retour du Courier que je renvoyois, je lui mandai, que fi le Roi d'Angleterre preffoit les Etats-Généraux de faire une Alliance, je ne pourrois me fervir des mêmes Menaces que j'avois employées autrefois pour l'empécher. Les Etats avoient crû alors, qu'ils s'attireroient infailliblement la Guerre, s'ils concluoient un Traité de Ligue avec l'Angleterre, qu'à cette heure ils n'appréhendoient pas la Guerre, & même qu'il ne craignoient pas, quoique je puffe dire, qu'elle s'en enfuivit pour cela, & que je ne ferois que commettre Sa Majefté, fi je tenois une pareille conduite.

QUE je croyois bien, que Meffieurs d'Amfterdam s'oppoferoient fortement à une Alliance avec l'Angleterre, & qu'autant qu'on pouvoit juger de l'avenir dans une République, le Prince d'Orange ne les y feroit pas confentir: mais, qu'il étoit à craindre qu'il ne la fît conclurre à la pluralité

des voix, si les Provinces de Frise & de Groningue entroient dans ses sentimens ; que celle de Groningue ne le feroit pas ; mais qu'on ne pouvoit répondre que le Sieur Picard, Pensionnaire des Ommelandes, ne les rebroüillât de nouveau avec la Ville, & ne rendît caduque la voix de cette Province : que pour ce qui étoit de celle de Frise, je n'en pouvois rien dire de certain, ceux qui en avoient la Régence ne s'accordant que pour chasser le Ministre Vandervaye, & pour refuser de consentir à l'accord fait entre le Prince d'Orange & le Prince de Nassau : qu'ils étoient fort divisés sur tout le reste depuis cet accommodement. Que d'ailleurs le motif de la Religion, dont le Prince d'Orange se servoit auprès d'eux, avoit fait quelque effet dans cette Province-là ; & que comme on croyoit en Hollande que le principal sujet de l'envoi du Sieur Fucks regardoit la Religion, j'appréhendois beaucoup son arrivée.

QUE je tâcherois d'être encore plus particuliérement informé des sentimens de Messieurs d'Amsterdam sur la présente conjoncture, & de savoir ce qu'on pouvoit attendre d'eux ; mais que je ne le pouvois de quelques jours. Qu'il ne m'étoit pas si aise d'avoir une correspondance réglée avec eux, parce que Van-Buning s'y opposoit, & que Heude, qui avoit le plus de crédit dans cette Ville-là, étoit d'une timidité extraordinaire : de sorte qu'il n'auroit osé hasarder d'avoir aucun Commerce, & j'étois obligé de me servir de beaucoup de détours pour entretenir une correspondance.

QU'IL m'étoit assez aisé de faire savoir à Mrs. d'Amsterdam les intentions de Sa Majesté : & ce n'étoit pas peu d'avoir fait consentir le Sieur Heude à cela : que je pouvois aussi apprendre, quoiqu'avec peine, leurs sentimens ; mais que c'étoit par ceux d'entr'eux, qui étoient les plus zélés pour la Liberté du Pays, & les mieux intentionnés ; que je n'avois encore pû parvenir à en être in-

formé de la part de la République, & en son nom, comme ils avoient fait lors de la levée de seize mille hommes, & du tems de la Négociation de la Treve. Van-Buning s'étoit alors rangé à l'avis de toute sa Ville; ainsi, étant tous d'accord, ils ôserent communiquer avec moi: c'est le seul bien que fit Van-Buning, quoique ceux qui n'étoient pas bien informes lui en attribuassent davantage, & beaucoup plus qu'il n'en méritoit; car, même à peine fut-il engagé dans ces Affaires, qu'il s'en repentit.

Lorsque le Sieur Damerongue alla à Amsterdam, ce fut dans le dessein de raccommoder Van-Buning avec le Prince d'Orange: il étoit Ami intime de ce Bourguemestre, & n'étoient ni l'un ni l'autre Amis du Pensionnaire Fagel. Le Sieur Damerongue trouva Van-Buning entiérement disposé à rechercher, par toutes sortes de voies, les bonnes-graces du Prince d'Orange. Van-Buning lui déclara que son sentiment étoit que les Etats devoient s'unir étroitement à l'Angleterre, ensorte qu'ils n'eussent que le même intérêt. Qu'il falloit, quand cela seroit fait, renouër avec les autres Princes les dernieres Alliances qu'ils avoient contractées par les Traités d'Association; & qu'il promettoit au Prince d'Orange que s'il vouloit quelque chose de plus, il entreroit dans tous ses desseins, & seroit dorénavant attaché à ses intérêts.

Damerongue convint, qu'il lui manderoit fidelement ce que le Prince d'Orange répondroit à ces avances, & vint à la Haye en rendre compte à ce Prince: mais quoiqu'il le pressât extrémement, & qu'il lui remontrât fortement ses intérêts, le Prin-d'Orange ne voulut point écouter aucune Proposition d'accommodement à l'égard de Van-Buning; & ne fit d'autre Réponse, si-non qu'il étoit un faquin, & qu'il ne vouloit jamais avoir Affaire à lui. Damerongue ne jugea pas-à-propos de rendre cette Réponse; de sorte que Van-Buning s'impatienta, & envoya Hemskerk, son neveu, pour demander au

Sieur Damerongue ce que le Pr. d'Orange lui avoit dit : alors, Damerongue l'apprit au Sieur Hemskerk.

Le Prince d'Orange ne se montra pas en céla fort politique ; car, s'il avoit eu Van-Buning dans ses intérêts, quoiqu'il ne pût pas pour cela engager les Bourguemestres d'Amsterdam à entrer dans ses sentimens, il les auroit embarrassés, du moins il les auroit fatigués par tous les Raisonnemens de Van-Buning, qui peut-être en auroit persuadé quelqu'un, & auroit mis par ce moyen la Ville d'Amsterdam hors d'état de se soutenir, que très-difficilement, contre le Prince d'Orange.

Je mandai au Roi, que le Duc de Montmouth, 10 Mai le Comte d'Argile, Mylord Gray, & les Anglois 1685. de leur Parti, avoient fretté trois Bâtimens à Amsterdam ; que Mylord Gray s'étoit déjà embarqué dans l'un des trois, pour aborder en quelque endroit des Côtes d'Angleterre. Que le Comte d'Argile devoit incessamment s'embarquer dans le second, qui étoit de dix-huit piéces de canons, pour aller dans quelque Isle, sur les Côtes d'Ecosse. Le troisième devoit aussi aborder en Angleterre, par un autre endroit; qu'ils portoient beaucoup d'armes en Angleterre ; qu'ils avoient fait faire quantité de casaques d'un rouge couleur de pourpre, & qu'ils prétendoient faire un Soulevement en trois lieux differents, c'est-à-dire en Ecosse, & en deux endroits d'Angleterre. Qu'ils étoient persuadés, que, quoiqu'ils fussent en petit nombre au commencement, bien des gens se joindroient à eux, & que cette Affaire devoit éclater dans le dernier de Mai.

Le Sieur Skelton envoya un homme à Amsterdam, pour les avertir que M. de Montmouth avoit au Texel deux Bâtimens chargés d'armes, qu'il vouloit faire porter en Angleterre, pour exciter des Soulevemens contre le Roi de la Grande-Bretagne ; qu'il les en avertissoit, afin qu'ils y donnassent ordre, puisque tout étoit encore dans

leur Port, & qu'ils étoient Maîtres de l'empécher. Messieurs d'Amsterdam répondirent à cet homme, qu'ils n'avoient aucun Pouvoir hors de leur Jurisdiction; qu'elle ne s'étendoit pas jusqu'au Texel, & que cela dépendoit des Etats-Genéraux, à qui M. Skelton devoit s'adresser. Il reçut le huitième Mai au soir cette réponse, & alla en même-tems trouver le Président des Etats-Généraux, lui demanda un Ordre pour faire arrêter ces Bâtimens: le Président des Etats Généraux lui témoigna, qu'il n'avoit pas ce Pouvoir de son chef, mais qu'il en feroit le rapport le lendemain à l'Assemblée des Etats-Généraux, si le Sieur Skelton vouloit lui en donner un Mémoire. Il ne le voulut pas faire, & se tint fort offensé de ce Refus.

MESSIEURS d'Amsterdam, & le Président des Etats, lui avoient dit vrai dans leurs Réponses; mais, c'étoit à prendre les choses à la derniere rigueur; car, il est constant, que s'ils avoient voulu effectivement obliger le Roi d'Angleterre, il auroit suffi, pour y mettre ordre, qu'ils en eussent été informés, sans même que M. Skelton les en eut averti, & encore moins sans qu'il eut été obligé de leur en donner un Mémoire.

UN des principaux Motifs de l'envoi du Sieur Fucks en Hollande, étoit pour unir l'Electeur de Brandebourg avec le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux.

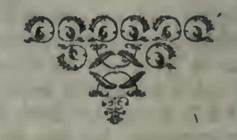
LE prétexte du voyage du Sieur Fucks étoit pour demander la Satisfaction aux Etats sur le Mémoire que M. l'Electeur de Brandebourg avoit donné au Sieur Damerongue à son départ de Berlin. Il contenoit trois Chefs: le premier regardoit les arrérages des subsides dont M. l'Electeur de Brandebourg demandoit d'être payé, ainsi que l'avoient été les Evêques d'Osnabruck & de Munster, jusqu'au jour que les Etats avoient fait la Paix avec Sa Majesté, & que les Etats ne prétendoient payer que jusqu'à la fin de 1676. Le second con-

ſiſtoit dans le Dédommagement, que les Etats devoient à l'Electeur de Brandebourg, en vertu de leur Traité, des pertes que le Duché de Cleves avoit ſouffertes pendant la derniere Guerre. Le troiſième regardoit auſſi le Dédommagement que prétendoit M. l'Electeur de Brandebourg, pour les Etats de la Poméranie, qu'il avoit été obligé de reſtituer à la Suede.

Le Sieur Silverkroon, autrefois Réſident de Suede en Hollande, & qui, depuis trois ans, a preſque toujours été en Suede, ou dans le Duché de Breme, eſt de retour ici depuis trois ou quatre jours. Il m'eſt venu voir auſſi-tôt après ſon arrivée; & dès la premiere viſite qu'il m'a rendue, il s'eſt expliqué à moi du deſſein qu'a le Sieur Oliverkrans, qui a été Ambaſſadeur à Nimegue. Il a commencé par me demander, ſi je croyois que Votre Majeſté n'eut point deſagréable que le Sieur Oliverkrans, qui étoit allé à Rome trouver la Reine Chriſtine, repaſſât par la France, & ſi je pouvois diſpoſer les choſes afin qu'il y fût agréablement reçû. Je lui témoignai, que je n'avois pas beſoin de prendre beaucoup de meſures pour le faire recevoir avec toute l'eſtime qu'on devoit à une perſonne de ſon mérite: que M. le Marquis de Croiſſy l'avoit bien connu, & qu'il l'avoit toujours eſtimé & conſidéré. J'ajoutai à cela beaucoup de choſes obligeantes pour le Sieur Oliverkrans, qui en effet étoit très-bien intentionné, comme je l'avois reconnu par les diſcours, & encore plus par la conduite du Sieur Cantenſtern, ſon gendre, qui avoit été Réſident quelque tems à la Haye. Le Sieur Silverkroon me témoigna une extrême joie de ce que je lui diſois au ſujet du Sieur Oliverkrans; &, autant que j'en puiſſe juger, il vouloit avoir cette aſſurance avant que de s'expliquer à moi, comme il fit incontinent après; car, il me dit qu'on avoit donné beaucoup d'Impreſſions au Roi ſon Maître, qui

ſans doute étoient très-fauſſes ; que M. Oliverkrans étoit bien aiſe de s'en éclaircir ; qu'il ſouhaitoit fort auſſi de voir quelles pouvoient être les Diſpoſitions de Sa Majeſté pour le Roi de Suede. Que le Sieur Oliverkrans étoit peut-être le plus habile homme qui fût en Suede ; qu'il avoit pris une Affection pour la France, qui n'étoit pas imaginable. Qu'il connoiſſoit la néceſſité indiſpenſable où étoit la Suede, d'être unie à la France. Qu'il n'avoit aucun ordre de rien propoſer ; que peut-être même ne ſeroit-il pas en état de profiter incontinent après ſon retour en Suede, des éclairciſſemens qu'il avoit pris en France ; mais que ce qui ne ſe faiſoit pas en un mois ſe faiſoit en deux ; qu'en un mot, il avoit pouvoir de me dire, mais dans le dernier ſecret, & pour Sa Majeſté ſeulement, que c'étoit de l'aveu & du conſentement du Roi de Suede, que le Sieur Oliverkrans devoit paſſer en France, & avoir l'honneur de faire la Révérence à Sa Majeſté, ſi Elle lui en donnoit la Permiſſion. Il ne ſouhaitoit pas que le Sieur Lillieroot eut connoiſſance que le Roi de Suede avoit approuvé ou ſû ce Voyage.

Fin du Tome Quatrième.



NÉGOCIATIONS
DE MONSIEUR
LE COMTE D'AVAUX
EN HOLLANDE,

Depuis 1685, jusqu'en 1688.

TOME CINQUIEME.



A PARIS,

Chez { DURAND, Rue S. Jacques, au Griffon,
PISSOT, Quai de Conti, à la Croix d'Or.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



NÉGOCIATIONS

DE MONSIEUR

LE COMTE D'AVAUX

EN HOLLANDE,

Depuis 1684, *jusqu'en* 1688.

LE Sieur Silverkroon me confia aussi que le Sieur Fleming qui étoit bien auprès du Roi de Suède, & qui étoit dans de bons sentimens pour la France, l'avoit présenté lui Silverkroon au Roi son Maître; qu'il avoit desabusé Sa Majesté Suedoise de tout ce qu'on lui avoit fait croire à son désavantage; de sorte que ce Prince avoit pris confiance en lui, & lui avoit ordonné de venir à la Haye pour s'informer de l'état présent des affaires, & de lui en rendre un compte exact; car Cantenstern qui avoit correspondance avec moi avoit mandé d'une façon, & Guldenstorp d'une autre.

LES Ambassadeurs de l'Etat manderent que le Roi d'Angleterre & ses Ministres, leur avoient parlé au sujet de l'audience que M. le Marquis de Feuquieres avoit eue du Roi d'Espagne, & que ces Ministres leur avoient temoigné qu'ils s'étonnoient fort du procédé de la France dans cette occasion, puisqu'ils ne trouvoient pas que l'Espagne contrevînt en aucune façon au traité de treve, en donnant le Gouvernement des Pays-Bas à M l'Electeur de Baviere. 11 Mai 1685.

J'AI été averti aujourd'hui que le sieur Skelton résolut enfin hier matin de présenter un Mémoire aux Etats-Généraux pour leur demander qu'ils fissent arrêter les bâtimens que M. le Duc de Montmouth a

frettés, & qui sont encore au Texel chargés d'armes & autres munitions de guerre. Les Etats-Généraux prirent sur le champ la résolution de lui accorder ce qu'il demandoit : & comme l'affaire requéroit une grande diligence, ils ne firent point la résomption de cette résolution ; ce que l'on fait ordinairement le lendemain, ou dans les affaires plus pressées l'après-dînée même.

15 Mai 1685. J'APPRIS le 15 de Mai, que les fregattes & les deux vaisseaux qui étoient au Texel chargés de munitions de guerre en etoient partis pour l'Ecosse : le Comte d'Argille étoit parti sur un autre bâtiment il y avoit près de quinze jours.

Lettre du Roi du 10 Mai 1685. LE Roi me manda que ma principale occupation devoit être d'empêcher qu'il ne se fit aucune Alliance avec le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux ; & que quoique je ne pusse plus user de menaces, ni employer pour cet effet les mêmes moyens dont je m'étois servi par le passé, je ne manquerois pas néantmoins de bonnes raisons à dire à ceux qui avoient le plus de part au Gouvernement de la ville d'Amsterdam, & à tous les autres bien-intentionnés, pour les détourner de cette Alliance.

17 Mai 1685. LES Ambassadeurs de Hollande mandérent que les Ministres du Roi d'Angleterre étoient persuadés que la Treve de vingt années seroit bien-tôt rompue ; que Sa Majesté pouvoit bien juger, que quand les Ministres d'Etat du Roi d'Angleterre témoignoient s'être persuadés d'une telle chose, & qu'ils s'en plaignoient nettement, c'est qu'ils avoient compris il y avoit déja du tems par les propositions faites par Votre Majesté le dessein qu'elle touche les Pays-Bays. Il n'en faut pas davantage au Pensionnaire Fagel pour faire croire que le Roi d'Angleterre a connu à quelques propositions de Votre Majesté qu'elle vouloit s'emparer des Pays-Bas.

J'ENVOYAI avant hier cette lettre à M. de Barillon, & je le priai de la ménager autant qu'il lui sera possible, & que le bien du service de Votre Majesté le pourroit permettre ; parce que si on venoit à con-

noître que je l'eusse eue, on feroit ici un si terrible bruit dans le Greffe, qu'il ne me resteroit plus aucun moyen d'avoir communication d'aucune piece d'aussi grande importance.

J'Ai fait parler à quelques personnes du Gouvernement d'Amsterdam au sujet de cette lettre, & je leur ai fait observer les dernieres lignes où leurs Ambassadeurs assurent les Etats qu'ils ne perdront aucune occasion de suivre soigneusement les ordres qui leur ont été donnés. Ils en sont eux-mêmes d'autant plus surpris, qu'ils n'ont aucune connoissance de ces prétendus ordres qui doivent avoir été inserés dans les Instructions du 27 & 29 d'Avril: & ils n'ont pû disconvenir, qu'il est nécessaire de s'expliquer là-dessus avec les Etats-Généraux pour arrêter tout court cette Affaire; car ils voyent bien que le Pensionnaire Fagel la veut conduire, de telle sorte que les Ambassadeurs lient une négociation pour une alliance, & qu'ils y invitent les Etats-Généraux de la part du Roi d'Angleterre: & ils s'apperçoivent par toutes les démarches du Pensionnaire Fagel, que, si l'Angleterre est paisible, & que le Parlement soit uni avec Sa Majesté Britannique, ce Pensionnaire proposera dans l'assemblée du mois de Septembre une alliance avec l'Angleterre sous prétexte de la garantie de la treve, & de la sûreté des Pays-Bas. Je sai, & je puis assurer Votre Majesté, que Messieurs d'Amsterdam y sont absolument opposés; qu'ils ont des vues & des desseins tous contraires, & que si on les maintient dans les sentimens où ils sont à cette heure, ils n'y consentiront jamais. Il y a grande apparence qu'ils y persévereront: mais il y auroit de la temerité à en répondre puisque la mort d'un homme, ou le moindre changement dans la magistrature, fait quelquefois changer toute une ville.

Je ne crois pas devoir encore témoigner aucune inquietude sur cette alliance avec l'Angleterre, ni même en parler, sinon à quelque peu de personnes à qui je me puis fier lorsque l'occasion s'en présentera. Je me servirai des raisons que Votre Majesté

m'a fait l'honneur de m'expliquer: mais, Sire, quoiqu'elles soient très-fortes, & absolument décisives, je ne puis m'empêcher de dire à Votre Majesté, que la peur de s'attirer la guerre est le plus puissant motif, & à parler nettement le seul qui puisse retenir ces gens-ci; car il n'y a que ceux qui sont bien intentionnés qui seront persuadés des raisonnemens, les autres se laissent aller malgré tout ce qu'on leur peut dire aux volontés du Prince d'Orange, à moins qu'ils ne voyent évidemment qu'ils vont s'engager dans la guerre, & se mettre au hasard d'être ruinés, en suivant les sentimens de ce Prince.

17 Mai 1685. MESSIEURS d'Amsterdam porterent le 17 Mai dans les Etats de Hollande le Procès-verbal de ce qu'ils avoient fait en exécution des ordres des Etats, qui avoient enjoint à l'Amirauté d'Amsterdam d'arrêter ces trois bâtimens. Ils prétendent que l'Yackt, qu'ils ont envoyé, a trouvé qu'ils avoient déja levé l'ancre, & qu'en ayant voulu aborder un, il en avoit été repoussé à coups de canon & de mousquet. Les Capitaines Anglois que le Prince d'Orange soutenoit si fort, & que le Roi d'Angleterre avoit fait casser, étoient sur ces vaisseaux.

LES Députés aux Etats Généraux ont pris une résolution sur l'instance que le Roi d'Angleterre leur a faite de chasser les Anglois rébelles, par laquelle ils assurent le Sieur Skelton qu'ils envoyeront aux Provinces de Hollande & d'Utrecht, où les Anglois sont refugiés, les lettres de leurs Ambassadeurs, & qu'ils exhorteront ces deux Provinces à donner satisfaction à Sa Majesté Britannique.

LA Province de Hollande travailla hier dans sa premiere séance à cette affaire, & résolut de chasser les quatre dont M. Duyvenvorde qui a écrit séparément à cette Province fait mention, qui sont le Duc de Montmouth, le Comte d'Argile, le Sieur Rambalt, & le Ministre Fergueson, qui étoient déja passés en Angleterre, ou qui étoient sur le point de s'embarquer pour y aller.

Le Prince de Naſſau vint à la Haye. Je lui fis entendre dans la viſite que je lui rendis, qu'un des principaux motifs de l'envoy du ſieur Fucks à la Haye pouvoit bien regarder ſes intérêts, & qu'il y prît garde; que je ſavois à peu près à qui il ſe confieroit, & que celui-là lui donneroit à apprêhender (ſans qu'il crût que j'y euſſe aucune part), que le Prince d'Orange ne s'employât à ſon préjudice pour faire avoir la ſurvivance de ſes Charges à un des enfans de Madame l'Electrice: pour moi je lui dis ſeulement en général qu'il n'y avoit que Mrs. d'Amſterdam qui le puſſent ſoutenir contre les entrepriſes du Prince d'Orange: & que c'étoit à lui à voir s'il devoit jamais attendre quelque-choſe d'eux, s'ils les abandonnoit en cette occaſion. Je lui dis encore que pour juger ſainement ſi l'accommodement qu'il avoit fait lui étoit avantageux, il ne devoit s'en rapporter ni à moi ni à perſonne autre: mais qu'il devoit ſeulement conſiderer ſi ſon crédit étoit augmenté depuis ce tems-là dans les Provinces dont il étoit Gouverneur; qu'à cela il verroit clairement s'il avoit agi pour ou contre ſes intérêts en s'accommodant de la maniere qu'il avoit fait avec le Prince d'Orange.

J'ai appris d'un homme bien informé par Mrs. d'Amſterdam, que le principal but du voyage du Sieur Fucks étoit de voir de plus près ce qui ſe traiteroit entre l'Angleterre & cet Etat: & l'on croyoit fort bien ſavoir, que ſi l'Angleterre traitoit une alliance avec les Etats-Généraux, l'Electeur de Brandebourg y entreroit incontinent, & que le Sieur Fucks avoit pouvoir de ſigner le Traité; que s'il ne ſe faiſoit rien entre l'Angleterre & les Etats-Généraux, l'Electeur de Brandebourg ne s'engageroit pas avec eux.

On a eté étonné en Hollande que le Prince d'Orange n'ait fait aucune démonſtration publique de joie, & qu'il ait été hors de la Haye le jour du couronnement du Roi d'Angleterre. On s'eſt attendu tous les jours depuis ſon retour qu'il donneroit

quelque fête; mais jusqu'à cette heure on n'en a rien vu.

18 Mai 1685. Le Prince d'Orange ayant gagné le pere de l'ancien Bailly de Dort qui étoit Bourguemestre, cela lui donna six voix, en sorte que Muys n'eut plus la pluralité pour lui, & les autres firent prendre la Résolution de consentir à l'état de guerre proposé par le Prince d'Orange.

Je suis averti de bonne part que les villes de Delft & Leyde, ont résolu de persister dans leur premier avis, pourvu que les Députés d'Amsterdam s'expliquent fortement à l'assemblée: mais si les Députés d'Amsterdam biaisent, & n'agissent pas avec vigueur, il seroit à craindre que sur le rapport que les Députés de Delft & de Leyde en feront à leurs principaux, ils ne prennent d'autres mesures. Pour ce qui est, Sire, de ceux d'Amsterdam, le Pensionnaire Fagel les a fait prier ces jours-ci de lui envoyer à sa maison de campagne le Pensionnaire Hop, où il lui a fait quelques propositions de la part du Prince d'Orange, tendant à quelque tempérament pour ne faire qu'une sort médiocre reduction. Le Pensionnaire Hop en a fait rapport à Mrs. d'Amsterdam, qui ont rejetté ces propositions, & ont envoyé ici leurs Députés avec ordre de demeurer fermes dans leur premiere résolution. Je n'ai pu encore être bien précisement informé s'il est vrai que Mrs. d'Amsterdam ayent ordonné au même-tems à leurs Députés d'écouter des propositions si on leur en faisoit de raisonnables. Si cela est il faut compter dès-à-présent que le Prince d'Orange obtiendra la continuation de l'état de guerre; car dès qu'on verra que Mrs. d'Amsterdam entreront en négociation, & qu'ils balanceront le moins du monde, le peu de villes qui sont de leur sentiment les abandonneront incontinent: & ils ne sont réduits à l'extrémité où ils se trouvent à cette heure, que pour avoir eu trop de complaisance pour Van-Buning qui les a obligés à payer le second mois de cette année

pour l'état de guerre: car s'ils eussent fermé leur bourse dès ce tems-là, beaucoup de villes & quelques Provinces étoient de leur avis; & l'affaire eut été conclue sans ressource il y a plus de six semaines, & il n'y a plus à cette heure qu'une conduite forte & vigoureuse qui les puisse soutenir.

SKELTON présenta Mémoire aux Etats-Généraux avec une lettre du Roi d'Angleterre, & une liste de ceux que Sa Majesté Britannique souhaitoit que les Etats-Généraux chassassent de leur domination.

LE Roi me manda que je pouvois répondre au Sieur Silverkroon, que non seulement de leur Sieur Oliverkrans ne trouveroit aucun obstacle à son passage dans le Royaume de Sa Majesté, mais même que son mérite & ses bonnes intentions lui étoient assez connues pour lui permettre de voir S. M. *Lettre du Roi du 17 Mai 1685.*

SILVERKROON à qui j'en rendis compte me parla, mais fort légerement du déplaisir que le Roi de Suede avoit eu de l'affaire du Duché de Deux-ponts: & il s'est expliqué bien plus au long sur les intérêts du Duc d'Holstein; & autant que j'en puis juger M. Oliverkrans a dessein de voir s'il n'y a pas moyen d'accommoder cette affaire. Je me suis contenté de dire au sieur Silverkroon qu'elle étoit reglée par le traité de treve: mais il m'a demandé si l'on ne pourroit pas trouver des tempéramens, comme par exemple de permuter le Duché de Slefwick contre le Comté d'Oldembourg, & de donner soit dans le Duché de Slefwick, soit dans le Duché de Holstein quelques terres au Duc de Holstein à proportion de ce que le Duché de Slefwick vaut de plus que le Comté d'Oldembourg? *24 Mai 1685.*

PLUS je vais en avant, plus je suis persuadé que les deux lettres qu'on a fait courir sous le nom de cet Etat en Angleterre, ne sont pas simplement pour faire accroire ici que le Roi d'Angleterre aime tendrement le Prince d'Orange, & qu'il veut en cette considération faire une plus étroite alliance avec les Etats; mais que l'on a dessein de

voir ce que l'on dira dans les villes ſur ces ſortes de bruits, & dans quelle diſpoſition on y eſt pour une alliance avec l'Angleterre; car je vois que les créatures du Prince d'Orange ſont perſuadées que cette affaire ſera bien tôt ſur le tapis, que le Roi d'Angleterre y eſt tout diſpoſé, & qu'il n'attend que la fin de ſon Parlement pour s'en déclarer.

Je ſai même, & Votre Majeſté peut compter là-deſſus comme ſur une choſe ſûre, que M. Dickfeld a écrit depuis peu au ſieur Vanckeren qui eſt un Gentil-homme de Gueldres Député aux Etats-Généraux dépendant abſolument du Prince d'Orange, qu'il voyoit de telles diſpoſitions à la Cour du Roi d'Angleterre, qu'il pouvoit preſque répondre que Sa Majeſté Britannique propoſeroit elle même aux Etats-Généraux de faire une alliance; mais que ce ne ſeroit que quand le Parlement ſeroit fini; que cependant il ne falloit pas trop ſe preſſer à la Haye, ni même parler d'alliance, de peur que la France n'en ait connoiſſance, & que le Roi d'Angleterre ne s'en trouve embarraſſé avant qu'il ſoit en état d'agir librement ſelon ſes intérêts.

Il n'y a pas ſeulement Sire, une apparence très-forte que le Comte d'Argille & les autres mécontens n'ont pas fait le projet de paſſer en Angleterre ſans la participation du Prince d'Orange, & qu'il ne leur auroit pas été poſſible d'amaſſer depuis plus de quatre mois une ſi grande quantité de munitions de guerre ſans qu'il en ait eu connoiſſance. mais il eſt encore vrai que depuis la découverte de cette entrepriſe, il n'a paru dans toute la conduite du Prince d'Orange aucun empreſſement pour les intérêts du Roi d'Angleterre. J'allai voir le 21 Mai le ſieur Skelton pour découvrir ſes ſentimens là-deſſus; & je jugeai qu'il devoit être bien mécontent du Prince d'Orange puiſqu'il me le témoignoit; car j'ai remarqué qu'il ne me dit pas toujours tout ce qu'il fait contre ce Prince. Cependant il m'a confié que le Prince d'Orange lui avoit

fait des difficultés ſur tous les points du Mémoire qu'il a préſenté aux Etats-Généraux qu'il lui a communiqué auparavant, qu'il vouloit qu'il ne demandât point que l'on ſe ſaiſît de ces rebelles; qu'il l'a obligé d'ôter de la liſte qu'il a délivrée aux Etats-Generaux, le nom d'un Miniſtre Anglois refugié à Delſt & autres choſes ſemblables. Que lui, voyant que le Prince d'Orange en uſoit ainſi, ſous prétexte de lui faire retrancher de ſon Memoire ce qui ne ſeroit pas agréé des Etats-Généraux, il l'avoit prié de n'en pas uſer de la ſorte, & l'avoit exhorté de laiſſer aux Etats à faire toutes ces difficultés, afin que le chagrin du Roi d'Angleterre retombât ſur eux; que pour lui il le conjuroit de ne s'en pas expliquer par avance, & de ne prendre d'autre parti que celui d'employer tout ſon crédit auprès des Etats à faire réuſſir la demande du Roi d'Angleterre: mais qu'il n'avoit pû, malgré toutes ces remontrances, vaincre la répugnance du Prince d'Orange, & l'empêcher de faire connoître qu'il agît en ceci fort à contre cœur.

Il m'a confié qu'il étoit entierement convaincu que Benting avoit connoiſſance de toute cette affaire; qu'il avoit obſervé qu'il a été pendant trois jours interdit & troublé d'une maniere ſurprenante: c'etoit dans le tems qu'on avoit dépêché un Yacht pour arrêter ces vaiſſeaux, que M. d'Odick ne ſavoit où étoit M. de Montmouth, s'il avoit paſſé en Angleterre, ou s'il étoit encore en Hollande.

Je ne doute pas, Sire, que quand le Roi d'Angleterre aura été informé de tout cela par les lettres que le ſieur Skelton lui écrivit avant hier, Sa Majeſté Britannique ne ſache ce qu'elle doit penſer de M. le Prince d'Orange; car c'eſt une choſe ſans contredit que les ſieurs Benting & d'Odick ne ſe mêlent d'aucune affaire, non-ſeulement ſans le dire au Prince d'Orange, mais encore ſans ſon aveu & ſans ſon ordre.

Le Roi d'Angleterre doit encore plus juger de la mauvaiſe-foi des créatures du Prince d'Orange, en ce que le Penſionnaire Fagel aſſûra le 20 Mai le ſieur Skelton qu'il avoit travaillé, & qu'il travailloit encore à faire avoir une entiere ſatisfaction à Sa Majeſté Britannique, ſur ſes ſujets rebelles réfugiés en Hollande. Cependant le ſieur Skelton ſavoit ce jour-là que le Penſionnaire Fagel opinant le dix-huit ſur ſon Mémoire, déclara en pleine aſſemblée des Etats de Hollande qu'il aimeroit mieux être pendu dans la grande place, que de conſentir que l'on ſaiſît aucun des Anglois qui ſe ſont refugiés dans ce pays, ainſi que Sa Majeſté Britannique l'a fait demander.

Je ſai même que pluſieurs des Etats-Généraux ſont perſuadés que le Prince d'Orange eſt preſque la ſeule cauſe que les vaiſſeaux n'ont pas été arrêtés; car le ſieur Skelton ayant ſû le mardi au ſoir que l'Amirauté d'Amſterdam ne pouvoit faire arrêter ces vaiſſeaux hors de leur juriſdiction ſans un ordre de l'Etat, & que le Penſionnaire des Etats-Généraux ne vouloit pas faire ſon rapport à l'aſſemblée ſans qu'il donnât un Mémoire, fit prier mercredi matin les Etats-Généraux de ſe tenir aſſemblés juſqu'à ce qu'il eut envoyé un Mémoire pour une affaire de conſéquence & fort preſſée: mais au lieu de dreſſer ſon Mémoire, il alla conſulter le Prince d'Orange, qui le remit & l'amuſa toute la matinée, en ſorte que les Etats-Généraux demeurerent inutilement aſſemblés juſqu'à deux heures après midi, & ne virent le Mémoire du ſieur Skelton que le lendemain à onze heures du matin.

Aussi je ſuis perſuadé de plus en plus que le Prince d'Orange n'y va pas de bonne-foi, & qu'il n'agit qu'autant qu'il le croit néceſſaire pour donner quelque ſatisfaction apparente au Roi d'Angleterre; car je ſai qu'il a dit à un homme en qui il ſe fie entierement, que s'il y a une perſonne au monde qu'il haïſſe & contre qui il ſoit outré, c'eſt le Roi d'Angleterre; mais qu'il faut bien qu'il tâche

de le contenter pour pouvoir se vanger de Votre Majesté.

Les droits pour la sortie du canon & de la poudre que M. de Montmouth & le Comte d'Argile ont avec eux ont été payés il y a plus de deux mois; & qu'on ait déclaré que c'étoit pour la Pologne & pour le Danemarck, il y a cependant plus que de la négligence dans M. le Prince d'Orange, de n'avoir pas approfondi cette affaire & rompu cette entreprise Les drapeaux que ces Anglois ont fait faire & qui ont pour devise, *pro Religione & Libertate*; ont été faits & vûs en Hollande.

Je ne compte pas pour une preuve décisive de la mauvaise volonté du Prince d'Orange, qu'il n'a fait faire ni feux de joie ni aucune autre démonstration publique au sujet du couronnement du Roi d'Angleterre. Cependant c'est une marque assez forte qu'il a un chagrin là-dessus qu'il ne sauroit vaincre: aussi est-il parti le 22 Mai au soir pour aller à Onslardick sans avoir rien fait de tout ce que l'on attendoit en cette occasion.

Je sai par un endroit fort sur, & dont je puis répondre à Votre Majesté, que dans une conference qui se tint le dix-neuf entre le Pensionnaire Fagel & le Pensionnaire Hop, touchant l'etat de guerre; ce dernier témoigna à Fagel qu'il avoit ordre de lui déclarer que Messieurs d'Amsterdam vouloient vivre dans une parfaite intelligence avec Votre Majesté; qu'ils étoient persuadés que c'étoit le salut de la Republique, & que pour rien du monde ils ne consentiroient que l'on se brouillât avec la France; que cependant ils voyent par toutes les démarches du Prince d'Orange qu'il avoit dessein de faire renaître de nouveaux démêlés entre Votre Majesté & les Etats, & qu'il vouloit bien lui dire que le Prince d'Orange se trompoit fort s'il croyoit reussir dans ses desseins. Le Pensionnaire Fagel répondit que le Prince d'Orange avoit de tout autres sentimens qu'on ne croyoit; qu'il étoit persuadé que les Etats devoient conserver l'amitié de

Votre Majesté, & qu'on le verroit par la conduite que ce Prince tiendroit d'orénavant. Le Pensionnaire Hop lui répondit que Messieurs d'Amsterdam n'en croiroient rien jusques à ce qu'ils en vissent des effets.

Le Prince de Nassau partit de la Haye fort mécontent du Prince d'Orange, n'ayant pu rien obtenir de lui sur la charge de Maréchal-Général qu'il souhaitoit.

Le Sr. Hop m'y est venu réitérer les instances que le Bourguémestre Witzen a faites ci-devant pour un nommé Abraham Teins, Hollandois demeurant à Rouen, & m'a en même-tems donné un Mémoire pour un autre Jacob Pelgroa fils d'un Hollandois établi à Rouen. Messieurs d'Amsterdam souhaitent fort que ces deux particuliers ayent permission de sortir de France avec leurs effets. Comme le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel tâchent d'aigrir les esprits sur les affaires de la Religion, l'indulgence que Votre Majesté auroit pour ces particuliers, où Messieurs d'Amsterdam s'intéressent, les détromperoit de bien des choses, & seroit un fort bon effet auprès d'eux.

A M. de Segnelay, le 24 Mai 1685.

Quoique je me sois donné l'honneur de vous écrire plusieurs fois jusqu'à cette heure au sujet du vaisseaux le Demoiseille Marie, & de vous en envoyer les pieces justificatives, je n'ai pu réfuser à Messieurs d'Amsterdam de recevoir les papiers ci joints qui regardent la même affaire pour laquelle ils me sont venus réïterer leurs instances.

Au Roi, le 25 Mai 1685.

Je me donnai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté deux lettres des Ambassadeur de cet Etat en Angleterre: j'ai eu d'abord celle du dixhuit, qui m'a fait croire que l'on songeoit effectivement à faire un traité entre l'Angleterre & cet Etat : mais ayant fait tout mon possible pour avoir celle du quinze, j'ai trouvé que les Ambassadeurs n'ont parlé qu'en conséquence de leurs Instructions : c'est ce qui m'a donné lieu de m'en éclaircir avec quelques personnes que je sai être fort bien informées ; j'ai su par

eux que les Etats n'ont point donné ordre de proposer aucune nouvelle alliance ; que même ayant été mis dans les instructions des Ambassadeurs, qu'ils s'employeroient à un renouvellement d'alliance, on changea ce mot, & on mit seulement qu'ils tiendroient la main à la continuation de l'alliance. Je puis répondre à Votre Majesté, que les Ambassadeurs de l'Etat n'ont d'autre ordre que celui-là. Ainsi il ne s'agit à cette heure que de prendre garde que sous ce prétexte, on n'engage insensiblement les choses jusques à faire un nouveau traité : c'est à quoi M. de Barillon doit veiller ; je lui envoye aujourd'hui ces deux lettres.

J'AI su positivement, Sire, que le sieur Skelton a déclaré à Messieurs d'Amsterdam qu'il avoit ordre du Roi d'Angleterre de leur témoigner qu'ils lui feroient un plaisir sensible d'avoir de la complaisance pour le Prince d'Orange ; que Sa Majesté Britannique ne prétendoit point pour cela se mêler du dedans de leur Gouvernement ; mais qu'elle seroit fort aise qu'ils voulussent agir dans tout le reste de concert avec le Prince d'Orange. Ainsi le sieur Skelton a ainsi déclaré à Messieurs d'Amsterdam ce qu'il m'a assuré deux différentes fois avoir défenses de leur dire.

J'ALLAI à Amsterdam, & tâchai de m'attirer la confiance des Bourguemestres. Ils s'ouvrirent en effet en quelque façon à moi : mais néanmoins je n'ai pû savoir à fonds leurs plus secrettes intentions : peut-être ne sont-ils pas déterminés eux-mêmes à ce qu'ils veulent faire dans les conjonctures présentes ; car je vois que les choses sont dans un grand mouvement ; & les troubles, qu'ils présupposent devoir arriver incessamment en Ecosse, leur donnent un peu à penser. 31 Mai 1685.

J'AI su d'eux, que le Pensionnaire Fagel proposa aux Etats de Hollande il y a dix ou douze jours de laisser les Ambassadeurs de l'Etat en Angleterre jusques à la prochaine assemblée de Hollande qui doit être au mois de Juillet ; que les Députés des

villes en ayant fait rapport à leurs principaux, ils étoient revenus le 24 Mai avec ordre de donner les mains à la continuation de cette Ambaſſade pour ces deux mois : mais que le Député d'Amſterdam ayant vû que ceux de Delſt & de Leyde s'oppoſoient à cette prorogation, & ayant eu connoiſſance des lettres de leurs Ambaſſadeurs par la communication que je lui en avois donnée, il ne voulut pas expliquer l'Avis de ſa ville qui alloit à conſentir à laiſſer ces Ambaſſadeurs pendant ces deux mois ; & dit que ſes principaux n'avoient pas encore opiné là-deſſus, & revint le ſamedi à Amſterdam faire rapport à ſes maîtres de ce qui s'étoit paſſé à l'Aſſemblée de Hollande, & des lettres que je lui avois communiquées ; que les Bourguemeſtres avoient été extrémement ſurpris de n'en avoir aucune connoiſſance ; que là-deſſus ils avoient changé leur premiere réſolution, & ordonné à leurs Députés de refuſer la continuation de cette Ambaſſade, de demander qu'on prenne réſolution de faire revenir inceſſamment les Sieurs Duyvenvorde & Dickfeld, & de déclarer à l'aſſemblée que, ſi ces Ambaſſadeurs entament quelque négociation, ceux d'Amſterdam la déſavouent dès-à préſent, & n'y donneront abſolument point leur conſentement.

Ils ont réſolu en même tems à Amſterdam que ſi le Roi d'Angleterre ou le Penſionnaire Fagel leur propoſent une alliance avec l'Angleterre, ceux d'Amſterdam en propoſeront en même-tems une avec Votre Majeſté, en proteſtant qu'ils ne conſentiront point à la concluſion d'une alliance avec l'Angleterre, que celle qu'ils propoſent avec la France ne ſoit ſignée ; & comme ils ſont perſuadés que le Prince d'Orange ne voudra jamais conſentir à cette derniere, ils ne doutent pas que cette propoſition ne rompe toutes ſes meſures.

Un des Députés d'Amſterdam m'a demandé ſi Sa Majeſté étoit toûjours dans ces mêmes bonnes intentions à l'égard des Etats-Généraux, que je leur avois témoigné peu de tems après la Treve, &

m'a fait connoître que Mrs. d'Amſterdam travailloient à dreſſer un Mémoire des choſes qu'ils veulent demander à Votre Majeſte pour l'avantage de leur commerce.

J'AI crû, Sire, qu'il étoit à propos de les prevenir ſur la ſuppreſſion des 50 ſols par tonneaux : c'eſt pourquoi j'ai conſeillé à cet homme de n'en pas faire mention ; car Van-Buning leur avoit inſinué malicieuſement il y a ſix mois, que Votre Majeſté la leur accorderoit ſans difficulté. J'ai crû auſſi lui devoir faire entendre que ſelon les occaſions & ſuivant les traités que l'on fait, on peut obtenir des graces plus ou moins conſidérables ; car comme ils ne ſont pas en état de pouvoir conclurre une alliance avec Sa Majeſté, le Prince d'Orange y étant abſolument oppoſé, il eſt bon qu'ils ne s'attendent pas à quelque choſe de conſéquence : & enfin comme j'ai vu que l'intention de Meſſieurs d'Amſterdam étoit de me faire délivrer leur Mémoire par les Etats Généraux, je lui ai remontre qu'ils ne devoient pas en uſer de la ſorte, & qu'il etoit plus à-propos que Mrs. d'Amſterdam me communiquaſſent en particulier quelques jours auparavant ce qu'ils ſouhaitoient de Votre Majeſté ; que j'aurois l'honneur de lui en rendre compte, & leur ferois ſavoir ce qu'elle leur pourroit accorder, après quoi ils porteroient aux Etats le même Mémoire pour le faire préſenter au nom de la Republique à Votre Majeſté Celui à qui j'ai parlé n'a pas déſaprouvé cet expédient : la raiſon que je lui en ai alleguée a été qu'il ne ſeroit pas de leur prudence d'engager les Etats-Généraux à demander à Votre Majeſté des choſes qu'elle ne pourroit peut-être leur accorder ſans préjudicier à ſes ſujets ; & qu'ainſi cette démarche que Meſſieurs d'Amſterdam feroient faire aux Etats-Généraux, & dont ils n'auroient pas ſatisfaction, les éloigneroit plûtôt de l'amitié de Votre Majeſté qu'elle ne les en approcheroit. L'autre raiſon eſt que cette communication particuliere ſera connoître à Mrs. d'Amſ-

terdam que si Votre Majesté fait quelque chose, ce seroit uniquement pour eux, & cela me servira aussi à les engager dans une plus particuliere correspondance avec moi sur leurs affaires domestiques que celles qu'ils ont eue jusqu'à cette heure.

Il m'a paru, Sire, qu'on fait appréhender à Messieurs d'Amsterdam que Votre Majesté ne se prévale des désordres qui s'élevent en Angleterre pour agir contre l'Espagne: ils craignent même que Votre Majesté ne secourre le Roi d'Angleterre. Je ne puis encore pénétrer s'ils ont quelque dessein d'aider les Protestans, & si c'est dans cette vûe qu'ils ont voulu pressentir de moi, si Votre Majesté n'assistera pas le Roi d'Angleterre en cas de besoin.

Van-Buning n'étant point rebuté de tous les affronts qu'il avoit reçus du Prince d'Orange, lui écrivit la lettre du monde la plus soûmise, lui demandant avec de très grandes instances de pouvoir rentrer dans l'honneur de ses bonnes graces: mais le Prince d'Orange s'en est moqué, & a répondu à celui qui la lui a apportée, & qui parloit en même-tems de Mrs. d'Amsterdam, qu'il vouloit bien se raccommoder avec ceux d'Amsterdam; mais qu'il ne vouloit jamais entendre parler de Van-Buning. Le Prince d'Orange ne s'est pas contenté de cela, il a donne cette lettre au Sieur d'Odick, qui en a distribué des copies à beaucoup de gens, ce qui acheve de décréditer & de deshonorer Van-Buning.

Le Sieur d'Odick, que l'on fait être créature du Prince d'Orange, s'opposa dans les Etats-Généraux, lorsqu'on y voulut prendre une résolution conforme à celle de la Province de Hollande, de faire retirer les Anglois qui sont ici, de sorte que l'on n'a pû donner au Roi d'Angleterre qu'une résolution informe, qui porte que l'on chassera les Anglois de la Hollande, de quelques autres Provinces, & de la Généralité.

Le Prince d'Orange a témoigné au Sieur Skelton

ſon qu'il s'eſt informé depuis peu de toutes les démarches des Anglois rebelles, & qu'il a découvert qu'il y a plus d'un an qu'ils envoyent ſous main des armes & des munitions de guerre en Ecoſſe; qu'il commençoit à connoître que M. de Montmouth a tort, & qu'il trempe dans cette affaire, qui lui paroît de bien plus grande conſéquence qu'il n'avoit crû au commencement.

J'AI été informé, Sire, que le Prince d'Orange fait fondre de gros canons à ſes frais & à ſes armes: il ſe ſert pour cela des pieces qu'il s'eſt fait donner par préſent qui ſe ſont trouvées hors d'état de ſervir dans les villes que les armes de Votre Majeſté ont occupées. Il ne peut faire faire cette artillerie à aucun bon deſſein, puiſqu'il ſe cache des Etats-Genéraux & du Roi d'Angleterre. Ses créatures répandent ici un bruit, qui ne peut être que très-nuiſible à Sa M. Britannique. Si le Parlement d'Angleterre y ajoûte foi, cela ſeroit capable de l'empêcher de donner du ſecours au Roi d'Angleterre; car ils diſent que le Roi d'Angleterre ne ſouhaite autre choſe que de voir un ſoulevement dans ſon Royaume afin d'avoir un prétexte d'armer, & de ſe rendre maître abſolu de ſes Etats.

LE Sieur Skelton étoit de plus en plus attaché au Prince d'Orange. 31 Mai 1685.

LE Sieur Fucks n'aura pas demain ſa premiere audience, il a été très-ſouvent auprès du Prince d'Orange. J'ai ſû par une perſonne qui eſt fort dans ſon ſecret, qu'un des principaux points de ſa Négociation a grand rapport aux affaires d'Angleterre, & que ce Miniſtre a été fort conſterné d'apprendre à ſon arrivée à la Haye, que les affaires d'Angleterre n'alloient pas auſſi bien qu'on le croyoit à Berlin, & que Sa Majeſté Britannique & le Prince d'Orange n'étoient pas dans une auſſi parfaite intelligence qu'on l'avoit mandé à M. l'Electeur de Brandebourg.

LES Députés d'Amſterdam aux Etats de Hollande ont perſiſté dans leur avis ſur la caſſation des

troupes : mais nonobſtant cela j'ai entrevû qu'ils pourroient bien entrer dans quelque temperament.

Lettre de M. de Seignelay, du 18 Mai 1685.

M. de Seignelay me manda touchant le pillage du vaiſſeau la Lune, qu'il étoit vrai que les matelots d'un des vaiſſeaux du Roi étoient entrés dans ce bâtiment, & avoient pris quelque choſe de ce qui s'étoit trouvé dans la chambre du Capitaine : mais après que M. Duqueſne eût viſité ce vaiſſeau, & reconnu qu'il n'y avoit aucune marchandiſe appartenant aux ennemis de Sa Majeſté, il fit rendre tout ce qu'il put retrouver de ce qui avoit été pris, & prétendit qu'il ne pouvoit être rien reſté entre les mains de ſes matelots : que cependant comme Sa Majeſté vouloit bien procurer toute ſorte de ſatisfaction aux Intéreſſés dudit Vaiſſeau, Elle avoit ordonné au Sieur de Vauvré de faire une nouvelle recherche de ce qui n'a pas été reſtitué.

Lettre du Roi, du 31 Mai 1685.

Le Roi me manda que l'appui qu'on ne peut pas douter que le Prince d'Orange ne donne aux complices de la derniere conſpiration, & à tous les factieux d'Angleterre, fait voir clairement au Roi de la Grande Bretagne, qu'il ne doit attendre rien de bon du côté de ce Prince ; enſorte que les bien-intentionnés n'ont pas ſujet d'appréhender qu'il ſe forme une union ſincere entre le Roi & ce Prince.

7 Juin 1685.

Je fis réponſe au Roi, qu'il étoit certain que l[a] conduite du Prince d'Orange envers le Roi d'Angleterre, eſt telle que Sa Majeſté Britannique n'e[n] peut juger autrement, ſinon que le Prince d'O[]range eſt abſolument dans des intérêts contraire[s] aux ſiens. Cependant, comme tout le monde n'a pa[s] connoiſſance de toutes les démarches du Princ[e] d'Orange, que le public au contraire ne voit qu[e] de certaines choſes où ce Prince paroît favoriſ[e] les intérêts du Roi d'Angleterre, que M. Skelto[n] aſſûre que ces deux Princes ſont dans une parfait[e] union, qu'il a même prié Meſſieurs d'Amſterda[m] de la part du Roi d'Angleterre, d'avoir plus d[e] déference pour les ſentimens du Prince d'Ora[nge]

ge; & que d'un autre côté le Roi d'Angleterre, sur la propoſition de Ambaſſadeurs, a fait examiner les anciens traités d'alliance entre l'Angleterre & cet Etat, & qu'il veut ſelon le rapport des mêmes Ambaſſadeurs travailler ſérieuſement à cette affaire: tout cela, Sire, a donné ſujet à Meſſieurs d'Amſterdam & à tous les honnêtes gens, d'appréhender que le Roi d'Angleterre & les Ambaſſadeurs de cet Etat n'engageaſſent la Republique dans une alliance, & Votre Majeſté le peut bien juger, puiſque Meſſieurs d'Amſterdam ſe ſont crus obligés de demander aux Etats de Hollande que leurs Ambaſſadeurs fuſſent incontinent revoquées; & ſur le refus du Penſionnaire Fagel, & des villes qui ſont dans les intérêts du Prince d'Orange, ils ont déclaré qu'ils déſavoüoient dès cette heure toutes les propoſitions d'alliance que leurs Ambaſſadeurs pourroient faire ou écouter, les Etats ne leur ayant donné aucun pouvoir de faire l'un ni l'autre.

COMME Meſſieurs d'Amſterdam ont ſû que malgré leurs déclarations de ne plus payer à l'avenir l'état de guerre, le Penſionnaire Fagel avoit tenté de faire délivrer des Ordonnances par les Committers de Rades, & que de neuf qui compoſent cette aſſemblée, il en avoit gagné cinq; ils ont envoyé des proteſtations pour être délivrés à ces Committers de Rades, par leſquelles ils déclarent que ceux qui conſentiront dorénavant à délivrer des Ordonnances, en ſont réputés débiteurs; il n'y a gueres d'apparence après cela que les Committers de Rades délivrent des Ordonnances. Cependant la confuſion eſt grande parmi les Officiers; car faute d'Ordonnances les Solliciteurs n'avancent point leur argent, & les Officiers n'en ont point pour donner aux ſoldats.

LE Prince d'Orange ſoutenoit toûjours que c'étoit le Roi qui avoit fourni l'argent aux Anglois rebelles; il le voulut perſuader au ſieur Skelton.

Tout l'argent étant payé, à ce qu'il pretend, en loüis d'or & en écus blancs de France.

Le sieur Skelton fait sa cour au Prince d'Orange plus assidûment qu'il n'a jamais fait : il ne se cache pas de faire tous ses efforts pour gagner ses bonnes graces, & il croit cela compatible avec le service du Roi son Maître. Cependant il me dit avant-hier, que quoiqu'il eut fait tous son possible pour se bien remettre auprès du Prince d'Orange, & que pour cet effet il eut témoigné à Messieurs d'Amsterdam qu'ils feroient plaisir au Roi d'Angleterre d'avoir de la complaisance pour les volontés de ce Prince, il le trouve néanmoins encore fort froid, & ne voit pas qu'il agisse en tout ceci comme un homme qui veut être sérieusement dans les intérêts du Roi d'Angleterre.

Il s'est plaint à moi, que lorsqu'il alla déclarer au Prince d'Orange l'ordre qu'il avoit reçu du Roi d'Angleterre de demander les trois Régimens Ecossois qui sont au service des Etats-Généraux ; le Prince d'Orange, au lieu de marquer de la joie de pouvoir rendre quelques services à Sa Majesté Britannique, (lui qui avoit fait dire quelques jours auparavant par le sieur d'Overkerke au sieur Skelton, qu'il iroit en personne s'il étoit nécessaire), témoigna beaucoup de froideur au sieur Skelton, & lui dit qu'il appréhendoit que les Etats-Généraux ne voulussent pas accorder cette demande : que pour lui, Prince d'Orange, il ne croyoit pas pouvoir l'obtenir ; qu'il en auroit bien répondu avant la Treve ; mais que depuis ce tems-là son crédit étoit bien diminué ; que Messieurs d'Amsterdam prenoient plaisir à le contrecarrer en tout, & qu'ils seroient fort contraires à cette demande. Le sieur Skelton croyant tout de bon que le Prince d'Orange n'osoit se charger de cette affaire, lui dit qu'il donneroit le lendemain un Mémoire aux Etats-Generaux selon l'ordre qu'il en avoit, n'y ayant pas de tems à perdre. Mais, le Prince d'Orange voyant cela, s'offrit aussi tôt de se charger de cette

affaire. Cependant, il lui fit encore quelque difficulté sur ce que les Etat auroient peine à consentir d'envoyer leurs troupes, & de les entretenir à leurs dépens: mais, le sieur Skelton lui fit connoître, que le Roi d'Angleterre lui avoit envoyé de l'argent pour le départ de ces troupes, & que Sa Majesté Britannique les entretiendroit tant qu'elles seroient à son service.

Le Prince d'Orange a donc fait témoigner par le Pensionnaire Fagel à la Province de Hollande, que le Roi d'Angleterre souhaitoit d'avoir les trois Régimens Ecossois. Les Etats de Hollande se sont trouvés embarrassés sur cette demande, parce que d'un côté il est dit dans l'Article 14 du traité de Breda, que le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux, se secourront les uns les autres contre ceux qui leur seront rebelles, tant par mer que par terre, selon que la nécessité des affaires le pourra requerir, le tout aux dépens de celui qui le requerra de l'autre; & pour les articles séparés du mois de Janvier 1671, il est dit que le Roi d'Angleterre secourra les Etats de dix mille hommes, & les Etats-Généraux secourront le Roi d'Angleterre de six mille, toutes les fois que l'un ou l'autre sera attaqué ou troublé. Les avis ont été partagés là dessus: les uns soutiennent que les articles du traité de 1671 ne regardent point les rebelles, & qu'on n'a stipulé le secours mutuel qu'en cas d'attaque ou de trouble par quelque Puissance Etrangere, & qu'ainsi les Etats ne sont tenus d'aider le Roi d'Angleterre, qu'en vertu de l'art. XIV. du traité de Breda, qui ne spécifie pas le nombre des troupes, & qui porte qu'elles doivent être entrenues aux dépens de celui qui en aura besoin. Les autres prétendent que les articles séparés de 1678, regardent aussi le cas de rebellion, en ce qu'il est dit, attaqué ou troublé, & qu'ainsi on est obligé de donner six mille hommes, & de les entretenir. Les Députés se sont séparés pour consulter leurs Supérieurs, & doivent se rassembler demain.

Les Députes des villes n'ont porté à leurs Supérieurs que l'article du traité de Breda, & celui du traité du mois de Janvier 1678. On ne fait aucune mention de la capitulation que l'on a faite, en donnant aux Etats les six Régimens qui sont ici: je la fais chercher, car il me semble que les Etats sont obligés de donner les troupes Angloises toutes les fois que Sa Majesté Britannique en aura à faire.

Sire, le Sieur Fucks ne m'est venu voir qu'après avoir eu son audience publique, & ne m'a parlé que de choses fort générales; tout ce qu'il a traité jusqu'à cette heure s'est passé entre le Prince d'Orange, le Pensionnaire Fagel, & lui. Deux jours après que le Sieur Fucks fut arrivé, le Prince d'Orange demanda au Sieur Skelton s'il ne lui avoit pas parlé, & lui dit qu'il avoit à lui communiquer des choses importantes sur lesquelles il le prioit de faire réflexion. Le Comte de Waldeck a dit la même chose au Sieur Skelton qui me l'a confié: mais, depuis qu'il a parlé au Sieur Fucks, il m'a assûré qu'il ne lui avoit fait que des complimens généraux. Cela me fait croire que le Sieur Skelton ne me veut pas confier le secret.

Juin 85. Les Députés de Hollande récrivirent le 8 de Juin à l'assemblée avec l'avis de leurs villes touchant les Régimens Ecossois que le Roi d'Angleterre demande: Messieurs d'Amsterdam ont déclaré qu'ils ne pouvoient délibérer sur cette affaire, de la maniere qu'elle leur étoit proposée; qu'il falloit pour faire les choses dans les formes que le Sieur Skelton présentât un Mémoire aux Etats-Généraux, par lequel il expliquât ce que le Roi d'Angleterre demande d'eux; que les Etats-Généraux fissent communiquer le Mémoire à la Province de Hollande, qu'on en délivreroit des copies aux Députés des villes pour en délibérer. Delft & Leyde ont témoigné que Messieurs d'Amsterdam avoient raison. On se doit rassembler demain matin, & l'on croit que le Pensionnaire Fagel prendra une

conclusion à la pluralité des voix, ce qui se peut, puisqu'il ne s'agit que de l exécution d'un traité. La résolution de Messieurs d'Amsterdam peut avoir eu différens motifs. Il peut être, qu'ils ont dessein d'éluder ou du moins de retarder la demande du Roi d'Angleterre: peut-être ne trouvent-ils pas bon que le Prince d'Orange se charge de faire ces sortes de propositions de son chef, & peut-être aussi veulent-ils que le Sieur Skelton explique nettement ce qu'il demande, & en vertu de quoi il demande: car s'il prétend le secours en vertu du traité de 1678, ils lui feront voir que ce traité ne regarde qu'une défense mutuelle des deux Etats contre des Puissances Etrangeres; & si le Sieur Skelton allegue le traité de Breda, ils pourront dire en ce cas que le secours, quel qu'il soit, doit être entretenu par le Roi d'Angleterre.

Un Anglois donna avis il y a trois jours au Sieur Skelton, qu'il y avoit un vaisseau de trente piéces de canon prêt à passer le Pampus; que M. de Montmouth étoit embarqué dessus, avec quatre-vingts-dix hommes tous gens d'élite & quatre-vingts matelots. Le sieur Skelton donna aussi-tôt un Mémoire aux Etats-Généraux, pour avoir permission d'arrêter ce navire, qui le lui accorderent.

Le Résident de Cologne est entierement persuadé, que le sieur Fucks agit contre les intérêts de M. l'Electeur de Cologne. Ce Résident à sû qu'un des Bourguemestres de Cologne des plus opposés à l'Electeur son Maître est venu s'aboucher à Vezel avec le sieur Fucks, avec qui il a eu une très-longue conférence. Ce même Résident a trouvé moyen d'avoir une lettre du Résident Bidelberg au Greffier Fagel, par laquelle il lui mande que le Baron d'Eyde doit arriver incessamment à Cologne avec cent hommes de la garnison de Vezel, & que quand les Bourgeois les auront reçûs, & qu'ils auront l'espérance d'être soûtenus comme on leur a promis, ils agiront hardiment contre l'Electeur de Cologne, & continueront à lui faire des affaires,

comme ils ont fait trois jours auparavant qu'ils sont entrés dans un territoire qui lui appartient. Le Résident de Cologne a envoyé la copie de cette lettre au Prince de Mourback.

Lettre du Roi, du 7 Juin 1685. LE Roi approuva fort ce que j'avois insinué à Messieurs d'Amsterdam au sujet de l'espérance qu'ils ont de tirer du Roi de nouveaux avantages pour leur Commerce.

14 Juin 1685. LE Pensionnaire Fagel avoit fait la proposition de la part du Roi d'Angleterre pour les trois Régimens Ecossois d'une maniere si confuse qu'on n'avoit presque sû comment en déliberer : il leur dit qu'il avoit à leur communiquer une lettre que Sa Majesté Britannique avoit écrite à M. le Prince d'Orange ; mais qu'étant en Anglois il ne pouvoit l'interpréter. M. Benting prit la parole, & dit, que cette lettre contenoit en substance la demande que Sa Majesté Britannique faisoit des trois Régimens Ecossois qui étoient en Hollande. Les Députés de Delft, de Leyde, & d'Amsterdam, trouverent qu'il falloit absolument que cette demande fût faite aux Etats-Généraux par un Mémoire : & j'ai sû d'un endroit très-sur que ces villes n'étoient pas seulement choquées de voir qu'on vouloit faire aller par un canal qui n'est pas naturel une affaire qu'elles out jugée très importante.

ON se rassembla le samedi matin 9 sur cette même affaire. Messieurs de Delft, de Leyde, & d'Amsterdam, persisterent dans leur avis, & déclarérent qu'il étoit nécessaire que le sieur Skelton fit la demande au nom du Roi d'Angleterre aux Etats-Généraux : disant, que de diriger ainsi les affaires par des voies indirectes, c'étoit vouloir priver les Etats Généraux de leurs plus essentielles prérogatives ; mais, le Pensionnaire Fagel conclut cette affaire à la pluralité des voix, & il l'a pû selon les loix de la République, puisqu'il s'agit de l'exécution d'un Traité.

LES motifs que le Pensionnaire Fagel alléguoit pour faire résoudre dans l'assemblée de Hollande,

l'envoi des trois Régimens Ecossois, sans obliger M. Skelton de porter l'affaire aux Etats-Généraux, par un Mémoire donné de la part de Sa Majesté Britannique, ont été, que quoiqu'à parler régulierement les Etats ne dûssent point donner leurs troupes sans qu'on les leur demandât, il ne falloit pas toutes fois prendre garde aux formalités dans une affaire pressante; sur-tout puisque le Roi d'Angleterre témoignoit en cette occasion une entiere confiance aux Etats-Généraux. Qu'il avoit avis, que Votre Majesté avoit fait offrir par M. de Barillon un puissant secours au Roi d'Angleterre; mais que Sa Majesté Britannique l'avoit refusé, & avoit demande au lieu de cela les trois Régimens Ecossois.

Le Pensionnaire Fagel chercha aussi en cette occasion de faire tomber sur Messieurs d'Amsterdam le chagrin que le Roi d'Angleterre pouvoit avoir du retardement de l'envoi de ses troupes. Cependant il est certain, qu'il en a fait la proposition d'une maniere qui a obligé Messieurs d'Amsterdam à vouloir qu'on leur donnât un Mémoire, & on ne peut les blâmer d'avoir trouvé mauvais que le Roi d'Angleterre n'ait point fait demander ses troupes aux Etats Généraux, soit par une lettre, soit par un Mémoire, & qu'il en ait seulement écrit à M. le Prince d'Orange, comme s'il en étoit le Maître. Cependant, dans le tems que le Pensionnaire Fagel met Messieurs d'Amsterdam dans la nécessité de disputer pour leurs prérogatives, & pour leurs droits, il est bien aise de faire accroire en Angleterre, que ces Messieurs n'avoient d'autre but que de s'opposer à l'envoi de ces troupes.

M. de Montmouth partit de Hollande le vendredi 8 de Juin: il ne voulut pas s'embarquer à Amsterdam sur un vaisseau de trente-deux piéces de canon dans lequel néanmoins il a passé en Angleterre; il s'est contenté de le faire charger à Amsterdam d'une grande quantité de munitions de guerre; & pour lui il prit un petit bâtiment de pêcheur à un village qu'on

appelle Santfort, ſitué au bord de la mer à la hauteur de Harlem. Il avoit donné une marque au Capitaine du vaiſſeau chargé de munitions pour ſe reconnoître à un certain endroit au ſortir du Texel, où en effet ils ſe ſont rencontrez, & le Duc de Montmouth s'eſt mis deſſus. Cette précaution étoit priſe pour faire croire au Roi d'Angleterre que M. le Prince d'Orange ne ſavoit pas le deſſein de M. le Duc de Montmouth, qui avoit été obligé de ſe cacher de la ſorte.

CEPENEANT, des perſonnes fort bien informées m'ont aſſuré, que M. de Montmouth avoit été vu lundi 4 de ce mois à Maeſlan-ſluys, qu'il avoit été mardi; à Rotterdam, & coucha à la Haye la nuit de ce mardi au mercredi.

JE vois, Sire, tous les jours de plus en plus qu'une des principales affaires que le Sieur Fucks eſt venu traiter ici, eſt une alliance entre l'Angleterre, les Etats-Généraux & l'Electeur ſon Maître. L'Electeur de Brandebourg a été perſuadé que l'Angleterre s'alloit unir avec les Etats-Généraux: on n'a pas douté ici que le Prince d'Orange n'eut ce deſſein, & même on a cru que le Roi d'Angleterre y donnoit les mains s'il ſe voyoit paiſible dans ſon Royaume, au moins ſelon les lettres des Ambaſſadeurs de cet Etat: mais Mrs. d'Amſterdam y ont toujours été abſolument contraires, & ont tâché de faire rappeller leurs Ambaſſadeurs, pour empêcher qu'ils n'engageaſſent quelque négociation avec l'Angleterre. Le ſieur Fucks eſt à Amſterdam avec le ſieur Damerongue depuis cinq ou ſix jours, il n'y a pas lieu de douter qu'il n'y aye fait quelque ouverture des deſſeins de M. l'Electeur: je tâcherai & j'eſpere même en être informé. Mais, Sire, je crois pouvoir encore dire à Votre Majeſté, ce que j'eus l'honneur de lui écrire il y a huit jours, que Mrs. d'Amſterdam ſont fort réſolus à n'entrer dans aucun Traité qui puiſſe offenſer Votre Majeſté, quelque belle propoſition qu'on leur puiſſe faire: mais s'ils voyoient une puiſſante Ligue

formée en faveur de la Religion Proteſtante, je ne répondrois pas alors ſi hardiment qu'ils ne s'y laiſſaſſent aller : au moins c'eſt le ſeul foible par où on les pourroit attaquer.

LE ſieur Fuck étoit fort mécontent du prompt départ de M. Spanheim, à qui on avoit envoyé un ordre précis de demeurer en Angleterre, tant que le ſieur Fucks ſeroit à la Haye : mais, cet ordre n'arriva en Angleterre, que le lendemain du départ au ſieur Spanheim.

LE Penſionnaire Fagel fit faire des Ordonnances par les Gecommitters de Rades, pour le payement des troupes, nonobſtant l'opinion de quatre villes : mais les Solliciteurs ne voulurent pas avancer de l'argent ſur ces Ordonnances, quoique le Penſionnaire Fagel les menaçât de faire procéder contr'eux s'ils ne le faiſoient.

MRS. d'Amſterdam s'étoient perſuadés qu'en même tems qu'ils donneroient les mains à conclurre ici l'état de guerre d'un commun conſentement, on ne leur refuſeroit pas de faire porter, de la part des Etats-Généraux quelque propoſition à Votre Majeſté, pour avantager le commerce de la République : mais à cette heure qu'ils voyent que le Penſionnaire Fagel les a trompés, & qu'il n'a pas de honte à ſon ordinaire d'avancer des paroles & de s'en dedire incontinent après, je doute qu'ils veuillent hazarder de faire une propoſition aux Etats-Generaux, à laquelle le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel ſeront apparemment contraires, ni l'un ni l'autre; ne pouvant conſentir que les ſujets de l'Etat reçoivent des marques de la bonne volonte de Votre Majeſté, de peur que cela ne les porte à demeurer encore plus attachés à ſes intérêts, par l'avantage qu'ils recevroient des effets de ſa bienveillance.

MRS de Friſe, ne pouvant réduire la voix des Villes qui ſont au Prince de Naſſau, manderent aux Etats-Généraux, qu'ils n'approuvoient pas l'état de guerre de l'année précédente, & qu'ils en-

voyeroient au premier jour les résolutions: mais le Prince de Naſſau prit cette lettre, & empêcha qu'elle ne fût envoyée.

Mrs. d'Amſterdam, voyant que Van-Buning ſe proſtituoit ſi fort, ne voulurent plus conférer de leurs affaires ſecretes avec un homme qui avoit des ſentimens ſi opposés aux leurs; & pour cet effet ils casserent un Conſeil qu'ils avoient formé lorſqu'on parloit de la levée de ſeize mille hommes, qui étoit de quatorze des principaux d'entr'eux, dont Van-Buning étoit, & dans lequel on traitoit les affaires les plus importantes; ainſi à cette heure ces affaires ſecretes ne ſe diſcutent plus qu'entre les quatre Bourguemeſtres Régens, comme cela s'eſt fait de tout tems.

Lorsque Mrs. d'Amſterdam conſentirent au traité d'aſſociation, ils demanderent en échange au Prince d'Orange de concourir avec eux pour faire dreſſer un nouveau Tarif: ce Tarif eſt fort avantageux à la Ville d'Amſterdam, & aſſez préjudiciable à quelques Villes de Hollande qui s'y oppoſerent fortement. Mais le Prince d'Orange ſe fit une affaire d'entrer dans les intérêts de Meſſieurs d'Amſterdam, & obtint le conſentement des Villes qui y étoient le plus contraires. Il n'eut pas le même pouvoir dans les autres Provinces; ainſi cette affaire eſt demeurée indéciſe, & Mrs. d'Amſterdam ont joüi de ce nouveau Tarif, plutôt par uſurpapation & par autorité, que par droit: mais le Penſionnaire Fagel, pour lui faire piece, fit résoudre il y a huit jours dans les Etats-Généraux par les Députés des ſix Provinces, que l'on continueroit l'ancien Tarif; & comme ces Provinces y ont intérêt, & qu'elles ſont appuyées par le Prince d'Orange & par le Penſionnaire Fagel. Mrs. d'Amſterdam, n'auront pas peu de peine à faire changer cette réſolution: cependant, cette affaire leur tient extrémement au cœur.

Le Prince d'Orange a prêté au Prince de Naſſau ſix-vingts mille francs, ou il en a été la caution;

c'eſt un nouvel engagement pour le Prince de Naſſau qui ne fait gueres eſperer de retour.

LES trois Régimens Ecoſſois doivent partir demain de Breda pour Maeſlan-luys, où ils doivent s'embarquer : le ſieur Skelton doit ſe rendre à cette derniere Ville pour leur faire prêter ſerment. On dit toujours qu'il y a des Officiers & des Soldats, qui ſont difficulté de paſſer en Ecoſſe.

SKELTON m'a paru fort outré de la mauvaiſe reception que le Prince d'Orange lui a faite : cela l'a obligé de me déclarer aſſez librement ce qu'il penſoit : il m'a dit que le Prince d'Orange n'avoit jamais voulu avoüer, que le Comte d'Argi e & les Anglois qui étoient ici refugiés, tramoient quelque choſe contre le Roi d'Angleterre, qu'après qu'ils ont été partis. Un homme de beaucoup de conſidération de ce pays lui a écrit, que M. de Montmouth étoit caché à Delft, & que cet homme-là ne le pouvoit ſavoir, ſans que le Prince d'Orange en fût informé ; que le Duc de Montmouth avoit couché à Roterdam chez un appellé Sas, créature du Prince d'Orange, & Sécrétaire de l'Amirauté ; qu'une femme de qualité de Gueldres, & affectionnée à la Princeſſe d'Orange, a témoigné ſon déplaiſir à un Anglois des amis de Skelton, de ce que des perſonnes des plus qualifiées de Gueldres, & de ſes propres parens, & qui ſont dans les intérêts de M. le Prince d'Orange, avoient engagé tout leur bien pour prêter de l'argent aux Anglois rebelles. Il m'a appris encore, que quoique le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel l'euſſent aſſuré que les Etats-Généraux avoient ordonné en conſéquence de ſon Mémoire à toutes les Amirautés de ne laiſſer partir aucun vaiſſeau ſans l'avoir bien examiné auparavant, & ſans avoir de bonnes cautions réſidentes dans les Villes de l'Etat, que les marchandiſes de contrebande qu'on y trouveroit n'étoient pas delivrées pour l'Angleterre : cependant, lorſqu'il a prié ceux de l'Amirauté d'Amſterdam d'en uſer de telle ſorte à l'égard du vaiſſeau que M. de Mont-

mouth faisoit équiper, ils lui ont témoigné qu'ils n'avoient point d'ordre de l'Etat, & que dans le tems qu'il en a demandé aux Etats-Généraux & qu'on les a envoyés au Texel, le vaisseau a mis à la voile. Je lui ai fait observer, que le Sécrétaire de l'Amirauté d'Amsterdam, dont il se plaint, & qui est celui de qui il dépend en cette occasion d'user de diligence, est autant ou plus dépendant du Prince d'Orange, que le Pensionnaire Fagel. Il m'a dit, qu'il le savoit bien, & que c'est ce qui faisoit qu'il ne savoit plus que penser tout ceci; que quand il en fit des plaintes hier matin au Prince d'Orange, il lui parut fort embarrassé, & lui dit qu'il ne doutoit pas que ses ennemis ne s'en prévalussent auprès du Roi d'Angleterre, & qu'on ne se prît à lui de toute cette affaire; parce qu'en qualité d'Amiral, il étoit non-seulement le Maître de tous les Colleges de l'Amirauté; mais aussi que c'étoit à lui à faire exécuter les ordres des Etats-Généraux.

Je sai que les rebelles Anglois avoient des remises pour plus de deux cents mille florins à Amsterdam.

5 Juin 1685. Le sieur Fucks alla à Amsterdam, & fut d'abord chez Van-Buning, & il vit bien tôt que tous les projets d'alliance qu'ils avoient formé par l'entremise du sieur Damerongue étoient bien chimeriques; & Van-Buning lui-même n'a pas été d'avis que le sieur Fucks en témoignât aucune chose aux Bourguemestres. Je ne doute pas que le sieur Fucks n'ait été surpris de voir Van-Buning exclu des affaires, & d'avoir trouvé les choses si mal disposées pour ses desseins, qu'il n'ait osé en faire aucune ouverture : il a parlé à ce que j'aprens de l'affaire de Cologne, il ne cesse de donner en ce pays ci de grands ombrages des desseins de M. l'Electeur de Cologne sur cette Ville-là, disant même que cet Electeur est appuyé par une autre Puissance.

Je sus que le sieur Fucks déclaroit publiquement que M. l'Electeur de Brandebourg vouloit bien qu'on sût qu'il étoit fort zélé pour sa Religion,

& qu'il aideroit toujours de tout ſon pouvoir ceux qui en feroient profeſſion. Le même Réſident de Munſter m'a averti, que le ſieur Fucks avoit preſſenti Meſſieurs d'Amſterdam, pour ſavoir s'ils vouloient joindre leurs offices à ceux de M. l'Electeur en faveur des Proteſtans de France.

Lettre du Roi du 14 Juin 1685.

Le Roi me manda qu'il lui paroiſſoit par tout ce que je lui mandois des démarches que le ſieur Fucks faiſoit, que ſa négociation avoit contribué aux entrepriſes que les Magiſtrats de Cologne avoient faites ſur la juriſdiction de l'Electeur.

21 Juin 1685.

Le départ des trois Régimens Ecoſſois me donna lieu de ſonger ſi l'on ne pourroit pas faire enſorte qu'ils priſſent réſolution de ne plus reprendre ces troupes en cas qu'elles ſoient toutes envoyées au Roi d'Angleterre: ils ont des raiſons aſſez bonnes pour cela qui regardent M. le Prince d'Orange, & ils ne manquent pas non plus de prétextes pour rendre l'affaire plauſible, & faire connoître les inconvéniens qu'il y auroit de recevoir ici des corps étrangers lorſqu'ils peuvent ſe maintenir avec leurs propres troupes. Ils pourroient alléguer, que s'ils avoient reçû ce corps de troupes Angloiſes dans la néceſſité de l'Etat, ils l'ont rendu auſſi au Roi d'Angleterre dans ſes plus preſſans beſoins: que ſi on reprenoit ces troupes à cette heure qu'on eſt en paix, & que les Etats n'en ont point à faire, ce ſeroit proprement comme ſi l'on vouloit reprendre les anciens corps Anglois qu'on a eu du tems de l'établiſſement de la République, & qu'en ce cas Votre Majeſté pourroit demander que les Etats priſſent auſſi un corps de Troupes Françoiſes. Que, pour éviter cet inconvénient, ils devoient réſoudre de ne plus prendre aucun corps étranger; mais, que je ne ferois encore aucune démarche là-deſſus, parce que je ne voyois pas beaucoup de diſpoſition pour le ſuccès de cette affaire, & que je ne croyois pas qu'on la dût commencer ſans être aſſuré d'y réuſſir. Il me paroît qu'il y a toujours

ici une certaine impreſſion dans les eſprits, qui leur fait appréhender la grande puiſſance de V. Majeſté, & qui leur fait enviſager comme néceſſaire un corps de troupes à leur Religion. Car quoique le Roi d'Angleterre ſoit Catholique, ils ne comptent pas que le Royaume le devienne, & le motif de la Religion peut beaucoup ſur l'eſprit de quelques Magiſtrats d'Amſterdam.

Le Prince d'Orange alla faire la revue des troupes Ecoſſoiſes qui devoient paſſer en Angleterre, & je fus informé que preſque tous les Officiers Ecoſſois qui partirent de Hollande étoient fort mécontens contre le Prince d'Orange. Il leur a fait toutes les chicannes imaginables, & leur a refuſé toutes choſes, juſqu'à de la poudre qu'il n'a pas voulu donner pour remplir les bandolieres des ſoldats. J'ai mandé à M. de Barillon, que s'il pouvoit faire en ſorte que le Roi d'Angleterre fît demander par quelqu'un qui ne ſût pas dans les intérêts du Prince d'Orange, aux principaux Officiers des troupes Ecoſſoiſes, & entre autres au Sieur Wacop un des trois Colonels, & qui eſt venu querir ces troupes de la part du Roi d'Angleterre, de quelle maniere ils ont été traités à leur départ: j'étois aſſuré qu'ils diront la même choſe de ce que j'ai l'honneur de mander à Votre Majeſté.

Le Sieur d'Odick avoit dit autrefois qu'il n'y avoit pas un plus méchant homme ſous le ciel que Duc d'Yorck, & qu'il avoit fait couper la gorge au Comte d'Eſſex. C'étoit chez Fuenmajor Envoyé d'Eſpagne, que tous ces diſcours ſe tenoient.

Je mandai au Roi, & j'informai M. de Barillon, que les Miniſtres Prédicans de la Haye avoient recommandé le Dimanche précédent dans leurs prêches un Capitaine de vaiſſeau, & tous ceux qui s'étoient embarqués depuis quelques jours ſur un vaiſſeau pour une Entrepriſe fort périlleuſe. Les Miniſtres prierent publiquement dans les Egliſes à ce qu'il plut à Dieu favoriſer cette Entrepriſe, & faire arriver à bon port le Capitaine du Navi-

re & tous ceux qui étoient dessus. Je ne sai si l'on auroit parle plus intelligiblement quand on auroit nommé M. le Duc de Montmouth. Ce qui est à remarquer est, que les Ministres qui prêchent à la Haye, n'agissent presque que par les ordres du Pensionnaire Fagel. Dans Amsterdam, & dans les autres Villes, ce sont les Magistrats particuliers qui ont toute l'autorité sur eux.

Le sieur Fucks a été trois jours de suite enfermé avec le Prince d'Orange plus de deux ou trois heures par jour : il est constant qu'il négocie quelque-chose de conséquence & de secret ; &, puisqu'il ne me le confie pas, il est aisé de conclurre que sa Négociation ne doit pas être agréable à Votre Majeste. Ce que j'en ai pû découvrir me persuade que ce Ministre ne voyant pas jour à faire sa prétendue Ligue de Religion, il veut pourtant se servir de ce même motif pour unir d'intérêt les Etats-Généraux avec l'Electeur de Brandebourg, & pour leur faire prendre insensiblement des engagemens contraires aux Intérêts de V. Majesté.

Les Solliciteurs ne pouvoient trouver de l'argent sur les nouvelles Ordonnances ; & les assurances que leur avoit données le Pensionnaire Fagel ne leur donnoient pas pour un sou de crédit ; de sorte qu'on étoit en Hollande dans une assez grande confusion là-dessus.

Pour ce qui est du dessein que pourroit avoir le Prince d'Orange de faire recevoir en survivance de ses charges un des enfans de M. l'Electeur de Brandebourg, il connoît trop que la proposition en seroit rejettée, pour l'entreprendre à cette heure ; & peut-être aussi n'a-t-il pas assez d'envie de la faire réussir : mais d'intelligence avec le sieur Fucks, il veut faire goûter à M. l'Electeur de Brandebourg, une autre proposition, qui dans le fond est un piége fort grossier. Il prie M. l'Electeur d'envoyer à la Haye son second fils, l'aîné des enfans de Madame l'Electrice d'à présent, pour y être élevé, & 28 Juin 1685.

pour y faire ses exercices. On fait comprendre à Madame l'Electrice, qu'il faut que ce Prince demeure quelques années en Hollande pour gagner l'affection des gens du pays, qu'il sera aisé après cela de le faire recevoir en survivance ; mais que si on le proposoit à cette heure on cabreroit les esprits, & on feroit avorter cette affaire. Cependant avant que le Prince d'Orange trouve l'occasion favorable de proposer cette survivance, M. l'Electeur de Brandebourg sera mort : & il y a grande apparence qu'il ne fera pas grand cas après cela des enfans de Madame l'Electrice, de qui il tirera en attendant tout l'appui dont il a besoin auprès de M. l'Electeur de Brandebourg dans la conjoncture présente.

Je mandai au Roi, que je pouvois l'assurer, que l'Alliance que M. Fucks avoit eu ordre de proposer aux Etats-Généraux avoit la Religion pour fondement, & qu'il avoit été fort décontenancé lorsqu'il avoit appris à son arrivée à la Haye, que le Roi d'Angleterre continuoit de professer publiquement la Religion Catholique : mais, que j'avois découvert depuis peu, qu'indépendamment de tout motif de Religion, le sieur Fucks avoit ordre de travailler à une Alliance avec l'Angleterre & les Etats-Généraux.

Le sieur Fucks ne s'en est pas expliqué à Mrs. d'Amsterdam, ni même au sieur Skelton, quoique le Prince d'Orange l'eût préparé à écouter favorablement cés propositions. Le Prince d'Orange veut peut-être attendre pour voir de quel côté tourneront les affaires d'Angleterre. Si les Potestans ont le dessus, il se flatte qu'il sera encore plus en état d'exécuter ses projets; car il croit que les Protestans Anglois se soûmettront à lui : mais si le Roi d'Angleterre détruit les rebelles, le Prince d'Orange est persuadé qne Sa Majesté Britannique entrera volontiers dans une Alliance, étant deja assuré des Electeurs de Brandebourg, de Saxe, & Palatin, des

Princes de Lunebourg & de Hesse, sans compter la Maison d'Autriche.

A l'égard, Sire, des Etats-Généraux, le Prince d'Orange, à ce que j'ai decouvert ces jours-ci, se tient assuré d'avoir presque toutes les Villes de Hollande, excepté celle d'Amsterdam qu'il n'espere pas de gagner. ni celles de Delft & de Leyde: mais il espere de faire passer l'affaire à la pluralité des voix: il a bien fait d'autres choses qui sont bien plus contre les loix de la République que celle là: & la Treve ayant été signée à la pluralité des voix, il en tirera avantage pour conclurre l'alliance de la même maniere; car il a presque toutes les autres Provinces: au moins j'ai été averti que les Principaux des quatre Provinces dont il dispose absolument ont deja donné les mains à cette alliance. Pour ce qui est de celles de Frise & de Groningue, il fait son compte, que le Pr. de Nassau les portera à donner leur consentement; ou que du moins il empechera qu'elles ne prennent d'assez fortes résolutions pour empécher la conclusion de cette alliance dans les Etats-Generaux.

C'est là, Sire, à ce que j'en puis juger, le plan du Pr. d'Orange; & le sieur Fucks qui ne devoit être ici que six semaines ne songe pas à s'en aller, il attend le tems propre pour l'exécution de ce dessein.

Mrs. d'Amsterdam en ont sans doute pressenti quelque chose lorsqu'ils ont fait de si fortes protestations contre tout ce que leurs Ambassadeurs à Londres y pourroient negocier. Et quoiqu'ils ne me fassent pas connoître l'appréhension qu'ils ont que cette affaire réussisse, j'ai découvert cependant qu'ils en sont dans une extrême peine, jusques-là que s'expliquant ces jours-ci avec un de leurs amis sur le secours que les Anglois rebelles tiroient d'Amsterdam, ils lui dirent que si le Roi d'Angleterre n'avoit des affaires chez lui qui l'empêchassent de s'unir avec les E. Généraux & avec le Pr. d'Orange, ils étoient perdus: car, Sire, on leur a fait comprendre, & ils le croyent assez, que si le Roi d'Anglet. & le

Prince d'Orange sont unis, la liberté de leur République sera opprimée; & que le dessein du Prince d'Orange est de les réduire en un état à ne pouvoir plus contre-quarrer ses desseins : ainsi je ne doute pas qu'ils ne s'opposent de toutes leurs forces à une alliance avec l'Angleterre: mais je vois qu'ils craignent que le Prince d'Orange ne passe par-dessus toutes les regles, & qu'appuyé par l'Angleterre & par l'Electeur de Brandebourg, il ne conclue cette affaire malgré eux.

De cette sorte, Sire, on ne doit pas douter de la mauvaise volonté de l'Electeur de Brandebourg & du Prince d'Orange, ni du dessein qu'ils ont formé; & s'ils y trouvent de la disposition dans l'esprit du Roi d'Angleterre, Votre Majesté voit en quel état les affaires seront apparemment réduites en ce pays; à quoi je dois ajouter que les créatures du Prince d'Orange ne se mettront gueres en peine qu'une pareille alliance leur attire la guerre; mais que ceux du Gouvernement qui en seroient très-fâchés, & qui ne donneroient pas les mains à cette alliance, s'ils craignoient qu'elle dût leur être funeste, ne croiront point du tout qu'elle puisse jamais avoir une telle suite; on leur fera entendre au contraire que Votre Majesté voyant une si puissante Ligue formée pour le maintien de la paix n'entreprendra rien, & que les Alliés qui n'ont d'autre but que la paix, n'ont garde de la troubler. Cependant il est très-certain que le Prince d'Orange ne verra pas plûtôt ce parti formé, qu'il fera naître quelque occasion par le moyen des Autrichiens pour engager la guerre.

Votre Majesté qui sait ce qu'elle doit attendre du Roi d'Angleterre, peut aisément juger si ces sortes de projets s'évanoüiront. Je pourrois dire par la connoissance que j'ai du dedans de ce pays qu'il seroit aisé de les détruire dans leur naissance, & qu'il y auroit un moyen bien prompt & bien sûr d'en faire tourner les suites, & l'avantage à la gloire de Votre Majesté. Mais outre que je n'ose-

rois me mêler de donner mes avis quand Votre Majesté ne me l'ordonne pas, il m'a déja paru que Votre Majesté ne vouloit pas employer des remedes violens à l'égard de ce pays-ci. Cependant je la supplie très humblement de considérer qu'il n'y auroit pas à craindre de jetter par ce moyen les Etats-Généraux dans le désespoir, & de les porter par la nécessité de leur propre défense à s'unir plus étroitement; & si un prompt effort ne rompt cette alliance, & qu'elle soit une fois affermie, le Prince d'Orange ne perdra pas de tems à faire naître quelque sujet de démêlé par quelqu'un des Alliés. Alors ils agiront avec bien plus d'avantage, que si aussi tôt que cette alliance se proposera ici, Votre Majesté faisoit avancer une forte armée sur les frontieres des Etats-Généraux, & qu'elle leur fît dire qu'ils eussent à se déclarer s'ils vouloient être de ses amis, ou de ses ennemis. Leurs places sont en très-mauvais ordre, & si Votre Majesté vouloit entrer dans le détail de leur forces, & de la disposition intérieure de leur Gouvernement, elle verroit évidemment que les Etats-Généraux se trouveroient nécessairement obligés de donner à Votre Majesté toute sorte de satisfaction, ou de perdre en très peu de tems presque toutes les Places de la Géneralité, après quoi ils seroient contraints de demander la paix à genoux: & par la conquête de ces Places, Votre Majesté tiendroit toute la République dans une espece de sujétion, & tireroit plus d'avantage de leurs forces de mer, que si elle avoit fait la conquête de leurs pays.

QUOIQU'IL en soit, il est certain qu'il n'y a que la peur de la guerre qui puisse faire agir ou retenir ces gens-ci; & qu'à moins qu'une pareille crainte ne fasse entrer quelques Villes dans les sentimens de Messieurs d'Amsterdam, je ne puis assurer Votre Majeste que cette Ville seule soit capable d'empêcher que le Prince d'Orange ne fasse l'alliance avec l'Angleterre. Ce n'est pas que je veuille dire

qu'il foit affûré d'en venir à bout: j'employerai toutes les raifons que Votre Majefté m'a fourni pour l'en empêcher, & Meffieurs d'Amfterdam n'oublieront rien non plus pour rompre cette affaire, fi le Roi d'Angleterre fe trouve en état de la propofer.

Le fieur Fucks alla voir le fieur Skelton, & le conjura d'écrire au Roi d'Angleterre, pour empêcher que la guerre ne s'allumât dans le Palatinat; que Votre Majefté en demandoit les trois quarts, & que fi on ne les lui livroit incontinent elle s'en empareroit auffi-tôt; qu'il le prioit auffi de faire favoir à Sa Majefté Britannique, que l'Electeur fon Maître feroit fort aife d'entrer dans fes intérêts, & qu'il auroit toujours vingt mille hommes à fon fervice. Le fieur Skelton lui répondit que le Roi d'Angleterre efpéroit n'en avoir pas befoin, & qu'il réduiroit bien les rébelles par fes propres forces. Le fieur Fucks lui répliqua, qu'il ne l'avoit pas bien compris, que ce n'étoit pas contre les rébelles d'Angleterre, que l'Electeur fon Maître offroit les vingt mille hommes, mais pour appuyer les bonnes intentions du Roi d'Angleterre à l'égard des affaires de l'Europe.

Je puis, Sire, ajouter à tout ceci une chofe très-vraie, qui eft que le Prince d'Orange affûra il y a quatre ou cinq jours le fieur Camprick, que la guerre étoit inévitable à caufe des affaires du Palatinat. Camprick foutenant le contraire, puifque Votre Majefte vouloit bien prendre des voies amiables, le Prince d'Orange répliqua qu'il étoit vrai que Votre Majefté avant que de s'emparer du Palatinat le faifoit demander prefque tout entier à l'Electeur; & que fi l'Electeur le vouloit céder, il n'y auroit affûrement point de guerre: mais que s'il y faifoit quelque difficulté Votre Majefté s'en faifiroit: & fur ce que Camprick conteftoit encore là-deffus, le Prince d'Orange lui demanda ce qu'il avoit à lui répondre lorfqu'il l'affuroit qu'il le favoit pofitivement par le fieur Fucks, à qui le fieur Spanheim avoit mandé qu'on

lui avoit déclaré à Paris, par ordre de Votre Majesté.

Ce qui fut de rare, c'est que le Roi d'Angleterre écrivit au Prince d'Orange, qu'il étoit fort satisfait de sa conduite : cependant il est le seul à qui on se peut prendre du départ du vaisseau de M. de Montmouth, comme étant le chef des cinq Amirautez de ce pays-ci, & comme ayant promis au sieur Skelton après le départ des vaisseaux du Comte d'Argile, que les Amirautés ne laisseroient plus sortir aucuns vaisseaux chargés de munitions de guerre sans donner caution ; l'assûrant qu'il leur avoit donné cet ordre, en exécution de la Résolution des Etats-Généraux, & qu'il pouvoit se reposer là-dessus. Cependant quand le sieur Skelton somma les Officiers de l'Amirauté d'exécuter leurs ordres, il se trouva qu'ils n'en avoient point : & M. de Montmouth échappa.

Je mandai au Roi que j'avois été informé tout 15 Juillet
de nouveau par des endroits très sûrs que le Prin- 1685.
ce d'Orange comptoit pour certain que le Roi d'Angleterre vouloit faire alliance avec les Etats-Generaux ; que le Roi d'Angleterre & quelques-uns de ses principaux Ministres l'avoient fait dire au Prince d'Orange ; que le sieur Fucks étoit venu à la Haye sur cette assûrance ; que Messieurs d'Amsterdam ont crû la même chose, & que le Roi d'Angleterre n'attendoit que l'issue de son Parlement pour s'en déclarer. Que jusques-là le Roi d'Angleterre n'ôsoit entreprendre une chose qui auroit pû lui attirer l'indignation de Sa Majesté, & par conséquent de grandes affaires.

J'ai même été informé que Messieurs d'Amsterdam ont pris des mesures avec les principaux des Provinces de Frise & de Groningue pour empêcher cette alliance, & qu'ils sont convenus entr'eux qu'elle ne pourroit jamais être d'aucun avantage au Roi d'Angleterre, puisque non-seulement ils s'y opposeroient fortement ; mais que si on la concluoit malgré eux, & que le cas échût

de la devoir exécuter, ils diroient à ceux qui y auroient consenti, qu'ils pouvoient donner tels secours au Roi d'Angleterre qu'ils voudroient, que pour eux ils n'en feroient rien.

COMME les désordres qui sont en Angleterre, font que ces Messieurs ci n'appréhendent pas qu'on leur propose à cette heure une alliance, ils ont fait connoître plus librement qu'il ne faisoient auparavant l'apréhension qu'ils ont eue que cette alliance ne se fit; & ils ne dissimulerent pas qu'ils ont reconnu que le Roi d'Angleterre se seroit fort volontiers allié avec eux quand il auroit été un peu débrouillé de ses affaires.

JE sai bien, Sire, qu'on a prétendu que si le Roi d'Angleterre avoit eu ce dessein, il n'auroit pas manqué de le faire paroître lorsqu'il a assemblé son Parlement, rien ne pouvant plus l'autoriser dans son Royaume qu'une alliance avec les Etats-Généraux : mais on peut aisement voir que le Roi d'Angleterre qui a bien cru que Votre Majesté n'en seroit pas satisfaite, n'a pas jugé à propos de l'entreprendre, qu'après qu'il se seroit vû paisible. Qu'il savoit bien de plus qu'Amsterdam ne consentiroit pas à cette alliance; qu'ainsi ses peuples ne l'auroient pas regardée comme une alliance entre le Royaume d'Angleterre & la République de Hollande, mais comme une alliance entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange pour opprimer réciproquement leur liberté; & comme l'opposition d'Amsterdam, & des Provinces de Frise & de Groningue, auroit pu faire traîner cette affaire en longueur, il est évident que la proposition que le Roi d'Angleterre auroit faite, auroit pu lui porter plus de préjudice dans son propre Royaume, que d'avantage.

ET c'est sans doute par cette raison, qu'après que les Ambassadeurs de cet Etat eurent rendu compte au Pensionnaire Fagel des dispositions qu'ils avoient trouvées en Angleterre pour un renouvellement de l'alliance, & de l'ordre que le Roi d'An-

gleterre avoit donné à ses Ministres d'examiner tous les Traités d'alliance qui avoient été faits entre son Royaume & cet Etat, ils n'en ont pas fait mention depuis ce tems. Il est impossible que cette affaire en fût demeurée-là sans aucune raison: ainsi il faut que ce soit, ou parce qu'on a vu que Votre Majesté en étoit informée, & qu'il n'étoit pas encore tems d'en parler, comme le sieur Dickfeld le manda pour lors à un de ses amis, ou parce que précisement dans ce tems-là, on decouvrît l'Entreprise du Comte d'Argile, qui partit quatre jours après.

J'APPREHENDE, Sire, d'importuner Votre Majesté par tous ces raisonnemens. Je sai qu'elle en voit beaucoup plus en un moment que je ne lui en puis jamais dire: mais je crois être obligé de lui faire savoir que ceux qui savent ici le secret de l'Etat sont persuadés que, quoique le Roi d'Angleterre ne soit pas satisfait entierement de M. le Prince d'Orange, il avoit dessein pour l'intérêt & pour la grandeur de son Royaume de faire alliance avec les Etats-Généraux, & que l'Electeur de Brandebourg entroit dans cette union; & on croit toujours en Hollande que si le Roi d'Angleterre vient à bout de ses affaires domestiques il reprendra les mêmes brisées.

LE sieur Skelton reçut la nuit du 29 au 30 de Juin un Courier, qui lui apportoit les ordres de demander les trois Régimens Anglois qui étoient au service des Etats-Généraux: Skelton partit incontinent après, & alla trouver le Prince d'Orange à Breda, qui lui dit qu'il écriroit à la Haye pour ce sujet. Le sieur Skelton étant sorti d'auprès du Prince d'Orange, & ayant rêvé à cette affaire, demanda une seconde audience, & dit au Prince d'Orange que sa présence étoit nécessaire à la Haye, & que quand même elle ne le seroit pas, il devoit par son retour marquer un peu plus d'empressement pour les intérêts du Roi d'Angleterre, d'autant plus qu'il n'avanceroit son voyage que de deux jours, l'assemblée de Hollande devant se tenir le mercredi suivant;

ainsi le Prince d'Orange arriva le 1 Juillet au soir à la Haye.

M. d'Odick, Président aux Etats-Généraux, leur témoigna que le Roi d'Angleterre avoit demandé les trois Régimens Anglois: & quand les Etats de Holde furent assemblés, on leur declara la même chose; mais les Députés de ces quatre Villes qui etoient toûjours unis ensemble dirent qu'ils n'etoient pas instruits.

On voyoit bien plus de repugnance dans les Officiers & les Soldats Anglois à aller en Angleterre, qu'il n'en avoit paru dans les Ecossois.

Une personne en que je puis prendre confiance, & par qui j'ai su des choses trés-secretes ayant correspondance dans la Cour du Prince, m'a assuré que le Roi d'Angleterre avoir fait témoigner en cette derniere occasion au Prince d'Orange, soit par le premier Commis de M. Midleton, soit par les lettres que ce Commis a apportées, qu'il voyoit bien que la France n'agissoit pas comme elle devoit à son égard; qu'il sauroit bien prendre ses mesures là-dessus; mais qu'il n'étoit pas tems d'en rien témoigner, parce que s'il discontinuoit de faire paroître la même confiance en Votre Majesté, il pourroit se perdre.

Le Prince d'Orange ne perdit pas cette occasion d'envoyer aussi-tôt Benting en Angleterre, quoiqu'il sût que le Roi d'Angleterre ne l'aimoit point; que Sa Majesté Britannique étoit persuadée que Benting étoit son ennemi personnel, qu'il avoit toûjours eu commerce avec M. de Montmouth; ainsi sans quelque avance de la part du Roi d'Angleterre, ce n'étoit pas un homme agréable & propre à être envoyé. Quelques personnes qui croyoient le bien savoir, m'assurerent qu'il étoit allé pour lui porter les offres que le Prince d'Orange lui faisoit d'aller servir à la tête de ses armées. Je ne vois pas toutefois que le Prince d'Orange soit si fort étonné des progrès que l'on dit ici que fait de M. de Montmouth. Je ne sai s'il est encore persuadé que M. de Montmouth ne fera rien

qu'il ne puiſſe appaiſer en un moment. Il fit cependant défendre avant-hier ſon Manifeſte. Il s'en eſt aviſe bien tard ; car ce Manifeſte a été imprimé ici il y a plus de trois ſemaines, quoique tenu fort ſecret ; ſans que toutefois le Prince d'Orange ait fait aucune démarche pour le faire ſupprimer. On croit que l'original eſt Flamand ; car il eſt bien mieux en cette langue, qu'en François & en Anglois : il a été imprimé en même-tems en ces trois langues.

Je ſus pourtant alors une particularité aſſez conſidérable : que M. de Montmouth etoit ſort mécontent à ſon départ de la Haye, du Prince d'Orange & du Marquis de Grave, qui apparemment ne lui voulurent pas donner tous les ſecours qu'ils lui avoient promis : il témoigna même qu'il n'oſoit s'adreſſer au Roi pour avoir du ſecours, non-ſeulement parce que Sa Majeſté étoit trop dans les intérêts du Roi d'Angleterre, mais principalement à cauſe de la Religion.

On peut juger par toute la conduite que le Prince d'Orange a tenue en cette occaſion qu'il n'a pas été fâché que M. de Montmouth excitât des troubles en Angleterre : mais qu'il ne lui a pas voulu donner d'aſſez puiſſans ſecours pour qu'il s'en pût prevaloir. Cependant l'établiſſement du nouveau Tarif faiſoit bien du bruit dans le dedans de la République, jusques-là que Meſſieurs de Rotterdam qui ſont des créatures dévoüées au Prince d'Orange, déclarerent que ſi cela continuoit il falloit obliger Meſſieurs d'Amſterdam à le recevoir.

L'Assemblée de Hollande conſentit ce jour-là, d'envoyer au Roi d'Angleterre les trois Régimens Anglois qui étoient au ſervice des Etats-Généraux. 16 Juillet 1685.

Le Roi m'écrivit qu'il ne pouvoit accepter la propoſition que je faiſois de faire avancer une forte armée ſur les frontieres des Etats Généraux, pour les obliger à ſe déclarer s'ils vouloient être de ſes amis ou ennemis ; & que rien ne lui paroiſſoit plus capable de rendre le Prince d'Orange maître abſolu Lettre du Roi, du 15 Juillet.

des déliberations des Etats-Généraux, & de les faire concourrir à tout ce qu'il pourroit desirer.

Le Roi me manda que je pouvois facilement détruire le bruit que répandoit le sieur Fucks, que l'affaire du Palatinat attireroit infailliblement la guerre, n'y ayant pas d'apparence que le Duc de Neubourg voulut retenir par force ce qui ne lui pouvoit legitimement appartenir.

12 Juillet. Messieurs d'Amsterdam furent fort étonnés de la prise du Comte d'Argille, & du mauvais état où étoient les affaires de M. de Montmouth. Connoissant comme je fais leur foiblesse & leur timidité; je crois qu'ils ne refuseroient pas à cette heure un renfort de troupes au Roi d'Angleterre s'il le demandoit, tant ils ont peur de s'attirer de mauvaises affaires.

Je suis très-persuadé que si le Roi d'Angleterre vient à bout des rebelles, ceux d'Amsterdam auront une extrême peur qu'il ne se venge d'eux; je ne sai s'ils ne feront pas des avances pour se garantir de son indignation. Cependant j'ai peine à croire qu'ils puissent pour cela consentir à faire alliance avec l'Angleterre: mais je ne doute pas que si le Roi de la grande Bretagne demande aux Etats d'en faire une, le Prince d'Orange ne la fasse resoudre à la pluralité des voix; car s'il a pû faire conclurre l'association avec la Suede à la pluralité des Villes & des Provinces, il pourroit à plus forte raison faire resoudre l'alliance avec l'Angleterre contre toutes les regles, à présent qu'il n'a plus rien à ménager, & qu'il semble n'avoir plus d'autre parti à prendre pour soûtenir son autorité que de mettre tout en confusion. C'est, Sire, ce qui m'a obligé de mander à Votre Majesté, ce que j'eus l'honneur de lui écrire le 28 du mois passé, non comme une proposition que je prétendois faire, ni comme une chose que je crusse qui fût à cette heure d'aucune utilité. Je n'ai garde de proposer, ni même de penser que la marche des troupes de Votre Ma-

jesté vers ces frontieres, pût faire maintenant un bon effet : mais je me suis donné l'honneur de le mander à Votre Majesté comme le seul remede que je connusse pour rompre l'effet de l'alliance, supposé qu'on en fut venu jusqu'à la conclusion; & je croirois manquer à mon devoir si je ne prenois la liberte de dire dès cette heure ce que je juge sur de très-bons fondemens, pouvoir, lorsque l'occasion s'en présentera, détruire le Prince d'Orange & son parti, & anéantir les alliances avec l'Angleterre; comme en effet Votre Majesté n'a jamais plus efficacement renversé toutes les mesures du Prince d'Orange, que lorsqu'elle s'avança jusqu'à Valenciennes avec des forces considérables, & qu'elle fit expliquer les Etats sur la Paix ou la Treve qu'elle leur proposoit.

JE sai de très-bonne part que Messieurs d'Amsterdam ont remarqué que l'Electeur de Brandebourg n'avoit plus pour eux la même affection qu'il avoit témoignée autrefois, & qu'il s'est au contraire rechauffé d'amitié pour le Prince d'Orange. On n'a pas manqué de leur faire observer là-dessus que le Prince d'Orange a resolu de les perdre, & qu'il ne songe pas à ménager des alliances ni des amitiés pour la conservation de la République, mais pour la destruction de ceux d'Amsterdam; & qu'ainsi ils ne peuvent prendre d'engagement avec aucun Prince qui soit dans les interêts du Prince d'Orange, sans s'attirer eux-mêmes leur propre perte.

M. Benting dépêcha un Courier au Prince d'Orange, par lequel il lui mandoit que le Roi d'Angleterre le remercioit de l'offre qu'il faisoit d'aller en Angleterre en personne, & d'y mener un secours de trois ou quatre mille Hollandois. 12 Juillet 1685.

M. de Seignelay me manda qu'il n'avoit trouvé aucunes preuves suffisantes de ce qu'on avoit pillé dans le vaisseau Hollandois la Lune croissante; ainsi finit cette affaire sans aucune satisfaction. Lettre de M. de Segnelay le 3 Juillet 1685.

J'AVOIS sujet de croire que le Prince d'Orange 19 Juillet

& le ſieur Fucks, n'attendoient que l'occaſion favorable pour unir les Etats-Généraux & l'Electeur de Brandebourg avec l'Angleterre; & je découvris que ce Fuks en avoit parlé deux ou trois fois à Skelton, qui ne m'en diſoit rien.

Le Prince d'Orange confia à quelques perſonnes que le Roi d'Angleterre lui avoit mandé qu'il avoit propoſé de demander en ſon Conſeil les trois Régimens Anglois qui étoient à ſon ſervice; mais qu'on n'y avoit pas trouvé à propos de ſe ſervir de ces troupes; & ce fut ſur cela que le Prince d'Orange envoya Benting offrir ſa perſonne & ſes gardes. Le Roi d'Angleterre refuſa l'un & l'autre; & manda au Prince d'Orange qu'il eſperoit bien-tôt venir à bout de M. de Montmouth; & que dans cette conjoncture ſa perſonne étoit auſſi néceſſaire à la Haye qu'en Angleterre.

19 Juillet 1685. Le Prince d'Orange s'appliquoit avec un très-grand ſoin à faire avoir ſatisfaction à M. l'Electeur de Brandebourg ſur toutes ſes prétentions: & Fuks, Amerongue, & Van-Buning, travailloient fortement à raccommoder Mrs. d'Amſterdam avec le Prince d'Orange.

Il eſt bien difficile, Sire, de pouvoir dire au juſte quels ſont à cette heure les Sentimens du Prince d'Orange à l'égard de M. de Montmouth. Beaucoup de gens croyent qu'il conſerve encore quelque correſpondance avec lui: mais il me paroît que depuis qu'il a ſû que M. de Montmouth a pris le titre de Roi, il ne garde plus les mêmes meſures qu'il faiſoit auparavant; car il eſt conſtant que non ſeulement il n'a tenu qu'à lui d'empêcher que M. de Montmouth ne pût faire ſortir aucun vaiſſeau des ports de cet Etat, mais il eſt encore vrai que le ſieur Skelton lui ayant indiqué à ſon départ où étoit M. de Montmouth, & l'ayant prié de le faire arrêter ou du moins de le chaſſer des Etats, le Prince d'Orange lui répondit que l'on faiſoit tort à M. de Montmouth, & qu'il n'avoit aucune liaiſon avec Argile, & les autres

Anglois mécontens qui étoient ici : pour moi je me persuade que le Prince d'Orange a cru que les choses n'iroient pas bien loin, & que tout ce que feroient les rebelles ne serviroit qu'à le rendre nécessaire au Roi d'Angleterre.

Un certain Capitaine Anglois nommé Fuchs, que le Roi d'Angleterre a fait casser, & que je mandai il y a trois mois à Votre Majesté qui débauchoit les Anglois & levoit quelques soldats à Bosleduc est à présent Colonel dans les troupes de M. de Montmouth. Lorsque Skelton s'en plaignit au Prince d'Orange, il lui répondit que c'étoit pour le service de M. l'Electeur de Brandebourg que cet Officier levoit des soldats.

Le demêle qui est entre la Ville d'Amsterdam, & les autres au sujet du Tarif, n'est pas prêt à être terminé, & Messieurs d'Amsterdam qui ont fait tant de bruit, & qui devoient prendre de si fortes résolutions, souffrent qu'on leve dans leur Ville le Tarif sur l'ancien pié: ils disent cependant que si l'on n'y remédie bientôt, ils prendront quelques Résolutions fort vigoureuses : mais pour moi je n'espere pas beaucoup d'eux, si ce n'est dans les occasions où la peur les oblige à avoir de la fermeté.

Les peines que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel prirent pour le sieur Fucks ne furent pas inutiles : les Commissaires qui examinerent ses prétentions furent d'avis qu'il falloit offrir quatre cent mille écus à M. l'Electeur de Brandebourg, afin qu'il se desistât de toutes ses demandes, qu'on payeroit à cette heure cent mille écus comptant, & les autres trois cents mille écus en trois termes. Ce n'est pas peu de chose pour cette République dans le mauvais état où sont ses finances, que de donner, non en papiers, mais en argent un million de florins, principalement pour des prétentions qui sont fort vagues, n'y en ayant qu'une qui puisse avoir quelque fondement. La

premiere qui regarde le payement des ſubſides pour les années 1677 & 1678, ne peut être payée ni reconnue par les Etats-Généraux pour légitime, ſans s'engager à payer des ſommes très-conſidérables à tous les autres Princes qui ont regardé la ſatisfaction qu'il demande aux Etats-Généraux pour les pays qu'il a eté obligé de rendre à la Couronne de Suede, n'eſt appuyée ſur aucun titre. Il n'y a que la demande qu'il fait d'un dédommagement pour les pertes qu'a ſouffertes le Duché de Cleves, qui eſt fondée ſur le Traité fait entre les Etats-Généraux & M. l'Electeur de Brandebourg: ainſi il eſt à préſumer qu'on ne lui donnera pas une ſi groſſe ſomme ſans ſe tenir bien aſſûré de lui.

26 Juillet 1685. Je mandai au Roi que je n'omettrois rien de tout ce que je croyois capable de maintenir Meſſieurs d'Amſterdam dans leurs bons ſentimens; mais que je croirois prévariquer à mon devoir ſi je ne pouvois répondre que mes ſoins fuſſent efficaces, & que j'apprehendois toûjours que ſi le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange entreprenoient de faire une Alliance, ils ne la fiſſent conclurre malgré Meſſieurs d'Amſterdam.

Je ſai que quand on les met ſur ce propos-là ils rejettent cela bien loin, comme une choſe qu'il ne faut pas appréhender qui puiſſe jamais arriver. Je ſai qu'ils connoiſſent qu'une alliance avec l'Angleterre, & cet Etat, les mettroit dans une dépendance abſolue du Roi d'Angleterre & du Prince d'Orange, & qu'ils ſeroient traités plûtôt en Province annexe à l'Angleterre, qu'en Etat libre & ſouverain: mais Meſſieurs d'Amſterdam qui peuvent le plus s'oppoſer à cette Alliance, montrent tant de foibleſſe dans les affaires qui les touchent de plus près, que j'aurois peur de tromper Votre Majeſté, ſi je l'aſſûrois ſur leur parole qu'ils empêcheront l'Alliance d'Angleterre.

J'ai eu l'honneur de mander à Votre Majeſté, qu'on

qu'on pourroit juger par la fermeté qu'ils témoigneroient au sujet du Tarif, ce qu'on pourroit attendre d'eux, lorsqu'il seroit question d'empêcher l'alliance avec l'Angleterre; & je trouve qu'on ne peut avoir une conduite plus molle que celle qu'ils ont eue en cette occasion. Après avoir menacé de déclarer plûtôt leur port franc, que de souffrir l'augmentation du tiers, & après avoir parlé aussi haut sur cette affaire qu'il se pouvoit; un simple Député de Gueldres qui s'est trouvé Président en semaine à l'Amirauté d'Amsterdam, a ordonné l'établissement de ce tiers d'augmentation; & Messieurs d'Amsterdam, au lieu d'executer leurs menaces, & de témoigner la moindre vigueur, ont consenti par provision à cette imposition, ensorte qu'elle se leve à cette heure dans leur Ville comme par tout ailleurs. Ils se sont contentés de présenter un projet pour régler, du consentement de toutes les Provinces, un nouveau Tarif: mais comme celui-ci s'exécute par provision, & qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, que toutes les Provinces & toutes les Villes s'accordent sur un nouveau Tarif, Messieurs d'Amsterdam doivent bien s'attendre que les impositions demeureront long-tems sur le pié qu'ils ont souffert qu'elles fussent mises.

TOUS les honnêtes gens ont été fort consternés de la déroute, & ensuite de la prise, de M. de Montmouth. Je sai que parmi les premieres personnes de la Province de Frise & de la Ville d'Amsterdam, il a été dit presque d'un commun consentement que les Etats-Generaux n'avoient plus d'autre parti à prendre, que celui de se jetter entre les bras de Votre Majesté. La demande exorbitante du Roi d'Angleterre sur l'affaire de Bantam, leur a fait dire la même chose: mais ils concluent en même-tems qu'ils n'ont pas les moyens d'en venir à bout, tant que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel y seront si contraires.

Mrs. d'Amſterdam en leur particulier ſont alarmés de la maniere forte dont le Roi d'Angleterre s'eſt expliqué à deux de leurs Commiſſaires ; & au lieu que cela leur devroit faire voir la néceſſité de prendre des meſures avec Votre Majeſté, cela les a rendus encore plus timides qu'ils n'étoient auparavant ; ils ſont à cette heure dans une extrême appréhenſion de déplaire au Roi d'Angleterre, parce qu'ils croyent que ſi cela arrive, il leur fera la guerre, & ils l'eviteront toujours aux dépens même de quelque choſe du leur.

Le Prince d'Orange a dit à quelques perſonnes que M. Benting voulant prendre congé du Roi d'Angleterre, Sa Majeſté Britannique lui avoit dit d'attendre encore deux jours, & qu'il avoit à l'entretenir.

Lettre du Roi du 26 Juillet.

Le Roi me manda qu'il n'apprenoit point par les lettres de M. de Barillon, que M. Benting eu ordre de preſſer l'alliance, & qu'il y avoit lieu de croire qu'il n'avoit fait aucune diligence pour ce effet, & que M. de Barillon ne l'avoit pas encor pu pénetrer ; non plus que la mésintelligence qu je diſois être entre les Ambaſſadeurs de Holland qui étoient en Angleterre.

Le Roi me manda que j'avois raiſon de croir que les Etats-Généraux étoient fort ſatisfaits d l'Electeur de Brandebourg, s'il eſt vrai qu'ils l offrent quatre cents mille écus pour l'obliger à deſiſter de toutes ſes demandes.

2 Août 1685.

Le Penſionnaire Fagel travailloit à faire u nouveau Tarif, qui fut à la ſatisfaction commun

Le Penſionnaire Fagel ſe joignit aux ſieurs Fuc & Damerongue, pour rétablir la bonne intellige ce du Prince d'Orange à Amſterdam ; cela me f apprehender que cet accommodement ne ſe fa avec le tems.

Pour ce qui regarde l'alliance entre le Roi d'A gleterre & les Etats-Généraux, j'ai eu l'honn d'envoyer il y a quelques tems à Votre Majeſt les lettres ſecretes des Ambaſſadeurs de cet E

qui en faisoient mention, & je lui mandai alors que le Sieur Dickfeld avoit écrit à un de ses amis, qu'il étoit d'avis qu'on ne parlât pas d'alliance jusques à ce que les affaires d'Angleterre fussent débrouillées ; il semble à cette heure qu'il veuille recommencer cette négociation. Je me donnai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté l'extrait de la lettre que le sieur Duyvenworde & lui ont écrite au Greffier Fagel le 24 du mois passé ; ils ne parlent que de l'affermissement & de la continuation des anciens Traités, & cela peut avoir été adroitement couché de la sorte pour avoir rapport à leurs instructions dans lesquelles on ne les charge que de parler de la continuation d'amitié & d'alliance, le mot de renouvellement qu'on y avoit inseré ayant été effacé.

Il est certain que cet ordre ne demande point que les Ambassadeurs des Etats fassent aucun acte nouveau pour la continuation de ces Traités ; & le sieur Dickfeld a intention de le faire, c'est ce que M. de Barillon, à qui j'ai envoyé cet extrait du 24 saura plûtôt que moi ; cependant il ne peut signer aucun acte pour la continuation des Traités avec l'Angleterre, que ce ne soit pour servir aux desseins du Prince d'Orange ; car il y peut faire insérer quelque clause de conséquence, & quand ce sera une fois fait, on se moquera de Messieurs d'Amsterdam s'ils ne veulent pas le ratifier ; & quand même il feroit un simple Acte de confirmation des Traités sans y rien ajouter, le Prince d'Orange s'en peut servir utilement comme d'un fondement pour faire une ligue de garantie contre Votre Majesté, puisque les derniers Traités entre l'Angleterre & cet Etat, contenant une garantie des Pays-Bas Espagnols, le Pr. d'Orange n'aura plus qu'à inviter le Roi de Suede, l'Electeur de Brandebourg, & les autres, d'entrer dans cette garantie.

J'eus l'honneur de mander à Votre Majesté par ma lettre précédente, le biais que le Pensionnaire 9 Août 1685.

Fagel a pris touchant l'alliance avec l'Angleterre: cela me feroit croire, qu'il ne ſonge pas à cette heure à faire ici un trouveau Traité d'alliance; peut être croit-il qu'il auroit de la peine à en venir à bout; & qu'y ayant déja un Traité d'alliance entre le Roi d'Angleterre & les Etats-Generaux, un ſimple Acte de renouvellement ſuffira pour les deſſeins du Prince d'Orange; ainſi ce qui ſe traitera là-deſſus ſe paſſera en Angleterre.

JE n'ai garde, Sire, de témoigner aucun empreſſement pour faire une alliance entre Votre Majeſté & cet Etat; je connois les ſuites qu'une pareille démarche attireroit, & je me renferme à maintenir les bien-intentionnés dans leurs ſentimens, & à faire en ſorte que la plûpart des membres de l'Etat perſiſtent dans celui où ils ſont à préſent de ne s'engager dans aucune alliance, étant perſuadé qu'il eſt à propos de laiſſer paſſer la conjoncture préſente qui eſt favorable au Roi d'Angleterre, par les mêmes raiſons qu'elle devroit lui être contraire: car les Etats appréhendent ſon reſſentiment, ils ſavent qu'il n'a jamais aimé la République; ſa demande exorbitante touchant l'affaire de Bantam leur fait peur, & ſur tout la liaiſon qu'ils voyent du Roi d'Angleterre avec le Prince d'Orange, leur fait enviſager la perte de de leur liberté dans une étroite alliance avec cette Couronne. Tout cela ſembleroit devoir porter les Etats-Généraux à prendre avec Votre Majeſté des meſures qui les puiſſent garantir de tous ces malheurs: mais comme les Etats-Généraux ne ſont plus pour ainſi dire les Maîtres chez eux, ceux qui connoiſſent la ſolidité de ces raiſons-là, n'ont pas le pouvoir d'agir ſelon leurs véritables intérets; de ſorte que la foibleſſe de beaucoup d'entr'eux prévalant ſur leurs bons ſentimens, les empêche de s'attacher aux moyens qui pourroient les tirer du danger où ils ſe voyent, & rétablir la liberté de la République.

Le Roi d'Angleterre écrivit aux Etats-Généraux pour les remercier du prompt ſecours qu'ils lui avoient donné, les aſſurant qu'il ne l'oublieroit jamais, & leur mandoit en même tems que n'ayant plus beſoin des ſix Régimens Anglois & Ecoſſois, il les leur renvoyoit. 12 Août

On attend à tous momens M. Benting, & les créatures du Prince d'Orange diſent que M. Sidney vient avec lui: j'en ſuis ſurpris, & je n'avois pas cru qu'il fût de la prudence de M. Benting, de continuer ſi ouvertement à entretenir une correſpondance qui ne peut être d'elle même agréable au Roi d'Angleterre, & qui par deſſus cela a commencé à s'etablir par les projets d'excluſion qu'on fit alors contre lui. Cependant je n'en ſuis pas fâché; car Sidney & Skelton ſont fort ennemis, & ce dernier ne manquera pas de croire que Sidney a deſſein d'empécher que le Prince d'Orange ne le faſſe Général des Anglois; & comme le ſieur Skelton eſt fort prompt & fort violent, il pourroit bien lui échapper quelque-choſe qui le brouillera avec le Prince d'Orange

Le Sieur Skelton a été informé depuis peu que M. de Montmouth, dans le tems qu'il étoit à Diren, avoit dit au Prince d'Orange, que ſi le Roi d'Angleterre venoit à mourir, on n'y ſouffriroit jamais un Roi Papiſte, & qu'il aideroit toûjours le Prince d'Orange d'un corps de ſix mille Gentils-Hommes Anglois qui étoient dans ſes intérêts.

M. Oliverkrans a paſſé ici à ſon retour de France, il m'eſt venu voir, & m'a dit, qu'il avoit eu l'honneur d'entretenir M. le Marquis de Croiſſy; qu'il n'avoit oſé demander la permiſſion d'avoir l'honneur de faire la réverence à Votre Majeſté, parce que n'ayant aucune commiſſion il avoit eu peur de ſe rendre ſuſpect en Suede; il m'a répeté les mêmes choſes qu'il a dites à M. le Marquis de Croiſſy, touchant les affaires du Holſtein & du Duche de Deux-Ponts, & touchant le Cardinal

Azolin ; il me paroit persuadé que si Votre Majesté veut bien que la Suede rentre dans les anciennes alliances que ce Royaume a eues avec elle; & si on leve les obstacles qui peuvent se rencontrer touchant l'affaire du Holstein & celle de Deux-Ponts, l'alliance pourra se faire, Il m'a insinué que le Comte de la Gardie & toute cette faction, non seulement n'a plus le même crédit, en toutes sortes d'affaires; mais encore que ceux qui sont de ce parti-là sont si fort connus pour entrer dans les intérêts de la France, que tout ce qu'ils disent sur ce sujet est suspect, & qu'ils se rendent par-là incapables d'y pouvoir travailler. J'ai temoigné au sieur Oliverkrans, qu'outre que ces affaires ne me regardoient point, j'ignorois de plus absolument qu'elles étoient les intentions de Votre Majesté, & quels sont ses engagemens avec d'autres Princes.

Pour ce qui regarde le Cardinal Azolin, je lui ai fait à peu près la même réponse, & j'y ai ajouté que je ne voyois aucune apparence que Votre Majesté voulût demander au Pape une chose qui seroit d'un si grand éclat, sans être assuré que le Pape l'accordera, ce qui est hors de toute vraissemblance : il me paroit cependant avoir cette affaire autant à cœur que l'autre, & m'a assuré que le Roi de Suede en seroit trés-aise; & que si ce Cardinal étoit éloigné, le Marquis d'Elmonte donneroit toutes les lumieres nécessaires pour établir une bonne correspondance avec la Reine de Suede.

Le sieur Oliverkrans m'a écrit d'Amsterdam une lettre que j'ai cru devoir envoyer à Votre Majesté, puisqu'elle fait assez connoître quelles sont ses vues. Il est à remarquer, que le Duc de Holstein est à Amsterdam, & qu'ainsi le sieur Oliverkrans lui aura parlé avant que de m'écrire

La Province de Hollande a approuvé l'avis de ses Commissaires, touchant les quatre cents mille écus que l'on donnera à M. l'Electeur de Brandebourg : cette résolution doit être portée ce matin aux Etats-

Généraux, où ſans doute elle ſera ſuivie par les autres Provinces. Je ſuis informé de fort bon lieu que l'accord qui ſe fait moyennant cette ſomme, entre M. l'Electeur de Brandebourg & cette République contient ſeulement l'extinction de toutes prétentions de part & d'autre; on n'a garde de mettre d'autres clauſes dans un pareil Traité. L'Electeur de Brandebourg ne voulant prendre aucun engagement formel avec les Etats, que l'Angleterre n'y ſoit auparavant entrée, & les Etats Généraux ne ſouhaitant point de faire aucune nouvelle alliance avec l'Electeur de Brandebourg: tout le ſecret de cette affaire n'eſt qu'entre le Prince d'Orange, le Penſionnaire Fagel, & les ſieurs Fucks & Damerongue. On m'a dit cependant que le ſieur Fucks avoit aſſuré les principales perſonnes de l'Etat, qu'en donnant cette ſatisfaction à M. l'Electeur de Brandebourg, il ſeroit abſolument dans leurs intérêts en toutes les occaſions. Le ſieur Damerongue a dit la même choſe, & qu'il falloit par-là engager Madame l'Electrice dans les intérêts de l'Etat.

SKELTON eſt fort indigné du retour de M. de Sidney: il eſt certain que la complaiſance que le Roi d'Angleterre a eue de le laiſſer venir ici ne fait pas un bon effet, & fait croire que le Prince d'Orange ſe remettra toûjours bien avec le Roi d'Angleterre, puiſqu'il conſent qu'un homme qui, de concert avec le Prince d'Orange, l'a voulu exclurre de la Couronne, vienne ici pour entretenir ſon commerce avec ce Prince. Skelton a déja ſû que Sidney a dit que M. de Montmouth avoit eu trente mille hommes, mais qu'il les avoit renvoyés, parce qu'il n'avoit pas eu de quoi les armer; cela montre que Sidney veut faire comprendre, que le parti des rebelles eſt encore bien puiſſant en Angleterre, & qu'il ſeroit en état d'entreprendre des choſes conſidérables s'il avoit un chef qui lui pût fournir ce qui eſt néceſſaire.

LE ſieur Skelton a été étonné que Mylord Sunder-

land lui ait écrit une lettre fort preſſante, pour le prier de vivre en amitié avec M. Sidney : il trouve que la complaiſance de Mylord Sunderland va un peu loin ; & comme il avoit eu autrefois des liaiſons avec Sidney pour les intérêts du Prince d'Orange, contre ceux du Roi d'Angleterre d'à préſent, Skelton en prend occaſion ou prétexte pour ſe confirmer dans le deſſein où il étoit déja de ne plus avoir de correſpondance ſecrete avec Mylord Sunderland, de peur que tout ce qu'il lui manderoit contre le Prince d'Orange, ne lui revînt par le canal de M. de Sidney.

J'ai ſû d'un très-bon endroit que Mrs. d'Amſterdam ont été fort ſurpris & fort fâchés, que la Province de Friſe n'ait fait qu'une réforme, après avoir eu deſſein de faire une caſſation. Ceux d'Amſterdam ſouhaiteroient bien que puiſqu'ils ne vouloient faire qu'une réforme, ils ne ſe fuſſent pas ſi fort hâtés ; car cela traverſe un peu les deſſeins qu'ils ont d'inſiſter fortement dans l'aſſemblée prochaine pour une caſſation. Comme ils ſouhaitent de finir l'affaire du Tarif, on ne parlera que de celle-là dans l'Aſſemblée qui ſe tient à cette heure : Mrs. d'Amſterdam croyent agir fort habilement & fort finement, de tâcher de finir l'affaire du Tarif, pour être en état de parler plus hardiment dans la prochaine aſſemblée ſur la caſſation ; mais toutes ces fineſſes & tous ces ménagemens ne valent rien, ſurtout puiſque Mrs. d'Amſterdam ſe trouvent dans une telle ſituation, qu'il n'y a que la fermeté & la vigueur qui ſoient capables de leur faire avoir ce qu'ils ſouhaitent.

Je fus averti que les Ambaſſadeurs des Etats-Généraux avoient ſigné un renouvellement d'alliance avec Sa Majeſté Britannique, j'en fis informer en même-tems Mrs. d'Amſterdam, ſans qu'ils puſſent découvrir que cela vînt de moi : ils prirent feu là-deſſus, & témoignerent aſſez qu'ils étoient très-éloignés de donner les mains à une alliance avec

l'Angleterre; car ils allerent ſur le champ chez le Penſionnaire Fagel, pour lui demander ce qui en étoit. Il leur repondit qu'il s'etonnoit qu'ils s'inquiétaſſent ſur cela, puiſqu'ils ſavoient quelles étoient les inſtructions de leurs Ambaſſadeurs, & qu'ils devoient s'aſſurer qu'ils ne feroient rien au-delà de leurs ordres, qu'ils avoient eux-mêmes vû les lettres qu'ils ont écrites de Londres, contenánt la priere qu'ils ont faite au Roi d'Angleterre, de vouloir continuer dans l'amitié, & dans l'alliance qu'il y avoit eu entre le feu Roi ſon frere & les Etats-Généraux, & que Sa Majeſté Britannique avoit dit, qu'elle feroit viſiter les Traités pour voir ſur quel pié étoit établie cette alliance, & qu'il pouvoit les aſſurer, qu'il n'y avoit rien de plus.

JE trouvai cette reponſe captieuſe, puiſqu'il les renvoyoit aux inſtructions de leurs Ambaſſadeurs, qui avoient des termes, & un ſens dont ils penſoient aiſement ſe ſervir pour autoriſer leur conduite.

JE mandai au Roi, que ce qui me r'aſſuroit làdeſſus, c'eſt que M. de Barillon ne m'en mandoit rien, & que Sa Majeſté pouvoit juger de la vérite de cet avis par les lettres de M. de Barillon, puiſqu'on ne pouvoit avoir ſigné cet Acte en Angleterre, ſans qu'il en eût connoiſſance.

LE Roi me manda que j'avois raiſon de tirer de toutes les pieces que je lui avois envoyées avec ma lettre du 2 Août, une conſéquence des grands acheminemens au Traité de renouvellement d'alliance entre l'Angleterre & les Etats-Generaux, dans laquelle l'Electeur de Brandebourg devoit être compris; & que Sa Majeſté s'aſſuroit que je ferois tout mon poſſible pour détourner les Etats-Généraux d'entrer dans cet engagement; jugeant bien que ce feroit le fondement d'une ligue contre les intérêts de Sa Majeſté, ſous prétexte de la conſervation des Pays Bas.

Lettre du Roi du 9 Août.

QUE cependant il avoit lieu de croire par toutes les raiſons qu'avoit le Roi d'Angleterre, de ſe

defier du Prince d'Orange que le premier aimeroit mieux demeurer dans l'état où il étoit, & dans la pleine liberté qu'il avoit de prendre tel engagement qu'il voudroit, que de se lier avec les Etats Généraux, par un traité qui n'auroit servi qu'à augmenter le crédit du Prince d'Orange, & lui faciliter en Angleterre, & en Hollande, l'exécution des desseins qu'il avoit contre le repos public.

Le Roi me manda que les propositions que me faisoit le sieur Oliverkrans ne convenoient pas à ses intérêts, & qu'il seroit encore plus préjudiciable à son service d'entrer avec lui dans une négociation qui ne serviroit qu'à donner du soupçon & de la défiance à ses Alliés.

16 Août 1685. Je mandai au Roi que je n'omettois rien de tout ce que je pouvois faire auprès de Messieurs d'Amsterdam, pour les détourner d'entrer dans les engagemens où on les veut jetter avec l'Angleterre. Aussi le Prince d'Orange a pris d'autres mesures par lesquelles il lui étoit bien plus aisé de venir à bout de ses desseins, qui étoient de faire signer un Acte par les Ambassadeurs qui étoient à Londres. Je fis observer à Sa Majesté qu'il pouvoit y avoir encore en cela de la surprise; car le feu Roi d'Angleterre fit un Traité avec les Etats au mois de Juillet 1678, dont l'article V. porte une garantie formelle des Pays-Bas, & une invitation aux autres Princes d'y entrer, avec stipulation qu'ils conviendront des troupes & des moyens nécessaires pour réduire la partie qui violera la paix, à dédommager l'autre des pertes qu'elle aura souffertes. Mylord Heyde présenta même un projet d'entretien de cet article: mais les Etats ne voulurent point non seulement y entendre, la paix entre Sa Maj. & l'Espagne ayant été signée dans ce même-tems: mais le Traité du mois de Juillet ne fut pas ratifié. Ainsi quand on ne feroit que renouveller purement & simplement ce Traité sans y rien ajoûter, on ne peut rien faire de plus contraire aux intérêts de V. Maj.; aussi je ne

puis croire que les Ministres du Roi d'Angleterre le puissent faire, ni qu'ils songent à renouveller un Traité qui n'a pas été ratifié, & qui est demeuré caduc : mais cependant, comme on doit s'attendre à tout de la part du Pensionnaire Fagel, j'ai cru me devoir donner l'honneur de rendre compte de ceci à Votre Majesté, & j'en informe M. de Barillon; je lui avois envoyé dès le 31 du mois passé, l'extrait de la lettre des Ambassadeurs de l'Etat du 24. Il m'a mandé par sa lettre du 7 de ce mois qu'il l'a reçûe, & que cela se rapporte à ce qu'il sait. Cela m'apprend que les affaires dont je ne faisois que douter sont réelles, & que mes soupçons étoient bien fondés. Si je l'avois su aussi positivement & un peu plutôt, j'en aurois donné avis à Messieurs d'Amsterdam qui ne l'ont appris que par cette lettre du 24, & qui ne peuvent guerres y apporter de remede à cette heure que l'affaire est si avancée, qu'en refusant la ratification, ce qui est plus difficile à entreprendre qu'à en prevenir la conclusion.

Les dernieres lettres des Ambassadeurs de cet Etat donnent quelque apprehension aux bien-intentionnés, que du côté du Roi d'Angleterre, l'on n'apporte beaucoup plus de facilité à favoriser les desseins du Prince d'Orange, dans ce renouvellement d'alliance, qu'on n'auroit du attendre d'un Prince, qui a tant de sujets de mécontentement & de défiance du Prince d'Orange; car les Ambassadeurs mandent que les Commissaires qu'on leur a donnés, sont Mylords Halifax, Rochester, Sunderland, & Midelton. Le premier est tout au Prince d'Orange, & le dernier n'a pas paru fort porté pour les interêts de V. M. dans tous les rapports que les Ambassadeurs de l'Etat ont faits des conversations qu'ils ont eues avec lui. J'apprends cependant, que les Partisans du Prince d'Orange ne sont pas contens des dernieres lettres secrettes qu'ils ont reçues, & que ce Traité-là ne prend pas encore le train qu'ils souhaiteroient.

Votre Majesté sera informée par l'Angleterre du fondement qu'il y a entre ces différens avis. On envoya avant-hier ordre aux Ambassadeurs de cette République qui sont en Angleterre, de prendre leur audience de congé, incontinent après que leur négociation seroit finie.

Le sieur Fucks ne se cache plus sur les affaires du Palatinat: il a dit au Résident de Cologne & de Munster, qu'il n'étoit que trop visible qu'il y auroit bien-tôt des démêlés là-dessus; que c'étoit un intérêt commun de tous les Princes d'Allemagne qui devoient se liguer pour cela avec Sa Majesté, & l'exhorter d'en écrire à l'Electeur de Cologne pour le faire entrer dans ce dessein.

Les Bourguemestres Régens d'Amsterdam ont eu ces jours-ci un furieux démêlé avec Van-Buning. Celui-ci leur reprocha leur peu de vigueur sur l'affaire du Tarif, & leur offrit de mettre vingt mille francs de son bien, si l'on vouloit se cottiser & prendre les moyens de soutenir cette affaire par la force. Les Bourguemestres lui demanderent comment on pouvoit prendre quelques mesures avec lui qui étoit si changeant & si foible, & qui avoit tenté toutes sortes de voies pour se raccommoder avec le Prince d'Orange: mais il leur répliqua qu'il n'avoit songé à se raccommoder, que parce qu'il savoit que quelques-uns d'eux étoient encore plus foibles que lui, & qu'on ne devoit rien attendre de bon dans leur Gouvernement.

23 Août 1685.

Je ne puis croire que l'on prenne en Angleterre l'Acte de renouvellement d'alliance que l'on projette de faire avec les Etats-Généraux, comme une simple formalité qui n'ajoute rien aux engagemens précédens; puisque si cela étoit on s'en seroit expliqué nettement il y a long tems à M. de Barillon; & la conduite qu'on a tenue en tout ceci fait bien voir qu'on doit être persuadé que Votre Majesté n'en doit pas être satisfaite; car quand j'envoyai il y a trois mois à M. de Barillon les premieres lettres que les Ambassadeurs d

cet Etat écrivirent ſur cette matiere, M. Dickfeld manda à un de ſes amis premier Députe aux Etats-Généraux, qu'il falloit laiſſer cette affaire en ſurſeance juſqu'à ce que les brouilleries d'Angleterre fuſſent finies, Sa Majeſté Britannique ne voulant pas s'attirer à dos V. M. Si alors on n'avoit compté cet Acte que comme une ſimple formalité, dont Sa Majeſté n'eut pu être bleſſée, on n'auroit pas remis à un autre tems à conclurre une affaire ſi innocente en ſoi, & qui auroit fortifié conſidérablement le Roi d'Angleterre.

J'AI été informé, Sire, du détail de la propoſition que le Penſionnaire Fagel a faite, pour le renouvellement des Traités qui ſont entre la Suede & cet Etat: il n'y a que le ſeul Traité fait le 13 d'Août 1645, pour quarante ans, qui ſoit expiré. Le Penſionnaire a demandé ſi l'on ne jugeroit pas à propos de le renouveller, & a propoſé en même-tems de faire un Acte avec la Suede, par lequel on déclareroit que le Traité d'aſſociation fait avec la Suede, qui étoit pour le maintien de la Treve. Après cela, Sire, je ne crois pas qu'on puiſſe douter non-ſeulement de la mauvaiſe volonté du Prince d'Orange & du Penſionnaire Fagel, que l'on connoît aſſez; mais encore des meſures priſes entre le Prince d'Orange & les Miniſtres de quelques autres Cours.

MAIS, Sire, ſi l'on en pouvoit encore douter, ce qui ſe paſſa hier matin, dans la conference qui ſe tint entre les Etats-Généraux & le ſieur Fucks, acheveroit de convaincre les plus incrédules; car le Sieur Fucks ayant demandé une Conférence pour conclurre ſon Traité avec les Députés des Etats-Généraux, cette affaire ayant été reglee entr'eux; le Penſionnaire Fagel prit la parole, & propoſa de proroger pour juſqu'à la fin de ce ſiecle le Traité déſenſif, que les Etats ont avec l'Electeur de Brandebourg, qui ne doit expirer qu'en 1688.

IL est visible que ce Traité devant durer encore trois ans, il seroit inutile d'en faire le renouvellement, si l'on ne vouloit à cette heure prendre un nouvel engagement avec M. l'Electeur de Brandebourg, & l'unir avec d'autres Princes. Les Députés des Provinces qui sont au Prince d'Orange, n'ont pas témoigné d'éloignement pour cette proposition: mais celui de Groningue ayant déclaré qu'il ne pouvoit opiner là-dessus, sans savoir auparavant le sentiment de ses supérieurs; les autres Députés n'ont pas voulu s'expliquer, & tous ont pris cette affaire *ad referendum*, pour en communiquer à leurs principaux. Le sieur Fucks voyant cela a fait la même chose, & a dit, qu'il en rendroit compte à M. l'Electeur de Brandebourg.

CEPENDANT les Etats-Généraux réglerent avec lui le Traité touchant les prétentions de M. l'Electeur de Brandebourg. Selon la résolution qui se prit Vendredi dans les Etats de Hollande, on payera en dix ans, & on ne donnera à présent sur les quatre cents mille écus que cent mille: mais on a évalué le dédommagement que M. l'Electeur a demandé pour un vaisseau pris par la Compagnie des Indes d'Occident à quarante mille écus comptant. Ainsi ajoutant ces quarante mille écus, M. l'Electeur touchera à cette heure cent quarante mille écus, & en tout quatre cents quarante.

CES quarante mille écus sont en tout ou en partie pour Madame l'Electrice. & la Compagnie des Indes restituera aux Etats-Généraux, ou les quarante mille ou une partie, je ne sai pas le détail, qui n'est d'aucune conséquence.

LE sieur Skelton me paroît fort embarassé des fréquentes lettres que Mylord Sunderland écrit à M. Sidney; car bien que M. Sunderland ne passe pas pour être dans les intérêts de Votre Majesté, cependant on sait de quelle maniere il a été autrefois dans ceux du Prince d'Orange, & comment il se laisse gouverner par M. Sidney; d'ail-

leurs je ſai qu'il y a de fréquentes conférences entre M. Sidney, M. Benting, & Dalonne.

La Province de Hollande ſe ſépara ſans avoir rien conclu ſur le Tarif. 24 Août 1685.

Le Penſionnaire Fagel & le ſieur Fucks, qui n'avoient point leur principal but, qui étoit de renouveller & de proroger l'alliance faite avec l'Electeur de Brandebourg en 1678, renoüerent une conférence pour le lendemain, dont on me vint rendre compte le ſoir à la nuit; & on m'aprit que le Penſionnaire Fagel avoit propoſé aux Députés des Etats Généraux, de proroger ce Traité jusques à la fin du ſiecle; que les Députés qui étoient au Prince d'Orange, & qui avoient été avertis par le Penſionnaire Fagel, y avoient donné les mains; que le Député de Groningue s'etant excuſé ſur ce qu'il n'oſoit agir ſans ordre de ſes ſupérieurs, le Penſionnaire Fagel s'étoit fort emporté contre lui, qu'il lui avoit témoigné le préjudice qu'il faiſoit par-là aux Etats-Généraux, & lui avoit déclaré que s'il s'opiniâtroit d'avantage, il alloit conclurre avec ſix Députés, & qu'il conclurroit même avec cinq plûtôt que de laiſſer cette affaire indéciſe. Ainſi le Député de Groningue qui ſe trouvoit par haſard être peut-être le ſeul de la Ville de Groningue, qui fût dans les intérêts du Prince d'Orange, y donna les mains, & le ſieur Fucks qui avoit fait ſemblant la veille de n'avoir point d'ordre là-deſſus, ſe trouva tout d'un coup informé des ſentimens de ſon Maître, & conclut le Traité. La précaution, que prit le Député de Groningue, fut de proteſter contre ce qu'on lui faiſoit faire, & de déclarer qu'il ſignoit ſeulement en vertu d'un pouvoir géneral, mais ſans aucun ordre particulier pour cette affaire, de laquelle ſes Maîtres n'avoient nulle connoiſſance, ne prétendant les engager qu'autant qu'ils le trouveroient bon. Cet Acte lui pourra peut-être ſervir pour s'excuſer envers ſes ſupérieurs, mais ne fait rien contre la validité de ce Traité.

CE Traité contient plusieurs articles qui se réduisent à trois points. Par le premier on éteint toutes les prétentions de M. l'Electeur de Brandebourg, même celle du vaisseau pris sur les côtes de Guinée, moyennant quatre cents quarante mille écus payables en dix ans : le premier payement qui se fera en échangeant les ratifications, sera de cent quarante mille écus. Par le second point on convient de regler à l'avenir de quelle maniere la Compagnie Occidentale de l'Electeur de Brandebourg, fera son commerce sur les côtes de Guinée. Par le troisieme on proroge jusqu'à la fin de ce siecle le Traité d'alliance defensive fait en 1678, entre M. l'Electeur de Brandebourg, & cet Etat, qui devoit finir en 1688. Ainsi j'avois quelque raison de juger par les premieres démarches qu'à fait ici le sieur Fucks, que quoiqu'il ne parlât point d'alliance aux Etats-Généraux, ni à Messieurs d'Amsterdam, son dessein étoit de prendre son tems pour en conclurre une aussi-tôt qu'il lui seroit possible. Le biais que prend le Pensionnaire Fagel, de faire renouveller toutes ces alliances, au lieu d'en faire de nouvelles, lui rend l'exécution de ses desseins plus aisée, les Députés des Etats-Généraux ne comptant pas à beaucoup près d'avoir consenti de proroger de douze ans ce Traité qui n'en doit plus durer que trois

LES lettres des Ambassadeurs des Etats en Angleterre du 21, qui venoient d'arriver, portoient, qu'ils venoient de conclurre l'Acte de renouvellement des Traités avec l'Angleterre, & qu'ils l'envoyeroient par le premiere ordinaire.

27 Août 1685. J'AI crû qu'il étoit du service de Votre Majesté, de faire tous mes efforts pour avoir le Traité qui fut signé le 23 Août dernier, par les Députés des Etats-Généraux & par le sieur Fucks ; & j'ai été assez heureux pour en avoir une copie qui me fut apportée hier au soir, moyennant une somme fort médiocre : je l'ai fait traduire toute la nuit fidelement & mot à mot,

mot, & je me donne l'honneur de l'envoyer à Votre Majesté.

J'AVOIS jugé que quand il n'y auroit rien dans ce traité de contraire aux intérêts de Votre Majesté, Elle seroit cependant bien aise de le voir, afin de pouvoir plus précisément donner à M. de Rebenac les ordres qu'elle jugeroit nécessaires dans cette conjoncture mais Votre Majesté verra que le quatrieme article de ce Traité est une véritable ligue de la même nature qu'étoit le Traité d'association, que le Pensionnaire Fagel tâche de faire revivre avec plus de précaution, & avec des mesures qui puissent le faire mieux réüssir que ci-devant.

LE Roi me manda que l'avis que je lui avois donné depuis quelque-tems d'un renouvellement d'alliance des Etats-Généraux avec l'Angleterre, venoit de lui être confirmé par les dernieres lettres de M. de Barillon, qui lui avoit mandé que le Roi d'Angleterre lui avoit donné part de la résolution qu'il avoit prise. Lettre du Roi, du 23 Août 1685.

BEAUCOUP de personnes ici ont été persuadées que le Roi d'Angleterre avoit trop d'interêt à ne pas s'attirer son ressentiment pour rien faire qui lui puisse deplaire : mais, Sire, je supplie très-humblement Votre Majesté, d'être persuadée que M. le Prince d'Orange raisonnant dans son cabinet, il y a environ deux mois avec le Pensionnaire Fagel, sur ses lettres d'Angleterre, lui dit précisément, que le Roi d'Angleterre lui avoit mandé, qu'il sauroit bien prendre ses mesures à l'egard de la France, mais qu'il n'étoit pas tems de rien faire alors, parce que s'il discontinuoit de faire paroître la même confiance à Votre Majesté, il pourroit s'attirer de fâcheuses affaires. J'eus l'honneur de donner cet avis à Votre Majesté, le 5 Juillet dernier ; & comme je vois que l'effet répond à cela, j'ai encore plus approfondi ces jours-ci cet avis : il m'a été confirmé mot à mot par la personne qui la sû du Domestique du Prince d'Orange, lequel Domesti- 30 Août 1685.

que ne ſait point que cela me ſoit jamais revenu.

Je trouvai moyen, Sire, de repréſenter ces jours-ci aux Bourguemeſtres d'Amſterdam les fâcheuſes ſuites que peuvent avoir ces commencemens de ligue, & il me ſera d'autant plus aiſé de leur faire voir les mauvais deſſeins du Prince d'Orange & du Penſionnaire Fagel, que le Traité ſigné avec M. l'Electeur de Brandebourg, & la propoſition de renouveller celui de Suede en ſont des preuves convaincantes: mais, Sire, j'appréhende avec tout cela de me trouver en l'état où j'ai eu l'honneur de mander il y a quelque tems à Votre Majeſté, que je ſerois, ſi le Prince d'Orange entreprenoit quelque choſe contre l'oppoſition d'Amſterdam, ſavoir que la foibleſſe de ces Meſſieurs-là les empêcheroit de ſe ſervir des remedes qu'il faudroit employer en de pareilles occaſions. Je ſuis bien aſſuré, que ſi on leur demandoit leur conſentement pour faire quelque nouvelle alliance, pour mettre dans un renouvellement quelque article qui les engageât plus qu'ils ne ſont avec l'Angleterre, ils n'y donneroient point les mains: mais lorſqu'après que la choſe ſera faite, le Penſionnaire Fagel ſoutiendra & repréſentera, que, ni le renouvellement des Traités avec l'Angleterre, ni la prorogation de celui qu'ils ont avec l'Electeur de Brandebourg, n'engagent point dans le fonds les Etats-Généraux plus qu'ils ne le ſeroient ſans cela; je ne ſai ſi Meſſieurs d'Amſterdam oſeront s'y oppoſer vigoureuſement. C'eſt par cette raiſon que j'ai toujours cru que cette affaire ne pouvoit être détournée qu'en Angleterre, ſur-tout au commencement & dans le tems que le Roi d'Angleterre étoit aſſez embarraſſé de ſes propres affaires, pour devoir donner là-deſſus les aſſurances telles que Votre Majeſté auroit ſouhaité.

6 Septembre 1685. Il me dit que le Prince d'Orange trouvoit aſſez de moyens par l'entremiſe du Penſionnaire Fagel, & des Députez aux Etats-Généraux, qui ſont à lui, pour venir à bout de faire faire ces

fortes de Traités qui n'engagent point les Etats: mais que, du moment qu'il les voudroit jetter dans la guerre, il n'y réüffiroit non plus que l'année passée.

D'AUTRES personnes me dirent, que leurs Ambassadeurs leurs ayant mandé que les Ministres du Roi d'Angleterre souhaitoient fort qu'on fit un Acte de ratification des Traités, ils n'avoient pas cru qu'on pût s'opposer à une chose qui ne les engageoit pas plus qu'ils le sont avec l'Angleterre, qu'ils avoient seulement pris toutes les précautions pour n'être pas trompés, & que le Pensionnaire Fagel ayant demandé aux Etats de Hollande leur consentement à la ratification de cet Acte, qui devoit être signé incessamment en Angleterre, les assurant positivement qu'il n'y auroit pas un iota d'ajoûté aux engagemens qu'ils ont déja; les autres Villes y alloient donner les mains sur la parole du Pensionnaire Fagel: mais que les Députés d'Amsterdam l'avoient refusé, & avoient dit qu'ils ne vouloient point ratifier un Traité qu'ils ne l'eussent vû auparavant.

JE découvris aussi par l'entretien que j'eus avec les Régens d'Amsterdam, qu'ils n'avoient aucune connoissance du Traité signé avec l'Electeur de Brandebourg, sinon qu'on avoit stipulé l'amortissement de toutes les prétentions de cet Electeur, & que leurs Députés avoient consenti de proroger jusques à la fin du siecle le Traité défensif qui devoit encore durer trois ans.

COMME je remarquai que Messieurs d'Amsterdam ne comptoient pas que cette prorogation fût d'une grande conséquence, je ne m'arrêtai pas à combattre une chose à laquelle il n'y avoit plus de remede: je m'arrêtai seulement à leur faire comprendre les conséquences du quatrième article, & je leur fis voir qu'il serviroit de fondement au Prince d'Orange, à faire une ligue contre la France. Qu'il étoit surprenant que Messieurs d'Amsterdam déclarassent si souvent qu'ils ne vouloient rien fai-

re qui pût donner le moindre ombrage à Votre Majesté, & qu'ils consentissent après cela à mettre de pareilles clauses dans un Traité, Je leur fis connoître que quand il plairoit au Prince d'Orange, il les engageroit en vertu de cet article à faire tout ce qu'il voudroit, parce que l'Electeur de Brandebourg n'auroit qu'à faire savoir aux Etats-Generaux qu'il a des avis précis que Votre Majesté veut entreprendre la guerre, & à demander que l'on convienne des troupes qu'on devra donner de part & d'autre pour s'y opposer; & il ne sera pas difficile au Prince d'Orange de faire aussitôt conclurre cette convention; que Messieurs d'Amsterdam opposeroient alors inutilement, parce que le Pensionnaire Fagel représenteroit avec raison qu'il ne s'agit que de l'exécution d'un Traité, & que par conséquent l'affaire doit passer à la pluralité de voix.

Il m'a paru, Sire, que Messieurs d'Amsterdam ont été touchés de ces raisons, & qu'ils ont bien compris que s'ils avoient le malheur d'avoir une guerre au dehors, le Prince d'Orange se rendroit aisément le Maître de leur liberté, & réduiroit Messieurs d'Amsterdam à un tel point, qu'ils ne pourroient plus faire la paix malgré lui: mais je n'oserois répondre à Votre Majesté qu'ils ayent toute la fermeté nécessaire pour cela. Je vois à la vérité qu'il ne veulent pas de guerre, qu'ils ne prétendent pa non plus faire aucune liaison qui les y puisse engager: mais je vois aussi que leur principale ressource est de croire que quand le Prince d'Orange voudra venir à l'exécution de tous ces Traités qu'i fait faire à cette heure, ils s'y opposeront d'un telle sorte qu'il n'en viendra pas à bout, & m'ont parlé sur cela de la même maniere qu'avoi fait Van-Buning: mais je leur ai fait connoîtr qu'outre qu'il est fâcheux d'en venir aux extrémi tés où ils se trouverent l'année passée avec l Prince d'Orange, sur-tout lorsqu'on peut ave bien moins de peine & sans aucun effort, arrête

une affaire dans le commencement, ce n'eſt pas une choſe fort ſûre que les affaires puiſſent toujours tourner auſſi heureuſement qu'elles firent l'année paſſée.

J'AI trouvé, Sire, qu'on m'avoit dit vrai touchant le peu de courage des Bourguemeſtres Régens Heude & Witzen, dont le premier qui a tout le crédit dans Amſterdam, n'a oſé déclarer dans l'aſſemblée de Hollande la réſolution de ſa Ville, qu'il avoit portée par écrit. J'ai à la vérité reconnu en eux beaucoup de bons ſentimens, mais encore plus de timidité & de foibleſſe; & j'ai trouvé en Van-Buning une grande peur que le Prince d'Orange ne lui joue un mauvais tour, & beaucoup de mauvais ſentimens contre les intérêts de Votre Majeſté. Ce qui m'a deplû davantage en tout cela, c'eſt que le ſieur Hop m'a paru fort refroidi & fort degoûte: il eſt chagrin d'avoir porté fortement les ſentimens de ſa Ville, & d'avoir enſuite été abandonné par ſes Bourguemeſtrès; cela le jette en quelque façon dans les intérêts de Van-Buning.

JE ne dois pas diſſimuler à Votre Majeſté, que j'ai reconnu plus que je n'ai jamais fait que la ſeule choſe qui donne encore peu de courage à ceux d'Amſterdam qui ſont bien intentionnés pour la République, eſt la perſuaſion où ils ſont que le Prince d'Orange n'eſt pas ſi bien avec le Roi d'Angleterre qu'il le fait croire: mais ſi une fois il paroiſſoit une grande union entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange, le peu de perſonnes qui ſe trouvent avoir aſſez de courage pour réſiſter encore aux volontés du Prince d'Orange ſeroient bientôt abattues; & les autres, ou par complaiſance, ou par foibleſſe, ſe ſoumettroient entierement aux volontés de ce Prince.

J'EUS alors communication de la letrre que les Ambaſſadeurs de l'Etat en Angleterre, avoient écrite le 24 d'Août.

ON m'a aſſûré que le ſieur Fucks avoit propoſé

d'ajouter à ſon Traité quelques articles ſéparés qui étoient de conſéquence.

Je ſuis informé que M. Fucks avoit prié avant ſon départ pour Berlin le ſieur Skelton, d'écrire au Roi d'Angleterre, pour l'inviter à entrer dans le Traité d'aſſociation, & qu'il n'apportât à ſon retour des ordres de M. l'Electeur de Brandebourg, de ſigner ſon Traité, où cet Electeur entreroit conjointement avec la maiſon de Lunebourg.

Le ſieur Oliverkrans, m'ayant écrit la lettre que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Majeſté; je lui ai fait réponſe, ſeulement pour en accuſer la reception: mais comme je l'avois prié lorſqu'il partit de la Haye pour Amſterdam, de me mander en quelle diſpoſition il trouveroit Meſſieurs d'Amſterdam, il m'a écrit la lettre ci jointe. La triple affaire qu'il marque être ſi fort de ſon goût, eſt une Alliance entre Votre Majeſté, le Roi de Suede, & les Etats Généraux: M. Haren m'en avoit parlé autrefois comme d'une choſe qu'il ſouhaitoit, mais en paſſant, il a parlé depuis au ſieur Oliverkrans en Suede. Je ſupplie très-humblement Votre Majeſté, de me faire l'honneur de me mander ſi à la premiere lettre que M. Oliverkrans m'écrira, je le prierai de ne ſe plus donner cette peine, ou ſi avant que de faire aucune réponſe j'envoyerai ſa lettre à V. M.

Ce fut alors que les Proteſtans François commencerent à venir en Hollande: je fus averti que plus de ſoixante qui s'étoient embarqués à Nantes dans un vaiſſeau Hollandois, avoient vendu leur bien, & emporté le plus d'argent qu'ils avoient pû.

11 Sept. 1685. Auſſi-tôt que j'ai eu communication du Traité que le ſieur Fucks a ſigné à la Haye, j'ai fait tout mon poſſible pour avoir celui dont il eſt fait mention, qui eſt prorogé juſqu'à la fin de ce ſiecle; mais quelques diligences que j'aye faites, je n'en ai pû avoir de copie qu'avant-hier; comme il eſt en haut Allemand, la traduction n'en a été achevée que ce matin. Ce Traité a été fait à Berlin

& a toujours été tenu fort ſecret; & depuis qu'on l'a prorogé on a fait défenſe aux Miniſtres d'Etat qui l'ont de le communiquer à qui que ce ſoit.

M. le Comte de Rebenac me l'a demandé, je le lui ai envoyé ce matin.

L'AMBASSADEUR de Danemarck, qui ſouhaitoit toujours que la guerre recommençât, avoit menacé Meſſieurs d'Amſterdam à ſon départ, que le Roi de Danemarck les mettroit bien à la raiſon, & que Votre Majeſté entreroit dans ſes intérêts; & comme à ſon arrivée à Copenhague le Roi de Danemarck fit arrêter quatre de leurs vaiſſeaux au paſſage du Sund, cela ne contribua pas peu à faire prendre des réſolutions aux Etats-Généraux de renouveller le Traité de 1645. avec la Suede & de demeurer ſur leurs gardes touchant la France.

13 Septembre.

LE Traité fait avec l'Angleterre eſt ratifié: pour ce qui eſt de celui de Brandebourg Meſſieurs d'Amſterdam ſe trouvent à cet égard dans la ſituation où j'ai toujours jugé qu'ils ſeroient, lorſque le Penſionnaire Fagel auroit entrepris quelque-choſe contre leur gré. Ils ſont fâchés de l'article qu'il a fait inſérer dans ce Traité; ils n'y auroient pas conſenti ſi on leur en eut demandé leur avis avant que de le mettre; mais à préſent qu'il eſt dans le Traité, ils n'ont pas aſſez de vigueur pour l'en faire ôter. Cela vient, non-ſeulement de leur foibleſſe qui eſt grande, mais encore de la prévention où ils ſont que le Prince d'Orange, a beau faire faire toutes ces démarches aux Etats, il ne les engagera pas pour cela malgré eux dans la guerre, & qu'ils seront toujours les maîtres de l'empêcher lorſqu'il s'agira d'en venir à l'exécution. Ce qui les confirme encore plus dans cette foible conduite eſt, qu'ils croyent que quand ils s'oppoſeroient à preſent à une choſe qui ne paroît pas à tout le monde auſſi eſſentielle qu'elle eſt, ils ne ſeroient pas ſecondés, peu de gens ayant aſſez de cœur pour s'attirer la diſgrace du Pr. d'Orange ſans grande néceſſité. Mais quand on ſe verra prêt à entrer en guerre, cha-

cun aura peur pour soi, & ils seront alors secondés de tous les autres excepté de ceux qui sont absolument devoüés au Prince d'Orange.

Ces Messieurs pourroient bien, ainsi que je leur ai remontré, se tromper dans leur raisonnement: mais on ne peut les en desabuser, parce que leur timidité qu'on ne peut surmonter les fait raisonner de la sorte; ils sentent eux-mêmes ce qu'ils attribuent aux autres, & ils sont les premiers à ne vouloir pas se faire d'affaires que quand il y va de leur derniere ruine.

J'étois persuadé que Mylord Sunderland étoit bien aise que Sidney vint faire sa Cour au Prince d'Orange.

Mais comme je connois le génie de ceux d'Amsterdam, & que je sai qu'ils ne consentent à toutes ces choses que par foiblesse, & aussi parce qu'ils n'en voyent pas la conséquence, j'ai crû à propos de leur représenter les inconvéniens dans lesquels ils peuvent tomber, & combien il leur importe d'avoir une conduite plus ferme, s'ils veulent conserver le peu qui leur reste de leur liberté; car il est constant, & je leur ai assez représenté, que si les Etats-Généraux se trouvoient engagés dans quelque guerre, le Prince d'Orange mettroit Messieurs d'Amsterdam en tel état qu'ils ne seroient pas les maîtres de faire ni paix ni treve, que selon son bon plaisir.

20 Septembre. Le Pensionnaire Fagel s'est servi ces jours-ci du prétexte de la Religion, n'en trouvant pas d'autre, pour tâcher d'éloigner les Etats des sentimens qu'ils doivent avoir pour Votre Majesté: il a fait une harangue fort étudiée & fort pathétique sur ce sujet dans les Etats de Hollande; il a exagéré ce qui se passe en France à l'égard des Huguenots, & a représenté aux Etats ce que leurs ancêtres ont fait pour la Réligion.

Je ne dois pas dissimuler à Votre Majesté, que tous les Députés des Villes ont été fort animés par son discours en faveur de ceux de leur Reli-

gion, ſur-tout lorſqu'il a dit que les Hollandois habitués en France n'en pouvoient ſortir ni retirer leurs effets, quoiqu'ils ne fuſſent pas naturaliſés François; de ſorte que l'affaire ayant été miſe en délibération pardevant des Commiſſaires, ils ont été d'avis qu'on m'en viendroit parler, & qu'on envoyeroit ordre à M. de Starembourg de faire des inſtances ſur ce ſujet à Votre Majeſté. Cet avis n'a pas encore été rapporté dans les Etats de Hollande, parce qu'on eſt en peine de quelle maniere on dreſſera la réſolution.

CES Meſſieurs prétendent que Votre Majeſté ne peut ſans contrevenir aux traités empêcher les Hollandois qui ne ſont pas naturaliſés de ſortir du Royaume, & de vendre ou emporter leurs effets, non-ſeulement par le droit naturel, mais encore parce qu'il eſt dit dans les Traités qu'ils ont l'honneur d'avoir avec Votre Majeſté; que ſi la guerre venoit à s'allumer, ils auroient neuf mois pour ſe retirer & pour vendre leurs effets, à plus forte raiſon le peuvent-ils faire en pleine paix. Ils ſe ſervent encore de l'article dix du Traité de commerce, dans lequel il eſt réglé, qu'un Hollandois habitué en France qui ne ſera pas naturaliſé, ne pourra joüir du droit de Bourgeoiſie: ils inférent de-là que ne pouvant avoir les priviléges de Bourgeois & de Sujets de Votre Majeſté, ſans être naturaliſés, ils ne peuvent non plus ſans être naturaliſés être obligés aux charges, ni être traités comme Sujets de Votre Majeſté.

COMME il n'y a preſque perſonne dans le Gouvernement de Hollande qui n'ait un parent ou un ami intereſſé dans le Commerce de France, ſoit en qualité de Propriétaire, ſoit en celle de Commiſſionnaire, ou de Directeur, cette affaire excite beaucoup de bruit, & cauſe de l'altération.

LES mieux intentionnés m'en ont fait parler, non que ce ſoit eux qui y prennent beaucoup d'intérêt, étant preſque tous Arminiens; mais parce qu'ils voyent l'avantage que le Prince d'Orange en

tire, & le chagrin que cela cauſe à la plus grande partie de ceux du Gouvernement.

MESSIEURS d'Amſterdam m'ont auſſi envoyé leur Penſionnaire pour ce ſujet : mais comme je lui ai fait connoître qu'il ne leur convenoit pas de ſe mêler de ce que Votre Majeſté juge à propos de faire au dedans de ſon Royaume, il ne m'a plus parlé de l'affaire en général, & s'eſt reſtreint à me prier de me charger de leurs très-humbles prieres auprès de Votre Majeſté, en faveur de quelques particuliers d'Amſterdam habitués en France.

ON prit dans ce tems là une réſolution dans les Etats de Hollande, de chaſſer tous les Jéſuites de cette Province : on tient juſqu'a preſent cette réſolution fort ſecrete, Meſſieurs d'Amſterdam n'y ayant pas encore donné les mains ; parce qu'ils ſont perſuadés que la grande liberté qu'ils donnent à toutes ſortes de Religions, attire le commerce.

LE Prince d'Orange fit mille careſſes à Sidney, & lui donna à ſon départ une bague de mille écus, il témoigna quelque inquiétude des diſpoſitions de Goudenong.

LE Landgrave de Heſſe alla à Diren voir le Prince d'Orange, qui lui fit rendre de très-grands honneurs, & lui fit des careſſes exceſſives.

ON imprima à la Haye une lettre que l'Electeur de Brandebourg écrivoit au Sieur Spanheim ſon Envoyé extraordinaire auprès du Roi ſur les affaires du Palatinat qui étoit comme une eſpece de manifeſte.

LE Penſionnaire d'Amſterdam me vient dire que les Députés de cette Ville avoient fait ce que j'avois ſouhaité, qu'ils s'étoient oppoſés fortement ce matin au quatrieme article inſéré dans le Traité de Brandebourg, qu'ils en ont remontré les conſéquences ; & qu'enfin voyant que le Penſionnaire Fagel faiſoit conclurre cette affaire à la pluralité des voix, ils ont proteſté contre ce quatrieme article, & déclaré qu'ils ne prétendoient pas

y être tenus: c'eſt tout ce qu'on peut ſouhaiter d'eux, & plus que je n'en avois eſperé. Cette pretention ne laiſſera pas de faire voir le ſentiment de Meſſieurs d'Amſterdam aux Puiſſances Etrangeres, & leur doit faire connoître que le Prince d'Orange pourra bien par ſon autorité faire conclurre des traités: mais que quand il s'agira de les executer il n'en ſera pas le Maître, puiſque Meſſieurs d'Amſterdam, qui ſeuls peuvent fournir aux frais, témoignent y être ſi contraires. Il me parla auſſi pour un Hollandois habitué en France, qui vouloit ſe retirer, & pour des rafineries de ſucre qu'on vouloit leur confiſquer.

J'AI été informé que les Etats Généraux n'ayant pas voulu entrer dans les propoſitions que M. d'Oxenſtiern fit au mois de Septembre dernier au ſieur Haren, pour le renouvellement du traité de 1645, parce qu'il s'expliquoit ambiguement, & qu'il ſembloit vouloir ajoûter de nouvelles clauſes au traité de 1645. le Comte d'Oxenſtiern dreſſa un nouveau projet qu'il a fait communiquer aux Etats-Generaux, & qu'ils ont abſolument rejetté, ne voulant pas entrer dans les engagemens qu'il propoſoit; de ſorte que le ſieur de Silverkroon, étant venu ici il y a quatre mois, a témoigné qu'il etoit plus à propos pour toutes les difficultés, de continuer ſimplement le traité de 1645, ſans y rien ajouter. 24 Sept. 1685.

MESSIEURS d'Amſterdam etoient perſuadés que ce traité étoit néceſſaire pour la ſureté de leur commerce dans la mer Baltique.

LE Penſionnaire Fagel fut fort ſurpris de l'oppoſition de Meſſieurs d'Amſterdam: mais comme perſonne ne les ſeconda, le traité fut ratifié.

MYLORD Preſton, qui revenoit de France, paſſa à la Haye, & vint voir le Prince d'Orange; & de là à Amſterdam voir Van-Buning, à qui il dit que l'Angleterre avoit déclaré à M. de Barillon, qu'il ne croyoit pas que Sa Majeſté voulût rien entreprendre par voie de fait, pour mettre Ma-

dame en possession de ce qui lui appartient dans le Palatinat, que si Sa Majesté le faisoit, il s'uniroit aux Princes de l'Empire qui voudroient s'y opposer, & qu'il ne souffriroit point que la tranquillité publique fût troublée. Ce fut une chose qui fut rapportée dans le Conseil de Ville d'Amsterdam, & qui y fit un mauvais effet, parce que l'on se persuada que le Roi avoit dessein de s'emparer par force du Palatinat, & que l'on vit en même tems que le Roi d'Angleterre n'étoit pas de ses amis.

Lettre du Roi du 16 Septembre. LE Roi me manda que comme il ne vouloit donner aucun sujet de défiance à ses Alliés par la moindre apparence de commerce avec la Suede, il étoit tems que je finisse celui que j'avois jusqu'alors entretenu par lettres avec le sieur Oliverkrans.

LE Roi me manda, qu'il voudroit bien savoir si le Roi d'Angleterre avoit ratifié le traité qu'il avoit fait avec les Etats-Généraux en 1678.

24 Sept. 1685. JE fis réponse à Sa Majesté, que les Etats n'avoient pas confirmé le traité de 1678 : qui porte la garantie des Pays Bas Espagnols, parce que n'ayant pas été ratifié il étoit demeuré caduc, mais qu'on avoit confirmé le traité d'Alliance défensive du mois de 1678. J'envoyai en même-tems au Roi l'Acte de renouvellement que le sieur Fucks avoit conclu à la Haye, aussi-bien que le traité qui avoit été renouvellé par cet Acte. Sa Majesté n'avoit plus rien a désirer pour son éclaircissement.

ON peut ajouter à ce que j'ai dit ci-dessus à propos du quatrieme article, que Mrs d'Amsterdam réputeroient que ce 4e article n'étoit contenu, ni dans la proposition du sieur Fucks aux Etats-Généraux, ni dans le rapport que le Pensionnaire Fagel en avoit fait dans la Province de Hollande, ni dans la résolution que cette Province avoit prise sur ce sujet; qu'ainsi personne n'ayant délibéré là-dessus, il falloit, ou qu'on retranchât cet article, ou qu'on le mît en délibération.

IL est venu, Sire, une si grande quantité de lettres à Amsterdam des Correspondans que les Marchands de cette Ville-là ont en France, que cela a excité beaucoup de rumeur; il y a même eu soixante Bourgeois qui ont signé une Requête qu'ils ont présentee aux Bourguemestres d'Amsterdam. Comme il n'y a presque personne dans la Magistrature de cette Ville-là, qui ne se trouve interessé dans cette affaire; il a été résolu de porter ces plaintes aux Etats de Hollande & aux Etats-Généraux, Le Pensionnaire Hop, que je vis avant-hier, pour l'informer de la bonne justice que Votre Majesté leur faisoit au sujet de Consulat d'Alep, me témoigna un sensible déplaisir de la démarche que Messieurs d'Amsterdam alloient faire: il me dit qu'il en connoissoit toutes les conséquences, qu'il ne doutoit pas que ceux qui sont dans les intérêts de Votre Majesté, ne se prévalussent de ce que Messieurs d'Amsterdam pousseront cette affaire avec chaleur, qu'il vouloit bien me dire en confidence que quelques plaintes que leurs Marchands leur eussent faites jusqu'à cette heure, ils avoient défendu à leurs Députés d'en parler dans l'assemblée de Hollande, aimant mieux que cette affaire fût entamée par d'autres que par eux: mais que tous les Marchands d'Amsterdam ont fait tant de bruit, & que les Bourguemestres ont vû en effet que leur commerce en France est si absolument détruit, si ce qu'on leur mande est véritable, qu'ils ont ordonné à leur Deputés de porter ces plaintes aussi fortement qu'il leur sera possible aux Etats de Hollande. Le Pensionnaire Hop, qui en avoit parlé ce jour-là au Pensionnaire Fagel, me dit qu'il avoit vu la joie sur son visage, lorsqu'il lui avoit communiqué l'ordre que Messieurs d'Amsterdam ont reçû de leurs Superieurs.

A Messieurs les Bourguemestres & Magistrats de la Ville d'Amsterdam.

LES soussignés Marchands Trafiquans en France, tous Bourgeois & Habitans de cette Ville, remontrent très-respectueusement, que comme c'est la coûtume ordinaire dans la nature & le cours du négoce en France, que les Négocians de cette Ville, remettent tous les ans vers la saison de la vendange & de la moisson des fruits en France, à leurs amis & correspondans, en divers lieux de France, tant dans les Villes maritimes que dans le pays, de considérables sommes d'argent, pour faciliter les moyens du commerce, & faire aux autres sujets de France de notables avances, pour le vin, l'eau-de-vie, les chataignes, les pruneaux, & autres fruits, lesquels ils vendent alors aux correspondans des supplians, pour les livrer après la vendange & la moisson, & les correspondans les envoyent aux supplians pendant l'Hyver, pour se rembourser de leurs-dites avances, qui sont tous les ans fort grandes, & la plûpart du tems extraordinaires, principalement quand il y a grande disette de grains en France, comme il est arrivé cette année: lesdits supplians & les autres sujets de cet Etat ont envoyé en France, & sur-tout à Bordeaux & à Rouen, des quantités considérables de toutes sortes de grains de cette Ville, de Rotterdam & des autres Villes de Hollande, & des autres Provinces du Pays-Bas; & vû la misere du commun peuple, auquel se fait le plus grand débit, les grains se vendent ordinairement à crédit, & les supplians & les autres qui en envoyent sont obligés d'attendre après la vendange pour retirer ce qui leur est dû du cru de la terre, d'où il est aisé à voir que les habitans & sujets des Pro-

vinces-Unies des Pays-Bas ont un intérêt considérable en France; & par les susdits moyens de remises d'argent & de grains, ne sont des moindres qui maintiennent le Commerce de France & des sujets de ce Royaume : que ce nonobstant les supplians sont avertis de toutes parts, & spécialement de Bordeaux, que l'on persécute ceux de la Religion prétendue reformée, & qu'on les oblige à aller à la Messe, & à faire profession de la Religion Romaine, après que l'on a absolument ruiné ceux qui font quelque résistance, & tâchent de joüir de la liberté de conscience; qu'ainsi plusieurs des principaux Marchands de la Religion Protestante, pour ne se point exposer à de si rudes & de si véhémentes persecutions, s'étoient retirés pour un tems à Paris, & autres places du Royaume de France, & que d'autres étoient allés faire voyage où leur Commerce les appelloit : mais que cependant l'Intendant de la Province, sans avoir égard à la liberté dans le fait du Commerce, ou même sans épargner les Hollandois & leurs familles, lesquels y sont établis à cause de leur Commerce, quoiqu'autrement natifs de Hollande, ou de quelqu'autres Provinces des Pays-Bas, faisant tout sceller dans les maisons desdits absens, citoient leurs personnes à revenir dans trois jours sous peine de 3000 liv. d'amendes, avec d'autres menaces de ruiner leurs maisons, de faire vendre les meubles & marchandises qui s'y trouveroient, & de tout confisquer, pendant que les soldats sont dans leurs biens de la campagne où ils ravagent tout, ce qui ne se peut faire sans grand tort & dommage, aux sujets de cet Etat & particulierement des suplians, qui pour les raisons susdites sont grandement intéressés aux Négocians en France, dont la ruine traîne après elle celle des supplians, & des autres sujets de leurs Seigneuries, à quoi se rapporte le dernier ordre donné à ceux de l'Eglise Romaine ; que tous ceux qui ont quelques biens des prétendus Reformés, ayent à le déclarer dans ..... jours sur peine d'une grosse amende, parquoi est ôté aux cor-

refpondans des fupplians & des autres, le moyen de mettre fans danger les biens & les effets qu'ils ont pardevant eux, & qui appartiennent véritablement aux fujets de cet Etat, & aux Bourgeois de cette Ville d'Amfterdam, entre les mains des Négocians Catholiques Romains, & fujets de Sadite Majefté Très Chrétienne, qui ne feront plus longtems en état de garantir les biens & les effets des fupplians, de la furie de la perfécution; & comme les fupplians & les autres fujets des Etats & Seigneuries courent grand danger de perdre leurs biens & effets en France, fans guerre ouverte, feulement fous prétexte de Religion; parce que leurs correfpondans, ruinés de cette maniere, ne pourront fatisfaire les fupplians & les autres créanciers; & de tout cela, les fupplians jugent, fauf le refpect, que dans l'exécution de la Déclaration du Roi, ces Officiers procédent avec trop de rigueur ou même d'excès, contre l'intention de Sa Majefté : fa bonté naturelle & juftice ordinaire, ayant depuis peu donné gratification, & un allégement aux Vaiffeaux Hollandois, de l'argent des tonneaux qui ont amené lefdits grains en France, ne peut permettre que les fujets de cet Etat fouffrent un fi grand dommage dans leurs biens, leur argent, & leurs effets qu'ils ont envoyés en France, fur la bonne foi du rétabliffement du commerce dans le traité de paix, qu'à l'occafion de la perfécution des fujets Proteftans de S. M. on les inquiete en leurs perfonnes (en tant qu'ils font établis en France pour le négoce), & qu'ainfi il foit fait une infraction notoire dans le traité. C'eft pourquoi les fupplians s'affûrent, que quand ces miferes feront remontrées tout de bon & avec zèle à S. M. Très-Chrétienne, il donnera ordre incontinent, que les fujets de leurs Seigneuries foient confervés dans leurs biens, & les natifs de Hollande qui y font établis, confervés dans leurs perfonnes & familles, ou remis en liberté pour pouvoir retourner avec leurs biens dans leur patrie. A cet effet, les fupplians prennent la liberté de s'adreffer à vos véné-

vénérables personnes, & de les supplier très humblement d'en vouloir écrire à Messieurs les Deputés de cette Ville, afin qu'ils ayent la bonté de porter cette affaire à l'assemblée des Hauts & Puissans Seigneurs, les Etats de Hollande, & d'y regler, qu'eux ou leurs Seigneuries, écrivent sur ce sujet en termes sérieux au Roi de France; & ordonnent en même-tems à leur Ambassadeur à la Cour à Paris, de seconder de bouche, le plus fortement qu'il se pourra, l'intention & le bon dessein de leurs Seineuries, afin qu'il plaise à Sa Majesté, de donner les ordres nécessaires pour mettre & tenir les Sujets de leurs Seigneuries hors de plaintes & de dommages: & pour donner liberté ou passeport aux natifs de cet Etat habitués en France, en considérations du négoce, de pouvoir retourner avec leurs personnes, leurs familles, & leurs biens, en Hollande, comme aussi d'en faire une représentation à Son Excellence, M. le Comte d'Avaux, Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté à la Haye, & de lui demander son assistance à cette fin, ce que faisant, &c.

Les Députés d'Amsterdam présenterent ce matin cette Requête aux Etats de Hollande: il y fût résolu qu'on m'en viendront parler, & qu'on ordonneroit au sieur de Starembourg, de faire des instances sur ce sujet.

Lettre du Roi du 20 Septembre 1685.

Le Roi me manda, que comme il apprenoit que le bruit qui s'étoient répandu en Hollande, qu'il y avoit des troupes à Bordeaux, pour forcer ceux de la R. P. R. à se convertir, étoit capable de troubler le commerce, qui se faisoit par les vaisseaux Hollandois en ladite Ville, il étoit bon que je fusse averti qu'il n'y avoit point eu de trouble dans ladite Ville; que les conversions s'y étoient faites à la persuasion de l'Intendant; que tout y étoit fort tranquille; & que le commerce s'y faisoit à l'ordinaire. Il m'ordonna de répandre cette vérité autant que je pourrois, afin de rassurer ceux qui avoient leur trafic à Bordeaux.

28 Septembre 1685. Les Etats-Généraux ayant ordonné au ſieur de Starembourg de faire des inſtances au Roi, Mrs. d'Amſterdam vinrent en corps chez moi pour la même affaire, & je pris cette occaſion de leur déclarer ce que Sa Majeſté m'ordonnoit par ſa dépêche. Ces Meſſieurs me demanderent ſi leurs Négocians pouvoient ſe repoſer là deſſus, & me dirent que quand Sa Majeſte faiſoit l'honneur de me mander que le commerce ſe faiſoit à l'ordinaire dans Bordeaux, ils eſpéroient que cela vouloit dire que non-ſeulement on n'obligeroit plus les Catholiques à découvrir les effets des Hollandois (ce qui les avoit tant chagrinés), & qu'on ne les ſaiſiroit plus; mais qu'on leur donneroit main-levée de ceux qui avoient été ſaiſis. Ils ajouterent, qu'ils croyoient pareillement, qu'on n'envoyeroit plus de gens de guerre chez les Hollandois qui étoient en France; que ſi cela étoit, la plûpart de ceux qui vouloient revenir demeureroient en France; que ſi cela n'étoit point, ils demanderoient que Sa Majeſté leur donnât permiſſion de ſortir avec leurs effets.

Je fus averti, qu'on avoit pris, tant de la part du Prince d'Orange que de Mrs. d'Amſterdam, des réſolutions aſſez violentes, touchant l'affaire du Tarif. Le Prince d'Orange avoit fait réſoudre dans la Province de Gueldres, que ſi Meſſieurs d'Amſterdam continuoient à vouloir de leur autorité maintenir le Tarif ſur le pié de l'an 1682, le Prince d'Orange ſeroit prié de la part des Etats-Généraux d'employer toutes ſortes de moyens, même la voie de fait, pour forcer Mrs. d'Amſterdam à ſe ſoumettre à la réſolution priſe par les Etats-Généraux: & Mrs. d'Amſterdam prirent réſolution de permettre hautement à leurs Marchands de ne point payer des droits d'entrée, & pour cet effet de chaſſer de leur Ville les gardes de l'Amiraute qui y étoient. Je ne penſai pas cependant, quelque mine qu'ils fiſſent de part & d'autre, qu'ils en vinſſent aux extrémités, Meſſieurs d'Amſterdam étant trop ti-

mides pour cela ; & le Prince d'Orange voyant trop le tort qu'il se feroit s'il vouloit entreprendre d'user de violence contre la Ville d'Amsterdam ; mais, il vouloit lui faire peur, & espéroit par-là d'en venir à bout.

ON ne regardoit pas plus le Traité de commerce fait avec la Suede que celui qu'on vouloit faire avec le Danemarck, du consentement de la France : mais il est certain qu'on avoit refusé celui de Suede l'année d'auparavant, & qu'on n'auroit pas songé à le faire si le Roi de Danemarck n'avoit fait arrêter quatre vaisseaux Hollandois au Sund, pour leur faire subir sa jurisdiction en la forme que son Ambassadeur l'avoit stipulé, & que les Etats n'avoient pas voulu ratifier ; & ce qui l'a fit précipiter fut une lettre de l'Envoyé de Etats à Copenhague, qui manda que l'on n'avoit pas voulu recevoir en Danemarck un vaisseau d'Amsterdam chargé de Sel, quoiqu'il eût exécuté fidelement tout ce qui étoit porté par les anciens placards. 4 Octobre 1685.

LES Etats-Généraux ne vinrent point me parler de leur résolution, touchant les affaires de la Religion : mais j'en eus communication, & je l'envoyai au Roi avant que M. de Starembourg m'en eût parlé.

LA lettre que le sieur Starembourg avoit écrite aux Etats Généraux, par laquelle il mandoit que Sa Majesté l'avoit fait assurer qu'elle ne prétendoit point retenir les Sujets des Etats-Généraux malgré eux, mais qu'elle donneroit des passeports à ceux qui voudroient se retirer & vendre leurs effets, a donné une grande joie à l'assemblée de Hollande où elle fut lûe, ce qui étoit fort nécessaire : car l'épouvante étoit si grande à Amsterdam, qu'elle étoit capable de porter un grand préjudice au commerce. On ne trouve presque plus d'argent en bourse pour tout ce qui regarde la France, & ce qui a le plus déconcerté les Marchands, c'est que leurs correspondans leur ont mandé qu'on avoit obligé même les Catholiques à déclarer les effets qui appar-

tenoient aux Proteſtans Hollandois, de ſorte qu'ils n'oſeroienr plus confier leurs effets, ni à ceux de leur Religion qu'ils envoyent de ce pays, ni aux Catholiques de France.

Ce qui a commencé à donner cette alarme, c'eſt l'appréhenſion qu'ont eu les Hollandois habitués en France, que l'on n'envoyât des Soldats chez eux, & qu'on ne les contraignît à changer de Religion: c'eſt ce qu'ils ont mandé en ce pays-ci, comme une choſe qu'ils ne doutent pas qui ne leur dût arriver, & c'eſt ce qui a donné lieu à tant de paſſeports qu'on a demandé. Mais je mandois que ſi le Roi jugeoit être du bien de ſon ſervice, que ſes Intendans fiſſent des déclarations qui raſſuraſſent là-deſſus les Hollandois qui ne ſont pas naturaliſés; j'avois tout ſujet de croire que les deux tiers de ceux qui demandent à cette heure de ſe retirer, ſeroient fort aiſes de demeurer, & que cela n'apporteroit pas d'alteration au négoce.

Le Penſionnaire d'Amſterdam m'eſt venu trouver dans ce moment pour me dire que M. de Starembourg ayant mandé aux Etats-Généraux que Votre Majeſté ne jugeoit pas à propos, de donner une permiſſion générale aux ſujets de cet Etat de ſortir de ſon Royaume, à cauſe des abus qui s'y pourroient commettre; mais qu'elle voudroit bien leur accorder des paſſeports à chacun en particulier, on avoit trouvé à propos, pour éviter les inconvéniens qui pourroient arriver par un plus long retardement, d'envoyer à M. de Starembourg la liſte des Sujets de cet Etat qui ſont en France, & qui demandent à revenir. Je crois que chaque Ville a délivré ſon Mémoire aux Etats-Généraux, qui les envoyeront tous aujourd'hui à M. de Starembourg. Meſſieurs d'Amſterdam ont auſſi donné le Mémoire de leurs Bourgeois. dont le Penſionnaire Hop ma délivré cette copie.

Lettre du Roi, du 27

Le Roi me manda, que l'oppoſition que la Ville d'Amſterdam faiſoit à l'article quatre du Traité de

Brandebourg, affoibliroit beaucoup ce nouvel engagement, & empêcheroit que le Prince d'Orange n'en pût tirer tout l'avantage qu'il s'en pourroit promettre. Septembre 1685.

Qu'il avoit toujours laiffé, & qu'il laiffoit encore, aux Sujets des Etats-Généraux habitués dans fon Royaume, & qui n'y etoient point naturalifés, la liberté toute entiere d'en fortir, & d'y revenir pour le bien de leur commerce, en la maniere qu'ils le jugeoient à propos; qu'ainfi il me feroit facile de détruire tout ce que le Penfionnaire Fagel avoit fauffement avancé fur ce fujet; qu'à l'égard des demandes que faifoient quelques particuliers, après que Sa Majefté auroit été informée par les Intendans des lieux où ils réfidoient s'ils étoient effectivement fujets defdits Etats, & non naturalifés, elle leur permettroit de faire ce qu'ils croiroient être le plus convenable à leur commerce. *Idem.*

Dans la réfolution des Etats-Généraux du 27 Septembre, ils requirent auffi que Sa Majefté voulût accorder pareillement la retraite aux Sujets de cet Etat, qui fe font fait naturalifer en France: car quoique l'on puiffe foutenir que cette naturalifation les a rendus non-feulement habitans, mais mêmes Sujets de Sa Majefté, Sa Majefté eft fuppliée de confidérer d'un autre côté que quand ils ont obtenu la dite naturalité elle donnoit à ceux de la R. P. R. le libre exercice de cette Religion qu'il a plu à Sa Majefté de faire ceffer en fuite dans les Villes de leur réfidence & ailleurs, quoique pourtant lefdites lettres de naturalité leur euffent été accordées, non-feulement avec cette expreffion qu'ils faifoient profeffion de la R. P. R. mais encore avec une claufe fpéciale que S. M. vouloit qu'ils jouiffent de la grace accordée à fes fujets de la même Religion, par les Edits de pacification des prédeceffeurs de Sa Majefté; lefquels elle avoit confirmés, & vouloit qu'ils fuffent fuivis & obfervez inviolablement. Que Sa Majefté ne voulant plus 5 Octobre 1685.

que fefdits Sujets jouïffent des fufdits Edits, les Etats-Généraux efpérent que Sa Majefté, que du moins elle ne voudra pas refufer aux Sujets de cet Etat qui fe font repofez fur cette fufdite claufe, fi expreffement inferée dans leurs lettres de naturalité, de fe retirer à cette heure, qu'ils ne peuvent plus jouïr de cette liberté dans le Royaume de Sa Majefte; & qu'elle laiffera auffi aux Confuls de cet Etat la liberté qu'ils ont toujours eue comme étant une forte de Miniftres publics, du fervice defquels les Marchands Etrangers fe fervent pour faire leur négoce & trafic.

Lettre du Roi du 4 Octobre.

LE Roi me manda, qu'il avoit reçû la Requête des Marchands d'Amfterdam, que je lui avois envoyée, & que dans le même-tems l'Ambaffadeur de Hollande avoit préfenté deux Mémoires de la part de fes maîtres; l'un pour le même fujet, & l'autre tendant à ce qu'il plût à Sa Majefté permettre à tous ceux des Provinces Unies, qui étoient habitués dans fon Royaume, & même à tous ceux qui avoient obtenu des lettres de naturalité, d'en fortir avec leurs femmes & enfans. A l'égard de cette feconde, Sa Majefté me mandoit qu'elle s'étoit déjà expliquée, qu'elle ne pretendoit pas empêcher que les Sujets defdits Etats ne puffent fortir de fon Royaume, & y revenir ainfi qu'ils le jugeroient à propos, pour le bien & l'avantage de leur commerce, qu'elle étoit bien aife de faciliter; mais qu'à l'égard de ceux qui s'étoient fait naturalifer, elle me répétoit encore qu'ils étoient devenus par-là fes Sujets, ainfi que lefdits Etats en tomboient d'accord par le dit Mémoire; & qu'ils fe devoient contenter de joüir des mêmes avantages qu'elle laiffoit à tous les autres Habitans de fon Royaume de la même Religion.

QUE quant au dommage qu'on prétendoit que fouffriroit à Bordeaux le commerce des Hollandois, elle me difoit encore, qu'il n'y avoit point eu de trouble dans ladite Ville, que tout y étoit

fort tranquille, que le commerce s'y exerçoit librement, & qu'elle vouloit bien de plus ordonner aux Intendans & Officiers de justice, de tenir la main, à ce que le trafic des Sujets des Etats-Généraux, ne put recevoir aucun préjudice des desertions de quelques particuliers, au cas qu'il y en eut qui prissent un si mauvais parti.

Il est certain que la foiblesse de Messieurs d'Amsterdam fait un grand tort à la République; car quelque bonne que soit leur intention, s'ils n'ont de la vigueur pour s'opposer aux entreprises du Prince d'Orange, il les engagera insensiblement beaucoup plus loin qu'ils ne voudroient. Deux considerations particulieres contribuent beaucoup à rendre les Bourguemestres d'Amsterdam si retenus; ou pour mieux dire deux considerations leur servent de prétexte pour excuser leur foiblesse: l'une est qu'ils croyent que n'étant pas appuyés des autres Villes, personne ne voulant pour peu de choses s'attirer la haine du Prince d'Orange, ils s'opposeroient inutilement à ce Prince dans les affaires qui ne leur paroissent pas de la derniere consequence, etant bien assurés, que quand il faudra agir tout de bon, & entrer en guerre, le Prince d'Orange ne le peut faire sans le consentement & sans le secours d'Amsterdam, & qu'ainsi ils seront toujours les maîtres de l'exécution. L'autre considération est qu'ils sont persuadés, que le Prince d'Orange ne peut vivre encore deux ans. Je leur ai assez remontré l'inconvénient de leur premier raisonnement; à l'egard du second, je leur ai fait dire, que c'etoit un bruit que le Prince d'Orange faisoit courir, afin qu'ils se missent moins en peine de ce qu'il entreprendroit; mais, qu'ils devoient se souvenir que ses Medecins disoient la même chose il y a cinq ans, & qu'il pourroit bien en deux ans de tems faire tant de tort à la République, qu'elle ne s'en releveroit jamais.

11 Octobre 1685.

Le Landgrave de Hesse voulut faire négocier un

Traité pendant le séjour qu'il fit à la Haye: mais comme il demandoit des subsides, il ne put rien obtenir.

Les Etats Généraux avoient le même différend avec le Duc de Zell, qu'ils avoient eu auparavant avec l'Electeur de Brandebourg, ne prétendant pas lui payer des subsides au-delà de l'année 1676. Ils lui devoient par-dessus cela quelques restes de subsides qu'ils ne lui contestoient pas: ils en devoient aussi au Duc d'Hanover, à qui ils en avoient accordé jusqu'en 1678. Par une convention particuliere, ces deux Princes insistoient depuis long-tems, mais principalement depuis un an, pour être payés. Le Pensionnaire Fagel a répondu il y a quelque tems à leurs Ministres, que les Etats-Généraux ne les payeroient pas, à moins qu'ils ne renouvellassent leurs Traités qui doivent expirer dans deux ans. Cette réponse à fort offensé les Princes de Lunebourg, qui croyent devoir être payés sans qu'ils soient nécessités pour cela de renouveller leurs engagemens. Ils ont ordonné à leurs Ministres de parler fortement: mais il n'y a nulle apparence qu'ils obtiennent rien.

Le Prince d'Orange vient d'enfraindre si hautement les priviléges des Villes, dans l'élection qu'il a faite des Echevins de Leyde, qu'il ne laisse plus aucun lieu de douter, qu'il ne veuille dorénavant user d'une autorité despotique. La Ville de Leyde, ayant nommé huit Echevins, en a envoyé la liste au Prince d'Orange, afin qu'il en choisit quatre. C'est la coûtume, & c'est le droit de toutes les Villes. Le Prince d'Orange a pris prétexte qu'un de ceux qui lui étoient présentés n'avoit pas les qualités requises, & qu'un autre est né à Batavia; quoique ce dernier soit actuellement du Conseil de Leyde. Cependant le Prince d'Orange sur ce prétexte à rejetté la nomination, & sans dire à ceux de Leyde d'en faire une autre, il a nommé quatre Echevins dont il n'y en a pas un qui soit dans la liste qui lui a été présentée. Cette affaire, qui va à

renverser les Loix de la République, & qui détruit la souveraineté des Villes, fait bien du bruit. Deux des Echevins nommés par le Prince d'Orange ont refusé d'entrer par cette voie dans cet emploi; les deux autres l'ont accepté. Ceux de Leyde ont fait là-dessus des démarches qui ne se soûtiennent pas; car ils ont fermé leurs portes, ils ont redoublé la garde, & ne laissent plus entrer personne sans s'en informer: ils ont pris résolution de sacrifier biens & vies, pour le maintien de ce droit, qu'ils ont mis dans leur résolution être la perle de leur Couronne. Cependant, au lieu de s'absenter de l'assemblée de Hollande, & de déclarer qu'ils n'y envoyeroient plus de Députés, que ce tort qu'on leur a fait ne fût reparé, ils sont venus faire des plaintes à l'assemblée de Hollande. Le Pensionnaire Fagel a eu encore la hardiesse de leur reprocher cette démarche, & de leur dire qu'ils devoient s'adresser au Prince d'Orange. La Province de Hollande a écrit là-dessus à ce Prince; & on vient de m'assûrer qu'il sera ici demain ou après-demain pour cette affaire.

Je ne puis encore dire précisement ce qui en arrivera: les huit Capitaines des Bourgeois se trouvent partagés, quatre pour la Ville, quatre pour le Prince d'Orange. Des douze Ministres prédicants qui ne laissent pas de se mêler de ces sortes d'affaires, il y en a sept pour la Ville, & cinq pour le Prince d'Orange. Le Conseil de Ville se trouve aussi en quelque façon divisé, y en ayant treize pour le Prince d'Orange, de trente-neuf dont ce Conseil est composé. Mais les Bourgeois abandonneroient bientôt, & leurs Ministres & leurs Capitaines de quartier, & soûtiendroient les armes à la main le bon parti, si le bon parti étoit capable de prendre une bonne résolution.

Je vois beaucoup d'honnêtes gens, qui ne sont pas fâchés de toutes ces violences que fait le Prince d'Orange, & qui croyent qu'il en sera tant,

qu'enfin on ouvrira les yeux, & qu'il obligera les Etats à prendre malgré qu'ils en ayent d'autres mesures pour defendre leur liberté. J'ai entré dans cette opinion-là, & je crois encore qu'on pourra peut-être dans la suite tirer quelque fruit pour le bien de l'Etat de toutes ces violences du Prince d'Orange. Cependant, je crois qu'il n'y a pas moins à appréhender, qu'il n'intimide si fort tous ceux du Gouvernement en maltraitant ceux qui s'opposent à ses volontés, qu'il ne fasse impunément après tout ce qu'il lui plaira.

Je ne manque pas de représenter en ces sortes d'occasions ce que je dois aux bien-intentionnés; & quoique je ne puisse pas porter ceux qui sont dans le Gouvernement à agir comme ils le devroient en cette occasion, cependant je croirois n'avoir pas mérité la grace que Sa Majesté a eu la bonté de me faire si j'en profitois à cette heure: ainsi, je ne partirai pas encore de la Haye, & j'attendrai pour voir la fin de ce desordre, & pour en rendre compte à Sa Majesté.

M. de Starembourg a écrit aux Etats, qu'il avoit présenté deux Mémoires à M. le Marquis de Croissy; l'un sur les affaires de la Religion, l'autre sur les affaires du Commerce; qu'il lui avoit été repondu, que le Roi n'empécheroit point les Hollandois qui ne sont pas naturalisés de sortir de son Royaume; que pour ceux qui sont naturalisés ils sont devenus ses sujets; & que pour ce qui est du Commerce, il n'avoit point été troublé, & qu'il ne le feroit point. Les Etats ont délibéré sur cette lettre: ils ont trouvé à redire que M. de Starembourg ne leur ait pas envoyé copie de ses Mémoires; ils lui ordonnent par une lettre qu'ils lui écrivent aujourd'hui de le faire: parce qu'ils veulent voir les raisons qu'il a employées en faveur de leurs sujets naturalisés; ils lui répetent les raisons qu'ils lui ont déja fournies là-dessus, à savoir que leurs Sujets n'ont pris des lettres de naturalité, qu'à condition

qu'ils auroient l'exercice libre de leur Religion. A l'égard de ceux qui ne sont pas naturalisés, ils lui mandent qu'il ne leur a pas expliqué si leurs femmes & leurs enfans n'auroient pas la même liberté qu'eux; & s'il ne leur sera pas permis aussi d'emporter leurs effets : ils lui enjoignent de s'expliquer là-dessus, & sur tout de faire son possible pour avoir une reponse par écrit. Pour ce qui est du Commerce ils lui écrivent de représenter le dommage qu'apporte la grace accordée par le Roi, à ceux qui ont changé de Religion de pouvoir ne payer leurs dettes de trois années : c'est là, la substance de la résolution des Etats, & de la lettre qu'ils doivent écrire aujourd'hui à leur Ambassadeur.

Un homme écrivit en même-tems trois ou quatre lettres au Roi, & autant à moi, pour dire qu'il pouvoit découvrir plus de vingt millions que les Huguenots de France pouvoient faire sortir du Royaume.

Le Roi m'avoit mandé, qu'il croyoit que Messieurs d'Amsterdam étoient un peu plus en repos par la déclaration qu'il leur avoit fait faire. Lettre du Roi, du 11 Octobre.

Je lui répondis qu'il étoit vrai que les Marchands d'Amsterdam avoient été un peu remis par les assurances que j'avois données à leurs Bourguemestres, & par les lettres que M. de Starembourg avoit écrites aux Etats-Généraux, que Sa Majesté ne prétendoit point que l'on troublât leur Commerce; mais comme leurs correspondans leurs mandoient tous les jours de nouvelles choses, que les Ministres remplissoient leurs prêches de mille impostures, & que les Partisans du Prince d'Orange fomentoient les calomnies, on étoit fort aigri en Hollande, & ceux d'Amsterdam étoient ceux qui se signaloient le plus. 18 Octob.

L'Entreprise du Prince d'Orange sur la liberté de la Ville de Leyde, faisoit toujours beaucoup de bruit : ceux de cette Ville avoient fait un écrit très fort. Cependant je mandai que je ne

croyois point qu'ils eussent aucune satisfaction. I
avoient fait une assez mauvaise démarche, en re
mettant à la décision de la Province de Hollande
où le Prince d'Orange a la pluralité des petite
Villes, une affaire où ils ne doivent avoir d'autre
Juges qu'eux-mêmes, & sur laquelle ils n'avoier
d'autre parti à prendre que de ne plus venir à l'A
semblée, jusqu'à ce que le Prince d'Orange eu
reparé le tort qu'il avoit fait à leur liberté.

Ce Prince, qui voyoit la foiblesse de ceux q
étoient dans le Gouvernement, ne perdoit p
l'occasion d'en profiter: il alla dans l'Assemblée de
Etats de Hollande, où il n'avoit point voulu p
roître, depuis qu'on lui avoit refusé la levée c
seize mille hommes, (sinon lorsqu'il y alla pou
faire arrêter les Députés d'Amsterdam). Il cr
nécessaire en cette occasion d'appuyer son Entre
prise par sa présence. Il représenta donc à l'Asser
blée, que Messieurs de Leyde ayant fait une nom
nation de huit Echevins, parmi lesquels y en avo
un né à Batavia, & un autre qui n'avoit pas ving
huit ans accomplis, il les avoit exhortés de chan
ger cette nomination; qu'il avoit persisté penda
trois semaines, sans qu'ils en voulussent rien faire
que voyant leur obstination, il avoit fait des E
chevins selon le droit qu'il prétendoit en avoir
lorsque les Villes rendroient leur nomination c
duque, par les défauts qui s'y rencontroient; qu
entendoit que ceux qu'il avoit choisis fussent i
stallés, & qu'après cela ceux de Leyde pourroie
représenter leurs griefs; qu'au reste il ne préte
doit pas faire aucun préjudice aux priviléges d
Villes, & qu'il déclaroit que toutes les fois qu'o
lui apporteroit une nomination, dans laquelle
ne trouveroit rien à redire, il ne choisiroit pe
sonne hors de cette nomination.

Ceux de Leyde s'en retournerent chez eux
pour faire le rapport à leurs Supérieurs, & revi
rent le lendemain déclarer aux Etats de Hollar
de, que l'on avoit installé les Echevins que

Prince d'Orange avoit élûs. L'assemblée de Hollande se separa là-dessus pour jusques à l'assemblée ordinaire du mois de Novembre, & le Prince d'Orange s'en retourna à la chasse à Diren.

LES affaires de la Religion continuent à faire ici bien du bruit, par les faux rapports que font sans cesse les François qui sont sortis de France. Messieurs d'Amsterdam sont ceux qui paroissent le plus animés: ils ont fait des collectes, & veulent entretenir à leurs dépens cinq nouveaux Prédicans François, outre les trois qu'ils ont eus jusqu'à cette heure. 19 Octobre 1685.

CEPENDANT le Prince d'Orange retenoit le sieur Dickfeld en Angleterre le plus long-tems qu'il pouvoit, parce qu'il lui servoit beaucoup à fomenter la révolte qu'on a vûe depuis: il fit si bien qu'il empêcha que le Comte de Pembrock, que le Roi d'Angleterre avoit nommé Général des Anglois, selon le droit qu'il en avoit, ne vint point prendre possession de son emploi, le Prince d'Orange ne voulant souffrir personne à la tête de ses troupes, qui ne fût absolument à lui.

LE Roi me manda, que l'Ambassadeur de Hollande avoit fait encore de nouvelles instances pour obtenir la liberté de sortir de son Royaume, en faveur de Sujets des Etats-Généraux, habitués tant à la Rochelle, qu'à Bordeaux, même pour ceux qui s'étoient fait naturaliser. Lettre du Roi du 18 Octobre.

A l'egard des premiers, Sa Majesté me mandoit qu'elle donneroit ordre à ses Intendans de s'informer plus particulierement de ceux qui vouloient effectivement se retirer, dont Sa Majesté s'assuroit que le nombre seroit très-petit, quand ils auroient sû la déclaration qu'elle avoit prise de leur continuer un aussi favorable traitement, & la même protection qu'ils avoient eue jusqu'alors: mais qu'à l'égard de ceux qui avoient pris des lettres de naturalité, quelque motifs qui les y eut pu porter, ils étoient devenus par-là ses sujets, & indépendans de tout autre Souverain

que de lui, & il ajoûtoit: Je suis bien aussi de vous dire, que Dieu ayant donné tout le bon succès que je pouvois desirer aux soins que j'apporte depuis si long tems, à ramener tous mes Sujets au giron de l'Eglise, & les avis que je reçois tous les jours d'un nombre infini de conversions, ne me laissant plus lieu de douter que les plus opiniâtres ne suivent l'exemple des autres; j'ai interdit tout exercice de la R. P. R. dans mon Royaume, par un Edit dont je vous envoye copie, pour votre instruction particuliere, qui doit être incessamment porté dans tous mes Parlemens: & il se rencontrera d'autant moins de difficulté dans l'exécution, qu'il y aura peu de gens assez opiniâtres pour vouloir encore demeurer dans l'erreur.

29 Novembre 1685. LES efforts que les Magistrats de Leyde ont faits pour se maintenir contre l'injuste autorité du Prince d'Orange, n'ont servi qu'à augmenter son pouvoir, & à le rendre Maître de cette puissante Ville. On ne peut assez s'étonner de l'irrégularité du procedé de ces Messieurs-ci: ils réfusent un jour d'avoir aucune complaisance pour le Prince d'Orange. Il ne veulent pas même entrer dans des temperamens qui ne vont point à blesser leurs droits & leurs priviléges: & le lendemain ils accordent tout ce que ce Prince leur demande, même de plus injuste; tel a été le procedé de Messieurs de Leyde. On a mandé au Roi, qu'ils avoient refusé aux Créatures du Prince d'Orange, de surseoir pendant trois jours l'élection de leurs Bourguemestres; qu'ils les avoient élûs, & qu'ils avoient dit qu'ils ne reconnoissoient point d'autres Supérieurs que les Etats de Hollande, & qu'ils périroient pour le maintien de leurs priviléges & de leur liberté: mais ces mêmes gens-là, se sont laissés induire deux jours après par les Emissaires du Prince d'Orange, à venir ici à la Haye se soûmettre à ses volontés; car ce Prince a cassé deux des Bourguemestres, & en a mis deux autres

abſolument dépendans de lui ; & ce qui eſt le plus ſurprenant, c'eſt que dans l'Acte que les Magiſtrats de Leyde ont paſſé ſur ce ſujet avec le Prince d'Orange, ils ſont convenus que toutes les fois qu'il y auroit des demêlez dans leur Ville, ils les remettroient à l'arbitrage du Prince d'Orange.

Les bien intentionnés déplorent l'aveuglement de ces gens là, c'eſt tout ce qu'ils peuvent faire. Cependant le Prince d'Orange en profite : & en ſe rendant inſenſiblement Maitre des Villes, il ne lui ſera plus guerres difficile de faire tourner à ſon gre les deliberations de la Province de Hollande.

Le Prince d'Orange n'oſeroit enfraindre ſi ouvertement les priviléges de la Ville d'Amſterdam : mais il s'y prend d'une autre maniere, & a ſi bien fait qu'il a profité de la foibleſſe des Régens d'à préſent, pour moyenner une eſpece d'accommodement avec eux. Je n'ai pu encore en pénétrer toutes les particularités : mais autant que j'en ai pû decouvrir par des perſonnes, & bien-intentionnées, & bien informées, il n'y a que les mêmes conditions qui avoient été propoſées autrefois ; c'eſt à dire, qu'on oublieroit le paſſé de part & d'autre, que Meſſieurs d'Amſterdam auroient pour le Prince d'Orange la déference qu'ils doivent, & que le Prince d'Orange auroit pour Meſſieurs d'Amſterdam la conſidération qu'ils méritent ; que Meſſieurs d'Amſterdam ne feroient point de propoſition à l'Aſſemblée qu'ils ne l'euſſent communiquée au Prince d'Orange. Et comme ils ont déclaré, qu'ils ne pretendoient pas s'engager à ſuivre d'autre ſentiment que celui qu'ils jugeront être pour le bien de la République, on eſt tombé d'accord, que ſi le Prince d'Orange veut eviter qu'ils ne s'oppoſent à ſes deſſeins, il pourra les leur communiquer avant que d'en faire la propoſition à l'Aſſemblée de Hollande, & alors ils lui diront leurs ſentimens.

Van-Buning n'étoit point entré dans cet Ac-

commodement. Le Prince d'Orange avoit réfusé de recevoir ses soumissions, & Messieurs d'Amsterdam ne firent aucune instance en sa faveur: il étoit également méprisé de part & d'autre: je ne sai s'il trouvera dans la suite quelque moyen de se racrocher.

LES Bourguemestres d'Amsterdam firent entendre à leurs Amis, que c'étoient les Affaires des Huguenots de France qui les avoient poussés à se raccommoder avec le Prince d'Orange. Il est vrai que cela avoit animé quelques-uns d'eux qui étoient les plus zelés pour la Religion. Il est certain que cela servit aussi de prétexte à la foiblesse de quelques-uns qui n'ont pas été fachés de se raccommoder, & de profiter de cette occasion, voyant que le Public qui étoit excité par les déclamations des Ministers François, & par les faux rapports de ces Refugiés, témoignoit une grande animosité.

LE Prince d'Orange avoit fait courir le bruit, que Sa Majesté m'avoit commandé de redemander tous les Huguenois François refugiés dans les sept Provinces, comme on disoit que Sa Majesté les avoit fait demander à Genêve, & aux Cantons Suisses. Je trouvai Messieurs Amsterdam fort allarmés de cette Nouvelle: car ils ne vouloient pas laisser sortir les Refugiés, quelque chose qui leur en pût arriver. Je les détrompai de ces faux bruits, & cela les remit en quelque façon.

LE Conseil d'Etat travaille à l'état de guerre. Le Prince d'Orange n'a point proposé jusqu'à cette heure de faire des recrûes, & je sai de bonne part, que Messieurs d'Amsterdam ont témoigné au Prince d'Orange qu'ils n'y consentiront point.

LE rapport des Ambassadeurs des Etats Généraux, qui avoient été en Angleterre fut très-fort: ils assurerent les Etats, que le Roi d'Angleterre leur avoit dit, qu'il avoit refusé de faire aucune Alliance, ni même d'en renouveller avec le Roi; qu'il connnoissoit les suites funestes que pourroit

pourroit avoir une pareille liaison : qu'il ne vouloit d'alliance qu'avec les Etats-Généraux & avec l'Espagne, & qu'il espéroit moyennant cela de maintenir la paix dans l'Europe.

Il est arrivé ces jour-ci beaucoup d'Officiers Huguenots des troupes de V. M., on en compte à cette heure jusqu'à trente-deux, ils sont à tous momens dans l'antichambre du Prince d'Orange, où ils sollicitent de l'emploi.

Je me donne l'honneur d'envoyer à Votre Majesté, un imprimé que l'Electeur de Brandebourg fait distribuer ici, pour inviter les Huguenots de France à aller dans ses Etats, sous l'espérance des grands avantages qu'il leur promet.

Un nommé Vincent, Marchand d'Amsterdam, m'a fait prier aujourd'hui, par un de ses Amis, de demander un passeport à Votre Majesté pour son frere, qui avoit entrepris ci-devant des manufactures de papier à Angoulême. Il est certain, que ce Vincent, qui est à Paris à cette heure, est Hollandois, & qu'il n'est point naturalisé ; mais, il est encore plus certain que sa sortie causera quelque préjudice ; car il maintenoit avec son frere, qui est à Amsterdam, plus de cinq cents Ouvriers auprès d'Angoulême. Il y en a déja beaucoup qui se sont retirés en ce pays-ci, où l'on va établir des papeteries. Comme ces sortes d'Ouvriers pourront bien demeurer lorsqu'ils trouveront à travailler, peut-être que si quelqu'un entreprenoit de maintenir ces papeteries à Angoulême, on empêcheroit tous ces gens-là de sortir du Royaume.

Cependant on avoit des avis de tous côtés, que plusieurs Huguenots sortoient, même des nouveaux Convertis, & qu'ils emportoient de grandes sommes d'argent de France, tant en lettres de change qu'en argent monnoyé.

Les Bourguemestres d'Amsterdam n'avoient pas encore donné part de leur reconciliation avec le Prince d'Orange au Conseil de leur Ville, les 6 Décembre 1685.

Créatures du Prince d'Orange faisoient bien du bruit de cet accommodement, croyant que cela les remettroit en crédit auprès des Princes Etrangers. Je ne manquai pas de faire voir à ceux d'entr'eux avec qui j'etois en commerce, que ce Prince ne vouloit autre chose que faire eclater cet accommodement, & qu'il se prévaudroit contr'eux, & à leur propre ruine, du crédit que cela pourroit lui donner au-dehors & au-dedans de la République.

29 Novembre 1685. MAIS au fond tout dépendra des Bourguemestres que Messieurs d'Amsterdam éliront à la Chandeleur. Comme les intérêts de cette Ville sont toujours les mêmes, s'ils sont appuyés par des Bourguemestres qui ayent de la vigueur, le Prince d'Orange se trouvera toujours traversé, toutes les fois qu'il voudra engager Messieurs d'Amsterdam au-delà de ce qu'ils croiront être de leurs intérêts; & si au contraire les Bourguemestres qu'on élira sont foibles & timides, comme ceux d'à présent, cet accommodement leur donnant lieu d'agir de concert avec le Prince d'Orange, il est à craindre qu'ils n'ayent des complaisances pour lui, qui seront fort nuisibles à leur République.

6 Decembre 1685. CAR, Sire, je supplie très-humblement Votre Majesté, de me permettre de lui dire, que dans Amsterdam, il n'y a peut-être que quatre ou cinq personnes qu'on puisse appeller bien-intentionnées; c'est-à-dire de ceux qui sont bons Républiquains, & qui n'ont nul ménagement pour le Prince d'Orange, quand il s'agit du bien de l'Etat. Presque tous les autres sont obligés à la vérité par l'intérêt d'Amsterdam d'être Républiquains : mais, leur intérêt particulier, ou leur propre foiblesse, les oblige souvent à avoir de la complaisance pour ce Prince : c'est ainsi qu'ils ont été contre lui, & qu'ils se sont rendus aux remontrances des bien-intentionnés, lorsqu'il les a voulu engager dans la guerre, & qu'ils se sont raccommodés à cette heu-

te avec lui, par pure complaisance & foiblesse, parce qu'il ne s'agit plus d'affaire de si grande importance. Je ne puis parler à ces derniers dans la situation où sont les choses, sans que cela produise de très mauvais effets; ainsi je me contente de m'adresser aux premiers: mais, je ne puis à cette heure avoir que très-difficilement commerce avec eux, & eux-mêmes n'oseroient déclarer leurs sentimens dans leurs assemblées; premierement parce qu'ils sont déja assez suspects, & qu'on les accuse d'être bons François; de sorte qu'ils sont obligés d'agir avec plus de retenue; en second lieu, parce qu'étant abandonnés des autres, ils ne gagneroient rien dans l'agitation où l'on est à présent ici: & enfin, Sire, c'est qu'ils sont un peu touchés de ce qui se passe en France, non qu'ils y prennent intérêt, ni qu'ils se soucient de l'affaire; mais à cause que cela a donné lieu aux autres de les abandonner, & de s'accommoder avec le Prince d'Orange. C'est ce qui me fait résoudre à ne me donner à cette heure aucun mouvement, & attendre seulement l'occasion où les intérêts du Prince d'Orange & de la Ville d'Amsterdam, qui sont si contraires, les diviseront.

MESSIEURS d'Amsterdam alleguent à leurs Amis pour une des raisons de leur accommodement, qu'ils se sont vûs delaissés de tous les autres membres de l'Etat: ils prétendent que la plûpart des petites Villes, qui étoient bien aises d'éviter l'indignation du Prince d'Orange, ne s'opposoient pas à ses desseins, dans l'espérance que Messieurs d'Amsterdam sauroient bien les traverser; qu'ainsi ils demeuroient toujours en bute au Prince d'Orange, sans même être aidés par ceux qui avoient le plus d'intérêt à les seconder. Qu'à cette heure que ces petites Villes n'auront plus les mêmes confiances, elles songeront un peu plus serieusement à leurs propres intérêts. En effet, Sire, les Députés de deux ou trois Villes de Nort-Hollande,

qui ont consenti, à la fin de l'année passée, à la continuation de l'état de guerre, s'imaginant que Messieurs d'Amsterdam seroient capables eux seuls de faire resoudre une Cassation, ont témoigné ces jours-ci à Messieurs d'Amsterdam l'impuissance où ils étoient d'entretenir l'état de guerre, & les ont priés de demander une reforme : mais ceux d'Amsterdam leur ont témoigné qu'ils avoient persisté eux seuls toute cette année à demander une Cassation; que les autres & eux qui parloient avoient voulu continuer l'état de guerre, qu'ils pouvoient donc le payer tant qu'il leur plairoit, & que Messieurs d'Amsterdam ne s'en mêleroient pas.

On croit, Sire, qu'une des choses dont le Prince d'Orange & Messieurs d'Amsterdam sont convenus, est qu'on ne feroit point de recrues, comme le Prince d'Orange avoit proposé, ni de cassation comme Messieurs d'Amsterdam ont demandé depuis un an. En effet le Conseil d'Etat a déja réglé l'état de guerre pour l'année prochaine, sur le pié de celui de l'année passée, & a présenté aux Etats-Généraux la petition qu'il en fait tous les ans, on a porté cette petition des Etats-Généraux, aux Etats de Hollande. qui se sont separés pour se rassembler le 17 de Decembre.

Le Prince d'Orange s'étoit servi pour porter les Etats à faire des recrues du rapport que les Ambassadeurs de cet Etat ont fait de leur Ambassade en Angleterre : ils ont dit aux Etats-Généraux, que le Roi d'Angleterre les avoit assuré qu'il auroit au Printems trente mille hommes, & quarante vaisseaux en mer, & qu'il les convioit à se mettre aussi en meilleure posture qu'ils ne sont à cette heure, & que c'étoit le meilleur moyen pour conserver le repos dans l'Europe.

M. de Starembourg écrivit aux Etats une Lettre qui fit bien du bruit, à cause des défenses que Votre Majesté lui a fait déclarer, qu'elle feroit à ses Sujets d'aller chez lui au prêche. M. d'Odick

& les Partisans du Prince d'Orange, dans les Etats-Généraux, dirent qu'il falloit défendre aux Catholiques de venir chez moi: les autres témoignerent que ce que l'on faisoit en France ne devoit avoir aucune influence sur les Catholiques de ce pays; ainsi après beaucoup de débats on ne conclut rien.

Extrait de la Lettre de M. de Starembourg.

A Paris, le 30 Novembre 1685.

MESSIEURS les Introducteurs des Ambassadeurs, savoir, de Bonneuil & Girault, vinrent Lundi passé à la Cour de leurs Hautes Puissances, & me dirent de la part du Roi, que Sa Majesté entendoit que les prédications qui se font à la Cour de leurs Hautes-Puissances, se fissent en Hollandois, & que de plus Sa Majesté feroit défenses à ses Sujets, d'aller au Prêche chez les Ministres Etrangers, ou d'y faire aucun exercice de Religion.

JE répondis à ces Messieurs, que pour ce qui regardoit le premier point, je pouvois les assurer qu'à la Cour de leurs Hautes-Puissances, les Prédications se faisoient toûjours en Hollandois, & que je n'avois d'autre ordre que de les faire continuer en la même langue. Que pour ce qui étoit du second point, je croyois qu'il ne me touchoit aucunement, non plus que les autres Ministres Etrangers, puisque Sa Majesté pouvoit donner à ses Sujets tel ordre que bon lui sembleroit, & que je ferois savoir à leurs Hautes-Puissances ce qu'ils étoient venus me dire.

MESSIEURS les susdits Introducteurs ont été faire la même notification aux Ministres de Suede, de Danemarck, & de Brandebourg.

QUOIQU'ON soit ici fort aigri sur les affaires de la Religion, je ne vois pas d'apparence jusqu'à cette heure qu'on chasse les Catholiques de ce pays comme le bruit en avoit couru. Messieurs d'Amsterdam & de Rotterdam, ayant fait entendre qu'ils don-

neroient retraite dans leurs Villes à tous les Catholiques qui y voudroient venir. Ceux de Zelande ne sont pas à se repentir de la faute qu'ils ont faite là-dessus : ils chasserent il y a environ 5 mois beaucoup de Catholiques hors de leur Province. Ceux-ci se sont venus habituer à Roterdam. Les Etats de Zelande, voyant qu'ils avoient emporté avec eux des effets considérables, & que cela nuisoit au commerce de leur Province, ont rappellé ces gens-là, qui n'ont pas voulu retourner, se trouvant bien à Roterdam.

Il arriva encore avant-hier six Officiers de la garnison du Quesnoy : je n'ai pû savoir leurs noms, non plus que des premiers; car ils les cachent soigneusement. Le Prince d'Orange avoit eu dessein de faire lever deux Régimens pour tous les Officiers Huguenots, qui viendroient de France: mais les Etats ont refusé d'augmenter leurs troupes. Sur ce prétexte on dit qu'on leur donnera des pensions : mais jusqu'à cette heure, cela n'est pas resolu. Le sieur Diest les fait chercher, & les invite d'aller à Berlin, leur offrant de l'argent pour leur voyage.

Les honnêtes gens furent bien aises d'apprendre, que le Roi d'Angleterre avoit été obligé de proroger son Parlement, & qu'ainsi le Prince d'Orange ne pût s'autoriser du secours de l'Angleterre.

3 Decembre 1685. Je fus informé, que le Roi d'Angleterre avoit dit à quelques personnes de son Conseil, que non seulement les Rebelles Anglois qui étoient en Hollande, mais encore plusieurs personnes du Gouvernement des Etats-Généraux, avoient sollicité les membres du Parlement d'Angleterre, à tenir la conduite qu'ils avoient tenue à l'égard de Sa Majesté Britannique.

Il est à remarquer que c'est la faction du Prince d'Orange qui fut la plus opposée aux intérêts du Roi d'Angleterre, dans les dernieres séances du Parlement.

Decembre 1685. Je mandai à M. de Louvois, que parmi les Officiers Huguenots qui étoient arrivés de Fran-

ce, il y en avoit deux qui se repentoient de ce qu'ils avoient fait, & qu'ils m'avoient fait dire qu'ils auroient bien voulu s'en retourner. Je demandai à M. de Louvois ce que j'aurois à leur répondre, & à ceux qui dans la suite pourroient avoir le même sentiment; que je pourrois découvrir par ceux-ci le nom de tous ceux qui étoient arrivés.

L'ÉTAT de Guerre est de quarante mille hommes sur le papier, & de trente-trois milles effectifs.

LE Prince d'Orange donna d'abord un emploi considérable à Goulon pour le retenir.

LE Prince d'Orange fit insinuer à Messieurs d'Amsterdam, qu'il seroit bien aise qu'ils le priassent d'aller à Amsterdam: mais ils n'en voulurent rien faire, & les Amis du Prince d'Orange, ayant mis cette affaire en délibération dans le Conseil d'Amsterdam, on resolut de s'en excuser sous prétexte de la saison qui étoit trop incommode. 13 Decembre 1685.

LE Prince d'Orange fut quelque tems sans rien faire pour les Officiers Huguenots, de sorte que quelques-uns furent en balance s'ils ne retourneroient pas en France.

ON recommença à parler avec beaucoup d'aigreur dans les Etats-Généraux, des défenses que Votre Majesté a fait faire à ses Sujets, d'aller aux Prêches chez les Ministres Etrangers qui ont l'honneur de resider à sa Cour. M. d'Odick & quelques autres qui ne sont pas plus sages que lui, vouloient que l'on ne défendît aux Catholiques de ce pays que ma Chapelle: les autres ont désaprouvé cette pensée, croyant que Votre Majeste auroit raison de s'en offenser, & ont dit qu'il seroit mieux de défendre généralement d'aller à l'Eglise chez tous les Ministres Etrangers qui sont ici; mais qu'il falloit veiller plus soigneusement sur ma Chapelle, que sur celles des autres Ministres Le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel ne sont pas d'un de ces deux avis Ils ont dit que cela

ne valloit pas la peine, & qu'il ne falloit pas faire les choſes à demi; de ſorte que l'on ne ſait encore à quoi les Etats ſe détermineront. La plus vraiſemblable opinion eſt qu'ils ne feront rien du tout, à moins qu'ils ne chaſſent tous les Religieux & tous les Prêtres Etrangers, ne reſervant que ceux du pays: c'eſt à quoi ils pourroient bien ſe déterminer.

Le Prince de Naſſau partit avant-hier matin fort bruſquement de la Haye, ſans avoir pris congé du Prince ni de la Princeſſe d'Orange. Il avoit eu un démêlé fort violent, lundi au ſoir avec le Prince d'Orange, ſur ce qu'il n'a pas propoſé au Conſeil d'Etat de le faire Maréchal Général, comme il le lui avoit promis. On croit qu'il eſt allé trouver Meſſieurs d'Amſterdam, & qu'il leur parlera avant que d'aller en Friſe: mais je ne crois pas pour cela que Mrs. d'Amſterdam prennent ſitôt confiance en lui, après qu'il les a abandonnés l'année paſſée: d'ailleurs ils le connoiſſent pour avoir bien peu d'eſprit, & ſavent qu'il eſt gouverné par le Miniſtre Vandervaye, qui fut encore avant-hier enfermé avec le Prince d'Orange.

Je fus averti en grand ſecret, que le Prince d'Orange avoit dit en confidence à l'Envoyé de Suede, pour qui il n'avoit rien de caché, qu'on avoit bien vû des changemens depuis quelques années; mais qu'il ne mourroit point qu'on n'en vît encore qui ſurprendroient bien du monde.

On ne parle preſque point ici des Affaires d'Orange; ce qui eſt d'autant plus ſurprenant, qu'il n'y arrivoit pas autre fois la moindre bagatelle que le Prince ne la relevât extremement, & dont il ne fît bien du bruit: cela fait juger, qu'il n'eſpere pas que les Etats entrent dans ſa querelle, & qu'ainſi il n'en veut point témoigner ſon déplaiſir lorſqu'il n'en peut tirer aucune utilité.

On trouvoit des Marchands ſur les chemins vêtus en Payſans, & en gens qui demandoient l'aumône, qui avoient chacun deux & trois mille piſ-

toles ſur eux, qui ſortoient à cauſe de la Religion.

Le Roi me manda, qu'il avoit lieu d'eſpérer que la converſion de ſes Sujets ſeroit entierement achevée dans le même tems, & que la liberté du Commerce étant parfaitement rétablie, je trouverois encore dans la Ville d'Amſterdam les mêmes diſpoſitions qu'elle m'avoit témoigné ci-devant à conſerver ſes mêmes priviléges & libertés, & à éviter tous les engagemens qui pourroient déplaire à Sa Majeſté. Lettre du Roi, du 6 Decembre 1685.

Il ajoûta, je ferai informer de ce qui vous eſt expoſé par le Marchand d'Amſterdam, dont vous m'écrivez: & j'ai lieu de croire que la liberté qui eſt laiſſé à tous les Sujets des Etats-Généraux d'exercer leur Commerce, leur ôtera la penſée de ſe retirer; ce qui, néantmoins, leur ſera permis de faire, s'ils perſiſtent dans cette réſolution.

Mrs. d'Amſterdam furent mécontens du Prince d'Orange & du Penſionnaire Fagel; ni l'un ni l'autre ne leur tenant parole ſur le rétabliſſement du Tarif, & ils commencerent à s'appercevoir qu'on les avoit trompés. On me donna avis qu'ils avoient reſolu de me faire de fortes inſtances pour les Hollandois non naturaliſés qui étoient dans le Royaume, leſquels demandoient tous les jours des paſſeports par la terreur panique qu'ils avoient qu'on leur envoyât des Dragons; & j'aſſûrai le Roi que de dix Hollandois non naturaliſés qui demandoient des paſſeports, il y en avoit neuf qui n'en demanderoient point, s'ils étoient aſſurés de n'avoir point de gens de guerre chez eux. 20 Decembre 1685.

Les Etats avoient réſolu de me venir faire de grandes plaintes ſur ce que M. de Starembourg leur a mandé qu'on avoit fait mettre des Dragons chez le Conſul Hollandois qui eſt à Nantes; prétendant que c'étoit contre le droit des gens, & autres choſes ſemblables. Mais Meſſieurs d'Amſterdam ayant remontré que leur Conſul n'avoit point été reçû à Nantes, & que ſa qualité n'étoit point

reconnue en France; qu'au contraire il s'étoit fait naturaliser François, on a sursis l'exécution de cette résolution, & on a écrit à M. de Starembourg de s'informer si cet homme n'a pas été reçû Consul en France, & s'il y est naturalisé. Ce même homme de Nantes a écrit depuis, qu'on l'avoit approché nud auprès d'un grand feu, & qu'on l'avoit à demi rôti pour le faire changer de Religion on a fait inserer sa lettre dans la Gazette Flamande de ce pays, où on a mis toutes les circonstances les plus fortes, pour exciter le Peuple à compassion pour ceux de la Religion, ou plûtôt à la fureur contre les François.

Un Bourgeois de Harlem m'est venu représenter que son fils étoit allé à Rouen depuis quelques années, pour y exercer son négoce, qu'il ne s'y étoit point marié, & qu'il ne s'étoit point non plus fait naturaliser; que cependant les Echevins de la Ville sont venus chez lui depuis quelques jours, lui ont demandé son nom & sa Religion & l'ont menacé de lui envoyer des Dragons, s'il ne changeoit de Religion. Son pere fait bien du bruit, & demande un passeport: il m'a apporté le présent certificat de la Ville de Harlem; mais je vois bien qu'il n'insistera pas pour le passeport lorsque son fils n'appréhendera plus qu'on lui envoye des Dragons.

Cependant les Gazettes étoient toutes plaines de mille choses, & vraies & controuvées touchant les Protestans de France, que l'on débitoit pour animer le Peuple.

Lettre du Roi du 20 Decembre 1685.

Le Roi me manda, que, quelque résolution que pussent prendre les Etats-Généraux, elle n'apporteroit aucun changement aux mesures qu'il avoit prises pour la conversion de ses Sujets.

20 Decembre.

Comme j'ai tenu toûjours la même conduite avec Mrs. d'Amsterdam, depuis leur Accommodement avec M. le Pr. d'Orange, & que j'ai témoigné une fort grande indifférence sur cette conciliation qui

isoit seulement cesser la division dans la Republi-
ue, sans qu'on eût pour cela rien concerté contre
s interêts du Roi, cela fit un très-bon effet, &
rs. d'Amsterdam me vinrent voir, bien moins 27 Decembre 1685.
our me parler d'aucunes affaires de conséquence,
ue pour ne pas laisser interrompre notre Com-
erce: ils me parlerent cependant de quelques
ourgeois d'Amsterdam habitués à la Rochelle, &
ui n'etoient point naturalisés, qui demandoient
es passeports pour revenir. La réponse, que je
ur ai faite, a été que Votre Majesté ne refusoit
oint de passeports aux Hollandois qui n'ont pas
é neutralisés, & qu'ainsi ces personnes-là ne
evoient pas douter qu'on ne leur en donnât; mais
ue, comme ils ne souhaitent sortir du Royaume,
ue par l'appréhension qu'ils ont du logement des
ns de guerre; je priois Mrs. d'Amsterdam de
ander à ces gens-là de se donner patience, &
ue quand ils verroient qu'ils exerceroient leur
ommerce avec la même liberté qu'ils ont fait jus-
ues ici, ils seroient fort aises alors de demeurer,
ne demanderoient plus de passeports.

Je me suis servi de cette occasion pour faire
oir à Mrs. d'Amsterdam, que le zele, qu'à Votre
ajesté de réunir ses Sujets dans une même Reli-
on, ne devoit avoir aucune influence sur les af-
ires du dehors; qu'ils ne devoient non plus ajou-
r aucune foi à toutes les impostures d s Refu-
és de France; que je pouvois les assurer en leur
rticulier que Votre Majesté avoit toujours la
ême bonne-volonté pour eux, & que pourvû
u'ils demeurassent dans les sentimens de conser-
er une bonne intelligence avec Votre Majesté,
d'empêcher que les Etats ne prennent aucunes
esures qui soient contraires à ses intérêts, ils
ecevroient dans toutes les occasions, soit pour
maintien de leur liberté, soit pour l'avantage
e leur Commerce, des effets de la protection, &
s marques de la bien-veillance de Votre Majesté.

Mrs. d'Amſterdam m'ont témoigné, que ce qu s'étoit paſſé en France au ſujet de la Religion avoit changé la face des affaires de ce pays; qu'il avoient été obligés de faire quelques démarche qu'ils n'auroient pas faites ſans cela : parce qu'il s'étoient trouvés en bute à tous ceux du Gouver nement, & même expoſés aux reproches de tou leurs Bourgeois, qui étoient fort animés par le lettres qui viennent de France, & par le rappor de ceux qui en ſont ſortis : mais que cependar ils avoient toujours conſervé les mêmes ſentimer qu'ils m'ont témoignés autrefois, & qu'ils étoier d'autant plus aiſes d'apprendre par moi la conti nuation de la bonne-volonté de Votre Majeſt pour eux, qu'ils avoient été un peu alarmés d ce que quelques Miniſtres de Votre Majeſté qu ſont dans les Cours Etrangeres, avoient parlé cor tre Meſſieurs. d'Amſterdam.

La Province de Hollande a conſenti l'état d guerre ſur le pié de l'année précédente.

Malgré tout ce que j'ai l'honneur de mande à Votre Majeſté de Mrs. d'Amſterdam, je ne vou drois pas aſſurer qu'ils ne ſe laiſſaſſent aller au volontés de M. le Prince d'Orange, s'il ſe préſer te quelque occaſion conſidérable avant que la ru meur qu'excitent ici les affaires de la Religion ſo un peu appaiſée: mais au moins cela doit fair connoître, qu'il n'y a point de liaiſon ſi étroite er tre le Prince d'Orange & les Bourguemeſtres d'Am ſterdam; & je ſai, que ſi ces derniers-ci ne char gent de ſentiment, ils éviteront avec autant d ſoin qu'on ne croie dans les Cours Etrangeres qu'ils ſe ſont réunis avec M. le Prince d'Orange que ce Prince a déja témoigné d'empreſſement d faire acroire que Mrs. d'Amſterdam ſont dans ſe ſentimens, & dans ſes intérêts.

Le Prince d'Orange s'eſt enfin déterminé à de mander que l'on fît un fonds pour les Officier François qui ſont ici : il avoit même dreſſé l'ét

ce qu'il falloit donner à chacun, ne doutant
oint que puisque les Villes particulieres donnent
r forme d'aumône des sommes considerables
our les François Refugiés, les Etats ne consen-
sent à assigner un fonds reglé pour faire des pen-
ons à ces Officiers. Toutes-fois les Députés de
ollande, à qui le Prince d'Orange s'est adressé,
ont pas été aussi vîte qu'il l'avoit cru, & ils se
nt contentés de recevoir la proposition, & de se
arger d'en aller rendre compte à leurs Supé-
eurs. Je vois cependant beaucoup d'apparence
e l'affaire se fera, parce que les Etats-Generaux
ront peu à fournir; le Prince d'Orange & le Pen-
nnaire Fagel, ayant trouvé presque tout ce qu'il
it pour ces pensions dans les fonds qui sont des-
iés pour les Ambassadeurs, & pour les corres-
ndances secretes.

LE Prince d'Orange propose de faire donner
r an dix-huit cents livres monnoye de Hollande
x Colonels, treize cents livres aux Lieutenans-
lonels, onze cents livres aux Majors, neuf
nts livres aux Capitaines, cinq cents livres aux
eutenans, & quatre cents aux Enseignes & Ca-
ts: la proportion de l'argent de France à celui
Hollande, est de six à cinq, c'est-à-dire, que
francs de France, n'en sont que cinq d'ici, vingt-
atre livres, en sont vingt, & six cents livres cinq:
distribuera ces Officiers dans différens Corps,
ur remplacer les Officiers qui viendront à mourir.

M de Louvois me manda, que le Roi ne desiroit
s que j'écoûtasse les Officiers François de la R.P.R.
i se sont retirés en Hollande, lesquels seroient
n aises de revenir, puisque Sa Majesté ne voudroit
s souffrir qu'ils rentrassent à son service. Lettre de M. de Louvois, du 14 Decembre 1685.

Je mandai au Roi, que ce qu'il me feroit l'hon-
ur de m'envoyer pour détruire la calomnie, que
n debite ici au sujet du prétendu Consul à Nan-
, me feroit très-utile, cette affaire étant une de
les qui a fait le plus d'impression. Le beau-fre-
 de ce Consul ayant fait voir de ses Lettres, dans 3 Janvier 1686.

lesquelles après avoir exageré tous les maux qu'o lui a faits, il mande qu'il pria les Dragons de l tuer; qu'ils lui répondirent, qu'ils n'en avoient pa la permission, mais qu'il leur étoit ordonné d lui faire tout le mal qu'il pourroit, endure sans mourir: & la nouvelle s'étant répandue ici que ce prétendu Consul est mort; cela a donné lie de croire que tout ce qu'il a mandé est vrai, & qu' est mort de la violence des tourmens qu'il a souffert

D'AILLEURS, la plûpart des Refugiés inventer & débitent tant de différentes choses, que bie des gens croyent qu'il est impossible qu'il n'y a une partie de vrai: je n'en importunerai pas Vo tre Majesté, j'aurai seulement l'honneur de lu dire, que la Princesse d'Orange, qui paroissoit a commencement n'ajouter pas beaucoup de foi tout ce qui se débite là-dessus, est la premiere cette heure à en parler, & à l'exagerer; ayant d il n'y a que deux jours qu'on avoit mis du fe sous des filles, & qu'on leur avoit fait souffrir d cette maniere pendant deux heures, les plus crue les douleurs du monde.

LE sieur de Starembourg mande seulement au Etats, que ce Consul lui a écrit, que la force de tourmens l'avoit fait changer.

J'AVOIS découvert, que le Roi de Suede devo faire proposer au Roi d'Angleterre une Alliance ou un renouvellement d'Alliance; & que le dessei du Prince d'Orange est d'y engager les Etats-Gé néraux, s'il est possible. Le S. Dickfeld aïant demar de aux Etats-Généraux, s'il ne seroit pas à propo d'ordonner au sieur Citters, à son retour en An gleterre, d'appuyer la négociation de l'Envoy de Suede, & même d'y entrer au nom des Etats Généraux, pour se garantir respectivement le Traités faits entre ces trois Puissances.

4 Janvier. LE Prince d'Orange, qui avoit envie d'avoir l Comté de Benthein, s'entremettoit vivement dar cette affaire, en faveur des jeunes Comtes, cor tre leur pere qui s'étoit fait Catholique; & com

ne ce Comté est fort à la bien séance du Prince l'Orange, & qu'il est proche du Comté de Lingen, il avoit dessein d'unir ces deux Etats ensemble. L'Electeur de Brandebourg prenoit aussi vivement parti pour ces jeunes Comtes de Benthein: l s'étoit déclaré depuis quelque mois en faveur les enfans Les Etats-Généraux doivent écrire ur ce sujet à tous les Princes Protestans, pour en aire une affaire de Religion: ils en doivent aussi arler à l'Envoyé de Danemarck.

Le sieur Guldenstorp est retourné ce matin en onférence avec les Députés aux Affaires secretes: e n'en ai pu encore pénétrer le sujet; mais je erai toutes mes diligences pour en être informé; ar quoique les Etats ayent spécifie tous les Traités qu'ils ont consenti de renouveller avec la uede, & que cette précaution me devroit mettre en repos, cependant je dois toujours me déer que le Pensionnaire Fagel ne prenne occasion e profiter du mécontentement que quelques personnes du Gouvernement témoignent au sujet des ffaires de la Religion, pour les engager à en mettre quelque clause, qui donnât au Traité d'Association la même force & vigueur, à l'egard de la reve, qu'il a eue à l'egard de la paix.

Le Roi me manda, que, quelque penchant qu'eut Electeur de Brandebourg à faire de nouveaux raités incessamment, néantmoins il lui avoit donné depuis peu par une derniere lettre de si fortes ssurances d'une fidele & très-exacte observation es traités qu'il avoit fait avec Sa Majesté, qu'elle uroit peine à croire qu'il voulût entrer dans des ngagemens qui y fussent contraires. Lettre du Roi, du 3 Janvier 1686.

Le Roi me manda, que je tâchasse d'éloigner, utant qu'il me seroit possible, les instances qui lui ourroient être faites de la part des Etats-Généaux, pour permettre à leurs Sujets qui trafiquent ans son Royaume de s'en retourner; car quoique a Majesté ne prétendit pas leur en ôter la liberté

dans la ſuite du tems, néanmoins elle pourroit avoir de mauvais effets dans la conjoncture préſente.

10 Janvier 1686. JE mandai au Roi, que je n'omettrois rien de ce qui étoit en mon pouvoir, pour maintenir Meſſieurs d'Amſterdam dans les bonnes diſpoſitions où ils étoient, lorſque je leur parlai la derniere fois: mais, qu'ils étoient ſi furieuſement aigris depuis peu ſur de nouvelles Relations venues de France, que ceux qui avoient toujours été dans les intérêts de Sa Majeſté, avoient parlé ſur cela avec tant d'emportement à des gens de ma connoiſſance, que j'en fus ſurpris: qu'auſſi je devois avoüer à Sa Majeſté, que ces Meſſieurs-là avoient tous les jours les oreilles battues de tant de fauſſetés, & de tant d'inſignes & atroces calomnies, que cela paſſoit l'imagination; & comme le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel, étoient toûjours pour ainſi dire au guet, pour profiter des premiers mouvemens de chagrin, que ces ſortes de nouvelles cauſoient aux Regens d'Amſterdam, j'appréhendois qu'ils ne s'en prévaluſſent pour les faire conſentir à mettre dans un article du renouvellement des traités avec la Suede, que le traité d'Aſſociation auroit la même force & vigueur pour l'exécution des traités de Treve, qu'il avoit pour le maintien des traités de paix. Je ſai bien que les Etats ont réglé ce qui devoit être compris dans ce renouvellement de traité, & que Meſſieurs d'Amſterdam ont témoigné au Penſionnaire Fagel, lorſqu'il en a parlé, qu'ils ne vouloient point rendre le traité d'aſſociation applicable au traité de Treve. J'ai auſſi été informé, que l'Envoyé de Suede n'en a point encore parlé dans les conférences qu'il a eues: mais, au travers de tout cela, j'apprends beaucoup de circonſtances qui me font croire, que ce Miniſtre pourroit bien en faire la propoſition, lorſque le traité ſera prêt à être conclu, & que le Penſionnaire Eagel verra de la diſpoſition à faire conſentir Meſſieurs d'Amſterdam à y inſerer cette clauſe.

LORS-

LORSQUE j'aurai l'acte que Sa Majesté me doit faire l'honneur de m'envoyer, pour détromper Messieurs d'Amsterdam, des faussetés que leur prétendu Consul de Nantes leur a mandées, j'en pourrai faire un bon usage. J'envoyai en même-tems au Roi la Lettre que ce Consul a écrit à Amsterdam, je l'ai eue par le moyen de ce donneur d'avis, dont j'ai déja fait mention, & l'ai fait traduire.

JE mandai, qu'il étoit fort à craindre, que les Ouvriers François ne donnassent lieu à l'établissement de nouvelles Manufactures, qui seroient tort à celles de France.

ON ne m'a encore rien dit sur ce qui regarde les Catholiques en Hollande: mais, je fus informé, que si l'on en parloit, Messieurs d'Amsterdam avoient ordre de déclarer, qu'ils ne prétendoient point empêcher que la Province de Hollande ou les autres Villes en particulier, ne prissent telle résolution qu'elles voudroient; mais qu'ils déclaroient que Messieurs d'Amsterdam n'y seroient pas tenus, & qu'etant Maîtres & Souverains dans leur Ville, ils s'y conduiroient selon qu'ils le jugeroient à propos.

J'AI déja éloigné, & j'eloignerai autant qu'il me sera possible, de me charger des instances qui me pourroient être faites de la part des Etats Généraux, pour permettre à leurs Sujets qui trafiquent en France, de revenir: Mais, si Sa Majesté jugeoit qu'il ne fût point contre son service de donner cette permission à deux ou trois qui touchent de plus près Messieurs d'Amsterdam; peut-être que cela appaiseroit en partie le bruit que l'on fait ici: au moins cela m'aideroit à maintenir Messieurs d'Amsterdam dans leurs bons sentimens.

LE Prince d'Orange a fait ces jours ci beaucoup de caresses à un Gentil-homme Anglois, ami & confident de feu M. de Montmouth, & qui étoit avec lui lorsqu'il vint de la Haye. Il a fait

enforte auſſi, que la Princeſſe d'Orange l'a bien reçû, & lui a permis de lui baiſer la main. Skelton en a fait des plaintes au Prince d'Orange, qu ne lui a répondu autre choſe, ſinon, qu'on n pouvoit empécher ces ſortes de choſes-là.

15 Janvier 1686. LES Provinces de Gueldres, de Friſe, & de Groningue, traiterent fort mal les Catholiques, le mettant en priſon, dont ils ne ſe rachetoient qu par des groſſes ſommes d'argent.

17 Janvier 1686. LES Etats-Généraux ont conclu, avec l'Envoy de Suede, le renouvellement des traités de 164 & de 1645, & de ceux qui ont confirmé ce deux traités-là.

MESSIEURS d'Amſterdam me firent demander s' étoit vrai que le Roi d'Angleterre fit faire de ſe rieuſes inſtances auprès de Sa Majeſté, en faveu du Prince d'Orange? Ils ſouhaitoient fort que l Roi d'Angleterre ne s'en mêlât que par manier d'acquit. Ils ont apris depuis ce tems-là, qu l'Envoyé d'Angleterre a préſenté un ſecond Mé moire, & même le Prince d'Orange l'a fait im primer. & diſtribuer dans toutes les Villes. O ne publie pas de même la réponſe du Roi : que ques perſonnes cependant prétendent la ſavoir, Sa Majeſté avoit agréable que j'en fuſſe informé je la rendrois publique, ſelon qu'elle jugeroit propos.

LA Province de Hollande fit un fonds de qu rante mille écus par an pour les Officiers Fra çois déſerteurs.

ON régla le principal article du Tarif, en faveu de Meſſieurs d'Amſterdam, le Prince d'Orang voulant gagner leur Affection.

UNE choſe, qui fit beaucoup d'impreſſion en c tems-là, fut un Capitaine de Dragons Catholiqu qui ſe réfugia en Hollande : il contoit qu'ayant é commandé pour aller chez un homme de la R. P. I il avoit vû tant de conſtance dans cet homm qu'il avoit jugé que ſa Religion étoit bonne,

qu'il avoit pris le parti de se sauver avec lui pour se faire instruire.

TROIS Bâtimens François vinrent en Hollande, montes par des Matelots François nouvellement convertis, qui abandonnerent leurs Bâtimens, & déclarerent qu'ils ne vouloient plus retourner en France.

LA Suede fit tous ses efforts pour obliger les Etats-Généraux d'entrer dans les intérêts du Duc de Holstein: mais ils n'en voulurent rien faire, disant que c'etoit des Affaires, ou Domestiques, ou qui regardoient l'Empire. 24 Janvier 1686.

ON me manda de savoir précisement le nom des deux ou trois personnes, que Messieurs d'Amsterdam souhaitoient le plus avoir permission de revenir.

LE Roi me manda, qu'il y avoit bien de l'apparence, que les François qui se retiroient en Hollande, auroient bien-tôt sujet de se repentir de leur faute, mais: que s'il y en avoit qui desirassent de s'en retourner & embrasser la Religion Catholique, je pourrois les assurer de leur pardon, s'ils retournoient dans le tems porté par l'Edit de Sa Majesté, même faire avancer de l'argent aux nécessiteux, & qui ne pourroient pas faire leur voyage sans ce secours. Cegendant M. de Louvois ne vouloit pas entendre raison pour ce qui étoit des Officiers. 24 Janvier 1686.

JE fus informé par un endroit fort sur, que le Roi de Suede avoit mandé à son Envoyé qui étoit à la Haye, qu'il ne vouloit point que l'on fît aucune mention de la Religion dans les traités que l'on devoit faire, ainsi que l'Electeur de Brandebourg le souhaitoit, & qu'il se gardât bien d'en rien mettre. Il lui ordonnoit même de faire de fortes instances auprès du Prince d'Orange & du Pensionnaire Fagel, & des autres Membres des Etats, afin qu'on ne fit rien en Hollande contre les Catholiques, de peur que les traités, que l'on feroit ensuite, ne parussent avoir la Religion pour objet. 31 Janvier 1686.

JE fus informé deux jours, après qu'il avoit

donné ordre de parler de la Religion comm une chofe qu'il favoit être au goût de M. de l'E lecteur de Brandebourg: des chofes qui fuiviren le firent changer d'avis.

On fit graver en Hollande des tailles douces repréfentant les différentes fortes de tourmens qu l'on faifoit fouffrir en France aux gens de la R P. R. avec un imprimé François & Flamand, qu contient l'explication de ces tailles douces.

Lettre de M. de Louvois, du 20 Janv. 1686.

M. de Louvois me manda, que le Roi ne ju geoit pas à propos de permettre aux Soldats Ca tholiques, qui après avoir deferté s'étoient retiré à Leyde, où ils étoient Ouvriers en drap, d revenir en France, fans y être inquiétés pour leu defertion.

7 Février 1686.

Parmi les quatre Bourguemeftres d'Amfterdam que l'on fit alors, je mandai que les deux nou veaux que l'on avoit faits, qui étoient peut-êtr les deux meilleurs qu'on pouvoit choifir dans Am fterdam, avoient le défaut d'être très-zelés pou leur Religion; jufques-là qu'un d'eux avoit di trois femaines auparavant à un de fes amis, qu' avoit toûjours été d'avis que la République n pouvoit fubfifter fans une étroite alliance avec l France; mais qu'à cette heure qu'il voyoit com me on y traitoit ceux de fa Religion, il feroit l premier à prendre de toutes autres mefures.

Le Prince d'Orange fit tant, qu'il obtint par l pluralité des voix de Dort, que l'on exclût l fieur Muys du Gouvernement de cette Ville-là principalement pour fatisfaire le fieur Alwin, en nemi déclaré de Muys, & qui étant de Dort vouloit procurer à fon frere la charge de Per fionnaire de cette Ville-là. Le Penfionnaire Fag & Alwin, firent tout ce qu'ils purent pour l perdre l'un l'autre auprès du Prince d'Orange.

Il arriva beaucoup de lettres particulier d'Angleterre, qui affûroient toutes, que le R de la Grande-Bretagne, avoit envoyé tou de nouveau des ordres au fieur Trombal, d

faire de nouvelles & fortes instances auprès de Sa Majesté, pour la Principauté d'Orange. Cela fit beaucoup de bruit à la Haye; & fut même mis dans les Gazettes: les amis du Prince d'Orange s'en prévaloient, & les autres étoient étonnés que le Roi d'Angleterre, ayant tant de sujets d'être mécontent du Prince d'Orange, s'engageât toutefois insensiblement dans ses intérêts. Les honnêtes gens en furent fâchés, & trouverent étrange, que le Roi d'Angleterre se déclarât si hautement par le Mémoire du sieur Trombal, garant des traités de Nimegue, & de la paix qui régnoit alors dans l'Europe. Comme M. de Barillon ne m'en avoit rien mandé, je témoignai à ceux qui m'en avoient parlé, que je ne croyois pas qu'il y eût aucun fondement à cette nouvelle.

Dès que quelques Officiers virent que le Prince d'Orange prioit pour eux, ils n'eurent plus envie de retourner en France.

Le sieur Bose, Conseiller au Parlement de Toulouse, ayant envoyé un homme en Hollande, pour exhorter ses enfans à revenir, la Cour de Justice de Hollande déclara, qu'elle prenoit ses enfans en sa protection, & fit faire déclaration à son de cloche: on la fit publier dans toutes les Villes de Hollande, on l'imprima, & on l'afficha à tous les coins des rues. 14 Février 1686.

On fit dresser un nouveau serment exprès pour les Officiers François, par lequel ils s'engagent de servir par-tout où on les voudra envoyer, & contre qui que ce soit sans exception.

Le Prince d'Orange envoya querir le Résident de l'Empereur, & lui témoigna qu'il étoit fort surpris qu'on eût dit au Roi d'Angleterre, qu'on vouloit faire à la Haye une ligue de Religion; que cela avoit donné lieu à Sa Majesté Britannique, de lui en écrire fortement, & de lui recommander très-instamment de ne rien faire contre les Catholiques en Hollande. Il demanda même à ce Ministre ce qu'il en avoit écrit à l'Empereur. Il

lui témoigna qu'il avoit mandé que les Etats, & le Prince d'Orange en son particulier, mettoient leur principale confiance dans l'amitié & dans l'Alliance de l'Empereur; sur quoi le Prince d'Orange l'assûra de nouveau, qu'il ne se feroit rien à la Haye contre les Catholiques.

21 Fevrier 1686. QUELQUES personnes du Gouvernement ont dit, que les Etats ayant eu avis que Votre Majesté avoit défendu qu'aucun navire François ne transportât des marchandises de Cadix, cela leur donnoit lieu d'appréhender que Votre Majesté ne voulût user de représailles sur les effets qu'on trouvera dans les Galeres d'Espagne qui reviennent de l'Amerique; & comme les Sujets de cet Etat y ont des sommes considérables, cela fait dire que ces vaisseaux iront croiser au devant de la flotte d'Espagne. Le Comte de Stirum commandera cette Escadre; c'est un très-brave homme, mais fort brutal, peu expérimenté, & qui est entierement devoüé au Prince d'Orange, Le Prince d'Orange espere d'obtenir des Provinces, qui n'ont aucun intérêt dans le commerce, le consentement à cet armement, en ne leur demandant rien pour l'Equipage de ces vaisseaux; le Pensionnaire Fagel, ayant trouvé moyen de faire cette dépense sur les fonds ordinaires de cette année, sans demander aucunes contributions extraordinaires aux Provinces. Quand cette affaire sera entierement réglée, je ferai ensorte d'être informé lorsqu'on commencera de travailler à l'armement, & de savoir dans quel tems il pourra être parachevé, le nombre plus précisément des vaisseaux & leur qualité, & si je puis, le lieu de leur destination.

LE Prince de Waldeck, & le Résident de l'Empereur, disent publiquement, que le traité est fait entre l'Empereur & la Suede, & que le Roi de Suede fera passer six mille hommes en Allemagne.

JE dois cette justice au Prince de Waldeck, qu'il n'approuva point du tout qu'on donnât des

penſions aux Officiers de la R. P. R. qui étoient ſortis de France; qu'il diſoit que de quelque maniere qu'on voulût tourner cette affaire c'étoient des deſerteurs; & que les Etats-Généraux étant en paix avec Sa Majeſté, ils ne devoient pas recompenſer ces Officiers de la maniere qu'ils faiſoient, ſoit qu'il penſât de la ſorte, ſoit qu'il fut fâché que cela empêchât les Allemans, dont il rempliſſoit les troupes des Etats-Généraux, d'y avoir leurs places.

L'ELECTEUR de Brandebourg écrivit aux Cantons Suiſſes Proteſtans, & les exhorta à demeurer étroitement unis dans la préſente conjecture, leur offrant ſon aſſiſtance en cas de beſoin.

LES Députes de Friſe & de Groningue témoignerent aux Etats-Généraux, par ordre de leurs Supérieurs, que leurs Provinces avoient trouvé mauvais qu'on eût déferé à M. le Prince d'Orange le pouvoir de diſtribuer les cent mille francs aux Officiers François: ils déclarerent, que leurs Provinces prétendoient diſtribuer, ainſi que bon leur ſembleroit, la part qu'elles devoient fournir ſur les cent mille Francs, & que ſi cela n'étoit reglé de la ſorte, elles ne donneroient rien.

LE Miniſtre Claude fit ſavoir aux Etats-Généraux, qu'il y avoit parmi les Miniſtres Refugiés de France, des Sociniens & des Arminiens, & demanda qu'on les examinât, afin qu'on n'admit en Hollande, que ceux qui ſeroient de la créance dont les Etats faiſoient profeſſion. On commit pour cet effet le ſieur le Moyne, Profeſſeur à Leyde; & tous les Miniſtres refugiés avoient été aſſignés au matin 20 Fevrier pour être interrogés: mais cet examen à été remis à deux mois d'ici, & enfin cela ne s'exécuta pas, dans l'appréhenſion qu'on ne trouvât effectivement ce que le Miniſtre Claude avoit dit, & que cela ne fît du ſcandale.

JE mandai au Roi, que je ne croyois pas que le Prince d'Orange ſongeât à engager les Etats- 28 Fevrier 1686.

Généraux dans de nouvelles Alliances ; que je pe
fois seulement, qu'il vouloit savoir les intentio
des autres Princes de l'Europe, & qu'il ne pr
poseroit rien aux Etats, qu'il n'eût pris toutes f
mesures au dehors.

Je mandai au Roi, que si je faisois entendre qu
empêcheroit que le Prince d'Orange ne joüît d
revenus de sa Principauté, jusqu'à ce qu'il eût re
du les enfans du sieur Bosc, je craignois que ce
ne lui conciliât la bienveillance du Peuple ; qu'
publieroit par tout ce qu'il souffroit pour la Rel
gion, pour maintenir l'asyle que le pays est en dro
de donner, & pour ne pas restituer des enfans
un pere qui veut les forcer à être Catholiques
mais qu'il n'en étoit pas de même touchant l'e
treprise qu'avoit fait la Cour de Justice : on savo
assez, qu'il en étoit le Chef & le Maître ; & il n'y
personne qui ne trouve cette conduite fort insolente
d'autant plus qu'elle est inutile, & que le droit d
Bourgeoisie d'Amsterdam suffisoit.

Les Etats-Généraux eurent quelque inquiétude s
une lettre du sieur Mœring, qui leur mandoit, que l
Roi de Danemarck avoit donné ordre à ses Généraux
qui étoient dans le Holstein, de marcher du côté d
Hambourg, & qu'il pourroit bien y aller lui-même

7 Mars 1686. Le Prince d'Orange fit résoudre par les Etats
Généraux, qu'on formeroit une Compagnie de Ca
dets refugiés, qui seroient en garnison à Utrech
elle devoit être de cinquante Cadets commandé
par deux Capitaines.

Les Etats-Généraux défendirent toutes sortes d
Gazettes, de Billets raisonnés, & de Nouvelles ex
traordinaires, en François ; quelque nom qu'on leu
pût donner. Ils ont fait aussi défense sous peine d'a
mende, d'imprimer, ni de vendre, aucun Livre
ou Mémoire, où il fût parlé de ce qu'ils appellent
la Persécution de France.

Le Prince d'Orange a été très-mortifié de la réso
lution que Votre Majesté a prise de faire saisir les re

venus de la Principauté d'Orange, pour en dédommager le sieur Bosc. Il avoue, qu'Alwin lui a donné part de la Sentence de la Cour de Justice, en faveur des enfans du sieur Bosc.

IL faut remarquer, que je ne donnai avis aux bien-intentionnés, que de l'ordre que le Roi avoit donné de saisir les revenus de la Principauté d'Orange, jusqu'à ce que le sieur Bosc fût remboursé des vingt-cinq mille francs qui lui étoient dûs; mais que je ne parlai point de la restitution de ses enfans: le Roi approuva la reserve que j'avois eue: mais il dit que le Prince d'Orange ne joüiroit pas des revenus de cette Principauté, qu'il n'eût fait rendre justice sur les deux points au sieur Bosc.

J'AI trouvé Messieurs d'Amsterdam un peu alarmés, sur le grand armement de mer qu'ils prétendoient qu'on faisoit en France: ils appréhendoient, que la Flotte de Sa Majesté n'allât faire des représailles sur celle d'Espagne; & comme leurs Marchands y ont des effets très-considérables, cette affaire leur tenoit fort au cœur: aussi la plus commune opinion étoit, que les douze vaisseaux qu'ils armoient, étoient pour aller croiser au-devant de la Flotte d'Espagne. 15 Mars 1686.

MESSIEURS d'Amsterdam viennent de m'envoyer témoigner dans ce moment, qu'ils n'ont jamais été si embarrassés qu'ils le sont à cette heure, par la nouvelle qu'ils ont reçue, que le Roi non seulement alloit envoyer une Flotte pour prendre celle d'Espagne; mais qu'il avoit ordonné que l'on bordât Cadix. L'Homme, qui m'a parlé, m'a dit, que ces Messieurs ne savent où ils en sont, qu'ils lui ont dit, que c'étoit mettre le Prince d'Orange à cheval, & qu'ils ne savoient point comment ils pouroient resister eux seuls contre toutes les autres Villes; l'Affaire d'ailleurs les pressant un peu de près, parce que tous les Négocians d'Amsterdam sont interessés dans cette Flotte.

JE ne me suis pas pressé de savoir quelles sont à peu prés les deux ou trois familles, à qui Mes- A M. de Croissy, le 15 Mars.

ſieurs d'Amſterdam ſouhaitent le plus ardemment de faire avoir permiſſion de revenir dans leur pays; parce que chaque Bourguemeſtre ayant ſes Amis particuliers, ſi j'en avois parle lorſque les précédens Bourguemeſtres étoient encore en charge, ceux de cette année n'auroient pas compris cette obligation pour eux, en cas qu'il plaiſe au Roi de leur faire quelque grace là-deſſus : mais, à cette heure, que ces Meſſieurs paroiſſent un peu mieux intentionnes qu'ils n'ont été, & que le Prince d'Orange les va mettre à l'épreuve par les preſſantes inſtances qu'il leur doit faire des recrues & autres choſes ſemblables; j'ai cru qu'il étoit tems d'envoyer en Cour un Mémoire des quatre perſonnes, que Meſſieurs d'Amſterdam demandent avec le plus d'inſtance. Le ſieur Hemſted, qui, à parler franchement s'en eſt enfui depuis peu, eſt recommandé plus particulierement par ceux d'Amſterdam, ſur qui l'on peut le plus compter, & principalement par ce Gentil-homme qui travaille à entretenir une bonne correſpondance avec Meſſieurs d'Amſterdam & moi.

18 Mars 1686. J'AI été informé, que pluſieurs Marchands d'Amſterdam, de Rotterdam, & même de la Haye, avoient deſſein d'aller en France, les uns pour acheter des étoffes d'Eté qu'ils débitent en ce pays vers la fin d'Avril, & qu'ils envoyent par toute l'Allemagne, les autres pour y prendre des marchandiſes & des étoffes, pour les porter à Francfort; mais, qu'ils n'oſoient aller en France, parce qu'il étoit venu quelques Lettres de Paris, & ſurtout une du Sécrétaire de M. de Starembourg, qui aſſurent qu'on arrêtoit aux Frontieres toutes ſorte de gens indifféremment, & que quoiqu'ils fuſſent Hollandois, & qu'ils euſſent de bons paſſeports, on les retenoit en priſon juſqu'à ce que les Miniſtres de Verſailles à qui on envoyoit ces paſſeports euſſent fait ſavoir qu'ils étoient bons. Cela a fort alarmé les gens de ce pays-ci, & a détruit en quelque façon le bon effet qu'avoit

›roduit l'Ordonnance de Sa Majeſté : car, ils di-ent que quand même on ne leur feroit d'autre mal, que de les retenir quinze jours en priſon ; c'en étoit aſſez pour leur ôter le profit qu'ils pou-voient faire ſur leurs marchandiſes, en empechant qu'ils ne les ayent ici, où qu'ils ne les puiſſent envoyer en Allemagne, dans le tems qu'on en fait le débit ; & qu'ainſi ils feront prevenus par ceux qui vendent des étoffes d'Amſterdam & de Harlem. Comme cela peut prejudicier au com-merce, je n'ai pas voulu differer d'un moment à me donner l'honneur d'en informer le Roi. Quel-ques-uns d'eux m'ont fait demander ſi je pourrois leur donner des paſſeports, & parce qu'ils pour-roient en abuſer & les envoyer par lettres, pour faire ſortir d'autres Hollandois naturaliſés en Fran-ce, ils conſentent qu'il ſoit mis dans le paſſeport qu'ils feront obligés en entrant dans le Royaume de le montrer au Gouverneur, ou à quelque au-tre Officier de la premiere Place par où ils entre-ront, que celui-là gardera le paſſeport, & leur en donnera une copie collationnée, qu'ils feront o-bligés de lui rapporter à leur retour, moyennant quoi ils ne recevront aucun empêchement. Ceux, qui ne voudront pas retourner par le même en-droit, & qui voudront aller à Francfort, garde-ront leurs paſſeports : mais, on mettra un viſa en vertu duquel ils ſortiront librement par quelque autre endroit qu'il leur plaira ; j'attendois là-deſſus l'honneur des ordres de Sa Majeſté, pour me re-gler ſelon qu'elle me l'ordonneroit.

Le Roi me manda, qu'il étoit paſſé par Paris depuis deux jours, un Courier dépêché de Ma-drid par le ſieur Hemskerk aux Etats-Généraux ; qu'il ſeroit bien aiſe que j'employaſſe tous mes ſoins à découvrir quel pouvoit être le motif de cet envoi, & que je lui fiſſe ſavoir ce que j'en aurois appris, mais je l'avois mandé par avance en ces termes. Lettre du Roi du 14 Mars 1686.

J'ai appris qu'il arriva vendredi, à cinq heu- 18 Mars 1686.

res du soir un Courier, dépêché par le sieur Hemskerk, qui est venu en onze jours de Madrid; & que c'est par ce Courrier, que Messieurs d'Amsterdam prétendent savoir, que Votre Majesté a résolu d'envoyer une Escadre au-devant de la Flotte d'Espagne, & de bombarder Cadix.

21 Mars 1686. Je fus averti en grand secret, que l'Electeur de Brandebourg demandoit à entrer dans les engagemens qui étoient entre la Suede & les Etats-Généraux: j'en informai aussi M. de Rebenac.

La Milice, qui étoit répartie sur la Province de Hollande, étoit de vingt-deux mois en arriere.

22 Mars 1686. On étoit toujous fort en peine de l'armement de mer, qu'on disoit, que le Roi faisoit faire; Messieurs d'Amsterdam m'en témoignerent encore de l'inquiétude, & me dirent, que M. le Maréchal d'Etrées étoit parti de Paris pour commander la Flotte, & que des Marchands de France avoient écrit à leurs Associés à Amsterdam, de retirer leurs effets qu'ils avoient à Cadix, parce que le Roi avoit résolu de faire bombarder cette Ville: je leur répondis comme la premiere fois, que je ne savois point que le Roi eut aucun dessein, & qu'au contraire je pouvois les assurer, que voulant maintenir la paix dans toute l'Europe, il n'entreprendroit rien par mer qui pût troubler le repos dont joüit la Chrétienneté.

Lettre du Roi, du 21 Mars 1686. Le Roi ne me répondit autre chose sur l'alarme que prenoit la Ville d'Amsterdam, sinon que je devois m'appliquer sur-toutes choses à leur ôter toute inquiétude, en leur confirmant les assurances que je leur avois déja données, de la ferme résolution que Sa Majesté avoit prise de maintenir la paix, & d'empêcher qu'elle ne fût troublée.

Vous y ajouterez, me mandoit le Roi, qu'encore que je ne veuille pas abandonner mes Sujets aux continuelles avanies qui leur sont faites, & à leurs vaisseaux & marchandises par les Espagnols, contre ce qui est stipulé par les trai-

:s de paix & de treve: néantmoins, comme je
emande qu'ils ſoient traités par-tout de la mê-
ie maniere que les autres Nations Etrangeres,
: que déja le Roi Catholique a donné les ordres
our faire rendre les effets pris à la Corogna,
ir un vaiſſeau de Dunkerque; j'ai ſujet de me
romettre qu'il ne refuſera pas la juſtice qui lui
it demandée de ma part, ſur les autres plain-
:s trop légitimes de mes Sujets, & qu'en tout
is quelque évenement que puiſſe avoir ce dif-
:rend, je ne prétends pas qu'il puiſſe donner
icune atteinte au Traité de Treve, qui demeu-
:ra toujours de ma part en ſon entier; qu'en-
n je ne doute pas que je ne reçoive bien-tôt
es nouvelles d'Eſpagne, dont j'aurai ſujet d'ê-
e content.

Le Roi me manda, qu'il attendoit auſſi de plus
rands éclairciſſemens touchant les Provinces &
ieux, où demeuroient les perſonnes pour leſquel-
:s les Habitans d'Amſterdam demandoient la per-
iiſſion de ſortir de ſon Royaume, & principale-
ient à l'égard du ſieur Hemſted, qui m'étoit par-
iculierement recommandé; étant néceſſaire que
a Majeſté fût informée par les Intendans s'ils
:oient naturaliſés ou non, & s'il y avoit raiſon
e leur accorder ce qu'il demandent.

J'avois envoyé un homme du pays à Amſter- 28 Mars.
am, pour m'aſſurer encore plus particuliere-
ient des ſentimens des nouveaux Bourguemeſ-
es, & pour établir quelque intelligence entr'eux
: moi: il m'aſſura de leur part, qu'ils ne con-
:ntiroient à rien qui pût engager la guerre; qu'ils
toient obliges à la verité d'avoir de la complai-
ince pour le Prince d'Orange, en des choſes
ui n'etoient pas d'une extrême conſequence, non-
:ulement pour ne pas fomenter une diviſion qui
uineroit la République, mais encore parce qu'ils
voient beſoin tous les jours de ce Prince pour
:urs affaires domeſtiques; puiſque ſans cela
: Prince d'Orange ſe joignant aux autres Villes,

empêchoit Mrs. d'Amſterdam de rien obtenir de tout ce qui regardoit leur avantage particulier ; mais que ſi le Prince d'Orange vouloit engager la guerre, ils feroient la même choſe qu'ils avoient faite du tems de la treve.

Je mandai au Roi, que les Hollandois regarderoient bien différemment que l'on bombardât Fontarabie, où ils n'avoient rien du tout, ou que l'on bombardât Cadix, où ils avoient beaucoup d'effets ; que leurs Correſpondans pourroient leur faire accroire avoir été brûlés, quand même ils ne l'auroient pas été ; mais qu'ils appréhendoient encore avec bien plus de peine, que l'on attaquât les Gallions d'Eſpagne, c'eſt ce qui les toucheroit le plus au cœur, & je ne ſai s'ils le verroient fort tranquillement ; il ſeroit bon de leur parler différemment ſelon le deſſein réel de la France.

Lettre du Roi du 28 Mars 1686. Le Roi approuva la propoſition que j'avois faite de donner des paſſeports ou certificats aux Marchands de Hollande, qui venoient acheter des marchandiſes dans ſon Royaume, en prenant toutes les précautions dont je lui avois écrit.

14 Avril 1686. Je mandai ſeulement au Roi, que perſonne ne doutoit plus que les vaiſſeaux que commandoit le Comte de Stirum, ne fuſſent deſtinés pour aller prendre les effets qui appartenoient aux Hollandois ſur la Flotte d'Eſpagne ; mais s'ils auroient ordre de ſecourir ceux d'Eſpagne au cas qu'ils fuſſent attaqués, que c'étoit ce que je tâcherois de pénétrer : j'aſſurai au moins qu'il n'avoient juſqu'à cette heure aucun ordre de le faire, & qu'ils étoient fort légerement armés, & de la maniere ſeulement qu'on equipe les vaiſſeaux de convoi.

Le Prince d'Orange fit donner les Ordonnances de trois années d'avance à l'Electeur de Brandebourg, ſur le payement qu'on lui devoit faire en dix années conſécutives

Les Etats-Généraux me firent demander audience, & me vinrent dire, qu'ils avoient appris que deux Hollandois, l'un nommé Ploot-Van Amſtel,

z l'autre Van-Huſſen, avoient été arrêtés priſon-
iers à Bayonne; que le premier étoit accuſé d'a-
oir aidé à quelques François de la R. P. R. à ſortir
France, d'avoir fait tenir quantité d'argent de
es refugiés, & d'avoir envoyé ſon fils avec eux;
u'on a fait ſaiſir tous ſes papiers, qu'après les
voir viſitez on ne l'a pas trouvé coupable des deux
remiers points d'accuſation; que pour ce qui eſt
u troiſieme, ce n'eſt pas une choſe qui lui puiſſe
tre imputé à crime, puiſque jamais il n'a été
aturaliſé: que cependant on le retient toujours
n priſon, & qu'on le menace de le faire condam-
er aux galeres, par le Parlement de Bordeaux, à
oins qu'il ne change de Religion.

Pour ce qui eſt du ſieur Van Huſſen, ils n'en
nt ſû des nouvelles que par quelques Maîtres de
avires, qui ont rapporté en ce pays-ci, qu'il
toit gardé en une priſon fort étroite, ſans pou-
oir parler à qui que ce ſoit, & qu'on l'y tiendroit
ſqu'à ce qu'il eût changé de Religion, quoique
elui-là ne fût point naturaliſé non-plus que l'autre.
s ſe ſont étendus enſuite ſur le droit des Gens,
r les articles des traités qu'ils ont l'honneur d'a-
oir Sa Majeſté, qui donnent à leurs Sujets, même
près une rupture, neuf mois de tems pour ſe re-
rer, & ſur d'autres raiſons ſemblables, qui ne
nt rien à l'affaire préſente. Auſſi je leur ai répon-
u, que je convenois de toutes leurs théſes généra-
s; que Sa Majeſté ne prétendoit point obliger
s Hollandois qui viendroient trafiquer dans ſon
oyaume de changer de Religion, qu'elle ne vou-
it pas non-plus leur ôter la liberté d'entrer dans
n Royaume, & d'en ſortir librement; mais que
uand les Hollandois feroient quelque choſe qui
ritât châtiment, ils ne pouvoient diſconvenir
u'elle étoit en droit de les faire punir; que les
eux qu'ils diſoient être priſonniers, avoient ſans
oute mérité ce traitement-là; qu'ils avoüoient
x mêmes qu'il y en avoit un qui étoit accuſé

de deux crimes, qu'ils puniroient en ce pays ci plus feveremenr que de la galere; que cependant le Roi feroit peut-être étonné de voir, que Meffieurs les Etats fe vouloient mêler de ce qui fe paffe au-dedans de fon Royaume; qu'il me paroiffoit même qu'ils fe commettoient un peu légerement de faire une pareille démarche, fans avoir d'autres preuves de cette affaire, qu'une fimple lettre qu'un Marchand d'Amfterdam a reçûe de Bayonne: je n'importunai point Sa Majefte d'un plus long récit de ce qu'ils m'ont dit, & de ce que je leur ai répondu: je ne m'étois point chargé d'appuyer leur priere auprès du Roi: mais je n'ai pas voulu leur refufer de recevoir leur Mémoire, & de l'envoyer à Sa Majefté.

11 Avril 1686.

Le fieur Citters écrivit aux Etats-Généraux, que les dernieres lettres qui étoient arrivées de France en Angleterre portoient, que le Roi faifoit renfoncer fa Flotte, & qu'on ne doutoit point qu'elle ne fût deftinée pour aller bombarder Cadix: que le Roi d'Angleterre auffi-tôt après l'arrivée de ces lettres, avoit ordonné qu'on équipât inceffamment une Flotte légere qu'il a réfolu de mettre cette année en mer. Le Secretaire de M. de Starembourg, à fon arrivée à la Haye, a rencheri pardeffus, & a affuré pofitivement que le deffein du Roi étoit de bombarder Cadix, & d'attaquer la Flotte d'Efpagne

Ceci eft relatif à un article ci-deffus.

J'ai affez fait connoître, Sire, à Meffieurs d'Amfterdam, que le vrai moyen d'empêcher que le différend que Votre Majefté avec le Roi Catholique n'ait aucune fuite, eft de ne rien faire qui puiffe encourager le Confeil d'Efpagne à refufer à Votre Majefté la juftice qu'elle demande. Ces Meffieurs en font bien perfuadés: mais ils m'ont fait dire, que toutes les précautions qu'ils pourroient prendre là-deffus ne ferviroient de rien, parce que les Efpagnols font perfuadés que la guerre, quelque defavantageufe qu'elle fût pour eux,

ıour eux, leur feroit encore moins préjudiciable que l'état où ils font à cette heure, que le Prince l'Orange les confirme dans cette opinion par l'en- vie qu'il a d'allumer la guerre à quelque prix que e foit ; qu'ainfi quoique, les Etats-Généraux faf- ent, ils ne peuvent empêcher les Efpagnols d'ha- rder toutes chofes, pouffés en cela en partie par eurs propres fentimens, & en partie par l'infti- ation du Prince d'Orange.

Je découvris, que la Suede & les Etats Géné- aux, étoient convenus d'admettre M. l'Electeur e Brandebourg dans toutes les traités qu'ils ve- oient de renouveller.

Je fus auffi, qu'il y avoit un ordre pofitif de l'E- ecteur de Brandebourg de demander cette inclu- on, quoique les Miniftres de M. l'Electeur même defavoüaffent à M. de Rebenac. On délivra cet cte d'inclufion au Miniftre de Brandebourg, dans même tems qu'on échangea les ratifications du nouvellement des traités faits entre la Suede & s Etats-Généraux.

Pour ce qui regarde les Prifonniers de Bayon- Lettre du , comme ils ne font pourfuivis criminellement, Roi du 11 ie pour des contraventions à mes défenfes, & Avril 1686. our avoir contribué à l'evafion de mes Sujets, ils peuvent point joüir, jufqu'à ce qu'ils fe foient tifiés, de la liberté que je laiffe à tous les Sujets de us les Etats-Généraux ; je me ferai néantmoins in- fmer plus particulierement de l'état de cette affaire.

Les bien-intentionnés me répondirent ce que 18 Avril effieurs d'Amfterdam m'avoient déja dit, que les 1686. pagnols étoient affez mal habiles pour fouhaiter guerre ; que le Prince d'Orange la cherchoit avec pressement, & qu'ainfi il ne falloit pas croire que effieurs d'Amfterdam fuffent capables de porter Etats-Généraux à prendre cette réfolution. D'ail- rs, ils m'ont témoigné, qu'ils font tous fi inté- és dans les Gallions d'Efpagne, qu'ils per- ient plus que les Efpagnols même, fi le Roi attaquoit; qu'ainfi leur propre intérêt, plû-

tôt que celui d'Efpagne, les engageoit à y veiller.

J'ai trouvé ces Meffieurs-ci moins traitables que je n'avois fait les autres fois, étant extrémement alarmés d'une lettre ci-jointe de M. Hemskerk, qui leur donne avis que le Roi avoit fait déclarer au Roi d'Efpagne, qu'il alloit faire attaquer fes Gallions, s'il ne lui donnoit promptement fatisfaction. Cette lettre a fait ici un terrible bouleverfement. Les Amirautés doivent s'affembler inceffamment, pour réfoudre ce qu'il y aura à faire là-deffus. On dit même, que quelques Marchands d'Amfterdam qui balançoient depuis quinze jours ou trois femaines, s'ils armeroient quatre vaiffeaux pour les joindre à la Flotte du Comte de Stirum, fe font déterminés à le faire fur cette derniere nouvelle; & comme ce font des bâtimens de quarante à cinquante pieces de canon, ils feront en état de fe défendre étant armez en guerre.

Le Roi avoit déja vu, par ma précédente lettre, les mauvaifes fubtilités & le peu de bonne-foi de Miniftres de Brandebourg : voici la troifieme fois qu'ils font le même manege. Ils commencent par propofer des traités, & tâchent de le faire avec un très grand fecret, par le moyen du Prince d'Orange & du Penfionnaire Fagel, qui n'en communiquent qu'à leurs plus confidens; & lorfqu'on vient malgré cela à découvrir leurs négociations, ils le nient, & à la Cour de France, & à M. de Rebenac, difant que je donne de faux avis, ou que je leur veux du mal, & trainent ainfi jufques à ce que leur affaire foit conclue, aprés quoi ils l'avoüent, & prétendent que ce n'eft qu'une bagatelle dont on ne doit pas fe fâcher.

Je me donne l'honneur de joindre auffi à cette lettre le livre que j'ai eu l'honneur de mander au Roi, que le Miniftre Claude écrivoit par ordre du Prince d'Orange. Ce n'eft pas un imprimé qui s'arrête comme les autres aux matieres de Religion, ni aux exagerations de ce qui s'eft fait en France; celui-ci va plus loin : c'eft proprement un Manifefte pour commencer une guerre de Religion, dès

ue les Calvinistes seront en état de la faire. Les
uatre dernieres pages contiennent des protestations
n forme, qui ne peuvent avoir d'autre but que
celui-à. Il y a beaucoup d'autres endroits fort in-
olens dans cet écrit, & qui tendent à exciter tous
es Princes Protestans contre le Roi, comme on
eut voir depuis la page cent quarante, & prin-
ipalement depuis la page cent cinquante-deux,
usqu'à la cent cinquante-cinq; où il dit qu'après
Revocation de l'Edit de Nantes, on ne doit plus
fier, ni à la parole de la France, ni aux trai-
és de treve qu'elle a faits; & pour conclusion il
arque à la page cent cinquante-cinq, Il faut es-
érer que les Princes Protestans tireront de-là leurs
istes conclusions. Tout cela est fait pour favo-
ser les desseins du Prince d'Orange; & comme
eci a été composé par son ordre, il me semble
u'aprés tant de preuves qu'il a données au Roi
'Angleterre, de l'opposition de ses intérêts à ceux
sa Majesté Britannique, il veut encore ajouter
elle-ci plus authentique, & plus éclatante que
s une, puisqu'il ne tiendra pas au Pr. d'Orange
e le Roi d'Angleterre ne se voye enveloppé dans
e guerre de Religion, qui de toutes les guerres
celle qui lui doit être la plus préjudiciable.

Le Roi m'écrivit, que le Marquis de Losbal-
sses, avoit demandé à M. le Marquis de Feu-
ieres, s'il pouvoit s'assurer, qu'en satisfaisant Sa
aj. sur ce point, ses vaisseaux n'entreprendroient
n contre l'Espagne; & comme le Marquis de
uquieres, dit le Roi, l'a entierement contente
cette difficulté suivant le pouvoir que je lui
avois donné; il a appris aussi de divers en-
oits, que le Conseil d'Etat d'Espagne a résolu
terminer cette affaire en la maniere que je le
ire. Vous pourrez donner cet avis, ajoute S. M.
eux que vous croyez en devoir faire une bon
ge, & je ne doute point, que dans peu de jours
e vous mette en état de les informer de l'entier
ccommodement de cette affaire, qui donnera lieu

Lettre du Roi, du 15 Avril.

au desarmement d'une partie de mes vaisseaux.

23 Avril 1686. Un particulier nommé Besnard, m'est venu trouver ce matin : il m'a dit, qu'il a été ci-devant Droguiste-Epicier à Rouen, qu'il s'en est retiré à cause de la Religion, qu'il a amené ici sa femme, ses enfans, & ses effets; qu'il a oüi dire, que l'on ne forçoit point en France les gens de faire l'exercice de la Religion Catholique; que si cela étoit, il étoit prêt de s'y en retourner, qu'il ne s'etoit point encore fait recevoir Bourgeois, ni n'avoit fait aucun serment aux Etats, parce que n'y ayant que le motif de la Religion qui l'a obligé de se retirer, il n'avoit voulu prendre aucun engagement ici, ayant toûjours conservé un très-grand zèle pour le service du Roi, & qu'il y avoit beaucoup de Marchands qui feroient la même chose, & reporteroient leurs effets en France. Il m'a dit aussi, qu'il connoît quantité de Marchands demeurans à Rouen, & en d'autres Villes, qui envoyent ici leurs effets, & qui ont dessein de se retirer dès qu'ils en trouveront l'occasion ; que s'il étoit en France, il croit pouvoir répondre qu'il les detourneroit de leur dessein, & qu'il assuroit au moins que s'il y en avoit qu'il ne pût dissuader, il en donneroit avis. Comme j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de rendre compte de tout au Roi, sans examiner si les choses que l'on me propose seront selon l'intention ou contre l'intention de Sa Majesté ; j'ai pensé qu'elle ne trouveroit pas mauvais que j'eusse l'honneur de l'informer de ce que cet homme, qui me paroît avoir de l'esprit, & être entendu dans le négoce, m'est venu dire.

25 Avril 1686. LES Flottes des Etats-Généraux se trouverent à Cadix, de la force que j'avois toûjours eu l'honneur de mander à Sa Majesté qu'elles seroient; c'est-à-dire, que quoiqu'il n'y eût que six vaisseaux d'extraordinaires, qui devoient composer l'Escadre du Comte de Stirum, il étoit résolu que l'on y joindroit les autres vaisseaux de Convoy, & que l'on ordonneroit à ceux qui étoient à Cadix, d'attendre

e Comte de Stirum : ainsi il devoit avoir douze vaisseaux de guerre sous son commandement, sans compter environ seize vaisseaux Marchands, de vingt, trente, & quarantie pieces de canon. Il y avoit outre cela cinq ou six Vaisseaux que l'on preparoit à Amsterdam, & que l'on mettoit en état de partir quinze jours après qu'ils en auroient reçû l'ordre.

Mrs. d'Amsterdam m'ont fait renouveller leurs instances en faveur des quatre personnes dont j'ai eu l'honneur d'envoyer le Mémoire au Roi.

Le sieur Dieft revint en poste pour demander l'acte l'inclusion, qui lui fut donné avant l'échange des ratifications Cette precipitation fait voir qu'ils eurent peur à la Cour de Brandebourg, que cette affaire ne fut traversée

J'ai été informé, qu'il y eut le 2 de ce mois une assemblée générale de toutes les Amirautés, dans laquelle il fut résolu d'augmenter le nombre d'hommes, & les munitions qu'on mettra sur les vaisseaux de l'Etat; ces vaisseaux n'ayant pas été équipés en guerre, mais seulement pour convoyer les Flottes des Etats. A M. de Seignelai, le 7 Mai.

La proposition, que vous fait le Marchand Droguiste de Rouen, n'est pas recevable, à moins que lui & ceux dont il vous parle, ne fassent une abjuration effective: il vaut encore mieux qu'ils demeurent dans les pays Etrangers, que de retourner dans mon Royaume avec la liberté de demeurer dans leur erreur. Lettre du Roi, du 2 Mai 1686.

Le Roi me manda, qu'il m'avoit déja fait savoir, que des quatre personnes pour lesquelles la Ville d'Amsterdam lui demandoit la permission de sortir de son Royaume, il y en avoit deux qui étoient naturalisés, & auxquels par conséquent il ne pouvoit l'accorder; que quant aux deux autres, Sa Majesté attendoit les éclaircissemens qui lui devoient être envoyés par les Intendans des pays où ils demeuroient.

Je mandai à M. de Seignelay, que je ferois la A M. de

Seignelai, le 9 Mai. réponse au Marchand Droguiste de Rouen, dont j'avois eu l'honneur de lui écrire, telle que le Roi me l'avoit prescrit; mais que je ne pouvois lui dissimuler la peine que j'avois de voir les Manufactures de France s'établir en Hollande d'où elles ne ressortiroient jamais; que celles des draps de meûnier, dont il se faisoit un si grand debit par-tout le monde, & qui étoit inconnue en Hollande, étoit à cette heure à Rotterdam; qu'il s'y étoit aussi établi entr'autres Chapelliers, un des plus fameux de ce métier de Rouen, qui de dix-neuf garçons qu'il avoit en cette Ville-là, en avoit mené douze à Rotterdam; & quoiqu'il n'y fût que depuis trois mois, je savois qu'on avoit déja envoyé de ses chapeaux à la Rochelle.

10 Mai 1686. LES lettres qui arriverent de Madrid portoient, que la Flotte du Roi étoient deja entrés dans la Baye. Cette nouvelle avoit fort allarmé les Etats.

LE Prince d'Orange demanda cinquante mille florins par dessus les cent mille, pour donner aux Officiers François refugiés.

Lettre du Roi du 4 Mai 1686. LE Roi me manda, que le Roi d'Espagne avoit déja fait offrir deux cents cinquante mille francs de restitution à ses Sujets; & comme il n'y avoit pas moins de justice & d'équité, de faire une reparation de cinq cents mille écus, il esperoit qu'il auroit bientôt toute la satisfaction qu'il desiroit.

J'EUS avis bien long-tems auparavant, (il faut chercher le tems où je parle de l'entrevûe du Roi de Suede & de l'Electeur de Brandebourg), que l'Electeur de Brandebourg devoit venir à Cleves dans la fin de l'Eté, pour s'aboucher avec le Prince d'Orange; & le Prince d'Orange a résolu en ce tems là de faire un camp sur les frontieres de Gueldres.

Lettre de M. de Seignelai, 4 Mai 1686. ON me manda que je tâchasse de faire rendre ce nommé Besnard Catholique.

25 Mai 1686. ON écrit que le Comte de Stirum mettra enfin à la voile aujourd'hui ou demain: il vint hier prendre congé du Pr. d'Orange. A peine les six vais-

eaux qu'il doit monter ſont-ils équipés ſuffiſamment
le monde. Les Directeurs des Amirautés ayant manqué d'argent, ces Directeurs ſe ſont trompés, en ce qu'ils avoient cru trouver abondamment dans leurs fonds ordinaires de quoi armer ces ſix vaiſſeaux. Le Comte de Stirum aura avec lui le Capitaine Tol, qui a un vaiſſeau de ſoixante pieces de canon, les vaiſſeaux Eſpagnols & dix ou douze vaiſſeaux Marchands, de vingt-quatre, trente, à quarante pieces de canon.

On ne doute pas ici, que le voyage de l'Electeur de Brandebourg ne ſoit fondé ſur l'eſperance que le Prince d'Orange a donnée à Madame l'Electrice de Brandebourg, de faire avoir au Prince Philippe la ſurvivance de ſes Charges; ſur quoi je pris la liberté de dire au Roi, que le Prince d'Orange n'en viendroit pas à bout, s'il le vouloit entreprendre, & que ſes propres créatures, (excepté deux ou trois) ſeroient contre lui: il ſait cela mieux que moi, & comme il eſt habile, on doit croire qu'il ne ſe commettra pas. Outre cela, il eſt hors de doute que le Prince d'Orange ne voudra pas ſe brouiller ſans retour avec le Prince Electoral de Brandebourg, ce qu'il feroit ſans doute s'il préferoit le Prince Philippe au Prince Louis. Ces raiſons, me confirment dans l'opinion où j'ai toûjours été, que le Prince d'Orange n'a d'autre vûe en cela, que d'engager Madame l'Electrice dans ſes intérêts pour le peu de tems qu'il croit que l'Electeur de Brandebourg a à vivre, ſans rien faire néanmoins pour cette Princeſſe. Il n'aura pas de peine à reuſſir dans ce deſſein: car, les difficultés inſurmontables qui rencontrent dans cette affaire, & la grande jeuneſſe du Prince Philippe, lui donneront lieu de repréſenter à l'Electeur de Brandebourg, qu'il faut laiſſer le jeune Prince pour quelque tems à la Haye, afin de gagner inſenſiblement l'affection des Peuples, & de les diſpoſer à le recevoir pour leur Gouverneur. Il lui ſera aiſé après cela de trouver aſſez de difficultés pour traîner cette affaire juſ-

qu'à la mort de l'Electeur de Brandebourg, apr quoi il fera semblant de sacrifier au Prince Electoı d'à present le Prince Philippe, & en tirera mêr peut-être avantage du * Prince Electoral pour bandonner l'autre: peut être ne seroit-il pas ma vais de faire insinuer cela à Madame † l'Electri de Brandebourg; car si elle envisageoit bien ce affaire, & qu'elle voulût obliger le Prince d'Oran à engager tellement les choses qu'elle ne pût êt trompee. Il faut de toute nécessité, ou que l'arti ce du Prince d'Orange se découvre, & qu'il brouille par-là avec l'Electrice, & par conseque avec l'Electeur de Brandebourg, ou que se trouva engagé à pousser effectivement cette affaire, il fa naître une grande division dans l'Etat, & perd son crédit & une partie de ses Amis, car pour réussir c'est ce qu'il ne fera pas.

Les Villes de Nort-Hollande, je ne dis pas que ques-unes, mais toutes sept ensemble de conc ont fait une autre proposition aux Etats de Holla de qui les embarrasse bien d'avantage. Les Dep tes de ces Villes ont fait une déduction de l'e present des affaires de cette Province, & de ce de leurs Villes en particulier. Ils ont fait conn tre que quelque soin, & quelque exactitude qu'i prennent, à ce que les impôts de l'Etat soient delement payés: cependant il s'en faut quatre ce mille florins, qu'ils ne montent aussi haut qu'ils toient avant la guerre; que cela fait assez voir diminution du commerce dans leurs Villes, & l'im possibilité où elles sont de fournir leur quote-pa au comptoir de la Province. Ils ont donc demand qu'on fit une nouvelle repartition dans la Provinc & ont protesté, que quand on ne le voudroit pas ils ne se tenoient pas obligés pour cela de pay plus long-tems suivant l'ancienne repartition,

* Cela est précisement arrivé comme je l'avois dit. Le Prin Philippe de Brandebourg a eté deux ans à la Haye.

† L'Electeur de Brandebourg étant mort, le Prince Philip s'est retiré sans qu'on ait rien fait pour lui.

[..]a par la raiſon de l'abſolue impoſſibilité où ils [..]t de le faire. On tient cette propoſition-là le [..]s ſecret que l'on peut, car on en connoît les [..]ſequences, & peu de gens en ſont encore in[..]ſtits. Je fais ſemblant de l'ignorer, n'étant d'aucu[..] utilité que je témoigne la ſavoir: mais j'en in[..]merai tous les Miniſtres de France dans les Cours [..]angeres, croyant utile au bien de ſon ſervice, [..] l'on connoiſſe en Allemagne l'état de la ſeule [..]ovince de cette République, qui a juſqu'ici a[..]cé de l'argent aux autres pour payer les ſubſides: [..]s il ſeroit bon qu'ils fiſſent répandre ces nou[..]les par d'autres que par eux; car comme on [..]rne toujours les choſes en mal, je ſai que quel[..]s-uns d'eux ayant voulu profiter pour le ſervice [..] Roi de quelques avis ſemblables, on les a ren[..] odieux auprès de Mrs. d'Amſterdam, diſant que [..]toient toujours les Miniſtres de France qui pu[..]oient tout ce qui étoit de plus deſavantageux à [..]épublique, & cela ne fait pas un trop bon effet ici.

LE Comte de Stirum a ordre d'aller conjointe[..]nt avec le vaiſſeau de Zelande, trouver à l'Iſle 30 Mai 1686.
[..] With les autres vaiſſeaux, tant marchands que [..] guerre qui ſont partis du Texel; c'eſt le lieu de [..]r rendez-vous: on ne doute point qu'ils ne conti[..]nt enſuite leur route par la Manche droit à Cadix.

[..]E mandai, que le Prince d'Orange & l'Electeur de [..]ndebourg, avoient de grands deſſeins dans la [..]férence qu'ils devoient avoir à Weſel, & qu'on [..] doutoit preſque pas qu'il ne vouluſſent l'un & [..]tre ſe faire Chefs de tous les Proteſtans de l'Eu[..]e: auſſi j'ai appris que le Prince d'Orange prend [..] plus fortes liaiſons que jamais avec les Presby[..]ens d'Angleterre, & qu'il ne garde pas même en [..] beaucoup de meſures avec S. M. Britannique, [..] il ménage ſeulement autant que cela peut com[..]ir à ſes projets, mais qu'il ne ménagera point [..]ſqu'il faudra ou rompre ſes deſſeins, ou abandon[..] le Roi d'Angleterre. On devroit même aſſez re[..]noître en Angleterre, que toutes les aſſiſtances

que le Prince d'Orange oblige les Etats de donner aux Officiers François fugitifs, ne sont qu'une espéce d'ostentation, & pour faire voir à tous les Protestans, & principalement à ceux d'Angleterre, ce qu'ils doivent attendre de lui; ainsi je suis persuadé que cela regarde autant le Roi d'Angleterre que la France.

On m'a dit, il y a quelque tems, que le Roi d'Angleterre avoit trouvé des lettres écrites de la main du Prince d'Orange, qui faisoient voir l'intelligence qu'il avoit eue avec M. de Montmouth, & depuis on m'a appris, que Sa Maj, Britannique avoit eu une espece d'accord qui n'étoit pas toutefois signé de la main du Prince d'Orange, par lequel il paroît qu'ils étoient convenus, lui & M. de Montmouth, que la Princesse d'Orange seroit Reine d'Angleterre, & que M. de Montmouth seroit le premier du Royaume après le Prince d'Orange. Je n'ai point voulu importuner le Roi de ces sortes d'avis, ne doutant point que s'ils sont vrais, Sa Maj. n'en soit mieux informée d'ailleurs: mais, je crois de voir lui mander, que le sieur Citters a écrit ces jours-ci dans une lettre écrite aux Etats-Généraux, que le Roi d'Angleterre avoit témoigné en plusieurs occasions depuis environ trois semaines son mécontentement, de l'intelligence qui avoit été entre le Pr. d'Orange & M. de Montmouth. Ce Prince n'a pas été moins fâché de ce que le sieur Citters a mandé cette nouvelle aux Etats, que de ce que le Roi d'Angleterre a tenu un tel discours.

4 Juin 1686. L'ENVOYÉ de Suede fit de grandes instances dans une conférence qu'il a eue avec le Prince d'Orange. Le Pensionnaire Fagel & le Résident de l'Empereur, pour avoir quelques vaisseaux de guerre de la République, afin de transporter des troupes Suédoises en Allemagne. Il a témoigné au Prince d'Orange, que le Roi de Suede a pris à cette heure tout de bon cette résolution. Il en a montré des lettres expresses, & même il s'est reduit à la fin à ne demander, si-non, que le Comte de Sti-

um détachât deux vaiſſeaux de guerre de ſon Eſ-
adre ſeulement, pour faire voir à tous les Prin-
es, que les Etats Généraux approuvoient ce tranſ-
ort, & qu'il ſe faiſoit de concert avec eux. Le
Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel, l'ont re-
uſé, n'oſant en faire l'ouverture aux Etats-Géné-
aux, & ne pouvant détacher des vaiſſeaux de l'Eſ-
adre du Comte de Stirum, qui n'en a pas plus
u'il ne lui en faut pour aller à Cadix & contre les
Anglois, les Etats-Génér. n'ayant d'ailleurs aucuns
aiſſeaux dans leurs ports prêts à mettre à la voile.

JE n'ai été informé qu'aujourd'hui, que le Prin- 7 Juin 1686.
e d'Orange avoit fait propoſer par le Penſionnai-
e Fagel dans la Province de Hollande, d'augmenter
s impoſitions ſur tout ce qui vient du pays de
iege, juſqu'à ce que leur Excellence ait aboli le
oixantième denier, & qu'il ait diminué les impo-
tions ſur les marchandiſes de Hollande, ſur le mê-
ne pié qu'elles ſont ſur les marchandiſes de Fran-
e. Quoique cette propoſition ſoit très-deraiſonna-
le, puiſque l'Electeur de Cologne n'a point de
raite avec les Etats, par lequel il ſoit obligé de
s traiter auſſi-bien que quelque Nation que ce
oit : cependant les Députes des Villes de Hollande
ont tous conſenti, à la reſerve de ceux d'Am-
erdam, qui en ont empêché la concluſion, & qui
nt dit qu'il falloit voir auparavant s'il n'y avoit
oint de moyens pour accommoder toutes cho-
es à l'amiable.

ON ne doute plus ici, que le Roi de Sue-
le n'ait deſſein de faire paſſer inceſſamment des
roupes en Allemagne; c'eſt ſans doute en exé-
ution du traité que j'ai eu l'honneur cet Hy-
er de mander à Votre Majeſté, qui ſe faiſoit
ntre l'Empereur & le Roi de Suede, par le-
uel le Roi de Suede s'engageoit de donner beau-
oup plus de troupes pour la guerre contre le Turc,
u'il n'y eſt obligé, ſous prétexte de ſuppléer à
elles qu'il n'a pas fournies juſqu'à cette heure. On
roit ici, que l'Empereur ayant donné une entiere

ſatisfaction à l'Electeur de Brandebourg, ſur ſes Duchés en Sileſie, il aura exigé ſon conſentement à ce paſſage de troupes.

On vient de me donner avis, que le Prince d'Orange envoye le nommé Ivoy à Geneve: on lui doit donner aujourd'hui ou demain ſes expéditions, & il n'attend que cela pour partir; c'eſt l'Ingénieur général des Etats; mais, c'eſt un très-mal habile homme. Je crois que le Prince d'Orange s'en veut deffaire honêtement, ou peut être qu'il eſt bien aiſe d'avoir quelqu'un là qui dépende de lui, & qui agiſſe ſelon ſon bon plaiſir.

Lettre du Roi, du 7 Juin 1686.

Le Roi me manda, que je verrois par la relation qu'il m'envoyoit, quel avoit été le ſujet du combat qu'il y avoit eu le 19 Mai, entre un de ſes vaiſſeaux appellé le Marquis, commandé par le ſieur de Belle-Iſle-Errard, & un navire de guerre Hollandois, dont le Capitaine s'étoit attiré de gaieté de cœur le mauvais traitement qu'il avoit reçû; qu'il étoit bon que je previnſſe les fauſſes relations qu'ils en pourroient faire par l'information véritable que je donnerois aux Etats-Généraux du détail de cet évenement, & que comme Sa Majeſté n'avoit pas lieu de croire qu'il eût aucun ordre des Etats-Généraux d'agir comme il faiſoit, il s'aſſûroit auſſi qu'ils n'attribueroient qu'à ſa mauvaiſe conduite le dommage qu'il avoit ſouffert.

La vérité du fait eſt, que le Duc de Mortemar ayant rencontré en mer deux vaiſſeaux Hollandois, convint avec eux de faire route enſemble & paſſer le Detroit; un des deux Hollandois s'écarta à l'entrée de la nuit, le ſieur de Belle-Iſle s'en apperçût; mais, trop tard, le ſuivit, ſe trouva vers le minuit à portée de voix, & tâcha de lui perſuader de rejoindre l'Eſcadre de M. de Mortemar: mais, le Hollandois lui répondit fierement qu'il n'en feroit rien. Le jour étant venu, le Capitaine Hollandois mit ſon navire ſous ſes armes, & courut à toutes voiles ſur celui du ſieur de Belle-Iſle, qui ayant deſſein de lui tirer trois coups de canon à balles l'un

prės l'autre vers ſon avant, pour ſignal de ne pas vancer, à peine eut-il tiré le premier, que le Hol-ndois lui tira une bordée de vingt-cinq pieces e canon. Le combat devint très rude : le Capitai-e Hollandois fut tué, le vaiſſeau fort mal traité, eux Officiers Hollandois vinrent dans la chaloup-e prier le ſieur de Belle-Iſle, de faire ceſſer le ombat, ce qu'il fit, après quoi ils vinrent enſem-le rejoindre le Duc de Mortemar vers Cadix.

MESSIEURS d'Amſterdam arriverent ici hier au 13 Juin
oir, pour aſſiſter à l'aſſemblée qui doit commencer 1686.
atin. Je n'ai pû ſavoir encore bien préciſément urs ſentimens ſur la rencontre qu'un des vaiſſeaux e la Flotte Françoiſe a eue, avec un de ceux de cet-: République : je ſai ſeulement, qu'ils auront bien es reproches à eſſuyer dans l'aſſemblée de Hollan-e ; car le Prince d'Orange, & ſes Créatures, ont déjà it, que Meſſieurs d'Amſterdam étoient cauſe de affront que les Etats venoient de recevoir, qu'ils a-oient refuſé de faire un plus grand armement naval, u'ils avoient répondu, aux Etats de Hollande, de la lotte de France, & avoient aſſûré qu'on n'en avoit en à appréhender ; qu'on voyoit cependant ce ui venoit d'arriver, que c'étoit tout le fruit qu'ils etiroient de la correſpondance qu'ils entretenoient vec moi, que de ſe laiſſer amuſer ; & autres cho-s ſemblables qu'on a dites ces jours-ci, pour é-nner les Députés d'Amſterdam à leur arrivée.

JE n'ai pas perdu de tems de mon côté, & j'ai it ſavoir ce matin à Meſſieurs d'Amſterdam avant ouverture de l'Aſſemblée, ce que Votre Majeſté 'a fait l'honneur de me mander touchant l'ordre u'elle a envoyé de faire retirer ſes vaiſſeaux de Rade de Cadix, & d'en renvoyer la plus gran-e partie dans ſes Ports, auſſi-tôt que M. le Mar-uis de Feuquieres aura retiré du Conſeil d'Eſpagne Ecrit qu'on lui promet, pour la ſûreté des Sujets e Sa Majeſté.

J'AI ſû, que le Prince d'Orange a témoigné à uelques perſonnes, que, quoique les Eſpagnols ne

ſoient pas encore déclarés ennemis de la France, & que Cadix ne ſoit pas effectivement bloqué ; cependant, on peut dire, que c'eſt preſque la même choſe ; qu'ainſi, il n'eût pas trouvé fort étrange, que le Roi envoyant une Flotte devant cette Ville pour ſe faire faire juſtice, n'eût pas ſouffert que les vaiſſeaux des Etats fuſſent demeurés à la Rade ; mais, que c'étoit contre toute ſorte de droit & de raiſon, de ne pas vouloir que les vaiſſeaux de l'Etat ſoient à trente lieues de-là, ſur les côtes d'un autre Royaume, & qu'on les en ait fait ſortir par force & par violence, c'eſt-là le point, à ce que le Prince d'Orange a dit à quelques perſonnes de l'Etat, dans lequel il faut ſe renfermer, & ſur quoi les plaintes des Etats doivent être principalement fondées.

Je ſai cependant, que les Etats avoient dépêché depuis trois jours deux galliottes au Comte de Stirum, pour lui ordonner de ne ſe mettre en aucun lieu qui pût donner le moindre ombrage aux vaiſſeaux de Sa Majeſté.

Je mandai, que les Etats-Genéraux payeroient, en trois années, ce qu'ils ne devoient payer qu'en ſix, que je ne traverſerois point cette négociation, quand même je le pourrois ; parce que je ne croyois pas que ce fût un grand mal pour les intérêts du Roi, qu'il n'y eût plus d'argent à recevoir des Etats-Généraux.

Je découvris, par l'homme même que Caſtanaga envoyoit à la Haye avec des lettres de créance pour l'Envoyé, & pour le Conſul à Amſterdam, qu'il avoit ordre de s'informer ſi l'on pouvoit ſe promettre quelque choſe du Parti des Huguenots, & ſi les Officiers refugiés, qui étoient à la Haye, pouvoient agir par eux mêmes, ou par les correſpondances qu'ils avoient en France. Il me dit, que le Marquis de Caſtanaga ne demandoit pas à être informé de cela dans l'envie d'avoir la guerre ; qu'au contraire il l'appréhenderoit & l'éviteroit, n'étant pas en état de ſauver les Pays-Bas ; mais

r'il vouloit pourtant à tout évenement être in-
ıme de ces sortes de choses.

Ce même homme me découvrit, que le Mar-
ıis de Castanaga lui avoit confié, qu'il y avoit eu
ıe espece de traité en l'an 1683, entre les Gé-
ɔis, le Comte de Melgar, & les Prétendus Ré-
rmés des Sevenes; que les Genois devoient four-
r l'argent, & le Comte de Melgar donner quel-
ıes Officiers; qu'on avoit eu toutes les peines du
onde à faire entrer le Comte de Melgar dans ce
ıité; & qu'il ne s'y étoit résolu, qu'après qu'on lui
ıt apporte une consultation faite par le Conseil de
ɔnscience du Roi d'Espagne Philippe IV. qui por-
it, que le Roi d'Espagne pouvoit en conscience fo-
.enter la Rebellion de M. de Rohan.

Le Pensionnaire Fagel tint toute la matinée, dans 18 Juin
s Etats de Hollande, à rapporter avec beaucoup 1686
exagération ce qui s'étoit passé entre un vaisseau du
oi & un des Etats. Il fit ensuite des plaintes contre
lessieurs d'Amsterdam; mais, on ne prit aucune Re-
lution sur cette affaire: ils écrivirent seulement, à
ur Ambassadeur en Espagne, de leur envoyer de
ɔuvelles informations.

Messieurs d'Amsterdam sont fort en peine pour
Comte de Stirum, parce qu'ils connoissent son de-
oüement au Prince d'Orange, & qu'ils ne savent
ɔint s'il n'en a pas reçû quelque ordre secret. Ils
'ont cependant fait assurer, que l'ordre, que les E-
s-Generaux ont donné au Comte de Stirum à son
part, est de baisser le pavillon devant la Flotte de
rance, & de lui rendre tous les mêmes honneurs
ı'ils se sont obligés par leurs traités de faire à
Angleterre.

J'ai trouvé le moyen de faire parvenir jusqu'au
oi une lettre du sieur Citters aux Etats Généraux,
ıi fait voir, que, dans le tems que le Roi d'Angleter-
: veut rassurer les Etats de l'apprehension qu'ils pour-
ɔient avoir de la guerre, il ne veut pas en attribuer
cause aux bonnes intentions de la France; mais à

l'impuissance dans laquelle il prétend que la France se trouve, par l'épuisement de ses Finances, d'entreprendre aucune chose de conséquence, & moins encore une guerre.

20 Juin 1686. J'AI parlé au sieur Blanquet, afin d'être averti de la suite de la négociation qu'il croyoit se former avec l'Electeur de Baviere, pour faire passer ses troupes dans les Pays-Bas, & de l'envoi de Sandrask dans le Palatinat. Il m'a dit, que, par de certaines choses que lui a dit M. de Castanaga, il ne doute pas que s'il arrivoit un Démêlé entre la France & l'Espagne, l'Electeur de Baviere ne fût incontinent nommé Gouverneur des Pays-Bas: c'est ce qui fait encore plus apprehender au Marquis de Castanaga une rupture entre le Roi de France & le Roi d'Espagne.

J'AVERTIS le Roi, des Manufactures qu'on vouloit établir, & des moyens qu'il y avoit de l'empécher.

LE Pensionnaire Fagel, dit, dans l'Assemblée de Hollande, que le Roi n'avoit équipé une grande Flotte, que pour détruire le Commerce des Etats-Généraux, & qu'il l'auroit entrepris s'il n'en avoit été détourné par d'autres Puissances avec qui il vouloit se joindre: les Créatures du Prince d'Orange firent entendre, qu'il n'avoit pas voulu seconder les desseins de Sa Majesté.

J'APPRIS en très-grand secret, que le sieur Hekart, Conseiller du Prince d'Orange, & qui étoit auparavant Secretaire de M. l'Evêque de Strasbourg, va à Ausbourg, sous prétexte de voyager en Allemagne: il est assez évident que c'est le Prince d'Orange, qui l'envoye. J'ai prié celui par qui j'entretiens commerce avec Messieurs d'Amsterdam de leur en parler, & de leur remontrer, qu'ils ne doivent pas prendre pour excuse que le sieur Hekart n'est chargé d'aucun ordre de l'Etat; qu'il suffit au Comte de Waldeck, & à ceux qui veulent troubler le repos de l'Europe, & qui seront présens à la Diete d'Ausbourg, d'avoir un Ministre des Etats qui autorisera par sa présence toutes les entreprises des factieux, & qui donnera tou-
tes

es les assurances de la part des Etats-Généraux, que le Prince de Waldeck croira être nécessaire pour le succès de cette entreprise.

L'Eveque d'Utrecht étant mort, je mandai au Roi, que les Espagnols tâchoient toûjours d'avoir grande part à la nomination des Evêques pour gagner l'affection des Catholiques : j'informai le Roi de toutes les Caballes qu'on faisoit, & lui nommai les personnes que je croyois les plus propres pour remplir cette place, & qui n'avoient aucune partialite. 21 Juin 1686.

Le Prince d'Orange travailloit depuis quelque-tems à faire prendre une résolution touchant la Marine, qui etoit d'entretenir toujours neuf mille Matelots, à dix écus par mois. Le prétexte qu'il prend est que les Etats ne seront jamais surpris, & qu'ils auront toujours des Matelots prêts pour monter leurs vaisseaux ; qu'on trouvera assez de quoi les occuper l'Hyver dans le pays, & le reste du tems à servir les vaisseaux de convoi. Cela est possible : mais je ferai remontrer dès demain * à Messieurs d'Amsterdam, que le Prince d'Orange n'a d'autre but en cela, que de se rendre le Maître de leurs forces de mer, comme il l'est de celles de terre ; que les Matelots qui sont loües par les Capitaines, & payes par les Villes, ne reconnoissent gueres l'autorité du Prince d'Orange : mais que quand ils auront une paye reglée, le Prince d'Orange fera venir l'argent au Comptoir de la Province comme il a fait pour celui de la Milice, & qu'il aura par ce moyen tous les Matelots dépendans de lui, ensorte que, comme il fait marcher les troupes sans le su, & même contre la volonté de l'Etat, il fera de même équiper des vaisseaux selon son bon plaisir, étant assez maître des Amirautés pour prendre dans leurs magasins ce qui lui sera nécessaire. Sans doute le Prince d'Orange avoit alors en vûe l'entreprise qu'il a faite depuis contre l'Angleterre. * 22 Juin 1686.

On me donna avis, que le voyage de M. l'Electeur de Brandebourg à Cleves étoit assuré, & même que le Docteur Ham, avoit écrit une lettre 24 Juin 1686.

ſecrette au Penſionnaire Fagel, par laquelle il lui mandoit, que quoiqu'on fît entendre à M. de Rebenac, que le voyage de M. l'Electeur de Brandebourg à Cleves étoit rompu, cependant il ne l'étoit pas, & que Mr. l'Electeur y viendront infailliblement. Cette lettre du Docteur Ham, étoit de même date que la lettre de M. de Rebenac, du 11 Juin, par laquelle il m'avoit mandé les raiſons qu'on lui faiſoit entendre qui avoient rompu le voyage de Cleves.

27 Juin 1686. Le Roi d'Angleterre témoigna beaucoup de chagrin de la rencontre qu'il y avoit eue entre le ſieur de Belle Iſle & le Capitaine Ewick, & que Sa Majeſté Britannique l'avoit aſſuré, qu'elle feroit tels offices qu'une pareille choſe n'arriveroit pas.

Le Prince de Naſſau, étoit fort alarmé du voyage de l'Electeur de Brandebourg, & a été à Amſterdam avec la Princeſſe de Naſſau, & y a demeuré deux ou trois jours. Il a envoyé trois fois chez les Bourguemeſtres Régens : mais pas un d'eux n'a voulu l'aller voir. Ce Prince eſt venu d'Amſterdam à la Haye, il a envoyé à ſon arrivée un Gentil-homme chez le Prince d'Orange, & y a été lui-même une heure après. Le Prince d'Orange lui a fait dire qu'il dormoit, il n'a pas laiſſé d'y aller une ſeconde fois, il s'en retourna le lendemain en poſte fort mécontent.

Messieurs d'Amſterdam firent fort ſagement de ne point parler au Prince de Naſſau, qui étoit entouré des Créatures du Prince d'Orange.

Le Prince d'Orange, preſſe avec beaucoup de chaleur les Amirautés de dreſſer les inſtructions, & les Mémoires néceſſaires pour faire voir aux Etats-Généraux l'utilité d'avoir toûjours neuf mille Matelots entretenus, & la facilité de fournir à cette dépenſe. Les principaux des Amirautés qui dépendent preſque tous du Prince d'Orange ont déja trouvé, qu'en ſupprimant de certaines charges, & retranchant bien des dépenſes inutiles, ils pourront ſur leurs fonds ordinaires donner tous les ans quatre cents mille florins pour ces Matelots, dont l'entrete-

cement n'est estimé qu'à onze millions : mais le Prince d'Orange veut qu'ils fournissent cinq cents mille florins, & qu'on n'en demande que six cents mille aux Etats-Généraux. Je ne crois pas que ce soit-là la plus grande difficulté qu'il trouvera : je pense que Messieurs d'Amsterdam ne lui accorderont pas facilement ce qu'il souhaite : ils sont fort entrés dans les raisons que je leur ai fait alleguer là-dessus, & trouvent que le Prince d'Orange affoiblit extrémement par-là leur Ville, qui tire sa principale force du nombre des Matelots, qu'elle a toûjours eus en sa dispositions.

QUELQUES Maîtres de navires qui étoient dans les Ports de France, écrivirent en Hollande, qu'on avoit enfumé leurs vaisseaux à Bordeaux, pour faire mourir les Hugnenots qui s'y seroient cachez. La lettre, qui fit le plus de bruit là dessus, étoit d'un Capitaine Danois, qui ajoûtoit cette circonstance, que comme il étoit Sujet d'un Prince allié de Sa Majesté, on lui avoit laissé à lui-même le soin d'enfumer son vaisseau. Le sieur Krack montra cette lettre à beaucoup de personnes de l'Etat. Dans la prévention qu'on a prise à Amsterdam, que ces vaisseaux avoient été non-seulement enfumés, mais empoisonnés, quelques personnes qui avoient mangé des pruneaux de Bordeaux, étant morts ou malades, on a incontinent dit, que ces pruneaux & toutes les marchandises de ces vaisseaux avoient été empoisonnées. Cela a été si loin, que Messieurs d'Amsterdam ont ordonné à M Borel d'en faire information : cependant on a debité mille contes plus extravagants l'un que l'autre, & le Président des Echevins a eu l'insolence de dire au Commis du Conseil, & à un Marchand François, qu'il a trouvés ensemble, que si on trouvoit que ces pruneaux fussent empoisonnés, on les feroit bruler en place publique par l'Exécuteur de la Haute-Justice. J'écrivis au Consul pour en parler à M. Borel, ci devant Ambassadeur en France, & pour lors Grand Schout à Amsterdam. Il lui dit, qu'il étoit chargé d'en faire

l'information; qu'un Marchand d'Amſterdam ayant reçu de Bordeaux douze barils de pruneaux, il les a vendus à quatre ou cinq Epiciers qui les ont partagés; qu'un d'entr'eux en ayant eu quatre barils, il en a envoyé un entier à Campen ſans l'ouvrir, & en a fait ſcier un par le milieu pour vendre en détail dans ſa boutique; qu'un de ſes gens avec trois enfans en ayant mangé, auſſi-bien que ſes enfans d'une pauvre femme, qui travailloit dans la maiſon, à qui l'on en a donné, ſe ſont trouvés mal peu de tems après; que le garçon de la boutique eſt mort la nuit ſuivante, & tous les enfans ont été à l'extrémité, & ſont encore fort malades Que, ſur ce rapport, les Juges ont ordonné, qu'en préſence des Medecins & Chirurgiens on ouvriroit le corps; que l'on y a trouvé toutes les marques ordinaires de poiſon; qu'ils ont auſſi tous eu les ſymptomes de perſonnes empoiſonnées, comme vomiſſement, enflure, & le viſage bleu. L'on a enlevé ce qui reſtoit de ces prunes, que l'on a mis a part dans l'intention d'en faire l'épreuve ſur quelque bête. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que tous les autres Epiciers qui en ont eu, en ont vendu & mangé ſans aucune incommodité, & M. Borel croit que ce n'eſt que quelque-choſe caſuelle & particuliere à cette barique, comme poiſon tombé dedans par malheur, ou quelque bête vénimeuſe qui y auroit été, & qui l'auroit ainſi empoiſonnée; il lui a promis qu'il lui en diroit la ſuite, & lui a dit cependant qu'on ne finiſſoit point en France une affaire de M. Borel, de quatorze ou quinze cents francs, dont il étoit fort chagrin.

8 Juin 686. Je mandai au Roi, que j'avois été informé, que le Prince d'Orange avoit pris depuis peu de nouvelles meſures avec les plus conſidérables des Anglois, qui étoient refugiés à Utrecht.

Le ſieur Falkenir, Réſident des Etats à Ratisbonne, leur écrivit, que M de Windiſgrats, lui avoit remontré la néceſſité qu'il y avoit pour le bien commun, qu'il y eût un Miniſtre des Etats-Généraux pré-

ſent à la Diette d'Ausbourg, & qu'ainſi il ſe diſpoſoit à y aller, y ayant fort peu de diſtance de Ratisbonne à Ausbourg; & ne croyant pas qu'il y eût de long tems rien de conſéquence à mander de Ratisbonne: on m'avoit dit, que les Députés aux Etats-Generaux, lui avoient envoyé le 24 Juin, la permiſſion d'aller à Ausbourg; mais par un billet que je reçus quelques jours après, j'appris que Mrs. d'Amſterdam s'étoient fort bien ſouvenus de ce que je leur avois remontré là-deſſus il y avoit environ trois ſemaines, & qu'on avoit écrit au ſieur Falkenir, pour lui faire défenſe d'aller à Ausbourg, & pour lui donner ordre de ſe rendre inceſſamment à la Haye.

JE récrivis de ce Beſnard, Marchand Droguiſte à Roüen. 2 Juillet 1686. A. M. de Seignelay.

IL m'eſt venu voir, & autant que j'en puis juger il n'y a que ſa femme, & peut-être une mauvaiſe honte, qui l'empêche de ſe déclarer ouvertement Catholique: cependant après avoir beaucoup biaiſé, il m'a demandé s'il pourroit obtenir la permiſſion d'aller en France, qu'il auroit l'honneur de vous aller trouver, qu'il abjureroit l'héreſie, & qu'il demanderoit enſuite, que cela fût tenu dans le dernier ſecret, & qu'on lui permît de ne pas déclarer ſon changement d'un an ou deux, pendant leſquels il lui ſeroit permis de faire des voyages hors de France, & d'y rentrer: il prétend qu'il pourroit de cette maniere rendre beaucoup plus de ſervice. Et en en effet, ſi cet homme y va de bonne-foi, il peut être beaucoup plus utile en bien des rencontres, que s'il déclaroit ſa converſion: il a déja detourné par ſon ſavoir-faire l'établiſſement des Draps de Meunier en ce pays-ci, ſon deſſein eſt de rétablir cette Manufacture à Elbeuf. J'ai crû, Monſieur, ajoutois-je, que vous ſeriez bien aiſe que j'euſſe l'honneur de vous rendre compte de ceci, puiſque la premiere démarche que ce Beſnard offre de faire, étant de vous aller trouver, vous ſerez Maître de dire ce que vous jugerez à propos ſelon l'utilité que vous y pourrez trouver.

Le Roi approuva les éclairciſſemens que je lui avois donnés touchant ceux qui pouvoient remplir la place de l'Evêque de Caſtorie, & en écrivit au Duc & au Cardinal d'Etrées.

4 Juillet 686. Le Prince d'Orange remuoit ciel & terre, pour venir à bout de faire lever neuf mille Matelots, & Mrs. d'Amſterdam ne s'y oppoſent pas avec moins de fermeté.

Les Députés aux Etats-Généraux avoient envoyé ordre depuis huit jours au ſieur Falkenir de ſe rendre à Ausbourg: mais, le 28 Juin, Mrs. d'Amſterdam firent revoquer cet ordre, & on lui ordonna au contraire de ſe rendre à la Haye: ils me firent prier pour des raiſons qu'ils ne voulurent pas communiquer, qu'on tînt cela fort ſecret.

Je mandai au Roi, que le Prince de Waldeck diſoit à ſes Amis, que s'y l'on perdoit cette occaſion d'attaquer la France, on n'en recouvreroit jamais une ſi belle; qu'il étoit bien vrai, que Sa Majeſté ne vouloit point à préſent de guerre; mais que c'étoit à voir ſi ce n'étoit point leur intérêt de prévenir, & de ne pas attendre que Votre Majeſté prît ſon tems. Le Penſionnaire Fagel témoignoit auſſi, qu'il ne s'étoit point preſenté juſqu'à ce tems-là une ſi favorable conjoncture

Le Miniſtre Claude ne s'oublia pas non plus: il prétendit faire voir, qu'il n'y avoit pas cent millions en toute la France qui rouloient toujours, & dont les Fugitifs avoient emporté une grande partie; que tous ceux qui avoient été obligés de changer de Religion, & qui étoient reſtés en France, prendroient les armes dès qu'ils verroient Sa Majeſté occupée dans une Guerre étrangere.

J'envoyai au Roi, une lettre de Falkenir, Réſident des Etats à Ratisbonne, dans laquelle il mandoit à ſes Maîtres, que l'Electeur de Brandebourg s'étoit fait fort, auprès des Miniſtres de l'Empereur, d'engager les Cercles de la Haute & de la Baſſe Saxe, dans le traité qu'on projettoit de faire à Ausbourg.

Il me paroît, que Mrs. d'Amſterdam ſont dans de

très-bonnes diſpoſitions. Les Bourguemeſtres de cette année ont refuſé au Prince d'Orange tout ce qui pouvoit avoir trait à la guerre : ils ont auſſi marqué dans le châtiment de Lucas, autant qu'il leur a été poſſible, l'envie qu'ils ont de plaire à Votre Majeſté : car, il eſt certain qu'ils ne peuvent gueres donner des marques publiques de leur partialité pour la France, ſans s'attirer ſur les bras les Créatures du Pr. d'Orange, & les Villes qui lui ſont devoüées, & ſans ſe rendre par-là inutiles. Comme on aura ſouvent à faire d'eux, diſois-je au Roi, pendant le ſejour de M. l'Electeur de Brandebourg dans ce voiſinage, je ſupplie très-humblement V. Majeſté de n'être pas importunée ſi je prends la liberté de lui repréſenter, que ce ſeroit peut-être le tems à cette heure de leur faire ſavoir ſi Votre Majeſté leur veut faire quelque grace à l'égard des familles pour leſquelles ils ont demandé permiſſion de ſortir de France : l'occaſion me paroît favorable. Comme ils viennent de châtier leur Gazetier, & qu'ils ſe ſont bien conduits en toutes choſes dans ces derniers tems, cela leur ſeroit voir qu'ils doivent attendre des graces de Votre Majeſté, lorſqu'ils ſe comporteront comme ils doivent, & les encourageroit à faire mieux à l'avenir. Que ſi on attend à la veille de l'arrivée de M. l'Electeur de Brandebourg, ils attribueroient peut-être les graces qu'ils recevroient alors de Votre Majeſté, à d'autres raiſons qu'à un pur effet de ſa bonté pour eux.

Des quatre qu'ils demandent, le ſieur Outshorn a hors permiſſion de Votre Majeſté d'être pour ſix mois du Royaume: ainſi à proprement parler, il n'eſt plus queſtion que de ſa femme qui a ſoixante-dix ans, ſes enfans étant établis à Amſterdam, où ils ont des charges dans la Ville. L'autre, qui eſt Hemſtede, & qui eſt particulierement recommandé, eſt hors de France, & n'y a pas beaucoup de biens. La veuve Vandermer n'eſt pas naturaliſée non plus, Si Votre Majeſté ne vouloit pas accorder la grace pour ces quatre perſonnes tout à la fois, & qu'elle voulût ſeu-

lement la donner pour deux, je ne laisserois pas de faire valoir à Messieurs d'Amsterdam cette marque de la bonté de Votre Majesté, sur tout si elle vouloit y ajouter une autre grace qui n'est pas de si grande conséquence, & qui cependant leur seroit bien plaisir, c'est en faveur d'un nommé Dutry, pour qui ils m'ont fait parler fort instamment depuis deux jours. Il a été arrêté prisonnier pour avoir gardé dans son auberge, les enfans du sieur de la Sabliere. Ils ont prétendu autrefois justifier ce Dutry; ils le voudroient bien encore: cependant, ils ne le réclament plus comme un de leurs Bourgeois, & ne demandent sa liberté que comme une grace.

Lettre de M. de Croissy du 4 Juillet 1686.

M. de Croissy me manda, qu'on avoit fort exageré les précautions qui avoient été prises pour empêcher quelques vaisseaux qui avoient chargé à Bordeaux, & qui étoient soupçonnés d'enlever les Sujets du Roi, d'exécuter leur dessein: mais, que Sa Majesté alloit faire cesser ces sortes de recherches, qui pouvoient nuire au commerce de ses Sujets, & pourvoir par d'autres moyens plus sûrs, à ce que les vaisseaux Etrangers ne facilitassent plus leur évasion.

1 Juillet

La grande affaire, qui étoit dans les Etats de Hollande, étoit toujours le reglement des droits d'entrée & de sortie: on commença alors à parler de mettre ces droits-là à ferme, ce qui n'avoit jamais été pratiqué dans cette République.

On a enfin sû, qu'il y avoit eu quelques vaisseaux marchands Hollandois, pris par les Algeriens dans la Manche: on dit que Messieurs d'Amsterdam veulent proposer de faire équipper quatre ou cinq Fregattes légeres, pour croiser dans ces mers-ci.

Quoique je ne doute pas, Sire, que Votre Majesté n'ait été informée des particularités de l'Accommodement de l'Empereur, avec l'Electeur de Brandebourg, sur les Duchés que cet Electeur demandoit en Silesie: cependant, j'ai fait ce que j'ai pû pour en avoir le détail. On m'a dit que l'Empereur, n'ayant pas voulu céder les Duchés prétendus par

l'Electeur, lui a donné en échange un territoire ns la Silesie, appellé de Swibarch, joignant le Duché de Crossen, composé d'une Ville & de quatre-ngts Villages, qui sont des terres héréditaires de mpereur, avec quelques autres avantages.

QUOIQUE le sieur Falkenir n'ait pas ordre d'aller Ausbourg, il n'a pas laissé de faire ce voyage, us le prétexte d'une simple curiosité; mais en ef pour seconder l'intention de ceux qui vouloient exciter de nouveaux troubles, & qui oyent tirer de grands avantages de sa venue. Lettre du Roi, du 11 Juillet, 1686.

Vous ne sauriez, m'écrivoit le Roi, trop obserr les démarches de l'Electeur de Brandebourg, les négociations de ses Ministres, soit auprès du ince d'Orange ou des Etats-Généraux; & ce Prince nne à présent tant de marques de ses mauvaises intions, qu'on ne sauroit apporter trop de soins à verser ses desseins, & empécher qu'il ne se forme s liaisons plus étroites entre lui & les Provinces-ies.

LES Etats furent fort mécontens, que leur Résint à Ratisbonne, qui étoit devoüé au Prince d'Oige, eut été à Ausbourg, & ils lui envoyerent lre de se rendre incessamment à la Haye. 18 Juillet 1686.

LE Prince d'Orange trouva tant d'opposition dans ssieurs d'Amsterdam à l'entretenement de neuf le Matelots, qu'il n'osa poursuivre davantage te affaire, & abandonna le projet qu'il en avoit : dresser par les Amirautés.

MESSIEURS d'Amsterdam aussi consentirent, à la ité, d'envoyer faire un compliment à M. l'Eteur de Brandebourg à Cleves: mais, ils refusent de l'inviter de venir à la Haye.

E mandai aussi au Roi, que j'étois assuré que ssieurs d'Amsterdam ne donneroient point au nce Philippe de Brandebourg la survivance des arges du Prince d'Orange, qu'ils ne se laisseroient nt aller à toutes les vûes du Prince d'Orange, ır faire de nouvelles alliances, & que je n'appré-

hendois rien ſinon qu'on fît quelque propoſition où il ſeroit queſtion de religion.

25 Juillet 1686. L'ELECTEUR de Brandebourg avoit deſſein, dans le voyage qu'il fit à Cleves, qu'on lui cedât la Gueldre Eſpagnole, pour les ſommes que le Roi d'Eſpagne lui devoit.

29 Juillet 1686. QUOIQUE je ne doute pas, que le Roi ne ſoit informé de la Négociation qui ſe fait en Angleterre, pour avoir quatre mille Anglois dans les Pays-Bas Eſpagnols: cependant, comme je n'en avois pas encore oüi parler, j'ai cru que je ne devois pas négliger d'envoyer au Penſionnaire Fagel la lettre du ſieur Citters qui en fait mention.

Premier Août 1686. LE ſieur d'Amerongue, concerta les viſites entre l'Electeur de Brandebourg, & le Prince d'Orange. Ce Prince devoit aller voir l'Electeur de Brandebourg à Cleves, & l'Electeur de Brandebourg lui rendre ſa viſite au camp. La Princeſſe d'Orange n'ira point voir l'Electrice: mais, comme elle ſe trouvera au camp où l'Electrice de Brandebourg viendra avec l'Electeur, & que cela paſſera pour une viſite de l'Electeur de Brandebourg au Prince d'Orange; il me ſemble que la Princeſſe d'Orange pourra prétendre, par la même raiſon, que l'Electrice de Brandebourg lui aura rendu la premiere viſite.

LE Penſionnaire Fagel, a dit ce matin aux Etats de Hollande, que le Prince d'Orange l'avoit chargé de leur déclarer, qu'avant que le printems fût venu, ils auroient une grande guerre à ſoûtenir; que le Prince d'Orange demandoit, que cet avis fût mis aujourd'hui dans les Regiſtres, afin que, quand cela arriveroit, il fût diſculpé ſi l'on ne ſe trouveroit pas ici en l'état où l'on devroit être.

8 Août 1686. J'ASSURAI le Roi, que Meſſieurs d'Amſterdam étoient dans de fort bonnes diſpoſitions; qu'on le voyoit aſſez par le refus qu'ils avoient fait au Prince d'Orange de tout ce qu'il ſouhaite d'eux, qui pouvoit aller au préjudice de l'Etat. Ils me con-

rent qu'ils avoient découvert, que le Pensionire Fagel avoit prié les Députés des Villes de ort-Hollande, de la Part du Prince d'Orange, ne pas insister davantage sur l'impossibilité où sont de payer leur quotte part à l'Etat, & leur donné parole, que s'ils vouloient consentir à ce e le Prince d'Orange souhaite, on trouveroit oyen qu'ils n'en payeroient rien en leur fournist les deniers des fonds extraordinaires de l'Etat. essieurs d'Amsterdam donneront bon ordre à cetaffaire à cette heure, qu'ils l'ont découverte, & n serviront utilement pour faire voir, que le nsionnaire Fagel ne songe qu'à faire réussir les sseins du Prince d'Orange, au hasard de la ruide la République.

E fus informé, que dans une lettre du sieur Cits, dont j'ai déja rendu compte, il mandoit aux ats, qu'un Ministre du Roi d'Angleterre lui avoit, que le Roi son Maître pourroit bien enfin éuter les propositions des Princes qui cherchoient 'engager contre les intérêts de l'Etat : il leur parle plaintes qu'il faisoit, de ce qu'on donnoit protion dans les Etats à ses Sujets rebelles, dans le ns qu'il refusoit d'entrer dans des traités contre Etats-Généraux, que Sa M. T. C. le pressoit de e. On se servoit de ces lettres du sieur Citters, ur faire voir aux Etats-Généraux la mauvaise voté de Sa Majesté pour eux.

E mandai au Roi, que ces lettres du sieur Cit- 31 Août
s faisoient croire à plusieurs personnes du Gou- 1686.
nement, que le Roi leur feroit la guerre au ntems de l'année 1687.

E mandai au Roi, & à M. de Barillon, que le nce d'Orange avoit fait tout ce qu'il avoit pû s main auprès de Messieurs d'Amsterdam pour pêcher qu'ils ne publiassent des placards contre Anglois rebelles qui étoient dans leurs Villes. le mandai à M. de Barillon ; car il étoit très-néfaire qu'on sut en Angleterre, que le Prince d'Oge tenoit cette conduite dans le tems qu'il leur

faisoit accroire, que c'étoit Messieurs d'Amsterdam qui donnoient protection aux rebelles Anglois.

15 Août 1686. ON dit ici, que le Prince Philippe de Brandebourg viendra à la Haye, pour y passer, les uns disent six mois, les autres disent deux ans. Si cela étoit, il pourroit bien être, que ce que j'ai prévu est arrivé, & que le Prince d'Orange a fait accroire à Madame l'Electrice, qu'il falloit que M. le Prince Philippe fût ici quelque tems pour gagner les bonnes graces du peuple, avant que de demander la survivance des charges. Si l'Electeur & l'Electrice de Brandbourg se contentent de ces vaines espérances, ils veulent bien être trompés.

19 Août 1686. JE mandai qu'une déclaration un peu forte, pour faire voir la fausseté du contenu en la lettre du sieur Citters, que M. Skelton donneroit à la Haye dans un Mémoire, mortifiroit bien M. le Prince d'Orange, & feroit un trés-bon effet dans tout le reste de la République; & que le Prince d'Orange levoit si publiquement le masque contre le Roi d'Angleterre, qu'il ne meritoit pas que Sa M. Britannique l'épargnât.

J'INFORMAI le Roi, que le Prince d'Orange avoit si bien fait auprès de l'Electeur de Brandebourg, dans les conférences qu'il avoit eues à Cleves, que lui, qui avoit eu toûjours beaucoup de considération pour le Roi d'Angleterre, & avoit eu pour principe qu'il falloit menager Sa Majesté Britannique, avoit changé de sentiment depuis les deux Conferences qu'il avoit eues avec le Prince d'Orange; qu'il avoit résolu de ne plus avoir les égards qu'il avoit eus ci-devant pour les instances que le Roi d'Angleterre lui feroit faire à l'égard des Anglois; qu'il feroit distinction entre rebelles & rebelles; & que ceux d'Angleterre trouveroient d'orénavant un asyle assuré dans les Etats de l'Electeur de Brandeboug. Je ne manquerai pas d'informer demain M. de Barillon des bons services que le Prince d'Orange rend au Roi d'Angleterre.

7 Septembre 1686. ON est fort alarmé ici des nouvelles qu'on a re-

ces de Hambourg : le Résident de cette Ville-là, qui l'est aussi du Duc d'Hanover, en fait bien du bruit, & demande du secours aux Etats-Généraux: mais il parle en vertu d'un traité fait en 1645, qui est expiré il y a plus de quinze ans. Je ne vois pas Messieurs d'Amsterdam en aucune disposition d'accorder cette demande.

RIEN ne pouvoit venir plus à contre-tems pour les desseins de Messieurs d'Amsterdam, qui ont dessein de proposer dans l'assemblée du mois de Novembre une diminution de l'état de guerre, & rien plus à propos pour les desseins du Prince d'Orange, qui veut demander dans cette même assemblée l'augmentation de l'état de guerre. Il cherche depuis long tems des prétextes pour cela. Il vint aussi tôt à la Haye, pour tâcher de profiter de cette conjoncture: mais, ne trouvant pas les esprits disposés à aucun mouvement, il s'en retourna le lendemain.

MESSIEURS d'Amsterdam étoient fort en peine de savoir si Sa Majesté soutiendroit le Roi de Danemarck dans cette entreprise, & s'il l'avoit faite de concert avec Sa Majesté: je leur fis dire que ce que je savois là-dessus étoit, que le Roi de Danemarck n'en avoit donné aucune part à M. le Marquis de Chiverny, & que Sa Majesté, qui avoit donné la paix à l'Europe, n'avoit d'autre intention que de la maintenir Ces Messieurs étoient assez persuadées de cette vérité: mais, ils me firent en même-tems confidence de leur inquiétude, & d'un secret qu'ils avoient découvert depuis peu de jours. Ils croyoient bien savoir que le Roi de Suede avoit résolu de rétablir au printems suivant le Duc de Holstein dans ses Etats, d'aller pour cela à force ouverte: ils craignoient donc que le Roi de Suede qui avoit ce dessein ne profitât de cette occasion-ci pour l'executer, & que l'Electeur de Brandebourg & la maison de Lunebourg, ne se joignissent à la Suede. Ces Messieurs étoient persuadés que si cela fut arrivé, il auroit été bien difficile

qu'il ne s'en fut ensuivi une guerre universelle, qui auroit embrasé tout le reste de l'Europe.

Il y avoit encore une chose à considerer là-dedans : c'est que si le Roi de Suede eut commencé la guerre sans aucun prétexte au printems suivant, non-seulement les Etats-Généraux n'auroient pas été obligés d'y prendre part ; mais de plus Messieurs d'Amsterdam en auroient rejetté toute la faute sur la Suede. Et comme un d'eux voulut bien me confier dans le dernier secret, qu'ils croyoient que le Roi de Suede n'entreprendroit cette affaire que de concert, & même à l'instigation, du Prince d'Orange, & qu'ils songeoient à lui en retrancher les moyens autant qu'il leur auroit été possible ; il est certain que si la guerre s'étoit allumée à l'occasion de l'affaire de Hambourg, ils n'auroient plus eu, ni les mêmes moyens pour s'y opposer, & tout leur chagrin seroit retombé sur le Roi de Danemarck.

3 Octobre 1686. Je mandai au Roi, qu'on m'avoit assuré de très bonne part, que le Prince d'Orange faisoit tout son possible pour engager l'Espagne à donner le Gouvernement des Pays Bas à l'Electeur de Baviere.

10 Octobre 1686. Le Roi d'Angleterre envoya alors le Marquis d'Albiville à la Haye ; mais, quoique M. de Barillon en répondît, & qu'il eut obtenu pour lui que je lui payerois une espece de pension, je mandai au Roi, que je me defiois fort de cet homme, que je savois positivement, que c'étoit lui qui avoit mené les Ambassadeurs des Etats en Angleterre par des degrés degagés, pour avoir des audiences secretes du Roi d'Angleterre, à l'insû de M. de Barillon, & que je ne pourrois m'empêcher de prendre garde de près à sa conduite ; car quoiqu'il eut pris des engagemens très forts avec le Roi, je voyois que sa reputation étoit assez mal établie en Hollande. Il passoit pour avoir été toujours un espion double, & pour avoir servi celui qui lui donnoit le plus, on savoit même qu'il etoit nécessiteux, & les Créatures du Prince d'Orange comptoient déjà qu'ils pourroient le gagner par-là

J'AI appris par Mrs. d'Amfterdam, qu'ils ont
it dire au fieur, Muys Bourguemeftre de Dort,
qui fe trouve à cette heure dans la même diffi-
ulté pour l'élection des Bourguemeftres de fa Vil-
, où il étoit l'année paffée,) que fi lui & ceux
e fon parti vouloient affurer Mrs. d'Amfterdam
u'ils ne fe relâcheront point, & s'ils veulent en
ême-tems donner une requête à la Province de
ollande, pour fe plaindre de l'injuftice qu'on leur
it en cette affaire, il les foutiendront fortement,
s'engagent de leur faire raifon. Mrs. de Dort
'ont pas encore donné de réponfe: auffi-tôt qu'ils
auront fait, j'aurai l'honneur d'en rendre compte
u Roi. S'ils acceptent l'offre de Mrs. d'Amfterdam,
ette affaire fera bien de l'éclat, & fera fort pré-
udiciable à l'autorité du Prince d'Orange.

LA réponfe du fieur Muys à Mrs. d'Amfterdam,
été, qu'il ne jugeoit pas à propos de porter fes
laintes aux Etats de Hollande, que le Penfionnaire
agel, quoiqu'intéreffé pour lui contre l'autre parti
e Dort, dont Alwin eft le Chef, l'a fort décon-
eillé de le faire, parce que cela aigriroit fort le
rince d'Orange, & que le Penfionnaire Fagel n'o-
eroit foutenir cette affaire contre ce Prince, s'ils
ortoient les chofes à l'extrémité.

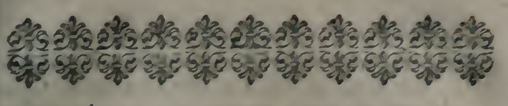
JE découvris, que la Princeffe d'Orange avoit un 17 Octobre.
ommerce de lettres avec l'Evêque de Londres.

TOUS les artifices, que le Prince d'Orange a mis
n pratique depuis trois mois, pour porter les Etats-
Généraux à augmenter l'etat de guerre, paroiffent
voir été fort inutiles auprès de Mrs. d'Amfter-
am. Il a encore fait depuis peu deux nouvelles
émarches, qui ne lui ont pas non plus réuffi. L'une
été de porter le fieur Falkenir à demander aux
Etats un pouvoir pour entrer dans l'affociation faite
Ausbourg: mais, le Penfionnaire Fagel ayant fon-
é Mrs. d'Amfterdam & quelques autres perfon-
es, y a trouvé tant d'éloignement à confentir à
ne pareille chofe, qu'il a empêché le fieur Fal-
enir d'en faire la propofition. La feconde chofe
u'a fait le Prince d'Orange, a été d'obliger les

Nobles de la Province de Hollande, à donner une protestation aux Etats de leur Province de Hollande, par laquelle ils declarent qu'ils sont assures que les Etats auront la guerre au printems prochain, qu'ils ne sont pas en etat de la soutenir, qu'il faut incessamment songer aux moyens d'être surpris, & que si on ne prend des mesures pour cela dans une prochaine assemblee de Hollande, pour l'augmentation de l'etat de guerre, ils protestent contre ceux qui n'y consentiront pas de tous les malheurs qui arriveront à la Republique. Mrs. d'Amsterdam ont pris cela seulement *ad referendum*, & au surplus ils ne s'en sont pas trop mis en peine.

JE priai un homme de la République de faire bien comprendre à Mrs. d'Amsterdam, que la paix ou la guerre dependroient de la conduite qu'ils tiendront dans la premiere assemblée de Hollande; qu'ils devoient considerer, que le Roi ne vouloit point la guerre comme ils en etoient eux-mêmes convaincus, & que les Princes de l'Empire qu'on vouloit liguer contre lui n'oseroient l'attaquer, s'ils n'etoient assurés que les Etats-Gereraux entreroient dans leur querelle; qu'il falloit donc faire quelque chose à la Haye qui leur ôtât cette esperance si l'on vouloit s'assurer un plein repos; qu'il ne suffisoit pas pour cela d'avoir de bonnes intentions: qu'il falloit quelque-chose de plus, & quelque chose d'éclat, pour detruire les promesses si souvent reiterees du Prince d'Orange, & les assurances si positives, que le Comte de Waldeck, Falkenir, & ses autres Creatures, donnoient aux associes, que le Prince d'Orange engageroit les Etats dans leurs interêts; qu'il etoit necessaire pour cela de prendre des mesures, & de faire des demarches qui fissent voir qu'ils songeoient tellement à conserver la paix, qu'ils retranchoient même les moyens de faire la guerre.

Fin du Tome Cinquieme.



NÉGOCIATIONS
DE MONSIEUR
LE COMTE D'AVAUX
EN HOLLANDE,
Depuis 1684, jusqu'en 1688.

L'Envoyé de Suéde se tourmente fort ici, afin qu'on se serve de l'occasion que donne l'affaire de Hambourg pour rétablir le Duc de Holstein; il assure par-tout que le Roi son Maître a vingt mille hommes prêts à passer dans le Holstein; qu'aucune Puissance de l'Europe ne pourra empêcher ce transport de Troupes, & qu'il a de l'argent pour les faire subsister: ce sont des discours qu'il tient depuis long tems, & qui n'ont pas fait grand effet. Mais, Sire, je suis bien informé que le Sieur Dieft a fait une autre demarche qui me paroit bien plus de consequence; il a été trouver le Sieur Dickfeld, Deputé aux Etats Generaux, & lui a dit que l'Electeur de Brandebourg est disposé, conjointement avec la Maison de Lunebourg, & la Suede, à retablir le Duc de Holstein dans ses Etats; qu'on ne doit pas douter que Votre Majesté ne soutienne son Allié, & n'entre en guerre pour cela; de sorte que ces Princes vouloient savoir ce qu'ils devoient attendre des Etats en ce cas-là, & sur quoi ils peuvent compter. 18 Octobre 1686.

Un homme des Etats, & des mieux intentionnés, me dit avoir vû la Lettre du Sieur Citters, qui portoit que le Roi d'Angleterre lui avoit declaré qu'il avoit appris avec beaucoup de douleur que Votre

Majesté venoit de renouveller une alliance avec le Turc, par laquelle Votre Majesté s'étoit engagée d'attaquer l'Empereur au printems prochain, & de faire une puissante diversion en faveur des Turcs; que cependant le Roi d'Angleterre à ajouté qu'il espéroit que dans l'hyver on pourroit détourner cet orage.

CEUX de l'Etat qui me communiquoient les Lettres de M. Citters, & qui savoient que je les envoyois à M. de Barillon, étoient scandalisés de ce que le Roi d'Angleterre ne témoignât rien au Sieur Citters, & ne savoient à quoi attribuer cette maniere d'agir.

24 Octobre 1686. J'AI travaillé depuis deux mois, par des voies indirectes & souterraines, à former une liaison entre la Province de Frise & Messieurs d'Amsterdam, & je ne commence que depuis quelques jours à avoir espérance d'un bon succès; cette négociation est avancée jusques-là, qu'on a porté parole aux Bourguemestres d'Amsterdam, de la part de deux des principaux de Frise, que s'ils veulent faire une réforme des Troupes de l'Etat, & persister sérieusement dans leur résolution, la Province de Frise se joindra à eux. Ces deux Messieurs de Frise ont fait dire aux Bourguemestres d'Amsterdam, que s'ils veulent commettre quelqu'un d'entr'eux, ils lui feront voir si clairement qu'ils seront maîtres de faire prendre cette résolution dans leur Province, que Messieurs d'Amsterdam n'auront pas lieu de douter que la Province de Frise ne conclue à une réforme de Troupes si Messieurs d'Amsterdam en veulent prendre la résolution.

J'AI vû un mémoire si ce sujet, qui a été porté aux Bourguemestres d'Amsterdam de la part des deux Députés de Frise, & je puis dire même que j'y ai travaillé; cependant, ni ceux d'Amsterdam, ni ceux de Frise, ne savent pas que j'aye connoissance de cette affaire, bien loin de croire que j'en sois l'auteur. On n'a point encore reçû de reponse de Messieurs d'Amsterdam, je l'attends avec quelque inquiétude.

31 Octobre 1686. JE ne doute pas que toute l'application du Prince d'Orange & du Pensionnaire Fagel dans cette prochaine Assemblée de Hollande, ne tende à engager

les Etats dans l'associatiation d'Ausbourg, & augmenter l'etat de guerre ; c'est ce qui m'engagera à apporter tous mes soins pour empêcher que les Etats ne fassent ni l'un ni l'autre. J'ai déja eu l'honneur de mander à Votre Majesté ce que j'ai fait auprès de Messieurs d'Amsterdam, pour les mettre dans les bonnes dispositions ou ils sont à cette heure ; j'espere pouvoir, avant l'Assemblée de Hollande, avoir l'honneur d'informer Votre Majesté de la résolution qu'ils auront prise sur l'état de guerre ; l'homme par qui j'entretiens commerce avec eux part demain matin, pour les maintenir dans leurs bons sentimens.

Le Sieur Diest, qui va de tems en tems faire des voyages à Cleves, y a été ces jours-ci ; il a dit publiquement que l'Electeur de Brandebourg n'étoit plus dans les interêts de la France, & qu'il s'uniroit avec les Associés d'Ausbourg ; on étoit persuadé communement dans les Etats que le Roi attaqueroit l'Empereur au printems suivant. 31 Octobre 1686.

Je fus averti que le Prince d'Orange devoit enfin faire proposer aux Etats de Hollande l'entretien de neuf cents Matelots. 21 Novembre 1686.

J'ai eu l'honneur, Sire, de mander à Votre Majesté ce que les Nobles de Hollande avoient fait pour engager les Etats à faire des levées extraordinaires pour soutenir la guerre que Votre Majesté devoit leur faire au printems prochain : mais le premier jour de cette nouvelle assemblée de Hollande, ils y ont délivré une contre protestation en termes si forts, & en même tems appuyés de si bonnes raisons, que le Pensionnaire Fagel voyant avec quelle vigueur ces Messieurs expliquoient leurs sentimens, a suscité les Députes de quelques Villes de son parti, qui ont fait connoître que ces sortes de divisions domestiques ne pouvoient que leur être très-préjudiciables lorsqu'elles viendroient à éclater au dehors. Que Skelton avoit déja fait rapport au Roi d'Angleterre que la désunion étoit grande parmi les principaux membres de l'Etat, & qu'une contestation pareille à celle-ci

en persuaderoit tellement tous les Princes de l'Europe, que le crédit des Généraux en diminueroit de beaucoup; c'est pourquoi ils ont proposé que la contre-protestation de Messieurs d'Amsterdam ne fût point enregistrée, & que l'on fît aussi ôter des Registres la protestation que les Nobles y ont fait insérer. Messieurs d'Amsterdam ont bien voulu à cette condition là que leur protestation ne fût point enregistree, le Pensionnaire Fagel ayant seul tout l'affront de cette affaire, par l'obligation où il se trouve de retirer un écrit qu'il avoit dressé si soigneusement contre Messieurs d'Amsterdam.

22 Novembre 1686. JE me suis appliqué depuis quelque tems à découvrir ce que Messieurs d'Amsterdam ont dessein de faire touchant l'état de guerre de l'année prochaine, & touchant l'Association d'Ausbourg, qui sont les deux plus importantes affaires que l'on puisse traiter ici à présent; & j'ai employé en même tems tous les moyens possibles pour les porter à prendre là-dessus des résolutions conformes au bien du service de Votre Majesté, & à leurs propres intérêts; cela m'a réussi, & je suis parfaitement instruit de leurs sentimens, & j'ai même là-dessus des assurances si positives au delà de ce que j'aurois pû esperer, que j'ai crû ne devoir pas différer à en rendre compte à Votre Majesté par la voie qu'elle m'a prescrite.

A l'égard de l'état de guerre, la personne qui étoit allée à Amsterdam pour savoir le sentiment des Bourguemestres de cette Ville-là sur ce sujet, & pour les porter, par toutes les raisons que j'ai marquées dans mes précédentes Lettres, à ne pas consentir à l'augmentation que le Prince d'Orange souhaite, & au contraire à demander de la diminution, m'est venue rapporter il y a quelques jours que les Bourguemestres d'Amsterdam ont trouvé les raisons qu'il leur a alléguées fort bonnes, & qu'étant conformes à leurs propres intérêts, ils ont résolu de demander qu'on diminue la dépense ordinaire

de l'état de guerre d'un million six cents mille florins, pour la seule Province de Hollande, qui ira environ pour les sept Provinces à trois millions; c'est une chose qu'ils ont projettée depuis quelque tems, mais qui a été enfin résolue ces derniers jours-ci. Ils proposeront de faire cette épargne par la réforme de beaucoup d'Officiers subalternes, & par la diminution des appointemens des Officiers Généraux, à commencer par le Comte de Waldeck, qu'ils veulent remettre sur le pié sur lequel ils ont toujours été en tems de paix. Ces Messieurs croyent que cela marquera assez leurs sentimens aux Princes d'Allemagne; ils n'ont pas crû pouvoir venir à bout de demander formellement une réforme des Troupes, cela auroit fait crier tout le monde contr'eux; & ceci, qui sera le même effet au-dehors, sera fort bien reçû dans le pays.

AYANT appris que les Cantons de Zurick & de Berne avoient résolu d'envoyer des Députés à la Haye, pour solliciter les Etats Généraux d'entrer dans le Traité d'Ausbourg, je fis dire à Messienrs d'Amsterdam que je savois que le Prince d'Orange, qui avoit des Emissaires du côté de la Suisse, faisoit presser les Cantons de Zurick & de Berne d'envoyer des Députés à la Haye, pour demander aux Etats leurs sentimens sur l'Association d'Ausbourg, & pour les exhorter à y entrer; que ces Députés avoient ordre de s'adresser au Prince d'Orange pour prendre les instructions nécessaires sur la maniere dont ils devoient se comporter en Hollande, ce qui faisoit voir que ce n'étoit que l'effet de la cabale du Prince d'Orange auprès de quelques personnes de ces deux Cantons.

LES Bourguemestres d'Amsterdam furent si scandalisés de ce procédé, qu'ils firent dans cette rencontre une démarche à mon égard, que je n'avois pû obtenir d'eux dans les plus importantes conjonctures des affaires qui s'étoient passées auparavant; car il ne répondirent pas seulement qu'ils

ne voyoient que trop que le Prince d'Orange cherchoit tous les jours de nouveaux moyens de les engager dans la guerre; mais encore ils chargerent cette personne de me dire de leur part, que le Prince d'Orange ne réussiroit pas dans ce dessein, & que je pouvois m'assurer qu'ils demeureroient inébranlables dans le sentiment de maintenir la paix, & qu'ils ne consentiroient jamais à entrer dans l'Association d'Ausbourg, ni dans quelqu'autre Traite que ce fut; que les Députes Suisses viendroient quand il leur plairoit, & même au nom de tout le Corps Helvétique, pour les solliciter; que Messieurs d'Amsterdam n'en feroient rien pour cela, & que je pouvois me tenir en repos là-dessus.

Mrs. d'Amsterdam étoient entierement persuadés que le Prince d'Orange cherchoit, à quelque prix que ce fut, à les engager dans la guerre; que Sa Majesté ne la vouloit point, & que le Roi d'Angleterre ne la leur pouvoit faire sans l'assistance de Sa Majesté; qu'ils avoient conclu de là qu'il n'y auroit point d'autre parti à prendre pour eux que de se maintenir dans l'honneur des bonnes graces de Sa Majesté, & de ne rien faire qui lui puisse déplaire.

Je fis parler encore au Bourguemestre-Régent qui étoit à la Haye, qui m'assura que la Ville d'Amsterdam n'obmettroit aucune occasion de faire connoître le désir qu'elle avoit de se maintenir toujours dans l'honneur de la bienveillance de Sa Majesté, qu'il me prioit en mon particulier de n'avoir aucune inquiétude sur toutes ces cabales que je verrois faire à la Haye; qu'ils s'attendoient bien que l'on feroit cinquante projets différens, & qu'ils auroient à essuyer bien des attaqnes pour les faire entrer dans la ligue d'Ausbourg, ou dans quelque autre Traité qui les engageât dans la guerre: mais qu'il pouvoit m'assurer que la Ville d'Amsterdam n'en feroit rien; qu'elle ne changeroit point; que je pouvois compter sur leur parole, com-

me ils comptoient ſur la mienne, & qu'ils me prioient de me ſouvenir de ce que la Ville d'Amſterdam avoit fait pour la Treve; qu'on devoit voir par là de quoi elle étoit capable, & qu'elle n'en feroit pas moins en cette occaſion.

JE prendrai la liberté de mettre ici ce que ce Bourguemeſtre a ajoûté à ce diſcours. Il a dit qu'il avoit fort ſouhaité que Votre Majeſté voulut bien donner de tems en tems quelques marques à Meſſieurs d'Amſterdam, de la bonté qu'elle témoigne avoir pour eux; qu'ils avoient demandé depuis ſi long-tems la liberté du nommé du Try, fils de l'un de leurs principaux Bourgeois, qui n'avoit gardé les enfans du Sieur de la Sabliere dans ſon Hôtellerie, que ſur la priere du Sécretaire du Sieur de Starembourg, ſans qu'il fût qui ils étoient; que cependant s'il a eu tort en cela, ils ont demandé ſa liberté comme une grace à Votre Majeſté; qu'ils l'ont ſupplié pareillement de laiſſer ſortir la veuve Vandremer, qui n'eſt point naturaliſée, & qui devoit ſelon toutes ſortes de Loix, & ſelon même que Votre Majeſté a bien voulu s'en expliquer, n'être point contrainte à demeurer en France. Que Votre Majeſté avoit eu la bonté de lui accorder un paſſeport, mais qu'elle l'a fait révoquer depuis, ſans que Meſſieurs d'Amſterdam en ayent pû ſavoir la raiſon. Que le Sieur Termitten n'eſt point non plus naturaliſé; que puiſque Votre Majeſté à declaré qu'elle ne vouloit point retenir par force les Etrangers qui avoient trafiqué dans ſon Royaume, ils avoient toujours eſperé qu'on donneroit permiſſion à celui-là de ſortir; qu'ils avoient auſſi demandé un paſſeport pour la Dame Oſtorne, qui eſt une vieille femme, âgée de 70 ans, dont la ſortie ne ſeroit de nulle conſéquence, laiſſant ſix enfans en France qui ſont preſque tous mariés; que cependant elle ſeroit d'une grande conſolation à ſon mari, qui eſt à Amſterdam, & à tous les parens de ſon mari, qui ſont les principaux de la

Ville; que lui en ſon particulier avoit eu bien du déplaiſir de voir arriver ces jours ci un de ſes parens Hollandois, nommé Vandenbos, qu'on avoit laiſſé ſortir de France comme étranger, mais dont on avoit retenu la femme & les enfans, parce que ſa femme eſt Françoiſe, quoique par toutes les Lois civiles elle doive ſuivre ſon mari. Que Vandenbos s'étoit venu jetter à genoux devant le Conſeil d'Amſterdam, fondant en larmes, & le priant d'intercéder auprès de Votre Majeſté, afin qu'on lui rendît ſa femme & ſes enfans: qu'il ne me diſoit point cela par aucun intérêt particulier pour lui, & qu'il juroit qu'il ne le faiſoit que pour les propres intérêts de Votre Majeſté. Qu'on ne pouvoit croire le bon effet que cela feroit dans toute la Ville ſi Votre Majeſté leur faiſoit quelques graces de tems en tems; que cela effaceroit le chagrin que les affaires de la Religion leur donne, & gagneroit le cœur des principaux Bourgeois, qui ſeroient encore plus portés dans les intérêts de Votre Majeſté lorſqu'ils verroient la diſtinction que Votre Majeſté auroit pour leur Ville.

8 Novembre 1686. LE Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel, voulurent ſe ſervir des grands préparatifs qui ſe faiſoient en Angleterre pour faire peur à Meſſieurs d'Amſterdam, & pour les engager à augmenter leur état de guerre. Le Penſionnaire Fagel fit là deſſus un diſcours fort pathétique dans les Etats de Hollande, dans lequel il temoigne que, quoique l'on dût ajouter foi à la parole du Roi d'Angleterre, cependant c'étoit bien manquer que de s'endormir là-deſſus, & de ne prendre aucune précaution pour ſe mettre hors d'état d'être inſultés: il demanda à quoi pouvoit ſervir à Sa Majeſté Britannique l'achapt d'une ſi grande quantité de munitions, & ſur tout de viande, qu'Elle avoit achete de quoi nourrir vingt mille hommes pendant plus de trois mois.

M. de [Se]gnelay, [..] Novembre 1685. JE donnai encore avis que les grands préparatifs que l'on faiſoit en Angleterre, pour un armement de

ment de mer, causoient tant d'alarmes en Hollande, que Messieurs d'Amsterdam étoient les premiers à presser les Etats à donner de l'argent aux Amirautés pour remettre la Marine sur un meilleur pié qu'elle n'étoit, ensorte qu'on fût en état d'équiper une Flote au printems suivant si on en avoit besoin.

Le Prince d'Orange travailloit sous main à faire réussir la proposition de l'entretien de neuf mille matelots. 12 Décembre 1686.

Les Etats de la Province de Hollande se séparent pour aller deliberer dans leurs Villes sur trois principaux points : le premier regardoit les moyens de faire des impositions extraordinaires ; le second étoit sur un armement naval ; mais, fort léger, que Messieurs d'Amsterdam demandoient pour la sureté de leur commerce ; le troisieme étoit pour savoir si on donneroit à ferme les droits d'entrée & de sortie.

Les Députés des Villes de la Province de Hollande se sont rassemblés depuis le 17 jusqu'au 23, sans avoir pû rien résoudre, quoiqu'ils se soient assemblés deux fois par jour, & même le Dimanche. Les Villes de Delft & Amsterdam, qui sont les seules qui ont persisté en tout tems dans de bons sentimens, se sont encore trouvées unies en cette occasion, & se sont opposées formellement à la levée d'un deux-centieme denier personnel ; ces deux Villes s'en tiennent au consentement qu'elles ont donné il y a sept ou huit mois pour la levée d'un deux-centieme denier réel, sous la condition qu'ils y ont apposée que le bien de qui que ce soit, sans exception, n'en sera exempt. Les autres Villes, qui sont presque toutes dépendantes du Prince d'Orange, demandent qu'on leve le deux centieme denier personnellement. On s'est fort échauffé de part & d'autre, & à la fin on s'est séparé jusqu'au huitieme de Janvier sans rien conclurre. 26 Décembre 1686.

On n'est pas plus avancé sur l'autre article qui regarde l'admodiation des droits d'entrée & de sortie: il semble cependant qu'on incline à en donner

une partie à ferme: mais on n'eſt pas encore d'accord ſur leſquelles ſortes de marchandiſes on donnera les droits à ferme, & ſur leſquelles ſortes de marchandiſes les droits ſeront laiſſés, comme ils ont été de tout tems, à l'adminiſtration des Amirautés.

POUR ce qui eſt de l'armement de mer, il paroît que tout le monde y donnera les mains: mais, on ne peut terminer cette affaire que celle des impoſitions extraordinaires ne ſoit finie; ainſi je ne puis dire encore de combien ſera cet armement: la propoſition eſt faite pour trente Vaiſſeaux de Guerre, ce n'eſt que l'appréhenſion des grands préparatifs qu'on a dit qui ſe faiſoient en Angleterre, qui a porte ces Meſſieurs-ci à faire cet équipage de mer.

26 Décembre 1686. JE fus informé de très-bon endroit que le Réſident de Zell, & celui d'Hanover, avoienr été trois jours auparavant témoigner au Prince d'Orange que leurs Maîtres étoient fort ſurpris d'apprendre qu'on crût qu'ils euſſent fait un Traité avec Sa Majeſté; qu'ils avoient ordonné à ces deux Réſidens d'aſſurer le Prince, non ſeulement que cela n'etoit point; mais, encore que cela ne ſeroit pas, & qu'ils n'avoient aucune diſpoſition à prendre des engagemens avec Sa Majeſté.

2 Janvier 1687. ON me donna avis que le Sieur Citters avoit mandé que le Roi d'Angleterre avoit déſavoüé la conduite du Sieur Skelton, & dit que s'il étoit encore à la Haye, il le révoqueroit: mais, il fit entendre en même tems que l'on ſeroit plaiſir au Roi d'Angleterre de ne pas pourſuivre les Officiers Anglois.

JE ſavois auſſi de très bon endroit que le Sieur Citters avoit mandé dans une Lettre ſecrete au Penſionnaire Fagel, que le Roi d'Angleterre ne ſurmontoit point le parti qui lui étoit oppoſé, & qu'ainſi il n'y avoit nulle apparence qu'il oſât aſſembler ſon Parlement. J'appris auſſi que quelques-uns des principaux Anglois réfugiés en Hollande, avoient aſſuré dans une Conférence qu'ils eurent avec des créatures du Prince d'Orange, que tant que les Etats Généraux donneroient retraite chez eux aux

Anglois, & que le Prince les protégeroit, Sa Majesté Britannique ne pourroit détruire leur partie. J'en donnai avis au Roi, & à M. de Barillon

JE mandai au Roi que j'avois été averti de deux ou trois endroits que le Prince d'Orange alloit faire le Maréchal de Schomberg, Maréchal de Camp, Genéral de Hollande, comme étoit le Comte de Waldeck, quoique Messieurs d'Amsterdam n'en eussent aucune connoissance. 9 Janvier 1687.

UN homme de mes amis me vint donner avis que le Prince d'Orange avoit prié le Chevalier Pen, fameux chef des Quakers d'Angleterre, dans un voyage qu'il étoit venu faire en Hollande il y avoit quelques mois, de le remettre bien avec le Roi d'Angleterre; que le Sieur Pen y avoit travaillé depuis ce tems là, & que les choses avoient été fort avancées; que le Sieur Pen avoit mandé au Prince d'Orange, il y avoit quelque tems, que le Roi d'Angleterre ayant mis en déliberation de quelle maniere il seroit plus avantageux pour son service d'en user avec le Prince d'Orange, quelques Catholiques qui étoient dans le Conseil remontrerent au Roi d'Angleterre qu'il ne pouvoit espérer d'abolir pendant son regne la Religion Protestante en Angleterre; qu'ainsi tout ce que l'on feroit, si l'on continuoit d'agir d'autorité, ne serviroit qu'à y rendre la Religion Catholique odieuse, outre que l'espérance que les Protestans auroient d'avoir pour maître un Prince de leur Religion, & qui seroit d'autant plus dans leurs intérêts, qu'il seroit plus maltraité à cette heure, les rendroit beaucoup plus opiniâtres à se soumettre aux volontes du Roi d'Angleterre. Que sa Majesté Brittannique n'avoit point de meilleur expédient pour avantager la Religion Catholique, & pour ne pas mettre un jour en proie les Anglois qui la professent, que de faire voir une parfaite union entre lui & le Prince d'Orange, qui se 10 Janvier 1687.

trouveroit par là engagé à les bien traiter lorſqu'il ſeroit le maître en Angleterre; qu'ils étoient donc d'avis que le Roi d'Angleterre envoyât un homme de qualité au Prince d'Orange l'aſſurer de ſon amitié, & lui témoigner le deſir qu'il avoit de vivre avec lui dans une parfaite union, & de faire donner en même tems à Madame la Princeſſe d'Orange la penſion qu'elle devoit avoir comme héritiere préſomptive de la Couronne. Les autres Anglois au contraire témoignerent que le Roi d'Angleterre n'avoit aucun parti, ni honnête, ni ſur à prendre, que celui de continuer à agir avec une fermeté inébranlable contre ceux de la Religion Anglicane, & encore plus contre les Proteſtans.

CEPENDANT le Sieur Pen manda que le Roi d'Angleterre étoit plus incliné au premier avis; &, celui qui m'apprit cette nouvelle, m'aſſura que le Prince d'Orange s'étoit attendu pendant quelque tems à voir arriver à la Haye un Seigneur Anglois de la part du Roi d'Angleterre: mais, comme cela ne ſe faiſoit point, celui qui m'avoit parlé croyoit que l'autre opinion auroit à la fin prévalu dans l'eſprit du Roi d'Angleterre, ou que cela ſe différoit par quelqu'autre raiſon. Il étoit ſi bien informé de ce qu'il m'avoit dit là-deſſus, qu'il le ſavoit par un Quaker de ſes amis, à qui le Sieur Pen adreſſoit ſes Lettres, & qui les venoit rendre en main propre au Prince d'Orange.

16 Janvier 1687. QUELQUE néceſſité preſſante qu'aient les Etats-Généraux, de payer de certaines dettes, & d'avoir un fonds pour fournir au rétabliſſement de la Marine, & à d'autres dépenſes qui ſont néceſſaires; néanmoins Meſſieurs d'Amſterdam n'ont point cherché, comme on avoit crû, d'expédient pour ſortir de cette affaire, & ſe ſont tenus fermes juſqu'à cette heure au conſentement qu'ils ont donné à la levée du deux-centieme denier réel, de ſorte que l'on n'a encore rien conclu là-deſſus dans l'aſſemblée de Hollande.

La Province de Hollande délibéra sur la Proposition que le Prince d'Orange leur fit d'envoyer un Ministre extraordinaire en Angleterre. Les Députés se chargerent d'en faire rapport à leurs Supérieurs.

J'appris dans le dernier secret que le Pensionnaire Fagel avoit eu une grande conférence avec les Députés d'Amsterdam ; qu'il les avoit assurés qu'il avoit les avis très-positifs que le Roi d'Angleterre leur devoit déclarer la guerre au printems ; que Votre Majesté joindroit quarante Vaisseaux à ceux de Sa Majesté Britannique ; que le Roi de Danemarck & l'Electeur de Cologne agiroient de leur côté, & qu'enfin il n'étoit pas plus assuré qu'il étoit devant eux, qu'il l'étoit que les Etats Généraux seroient attaqués au printems suivant. Que quoiqu'il eût déja dit depuis deux ou trois mois beaucoup de choses approchant de cela aux Etats de Hollande, toutefois il n'avoit pas voulu leur communiquer ces derniers avis pour ne leur pas causer trop d'alarmes ; qu'il avoit jugé plus à propos d'en donner connoissance à Messieurs d'Amsterdam, afin de concerter avec eux les mesures qu'il y auroit à prendre pour se mettre en état de résister à de si grandes forces ; qu'il n'avoit pas compris jusqu'à cette heure la létargie dans laquelle ils étoient, & qu'il leur déclara qu'à moins que de vouloir être de concert avec leurs ennemis, pour perdre la République, ils ne pouvoient s'empêcher de songer à augmenter leurs forces, & à se mettre en meilleure posture qu'ils ne sont. Messieurs d'Amsterdam repondirent à cela qu'ils étoient d'un sentiment tout contraire au sien ; qu'ils n'apréhendoient point la guerre, & qu'ils se confioient entierement à la parole de Votre Majesté, & en celle du Roi d'Angleterre ; qu'ils se reposoient aussi sur la Connoissance qu'ils avoient des interêts de Votre Majesté & de ceux de Sa Majesté Britannique, & sur la conduite qu'ils voyoient tenir à Votre Majesté & au Roi d'Angleterre ; qu'à l'égard de Votre Majesté, on ne pouvoit les per-

ſuader qu'elle voulût faire la guerre après avoir laiſſé paſſer ces trois dernieres annees ſans l'entreprendre. Là-deſſus ils ont repreſenté au Penſionnaire Fagel la facilité que Votre Majeſté avoit eue de faire toutes les Conquêtes qu'elle auroit voulu pendant ces trois années, ſans trouver perſonne en etat de l'en empêcher. Ils lui ont auſſi remontré que la conduite que le Roi d'Angleterre tient au-dedans de ſon Royaume le met hors d'état de rien entreprendre au-dehors.

17 Janvier 1687. JE ſûs que des perſonnes, affidées au Prince d'Orange, avoient parlé à un homme de mes amis d'une maniere à faire voir qu'il y avoit déja du tems que M. de Schomberg avoit formé le deſſein de venir en Hollande.

21 Janvier 1687. JE fis ſavoir au Roi la Réſolution priſe par la Province de Hollande, ſur la Propoſition d'envoyer un Miniſtre extraordinaire en Angleterre, faite par le Penſionnaire Fagel, qui repréſenta que l'Angleterre faiſoit de grands préparatifs pour mettre de bonne heure en mer une Flote conſidérable; qu'on ſe préparoit auſſi en France à faire un équiquement; que le Roi d'Angleterre avoit fait entendre aſſez publiquement qu'il n'étoit nullement content de ce qui s'étoit paſſé aux Indes entre la Compagnie Orientale Angloiſe, & celle des Etats-Généraux, & de ce qui étoit arrivé ici au ſujet de l'expulſion des Anglois qui ont été déclares rebelles; que l'on commençoit en Angleterre à chercher de vieilles querelles pour incommoder les ſujets des Etats-Généraux touchant quelques dettes faites avant l'érection de la République, & pluſieurs autres choſes qui ne marquoient que du mécontentement de la part du Roi d'Angleterre. Le Sieur Dickfeld fut envoyé ſous le prétexte de s'éclaircir de tout ce qui eſt dit ci deſſus, & témoigner à Sa Majeſté Britannique le deſir qu'avoient les Etats-Géneraux de vivre avec Elle dans une parfaite amitié & correſpondance: mais en effet pour

fomenter le soulevement qu'on a vû depuis.

Je mandai au Roi que pour ce qui étoit des instructions secretes, comme elles ne viendroient que du Prince d'Orange seul, personne de l'Etat n'en auroit connoissance : mais ce qui étoit contenu dans cette Résolution pouvoit toujours suffire à faire voir nettement au Roi d'Angleterre la mauvaise volonté du Prince d'Orange.

La premiere démarche que l'Envoyé d'Angleterre eut ordre de faire en arrivant à la Haye, fut de témoigner au Prince d'Orange le mécontentement que le Roi d'Angleterre avoit de la retraite & de la protection qu'il donnoit au Docteur Burnet ; qu'il avoit ordre de prier le Prince & la Princesse d'Orange de ne le pas souffrir à leur Cour ; que Votre Majesté, sur la premiere Lettre que M. de Barillon lui en avoit écrite à la priere du Roi d'Angleterre, lui avoit fait défendre sa Cour, & qu'il n'en devoit pas moins attendre de deux personnes qui lui étoient aussi proches. Le Prince d'Orange répondit froidement là-dessus qu'il ne s'étoit point apperçû depuis que le Docteur Burnet étoit en Hollande, qu'il eût fait ni dit aucune chose contre le Roi d'Angleterre. Le Prince d'Orange étoit si éloigné de chasser le Docteur Burnet, qu'il lui fit confidence de ce que le Marquis d'Albiville lui avoit dit ; je le sûs, & je l'appris au Marquis d'Albiville. 13 Janvier 1684

Je fis voir à ce même Envoyé, qui m'avoit rapporté un grand discours que lui avoit fait le Sieur Dickfeld, pour lui persuader qu'il y avoit longtems que les Etats-Généraux avoient projetté d'envoyer quelqu'un en Angleterre, & que Mrs. d'Amste[illegible]m avoient témoigné que personne n'y seroit plus propre que lui Dickfeld ; je lui fis voir par des raisons convaincantes la fausseté de ce discours, qui ne lui avoit eté tenu que pour lui faire accroire que le Sieur Dickfeld n'étoit pas envoyé pour cabaler avec le parti Protestant, & que le Prince

d'Orange n'avoit pris cette Résolution que dans le moment qu'il a sû l'envoi du Comte de Tryconnel en Irlande, & la dépossession du Lord Thrésorier.

Et comme je vis bien que l'envoi de M. Dickfeld en Angleterre étoit pour soutenir & fortifier le parti Protestant, je communiquai à l'Envoyé d'Angleterre une pensée que j'avois, qui étoit que M. Dickfeld ne pouvoit être envoyé en Angleterre par les motifs qui étoient contenus dans la Résolution de la Province de Hollande, ou pour des raisons secretes; que si ce n'étoit pas les motifs contenus dans la Résolution, sans compter que c'étoit aller au qui vive avec le Roi d'Angleterre, c'étoit faire un affront à lui Marquis d'Albiville, puisqu'il s'étoit déja expliqué au Prince d'Orange & au Pensionnaire Fagel, & leur avoit dit qu'il avoit des instructions pour satisfaire les Etats-Généraux sur tous ces points-là. Que si l'envoi du Sieur Dickfeld étoit pour d'autres raisons qui fussent cachées, elles ne pouvoient être que contre les intérêts de Sa Majesté Britannique. Que pour détruire les projets du Prince d'Orange, quels qu'ils fussent, il faudroit que le Roi d'Angleterre, après que le Sieur Dickfeld lui auroit expliqué les raisons de son envoi en Angleterre, lui témoignât qu'il étoit étonné que les Etats-Généraux se fussent résolus à faire cette démarche, après les déclarations que le Marquis d'Albiville leur a faites avant le départ de lui Dickfeld, qu'il avoit pouvoir de les satisfaire sur tous les points dont ils vouloient paroître alarmés. Que cette conduite étoit une exclusion tacite que les Etats-Généraux donnoient au Marquis d'Albiville; que Sa Majesté Britannique souhaitoit qu'il continuât la Négociation dont il l'avoit chargé, & qu'ainsi M. Dickfeld n'ayant pas d'autre commission que celle-là, & le Sieur Citters étant auprès de sa personne pour les Affaires ordinaires, il ne voyoit pas qu'un plus long séjour en Angleterre, de lui Dickfeld, fut nécessaire.

Si

Si le Sieur Dickfeld étoit rappellé après cela, les projets du Prince d'Orange seroient évanoüis, & s'il y restoit, comme il pourroit bien arriver que le Prince d'Orange l'y feroit demeurer, le Roi d'Angleterre verroit par-là une mauvaise volonté du Prince d'Orange si ouvertement déclaree contre lui, qu'il ne pourroit prendre trop de mesures pour s'en garantir. Si on avoit voulu suivre cet avis, qui étoit fondé sur de bonnes & solides raisons, on auroit peut-être détourné cet orage que le Sieur Dickfeld a excité dans le Séjour qu'il a fait en Angleterre.

Je mandai au Roi que j'étois fort confirmé dans le soupçon que j'avois eu que le Sieur Dickfeld, pourroit bien avoir commission du Prince d'Orange de tâcher de maintenir le parti Protestant en Angleterre, & de prendre pour cela des mesures avec l'Evêque de Londres & Mylord Rochester; & en cas qu'il reconnut ne pouvoir réussir de ce côte-là, de faire ses efforts pour raccommoder le Prince d'Orange avec le Roi d'Angleterre. Je m'étois donné l'honneur de l'écrire à Votre Majesté le dernier ordinaire: mais je l'effaçai, parce que n'étant qu'une simple pensée qui m'étoit venue dans l'esprit, je voulois tâcher auparavant de découvrir ce qui en pouvoit être. Mais, Sire, j'ai été confirme, par une voie à laquelle je ne m'attendois pas, que mes conjectures n'étoient pas sans fondement; car M. d'Albiville, me parlant hier des motifs que pouvoit avoir le voyage de Dickfeld, me témoigna qu'il avoit jugé par plusieurs questions qu'il lui avoit faites, & par tout ce que M. Benting lui a dit dans une visite de trois heures, tendante à justifier la conduite passée du Pr. d'Orange, que M. Dickfeld auroit sans doute ordre (s'il ne voit pas jour à réussir du côté des Protestans) de se joindre au Sieur Pen pour remettre le Prince d'Orange dans les bonnes graces du Roi d'Angleterre. Il seroit plus à appréhender dans cette seconde partie de sa commission que dans la premiere, &

13 Janvier 1687.

il feroit bon de travailler à empêcher fon voyage; j'en ai fait connoître l'importance à M. d'Albiville. Le Roi d'Angleterre n'a que trop de raifon de n'avoir pas cet envoi agréable; il peut même prendre pour le refufer des prétextes plus fpécieux, qui paroîtront n'être appuyés que fur le deffein qu'il a de bien vivre avec cet Etat; car comme la Réfolution qu'ils ont prife fur cet envoi contient les motifs qui les y a engagés, Sa Majefté Britannique pourroit déclarer à M. Citters, & faire dire en même tems ici par le Marquis d'Albiville qu'il ne trouve pas avantageux pour le bien commun des deux Etats, que les Etats-Généraux lui faffent aucune députation, n'étant fondée que fur une défiance de fa bonne volonté pour cet Etat; ce feroit en donner à tout le monde des marques éclatantes, & qu'ainfi il juge bien plus à propos qu'ils s'éclairciffent, ou par M. Citters, ou par le Marquis d'Albiville, fans envoyer qui que ce foit en Angleterre; il me promit d'en écrire dans ce fens à S. M. Britannique, & me pria d'en écrire de même à M. Barillon, afin qu'il l'infinuât à Mylord Sunderland.

Je mandai au Roi, que quoique le Marquis d'Albiville me donnât les plus belles affurances du monde, il me paroiffoit néanmoins qu'il ménageoit beaucoup M. le Pr. d'Or., & qu'il vouloit le contenter.

16 Février 1687. Je continuai d'informer le Roi que j'étois perfuadé que l'envoi de M. Dickfeld en Angleterre étoit pour former un parti Proteftant, par les affurances qu'il lui donneroit de l'appui du Prince d'Orange, qui avoit pris la Réfolution d'envoyer Dickfeld dès l'inftant qu'il avoit fû la difgrace du grand Thréforier, & l'envoi du Comte de Tyrconnel en Irlande. Que depuis que l'envoi du Sieur Dickfeld étoit réfolu, le Prince d'Orange avoit été tous les jours en conférence avec Benting & Dickfeld dès neuf heures du matin jufqu'à midi, & très-fouvent l'après dînée, tantôt avec le Penfionnaire Fagel, tantôt avec Alwin, ce dernier ami

intime du Sieur Frimans, & qui avoit contracté par son moyen de grandes liaisons avec les plus factieux d'Angleterre.

J'AJOUTERAI à cela que l'on devoit être bien mécontent en Angleterre de l'envoi du Sieur Dickfeld, lorsqu'on sauroit que la raison qui l'avoit fait choisir étoit qu'il avoit contracté de grandes habitudes avec les principaux du Conseil du Roi d'Angleterre, & avec les plus zelés Protestans de la Chambre basse, qui étoient ceux que le Prince d'Orange faisoit qualifier de bien-intentionnés : cependant ce Prince dit publiquement en Hollande que le Roi d'Angleterre avoit temoigné beaucoup de joie de la députation du Sieur Dickfeld, & s'étoit même déclaré en présence de toute sa Cour, que les Etats ne pouvoient lui envoyer un homme qui lui fût plus agréable.

QUE le Sieur Dickfeld étoit allé à Amsterdam, mais que ce n'étoit apparemment que pour leur faire de fausses confidences sur son voyage, puisqu'il n'y avoit nulle apparence qu'il eût été communiquer à Mrs. d'Amsterdam ses véritables & secretes instructions, qui ne pouvoient être selon leur goût, soit qu'il eût ordre de former des cabales contre le Roi d'Angleterre, soit qu'il eût dessein de raccommoder le Prince d'Orange avec S. M. Britannique, Mrs. d'Amsterdam ne souhaitant pas avoir des démêlés avec le Roi d'Angleterre, & craignant encore davantage de le voir d'intelligence avec le Prince d'Orange.

IL arriva une avanture assez plaisante au Comte de Caunitz : dans un voyage qu'il fit à Amsterdam, 6 Février 1687.
il passa par Harlem ; & comme il étoit habillé à la Hongroise, avec deux ou trois de ses gens vêtus de même, & qu'ils parloient tous cette Langue-là, son hôte s'alla mettre en tête que c'étoit le Tecely qui s'étoit refugié en Hollande ; il en avertit aussi-tôt les Bourguemestres, qui, poussés par un bon zele de Religion, vinrent, sans faire beau-

coup de reflexion, trouver le Comte de Cau[illegible]: il fut bien etonne lorsqu'il les vit entrer en c[illegible]monie dans la chambre où il etoit, & il le fut [illegible] davantage lorsqu'ils lui temoignerent la joie [illegible]s avoient de voir Son Altesse en si bonne santé; [illegible]ls avoient toujours fait des vœux pour la prosp[illegible]e de ses armes, & l'avoient regardé comme u[illegible]es protecteurs de leur Religion. Le Comte de [illegible]nitz leur dit qu'ils se trompoient: mais les [illegible]s l'interrompirent, & repliquerent que Son A[illegible]e ne devoit avoir aucun scrupule de se faire co[illegible]î-tre; qu'ils savoient bien qu'il étoit en lieu de [illegible]e-té, & que bien loin d'avoir rien à craindr[illegible]s lui offroient en leur particulier tout ce qui po[illegible]it dependre de leur Ville, etant bien persuad[illegible]e les Etats lui donneroient toutes sortes de m[illegible]es de leur estime & de leur amitié. Le Com[illegible]e Caunitz, qui ne prenoit point de plaisir à c[illegible]-cours, leur fit si bien connoître qui il etoit [illegible]e les autres n'en furent que trop persuadés, & [illegible]i-rent bien confondus d'avoir fait voir à un [illegible]-tre de l'Empereur tant de bonne volonte [illegible]ur l'ennemi declaré de son Maître. Ces M[illegible]eu[illegible] ne se sont pas vantés de cette bevûe. Le Com[illegible] de Caunitz n'a pas eu grand plaisir non plus à la [illegible]ul-guer; ainsi cette avanture demeura quelqu[illegible]ms secrete.

Lettre du Roi, du 6 Fevrier 1687.

LE Roi me manda que le Roi d'Angleter[illegible]-roissoit assez persuadé du mauvais dessein p[illegible]-quel le Sieur Dickfeld etoit envoyé vers lu[illegible]

13 Février 1687.

CEPENDANT je mandai au Roi que j'avois d[illegible]u-vert par un entretien que j'avois eu avec l'E[illegible]ye d'Angleterre, que Dickfeld étoit très-agréa[illegible] au Roi de la Grande-Bretagne, & qu'il avoit man[illegible] à la Princesse d'Orange qu'il le verroit avec bien [illegible]e la joie; qu'en effet le Sieur Dickfeld avoit toujo[illegible] eu des sentimens pour le feu Roi d'Angleterre &[illegible]o[illegible]r le Roi d'à présent, dont ils avoient eté for[illegible] con-tens. Voilà comme le Roi d'Angleterre a e[illegible] mal

servi de tous les côtés, car le Marquis d'Albiville qui est Irlandois, bon Catholique, & attaché sincerement au Roi d'Angleterre, ne laissoit pas de l'abuser, étant trompé lui même par le Sieur Dickfeld, ou pour mieux dire, voulant bien se tromper lui même par les présens que le Sieur Dickfeld lui faisoit, qui l'avoient engagé à faire avoir des Audiances secretes du Roi d'Angleterre au Sieur Dickfeld, dans le tems que M. de Barillon lui faisoit avoir de grosses pensions, & qu'il le croyoit entierement dévoüé à la France: mais on devoit considerer que c'étoit un homme qui prenoit de l'argent des deux côtés, & compter là-dessus.

Je découvris par un Sécretaire du Marquis d'Albiville, qu'il avoit eu, lorsqu'il étoit encore en Angleterre, des conférences secretes avec M. Dickfeld, & qu'il lui avoit rendu de grands services, aussi-bien qu'à M. Duvenworde, premier Ambassadeur des Etats; de sorte que ces deux Messieurs étant revenus à la Haye, ils firent toucher au Marquis d'Albiville cinquante pistoles de la part des Etats-Généraux, que ce Sécretaire alla querir & porta à son Maître. Ce même Sécretaire m'assura que Dickfeld & son Maître se voyoient à la Haye en secret, & même la nuit; son Maître étant sorti seul à pié pour aller chez Dickfeld.

Le Sieur Dickfeld avoit des Lettres de créance pour toutes les personnes qui etoient du Conseil d'Angleterre, ce qui ne s'étoit point encore pratiqué; on ne doute pas que ce ne soit pour avoir un prétexte de parler indifferemment à tous, afin de mieux cacher ses desseins, & que j'étois persuadé qu'il avoit ordre de voir avec tous les factieux les moyens de traverser les desseins du Roi d'Angleterre, puisque le Prince d'Orange avoit eu de grandes conférences, & le Sieur Dickfeld aussi, avec tous les plus factieux Anglois qui étoient en Hollande. J'informai même le Roi des demandes que M. Dickfeld avoit faites au Marq. d'Albiville, dans les- *13 Février 1687.*

quelles je trouvai qu'il y avoit beaucoup d'artifice; car il lui demanda quels étoient les ſujets de plaintes que le Roi d'Angleterre pouvoit faire du Prince d'Orange; qui étoient ceux à qui il pourroit s'adreſſer pour agir auprès de Sa Majeſté Britannique en faveur de ce Prince; ſi Mylord Sunderland ne voudroit pas bien ſe charger de cette commiſſion-là, & autres ſemblables.

VOTRE Majeſté voit aſſez par le compte que j'ai l'honneur de lui rendre, que le Marquis d'Albiville, & M. Dickfeld, ſont dans une grande intelligence; ils ſe ſont vûs au moins une fois par jour, pendant les dix derniers jours que Dickfeld a été à la Haye; & j'ai même été averti que la veille de ſon départ de la Haye. le Marquis d'Albiville a été chez lui juſqu'à minuit; que le lendemain il lui donna à dîner avec d'Odick, & d'autres perſonnes attachées au Prince d'Orange; auſſi il me paroît que quoique M. d'Albiville en uſe fort bien à mon égard, il n'omet cependant rien de tout ce qui peut le bien mettre dans les bonnes graces du Prince d'Orange.

13 Février 1687. LA Gazette de Hollande marque que tous les Prélats qui étoient à la Cour de Votre Majeſté ſe rendent dans leurs Diocèſes pour y être à Pâques: mais, qu'ils ont ordre de ne permettre qu'aucun Curé, ou autre Eccléſiaſtique, contraigne les nouveaux convertis, ou ceux qui ne le ſont pas encore, de communier, Votre Majeſté voulant que cette fonction de bon Catholique Romain ſe faſſe volontairement, & non par la force.

CELA a fait ici un aſſez bon effet: mais les plus malins d'entre les Réfugiés aſſurent que cela n'eſt pas vrai, & que l'on a ordonné tout le contraire. Si Votre Majeſté jugeoit de ſon ſervice que je fuſſe informé de cette affaire, & de celles qui arriveront dans la ſuite de pareille nature, je crois que j'en pourrai faire un bon uſage.

14 Février 1687. MESSIEURS d'Amſterdam me firent communiquer

en grand ſecret que M. Dickfeld avoit été les trouver à Amſterdam, pour leur repréſenter qu'ils n'ignoroient apparemment pas les mauvais rapports qu'on avoit faits d'eux au Roi d'Angleterre, & combien il étoit mécontent de leur conduite; qu'il s'offroit, s'ils vouloient bien qu'il s'employât, pour éclaircir toutes ces choſes au Roi d'Angleterre, de les remettre dans une parfaite intelligence avec lui. Ils lui répondirent que tout le monde connoiſſoit la prudence du Roi d'Angleterre, qui ne lui permettoit pas de ſe laiſſer aller à de faux rapports; qu'ils avoient beaucoup de reſpect pour Sa Majeſté Britannique: qu'ils n'avoient rien fait, & qu'ils ne feroient rien qui démentît ces ſentimens-là; de ſorte que n'ayant rien à ſe reprocher, ils croyoient qu'il étoit plus à propos que M. Dickfeld ne parlât point d'eux à Sa Majeſté Britannique, & qu'ils le prioient de s'en abſtenir.

LES Etats de la Province de Hollande réſolurent enfin de donner à ferme la moitié des droits d'entrée & de ſortie. 21 Février 1687.

COMME les deniers qui proviennent de ces droits ſont affectés aux Amirautés, Meſſieurs d'Amſterdam prirent des meſures, afin que le Prince d'Orange ne s'en rendit pas le maître, pour les divertir à d'autres uſages.

CITTERS manda aux Etats Généraux que le Roi d'Angleterre étoit extremement content d'eux, & qu'il étoit entiérement détrompé des premieres impreſſions qu'il avoit eues que le Sieur Dickfeld alloit en Angleterre pour brouiller Sa Majeſté Britannique avec ſon Parlement. 6 Mars 1687.

JE fus averti que des Anglois de qualité, que le Prince d'Orange protégeoit à la Haye, bûvoient ſouvent entr'eux, à la confuſion de tous les Papiſtes d'Angleterre.

LE Sieur Falkenir partira bientôt pour Ratisbonne, avec la qualité d'Envoyé; il n'avoit cidevant pû être admis à Ratisbonne, parce que les Etats Généraux ne vouloient pas traiter les Elec-

teurs d'Alteſſes : mais ils y ont enfin conſenti, & ont donné ce titre aux Electeurs dans les Lettres de Créance du Sieur Falkenir. Il n'eſt point chargé d'aucun pouvoir des Etats Généraux pour entrer dans l'aſſociation d'Ausbourg, ainſi qu'il l'avoit fait eſpérer à ſes amis de Ratisbonne; bien loin de cela, le Penſionnaire Fagel, qui ſait le ſentiment de Meſſieurs d'Amſterdam, n'en a oſé ſeulement faire l'ouverture.

3 Mars 1687. J'ENVOYAI au Roi une Lettre du Sieur Dickfeld, du 4. Mars; on ne l'avoit pas tenue ſecrette, parce qu'on étoit bien aiſe de faire voir au public toutes les marques & toutes les aſſûrances d'affection pour les Etats, & de confiance pour le Sieur Dickfeld, que le Roi d'Angleterre avoit données. Je croyois d'autant plus aiſément que le Roi d'Angleterre avoit dit au Sieur Dickfeld qu'il étoit pleinement perſuadé qu'une ſincere intelligence, & une bonne union entre lui & les Etats Généraux, pouvoit aſſûrer la paix & le repos de toute la Chrétienté; que je me ſouvenois bien d'avoir eu l'honneur de mander à Sa Majeſté, quand ce Prince vint en Hollande, qu'il avoit dit au Sieur Van-Leuvent que quand l'Angleterre & les Etats ſeroient unis, ils ſeroient tête à tous les Princes de la Chretientienté, & même à Sa Majeſté Très-Chrétienne.

17 Mars 1687. JE mandai au Roi qu'il étoit impoſſible que les démarches que M. Dickfeld feroit pour réunir le Prince d'Orange avec le Roi d'Angleterre, ne les déſunit entierement, puiſqu'il étoit impoſſible que Sa Majeſté Britannique, dans le deſſein qu'elle avoit pour la Réligion Catholique, ne demandât des choſes au Prince d'Orange, que ce Prince, qui avoit en tête de ſe faire Chef des Proteſtans, & de monter par-là ſur le Thrône d'Angleterre, ne voudra jamais faire.

JE découvris que le Prince d'Orange avoit eu de grandes conférences pendant les ſix jours qu'il avoit été à la Haye, avec les plus factieux des Anglois qui étoient en Hollande, & que le Docteur

Burnet, que le Prince d'Orange avoit chassé en apparence de sa Cour, sur les pressantes instances que le Roi d'Angleterre lui en avoit faites, étoit continuellement enfermé avec Benting.

3 Mars 1687.

DES personnes de la plus grande considération en Angleterre, disoient publiquement que le Prince & la Princesse d'Orange désapprouvoient entierement le procéde de Sa Majesté Britannique sur la Religion ; & comme les amis du Prince d'Orange en Hollande s'expliquoient de même, & que le Prince en avoit aussi témoigné quelque chose au Marquis d'Albiville, je ne doutois point que cela ne relevât beaucoup le courage des factieux.

10 Avril 1687.

LE Sieur Dickfeld ne faisoit qu'entretenir les Etats-Généraux des conférences secrettes qu'il avoit très-souvent avec le Roi d'Angleterre, & des assûrances que ce Prince lui donnoit tous les jours de son affection pour les Etats Généraux, & principalement pour le Prince d'Orange.

JE mandai au Roi que M. le Maréchal de Schomberg étoit allé à Diren, où il avoit demeuré trois ou quatre jours pour faire sa Cour au Prince d'Orange ; que j'avois informé M. de Rebenac du dessein de M. le Maréchal de Schomberg d'aller à Berlin, & des négociations qui se faisoient alors de la part de cette Cour là auprès du Maréchal de Schomberg ; que je lui manderois le jour suivant que j'avois découvert depuis ce tems là que le Sieur Diert avoit eu connoissance de toute cette affaire, & que comme il étoit allé à Berlin, M. le Comte de Rebenac pourroit plus aisément découvrir ce qui s'y traiteroit. Quelques-uns croyent qu'il se trame tout de nouveau un dessein de guerre de Religion, & je crois assez que ce seroit l'intention du Prince d'Orange.

24 Avril 1687.

LE Marquis d'Albiville découvrit des intrigues entre le Docteur Burnet, Mylord Halifax, & le Duc de Zuimbourg, en Ecosse. Comme le Docteur Burnet avoit de très-longues & de très-

fréquentes conférences avec Benting, & que le Prince d'Orange avoit insinué au Marquis d'Albiville que la Déclaration du Roi d'Angleterre, en faveur de la Religion Catholique en Ecosse, pourroit bien y attirer quelque soulevement; celui-ci ne doutoit pas que le Prince d'Orange n'eût connoissance de toutes ces pratiques, & qu'il ne les fomentât.

Le Roi d'Angleterre envoya une Lettre de cachet à un nommé Forter, le plus considérable de ceux qui avoient bû à la confusion des Papistes, pour se rendre auprès de lui; & comme le tems qui lui étoit limité pour se rendre en Angleterre étoit prêt d'expirer, il alla avec M. de Benting à Loo pour consulter M. le Prince d'Orange sur ce qu'il avoit à faire.

25 Avril 1687. On ne manquoit pas de donner avis de toutes ces choses-là au Roi d'Angleterre, qui ne lui faisoient nulle impression.

On prit résolution dans les Etats de Hollande de rappeller le Sieur Dickfeld, & un des motifs qu'on en allégua, fut que puisqu'il n'y avoit aucune apparence que le Roi d'Angleterre assemblât si-tôt son Parlement, le séjour de Dickfeld en ce pays-là étoit inutile; c'étoit une marque assez évidente qu'il n'étoit là que pour agir de concert avec les factieux, lorsqu'on assembleroit le Parlement.

12 Juin 1687. Les Etats Généraux assignerent un nouveau fonds de trente mille florins par an, par-dessus les cent cinquante mille qu'ils avoient déja donnés pour l'entretien des Officiers François qui se retiroient en Hollande.

Dans ce tems-là les Ministres Prédicans prêcherent en Chaire qu'on avoit trouvé des Vaisseaux François chargés de Protestans, qui n'avoient pas voulu changer de Religion, que l'on menoit à l'Amérique pour les vendre aux Barbares, & dirent que si le Roi eût conquis la Hollande, on auroit traité de même tous les Protestans Hollandois. Cette affaire fit une grande commotion parmi le peuple,

& produisit d'assez méchans effets. Un Ministre d'Orange, qui étoit perclus de ses jambes, se fit porter en Chaire comme un homme qui n'étoit pas en état de marcher, & témoigna à son auditoire que ses infirmités ne venoient que des mauvais traitemens qu'il avoit reçûs en France à cause de sa Religion.

LE Prince d'Orange refusa de mettre des Anglois Catholiques dans les Régimens Anglois qui etoient au service des Etats Généraux, quoique le Roi d'Angleterre l'en eût fait prier : cela faisoit voir qu'il ne vouloit personne dans ce corps de troupes, qui ne fût prêt à le servir contre le Roi d'Angleterre.

L'ENVOYÉ d'Angleterre lui témoigna pareillement, & aussi à la Princesse d'Orange, que le Roi d'Angleterre s'attendoit qu'ils concourroient avec lui pour l'abolition du serment du Test & des Lois penales : mais ils le refuserent l'un & l'autre, & lui dirent qu'il pouvoit mander au Roi d'Angleterre qu'ils n'en feroient rien ; que l'abolition du Test & des Lois penales seroient la destruction de la Religion Protestante, à quoi ils ne consentiroient jamais.

LE Roi d'Angleterre manda dans ce tems-là à son Envoyé à la Haye, qu'il étoit fort mécontent du Sieur Dickfeld ; qu'il avoit eu de fréquentes & longues conférences avec tout ce qu'il y a de gens les plus factieux en Angleterre, & qu'il ne doutoit pas qu'il n'eut pris avec eux toutes les mesures qu'il avoit pu pour traverser ses desseins ; & que si le Prince d'Orange suivoit les instructions que le Sieur Dickfeld avoit prises en Angleterre, ils lui susciteroient sans doute bien des affaires.

DICKFELD revint à la Haye vers la mi Juin ; il dit à l'Envoyé d'Angleterre que le Roi de la Grande-Bretagne l'avoit toujours traité avec beaucoup de bonté & avec distinction, & qu'il lui avoit fait un beau présent ; mais que la derniere fois qu'il avoit été saluer Sa Majesté Britannique à Wind- 19 Juin 1687.

for, Elle lui avoit parlé avec beaucoup d'aigreur & de ressentiment, sur ce qu'il avoit été en commerce avec les plus factieux d'Angleterre, & leur avoit parlé; mais qu'il l'avoit prié de croire qu'il étoit honnête homme, & qu'il n'étoit pas capable d'avoir pris aucune liaison avec eux qui lui put porter préjudice : & je mandai qu'après que le Sieur Dickfeld eut rendu compte au Prince & à la Princesse d'Orange de ce qu'il avoit fait en Angleterre, ils avoient été plus fermes qu'auparavant à ne point vouloir concourir avec Sa Majesté Britannique pour abolir le Test & les Loix penales.

LE Prince d'Orange obtint, après beaucoup de difficultés & de peine, la levée d'un deux centieme denier personnel ; & quoique Messieurs d'Amsterdam eussent fait mettre beaucoup de clauses pour empêcher que le Prince ne se rendît maître de la distribution des deniers qui proviendroient de ces levées, je mandai qu'elles n'arrêteroient pas le Prince.

ENFIN on donna à ferme la moitié des droits d'entrée & de sortie de la Province de Hollande, à dix-neuf cents mille florins. C'étoit une chose préjudiciable à la liberté du commerce, les Marchands n'ayant pas continué de payer la dixieme partie des droits imposés par l'Etat : mais le Prince d'Orange ne se mettoit gueres en peine que le commerce diminuât : il ne songeoit qu'à avoir de l'argent pour exécuter les desseins qu'il avoit résolu dès ce tems-là de mettre à exécution.

LES Etats Généraux étant en pourparler à Mastrick avec les Députés de Liége, sur les différends qu'ils avoient ensemble touchant la navigation de la Meuse, ces conférences furent rompues assez brusquement, & on étoit sur le point de mettre de nouvelles impositions de part & d'autre, & d'en venir aux voies de fait, lorsque je m'entremis pour terminer cette affaire à l'amiable; & après en avoir reçu l'ordre de Sa Majesté, j'offris sa médiation, qui fut acceptée de part &

d'autre. On tint quelques conférences chez moi là-dessus: mais comme cette affaire est de longue discussion, & que les Etats Généraux ne la vouloient point finir, elle n'etoit pas encore terminée lorsque j'ai eté rappellé de mon emploi.

LE Roi de Danemarck ayant eu quelques démêlés qui n'étoient pas de conséquence avec les Etats Généraux, touchant le passage du Zund, je m'en entremis par ordre du Roi: mais le Prince d'Orange, qui souhaitoit que l'Electeur de Brandebourg s'en rendît le maître, l'obligea d'offrir sa médiation, qui fut acceptée; & il proposa d'envoyer le Sieur Hop à la Cour de Berlin, pour y représenter les intérêts de l'Etat. Pour moi je soupçonnai que l'on n'envoyoit le Sieur Hop à Berlin que pour y ménager une plus étroite liaison entre l'Electeur de Brandebourg, le Prince d'Orange, & les Etats Généraux, & particulierement Messieurs d'Amsterdam, dont Hop étoit le Pensionnaire. 26 Juin 1687.

LE Sieur Hop eut ordre aussi d'aller en passant aux Cours de Lunebourg; & comme Messieurs d'Amsterdam avoient déclaré à leurs amis qu'ils avoient consenti au deux centieme denier personnel, à cause de ce qui se faisoit en France contre le Test de leur Religion; je mandai au Roi que j'étois persuadé que c'étoit tout autre chose que l'affaire de Danemark qui menoit le Sieur Hop à Berlin.

L'ENVOYÉ d'Angleterre croyoit que le Prince d'Orange vouloit entreprendre une guerre de Religion; pour moi j'étois persuadé que quelque déchaînés que fussent les principaux de l'Etat, sur les affaires de la Religion, le Prince d'Orange n'oseroit leur proposer une guerre, sous quelque pretexte que ce put être; mais qu'il seroit à appréhender qu'il ne parvint au même but, c'est à dire à faire une guerre de Religion sans l'entreprendre ouvertement, car il n'obmettroit rien pour aigrir les esprits sur ce chapitre-là, & il me paroissoit qu'il vouloit faire naître des démêlés qui engageroient insensiblement une rupture.

Je mandai au Roi que le deux-centieme denier réel avoir rendu à la Province de Hollande les premieres fois qu'il avoit été imposé dix-neuf cents mille florins, & les dernieres il n'a été qu'à trente-fix, & on ne croit pas que cette année il passe trente, à cause que les effets sont beaucoup dépéris depuis les dernieres guerres. Le deux-centieme denier personnel a autrefois rapporté vingt tonnes d'or, puis dix-huit, & le dernier n'en a produit que onze; on ne croit pas qu'il aille à cette heure à huit. Pour ce qui est du dixieme d'augmentation sur les denrées, on croit en tirer plus de huit tonnes d'or; ainsi, en deux ans de tems, la Province de Hollande aura environ quarante-huit tonnes d'or, qui sont quatre millions huit cents mille florins; cependant le calcul que les *Gecommitters de Rades* ont faits de ces impositions, monte à six millions; mais ils se trompent de plus d'un million deux cents mille florins.

27 Juin 1687. Citters manda dans ce tems-là aux Etats Généraux que le Roi d'Angleterre étoit fort surpris de la retraite qu'ils donnoient à ses sujets rebelles, & qu'après lui en avoir fait de fort grands reproches, il lui avoit tourné le dos, en lui disant qu'il se souviendroit de ce que les Etats Généraux faisoient au sujet des Anglois rebelles.

4 Juillet 1687. On me vint donner avis en grand secret, que les Etats Généraux avoient résolu de dépêcher un Courier à M. Citters, avec ordre de sommer le Roi d'Angleterre d'exécuter le Traité qu'ils ont avec Sa Majesté Britannique. Un des articles de ce Traité porte que le Roi d'Angleterre sera obligé de donner vingt Vaisseaux de Guerre aux Etats Généraux lorsqu'ils seront attaqués, & comme les Algériens leur ont déclaré la guerre en forme, ils prétendent que le cas est échu, & demandent les vingt Vaisseaux de guerre. On sait assez que les Etats n'en ont pas besoin contre les Algériens; ainsi on peut juger par-là du peu de

ménagement que le Prince d'Orange avoit pour Sa Majesté Britannique.

UNE Lettre d'un Pere Jésuite de Liége, écrite de Londres le deux Février, qui fut interceptée, fit encore de très-mauvais effets: elle est conçue en ces termes,

QUE le zele du Roi d'Angleterre pour la Société étoit admirable; qu'il avoit fait un accueil très-favorable au Pere Provincial J. Regnes à son retour en Angleterre, & que dans une Audience secrette qu'il lui avoit donnée, il s'étoit entretenu familierement avec lui en présénce de la Reine; lui avoit demandé combien il avoit de Novices, & combien d'Etudians, à quoi le Provincial ayant répondu qu'il avoit environ vingt Etudians, & plus de cinquante Novices, le Roi avoit repris qu'il seroit bon d'en avoir deux ou trois fois davantage pour exécuter les desseins qu'il avoit formés pour l'avantage de la Société; qu'on prit soin d'en faire de bons Prédicateurs, & que l'Angleterre en avoit grand besoin. Que le Pere Clare, Recteur, voulant un jour se jetter devant le Roi, & lui baiser la main, Sa Majesté l'en avoit empêché, & lui avoit dit qu'il la lui avoit déja baisée une fois; mais que s'il eut su qu'il fut Prêtre, il se seroit plutôt retiré que de le souffrir prosterné lui-même pour baiser la sienne; qu'ensuite il lui avoit déclaré qu'il étoit résolu à convertir l'Angleterre, ou à mourir en souffrant le martyre, & qu'il aimoit mieux un jour de vie, avec la consolation d'avoir converti ses peuples, que cinquante années de regne sans cette consolation; qu'il se regardoit comme un véritable enfant de la Société, dont les avantages lui étoient aussi chers que les siens propres. Elle contenoit aussi qu'on ne pouvoit exprimer la joie que Sa Majesté avoit temoignée lorsqu'elle avoit appris que le Pape l'avoit admis à la participation de tous les mérites de la Société, dans laquelle il avoit déclaré qu'il se choisiroit un Confesseur.

QUE le bruit couroit que le Pere Peters seroit au premier jour Archevêque, & que plusieurs assuroient qu'il seroit Cardinal: que depuis environ deux mois le Roi lui avoit donné l'appartement qu'il occupoit, pendant qu'il étoit Duc d'Yorck; qu'on voyoit tous les jours des Courtisans attendre les momens de lui parler, & qu'ils le traitoient déja d'Eminence.

QUE quelques Seigneurs Catholiques ayant représenté au Roi, qu'il se hâtoit peut-être un peu trop pour l'établissement de la Foi, il leur avoit répondu que pour ce qui étoit de la succession au Royaume, Dieu y pourvoiroit; qu'ils lui laissassent le soin de convertir ses filles, & qu'ils prissent celui de ramener à la Foi leurs sujets & les autres par leur exemple.

QUE le Roi avoit donné plusieurs Gouvernemens de Provinces à des Catholiques, & que dans peu on n'en prendroit point d'autres pour être Juge de paix.

QU'UN Théologien de la Société avoit été établi à Oxford, & en possession de la Chapelle de Vice-Chancelier. Que l'Evêque y favorisoit beaucoup le parti Catholique; qu'il avoit même proposé qu'on accordât au-moins un College aux Catholiques. Que le même Evêque ayant à sa table deux Peres de la Société, après avoir porté la santé du Roi à un Seigneur hérétique, lui avoit dit que la Religion Protestante en Angleterre ne lui sembloit pas être en meilleur état que Bude un peu avant que d'être pris.

QUE plusieurs embrassent la Foi Catholique, & que cinq Comtes des plus considérables du Royaume en avoient depuis peu de jours fait publiquement profession.

QUE les Peres de la Société enseignoient les humanités à Lincoln, à Norwick, & à Yorck; qu'ils avoient une Chapelle ouverte à Warast, avec un corps de garde que le Roi leur avoit accordé. Qu'ils avoient acheté quelques maisons à Wigien, *ex civitate Wigginensi*; que dans la Province de Lancastre on voyoit les jours de Fêtes

Fêtes plus de quinze cents perſonnes aſſiſter aux Predications, dans quelques Egliſes accordées aux Catholiques; qu'à Londres pluſieurs Chapelles ne ſuffiſoient pas pour contenir leurs Auditeurs. Que les Peres y avoient acheté pluſieurs maiſons, près du Palais de la Reine Douairiere, pour la ſomme d'environ dix-huit mille florins; qu'on travailloit à en faire un College, dont les Claſſes ſeroient ouvertes avant Pâques; qu'un Vice-Roi Catholique devoit dans peu paſſer en Irlande.

QUE le Parlement ſeroit aſſûrement aſſemblé dans le mois de Février à Londres. Que le Roi y devoit faire trois demandes; la premiere, que les Comtes Catholiques fuſſent admis à la Chambre haute; la ſeconde, que le ſerment du Teſt fût annullé; & la troiſieme, que les Lois penales, contre les Catholiques, fuſſent abrogées. Et enfin, qu'on faiſoit un puiſſant armement de mer pour le printems prochain; que les Hollandois apprêhendoient fort qu'il ne fut tourné contr'eux; & qu'ils commençoient à s'armer.

LE Roi d'Angleterre ayant appris par le Marquis d'Albiville le refus que le Prince & la Princeſſe d'Orange ont fait plus d'une fois de concourir avec lui pour abolir le ſerment du Teſt & les Lois penales, a voulu faire un dernier effort pour tâcher de les faire entrer dans ſes ſentimens. Il a écrit dans ce deſſein une grande Lettre, de près de ſix pages, toutes de ſa main, au Marquis d'Albiville, avec un ordre particulier de la faire lire au Prince & à la Princeſſe d'Orange ſéparément. Cette Lettre contient les raiſons les plus fortes que le Roi d'Angleterre a pû trouver pour les perſuader; il s'attache principalement à leur faire voir, que bien loin que l'aboliſſement du Teſt & des Lois penales puiſſent cauſer la perte de la Religion Proteſtante en Angleterre, comme le Prince d'Orange le prétend, cela au contraire ſeroit favorable à cette Religion, puiſqu'elle ne ſeroit plus ſujette aux Lois penales, 6 Juillet 1687.

& qu'elle pourroit être exercée par ceux qui la professent avec une entiere liberté. Il marque ensuite qu'il y avoit beaucoup d'Evêques qui étoient entrés dans ses sentimens; mais qu'une partie avoit changé d'avis, & qu'on les lui avoit débauchés, mais que si le Prince d'Orange le vouloit seconder, il savoit qu'il viendroit aisément à bout de son dessein.

Le Prince d'Orange après avoir lû cette Lettre, & avoir écouté tout ce que le Marquis d'Albiville y a ajouté, lui a dit que quand il devroit perdre tout son bien & la succession que la Princesse d'Orange prétend au Royaume d'Angleterre, il ne consentira jamais à faire ce que le Roi d'Angleterre souhaite de lui, & qu'il le prioit de le lui mander. La Princesse d'Orange a dit la même chose, & ils se sont expliqués avec tant de fermeté, & pour mieux dire, tant d'aigreur, que le Marquis d'Albiville en a été surpris. Ce qui l'a autant étonné, c'est que Dickfeld avoit témoigné au Roi d'Angleterre que pour ce qui étoit du serment du Test, il étoit persuadé que le Prince d'Orange ne consentiroit jamais qu'il fut aboli; mais qu'il croyoit qu'il ne feroit pas la même difficulté à l'égard des Lois penales. Toutefois le Prince d'Orange a dit au Marquis d'Albiville qu'il consentiroit aussi peu à l'un qu'à l'autre, & que rien ne pourroit l'obliger à faire ce que Sa Majesté Britannique souhaitoit de lui là dessus

Le Marquis d'Albiville ne comprend pas pourquoi le Prince d'Orange ne se contraint point, & ne répond pas d'une maniere qui laissât le Ro[i] d'Angleterre en doute s'il ne pourroit pas le gagner avec le tems. Pour moi je suis persuadé qu[e] le Prince n'agit pas de cette sorte par la seule im[-]pulsion de son tempéramment; mais qu'il y a d[e] l'affectation & du dessein dans sa conduite. Il veut qu[e] la protection qu'il donne à l'Eglise Protestante soi[t] publique pour encourager d'autant plus ceux de c[e] parti-là, & pour les porter à s'opposer avec plus d[e]

hardiesse à tout ce que le Roi d'Angleterre voudra entreprendre, & il est assez croyable que Dickfeld ayant pris des mesures avec les factieux d'Angleterre, le Prince d'Orange veut commencer à leur faire voir l'effet des paroles que Dickfeld leur à données de sa part. Et ce qui fait voir évidemment, Sire, que le Prince d'Orange veut se faire un mérite auprès des Protestans, du refus qu'il fait au Roi d'Angleterre de consentir à l'abolition du Test & des Lois penales, & qu'il a des desseins cachés là-dessous, c'est qu'il a fait confidence à Messieurs d'Amsterdam de tout ce qui s'est passé entre le Roi d'Angleterre & le Sieur Dickfeld, & entre le Marquis d'Albiville & lui; je l'ai sû par de très-bons endroits.

LES Etats de Hollande ont résolu d'employer ce qui reviendra cette année du deux-centieme denier, à rembourser les cent mille écus que quelques Villes de la Province fournirent l'année passée, pour les trois années qu'ils payerent d'avance sur la dette de l'Electeur de Brandebourg: on en payera aussi deux cents mille florins, ou environ, qui sont dûs à des particuliers, pour des frais faits par mer pendant la derniere guerre, & le tiers de ce qui reste dû des dépenses faites par terre; ce tiers-là montera à près de cinquante mille florins. On doit delivrer de ces mêmes deniers-là aux Amirautés pour raccommoder & pour achever les dix-huit Vaisseaux qui furent commencés en 1682, & on leur donnera par-dessus cela soixante mille florins pour bâtir les dix huit autres Navires qu'on resolut de faire en ce tems-là; enfin, on en payera une partie des arrérages qui sont dûs aux Troupes reparties sur cette Province, qui sont de vingt-deux ou vingt-trois mois en arriere. 13 Juillet 1687.

QU'IL étoit à croire que le Roi d'Angleterre se sentiroit fort offense, non seulement de la protection, mais encore de l'accès que le Prince d'Orange donne chez lui au Docteur Burnet, qui a été ces

jours-ci publiquement avec sa femme à Onſlardick ; faire sa cour au Prince & à la Princeſſe d'Orange.

17 Juillet 1687. JE fus informé qu'auſſi-tôt qu'on eut résolu en Ecoſſe de citer le Docteur Burnet, & deux jours avant que cette citation lui fût ſignifiée, les Régens d'Amſterdam préſenterent ce Docteur aux Etats de Hollande, les priant de le prendre ſous leur protection, comme ſujet des Etats-Généraux ; cette date eſt de conſéquence, car on voit que les Etats n'ont déclaré Burnet leur ſujet qu'après que le Roi d'Angleterre l'a traité de criminel, & qu'étant avertis de ce qui s'étoit fait en Ecoſſe, ce droit de naturalité eſt une inſulte faite à Sa Majeſté Britannique.

24 Juillet 1687. JE mandai au Roi que le Roi d'Angleterre avoit de grands ménagemens pour les Etats-Généraux, & qu'il n'oſoit les preſſer ſur l'affaire de Bantam ; de ſorte qu'il fit dire au Sieur Citters qu'il n'avoit pas donné ordre à ſon Envoyé à la Haye, de coucher le mémoire qu'il avoit donné ſur ce ſujet en termes auſſi forts qu'il avoit fait.

LE Penſionnaire Fagel demanda aux Etats de Hollande, que comme les cinq années pour leſquelles ils l'avoient élû leur Penſionnaire étoient prêtes d'expirer, on voulût bien le décharger d'un ſi peſant fardeau, & en mettre un autre à ſa place : mais comme les créatures du Prince d'Orange étoient averties qu'il devoit faire cette propoſition, & que c'étoit un jeu joüé entr'eux, ils prirent incontinent la parole, & le prierent de continuer à rendre ſervice à la République.

DANS ce tems-là le Docteur Burnet écrivit des Lettres au Comte de Midleton, Sécretaire d'Etat d'Angleterre, qu'il fit enſuite imprimer à la Haye, avec une Préface, & un Avis qu'il y joignit. On voyoit dans ces écrits que ce Docteur vouloit faire de ſon affaire particuliere une affaire de Réligion, & cela pour ſeconder l'intention du Prince d'Orange. Dans les premieres Lettres qu'il avoit déja écrites, il avoit mis que ſon obéiſſance pendant ſon ſé-

jour à la Haye étoit transportée de Sa Majesté Britannique à la Souveraineté de la Province de Hollande; & dans la Préface de celle ci, il dit que comme il étoit encore trop-tôt pour persécuter, à cause de la Religion, on avoit cru qu'il falloit prendre des crimes d'Etat pour prétexte, & en charger ceux qu'on vouloit détruire.

CELA me paroissoit bien insolent & bien séditieux, & je mandai au Roi que je ne doutois pas que quand le Roi d'Angleterre seroit informé que la protection des Etats de la Province de Hollande, dont le Docteur Burnet se vantoit si fort, ne lui avoit été accordée qu'après qu'on avoit sû en Hollande publiquement, non-seulement que le Roi d'Angleterre avoit donné ordre qu'il fut cité en Ecosse, mais même que la citation en étoit déja faite, Sa Majesté Britannique ne connut par là que les Etats de Hollande, dont le Prince d'Orange comme le prémier noble de la Province, étoit le chef, sans compter ses autres prérogatives, ont accordé leur protection au Docteur Burnet, pour soûtenir un rebelle déja accusé & cité contre son Souverain légitime.

JE fus informé que le Sécretaire de Mylord Sunderland, qui étoit sur la Flotte d'Angleterre, commandée par le Duc de Grafton, qui venoit prendre la Reine de Portugal pour la porter à Lisbonne, avoit confié à un de ses amis que le Duc de Grafton avoit ordre de faire baisser le pavillon dans le Canal à l'Escadre des Vaisseaux de Votre Majesté qui étoit en mer, & de la combattre si elle refusoit de le faire; ainsi dans le tems que le Roi d'Angleterre ménageoit en toutes choses les Etats Généraux qui l'outrageoient, il n'évitoit aucune occasion d'avoir des démêles avec le Roi, qui étoit si fort dans ses intérêts.

J'INFORMAI le Roi que j'avois découvert par le Résident de l'Empereur, Catholique très zélé, & à qui j'avois témoigné plusieurs fois le déplaisir que j'avois que les démêlés que la Duchesse d'Orléans avoit pour la succession qui lui appartenoit dans

31 Juillet 1687.

le Palatinat ; que le Comte de Castel, qui étoit celui en qui M. l'Electeur Palatin se confioit le plus, lui avoit mandé que l'Electeur son Maître s'étoit bien apperçu que les Princes Protestans vouloient se joindre entr'eux, & s'unir avec les Catholiques qui avoient des démêlés avec la France. Que M. le Duc d'Hanover avoit envoyé il y avoit quelque tems le Sieur Platten à la Cour de l'Electeur Palatin, pour lui remontrer qu'il étoit à propos que tous les Princes de l'Empire fussent armés, de peur que Sa Majesté ne l'attaquât à l'impourvu pendant que l'Empereur seroit occupé à la guerre contre le Turc. Qu'il falloit pour s'empêcher d'être surpris, armer puissamment. Que les Princes qui pouroient lever des Troupes en levassent, & ceux qui ne le pourroient pas, fournissent de l'argent. Le Comte de Castel dit aussi que M. l'Electeur s'étoit bien apperçu du dessein des Princes de Lunebourg, de demeurer armés aux dépens des autres Princes de l'Empire, dont les Etats seroient le théatre de la guerre. Qu'il avoit informé l'Empereur de cette proposition, & que Sa Majesté Impériale lui avoit mandé de n'y point entrer ; mais de ne la pas réjetter entiérement, & de laisser les choses indécises jusqu'à un autre tems.

Le Comte de Castel apprit aussi à l'Envoyé de l'Empereur que l'Electeur Palatin avoit reconnu que les Espagnols vouloient, à quelque prix que ce fut, engager la guerre ; qu'il l'avoit mandé à l'Empereur, afin qu'on s'en donnât de garde. Cet Envoyé avoit confié ces choses à une personne de ses amis, de qui je l'ai su.

7 Août 1687. Le Roi d'Angleterre ayant répondu au Sieur Citters sur la demande qu'il lui avoit fait faire de vingt Vaisseaux contre les Algériens qui étoient dans la Manche, qu'il mît sa proposition par écrit, les Etats Généraux lui ordonnerent de le faire, & de poursuivre cette affaire vivement ; & les Etats Généraux commencerent dans ce tems-là à n'a-

voir plus de ménagement pour le Roi de la Grande-Bretagne ; mais cela ne l'obligea pas davantage à prendre garde à lui, que tout ce que le Prince d'Orange avoit deja fait de concert avec M. de Montmouth, & depuis sa mort.

L'ENVOYÉ d'Angleterre eut ordre de demander aux Etats Généraux le châtiment du Docteur Burnet, & de l'Imprimeur de ses Lettres, & en parla au Prince d'Orange, qui lui répondit fort sechement, que si les Jurés d'Angleterre étoient d'avis que le Docteur Burnet n'avoit pû se soustraire de l'obéissance qu'il devoit à son Souverain naturel, les Jurisconsultes de la République avoient des sentimens tous contraires.

ON imprima encore alors en Hollande deux Livres fort séditeux contre le Roi d'Angleterre. Quelques Anglois me dirent que c'étoit le style du Docteur Ferguston, ce fameux Ministre révolté qui étoit à côté de M. de Montmouth à la Bataille où il fut pris ; cela faisoit voir clairement que cet homme étoit retiré en Hollande, & protegé par le Prince d'Orange ; & le Roi d'Angleterre, que l'on en avertit, pouvoit bien croire que les liaisons que le Prince d'Orange prenoit avec lui n'etoient que pour sa perte ; cependant Ferguston partit avec le Prince, lorsqu'il alla détrôner le Roi d'Angleterre.

LE Prince d'Orange arriva à la Haye. Je man- 7 Août
dai au Roi que j'étois informé qu'il y venoit 1687.
principalement pour l'établissement des Receveurs Généraux qui ont pris à ferme les droits d'entrée & de sortie Il a cette affaire fort à cœur ; elle peut faciliter une partie de ses desseins, & principalement celui qu'il a d'entretenir neuf mille matelots. Le Fermier Général m'a dit lui-même qu'il avoit fait esperer au Prince d'Orange de lui trouver un fonds pour cela dans les deniers de sa recette ; & ainsi je prévois que ce Prince en fera la proposition dans l'Assemblée du mois de Novem-

bre, lorſqu'on fera l'état de guerre. Meſſieurs d'Amſterdam connoiſſent le prejudice que cela leur cauſera, & paroiſſent fort réſolus à n'y point conſentir: mais comme on ne peut compter ſur la fermeté des Bourguemeſtres-Régens de cette année, & que d'ailleurs le fonds ſe trouvera tout prêt pour l'entretien de ces Matelots, ſans qu'il en coûte rien de nouveau à l'Etat, il eſt fort à craindre que cette affaire ne réuſſiſſe.

14 Août 1687. JE découvris en ce tems-là que le Comte de Hohenlo, qui étoit venu en Hollande ſous prétexte de voir le pays, y traitoit d'affaires avec le Prince d'Orange; & comme il étoit important de traverſer ſes négociations, je fis enſorte que des Catholiques, amis du Réſident de l'Empereur, & qui ne lui étoient pas ſuſpects, lui remontrerent la néceſſité qu'il y avoit qu'il fît connoître au Comte de Hohenlo les vûes particulieres du Prince d'Orange contre la Religion Catholique, afin que ce Comte ne s'engageât pas ſi légerement avec lui, juſqu'à ce qu'il eut reconnu par lui-même les deſſeins de ce Prince. L'Envoyé de l'Empereur l'a fait avec tout le zele & toute la chaleur poſſible, & n'a rien obmis de tout ce qui pouvoit perſuader le Comte de Hohenlo. Celui-ci a été trouver le Prince d'Orange, la tête remplie de tout ce que le Sieur Cramprick lui avoit dit, de ſorte qu'il n'a pû s'empêcher de lui en parler, & de lui en remontrer les conſéquences. Le Prince d'Orange n'a pas agi en habile homme, car au lieu de colorer ces ſortes de choſes de quelque prétexte, & de deguiſer ſes ſentimens, il a parlé avec tant d'aigreur & d'animoſité contre les Catholiques, que le Comte de Hohenlo en a été ſcandaliſé. Ce Prince l'a fort ſollicité d'agir en Allemagne, pour faciliter la concluſion d'une ligue Proteſtante, & l'a prié de faire tous ſes offices auprès de l'Empereur afin qu'il y entrât; enfin la converſation étant tombée ſur le chapitre du Docteur Burnet, que le Comte de

Hohenlo connoît pour un très-méchant & très-dangereux homme; & celui-ci ayant remontré au Prince d'Orange la néceſſité qu'il y avoit de donner ſatisfaction là-deſſus au Roi d'Angleterre, il a trouvé le Prince d'Orange inflexible. Il a enſuite parlé à Dickſeld qui lui a paru ſur le chapitre de la Religion autant & plus animé que le Prince d'Orange; de ſorte qu'ayant connu par lui-même tout ce que le Sieur Cramprik lui avoit dit, il le lui a avoüé franchement, & lui a témoigné qu'il ne s'étonnoit plus des fortes inſtances que les Etats-Généraux & le Prince d'Orange en particulier faiſoient faire à l'Empereur, & dont le Prince d'Orange venoit de l'entretenir avec beaucoup de chaleur; à ce que l'Empereur fît la paix avec le Grand-Seigneur pour retomber ſur la France, & qu'il s'alliât avec les Proteſtans. Que lui Hohenlo voyoit à cette heure que ſous prétexte du bien commun, ils avoient deſſein de faire un mal général à la Religion Catholique; qu'il avoit les inſtructions néceſſaires de l'Empereur pour agir auprès des Princes Proteſtans d'Allemagne: mais que quand il auroit des pouvoirs plus amples, & des ordres plus précis de finir cette affaire, il aimeroit mieux avoir perdu un bras que de l'avoir faite; qu'il ne voudroit pas pour la moitié de ſon bien n'être pas venu à la Haye parce qu'il n'auroit jamais pû être informé des choſes à fonds comme il les voyoit par lui meme; qu'il avoit trouvé le Prince d'Orange abſolument déterminé à avoir la guerre contre Votre Majeſté à quelque prix que ce fût; mais qu'il avoit reconnu que ce Prince n'avoit point de meilleur moyen pour engager les Etats que celui de la Religion, ce qui cauſeroit la ruine de la Catholique. Il a prié auſſi le Sieur Cramprick de prendre garde à Coloma, parce que les Eſpagnols ne ſongent qu'a allumer la guerre pour leurs propres interêts. Je fus informé vendredi de cette converſation; je ne manquai pas auſſi-tôt de prier l'En-

voyé d'Angleterre, & celui de Pologne qui connoît fort le Comte de Hohenlo pour l'avoir vû l'année passée à la Cour de Mayence de l'entretenir dans ces sentimens-là : comme je connois ceux du Sieur Cramprick, que je sai qu'il est très zelé pour la Religion, & que c'est l'endroit par où il le faut prendre ; j'entre dans ses sentimens là-dessus, & je conviens avec lui qu'il seroit à souhaiter que les Princes Catholiques fussent dans une bonne intelligence, que rien ne seroit plus à l'avantage de la Religion Catholique. Il est si persuadé de moi sur cette matiere qu'il en a parlé au Comte de Hohenlo en des termes qui ont porté ce Comte à prendre une entiere confiance en moi ; & les remontrances que lui ont fait les Ministres étrangers Catholiques, aussi bien que les discours que M. le Prince d'Orange lui a tenus, ayant pour ainsi dire, ouvert les yeux à ce Comte, il a prié l'Envoyé de l'Empereur de me venir dire de sa part tout ce qu'il ne lui avoit confié au commencement que pour lui seul, & qui sont les mêmes choses que j'ai eu l'honneur de marquer ci-dessus à Votre Majesté. Le Comte de Hohenlo y a ajouté, qu'il croyoit si important que l'Empereur prît d'autres mesures, qu'il ne se contenteroit pas d'en écrire, mais qu'il iroit en personne à Vienne pour le lui représenter, & qu'il espéroit que Votre Majesté verroit dans peu par sa conduite la vérité de ce qu'il me faisoit dire, que s'il avoit passé jusqu'à cette heure pour mauvais François, on auroit dorénavant toute autre opinion de lui, & qu'il me prioit de trouver bon qu'il m'écrivît lorsqu'il auroit quelque chose d'important à me faire savoir.

Le Comte de Hohenlo ne s'est pas contenté de me faire parler de cette sorte par le Sieur Cramprick, il m'a encore fait dire la même chose par les Envoyés d'Angleterre & de Pologne, & les a priés de me témoigner qu'il étoit très-fâché de ne me point voir ; mais qu'une telle démarche feroit un si furieux bruit en Hollande qu'il n'osoit la faire.

DANS ce même tems nous fîmes dire au Comte de Hohenlo (mais cet article ne lui fut point dit de ma part) que non-seulement tout ce qu'il avoit reconnu du dessein du Prince d'Orange d'allumer une guerre sous prétexte de Religion n'étoit que trop vrai; mais, qu'il savoit encore qu'il avoit resolu de déclarer la guerre à Votre Majesté, du moment que le Roi d'Angleterre seroit mort; qu'il croyoit par ce moyen monter plus aisément sur le Throne d'Angleterre, & tenir les Etats Généraux dans ses intérêts, parce qu'il n'agiroit que sous prétexte de Religion; qu'il savoit que son projet étoit de faire un Empereur Protestant, & de se faire élire lui-même, qu'il croyoit y pouvoir aisément parvenir lorsqu'il auroit les forces d'Angleterre avec celles des Etats-Généraux jointes aux Protestans d'Allemagne.

J'AI été informé, Sire, d'un très-bon endroit qu'un Ministre du Duc d'Hannover a dit à un Ministre de l'Empereur, que son Maître & les Princes de sa Maison ne pouvoient entretenir les troupes qu'ils ont sur pié, & qu'ils ne les vouloient pas casser, que c'est ce qui l'avoit obligé à écouter les propositions de la France: mais que si l'Empereur, le Roi d'Espagne, & les Etats-Généraux vouloient leur donner la moitié des subsides que Votre Majesté leur offre, ils ne feroient point d'alliance avec Elle.

LE Prince d'Orange donnoit des emplois à tous les Officiers Protestans que le Comte de Tyrconnel cassoit en Irlande, & en refusoit à tous les Catholiques que le Roi d'Angleterre lui faisoit recommander: il déclara même à l'Envoyé d'Angleterre qu'il n'y avoit rien à faire en Hollande pour les Catholiques, & qu'il n'en avanceroit pas un; l'Envoyé d'Angleterre en prit occasion de presser son Maître de rappeller les troupes qu'il avoit au service des Etats-Généraux, mais il n'en voulut rien faire.

MESSIEURS d'Amsterdam se déclaroient toujours

fort hautement qu'ils ne consentiroient jamais que le Prince d'Orange entretînt neuf mille Matelots. Je mandai au Roi que j'appréhendois qu'ils ne se rendissent à la fin, ou que le Prince d'Orange ne les fît résoudre malgré eux, puisqu'il pouvoit passer cette affaire à la pluralité des voix. On peut voir par toutes ces sortes de choses que le Prince d'Orange prenoit dès ce tems-là des mesures pour passer en Angleterre, voulant avoir neuf mille Matelots toujours prêts à sa dévotion, & voulant par le moyen des droits d'entrée & de sortie qu'il avoit fait donner à ferme, trouver de l'argent tout prêt sans être obligé d'en demander aux Etats.

25 Août 1687.

Je mandai au Roi que je ne doutois pas que le Prince d'Orange eut non-seulement le dessein d'avoir ces neuf mille Matelots à sa disposition: mais qu'il travailloit journellement à un autre dessein qui en étoit la suite, & qui n'étoit pas moins important, c'étoit d'avoir à sa disposition vingt-cinq Vaisseaux de guerre ou environ prêts à mettre en mer. Pour cela il avoit commencé à faire répandre par ses créatures, qu'il étoit nécessaire pour la sureté de l'Etat, & pour n'être plus exposé aux insultes des Algeriens d'avoir des Vaisseaux dans quelque Port, d'où ils pussent aisément sortir: il avoit fait proposer ensuite en Zelande de mettre dans le Port de Flessingue une partie des Vaisseaux que cette Province fournissoit à l'Etat, & qui étoient pour lors dispersés dans toutes les Villes selon ce qu'elles en entretiennent. Pour ce qui est de la Hollande, son dessein étoit de faire tirer deux ou trois Vaisseaux de chaque Amirauté jusqu'au nombre de douze ou treize, & de les faire mettre à Willemstat qui est une Ville qui lui appartient. Qu'il étoit aisé de voir que quand le Prince d'Orange auroit neuf ou dix mille Matelots à son commandement, & vingt-cinq Vaisseaux de guerre il pourroit faire de grandes entreprises malgré les Etats, & les engager dans beaucoup de mauvaises affaires.

Que je ne doutois pas aussi bien que plusieurs personnes qui croyoient pénétrer ses desseins, que le Prince d'Orange ne voulut par-là se mettre en état de passer en Angleterre avec une flotte considérable, soit en cas de mort du Roi d'Angleterre, soit en cas qu'il arrivât quelque revolte de son vivant, & que je n'étois point du tout persuadé que le Prince d'Orange voulût mettre à Willemstat tous les Vaisseaux des trois Amirautés de Hollande, & que s'il vouloit l'entreprendre, Amsterdam & les autres principales Villes se feroient plutôt réduire en cendres que d'y consentir, parce que si on leur ôtoit leur Amirauté & leurs Vaisseaux, on les réduiroit à rien.

On verra dans la suite que le Prince d'Orange sut faire répandre si adroitement ce bruit, qu'il vouloit mettre tous les Vaisseaux de l'Etat à Willemstat & à Flessingue, que tout le monde en fut persuadé, & lorsqu'il fit équipper l'année suivante ces Vaisseaux pour passer en Angleterre, & que je ne cessois de le mander, un des premiers Commis de M. de Seignelay qu'on envoya à Amsterdam pour s'informer de ce qui s'y passoit, crut ces faux bruits, & s'en retourna très-persuadé; de sorte que je fus obligé de dépêcher le lendemain de son départ un Courier pour tâcher de détromper la Cour.

Le Roi me manda que quelque emportement qu'eut le Prince d'Orange sur le sujet de la Religion, il connoissoit assez quelle étoit l'étendue de la puissance de Sa Majesté, & le bon état de ses affaires pour ne pas engager si facilement les Provinces-Unies dans une guerre avec Elle. Lettre du Roi du 21 Août 1687.

Je mandai au Roi que j'avois vû des lettres de quelques nouveaux Convertis de France, qui portoient que l'on avoit mis en prison des personnes pour n'avoir pas voulu communier; que cela les mettoit au desespoir, & les faisoit resoudre à chercher toute sorte de moyens pour sortir de France. 11 Septembre 1687.

Je mandai qu'il commençoit à s'élever une es-

A M. de Seignelay 11 Septembre 1687.

pece de rumeur sur la rigueur avec laquelle on levoit les droits d'entrée & de sortie, les Marchands ne pouvant souffrir d'être privés de la liberté qu'ils avoient eue jusques-là, de n'en payer qu'une très-petite partie, & bien souvent rien du tout. Que j'étois informé qu'il y en avoit plusieurs qui avoient déja donné ordre à faire passer droit à Hambourg les marchandises qu'ils avoient coutume de faire venir à Amsterdam par l'Allemagne; ils aimoient mieux les laisser en dépôt dans cette Ville-là où les droits sont beaucoup moindres, pour les envoyer ensuite en Allemagne, que de les avoir chez eux à Amsterdam, & d'en payer les droits à la rigueur.

On me dit aussi que quelques Marchands de Rotterdam avoient dessein de faire venir à Dunkerque, parce que c'est un Port libre, les vins qu'ils tiroient de France, où ils les laisseroient en dépôt pour les faire passer de-là en Allemagne & dans le Nord, que je tâcherois de savoir s'ils exécuteroient ce dessein.

Lettre du Roi du 11 Septembre 1687.

Le Roi me manda qu'il étoit bon que le Roi d'Angleterre reconnût de plus en plus combien il devoit se défier des desseins du Prince d'Orange, & que je ferois bien de continuer à informer M. de Barillon de tout ce que j'apprendrois que faisoit le Prince d'Orange pour fortifier ses brigues & cabales en Angleterre.

Je mandai que j'étois informé qu'il abordoit incessamment des Anglois à la Brille & à Rotterdam, que les principaux d'entr'eux alloient aussi-tôt après leur débarquement trouver le Prince d'Orange à Loo, les uns par un chemin, les autres par un autre, mais presque tous par des voies détournées comme s'ils vouloient se cacher. Les personnes les plus sensées du pays commençoient à y faire réflexion, d'autant plus qu'ils avoient été avertis que ces Anglois disoient au Prince d'Orange qu'il n'avoit point de tems à perdre, & que si le Roi d'Angleterre venoit à surmonter les

obstacles qu'il avoit trouvés dans le dernier Parlement au sujet de la Religion, le parti de lui Prince d'Orange seroit entierement perdu.

J'AVERTIS la Cour que les Etats-Généraux pour favoriser la Manufacture de chapeaux établie en Hollande par les François fugitifs, on avoit mis dix sous d'entrée par livre de gros sur les Chapeaux, au lieu qu'on n'en payoit auparavant que six, & qu'on avoit ôté les quatre sous par livre de gros qu'ils payoient à la sortie, & qu'on ne leur en faisoit plus rien payer; qu'ainsi on auroit peine à faire venir des Chapeaux de France, & qu'on feroit sortir sans aucun frais de Hollande tous ceux qui y seroient fabriques.

LES plaintes que les Marchands firent de la rigueur avec laquelle on levoit les droits d'entrée & de sortie, & les ordres qu'on sût que quelques-uns d'eux avoient donnés de faire passer droit à Hambourg les marchandises destinées pour l'Allemagne, porterent les Etats de Hollande à faire venir le 19 Septembre à la Haye les Députés des Amirautes & les Fermiers des droits d'entrée & de sortie, ils firent connoître aux uns & aux autres, que si on continuoit d'en user avec cette rigueur on ruineroit le commerce de l'Etat, & qu'ils se feroient tort aussi à eux-mêmes puisqu'ils obligeroient les Marchands à ne pas faire entrer en Hollande une grande quantité de leurs marchandises, & qu'ils n'auroient pas tant de droits à recevoir; ils les exhorterent donc d'user de plus de modération à l'avenir. On doit juger par la conduite des Etats de Hollande qui sont si habiles dans le fait du commerce, qu'ils ne peuvent jamais fleurir sans donner beaucoup de liberté aux Marchands. 19 Septembre 1687.

JE fus informé des efforts que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel firent dans ce tems-là pour porter l'Empereur à faire la paix avec le Turc, & s'offrirent pour être médiateurs.

LE Roi me manda que quoique le prétexte que Lettre du Roi du 23

Septembre 1687. prenoient ceux de ses Sujets qui continuoient de se retirer en Hollande sur la violence qu'ils publioient leur être faite pour les forcer à la communion fût entierement faux, il étoit néantmoins inutile d'en désabuser le public.

25 Septembre 1687. JE donnai avis au Roi de la mauvaise conduite que tenoit le Roi d'Angleterre, qui après avoir fait citer le Docteur Burnet, faisoit différer de quinze jours l'assignation qui lui avoit été donnée, & mollissoit en toutes choses; que cette conduite rendoit les factieux insolens, & qu'on avoit imprimé un livre plus séditieux qu'aucun autre qu'on eût encore vû, dont la moitié n'étoit qu'un libelle diffamatoire contre le feu Roi d'Angleterre, & contre le Roi d'à-présent; l'autre partie contenoit une exhortation aux Anglois de la communion Anglicane, & aux Réformés de s'unir ensemble pour s'opposer aux volontés du Roi d'Angleterre.

JE mandai au Roi que j'avois appris de très-bonne part que le Prince d'Orange mettoit toute son application à tâcher de découvrir les sentimens de ceux qui devoient composer le premier Parlement d'Angleterre, & que s'il apprenoit qu'ils fussent résolus à ne point consentir à l'abolition du Test & des Loix pénales, il se contentera de continuer les pratiques sourdes qu'il trame depuis quelque-tems contre le Roi d'Angleterre: mais que s'il apprenoit que le Parlement fût disposé à accorder ce que le Roi d'Angleterre prétendoit, il avoit resolu de lever le masque & de se joindre ouvertement au parti Protestant.

JE mandai au Roi que j'étois fort étonné que le Roi d'Angleterre ne prit point de plus étroites liaisons avec Sa Majesté, après les mauvais traitemens que les Etats-Généraux lui faisoient, & que les plus sensés d'entr'eux avoient si bien jugé que c'en devoit être une suite infaillible; qu'ils avoient établi au commencement pour maxime certaine qu'il falloit éviter toutes sortes d'occasions de déplaire au Roi d'Angleterre de

peur

peur de l'obliger à s'engager dans les intérêts de Votre Majesté.

La Province de Hollande fut toujours occupée à regler les affaires qui concernoient la ferme des droits d'entrée & de sortie; que la rigueur avec laquelle on en faisoit la perception, après la liberté qu'on avoit eue jusques-là de ne les pas payer, avoit fait monter si haut, que dans le mois d'Août qui venoit d'écouler, la recette étoit augmentée dans la Ville de Rotterdam six fois au-delà de l'ordinaire, & à Amsterdam dix fois. Aussi les Marchands qui ne pouvoient supporter d'être obligés de payer ces droits à la rigueur, avoient fait passer à Hambourg plusieurs vaisseaux qui étoient arrivés au Texel, sans faire entrer leurs marchandises en Hollande; ils en firent même rester deux ou trois à Dunkerque, que les Marchands Hollandois auroient regardé comme un lieu propre à faire un entrepôt, s'il y avoit eu des Marchands assez puissans pour être leurs correspondans: mais ils n'en voyoient point qui le fussent assez pour cela, & encore moins qui eussent de la bonne foi comme ils en trouvent dans les autres Villes de France; car, ils se croyoient fondés à n'avoir pas trop bonne opinion de la probité des Dunkerquois.

Je mandai qu'il arrivoit souvent des lettres de France qui faisoient bien du mal; que celles qui étoient venues par le dernier ordinaire assuroient qu'on avoit mis beaucoup de personnes en prison à Alençon & en d'autres Villes pour la Religion. 2 Octobre 1687.

Je mandai qu'on faisoit beaucoup de bruit de l'Arrêt qui avoit été rendu en France, par lequel le Roi faisoit défenses d'apporter dans son Royaume des harengs, autrement qu'en vente & salés de sel de broüage; que j'étois averti que les Etats-Généraux m'en viendroient parler; que si j'étois informé des raisons qui avoient porté Sa Majesté à faire rendre cet Arrêt, j'aurois pû le dire aux Députés des Etats-Généraux, & quelquefois on

arrête par-là leurs plaintes ; mais que je me contenterois de leur témoigner que j'en rendrois compté à Sa Majesté.

9 Octobre 1687. LES Etats-Généraux vinrent chez moi pour me prier de joindre mes offices aux instances que leur Ambassadeur en France avoit ordre de faire au Roi touchant l'Arrêt par lequel on avoit défendu l'entrée des Harengs en France.

Lettre du Roi du 9 Octobre 1687. LE Roi me répondit, que cette interdiction ne pouvant être considérée que comme un Reglement de Police, qui ne regardoit pas moins les Sujets de Sa Majesté, que ceux des Etats-Généraux, & qui ne contenoit rien qui fut contraire au traité de commerce, les Etats-Généraux n'avoient pas droit de s'en plaindre, que c'étoit la reponse qu'il avoit fait rendre à leur Ambassadeur.

Lettre du Roi du 2 Octobre 1687. LE Roi me manda qu'il avoit reçu le livre que je lui avois envoyé, qui contenoit tout ce que les plus grands ennemis du Roi d'Angleterre pouvoient publier pour porter ses Sujets à la révolte ; & que cela faisoit voir que ceux qui en souffroient l'impression ne desiroient rien plus passionnément que d'exciter de nouveaux troubles en Angleterre.

16 Octobre 1687. J'ALLAI dans ce tems-là faire un tour à Amsterdam, je trouvai moyen de me faire prier à dîner par des Régens de la Ville ; les quatre Bourguemestres se trouverent au repas, ce qu'ils n'avoient jamais fait, les deux Pensionnaires de la Ville, M. Borel & d'autres personnes du Gouvernement. Je vis bien que M. Heude avoit voulu se servir de cette occasion pour me faire connoître ses sentimens ; car il me prit à part avant le dîner, & me dit qu'il ne doutoit pas, que je n'eusse mauvaise opinion de Messieurs d'Amsterdam sur la conduité qu'ils ont tenue depuis peu. Il m'expliqua toutes les raisons qui les avoient obligés à agir comme ils ont fait, & m'assura qu'il répandroit jusqu'à la derniere goute de son sang pour maintenir l'Etat en bonne intelligence avec Sa Majesté ; qu'il en connoissoit la nécessité,

& qu'il me prioit de croire qu'il y travailleroit toûjours de tout ſon pouvoir. Je lui répondis que j'étois aſſez perſuadé de ſes bons ſentimens, qu'on ne pouvoit être auſſi éclairé qu'il l'eſt, & ne pas connoître le véritable intérêt de la République: mais que j'appréhendois que comme Meſſieurs d'Amſterdam attendoient à ſoutenir avec vigueur leurs bons ſentimens que les choſes fuſſent aux extrémités, ils n'attendiſſent trop tard, & que les complaiſances qu'ils avoient cependant en beaucoup de choſes, ne miſſent ceux qui ne ſouhaitoient pas cette bonne intelligence entre Sa Majeſté & les Etats Généraux en pouvoir de la rompre malgré M d'Amſterdam; qu'ils voyoient bien que cela ne pouvoit jamais arriver ſans la perte de leur liberté, & ſans la ruine de leur Ville. Le Sieur Heude me donna là-deſſus les plus fortes aſſurances que je puſſe ſouhaiter, & je puis aſſurer Votre Majeſté que dans tout le repas, qui dura juſqu'à dix heures du ſoir, on n'a jamais tant fait paroître de bonnes diſpoſitions & de cordialité, que Meſſieurs d'Amſterdam en témoignerent ce jour-là: les quatre Bourguemeſtres, de concert, me porterent la ſanté de la bonne union entre Votre Majeſté & la République, à la confuſion de tous ceux qui la veulent traverſer.

Les Marchands Hollandois murmuroient de plus en plus de la rigueur qu'on apportoit à la perception des droits d'entrée & de ſortie, & le jour que j'étois à Amſterdam les Batteliers coururent après un des Aſſociés de l'Admodiateur pour le jetter dans l'eau; cependant je mandai au Roi que ſi le Prince d'Orange pouvoit ſurmonter ſeulement pendant les ſix premiers mois les plaintes des Marchands, cet établiſſement dureroit toûjours, & qu'il en tireroit de grands avantages; car il eſt certain qu'on trouvera un fonds pour entretenir cinquante vaiſſeaux en mer; c'eſt pourquoi il eſt à ſouhaiter qu'il arrive bien-tôt

quelque désordre qui oblige ces Messieurs-ci remettre les choses sur l'ancien pié.

Je mandai au Roi pour la troisieme ou quatriem fois que j'étois informé par des Ministres mêmes d l'Empereur qu'ils avoient reconnu dans tous les Pro testans un dessein formé de faire une ligue dans la quelle ils vouloient faire entrer l'Empereur sous pré texte de s'opposer à la puissance de la France.

Lettre du Roi du 16 Octobre 1687.

Le Roi me manda que l'Ambassadeur de Holland continuoit de faire ses instances pour l'obliger à com mettre quelqu'un qui pût entrer dans la discussion d ce qui regardoit le commerce du hareng, & qu'il so licitoit vivement un retardement jusqu'au mois d Mars prochain, à l'exécution de l'Arrêt qui réglo de quelle maniere ce commerce devoit être fait à l'a venir : mais que Sa Majesté étoit bien aise de me di qu'il ne devoit pas attendre sur ce sujet une répon plus favorable que celle qu'il avoit reçûe.

23 Octobre 1687.

Je mandai que l'Ambassadeur des Etats à Londr les informoit de tout ce qui se passoit de plus secr dans le Conseil du Roi d'Angleterre; que ce Princ attribuoit toutes les oppositions qu'il trouvoit à s desseins au Prince d'Orange, qu'il savoit être le ch & le protecteur du parti Protestant; que les créatur du Prince d'Orange se vantoient hautement que c'é toit lui à qui on devoit la conservation de la Réligio Presbytérienne en Angleterre. Ces Messieurs mêm n'étoient pas fâchés que l'on crût que le voyage d M. Dickfeld y avoit beaucoup contribué en do nant des assurances de l'amitié & de la protection d Prince d'Orange aux principaux des factieux. est certain que le Roi d'Angleterre & le Marqu d'Albiville ont été trompés par M. Dickfeld, l'ont cru, à la vérité, entierement attaché à M le Prince d'Orange; mais néantmoins tellement da les intérêts personnels de Sa Majesté Britanniqu qu'ils n'avoient rien à apprehender de lui : mais i voyent bien à cette heure le contraire, & si le Marqu d'Albiville m'eût voulu croire, il n'étoit rien

plus aiſé que d'empêcher le ſéjour du Sieur Dickfeld en Angleterre.

Je mandai au Roi qu'il étoit ſorti depuis peu pluſieurs perſonnes très-riches de la Religion Prétendue Réformée de France, qu'il ſembloit que ceux qui étoient les plus à leur aiſe commençoient à ſortir avec plus d'empreſſement, qu'il y en avoit quantité des plus riches Marchands qui ſe diſpoſoient à paſſer en Angleterre & en Hollande, & qui envoyoient leur argent par avance; qu'en effet il en étoit entré une ſi prodigeuſe quantité, que Mrs. d'Amſterdam commençoient à trouver qu'il y en avoit trop, ne pouvant placer le leur plus haut qu'à deux pour cent. Je ſai même que l'on a fondu en Angleterre neuf cent ſoixante & tant de mille loüis d'or. Je croirois, Sire, prévariquer à mon devoir, & manquer à la fidélité que je dois à Votre Majeſté, ſi je ne lui rendois compte de ce qui vient à ma connoiſſance, & qui regarde le bien de ſon ſervice, & il eſt conſtant que la plûpart de ceux qui ſont ſortis depuis peu ne l'ont fait que ſur différens empriſonnemens qui ont été faits en quelques Provinces, comme, par exemple, la détention de quelques perſonnes à Alençon, a fait appréhender la même choſe au Sieur Coſſart, quoiqu'il ſoit de Roüen où l'on eſt en plein repos, & j'oſe encore prendre la liberté de dire à V. M., avec le profond reſpect que je lui dois, que ſi on traitoit les nouveaux Convertis dans toute l'étendue de ſon Royaume de la même maniere qu'ils le ſont à Paris, à Roüen & ſous les yeux de V. M, il n'en ſeroit pas ſorti la moitié de ce qui s'en eſt allé.

Je mandai au Roi que je continuois à être informé par l'homme qui avoit lié un commerce avec le Comte de Hohenlo, de beaucoup de choſes particulieres qui regardoient l'Angleterre & les Proteſtans, que je venois de voir une lettre de ce Comte du 16 Octobre, de Vienne, qui marquoit que les Proteſtans braſſoient quelque choſe 30 Octobre 1687.

de dangereuſe conſéquence contre l'Angleterre: que c'étoit pour l'exécution de ces deſſeins-là que le Prince d'Orange alloit à la Cour de Brandebourg. Ce voyage du Prince d'Orange à Berlin fut rompu : il y envoya le Sieur Pedkum.

Je n'avois point du tout perdu de vûe les affaires qui regardoient l'Angleterre, quoiqu'on négligeât fort les avis que je continuois de donner des premiers fondemens que le Prince d'Orange jettoit alors des grands deſſeins, qu'on a vu éclorre en 1688 ; car quoiqu'il n'eût pas alors en vue dans toutes ces circonſtances, le projet qu'il a exécuté depuis, ſon deſſein en général avoit toujours été dès l'année 1680, comme on le peut voir, de prendre ſes meſures pour ſe faire Roi d'Angleterre à l'excluſion du Duc d'Yorck, & pour ſe faire déclarer Regent, & entrer dans le gouvernement même du vivant du feu Roi, s'ils lui donnoit le moindre lieu de l'entreprendre. J'en donnai avis au Roi, & en même-tems à M. de Barillon.

Lettre du Roi du 30 Octobre 1687.

Le Roi manda que la déſertion de ſes Sujets étoit l'effet d'une imagination bleſſée, & que le remede qu'on y pourroit apporter ſeroit peut-être encore pire que le mal; qu'ainſi il falloit attendre de la bonté divine la ceſſation de ce déſordre, qu'elle n'avoit peut-être permis que pour purger ſon Royaume des mauvais & indociles Sujets.

Je mandai que le Député Suiſſe avoit eu pluſieurs conférences avec le Sieur Dickfeld, qu'ils avoient fait pluſieurs projets qui n'avoient pour fondement que les affaires de la Religion.

6 Novembre 1687.

Je mandai au Roi que le Prince d'Orange & Mrs. d'Amſterdam avoient eu de nouveaux démêlés, & qu'il avoit été offenſé de leur conduite, qu'il avoit témoigné aſſez publiquement qu'il n'y avoit point de meſures à garder avec eux: mais que j'appréhendois fort que l'Arrêt donné en France pour empêcher l'entrée du hareng, & les autres démêlés qui commençoient à naître ne les réuniſſent; que l'on continuoit toujours à faire bien du

bruit de cette affaire qui leur étoit d'autant plus sensible, que plus de soixante mille personnes subsistoient de la pêche du hareng; que cela avoit fait naître quelques propositions de faire des impositions sur les sirops, & principalement sur les vins de France.

LE Prince d'Orange fit acheter tout le salpêtre qui étoit en Hollande par les Officiers de l'Amirauté, & fit chercher tous les plus beaux mâts qu'il y avoit.

ON fit des quêtes pour les Protestans Piémontois qui étoient arrivés en Hollande; les plus zélés des Protestans qui étoient dans le gouvernement de Hollande avoient tenté par deux autres fois de faire chasser tous les Religieux de cette Province: mais le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel détournerent toujours cette affaire, parce qu'ils avoient des vues de plus grande étendue pour les affaires de la Religion; & le Prince d'Orange qui ne vouloit pas marquer sa mauvaise intention aux Catholiques d'Angleterre, & qui vouloit que l'Empereur & la Maison d'Autriche ne l'abandonnassent point dans le dessein qu'il avoit de dethroner son beau-pere, croyoit que son intérêt étoit de faire voir qu'il secouroit, à la vérité, ceux de sa Religion qui pretendoient être opprimés, sans vouloir persécuter ceux de la Religion Catholique.

LE Roi me manda que les Etats Généraux n'avoient aucun sujet de se plaindre qu'on eût apporté de sa part quelque changement à ce qui avoit été stipulé par le Traité de Nimegue, ou promis verbalement par ses Ambassadeurs en conséquence des ordres que Sa Majesté leur en avoit donnés; car à l'égard des impositions sur les étoffes des Indes, comme cela ne regardoit point les marchandises & denrées du crû des Provinces Unies, elles ne pouvoient pas dire qu'il y eût en cela rien qui fût contraire auxdits Traités & paroles données, & que pour ce qui regardoit la pêche du

Lettre du Roi du 12 Novembre 1687.

hareng, elles ne le devoient considérer que co me un réglement de police qui ne regardoit moins ses Sujets que leurs Marchands.

6 Novembre 1687. Je mandai au Roi que le Pensionnaire Fagel av voulu faire imposer de nouveaux droits sur les rops, mais que la Province de Hollande n'y av point voulu consentir; que je ne me mêlerois poi de cette affaire puisque Sa Majesté ne le trouv pas bon: mais que je devois avertir Sa Maje que si elle cherchoit un prétexte pour mettre nouvelles impositions sur les marchandises de Ho lande, on étoit tellement aigri des défenses qu' avoit faites pour le hareng, & pour d'autres ch ses touchant le commerce, que si Sa Majesté au mentoit les droits sur les marchandises de Holla de, on pourroit bien en venir jusqu'à défend l'entree du vin, & peut-être des eaux-de-vie France dans la domination des Provinces-Unies

19Novembre 1687. M. de Seignelay me répondit à cette lettre qu'après avoir examiné avec attention, il n'avo pas paru à Sa Majesté qu'il y eût aucune appare ce que les Hollandois prissent la résolution de dé fendre les eaux-de vie & les vins de France, par qu'ils se priveroient par-là de l'avantage du com merce qu'ils faisoient dans tout le Nord avec ce vins & eaux-de-vie, outre qu'ils ruineroient l navigation de deux ou trois cents vaisseaux qu'il employent à ce commerce, qui se trouveroient pa ce moyen entierement inutiles.

Qu'il étoit même à considérer à cet égard qu le grand commerce que les Hollandois faisoien en France pouvoit être traversé par tant d'endroits dès que Sa Majesté auroit lâché la main à ce qui pouvoit être plus utile à ses Sujets, sans s'arrêter à ce qui est porté par le Traité de Nimegue; que les Hollandois qui connoissoient fort bien leur intérêt seroient obligés de garder de grandes mesures sur cette matiere qui meritoit d'être suivie ponctuellement. Que cependant la contravention que les Hollan-

dois avoient fait en comprenant dans le nouveau Tarif, fur lequel ils avoient donné à ferme leurs droits d'entree & de fortie l'augmentation des droits ordonnés par les Etats-Généraux en 1675, & depuis fur le Savon, les huiles & les fanons de baleines, & autres marchandifes, avoit fait prendre la Refolution à Sa Majefté de faire exécuter le Tarif de 1667, par lequel elle avoit ordonné une augmentation de droits d'entrée fur quelques marchandifes, & elle avoit donné fes ordres pour le faire exécuter, même fur les draperiers qui feroient apportees de Hollande, foit par les vaiffeaux François, foit par les Hollandois & tous autres, parce qu'elle avoit eté informée que non-feulement les Hollandois imitoient dans leurs Fabriques les draperies d'Angleterre de toute forte; mais même qu'ils pourroient apporter dans leurs vaiffeaux celle d'Angleterre, & les autres marchandifes qui s'y commercent.

Qu'a l'égard des huiles & fanons de baleine, Sa Majefté n'avoit encore donné aucun ordre; mais qu'elle étoit bien aife que je fuffe que fon intention étoit de rétablir inceffamment les droits dont elle avoit ci-devant ordonné la levée fur ceux de la pêche des étrangers, & d'y faire comprendre ceux qui feroient apportés de Hollande, & que comme le grand avantage que les Hollandois avoient tiré depuis quelques années du commerce qu'ils avoient fait en France pourroit les obliger à croire qu'en renonçant aux augmentations de droits qu'ils avoient ordonnes fur plufieurs marchandifes, cela pourroit bien engager Sa Majefté à révoquer les ordres qu'elle avoit donnés fur ce fujet, elle lui ordonnoit de m'écrire que quelque chofe qu'ils puffent offrir, elle étoit dans la refolution de ne rien changer aux ordres qu'elle avoit donnés, afin qu'étant informé de fes intentions je n'entraffe en aucune explication avec eux fur ce fujet, & que je me contentaffe de leur dire, s'ils m'en parloient, que je n'en étois pas informé.

Ce ſont-là les premiers ſujets de chagrin qu'on a donnés aux Hollandois & qu'on a bien augmentes depuis, comme cela ſe verra dans la ſuite.

Lettre du M. de Seignelay du 25 November 1687.

M. de Seignelay me réitéra ce qu'il m'avoit deja écrit de la reſolution que Sa Majeſté avoit priſe de faire payer aux entrees de ſon Royaume lés droits du Tarif de 1667; c'eſt-à dire, les droits que le Roi avoit fait impoſer lorſqu'il vouloit marquer ſon mecontentement aux Hollandois. Il me manda que Sa Majeſté ne changeroit rien à la réſolution qu'elle avoit priſe pour donner occaſion à ſes Sujets de pouvoir rétablir leur pêche, que les Hollandois avoient ruinée, & pour empêcher la continuation du préjudice que la Fabrique des draperies de France avoit reçû de l'Introduction de celle d'Angleterre par la voie des vaiſſeaux Hollandois, & de l'imitation qu'ils en faiſoient dans leurs Manufactures; que Sa Majeſté deſiroit que je me continſſe à cet égard dans les regles qu'il m'avoit preſcrites de ſa part, quelque choſe qui me fut dit & propoſé. C'eſt-là le commencement des contraventions aux Traités de Nimegue, qui touchoient les Hollandois en la partie la plus ſenſible, puiſque cela détruiſoit la plus grande partie du commerce qu'ils font en France, qui conſiſte dans leurs draps & dans les Harengs.

25 Decembre 1687.

Je mandai au Roi que la rigueur que l'on exerçoit à la perception des droits d'entrée & de ſortie étoit ſi grande que le commerce en étoit viſiblement diminué, & que la Ville de Hambourg en avoit beaucoup profité, & qu'il ne tiendroit qu'à Sa Majeſté que celle de Dunkerque en tirât un grand avantage.

Premier Janvier 1688.

Le Prince d'Orange ayant fait aſſembler les Amirautés avec le Receveur des droits d'entrée & de ſortie, & fait calculer à quoi pourroit monter le fonds qui ſe trouveroit au mois de Mars dans les coffres tant de l'Admodiateur que des Receveurs des Amirautés, & ayant vu qu'il y auroit de quoi metre en mer une

flotte considérable, il n'a pas voulu consulter les Provinces de peur d'être refusé; mais il a ordonné à l'Amirauté de la Meuse qui est celle de Rotterdam d'équiper quatre vaisseaux, à celle d'Amsterdam d'en armer douze, à celle de Zelande deux, à celle de Frise deux, tous vaisseaux depuis trente jusqu'à cinquante pieces de canon. Il n'a rien demandé à l'Amirauté de Nort-Hollande, parce qu'elle n'a pas de quoi fournir à ces frais; ensuite il a fait savoir aux Provinces, qu'il étoit nécessaire de pourvoir à la sureté du commerce de l'Etat contre les Algériens & que pour d'autres bonnes considérations, il avoit trouvé à propos de faire équiper vingt vaisseaux de guerre au printems prochain, dont le fonds se prendroit dans les coffres des Amirautés.

Il est certain, Sire, qu'à prendre les choses à la rigueur le Prince d'Orange & les Officiers de l'Amirauté ont pouvoir de faire équiper les vaisseaux pour les convois & pour d'autres choses semblables, sans en demander la permission à l'Etat, lorqu'ils ne se servent pour ces sortes d'armemens que des deniers qu'ils ont en leurs mains, & qu'ils appellent les moyens ordinaires: mais quoique le Prince d'Orange n'employe pour cet armement que les moyens ordinaires, c'est néanmoins étendre son pouvoir au-delà des justes bornes, que de faire équiper une flotte de vingt vaisseaux de guerre, & il a peu donné de marques plus visibles que celle-ci de l'usurpation qu'il tente de faire de l'autorité souveraine.

Il est à croire, Sire, que le Prince d'Orange a particulierement en vue l'Angleterre en cette occasion, & qu'il veut être toûjours armé par mer à tout évenement. Il semble même que ce Prince voyant que les Anglois se tiennent dans leur devoir à l'égard du Roi leur Souverain par l'appréhension qu'ils ont des forces de Votre Majesté, qui a toûjours des vaisseaux prêts à le secourir, ait voulu faire voir aux factieux d'Angleterre une flotte sur leurs côtes en état de les soutenir; & assurément si Sa Ma-

jeſté Britannique y veut bien faire réflexion, elle trouvera qu'il y a peu de choſes qui puiſſent donner plus de cœur à ſes Sujets Proteſtans, auſſi-bien qu'à tous les autres Proteſtans de l'Europe, que ſera cet armement.

On a pû voir dans mes lettres lorſque j'ai mandé que le Prince d'Orange faiſoit une Ferme des droits d'entrée & de ſortie, que ſon deſſein étoit d'avoir moyen par-là d'équiper une flotte, & on a aſſez vû dans la ſuite, que ce que j'écrivois n'étoit que trop vrai, que cette flotte etoit préparée contre l'Angleterre, & pour animer les Factieux à ſe ſoulever contre Sa Majeſté Britannique.

Cependant le Roi d'Angleterre malgré tous ces avis ne pouvoit ſe réſoudre à rien faire de tout ce qu'on lui propoſoit de plus avantageux pour ſes intérêts. Le Marquis d'Albiville revint d'Angleterre, & me dit qu'il avoit agi ſelon le projet que nous avions concerté enſemble avant ſon départ touchant la révocation des troupes Angloiſes qui etoient au ſervice des Etats-Généraux, qu'il avoit donné là-deſſus des mémoires ſi forts & ſi convainquans à Sa Majeſté Britannique, qu'il ne doutoit pas qu'il ne ſe ſervît de la premiere occaſion qui ſe préſenteroit pour exécuter ce deſſein; comme pourroit être le refus que les Etats-Généraux feroient de chaſſer le Docteur. Burnet: mais quoique le Marquis d'Albiville donnat dès le même jour un Mémoire très fort pour demander aux Etats Généraux qu'ils chaſſaſſent le Docteur Burnet, & qu'ils le lui refuſaſſent bien nettement, le Roi d'Angleterre ne parla point de ſes troupes & les laiſſa toujours à la diſpoſition du Prince d'Orange qui s'en ſervit dans la ſuite utilement contre lui.

1 Janvier 1688. J'envoyai ce même ordinaire au Roi une lettre du Comte de Hohenlo qu'il écrivoit en confidence à un de ſes amis de la Haye qui agiſſoit de concert avec le Miniſtre de l'Empereur en faveur de la Religion Catholique. Je mandai au Roi qu'on pouvoit faire une reflexion fort importante ſur

cette lettre, que quelque volonté déterminée que témoignoit l'Empereur de continuer la guerre contre le Turc, & que quelque averſion qu'il eût marqué contre le Prince d'Orange & les Hollandois, il étoit à craindre qu'il ne prît au premier jour des ſentimens contraires, puiſque le Comte de Hohenlo reconnoiſſoit qu'il n'y avoit pas un Miniſtre de ſon ſentiment auprès de l'Empereur.

La lettre du Comte de Hohenlo portoit que l'Empereur étoit réſolu non-ſeulement à continuer la guerre contre les Turcs, mais auſſi à ne pas ſe mêler de la guerre qu'on feroit contre la Hollande, malgré les inſtances du Prince d'Orange, & celles qu'il fait faire par les Proteſtans; qu'ils tâchoient d'entraîner l'Electeur de Baviere en lui donnant de la jalouſie de la puiſſance de l'Empereur, & l'invitoient à une conférence à Leipſick; qu'on étoit preſque aſſûre que les Proteſtans d'Allemagne ſe déclareroient, & aſſiſteroient à toutes forces les Hollandois; que c'étoit le ſentiment de l'Empereur qu'il avoit entretenu plus de deux heures là-deſſus.

Je mandai au Roi que le revenu des Amirautés qui conſiſtoit dans les droits d'entrée & de ſortie, étoit augmenté du triple par le bail qu'on en avoit fait, & que le Prince d'Orange avoit trouvé dans cette redevance de quoi armer vingt vaiſſeaux au printems. 8 Janvier 1688.

Le Roi d'Angleterre fit encore alors de grandes avances au Prince d'Orange, & fit écrire par un Docteur Eſtuard au Penſionnaire Fagel, que ſi le Prince d'Orange vouloit concourir avec le Roi d'Angleterre pour l'abolition du Teſt, le Roi de la Grande Bretagne entreroit dans ſes interêts, & qu'ils agiroient dorenavant de concert enſemble en toutes choſes. Le Prince d'Orange ménagea ſi-peu le Roi d'Angleterre la-deſſus, qu'il fit récrire par le Penſionnaire Fagel à ce Docteur Eſtuard, que lui Prince d'Orange, & la Princeſſe

d'Orange ne consentiroient jamais qu'on abolît le serment du Test qui étoit le maintien de la Religion Anglicane & de la tranquillite du Royaume : ils firent plus, ils firent traduire en Anglois & imprimer cette lettre. Je mandai qu'on pouvoit assez voir que cela n'etoit fait que dans le dessein d'unir les Protestans d'Angleterre avec ceux de l'Eglise Anglicane, & les faire soûlever les uns & les autres contre le Roi d'Angleterre.

22 Janvier 1688. JE mandai au Roi que le dessein continuoit toûjours d'avoir une flotte de vingt vaisseaux au printems, & d'en tenir vingt autres dans les Ports tous prêts à mettre à la voile; que cet armement devoit être bien suspect au Roi d'Angleterre, que j'en avois averti M. de Barillon & l'Envoyé d'Angleterre qui étoit à la Haye.

29 Janvier 1688. L'ENVOYÉ d'Angleterre ayant extrémement pressé les Etats Généraux de lui rendre réponse sur le mémoite qu'il leur avoit présenté au nom du Roi son Maître, pour le prier de faire sortir le Docteur Burnet hors des Etats de leur domination : ils lui délivrerent enfin une resolution, par laquelle ils ne se contenterent pas de le refuser ; mais ils affecterent de faire ce refus de la maniere qui pouvoit le plus déplaire au Roi d'Angleterre, en lui offrant de faire en Hollande le procès au Docteur Burnet, si Sa Majesté Britannique vouloit leur envoyer les informatious qui étoient contre lui.

Lettre du Roi du 26 Janvier 1688. LE Roi me manda que j'avois fort bien fait d'avertir l'Envoyé d'Angleterre à la Haye, & M. de Barillon des reflexions que devoit faire le Roi d'Angleterre sur les grands préparatifs de mer que faisoient les Etats-Généraux, & que j'avois bien raison de dire que ces préparatifs regardoient le dessein qu'avoit le Prince d'Orange d'encourager le parti Protestant d'Angleterre.

11 Mars 1688. LE Roi d'Angleterre pressant toûjours les Etats Généraux de lui renvoyer les troupes Angloises qui étoient à leur service, je fis remontrer à Messieurs d'Amsterdam l'intérêt qu'ils avoient

de ne pas payer davantage des troupes qui ne reconnoissoient d'autre Souverain que le Prince d'Orange, & ils furent d'avis dans l'Assemblée de Hollande qu'il les falloit renvoyer. Mon dessein étoit que le Prince d'Orange ne put s'excuser sur le sentiment uniforme de toute la République s'il ne rendoit pas ces troupes au Roi d'Angleterre, & qu'il fut chargé tout seul de l'inquiétude de cette affaire, & je mandai encore que le Roi d'Angleterre ne devoit que trop voir que le Prince d'Orange vouloit maintenir ce corps pour le pouvoir faire passer en Angleterre toutes les fois qu'il en aura besoin.

Le Prince d'Orange fit assembler les Amirautés, & leur proposa de joindre le plus de vaisseaux que l'on pourroit aux vingt navires que l'on devoit mettre en mer: mais cela ne fut pas approuvé, & on persista dans le premier sentiment d'avoir une flotte de vingt vaisseaux en mer, & de tenir tous les autres vaisseaux de Guerre prêts à mettre à la voile en huit jours de tems.

Le Prince d'Orange remontra aux Députés de Hollande qui sont assemblés toute l'annee, la nécessité qu'il y avoit de fortifier quelques Places de l'Etat; savoir, Nimegue, Doerbourg, Campen, l'Ecluse, & quelques autres qu'on ne m'a pû dire, & a fait connoître qu'il étoit nécessaire d'avoir pour cela un fonds de quatre millions, & ces Députés le proposerent aux Etats-Généraux; ce fut-là le premier pas après l'équipement des vaisseaux que fit le Prince d'Orange pour l'exécution du dessein qu'il avoit formé de passer en Angleterre pour usurper la Couronne. 11 Mars 1688.

Je découvris que le Sieur Spaen, Général de Brandebourg, qui fit de fréquens voyages à la Haye, y avoit fait un accord avec le Prince d'Orange, par lequel en vertu du Traité fait il y a trois ans entre l'Electeur de Brandebourg & cet Etat (qui porte qu'en cas que quelqu'une des deux Parties ait quelque appréhension de guerre, on 16 Mars 1688.

conviendra des mesures que l'on aura à prendre) il est convenu que l'Electeur de Brandebourg envoyeroit dans le Duché de Cleves neuf milles hommes pour la sûreté du bas Rhin & des frontieres de cet Etat, & que le Duc de Juliers auroit dans ses Etats deux milles hommes de pié & cinq cents chevaux. Cette démarche du Prince d'Orange étoit encore dans la vûe de faciliter son passage en Angleterre, afin que ces troupes de l'Electeur de Brandebourg, & les autres qu'il avoit dessein de faire venir rassûrassent les Etats Généraux & leur donnassent lieu de donner leurs troupes au Prince d'Orange sans craindre d'être attaqués du côté du Rhin.

Je mandai au Roi que les Etats-Généraux avoient refusé nettement de rendre les troupes Angloises au Roi d'Angleterre. Je mandai encore qu'on étoit surpris que le Roi d'Angleterre après avoir demandé si fortement ce corps de troupes, changeât à cette heure sa demande, & parut s'affoiblir à proportion du refus des Etats-Généraux. Il étoit dangereux avec ces Messieurs-là plus qu'avec personne du monde, de prendre les choses d'une certaine hauteur & de ne les pas soutenir. Ce qui les rend encore plus hardis en cette occasion est que le Sieur Citters leur a mandé par sa derniere lettre, qu'on tient secrete, que le Roi d'Angleterre étoit fort appaisé, & n'étoit plus si en colere du refus que les Etats ont fait de lui rendre les troupes Angloises, & chasser le Docteur Burnet; qu'on ne parle plus d'assembler le Parlement sur ce sujet, que les bruits de guerre sont entierement dissipés, & que les Etats peuvent continuer à refuser de chasser le Docteur Burnet & de rendre les Anglois, pourvû qu'ils n'en fassent pas trop de trophées, & qu'ils se conduisent modestement.

Je communiquai au Marquis d'Albiville la teneur de cette lettre; car il étoit de conséquence que le Roi d'Angleterre en fût informe; je lui fis part aussi d'un avis très-sûr que j'avois reçû

reçû qui étoit qu'un nommé de Lastre qui parloit fort bon Anglois, étoit allé visiter tous les Ports d'Angleterre pour rendre compte aux Etats-Généraux de l'armement qui s'y faisoit.

Que j'étois très-persuadé que si la Reine d'Angleterre accouchoit d'un fils, le Prince d'Orange leveroit le masque encore plus qu'il ne faisoit, & qu'il exciteroit des troubles en Angleterre. Beaucoup d'honnêtes gens & de bon sens de ce pays-ci qui observent la conduite que tient le Prince d'Orange croyent la même chose, le Marquis d'Albiville l'a représenté vivement au Roi son Maître, & lui a mandé par deux lettres consécutives qu'il ne devoit pas perdre un moment de tems de s'unir étroitement à Votre Majesté.

Les efforts que fait le Prince d'Orange pour retenir un corps de troupes Angloises en ce pays doivent assez faire voir au Roi d'Angleterre que les avis que le Marquis d'Albiville lui donne là-dessus sont bien fondés. J'en informois de mon côté exactement M. de Barillon à qui j'envoyois des copies des articles que j'écrivois à Sa Majesté sur ce sujet.

Dans la résolution que les Etats-Généraux délivrerent au Marquis d'Albiville par laquelle ils refuserent de rendre les troupes Angloises, ils soutinrent qu'ils avoient droit de lever des troupes en Angleterre; la Reine Elisabeth le leur ayant permis, & pas un des Rois ses successeurs n'ayant révoqué cette concession. Cela m'obligea de mander au Roi que Sa Majesté Britannique avoit interêt de faire quelque declaration pour empêcher cet abus; d'autant plus qu'il devoit croire que les Etats-Généraux avoient avancé ce fait malicieusement & à dessein d'autoriser les Officiers Anglois qui voudroient faire des recrues de même que des levées pour M. le Prince d'Orange. 18 Mars 1688.

Les Députés de la Ville de Leyde où sont établis les manufactures de draps, se plaignirent fortement dans les Etats de Hollande que leur Ville 25 Mars 1688.

alloit être ruinée ſi l'on continuoit en France à empêcher le débit des draps de Hollande; qu'on ne s'étoit pas contenté de les ſurcharger, mais qu'on empêchoit que ceux qu'on y avoit envoyés ne puſſent être vendus. On réſolut qu'on ordonneroit à M. de Starembourg de ſavoir des Marchands Hollandois ſi cela étoit vrai.

Lettre du Roi du 25 Mars 1688.

LE Roi me manda qu'il ne doutoit pas que la naiſſance d'un Prince de Galles ne donnât encore au Prince d'Orange de plus preſſans deſirs de troubler le repos de l'Angleterre: mais que s'il ceſſoit d'en être le préſomptif héritier, toute ſa colere ſeroit bientôt vaine & dénüée des forces & moyens néceſſaires pour en faire appréhender les effets.

1 Avril 1688.

LE Roi m'ayant mandé qu'on deſavoüoit à la Cour de Berlin que le général Spaen eût fait aucun accord avec le Prince d'Orange, je fis reponſe à Sa Majeſté qu'on avoit déſavoüé il y a deux ans que l'Envoyé de Brandebourg eût ſigné un acte par lequel l'Electeur de Brandebourg étoit admis dans le Traité fait entre le Roi de Suéde & les Etats-Généraux; & on n'en convint que quand j'eus envoyé à S. M. l'acte en original, & mandé que je ſavois que les Etats venoient de conſentir qu'on payât dans un ſeul payement ce que l'Electeur de Brandebourg ne devoit toucher qu'en ſix ans, qui étoit un des articles de la convention: ce que l'Envoyé des Etats-Généraux à Cologne leur avoit mandé, que l'Electeur de Brandebourg avoit neuf mille hommes dans le Duché de Cleves & dans le pays de Minden, & que M. le Duc de Juliers avoit les deux mille cinq cents dont on étoit convenu, qui étoient tous prêts de ſe joindre en cas de beſoin aux troupes de Brandebourg.

LES Etats de Hollande conſentirent ſur les remontrances du Prince d'Orange de lever quatre millions pour être employés aux fortifications. Mrs. d'Amſterdam qui vouloient que cet argent fût bien employé, & que le Prince d'Orange n'en pût faire aucun mauvais uſage, prirent pour cela toutes les

précautions possibles, & firent mettre dans la résolution qu'on ne leveroit ces quatre millions qu'en quatre ans, que chaque année on résoudroit avant que de lever le million l'emploi que l'on en feroit, & que l'on designeroit les Places qui devoient être fortifiées: mais le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel sûrent éluder fort bien toutes ces précautions. Comme il y avoit une grande abondance d'argent en Hollande, & que les Réfugiés François y en avoient apporté une grande quantité, il fit ensorte que le Receveur Général des Etats-Généraux, qui ne devoit recevoir qu'un million selon la résolution des Etats, ne fermât son comptoir qu'après avoir reçû quatre millions; & il déclara aux Etats-Généraux que l'affluence avoit été si grande (comme en effet cela fut porté en moins de huit jours de tems) qu'il n'avoit pas eu le tems de se reconnoître. Le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel qui le soûtenoient, empêcherent qu'on ne lui imputât rien de cette affaire, & on lui ordonna seulement de les garder, & ce sont ces quatre millions dont le Prince d'Orange s'est servi pour une partie de la dépense qu'il lui a fallu faire pour passer en Angleterre.

Je fus informé que quand l'Envoyé d'Angleterre demanda la premiere fois les troupes Angloises, les Députés de la Province de Hollande, & ceux des Etats-Généraux dirent entre'eux tout d'une voix qu'il les falloit rendre, & que le Prince d'Orange l'ayant sû il parla le lendemain matin aux Députés des Etats-Généraux avec tant de violence, & leur fit connoître si ouvertement & si fortement ses intérêts & ses sentimens, qu'ils changerent tous de langage. Le Pensionnaire Fagel écrivit aussi une lettre circulaire à toutes les Villes de Hollande pour leur représenter les raisons qu'il y avoit de refuser les troupes au Roi d'Angleterre; de sorte qu'il n'y eût qu'Amsterdam de toute la Hollande qui osât être d'un sentiment contraire. 1 Avril 1688.

Je mandai au Roi dès le premier Avril qu'un Hollandois m'avoit assuré qu'il étoit bien informé que le Prince d'Orange prenoit des mesures pour faire agir les Huguenots d'Angleterre en cas que la Reine d'Angleterre accouchât d'un Prince; car quoique la naissance du Prince de Galles fît perdre les droits de la Princesse d'Orange; ce Prince pouvoit toute fois être persuadé qu'il trouveroit assez de ressource dans les Protestans d'Angleterre pour faire une guerre de religion dans laquelle il ne doutoit pas qu'il ne fût aidé par les Etats-Généraux. Que je le dirois à l'Envoyé d'Angleterre, parce que je croyois qu'il étoit de l'intérêt du Roi que cet Envoyé en assurât le Roi son Maître.

J'avois informé le Roi depuis trois mois d'une négociation secrete qui se faisoit à Bruxelles entre les Espagnols & le Prince d'Orange pour le payement de ce qui leur étoit du : je mandai alors qu'on attendoit à tous momens la ratification du Traité qui avoit été fait là-dessus; qu'on tenoit toûjours cette négociation fort secrete, que je l'avois su par une voie détournée mais très-sûre.

Je donnai avis que le Prince d'Orange mettoit dans les troupes & au service de la Princesse d'Orange tous les Anglois & les Irlandois qui étoient chassés d'Angleterre.

Lettre du Roi du 1 Avril 1688. Le Roi me manda pour la troisieme fois que les vaisseaux que les Etats Généraux alloient mettre en mer étoient pour se joindre au Roi de Suede & attaquer la Couronne de Dannemark; mais je l'assurai toûjours qu'on n'ordonneroit jamais à ces vaisseaux de se joindre à ceux du Roi de Suede, & que cet armement ne regardoit que l'Angleterre.

5 Avril 1688. L'Ambassadeur des Etats à Londres leur manda que le Roi d'Angleterre lui avoit dit que s'il avoit autant de volonté de faire la guerre aux Etats Généraux qu'il en avoit de raisons & de moyens, il y avoit long-tems qu'il la leur auroit déclarée; qu'il avoit cinquante-huit vaisseaux prêts à mettre à la voile, & plus de cinquante-huit autres

dans ses Ports en état de sortir au premier ordre. Cet Ambassadeur ajoûtoit qu'on pouvoit compter précisément sur tout le contraire de ce que disoit le Roi d'Angleterre; que Sa Majesté Britannique avoit toute l'envie possible de faire la guerre aux Etats-Généraux; mais qu'il n'en avoit pas le pouvoir; qu'il ne trouvoit ni soldats ni matelots; que ces gens-là ne vouloient point servir contre ceux de leur Religion; que lui Citters étoit informé que plus de trois cents Ouvriers s'étoient enfuis de Chatam parce qu'ils n'étoient pas payés, & que pour ce qui étoit des trois Regimens que le Roi d'Angleterre faisoit lever, il n'y avoit que des gens qui eussent de mauvaises affaires, ou des débauchés & des miserables, qui y prissent parti; que le Roi d'Angleterre ne viendroit pas à bout des affaires qu'il avoit entreprises, & que les Catholiques verroient bientôt dans quel précipice Sa Majesté Britannique les avoit jettés. J'envoyai au Roi un état de la flotte des Etats-Généraux.

Je mandai à Sa Majesté que les Députés de Leyde avoient renouvellé dans la derniere séance des Etats de Hollande les plaintes qu'ils avoient faites des nouvelles impositions qui avoient été mises en France sur les draps de Hollande; que le Pensionnaire Fagel avoit témoigné que comme l'on n'avoit reçû aucune satisfaction sur les plaintes que l'on avoit faites à S. M. il n'en falloit pas espérer dans cette occasion; & que le seul parti qu'il y avoit à prendre pour rétablir le commerce, étoit d'user de représailles, & de surcharger les marchandises de France. Peu de Villes furent de cet avis, & Amsterdam n'y témoigna aucune disposition: on resolut donc que les Députés iroient communiquer de cette affaire à leurs Supérieurs. Je mandai que je prévoyois qu'on ne feroit point de represailles, mais seulement des remonstrances au Roi.

Le Roi d'Angleterre ayant fait imprimer un livre dans lequel on prétendoit que la lettre du 15 Avril 1688.

Penſionnaire Fagel dont j'ai parlé ci-deſſus au Docteur Eſtuard étoit ſuppoſee, & que le Prince & la Princeſſe d'Orange n'avoient pas les ſentimens à l'égard du Teſt qui leur étoient imputés dans cette lettre ; le Penſionnaire Fagel fit imprimer un écrit par lequel il déclaroit qu'il avoit écrit la lettre en queſtion, qu'il l'avoit faite par ordre du Prince & de la Princeſſe d'Orange, qui lui avoient ordonné d'expliquer leurs véritables ſentimens ; & pour rendre cette injure que l'on faiſoit au Roi d'Angleterre plus authentique, il fit joindre à cet imprimé un certificat de l'Imprimeur des Etats de Hollande, qui déclare que l'écrit ſuſmentionné & la Lettre du Penſionnaire Fagel au Marquis d'Albiville lui ont été mis par le Penſionnaire Fagel entre les mains, avec ordre de les imprimer.

Le Penſionnaire Fagel dit même à un de ſes amis, que ſi le Roi d'Angleterre s'attachoit à lui davantage, il avoit des choſes en main, qu'il produiroit, qui le feroient repentir de l'avoir pouſſé à bout ; & je ſûs que c'étoient des avances que le Roi d'Angleterre avoit faites au Prince d'Orange pour s'unir étroitement contre le Roi.

Je mandai que ce qui rendoit les Etats-Généraux ſi hardis étoit qu'ils étoient perſuadés qu'il n'y avoit pas une ſi parfaite union qu'on l'avoit crû entre le Roi d'Angleterre, & qu'on s'étoit ſervi pour le prouver des Lettres du Docteur Eſtuard, qui portoient, que ſi le Prince d'Orange vouloit conſentir à l'abolition du Teſt, le Roi d'Angleterre entreroit dans ſes intérêts & s'uniroit avec lui.

Les Régens d'Amſterdam envoyerent un de leurs Bourguemeſtres m'aſſûrer de leur part qu'on n'avoit jamais délibéré ni même penſé d'envoyer aucuns Vaiſſeaux dans la mer Baltique, & encore moins de ſe mêler des affaires que la Suede pourroit avoir avec le Danemarck. Il me fit même entendre que le Roi de Suede n'étoit pas auſſi armé par mer qu'on le publioit. Il m'ajoûta auſſi, que les Danois avoient

peur que le Roi de Suede ne les attaquât à cause des affaires du Holstein, & que les Etats ne se joignissent à la Suede; mais qu'ils n'avoient aucun intérêt dans cette affaire, & qu'il pouvoit m'assûrer de la part de ses Collegues, que si la Suede entreprénoit quelque chose contre le Danemark, les Etats ne s'en mêleroient point.

L'ENVOYÉ de l'Empereur avec qui j'avois lié amitié depuis près de deux ans, & avec qui j'avois souvent parlé des affaires du Palatinât, & surtout de la ligue que les Protestans vouloient faire, me proposa par deux ou trois fois de faire un écrit entre le Roi & l'Empereur, par lequel ces deux Princes s'assûreroient encore plus fortement de l'amitié l'un de l'autre: mais on n'approuva pas à la Cour cette proposition, & on me dit de lui répondre que le Traité de Trêve suffisoit pour ôter toute sorte d'inquiétude: mais il me représenta qu'il étoit arrivé des choses depuis ce tems-là de part & d'autre qui pouvoient faire craindre qu'il n'en survînt de pareilles; que l'Association d'Ausbourg, qui en soi n'avoit rien que de fort innocent, n'avoit pas laissé de donner de l'ombrage; que l'on pourroit donner des déclarations par écrit sur ce sujet qui satisferoient, & qu'il croyoit que comme un pareil acte mettroit l'Empereur son Maître en repos, il étonneroit aussi beaucoup ceux qui ne sont pas dans les intérêts de Votre Majesté, parce que cela leur persuaderoit qu'il y auroit une parfaite intelligence entre Sa Majesté & l'Empereur.

LE commerce de Hollande diminua alors considérablement par la rigueur avec laquelle on levoit les droits d'entrée & de sortie. De soixante Vaisseaux qui venoient tous les ans de Portugal, il n'en entra que quinze cette année-là, les autres quarante-cinq allerent en droiture dans les lieux pour lesquels ils étoient destinés. Tant il est vrai que le commerce ne peut subsister dans tous les endroits où l'on traite les choses à la rigueur,

Lettre du Roi du 16 Avril 1688. LE Roi me manda encore que l'ordre que celui qui commandoit la flotte des Etats Généraux avoit de croiſer dans le Nord-Zée ne diminuoit pas le juſte ſoupçon qu'il avoit qu'ils pourroient bien avoir ordre de ſe joindre aux Suédois.

SA Majeſté me manda auſſi qu'il ſeroit difficile aux Etats-Généraux de lui perſuader que les nouvelles impoſitions qui avoient été miſes ſur quelques marchandiſes & denrées fuſſent contraires à ce qui leur avoit été promis en ſon nom par le Traité de Nimegue.

29 Avril 1688. J'INFORMAI le Roi que les Marchands des principales Villes de Hollande diſoient qu'ils aimeroient autant que leur commerce fût interdit que de le continuer de la maniere qu'ils étoient obligés de le faire à préſent ; & qu'à la guerre près ils ne ſont pas en meilleur état que s'il y avoit une rupture entre Votre Majeſté & leur République.

6 Mai 1688. JE fus averti qu'une des premieres perſonnes de la République ayant parlé au Prince d'Orange des engagemens dans leſquels les Etats-Généraux entroient, qui leur pourroient attirer de mauvaiſes affaires, le Prince d'Orange l'avoit aſſûré qu'ils n'avoient rien à craindre, & que le Roi de la Grande-Bretagne n'avoit pris aucune meſure avec le Roi ni avec le Roi de Danemarck. On peut juger par là que bien loin (comme le Roi d'Angleterre l'a prétendu depuis peu) que l'inclination pour la France lui ait attiré de mauvaiſes affaires, au contraire les Etats-Généraux ne ſe ſont laiſſés entraîner dans les ſentimens du Prince d'Orange, que parce qu'il leur a fait voir la mauvaiſe conduite du Roi d'Angleterre à l'égard de Sa Majeſté. On pourroit encore juger de ce diſcours du Prince d'Orange, qu'il étoit fort bien informé de tout ce qui ſe paſſoit de plus ſecret dans le Cabinet du Roi d'Angleterre. Je mandai que c'étoit par M. de Sidney qui l'écrivoit au Prince d'Orange, & par Madame de Sunderland qui le faiſoit ſavoir à la Princeſſe.

JE mandai au Roi que je ne doutois pas que le Prince d'Orange ne suscitât des affaires au Roi d'Angleterre, si la Reine venoit à accoucher d'un fils; que plusieurs personnes de Hollande étoient persuadées, aussi-bien que moi, que ce Prince hasarderoit tout en cette occasion; que je serois fort attentif dans ce tems-là à observer toutes ses démarches, & à être informé des mesures qu'il prendroit. 13 Mai 1688.

JE mandai au Roi que s'il vouloit bien ne plus faire payer le droit de cinquante sous par tonneau à Dunkerque, & affranchir aussi entierement ce Port-là, ainsi que l'étoit celui de Marseille, je ne doutois pas que cette Ville ne profitât beaucoup de la diminution du Commerce de Hollande, & qu'elle ne servît d'entrepôt aussi bien que la Ville d'Ostende; que quelques Marchands de Dunkerque, qui voudroient bien être les seuls maîtres du Commerce de cette Ville-là, ne seroient peut-être pas d'avis que le Port fût entierement affranchi pour les Hollandois; mais qu'il étoit certain que la Ville, & tout le Pays aux environs, en tireroient un grand avantage.

LE Roi me manda que la correspondance dont je l'avois informé, de M. de Sidney, & de la Comtesse de Sunderland, avec le Prince & la Princesse d'Orange, étoit de grande conséquence, aussi-bien que le Commerce que pouvoient avoir quelques-uns de ses plus confidens Ministres avec le Prince d'Orange. Qu'il étoit de son service que je tâchasse de découvrir ce qui en étoit, sans en faire part à l'Envoyé d'Angleterre, ni à M. de Barillon. Lettre du Roi, du 13 Mai 1688.

JE fus averti le 18 Mai que le Sécretaire de l'Amirauté d'Amsterdam étoit parti en secret la veille, à huit heures du soir, pour faire équipper incessamment, en toute diligence, douze des plus gros Vaisseaux qui étoient au Texel, avec ordre de les envoyer à Chonnivel, où la Flotte les attendoit, & de faire ensorte qu'ils fussent tous prêts 18 Mai 1688.

de mettre à la mer en huit jours de tems lorſqu'on en auroit affaire ; ces circonſtances me parurent de conſéquence, & marquoient un deſſein caché ; & comme cela ne pouvoit regarder que l'Angleterre, j'en donnai auſſi-tôt avis au Roi.

20 Mai 1688. JE mandai au Roi qu'il étoit ſi extraordinaire de pouvoir penſer que le Prince d'Orange eût deſſein d'entreprendre quelque choſe en Angleterre, que quoique je l'euſſe ſoupçonné depuis long tems d'avoir ce deſſein, je ne m'étois donné l'honneur de le mander à Sa Majeſté qu'avec beaucoup de réſerve ; que cependant tous ces préparatifs étoient conſidérables, & que d'ailleurs, quoi qu'on ne dût pas faire grande réflexion ſur les écrits qu'on débitoit en Hollande, on en venoit d'imprimer un ſi fort & ſi precis, qu'on ne le pouvoit regarder que comme un manifeſte pour ſervir à une guerre ; que je me donnois l'honneur de l'envoyer à Sa Majeſté, & que, quoique je n'euſſe pas eu le loiſir de le lire tout entier, ſi elle trouvoit bon de ſe faire lire les pages 144 & 145, ſur leſquelles j'étois tombé par haſard, je croyois qu'elle trouveroit que ce que j'avançois n'étoit point ſans fondement ; car ce Livre ſoûtenant que la Princeſſe d'Orange & le Prince ſont héritiers légitimes de la Couronne d'Angleterre, à l'excluſion du Roi à préſent régnant, qui n'a pû être élu légitimement à cauſe qu'il eſt Catholique ; il eſt à croire qu'ils ſe ſerviront de ces raiſons-là lorſqu'ils verront que la Reine d'Angleterre ſera accouchée d'un Prince, & qu'ils apprehenderont que la trop longue poſſeſſion de cette Couronne ne l'affermiſſe ſur la tête du Roi d'Angleterre, & ſur celle du Prince de Galles ſon fils, enſorte qu'il n'y ait plus de retour pour eux. Il n'y a pas un mot dans les pages 138 & 139 de ce Libelle, qui ne marque avec les termes les plus inſolens du monde, la diſpoſition dans laquelle le Prince d'Orange ſemble être d'exécuter quelque violente réſolution. Quoi qu'il en ſoit, il eſt évident que ce Libelle, & ceux qui,

nt précédé, s'impriment & se débitent ici de n aveu; on attribue celui-ci uniquement au octeur Burnet. Il n'en est pas de ce Libelle, de ceux de cette nature, comme de ces immés secrets, qui ne se vendent que sous main; ux-ci sont publics & exposés aux boutiques, & distribuent sans aucun ménagement; & le Roi d'Angleterre ne peut-être trop attentif à découvir les pratiques secrettes que le Prince d'Orange tretient avec les principaux membres du Parlent, & avec les premieres personnes de sa Cour.

J'avertis le Roi que les amis du Prince d'Oran disoient en confidence que le Roi de Suede essoit extrèmement les Etats Généraux de faire roître leur Flotte en mer; mais qu'il ne falloit int donner là-dedans, & que cela ne se disoit 'à dessein de faire croire qu'on n'avoit aucune e du côté de l'Angleterre.

J'ajoutai à tout cela qu'il n'étoit que trop cer- 20 Mai
n que le Prince & la Princesse d'Orange étoient 1688.
ormés de ce qui se passoit de plus secret dans Cabinet du Roi d'Angleterre, que des personsdes plus attachées au Prince d'Orange n'aient pas fait difficulté de dire 4 ou 5 ans auparavant que Godolphin étoit entierement à lui, & i reconnu qu'on l'a toujours considéré sur ce -là à la Cour du Prince d'Orange. Que pour qui étoit de M. de Sydney, il n'avoit presque s gardé de mesures dans la correspondance qu'il oit eue avec le Prince d'Orange; que les trois voyés d'Angleterre, qui avoient été à la Haye ccessivement, l'avoient su comme moi, & l'aient mandé au Roi leur Maître. Que le Marquis Albiville n'avoit osé le faire si ouvertement que autres, de peur d'offenser Mylord Sunderland. e M. de Barillon ne m'avoit pas dissimulé non is les égards que Mylord Sunderland avoit pour . Sidney, & que toutes les fois que je lui avois rit le mauvais effet que faisoient les fréquens yages de M. de Sidney à la Haye, qui ve-

noit rendre compte de tout ce qu'il avoit négocié avec les factieux ; il m'avoit répondu, du vivant du feu Roi d'Angleterre, que M. de Sidney ne se mêloit d'aucunes affaires, & que depuis le regne du Roi Jacques je devois savoir que M. de Sidney s'étant mis mal avec son Maître, à cause du Prince d'Orange, & n'ayant plus à prétendre en Angleterre il ne seroit pas juste de l'empêcher de faire sa cour à un Prince pour qui il avoit perdu sa fortune. Que pour moi j'avois toujours crû que Mylord Sunderland n'étoit pas fâché que M. Sidney fut bien auprès du Prince d'Orange, pour avoir dans un changement de Gouvernement un homme qui le maintint. Que M. de Sunderland révéloit à M. de Sidney tout ce qu'il savoit de plus secret, & que le Prince d'Orange n'ignoroit rien de ce que M. de Sidney savoit. Que j'étois averti par de bons endroits, que non-seulement M. de Sunderland considéroit fort M. de Sidney, parce qu'il est son neveu, & qu'il espéroit être son héritier ; mais qu'il avoit un crédit tout entier sur son esprit, ayant une galanterie réglée avec Madame Sunderland, qui gouvernoit absolument son mari.

Je fus informé par un de mes amis que l'Ambassadeur des Etats à Londres avoit écrit une Lettre secrete au Greffier des Etats, par laquelle il lui mandoit qu'il n'avoit rien mis de conséquence dans sa Lettre aux Etats-Généraux, parce que le Roi d'Angleterre en savoit souvent le contenu par l'Ambassadeur de France, & que cela feroit un très-mauvais effet, & que Sa Majesté Britannique lui reprochant souvent en public ce qu'il avoit mandé à la Haye en secret, il espéroit que les Etats-Généraux trouveroient bon qu'il n'écrivît plus dorénavant qu'au Greffier Fagel ; que le Roi d'Angleterre l'avoit abordé la veille, ayant auprès de lui l'Envoyé de Danemarck, & autres Ministres, & lui avoit demandé ce que les Etats-Généraux vouloient faire de leur Flotte, & de toute

ette belle parade qu'ils faisoient de leurs forces e mer.

Je fus informé que la Ville de Leyde recommençoit ses plaintes fort violemment dans l'Assemblée de Hollande, des nouvelles impositions qu'on voit mises en France, & que le Corps des Nobles, qui ne parloit que par la bouche du Pensionaire Fagel, avoit appuyé les propositions de la Ville de Leyde, d'augmenter les impositions sur es vins, & autres marchandises de France. Que a Ville de Rotterdam ne s'y étoit pas opposée vec tant de chaleur qu'on avoit fait autrefois, uoique ses Députés eussent persisté à dire, ainsi u'avoient fait ceux d'Amsterdam, qu'ils ne pouoient délibérer là-dessus, parce qu'ils n'étoient as instruits de la volonté de leurs Supérieurs.

L'Envoyé d'Espagne revint ces jours-là de 20 Mai 1688.
Bruxelles, où il avoit fait l'échange des ratifications du Traité du Roi d'Espagne avec le Prince l'Orange, par lequel on étoit enfin convenu, non-seulement de liquider sa dette; mais encore n avoit réglé les termes des payemens, qui furent, à ce que je pus comprendre, qu'on lui donneroit trois cents mille livres argent comptant, & ent cinquante mille livres tous les ans, jusqu'à entier payement.

Les Etats-Généraux, qui y alloient de bonne oi, voulurent regler l'état des Fortifications qu'on eroit cette année-là, sur le million qui y étoit destiné; mais le Prince d'Orange, qui avoit ses desseins, fit faire tant de difficultés par la Province de Gueldres, sur les Fortifications du Fort de Skinck & de Nimegue, par où on vouloit commencer, qu'on ne put prendre aucune Résolution de toute cette année; ensorte que le Prince d'Orange trouva les quatre millions tout entiers dans la Caisse des Etats Généraux, dont il se servit, comme j'ai déja dit, pour les préparatifs de son passage en Angleterre.

20 Mai 1688.
J'envoyai au Roi l'Etat des Vaisseaux de guerre

que les Etats-Généraux avoient emmarinés, avec le nom, que chaque Vaiſſeau portoit, le nombre de Canons & de Matelots.

Le Prince d'Orange fit propoſer dans ce tems-là de mettre les Vaiſſeaux de Hollande, ou à Willemſtat, ou à Elvoſluys, & ceux de Zelande à Fleſſingue, prétendant qu'on les pourroit avoir plus commodément de ces endroits-là. Comme ſon deſſein n'étoit que d'avoir la liberté de faire équiper des Vaiſſeaux des Amirautés de Rotterdam & Amſterdam, ſous prétexte de les faire changer de Port; il conſomma tout l'Eté en pluſieurs viſites & deſcentes de Commiſſaires qu'il fit faire dans ces Ports, enſorte qu'une partie de ces Vaiſſeaux fut toujours à la mer, & l'autre prête à mettre à la voile dans les Ports d'Amſterdam & de Rotterdam; il les trouva tout équippés lorſqu'il voulut paſſer en Angleterre au mois d'Octobre; & cela fut ſi bien joüé, que lorſqu'on envoya un des premiers Commis de M. de Seignelay, au mois d'Octobre, pour reconnoître ſi tout ce que je mandois de ces préparatifs de mer étoit vrai; il retourna en France perſuadé que le bruit commun qui étoit répandu parmi le peuple, que les Vaiſſeaux qu'on équippoit à Amſterdam, n'étoient que pour être envoyés à Willemſtat & à Elvoſluys, d'où on les pourroit tirer commodément en toute ſorte de ſaiſon pour les preſſans beſoins de l'Etat.

31 Mai 1688. J'appris de très bonne part que l'Electeur de Brandebourg avoit prié le Prince d'Orange de lui envoyer quelqu'un de confiance, & que c'étoit ſur cela que M. Benting étoit parti; je ne doutai point que ce ne fut pour lui confier les deſſeins du Prince d'Orange, qu'il n'avoit communiqué qu'à l'Electeur ſon pere.

Lettre du Roi du 27 Mai 1688. Le Roi me manda qu'il voyoit bien par tout ce que je lui écrivois, que le Prince d'Orange ſeroit toujours mieux averti de ce qui ſe paſſeroit dans les Conſeils du Roi d'Angleterre, que le Roi d'Angleterre ne le ſeroit des deſſeins que ſon gendre formoit contre lui.

J'INFORMAI le Roi que le Prince d'Orange avoit pris de grandes liaiſons avec l'Electeur de Saxe, dans le ſéjour que cet Electeur avoit fait à la Haye, & que je ſavois, par des perſonnes bien informées, que le Landgrave de Heſſe devoit auſſi envoyer quelqu'un à Aix-la-Chapelle, pour y traiter d'affaires avec des gens de M. le Prince d'Orange. 3 Juin 1688.

UNE plaiſanterie que l'Ambaſſadeur des Etats-Généraux fit à Londres, à l'Envoyé de Danemarck, en préſence du Roi d'Angleterre, que la Flotte que ſes Maîtres équipoient etoit pour aller querir du bois en Suede, puiſque le Roi de Danemarck leur vouloit interdire le Commerce de Norwege, donna lieu encore de faire croire en France que cette Flotte étoit deſtinée pour attaquer le Danemarck de concert avec la Suede; enſorte qu'on m'ordonna de ne rien omettre pour tâcher de pénétrer la véritable deſtination de cette Flotte, & ſi ſous prétexte d'eſcorter les Vaiſſeaux Marchands qui alloient chercher du bois en Suede, ils n'avoient aucun deſſein contre le Danemark. Mais je mandai au Roi poſitivement que le Prince d'Orange ne ſongeoit point à envoyer la Flotte des Etats dans la Mer Baltique, & que j'étois aſſûré que la ſeule vûe que le Prince d'Orange a eue dans cet armement, regardoit l'Angleterre, & que le Prince d'Orange faiſoit preſſer avec beaucoup de chaleur l'équipement des vingt-quatre Vaiſſeaux qu'on devoit tenir dans les Ports, tous prêts à mettre à la voile.

JE découvris que la Princeſſe d'Orange devoit aller faire un voyage en Zélande vers la fin de Juillet, où le commencement d'Aout, avec le Prince d'Orange. D'Odick témoigna à la Princeſſe d'Orange qu'on étoit fort fâché de n'avoir pas encore eu l'honneur de la voir en Zélande, & la ſupplia, de la part de la Province, d'y aller. Cette invitation ſera le prétexte qu'elle prendra pour faire ce voyage, & on travaille déja au préſent qu'on lui doit faire.

Je ne ſai, Sire, ſi ce voyage du Prince & de l Princeſſe d'Orange en Zélande, dans le tems qu la Reine d'Angleterre accouchera, & la Flotte de Etats-Généraux ſur les Côtes de cette même Pro vince, ne méritent pas quelque réflexion; pou moi je ſuis perſuadé qu'il a un grand deſſein dar la tête, & que tout ce qu'il fait depuis un certai tems ne peut rien produire que de funeſte contr l'Angleterre.

Je mandai au Roi que dans le tems que le Prince d'Orange ſeroit en état de ſe mettre en Mer, Meſ ſieurs Damerongue & Benting ſeroient revenus d'au près des Electeurs de Saxe & de Brandebourg qu'alors le Prince d'Orange feroit part de ſes pro jets aux Etats de Hollande, à qui il ne les avo pas encore communiqués, & que ſi la Ligue qu' formoit avoit pour fondement le maintien de l Religion Proteſtante, on étoit ſi animé là-deſſu en Hollande, qu'il étoit à craindre qu'ils ne fiſſer quelque folie, à moins qu'on ne les ſatisfît d'u autre endroit ſur le fait du Commerce.

Le nommé Waler, qui avoit été proſcrit d'An gleterre du tems du feu Roi, & qui étoit un d ceux qui étoit banni de la Domination des Etats Généraux, ſur les inſtances du Roi Jacques, étoi à préſent publiquement à Rotterdam & à la Haye à la faveur d'un paſſeport que le Landgrave lu avoit fait obtenir.

10 Juin 1688. Les Miniſtres du Roi d'Angleterre dirent que leu Maître auroit une groſſe Flotte en mer: cela ſervit de prétexte au Prince d'Orange pour faire un plu grand armement, c'eſt tout ce que cela produiſit car il étoit bien éloigné d'en rien craindre, puiſ qu'il étoit aſſuré que le Roi d'Angleterre n'étoi pas en état de mettre plus de ſept à huit Vaiſſeaux

On détacha trois Vaiſſeaux de la Flotte de Etats-Généraux pour eſcorter quelques Navire Marchands: mais je mandai qu'il ne falloit pas ſe flatter là-deſſus que le Prince d'Orange n'eut aucun deſſein particulier; que j'étois perſuadé qu'i

qu'il vouloit voir ce qui arriveroit à l'accouchement de la Reine d'Angleterre; que je croyois même que (ſuppoſé qu'il n'eût pas deſſein d'entreprendre ouvertement quelque choſe;) il vouloit faire cependant tant de démonſtrations d'un ſecours tout prêt & conſidérable aux factieux d'Angleterre, que cela pût leur donner lieu de faire quelque grand ſoulevement; car il n'y avoit pas ſujet de douter que, cela arrivant, le Prince d'Orange ne paſſât en Angleterre avec les Troupes Angloiſes; de ſorte que ſe trouvant à la tête des factieux, & ayant l'affection des peuples, pour le ſeul intérêt deſquels il paroîtroit agir, ce lui ſeroit un moyen de monter au Throne par une voie courte & aſſûrée, que le prétexte de la Religion lui rendroit facile.

Que ſuppoſe que le Prince d'Orange eût tous ces deſſeins, j'étois obligé de dire à Sa Majeſté qu'il étoit fort a appréhender qu'il ne trouvât du ſecours dans les Etats-Généraux, qu'il n'auroit pas eu autrefois; mais qu'il s'étoit ſi bien ſervi du prétexte de la Religion, & que tous les fugitifs de France avoient tellement animé les Calviniſtes de Hollande, qu'on n'oſeroit ſe promettre que les Etats entraſſent dans leurs véritables intérêts, comme ils auroient fait autrefois, ſi pareille occaſion s'étoit preſentée.

L'Electeur de Saxe fit conclurre un Traité, par un homme qu'il envoya à Aix-la-Chapelle, avec les Etats-Généraux; M. Damerongue le ſigna en vertu d'un ancien pouvoir qu'on lui avoit donné quatre ans auparavant; cela ſe fit ſans la participation des Etats Généraux: mais je mandai que le Prince d'Orange trouveroit bien moyen de le faire agréer.

Je mandai au Roi que les affaires de M. le Cardinal de Furſtemberg n'alloient pas ſi bien à Liege ni à Cologne qu'il ſe l'imaginoit; que je le ſavois de très-bon endroit; que depuis qu'il avoit été élû Coadjuteur il avoit négligé des perſonnes 17 Juin 1688.

qui lui avoient donné leurs voix, & à qui i
voit promis des merveilles.

Je mandois presque par tous les ordinaires
l'on continuoit les armemens de mer, & que
ne regardoit que l'Angleterre; qu'il y avoit
quatre Vaisseaux qui avoient passé le Pampus
que l'on travailloit à faire passer les huit autre

Comme la rigueur qu'on tenoit à la levée
droits d'entrée & de sortie chagrinoit extrê
ment les Marchands de Hollande, plusieurs d
tr'eux me proposerent de bâtir des magasi
Dunkerque, pour y faire un entrepôt de l
marchandises, pourvû que l'on ne leur fît p
payer le droit d'entrée ni de sortie. C'étoi
avantage si considérable pour la France, par
de raisons, qu'on peut aisément suppléer, qu
ne doutai pas qu'on ne reçût agréablement
23 Juin 1688. proposition. Cependant après plusieurs Lettres
j'écrivis là-dessus, M. de Seignelay me manda
par l'examen que le Roi avoit fait faire de la
position que j'avois faite d'affranchir le Port
Dunkerque du droit de cinquante sous par
neau, il n'avoit pas paru à Sa Majesté qu'il en
revenir autre avantage à ses sujets que de les
profiter du bénéfice de l'Entrepôt; mais que
autre côté on tomberoit dans l'inconvénien
donner aux Hollandois un moyen de débiter
moins de dépense leurs marchandises dans la l
dre Françoise; qu'ainsi Sa Majesté n'estimoit
qu'il dût être apporté aucun changement à c
s'étoit pratiqué jusqu'alors.

24 Juin 1688. Je mandai au Roi que je ne doutois pas qu
Prince d'Orange ne fît tout ce qui étoit en
pour donner le plus de jalousie qu'il pourroit
un continuel mouvement de Troupes. J'avois
me été averti deux jours auparavant que la g
son d'Utrecht avoit ordre de se tenir prête à
cher au premier commandement; que les An
avoient le même ordre, & que les garnison
Zélande étoient en mouvement.

J'AVERTIS que le Prince d'Orange devoit faire n campement entre Nimegue & Grave.

LA Flotte des Etats demeuroit toujours à Schonvel; on en détachoit de tems en tems quatre Vaisseaux, deux qui alloient dans le Canal, & deux ui alloient au Nord, jusqu'à une certaine hauteur ui leur étoit marquée, après quoi ils revenoient la Flotte, & on en faisoit partir trois ou quatre utres qui alloient faire la même manœuvre.

J'AVERTIS le Roi, pour la dixieme fois, que tout 25 Juin
e qui se passoit de plus secret dans le Conseil du 1688.
Roi d'Angleterre, étoit révélé au Prince d'Orange.

LA nouvelle arriva à la Haye que la Reine d'Angleterre étoit accouchée d'un fils. Le Prince d'Orange en parut fort surpris, & même ses projets en furent déconcertés, car il ne s'attendoit cet accouchement que dans la mi-Juillet, auquel tems il devoit faire un voyage en Zélande avec la Princesse d'Orange: aussi ce voyage fut rompu, & il prit de nouvelles mesures, comme on verra ci-après.

LE Roi me manda que le Prince d'Orange ne 24 Juin
trouveroit pas dans la suite du tems toute la faci- 1688.
lité qu'il s'imaginoit à soutenir les factieux d'Angleterre contre l'autorité du Roi de la Grande-Bretagne, & qu'il avoit offert au Roi d'Angleterre de joindre à la Flotte qu'il devoit mettre en mer une Escadre de quinze ou seize de ses Vaisseaux en cas qu'il en eut besoin.

LE Prince d'Orange envoya M. de Zulstein en Premier
Angleterre, pour faire ses complimens & ceux de Juillet
la Princesse d'Orange sur la naissance du Prince de 1688.
Galles. Ses amis dirent publiquement que la naissance de ce Prince alloit réunir plus fortement que jamais tout le parti Protestant, puisqu'il courroit plus de risque qu'il n'avoit encore fait d'être entierement détruit.

ON commença alors à presser plus vivement 15 Juillet
l'armement des Vaisseaux, & depuis que j'etois 1688.
à la Haye le Prince d'Orange ne s'étoit jamais

donné tant de mouvement; il y venoit réglement tous les jours de sa maison de campagne, qui est à trois lieues de la Haye, & il étoit en de continuelles conférences avec le Pensionnaire Fagel, ou avec quelques autres de ses créatures.

5 Juillet 688. LE Prince d'Orange fit enfin proposer aux Etats-Généraux d'entretenir un certain nombre de matelots dans leur service; ils envoyerent aussitôt ordre aux Amirautés de venir les trouver quatre jours après pour conférer là-dessus.

o Juillet 688. JE découvris que la Ville d'Amsterdam ne vouloit point consentir à l'entretien de neuf mille matelots, qu'à la charge qu'on feroit un nouveau tarif des droits d'entrée & de sortie, & que l'on casseroit l'admodiation; que pour ce qui étoit du Port de Willemstat, on n'en parloit plus. Je mandois que je ferois tout mon possible de faire voir à Messieurs d'Amsterdam le tort qu'ils se faisoient de donner un pareil consentement; mais que la conservation de la paix n'étoit plus le seul motif qui déterminoit leurs résolutions; que celui de la Religion y avoit la plus grande part, & que comme on leur faisoit accroire qu'elle couroit un grand risque du côté de l'Angleterre par la naissance du Prince de Galles, j'avois très-peu d'espérance de réussir auprès d'eux.

o Juillet 688. JE fus informé que l'Ambassadeur des Etats à Londres leur écrivit une Lettre secrete, dans laquelle il mandoit, que quoique les Evêques d'Angleterre eussent été renvoyés absous, néantmoins Sa Majesté Britannique étoit toûjours dans le dessein de les persécuter. Que cependant l'animosité du peuple contre le Roi d'Angleterre, & contre les Catholiques, alloit toujours en augmentant; il en marquoit plusieurs particularités considérables, & finissoit sa Lettre en disant qu'il y avoit des choses qu'il n'oseroit confier à la plume, & qu'il étoit nécessaire qu'il vînt dire aux Etats. Comme cette proposition d'aller à la Haye lui avoit été apparemment suggérée par le Prince d'Orange, les

Etats lui envoyerent ordre vendredi dernier de se rendre incessamment à la Haye.

Le Vice-Amiral Herbert arriva en Hollande le même jour vendredi; il avoit des défenses expresses du Roi son Maître de sortir hors de son Royaume, aussi se déguisa-t-il en matelot pour s'échapper plus aisément. Dès qu'il eut mis pied à terre, il alla trouver le Prince d'Orange à Onslardick, & je sûs que le lendemain Benting & Dickfeld avoient été avec lui toute la journée.

Le Marquis d'Albiville fit hier des feux de joie pour la naissance du Prince de Galles; il y avoit invité les Etats-Généraux; ils refuserent de s'y trouver Il y avoit pareillement prié les hommes les plus qualifiés de la Haye, & toutes les Dames: mais personne n'y vint, dont il fut fort scandalisé. Quoiqu'il ne soit pas fort étrange, que les amis du Prince d'Orange n'ayent pas voulu se trouver à cette Fête, néantmoins l'on ne peut excuser la maniere mal honnête dont on a usé à l'égard de l'Envoyé d'Angleterre; Benting lui a refusé jusqu'aux Trompettes de son Régiment, & tous ceux qui étoient conviés chez lui, & qui avoient promis de s'y rendre, ne se sont pas seulement envoyé excuser. Messieurs d'Odick & d'Overkerk avoient declaré à tout le monde qu'on feroit fort mal sa cour au Prince d'Orange si on alloit à cette Fête; c'est ce qui porta ces Messieurs-là à en user si malhonnêtement. Il y eut même quelques Ministres Etrangers qui refuserent d'aller chez M. d'Albiville, entr'autres les Envoyés d'Espagne, de Brandebourg, de Zell, & d'Hanover.

Je donnai dans ce tems-là avis à l'Envoyé d'Angleterre, & je mandai au Roi que j'étois informé qu'un petit Bâtiment Anglois, pas plus grand qu'un Pacquebot, mais fort bon voilier, ne faisoit qu'aller & venir d'Angleterre à Maeslansluys, qui est un petit Village de Hollande, vers l'embouchure de la Meuse; qu'on se servoit de ce Bâtiment pour

envoyer des Couriers ou des dépêches les plus secretes, & pour recevoir celles que les factieux de ce Royaume-là écrivoient au Prince d'Orange. C'est ce même Bâtiment qui porta le Vice-Amiral Herbert en Hollande, & qu'il étoit certain que si on pouvoit s'en saisir au premier voyage qu'il feroit en Angleterre, il étoit bien difficile qu'on ne découvrit par-là des choses secretes d'importance.

2 Juillet 688. JE mandai au Roi que les remontrances que j'avois fait faire à Messieurs d'Amsterdam, sans qu'elles parussent venir de moi pour les détourner de consentir à l'entretien de neuf mille Matelots, n'avoient pas été sans effet, plusieurs de ceux du Gouvernement de cette Ville-là ayant changé d'avis, ensorte que leur Conseil se trouvoit pour lors partagé, les uns persistant dans la parole qu'ils avoient donnée au Prince d'Orange, de consentir à cet entretien, les autres opinant à rejetter cette proposition. Que je n'osois me flatter que ces derniers tinssent bon, connoissant leur peu de fermeté, & sachant les efforts que le Prince d'Orange faisoit pour venir à bout de son dessein; qu'on prétendoit même qu'on le poursuivoit avec beaucoup d'ardeur depuis que le Vice-Amiral Herbert étoit arrivé à la Haye, & qu'il croyoit attirer par son moyen les meilleurs Matelots d'Angleterre, comme il espéroit d'en avoir de France par les Officiers de Marine qui étoient sortis du Royaume; que cependant le Pensionnaire Fagel n'en feroit point la proposition aux Etats de Hollande, qu'on n'eut trouvé auparavant, avec les Amirautés, un fonds suffisant pour l'entretien de ces Matelots.

2 Juillet 688. JE mandai au Roi qu'il ne m'étoit pas possible de pénétrer au juste quels étoient les desseins du Prince d'Orange contre l'Angleterre; mais que mille circonstances me faisoient croire qu'il tramoit quelque chose. Que le Samedi précédent il lui étoit arrivé un Courier d'Angleterre; qu'il avoit été sur le champ chez le Pensionnaire Fagel,

Dickfeld & Benting s'y trouverent, & ils y demeurerent, trois heures, après quoi le Prince d'Orange envoya querir un Bourguemestre d'Amsterdam, avec qui il eut une longue conference. Ce qui m'embarrassoit étoit que je ne pouvois comprendre quel rapport ce Bourguemestre pouvoit avoir avec les affaires d'Angleterre. Le Prince d'Orange reçût le 21 Juillet d'autres Lettres d'Angleterre; il étoit prêt à monter en carrosse pour s'en retourner à Onslardick; il changea aussitôt de dessein, prit un carrosse à deux chevaux, & alla chez le Pensionnaire Fagel, où il fut depuis six heures jusqu'à neuf heures du soir. Il se repentoit fort d'avoir envoyé M. Zulstein en Angleterre, & si c'eût été à recommencer, il n'en auroit rien fait. Quelques personnes même me dirent qu'il prenoit toutes les mesures nécessaires pour désavoüer la naissance du Prince de Galles; que j'avois peine à croire qu'il osât se porter jusques-là; mais qu'on pouvoit néantmoins tout attendre de son ambition & de son désespoir, & que s'il étoit vrai, comme j'en venois d'être assuré, que dans la Chapelle de la Princesse d'Orange on ne prioit plus Dieu pour le Prince de Galles, il me sembloit que cela méritoit quelque réflexion. On voit que ce changement, à l'égard de la naissance du Prince de Galles, n'est venu que depuis l'arrivée de Mylord Herbert, qui soutint toujours que le Prince d'Orange ne devoit point reconnoître le Prince de Galles pour un enfant légitime.

J'APPRIS que Benting étoit parti cette nuit-là en poste pour aller aux Cours de Hesse Cassel, d'Hanover, de Zell, & de Wolfenbutel. 24 Juillet 1688.

LE Pensionnaire Fagel ayant trouvé un fonds avec les Amirautés, pour l'entretien des Matelots, on résolut qu'on en leveroit six mille. 27 Juillet 1688.

JE découvris alors que le Prince d'Orange avoit empêché qu'on n'employât l'argent provenu de la levée du deux-centieme denier qu'on avoit levé un an auparavant, ensorte qu'il avoit trois millions

quatre cents mille livres, & qu'il étoit apparent qu'il alloit s'en ſervir pour l'exécution de ſes deſſeins. Je crus qu'il étoit très-important d'informer le Roi des projets du Prince d'Orange, & de l'argent qu'il avoit pour les exécuter; que je voyois qu'il prenoit toutes les meſures néceſſaires pour tâcher d'obtenir de l'Etat une recrûe de ſept mille hommes, & que s'ils la lui refuſoient, il etoit indubitable qu'il y employeroit l'argent du deux-centieme denier.

29 Juillet 1688. JE mandai au Roi que Mrs. d'Amſterdam ne s'oppoſoient plus ſi fortement aux deſſeins du Prince d'Orange, par la prévention où ils étoient que l'on avoit réſolu en France & en Angleterre, de détruire leur Religion, & ſur-tout leur Commerce. Que dans les Aſſemblées les plus ſecretes du Conſeil de Ville d'Amſterdam, on ne parloit que de ce deſſein, & qu'on tenoit cela pour une choſe très aſſurée; qu'ils croyent donc qu'il valoit mieux agir plûtôt que plus tard, & ne pas attendre que le Roi d'Angleterre fût plus en état de leur faire du mal. Qu'il étoit vrai que leur Commerce étoit ſi ruiné, qu'ils pouvoient jurer qu'il étoit en meilleur état durant la guerre, qu'il n'étoit à cette heure, & qu'ils croyoient qu'ils ne pouvoient que le rendre meilleur par une guerre; qu'on ne ſouffroit point en France qu'ils vendiſſent leurs draps, & que bien qu'ils y en euſſent une grande quantité qui y avoit été envoyée, on n'oſoit ſeulement les déplier; que quand les Marchands de Hollande demandoient à ceux de France le payement de ces draps, les Juges avoient fait défenſes de connoître de ces ſortes d'affaires; qu'ils en avoient fait faire des plaintes par M. de Starembourg, mais qu'à peine l'avoit-on voulu écouter.

QUE le Penſionnaire Fagel avoit propoſé aux Etats de Hollande de défendre les Vins & les Eaux-de-Vie de France, non pas par un placard, mais en ſe ſervant des mêmes voies dont on ſe ſervoit en France pour empêcher le débit des Draps de

Hollande ; que les Députés des Villes s'étoient chargés d'en communiquer à leurs Supérieurs, & que cette affaire seroit discutee dans la premiere Assemblée de Hollande.

J'INFORMAI le Roi que le Receveur des Etats-Géneraux avoit trouvé plus d'argent qu'il ne lui en falloit pour fournir le million ; que les Réfugiés lui en avoient apporté à foison, ensorte qu'il avoit reçû les quatre millions qu'on devoit lever en quatre années, & que le Prince d'Orange auroit par ce moyen là sept millions quatre cents mille livres, monnoye de Hollande, dont il pourroit disposer.

JE fus informé que l'on continuoit à ne plus prier Dieu pour le Prince de Galles dans la Chapelle du Prince d'Orange, quoique le Marquis d'Albiville lui en eût fait des plaintes.

JE donnai avis au Marquis d'Albiville des intelligences secretes que le Prince d'Orange avoit avec quelques Officiers de l'Armée du Roi d'Angleterre, & entr'autres avec deux Colonels qui étoient de ma connoissance ; mais le Roi d'Angleterre ne fit aucun cas de ces avis non plus que de tous ceux que je lui avois déja donnés.

J'ÉCRIVIS que Benting avoit obtenu du Landgrave de Hesse les Troupes qu'il lui avoit demandées.

JE mandai au Roi que j'étois persuadé que le Prince d'Orange travailloit fortement à exciter un soulevement en Angleterre, & que s'il en pouvoit venir à bout, il ne tarderoit pas long-tems à paroître avec le corps de Troupes Angloises qui étoit au service des Etats Generaux, & que si j'osois dire ma pensée sur l'envoi de Benting, & sur toutes les démarches que le Prince d'Orange faisoit auprès des Princes d'Allemagne, je croyois qu'il tâchoit d'avoir un bon corps de Troupes sur le Rhin pour soutenir les Etats-Genéraux pendant qu'il passeroit en Angleterre avec une partie de leurs Troupes. Ce que je mandai alors ne s'est trouve que trop vrai dans la suite. Tous les campemens

qu'il a faits auprès de Nimegue, & ſur leſquels l'on a voulu prendre l'allarme, n'ont été que pour cacher ſon deſſein, & les Troupes de Suede & de Brandebourg, qu'il fit venir ſur le Rhin, ne furent point, comme on l'a vû depuis, pour aucun deſſein qu'il ait eu de ce côté-là, mais ſeulement pour couvrir les Etats-Généraux, & pour remplacer les Troupes qu'il prit pour ſon expédition d'Angleterre.

Je mandai même que; quoique je ne cruſſe point que le Prince d'Orange put porter les Etats-Géneraux à donner des ſubſides à aucun Prince d'Allemagne, j'étois perſuadé qu'il les engageroit à leur donner une ſomme d'argent une fois payée, & qu'il ſe ſerviroit pour cet effet de l'argent du deux-centieme denier, & de celui qui étoit deſtiné pour les Fortifications; c'eſt ce qui arriva quelques mois après.

10 Août 1688. La perſonne que j'avois envoyée à Amſterdam, & qui avoit un grand pouvoir ſur l'eſprit de pluſieurs Régens de cette Ville-là, me rapporta qu'ils étoient tous prevenus que le Roi vouloit détruire leur Commerce & leur Religion; qu'il avoit employé pour cela les raiſons que je lui avois fournies, & celles qu'il avoit pû y ajoûter: mais il n'y réuſſit pas beaucoup, il reconnut qu'une des choſes qui contribuoit le plus à faire agir ſi mal Meſſieurs d'Amſterdam, étoit qu'ils étoient fortement perſuadés qu'ils n'avoient rien à craindre. Que le Prince d'Orange n'étoit pas en pouvoir, malgré tout ce qu'ils lui laiſſoient entreprendre, de commencer la guerre, & que Sa Majeſté ne l'entreprendroit pas non plus ſans avoir des Alliés; de ſorte que cette perſuaſion où ils étoient, que leur repos ne ſeroit pas troublé pour tout ce qu'ils faiſoient, les rendoit bien plus négligens pour s'oppoſer aux deſſeins du Prince d'Orange, ne voulant pas s'attirer des démêlés avec lui qu'à la derniere extrémité. Mais, que ſi les affaires en venoient-là, on n'auroit peut-être pas ſujet de compter ſur une

grande resistance de la part de Messieurs d'Amsterdam ; car un de leurs principaux Bourguemestres n'a pas fait difficulté de dire à cet ami qu'il ne pouvoit pas dissimuler qne s'il arrivoit quelque désordre au sujet des affaires de Cologne, ou de quelqu'autre endroit, il ne seroit pas en leur pouvoir d'en empêcher les suites, & qu'ils seroient entraînés malgré eux par le torrent, tant on est animé ici; & que dès qu'ils voudroient ouvrir la bouche, on leur feroit des reproches que c'étoient eux qui avoient jetté la République dans l'état où elle étoit, & on leur demanderoit s'ils vouloient s'entendre avec leurs ennemis pour voir anéantir leur Religion, & détruire leur Commerce, qui cependant leur tenoit bien plus au cœur que leur Religion.

DES Ministres Prédicans allerent encore trouver M. le Prince d'Orange, & lui firent une grande harangue pour le remercier de tout ce qu'il faisoit pour la Religion Protestante, à quoi ce Prince a répondu d'un air fort grave, que la Princesse d'Orange & lui hasarderoient toûjours toutes choses pour le maintien de leur Religion; mais qu'ils devoient les avertir qu'elle n'avoit jamais été en si grand péril, & qu'ils devoient redoubler leurs prieres à Dieu, & leurs remontrances au peuple, pour en empêcher la totale destruction. Il y a grande apparence que la Députation étoit faite pour donner lieu à la réponse du Prince d'Orange, & aux cabales des Ministres.

J'INFORMAI le Roi que Citters, la veille de son départ de Londres, avoit écrit aux Etats Généraux que le Roi d'Angleterre lui avoit témoigné que de quelque maniere que les Etats Généraux en eussent usé avec lui, néanmoins il avoit refusé les Vaisseaux que Sa Majesté lui avoit offerts, parce qu'il ne vouloit rien faire qui pût donner lieu à la guerre; que tout son dessein étoit de maintenir le repos dans l'Europe, & qu'il le prioit de le témoigner aux Etats Généraux. On tâchoit d'induire de

cette Lettre que Sa Majesté avoit dessein de porter le Roi d'Angleterre à faire conjointement avec Elle, la guerre aux Etats Généraux ; & d'un autre côté on en tiroit un grand avantage, non seulement par les avances que le Roi d'Angleterre faisoit dans le tems qu'on le traitoit si mal, mais encore parce qu'il donnoit par-là à connoître qu'il n'avoit pas toutes les liaisons avec Sa Majesté qu'on s'étoit imaginé. Toutes ces assurances de ne vouloir point faire la guerre, données à des peuples qui ne l'appréhendent pas, ne font que les encourager & les enorgueillir davantage. Il est certain qu'on ne pouvoit avoir une plus pitoyable conduite que celle du Roi d'Angleterre.

On me donna avis que sur les remontrances que le Vice-Amiral Herbert avoit fait au Prince d'Orange à son arrivée à la Haye, du tort qu'il s'étoit fait d'envoyer Zulstein en Angleterre, vu qu'on pouvoit prouver & persuader au peuple que ce Prince étoit un enfant supposé ; le Prince d'Orange étoit entré dans ces vûes ; & avoit parlé aux Députés des Etats Généraux aux affaires secretes, & leur ayant fait voir combien la Religion Protestante périclitoit, si on souffroit plus long tems la supposition de ce Prince, demanda leur secours pour appuyer ceux d'Angleterre qui voudroient soutenir cette vérité. Ces Députés témoignerent beaucoup de répugnance à entrer dans cette affaire, & firent connoître au Prince d'Orange qu'ils ne pouvoient croire qu'on eut entrepris une pareille supposition. Le Prince d'Orange leur répondit qu'il falloit faire venir Citters pour s'en éclaircir ; on m'a assuré que c'est là le sujet du voyage de cet Ambassadeur.

Quoique j'aye peine à croire que le Prince d'Orange osât avancer une calomnie si notoirement fausse, ni se charger de la honte d'une action si noire, néanmoins il sera facile de juger s'il y a lieu d'en douter lorsque j'aurai rapporté deux ou trois autres avis que j'ai eus qui confirment

celui-ci: l'un eſt que l'on imprime actuellement un Livre pour prouver la ſuppoſition de la naiſſance du Prince de Galles, & qu'auſſi tôt qu'il ſera imprimé & débité, le Prince d'Orange fera des proteſtations; l'autre eſt que ce Prince doit faire aux Etats deux propoſitions de grande conſéquence. Le troiſieme avis que j'ai reçu, par un homme à qui Coloma l'a confié, eſt que quelques perſonnes d'Angleterre, & principalement d'Ecoſſe, ayant fait connoître au Vice-Amiral Herbert qu'ils étoient prêts à ſe déclarer ouvertement ſur la ſuppoſition de la naiſſance du Prince de Galles, le Prince d'Orange a fait écrire & promettre ſa protection par ce Vice-Amiral.

Je mandai au Roi que je ne manquerois pas d'envoyer dès ce même jour à M. de Barillon, une copie de tout ce que j'avois l'honneur de mander à Sa Majeſté là-deſſus, car il me ſembloit qu'on s'endormoit en Angleterre, & qu'il étoit fort à craindre que Sa Majeſté Britannique ne ſe trouvât ſurpriſe tout d'un coup, & peut être au premier jour; que ce n'étoit pas manque d'avoir été bien avertie depuis long tems des mauvaiſes intentions du Prince d'Orange, & principalement depuis la groſſeſſe de la Reine d'Angleterre, qu'il haſarderoit tout ſi Elle accouchoit d'un Prince.

Le Prince d'Orange donna ſes ordres pour former le Camp entre Grave & Nimegue, qui devoit être de vingt mille hommes, ainſi il en reſtoit peu dans les Places.

Je mandai au Roi que tout ce que j'avois appris depuis la derniere Lettre que j'avois eu l'honneur d'écrire deux jours auparavant à Sa Majeſté n'avoit fait que me confirmer plus fortement dans l'opinion que j'avois des deſſeins du Prince d'Orange, & des moyens qu'il employoit pour les mettre à exécution le plûtôt qu'il lui ſeroit poſſible. 12 Août 1688.

Il n'avoit pas encore propoſé aux Etats-Généraux une recrue de ſept mille hommes; mais on

m'avertit qu'il ne laiſſoit pas de travailler ſous main à cette levée, & qu'il avoit donné ordre à pluſieurs Officiers de s'aſſurer d'un certain nombre de gens, parce qu'il vouloit que cette recrue ſe trouvât faite dans vingt-quatre heures, du jour qu'il en auroit obtenu la permiſſion des Etats.

IL en fit de même, mais avec moins de myſtere pour les Matelots; car quoiqu'il n'eut pas encore de rèſolution en forme des Etats-Généraux pour en lever neuf mille, néantmoins il donnoit des Commiſſions à des Capitaines de Vaiſſeaux pour enrôler ce nombre de Matelots, & les diſtribuer par Compagnies de cent hommes chacune; on les doit armer les uns de Sabres & de Fuſils ou Mouſquets, & les autres de Sabres & de Grenades.

UNE perſonne fort de mes amis, & en qui je pouvois prendre une entiere confiance, me vint avertir qu'il venoit de chez le Thréſorier du Prince d'Orange, qu'il avoit trouvé fort yvre, & qu'ayant parlé enſemble de pluſieurs choſes, il lui avoit demandé ce qu'il diſoit des beaux préſens qu'avoit eus M. de Zulſtein. Ce Thréſorier crut que ſon ami lui parloit des préſens que Zulſtein avoit eu à faire en Angleterre, & que ſon ami en étoit informé, de ſorte qu'il lui répondit qu'il étoit en effet ſurpris quand il voyoit ſur ſon Regiſtre la quantité d'argent que Zulſtein avoit tiré ſur lui pendant qu'i étoit en Angleterre. On ne peut avoir de preuve plus naturelle, ni plus certaine que celle-là, que le Prince d'Orange travaille actuellement à ſe faire des créatures à force d'argent, pour former un parti contre le Roi d'Angleterre.

19 Août 1688. JE mandai que le Prince d'Orange eſpéroit qu'i lui ſeroit bien plus facile à cette heure de forme une ligue Proteſtante, qu'il ne l'avoit été du vivan du feu Electeur de Brandebourg, qui vouloit ſe rendre le Chef de cette ligue, qni en auroit éloigné entierement la Maiſon de Lunebourg.

QU'ON croyoit que dès que le Pr. d'Orange ſeroi

arrivé à Loo, il marqueroit le jour pour le campement des Troupes des Etats; que je ne prévoyois pas que ce put être de dix ou douze jours au plutôt.

On envoya des victuailles à l'Armée Navale pour jusqu'à la mi Novembre, avec ordre de tenir la mer jusqu'à ce tems-là.

On me donna avis que le Prince d'Orange avoit résolu de faire équipper incessamment vingt Vaisseaux de guerre pour les joindre à la Flotte. Cette affaire ne fut pas portée dans les Etats Généraux, ni même dans la Province de Hollande: mais le Prince d'Orange en avoit bien fait d'autres depuis deux ou trois mois, de sa propre autorité. Il étoit assez visible que cela ne pouvoit regarder que l'Angleterre, & qu'il vouloit avoir une Flotte considérable en mer pour soutenir les factieux de ce Royaume-là qui qui voudroient se soulever. Que le Vice-Amiral Herbert avoit assuré M. le Prince d'Orange qu'il n'y avoit pas un Matelot sur la Flotte du Roi d'Angleterre qui voulut combattre pour un Roi Catholique contre des personnes de leur Religion; que cette Flotte seroit de quarante-quatre Vaisseaux, sans compter plusieurs Vaisseaux de convoi qui pourroient s'y joindre. 20 Août 1688.

Mrs. d'Amsterdam étoient au désespoir de toutes les entreprises du Prince d'Orange, & s'excusoient envers leurs amis sur ce qu'on étoit si fort aigri en Hollande à cause du Commerce; qu'ils n'osoient faire tout ce qu'ils auroient bien voulu, & même que les Ministres Prédicans avoient si fort animé leurs peuples contr'eux; à cause de la Religion, qu'ils courroient risque d'être massacrés s'ils vouloient s'opposer au dessein du Prince d'Orange. Mais je leur fis représenter, s'ils en étoient déja réduits à cette extrémité, ce qu'ils ne devoient point attendre si le Prince d'Orange pouvoit les entraîner dans la guerre. 20 Août 1688.

Le Prince d'Orange commanda cinquante pieces de canon pour le Camp, avec tout l'attirail qui y étoit nécessaire; les Officiers avoient or-

dre d'y mener du bagage, & on m'avertit de bonne part qu'il faisoit préparer des bombes & des carcasses. Il étoit apparent que M. le Prince d'Orange ne faisoit conduire toute cette Artillerie que pour la tirer des magasins de la Province de Hollande, & la mettre dans un lieu où il fût le maître.

Je mandai au Roi que le Pensionnaire Fagel avoit témoigné que le Prince de Galles étoit un enfant supposé, & qu'il me sembloit que le Roi d'Angleterre, après cette déclaration, devoit savoir à quoi s'en ténir.

21 Aout 1688. Je mandai au Roi, que quoique j'eusse eu l'honneur d'informer le jour precédent Sa Majesté du nouvel armement de mer que le Prince d'Orange avoit ordonné, néantmoins j'aurois crû manquer à mon devoir si je ne lui dépêchois un Courier, non-seulement pour confirmer cette nouvelle, mais encore pour y ajoûter des circonstances que je venois d'apprendre, & qui ne laissoient gueres lieu de douter que le Prince d'Orange ne fût sur le point de faire quelque entreprise; qu'on m'écrivoit d'Amsterdam & de Rotterdam, qu'on travailloit depuis trois jours, c'est-à-dire dès le 19 Août, avec beaucoup d'empressement, à équipper les vingt quatre Vaisseaux qu'on devoit mettre à la mer. Que les Boulangers travailloient jour & nuit pour faire le biscuit, & qu'ils avoient ordre de continuer à travailler avec la même diligence; qu'on portoit en même tems dans les Navires toutes les autres provisions de bouche qui y étoient nécessaires. Qu'on levoit les Matelots, & que les marées étant assez hautes pour passer le Pampus, les Vaisseaux d'Amsterdam seroient aussi tôt prêts que ceux de Rotterdam. Que de plus j'avois été informé que le Pr. d'Orange avoit fait faire douze mille Mousquets à Utrecht, & des Pistolets, des Brides & des Selles, pour armer un bon nombre de Cavaliers; mais on ne me put dire précisément jusqu'où cela pouvoit aller.

Je ne crus pas devoir me contenter de tout ce

que

que j'avois eu l'honneur d'en écrire à Sa Majesté par les voies ordinaires, ni differer trois jours pour attendre le départ de la poste du lundi suivant. J'aurois crû me rendre coupable de tout ce qui auroit pû arriver par le retardement que j'aurois apporté à rendre compte à Sa Majesté des démarches ordinaires qui se faisoient en Hollande, & qui etoient d'une si grande conséquence, qu'il étoit hors de doute que le Prince d'Orange n'auroit pas fait armer avec un si grand empressement vingt-quatre Vaisseaux à la fin d'Août, s'il n'avoit voulu les employer incessamment; d'ailleurs toutes ces armes qu'il tenoit prêtes à Utrecht, donnoient assez lieu de croire qu'il vouloit armer des peuples qui ne l'étoient point.

QUE le Marquis d'Albiville étoit allé faire un tour en Angleterre, bien persuadé par M. le Pensionnaire Fagel que les Matelots ne seroient pas levés de quatre mois; qu'on ne songeoit point à un nouvel armement, & beaucoup d'autres choses de pareille nature. J'en avois averti M. de Barillon; mais je crus que cela ne suffisoit pas, & je lui écrivis encore le vingt-unieme Août tout ce que j'avois eu l'honneur de marquer à Sa Majesté; & comme je trouvai que l'affaire pressoit, & qu'il y avoit encore quatre jours jusqu'au mercredi suivant, que partoit le Pacquebot, je priai Madame la Marquise d'Albiville de me donner un de ses domestiques pour porter incessamment ma Lettre à M. de Barillon.

QUE pour moi j'étois persuadé de plus en plus par toutes les démarches que je voyois faire au Prince d'Orange, de ce que j'avois pris la liberté de mander bien des fois à Sa Majesté, que ce Prince vouloit avoir un corps de Troupes sur le Rhin, pendant qu'il agiroit en Angleterre. Il étoit certain cependant qu'il laissoit sans aucune Garnison toutes les Villes de la Flandre Hollandoise, & Berg-op-Zoom, qui est le plus important poste de la Généralité, & qui étoit d'ailleurs en très-

mauvais ordre : c'eſt ſans doute parce qu'il croyoit ces Places & tout le pays à couvert par les Pays-Bas Eſpagnols.

CELUI que j'avois employé auprès de Meſſieurs d'Amſterdam me dit que le Bourguemeſtre-Régent qui étoit de ſes amis l'avoit envoyé querir le 20 Août après dîner, & lui avoit dit qu'il avoit été bien ſurpris que le Penſionnaire Fagel eût propoſé le matin aux Etats de Hollande de traverſer le Commerce de France en Hollande, & qu'il avoit ſi bien digéré cette matiere, qu'il avoit porté par écrit tout ce qu'il falloit pratiquer dans les Ports de cet Etat pour la ruine du Commerce. Que lui, Bourguemeſtre, avoit parlé à quelques perſonnes de ſes amis, qui étoient aſſis auprès de lui, & leur avoit remontré qu'avant que d'en venir à cette extrémité, il auroit fallu me faire une Députation, pour voir ſi les choſes étoient ſans remede; mais qu'ils lui avoient répondu qu'il ſe gardât bien de faire une telle propoſition, parce qu'il ſeroit ſifflé par toute l'Aſſemblée; de ſorte qu'il avoit laiſſé courir cette affaire de la maniere que j'avois eu l'honneur de la mander le jour précédent à Sa Majeſté; mais qu'après l'Aſſemblée il avoit été trouver M. le Penſionnaire Fagel, qu'il lui avoit témoigné qu'il étoit fort ſurpris qu'il propoſât d'en venir à de fâcheuſes extrémités, qui pourroient même leur attirer une guerre; qu'ils ne la vouloient point, & qu'il croyoit qu'il étoit néceſſaire, avant de prendre une pareille réſolution, d'entrer en conférence avec moi, pour voir s'il n'y auroit pas moyen de rétablir le Commerce des Etats-Généraux en France. Le Penſionnaire Fagel lui a promis que les Etats ne feroient rien qu'ils ne m'euſſent auparavant fait une Députation.

24 Août 1688. JE fus informé que le ſujet du manifeſte que le Pr. d'Orange faiſoit imprimer, étoit que la Princeſſe d'Orange étoit en droit de s'intéreſſer pour la conſervation de l'Egliſe Anglicane, des droits &

des privileges de la Nation, & pour le maintien du Test & des Loix pénales. Je mandois au Roi que cela me paroissoit être vraissemblable, d'autant plus que c'étoit un fondement pour commencer une guerre de Religion, qui étoit tout ce que le Prince d'Orange souhaitoit.

QUE Citters, qui étoit arrivé à la Haye, tâchoit de persuader aux principales personnes de l'Etat que ce n'étoit pas une affaire de renverser tous les desseins du Roi d'Angleterre, & d'affermir pour toûjours la Religion Protestante dans ce Royaume. Que les Lettres qu'il venoit de recevoir d'Angleterre portoient que Sa Majesté Britannique ayant voulu obliger ceux qui servoient sur la Flotte, de faire un nouveau serment de fidélité, dans lequel le Prince de Galles étoit compris; plus de cinq cents Matelots avoient déserté, & ne cherchoient que le moyen de venir en Hollande.

JE fus informé qu'aussitôt que les vingt-quatre Vaisseaux q'uon équippoit avec tant de diligence seroient à la voile, on armeroit incessamment tous ceux qui restoient dans les Ports.

QU'ON ne se contentoit pas de faire travailler à Utrecht à des équipages pour la Cavalerie; mais qué tous les ouvriers d'Amsterdam y étoient aussi employés. On me manda même de cette Ville-là qu'on devoit mettre sur la Flotte, les Brides, les Selles, & autres choses semblables.

JE mandai au Roi que je continuerois à informer exactement M. de Barillon de toutes les démarches du Pr d'Orange; que le Roi d'Angleterre avoit là-dessus une confiance dont on étoit étonné en Hollande, & dont il etoit à craindre qu'on ne profitât. 26 Août 1688

JE donnai avis au Roi que le Commerce de Hollande étoit diminué de plus du quart, & que les peuples en étoient extrémement touchés & fort aigris contre la France.

ON travailloit jour & nuit dans Amsterdam, & dans les autres Villes maritimes de la Républi-

que, à mettre en état tous les Vaisseaux qui étoient dans les Ports; cela confirmoit tout ce que j'avois eu l'honneur de mander à Sa Majesté, qu'aussitôt que les vingt-sept Vaisseaux qu'on équippoit seroient à la mer, on y mettoit ensuite tous les autres.

27 Août 1688. Je mandai au Roi que j'étois informé de bonne part que les Protestans d'Angleterre avoient offert au Prince d'Orange tout l'argent dont il auroit besoin; qu'ils lui avoient déja envoyé cent mille guinées que Citters avoit apportées, & que c'avoit été une des principales raisons qui l'avoient obligé de venir en Hollande. Que jamais le Roi d'Angleterre, & les Catholiques de ce Royaume-là, n'avoient été en si grand danger. Que cet avis faisoit voir que les Protestans d'Angleterre agissoient de concert, & qu'il y avoit un parti formé pour le Prince d'Orange.

On me vint donner avis que le Pensionnaire Fagel avoit fait faire rapport ce matin-là dans les Etats de Hollande, de l'affaire qui regardoit le Commerce de France. Que la Ville de Leyde avoit parlé avec beaucoup d'emportement, pour appuyer le sentiment du Pensionnaire, & que le Magistrat de cette Ville-là avoit été particulierement animé par deux Marchands qui venoient de France. Que ceux de Rotterdam avoient consenti à tout ce que le Pensionnaire Fagel avoit proposé. Qu'il n'y avoit eu que les Députés de la seule Ville d'Amsterdam qui s'y fussent opposés avec vigueur; que néanmoins la résolution y avoit été prise malgré eux, comme en effet c'étoit une chose qui pouvoit être conclue à la pluralité des voix; mais qu'ils avoient obtenu qu'on n'exécuteroit point la resolution que l'on n'eût auparavant fait une Députation, pour essayer de terminer cette affaire à l'amiable. Je mandai au Roi qu'on avoit parlé de cette affaire avec beaucoup d'emportement dans la Province de Hollande; & que je ne doutois pas que si Sa Majesté ne me mettoit en état de leur donner quelque satisfac-

tion, ils n'exécutassent leur résolution à la rigueur.

Le Roi me manda qu'il seroit bien difficile au Prince d'Orange de former une ligue de Religion, & d'unir tant d'intérêts opposés à ceux de la Maison d'Autriche. Lettre du Roi, du 26 Août 1688.

Il me manda cependant que tout ce que je lui marquois des préparatifs qui se faisoient dans les Amirautés de Hollande, & pour faire embarquer tout ce qui étoit necessaire pour armer de l'Infanterie & de la Cavalerie, ne lui laissoit aucun lieu de douter que le dessein de ce Prince ne regardât l'Angleterre, & qu'il ne fût assuré d'y trouver une faction considérable qui eût besoin d'armes pour favoriser son entreprise.

Que pour ce qui regardoit la Députation que le Bourguemestre d'Amsterdam avoit proposé de me faire, touchant les affaires du Commerce, avant que d'en venir à de fâcheuses extremités, qui pourroient attirer une grande guerre aux Provinces-Unies; je me contenterois si elle étoit résolue d'entendre ce que les Députés auroient à me dire, & de me charger d'en rendre compte au Roi.

Je rendois compte quatre fois la semaine de l'état de la Flotte & des Vaisseaux qui étoient prêts; de ceux que l'on armoit; du monde que l'on mettoit dessus, & de tout ce que l'on preparoit d'armes & de munitions, & de la quantité de vivres qu'on mettoit dessus; ensorte que le Roi étoit informé de deux jours l'un de tout ce qui se passoit de plus secret touchant cette affaire, aussi bien que du jour que chaque Vaisseau étoit mis à la mer. 24 Août 1688.

M. de Seignelay envoya un de ses premiers Commis pour venir voir l'état de l'armement, & pour en penétrer le dessein. Je le mis entre les mains d'un Marchand d'Amsterdam, qui lui fit voir tous les Vaisseaux à l'Arsenal, par le moyen d'un Maître Charpentier; mais ce Commis, qui ne fut que vingt-quatre heures à Amsterdam, rapporta que l'on ne se pressoit gueres de faire l'ar-

mement, & s'amusa aux bruits qui se répandoient parmi le peuple. Il s'en retourna dire à la Cour qu'il ne voyoit pas qu'on équipât les Vaisseaux avec beaucoup d'empressement, & que de la maniere qu'on les armoit, ce ne pouvoit être que pour les ordres d'Amsterdam, & les mettre à Willemstat ou à Flessingue. Je dépêchai dès le lendemain de son départ au Roi, & le suppliai d'être persuadé de tout ce que je lui avois mandé du sujet de cet armement, & que cela regardoit uniquement l'Angleterre.

Si on vouloit savoir le détail des avis que je donnois tous les jours, par lesquels je mandois les différentes circonstances de tout ce qui se passoit, soit des Brides, des Selles, & d'autres choses qu'on faisoit; du Foin que l'on mettoit en corde pour le porter plus aisément; des Barques dans lesquelles on portoit la nuit toutes ces sortes de choses sur les Vaisseaux ; il faudroit avoir recours à des mémoires séparés que j'envoyois tous les ordinaires au Roi ; mais je n'ai pas le tems de les examiner, pour en tirer ce qui est nécessaire, quoique j'en aie des copies, & je n'ai le tems que de parcourir mes Lettres; aussi il suffit de savoir qu'on a été informé à la Cour de ce dessein du Prince d'Orange, tout le reste n'étant pas d'une grande utilité.

2 Septembre 1688. Je mandai au Roi que le Prince d'Orange différoit de quelques jours de faire son Camp proche de Nimegue; ce seul retardement que le Prince d'Orange apportoit à ce campement, faisoit bien voir (quand on n'en auroit pas eu d'autres preuves) que ce Prince avoit d'autres desseins que celui de faire une simple revûe.

On travailloit fort à Delft, où est l'Arsenal de la Province de Hollande, à embarquer du Canon, des Mortiers, des Boulets, des Bombes, & du Plomb, & à faire des Balles. Jusqu'à cette heure on n'a embarqué que de petites pieces, mais il doit y en avoir de vingt-quatre, & on dit même de quarante huit livres de bal-

les ; on prendra auſſi vingt-ſix Canons à Dort, où eſt l'Arſenal des Etats-Généraux. J'ai des gens ſur les lieux pour m'informer de ce qu'ils verront, & j'attendrai à en rendre un compte exact, qu'on ait vû embarquer tous les Canons & les autres munitions de guerre.

COMME l'on tire de différentes Villes de Hollande l'Artillerie & les munitions de guerre, & que cela ſe fait par un grand nombre de Barques, ſans bruit, & par diverſes routes, il eſt bien difficile que ceux que j'envoie puiſſent tout voir de leurs propres yeux, & prendre une connoiſſance exacte du détail de toutes choſes ; d'ailleurs il m'eſt aſſez difficile de trouver autant de gens qu'il ſeroit néceſſaire pour cela ; la plûpart de ceux de ma maiſon ſont connus, & il y en a peu du pays, & encore moins de François habitués qui oſât s'expoſer à obſerver toutes ces choſes pour me les rapporter ; néantmoins j'ai toujours eu des gens de chez moi à Elvoetſluys & à Amſterdam, quoique ſans cela je dûſſe être mieux informé qu'aucun autre de ce qui ſe paſſe dans cette derniere Ville ; mais le Commerce fait la ſeule occupation de ceux qui y ſont.

JE fus informé qu'on ne débarqueroit pas toute l'Artillerie à Nimegue, & qu'on en laiſſeroit la meilleure partie dans les Barques, avec ordre aux Bateliers de ſe tenir prêts pour remonter le Rhin au premier ordre qui leur en ſeroit donné ; cette circonſtance eſt conſidérable, & fait bien voir que le Prince d'Orange veut prendre tout d'un coup ſon tems pour renvoyer tous ces Canons par la Meuſe, & pour les mettre ſur les gros Vaiſſeaux.

JE ſûs encore une autre particularité, que le Prince d'Orange avoit fait retenir une partie des Barques plattes qui ſervent d'alleges pour charger & pour décharger les Vaiſſeaux Marchands ; ces ſortes de Barques ſont très-commodes à faire des deſcentes.

LE Prince d'Orange reprit alors à ſon ſervi-

ce tous les Anglois qu'il avoit caſſés par ordre du Roi d'Angleterre, & beaucoup d'autres mécontens qui arrivoient journellement d'Angleterre.

ON me donna avis d'aſſez bon endroit que ce qui ſe négocioit entre le Duc de Zell & le Prince d'Orange, regardoit particulierement la vente de quelques Troupes, & qu'on étoit en marché pour acheter huit mille hommes du Duc de Zell, & quatre mille du Duc de Wolfenbutel.

JE mandai au Roi que j'avois déclaré aſſez publiquement que Votre Majeſté étoit réſolue de maintenir le Cardinal de Furſtemberg & le Chapitre de Cologne dans leurs droits & privileges, envers & contre ceux qui les voudroient troubler. Comme Votre Majeſté ne m'a pas commandé de donner un mémoire là-deſſus, je n'ai eu garde de le faire, d'autant plus qu'il ſuffit que ces Meſſieurs-ci ſoient informés des intentions de Votre Majeſté. Ils le ſont ſuffiſamment par tout ce que j'ai dit, & ils le ſont d'ailleurs par les Lettres que Bilderberg a écrites; de ſorte qu'outre qu'un mémoire ne leur auroit rien appris de nouveau, il eſt conſtant qu'il auroit ſervi de prétexte aux créatures du Prince d'Orange pour faire bien du bruit, & pour publier que l'on continue de les menacer, & qu'il ne faut plus ſonger qu'à ſe défendre; c'eſt ce qu'ils diſent encore tous les jours du mémoire que j'ai préſenté touchant la liberté du Chapitre de Cologne pour l'élection d'un Archevêque. Outre cela, Sire, la conſtitution de ce pays eſt telle à préſent, que la plus grande partie de la Province de Hollande ſouhaite la guerre, les uns parce qu'ils ſont au Prince d'Orange, les autres à cauſe de la Religion, & les derniers à cauſe du Commerce, dont on leur fait eſpérer le rétabliſſement par une guerre: de ſorte que le plus petit nombre eſt celui qui ſouhaite encore la paix, mais qui ne peut & n'oſeroit s'oppoſer aux volontés du Prince d'Orange, & qu'on ne peut fortifier qu'en ré-

tablissant le Commerce sur le pié du Traité de Nimegue.

Je ne manquerai pas, Sire, de me charger seulement de rendre compte à Votre Majesté de ce que les Etats-Generaux me viendront dire touchant le Commerce, sans entrer plus avant en matiere. Il est certain qu'on a résolu dans la Province de Hollande de ne point mettre à exécution ce qui sera réglé touchant le retablissement de leur Commerce. Je peux assûrer Votre Majesté, que si les Etats obtenoient quelque satisfaction là-dessus, cela adouciroit beaucoup les esprits, & apporteroit bien du changement à la disposition dans laquelle les choses sont en Hollande.

Je mandai encore par une Lettre particuliere à M. de Croissy, qu'il ne pouvoit croire dans quel excès d'emportement on étoit à la Haye, tant sur les affaires de la Religion, que sur celles du Commerce. Je lui envoyai aussi une estampe que l'on vendoit publiquement à Amsterdam, & le priai de juger, quand des Magistrats souffroient une telle insolence, ce qu'on devoit attendre d'eux.

A Mr. de Croissy, du 2 Septembre 1688.

Que je venois d'apprendre dans ce moment que les Etats avoient envoyé un Courier à M. de Starembourg, pour faire des instances au Roi, touchant le rétablissement de leur Commerce. Je m'imagine que le Pensionnaire Fagel pourroit bien avoir fait cela dans l'esperance que Sa Majesté ne donneroit point une bonne réponse à M. de Starembourg, & que la faisant voir aux Députés de Hollande à leur retour, comme un refus absolu, il éluderoit par-là la Députation qu'ils ont projettée, & leur feroit voir qu'il n'y a autre chose à faire que d'éxecuter leur résolution. Que je le supplois de voir de quelle conséquence il étoit que M. de Starembourg eut quelque satisfaction.

J'envoyai des mémoires que je recevois de toutes les Villes où on travailloit, soit pour l'armement des Vaisseaux, soit pour les Equipages de guerre que l'on mettoit dessus, comme Selles, Brides, & autres choses.

3 Septem-
bre 1688.

Je mandai au Roi que le retardement qu'on apportoit à mettre les munitions de bouche sur les Vaisseaux de l'Amirauté, & le peu d'équipage qu'on avoit mis sur ceux d'Amsterdam, aussi-bien que les ordres que le Prince d'Orange ne donnoit point encore pour former le Camp, me faisoit croire qu'il étoit survenu quelque chose qui l'empêchoit d'executer si-tôt son entreprise. Je fis tout ce que je pus pour découvrir quel en pouvoit être le sujet, & on m'assûra dans le moment que ce Prince attendoit que les Troupes de Brandebourg fussent arrivées à Wezel.

Je pris la liberté d'ajouter à tout ce que j'avois eu l'honneur de mander la veille à Sa Majesté, que si ces Messieurs-ci étoient satisfaits sur les affaires du Commerce, ils ne laisseroient pas agir le Prince d'Orange comme ils font, & je crois avoir de bons avis qu'il a persuadé à une bonne partie de Messieurs d'Amsterdam qu'ils ne pouvoient rétablir leur Commerce qu'en se mettant actuellement en etat de faire la guerre.

Je fus informé qu'on avoit voituré des tonnes pleines d'or & d'argent qu'on avoit été porter dans des Barques.

Je reçus avis qu'on imprimoit un Livre contre le Roi d'Angleterre. M. d'Overkerk le donna à un Libraire de la Haye pour l'imprimer; il avoit pour titre:

Le *Royaume usurpé*, & *l'Enfant supposé*, contenant quatre Traités. Le premier, que le Roi d'Angleterre d'à présent est un Usurpateur. Le second, que le Prince d'Orange est le véritable héritier de la Couronne d'Angleterre. Le troisième, que le Parlement d'Angleterre peut déposer le Roi d'à présent. Et le quatrième, que le Prince de Galles est un enfant supposé.

On m'assura qu'outre cela on imprimoit à part un manifeste du Prince d'Orange, qui est encore quelque chose de plus sérieux; ce Livre n'étant que pour être répandu dans la populace, & le manifeste pour être distribué avec les Troupes lorsque le Prince d'Orange passeroit en Angleterre.

UN Marchand d'Amſterdam arrive dans ce moment avec lé Chariot de Poſte, pour me donner avis qu'un de ſes amis d'Amſterdam à reçû ordre ce matin de venir à la Haye recevoir l'argent que le Prince d'Orange a promis aux Princes de la Maiſon de Lunebourg, pour quatre mille hommes de leurs Troupes.

JE fus averti le même ſoir que le Prince d'Orange devoit partir le lendemain à ſept heures du matin pour aller s'aboucher à Minden avec l'Electeur de Brandebourg ; que ce voyage pourroit être de ſept ou huit jours.

JE mandai à M. de Louvois que je croyois qu'il avoit été informé que Maeſtricht avoit été ouvert l'été en deux ou trois endroits, enſorte qu'on étoit obligé d'y faire garde toutes les nuits ; qu'on ne croyoit pas que cela pût-être fermé avant l'hyver néantmoins je n'étois pas informé en quel etat cela étoit pour lors. A M. de Louvois, le 3 Septembre 1688.

LE Roi me manda qu'il lui paroiſſoit par toutes mes Lettres que le Prince d'Orange ne perdoit pas un moment de tems à faire tous ſes préparatifs pour paſſer en Angleterre, & réuſſir dans ſon entrepriſe. Lettre du Roi, du 2 Septembre 1688.

QU'IL ſeroit à ſouhaiter que le Roi de la Grande Bretagne fût auſſi appliqué à prendre toutes les meſures & toutes les précautions néceſſaires pour s'en garantir.

QUE Sa Majeſté apprenoit même par les dernieres Lettres du Sieur de Barillon qu'il n'étoit pas encore déterminé à ſe ſervir de l'offre qu'elle lui avoit faite d'une Eſcadre de ſes Vaiſſeaux, & qu'il ne croyoit pas même qu'elle lui pût-être d'aucune utilité pour cette année-là ; enſorte qu'il n'y avoit que trop de vraiſſemblance aux aſſurances que le Sieur Citters donnoit au Prince d'Orange, de la facilité qu'il devoit trouver à exécuter ſes deſſeins. Que c'étoit auſſi ce qui avoit porté le Sieur Skelton, Envoyé d'Angleterre, à faire demander à Sa Majeſté, ſans en avoir reçû

l'ordre du Roi son Maître, qu'il lui plût m'ordonner de déclarer aux Etats Généraux, que comme Sa Majesté ne pouvoit attribuer tous les grands préparatifs qui se faisoient en Hollande, qu'à un dessein formé d'attaquer, Elle étoit bien aise qu'ils sussent que les liaisons d'amitié & d'alliance qu'Elle avoit avec le Roi de la Grande Bretagne, l'obligeroient non-seulement de le secourir, mais aussi de considérer comme une rupture contre sa Couronne, les entreprises que leurs Armées de terre & de mer pourroient faire contre ledit Roi; mais que son intention étoit que je leur parlasse encore plus fortement, & que pour cet effet, aussi-tôt que le Courier que Sa Majesté m'envoyoit seroit arrivé, je demandasse audience auxdits Etats, avec toutes les cérémonies ordinaires, & que je leur déclarasse en son nom, & de bouche, & par écrit, que le premier acte d'hostilité qui se feroit par leurs Troupes ou Vaisseaux contre l'Angleterre, Elle le considéroit comme une infraction manifeste de la paix, & comme une rupture ouverte contre sa Couronne; & que je laissasse à leur prudence de faire les réflexions qu'ils devoient sur toutes les suites que pouvoit avoir cette entreprise, ne leur faisant de sa part cette déclaration, que dans l'intention constante que Sa Majesté avoit de prévenir tout ce qui pouvoit troubler la tranquillité publique.

Sa Majesté m'ajoûta que l'avis que je lui donnois de la contribution que faisoient les Protestans d'Angleterre au Prince d'Orange, d'une somme de cent mille guinées, donnoit assez sujet de croire qu'ils presseroient l'éxécution de cette entreprise, & que l'intention de ce Prince n'étoit pas de la remettre au Printems suivant.

7 Septembre 1688. Je découvris par des voies très-sûres que le Thrésorier du Prince d'Orange avoit pris chez le Receveur Géneral des Etats-Généraux l'argent qu'il avoit donné au Duc de Zell, à l'Administrateur de Wittemberg, & à d'autres Princes, pour leurs Troupes, c'est-à-dire que cela se prenoit sur le fonds des quatre millions.

CEUX que j'avois à Dort & à Delft virent embarquer plus de soixante-dix pieces de Canon. Je sûs que M. le Maréchal de Schomberg devoit commander des Troupes sous M. le Prince d'Orange; qu'on travailloit avec toute la diligence possible aux Feux d'Artifice qui devoient suivre l'Artillerie, que les ordres étoient donnés de tenir prêts dans le même Arsenal les affuts & les attirails nécessaires, & que l'on embarquoit aussi quantité de poudre.

CEUX que j'avois envoyés pour voir embarquer les pieces de Canon, & pour suivre, comme il étoit assez aisé, les Barques sur lesquelles on les mettoit, me vinrent dire que deux Bâtimens qui avoient été chargés à Dort, chacun de vingt pieces de Canon, au lieu de remonter la Meuse, comme ils avoient crû, avoient pris la route de la mer, qu'ainsi on les alloit mettre sur les Vaisseaux.

JE mandai deux jours après que M. le Prince d'Orange faisoit fonds particulierement sur M. le Maréchal de Schomberg; qu'il lui devoit donner la principale direction de ce qu'il y auroit à faire, & que sans la confiance qu'il avoit dans ce Maréchal, le Prince d'Orange auroit eu de la peine à faire une entreprise aussi grande que celle qu'il projettoit. 9 Septembre 1688.

QU'A l'égard de l'Angleterre, contre laquelle le Prince d'Orange avoit dressé toutes ces machines, j'avois été informé qu'il devoit faire une descente au mois d'Octobre dans un des Ports de ce Royaume; que les mesures qui avoient été prises pour cela, étoient, qu'un nombre considérable de Lords devoit appeller en Angleterre le Prince & la Princesse d'Orange, pour y protéger la Religion & les Loix d'Angleterre, & que les mêmes Lords demanderoient ensuite un Parlement, dont le Prince d'Orange seroit le maître. Que ce dessein quadroit si bien avec tout ce que le Prince d'Orange avoit fait jusques-là, & particulierement avec toutes les démarches qu'il faisoit alors. & avec le but qu'il se proposoit par l'impression du Livre dont

j'avois eu l'honneur d'informer Sa Majesté, qu'il sembloit qu'il n'y eut pas lieu de douter que ce ne fut là le projet qu'il avoit formé.

LE Prince d'Orange croit avoir si bien pris ses mesures, que ce Livre doit produire tout l'effet qu'il en attendoit: & le même avis porte, que de la maniere que les amis du Prince d'Orange ont disposé les choses en Angleterre; & avec toutes les précautions qu'on prend ici pour exécuter cette entreprise, il est impossible de parer ce coup.

QUE j'avois obligé l'Envoyé d'Angleterre de dépêcher un Courier pour en informer le Roi son Maître, parce que cet avis feroit beaucoup plus d'impression lorsqu'il seroit donné par lui, que s'il l'étoit par M. de Barillon, à qui j'en donnai, par le même Courier, une entiere connoissance.

JE rendis compte au Roi que j'avois eu mon audience publique des Etats-Généraux, avec toutes les cérémonies accoutumées, & un concours extraordinaire de monde. Je remarquai aisément que les Etats-Généraux s'étoient attendus à un autre discours que celui que je leur tins, & ils s'étoient si bien persuadés que j'allois leur faire des propositions d'accommodement touchant le Commerce, pour mettre la division entre ceux qui souhaitoient la paix & ceux qui étoient attachés au Prince d'Orange, que le Président qui avoit sa réponse par écrit fut si déconcerté, que dans le peu de paroles qu'il me dit, il ne put s'empêcher de se servir des termes qu'il avoit étudiés: savoir, que les Etats délibéreroient sur les ouvertures que je leur avois faites, & qu'ils ne souhaitoient autre chose que d'entretenir religieusement les Traités qu'ils avoient avec Sa Majesté. J'observai aussi que quelques Députés avoient écouté le discours que je leur fis avec un visage guai; mais que lorsque je commençai à leur parler du Roi d'Angleterre, le Greffier Fagel, & une autre créature du Prince d'Orange, qui étoient du secret, baisserent les yeux, & parurent si décontenancés pendant tout

le reste du discours, que cela persuadoit, autant que ce que l'on savoit d'ailleurs, qu'effectivement le Prince d'Orange avoit dessein d'attaquer le Roi d'Angleterre; car si on n'avoit pas revelé leur secret, ils auroient été fort aises qu'on leur eût imputé une chose à laquelle ils ne pensoient pas.

J'APPRIS que deux personnes de considération d'Angleterre etoient venus déguisés en Hollande, & que n'y ayant pas trouvé le Prince d'Orange ils étoient allés jusqu'à Minden en poste. Je sûs qu'aussi-tôt que j'eus demandé audience aux Etats, on avoit dépêché un Courier au Prince d'Orange pour lui en donner avis, & j'appris dans le moment que j'écrivois ma Lettre au Roi, qu'on l'attendoit à la Haye deux jours après.

LE Marquis d'Albiville donna en même tems un mémoire aux Etats-Généraux, pour leur demander raison de leur armement. Si on eût suivi cette conduite on auroit déconcerté le dessein du Prince d'Orange, en faisant voir l'union qui étoit entre les deux Rois, qui n'auroit pas permis aux Etats-Généraux de donner de leurs Troupes; mais le Marquis d'Albiville, & le Roi d'Angleterre lui-même, gâterent tout, par une conduite pitoyable, comme on le va voir tout à l'heure.

LA déclaration que j'avois faite par ordre du Roi aux Etats-Généraux, me donna lieu d'apprendre de quelle maniere toute cette affaire avoit été menée jusques-là. Que le Prince d'Orange avoit fait connoître seulement à quatre ou cinq personnes, des principaux de l'Etat, les moyens faciles qu'il avoit de se rendre maître de l'Angleterre, qu'il leur avoit fait voir que c'étoit de ce côté-là qu'ils avoient le plus à craindre pour leur Religion. Qu'il leur avoit représenté les droits incontestables que la Princesse d'Orange & lui avoient à la Couronne d'Angleterre; que ses mesures étoient si bien prises pour exécuter ce dessein, qu'il n'a-

10 Septembre 1688.

voit besoin que des Vaisseaux de l'Etat, & qu'il feroit les frais qui seroient necessaires sans que les Etats fussent obligés pour cela à aucune depense extraordinaire. Ces cinq ou six personnes de l'Etat ayant approuvé ces raisons & ce projet, le Prince d'Orange, comme Amiral Géneral, avoit ordonné aux Amirautés de mettre tous les Vaisseaux en état, avoit fait la levée des Matelots, & avoit traité avec des Princes d'Allemagne pour avoir des Troupes, sans que les Etats-Generaux, ni les Conseils des Villes en particulier, eussent connoissance de ce dessein, chacun voyant bien ce grand mouvement & ces préparatifs; mais les uns par une soumission aveugle aux volontés du Prince d'Orange, & les autres par crainte ou par ignorance, lui laisserent faire tout ce qu'il voulut; mais tous également fâchés de n'avoir aucune communication de ce qui se faisoit si publiquement.

UN des premiers effets que produisit encore mon audience, fut de faire prendre aux Etats, dès le jour même, la résolution de faire retourner M. Citters à Londres. Il avoit dit au Marquis d'Albiville qu'il partiroit dans dix ou douze jours; mais il l'alla trouver le neuvieme de Septembre, pour lui dire qu'il partiroit dans un jour ou deux, & qu'il le prioit de faire retarder à Rotterdam pour ce sujet l'Yacht du Roi d'Angleterre, dans lequel il étoit venu. Je mandai au Roi que je m'imaginois que les amis du Prince d'Orange vouloient tâcher par là d'endormir le Roi d'Angleterre s'il leur étoit possible, & que je voyois même qu'il y avoit des momens où le Marquis d'Albiville etoit tout disposé à se laisser persuader que les Etats n'entreroient jamais dans rien qui put être désagréable ou désavantageux au Roi son Maître.

CITTERS avant que de partir alla prendre congé du Docteur Burnet; c'étoit un grand manque de respect pour S. M. Britannique, & la marque d'une étroite intelligence de ce Docteur & de Citters, dont il y

avoit

avoit déja long-tems qu'on ne devoit plus douter.

Je mandai à M. de Louvois, que quoiqu'on ne dût pas douter du dessein que le Prince d'Orange avoit formé contre l'Angleterre, j'étois néantmoins persuadé qu'il auroit un assez gros corps de Troupes du côte du Rhin pour jetter du monde dans les Places de l'Electorat de Cologne s'il lui étoit possible; c'est ce qui arriva peu de tems après, lorsque M. de Schomberg jetta des Troupes dans Cologne. 10 Septembre 1688.

Je fis faire réflexion à M. de Louvois, qu'avec la quantité prodigieuse de Canon & d'Artillerie que le Prince d'Orange mettoit sur des Barques pour les envoyer à Nimegue, il n'avoit pas encore acheté un Cheval d'Artillerie, qu'on devoit juger par là qu'il ne croyoit pas en avoir si-tôt à faire sur terre.

Je mandai au Roi qu'on renforçoit l'armement Naval, & qu'on y travailloit jour & nuit avec toute sorte de diligence. 13 Septembre 1688.

Je mandai qu'on avoit tiré ce jour-là treize mille Mousquets, & deux mille Fusils, de l'Arsenal de Delft; qu'on avoit fourni deux mille sept cents paires de Pistolets d'une seule Ville. On envoya six mille Selles, & quantité d'autres choses à proportion, pour armer plus de huit mille Cavaliers. 14 Septembre 1688.

Je mandai au Roi qu'on découvroit tous les jours de nouvelles particularités, qui ne laissoient aucun lieu de douter que le Prince d'Orange n'eût le dessein de faire dans peu de tems une descente en Angleterre; & quelques avis que Sa Majesté Britannique eût reçû là-dessus, il ne paroissoit pas qu'il y ajoutât encore une entiere foi; que M. de Barillon me mandoit pourtant par sa derniere Lettre que le Roi d'Angleterre se préparoit contre cette entreprise, quoiqu'il ne la crut pas; mais qu'on se préparoit mal quand on se préparoit contre une chose qu'on ne croit point.

Que je devois même dire par avance à Sa Majesté que je ne pensois pas qu'on dut attendre aucun ob-

ſtacle de la part des Etats Généraux, aux deſſeins du Prince d'Orange, quoique je puſſe dire que j'avois pris d'aſſez bonnes meſures pour cela, & qu'un autre qui n'auroit pas connu auſſi bien que je faiſois le génie de ces Meſſieurs là, & leur diſpoſition préſente, en auroit pû concevoir quelque eſpérance. Car le Député de la Province de Friſe, qui ſe trouva Préſident des Etats Généraux le jour de mon Audience, m'ayant fait prier d'inſérer dans mon memoire un détail de ce que le Prince d'Orange faiſoit ſans la participation des Etats, profita autant qu'il lui fut poſſible de ce que j'y avois mis. Le Penſionnaire Fagel en fut au déſeſpoir; car étant entré aux Etats Généraux dans le moment que je ſortois, & ayant lu avec le dernier emportement mon mémoire, il dit à chaque période que cela étoit faux; que cela étoit impertinent; qu'il ne falloit plus ſe laiſſer menacer de la ſorte; qu'il falloit faire des recrues, & armer encore par mer plus puiſſamment qu'ils ne faiſoient; & il demanda qu'on en délibérât ſur le champ. Le Préſident des Etats répondit que c'étoit à lui à propoſer les matieres de délibération, & qu'il ne jugeoit pas à propos d'entamer celle là; mais au contraire d'envoyer mon mémoire dans les Provinces, & d'attendre les ſentimens de leurs Supérieurs, ce qui fut réſolu; & le Préſident ayant conféré l'après dinée avec le Député de la Province de Groningue, ils réſolurent enſemble, qu'au lieu d'envoyer mon mémoire, le Député de Groningue iroit lui même le porter en Friſe & à Groningue, pour mieux expliquer de bouche toutes les entrepriſes du Prince d'Orange.

Ce Député de Friſe fut auſſi trouver Meſſieurs de Leyde, & leur fit voir dans quel précipice la République étoit prête de ſe jetter; ils en convinrent, & donnerent parole de s'y oppoſer fortement: mais en même tems ils lui dirent qu'il falloit auſſi qu'on rétablit leur Commerce, & le Député de Friſe leur témoigna, que comme il a-

voit ordre de s'oppofer fortement aux entreprifes du Prince d'Orange, il l'avoit auffi d'agir avec la même vigueur pour le rétabliffement du Commerce.

On fit favoir tout cela à Meffieurs d'Amfterdam, à la priere de ce Député; on n'en avoit pas encore la réponfe le 24 de Septembre. Je favois feulement que M. Dickfeld étoit allé à Amfterdam, pour prevenir M. Heude, & pour empécher que mon mémoire ne les portât à prendre de meilleurs fentimens.

Que Sa Majefté pouvoit voir, par ce que j'avois l'honneur de lui mander, qu'il n'y avoit rien à attendre, même des mieux intentionnés, à moins qu'ils n'euffent fatisfaction fur le fait du Commerce.

Il eft certain que fi les Etats Généraux témoignoient autrement de défavoüer le Prince d'Orange, & s'ils lui ôtoient tous les fecours qui dépendent d'eux, ce feroit toute autre chofe que de le laiffer faire, & d'autorifer comme ils font, par leur filence & par leur confentement, toutes fes actions; car il eft conftant que ce confentement tacite des Etats porte le peuple jufqu'à la fureur en faveur du Prince d'Orange, & du fuccès de fon entreprife: mais s'il paroiffoit qu'elle fe fît contre le gré des Etats, & que le Prince d'Orange n'y réuffit pas, ou qu'il attirât par fa conduite quelque malheur au pays, le peuple feroit le premier à s'élever contre lui.

Je fus informé ce même jour que le Prince d'Orange avoit reçu plus de quatre millions d'Angleterre, qu'on le favoit à n'en pouvoir douter; qu'une partie avoit été envoyée par Lettres de Change, dont Suaffo en avoit payé quelques-unes, & le refte avoit été porté en argent comptant dans un petit Bâtiment Anglois, en forme d'Yacht, qui étoit pour lors à la Brille; c'étoit juftement celui dont j'avois donné avis auparavant, fur lequel j'avois mandé qu'on envoyoit ce qu'il y avoit de plus fecret. Si on avoit voulu profiter de cet avis en Angleterre, on auroit pu

trouver près de cent mille livres ſterlings, qui n'étoient arrivées que depuis huit jours, & peut-être beaucoup de Lettres qui auroient appris tout le complot.

J'ENVOYAI à M. de Barillon une Lettre de M. le Maréchal de Schomberg à M. Sidney, que le maître de la Poſte avoit envoyée par mégarde chez moi. Il étoit aiſé de voir par cette Lettre que cette affaire regardoit l'Angleterre, & que M. de Schomberg étoit du ſecret, ſurtout lorſqu'il lui dit qu'il ne lui parlera pas des raiſons qui l'ont obligé lui Sidney de ſe rendre à la Haye, & lui Maréchal de Schomberg de ſe rendre auprès du Prince d'Orange.

JE trouvai moyen de faire voler, par un garçon Libraire, les premieres feuilles du manifeſte que le Prince d'Orange devoit porter en Angleterre, & que j'envoyai au Roi avec un petit Livre du Docteur Burnet, qu'on vendoit publiquement, qui faiſoit voir que depuis le commencement du Royaume d'Angleterre juſqu'à ce ſiecle, la ſucceſſion n'a eu lieu qu'en vertu de la confirmation du Parlement, qui l'a réglée dans toutes les rencontres comme il l'a jugé à propos pour le bien du Royaume, plus ſouvent au préjudice qu'à l'avantage du droit de la ſucceſſion.

ON m'a dit que Citters a ordre de faire des plaintes au Roi d'Angleterre de ce qu'il a fait une alliance avec Votre Majeſté, ſans qu'il l'ait communiqué aux Etats-Généraux, de lui demander un éclairciſſement là-deſſus, & du reſte de tâcher de lui faire voir qu'il n'y a nulle apparence à tout ce que l'on veut imputer au Prince d'Orange. J'eſpere que le Roi d'Angleterre ne ſe laiſſera pas perſuader par ce diſcours, car j'informe exactement M. de Barillon de toutes choſes, & même j'ai donné à M. le Marquis d'Albiville une copie du projet de la deſcente que le Prince d'Orange doit faire en Angleterre. Je croyois l'avoir obligé de dépêcher ſur cela un Courier; mais il s'eſt

contenté d'envoyer ma Lettre à la Poste avec la sienne, dont j'ai été bien fâché; & si Votre Majesté n'a la bonté de faire donner encore un avis au Roi d'Angleterre en termes bien forts, le Pr. d'Orange sera sur les Côtes de son Royaume avant qu'il le puisse croire, & qu'il ôte de son Armée les Officiers qui sont d'intelligence avec le Pr. d'Orange.

M. d'Albiville m'a rapporté que Benting lui avoit dit que dans la derniere entrevue que M. le Prince d'Orange avoit eue avec Caffagna, ce Gouverneur lui avoit dit qu'il y avoit une Loi dans le Royaume de Castille, par laquelle on ne devoit pas obéir à un Roi qui ne seroit pas Catholique, & que s'il en venoit un tel, ceux de Castille ne le reconnoîtroient jamais; & Benting demanda au Sieur d'Albiville pourquoi la même chose ne se pratiquoit pas en Angleterre. Cela fait voir en même tems la mauvaise volonté des Espagnols pour le Roi d'Angleterre, & l'insolence des Créatures du Prince d'Orange. Je le manderai à M. de Barillon, quoique le Roi d'Angleterre doive être assez prevenu des sentimens des Espagnols à son égard.

JE suis informé, Sire, que le Prince d'Orange a fait loüer en Northollande, de diverses personnes, & fort secretement, plusieurs Galiottes à Navires, propres à transporter des Troupes; outre cela l'Amiral Willem Bastians a préparé, sous divers prétextes, douze Navires, tant Galiottes que Flûtes, qui sont en état de partir, & qui dépendent entierement de lui, parce qu'il s'en sert ordinairement pour son Commerce; ce sont là les meilleures preuves qu'on puisse avoir du dessein qu'on a de faire une descente.

CE que j'ai pû découvrir des Troupes des Princes d'Allemagne, que le Prince d'Orange a prises à sa solde, est que l'Electeur de Brandebourg fournira douze mille hommes; savoir six mille qu'il est obligé de donner, en vertu des Traités, & six mille autres d'augmentation; l'Electeur de Saxe

six mille; les Ducs de Zell & de Wolfenbutel quatre mille; Hesse-Cassel trois mille; on ne m'a rien dit de celles de Wirtemberg, que le Prince Administrateur leve pour le Prince d'Orange. Le Prince d'Orange a donne une certaine somme pour ces Troupes, & s'est obligé de les entretenir pendant un certain tems; je crois que c'est six mois. Le Duc de Zell n'a touché que cent mille florins pour les siennes.

24 Septembre 1688. JE donnai avis dans ce tems-là au Roi, qu'un Vaisseau venu de Norvege nous avoit appris qu'il avoit vû embarquer quatre mille Suédois à Gottembourg, qui devoient venir en Hollande, & que deux mille autres venoient par terre par le Duché de Brême

J'APPRIS que le Prince d'Orange menoit les Régimens des Gardes d'Infanterie & de Cavalerie en Angleterre, avec quelques autres Troupes des Etats, & les Régimens Anglois qui étoient au service de l'Etat.

QU'IL étoit arrivé ce même jour-là, dans un petit Bâtiment, dix-sept jeunes Seigneurs Anglois, dont trois ou quatre avoient pris des Chevaux pour aller trouver le Prince d'Orange, & les autres étoient demeurés à la Haye.

JE mandai que le Pr. d'Orange devoit arriver le lendemain à la Haye; que les choses prendroient sans doute une nouvelle forme à son arrivée; car les Etats, qui entrevoyoient ces entreprises sans oser s'en expliquer, ne pourroient s'empêcher d'en parler après la déclaration que j'avois faite, & que je serois informé de quelle maniere le Pr d'Orange s'y prendroit pour donner part aux Etats Généraux de toute cette entreprise.

QUE comme j'avois peur que les Espagnols n'arrêtassent les Lettres & les Couriers lorsque le Pr. d'Orange seroit prêt à s'embarquer, je depêchai ce jour-là au Roi, & lui envoyai toutes les informations que j'avois vu prendre, & qui lui pouvoient faire connoître qu'on devoit compter sur une descente du Pr.

d'Orange en Angleterre, comme si on le savoit déja embarqué pour cela, parce que j'avois considéré que le plus important étoit que S. M. fût assûrée que cette entreprise étoit constante & résolue, & que j'avois d'autant moins de sujet d'en douter, que j'avois encore eté assuré depuis deux jours que ce projet du Prince d'Orange, & ses principales mesures, dont j'avois eu l'honneur d'informer Sa Majesté le neuvième de Septembre, étoient très-véritables; que je venois d'apprendre encore, de très bonne part, que le Prince d'Orange n'avoit pas seulement intelligence avec plusieurs Lords, mais encore que les Evêques d'Angleterre étoient entrés dans ce puissant parti, qui envoyoit en Hollande de si grandes sommes pour l'éxécution de l'entreprise qui étoit projettée.

Lettre du Roi, du 9 Septembre 1688.

JE fus fort étonné de la Lettre que le Roi m'écrivit le 9 de Septembre, que mes dernieres Lettres avoient diminué un peu les sujets que mes précédentes lui donnoient, de croire que le Prince d'Orange étoit sur le point de passer en Angleterre, & que son entreprise étoit concertée avec des factions assez considérables dans ce Royaume-là pour lui en pouvoir faciliter le succès: parce que le prétexte qu'on prenoit du retardement qu'on apportoit à y mettre les munitions, sur ce que les Troupes de Brandebourg n'étoient pas encore arrivées à Wesel, paroissoit si peu raisonnable, qu'il y avoit bien de l'apparence que ledit Prince d'Orange ne s'en servoit que pour couvrir du mieux qu'il pouvoit le dessein de se rendre maître des Vaisseaux d'Amsterdam, & de pouvoir, quand bon lui sembleroit, opprimer leur liberté.

A M. de Louvois, 14 Septembre 1688.

QU'IL falloit compter que le Prince d'Orange auroit une Flotte en mer de près de soixante-dix Vaisseaux; savoir vingt-quatre du premier armement, vingt-quatre du second, qui étoient encore tous dans les Ports; sept Vaisseaux de convoi de retour, & neuf Vaisseaux qu'on avoit eu ordre d'équiper depuis peu de jours, sans compter les

Gallottes, Flûtes, & autres Bâtimens, à porter des Troupes, des Armes, des Chevaux, des Provisions, qui montoient à plus de cinq cents; qu'il avoit outre cela plus d'argent qu'il n'en avoit besoin; que ce qu'il en avoit reçû d'Angleterre montoit à plus de quatre millions.

16 Septembre 1688. Aussi je fis réponse au Roi que Sa Majesté avoit déja appris par mes Lettres qu'on ne s'étoit ralenti pendant quelques jours sur l'armement des Vaisseaux, que parce qu'il étoit probable que le Prince d'Orange ne vouloit pas mettre à la voile, ni commencer d'exécuter son entreprise que les Troupes de Brandebourg, de Zell, & des autres Princes d'Allemagne dont il avoit traité, ne fussent arrivées sur le Rhin, ainsi que j'avois déja eu l'honneur de le mander à Sa Majesté. Que si j'osois même prendre la liberté de dire ma pensée sur la destination que le Prince d'Orange faisoit des Troupes qu'il auroit du côté du Rhin, je continuerois d'assurer Sa Majesté, autant qu'il étoit en moi, que le Prince d'Orange n'avoit d'autre dessein que de couvrir les Frontieres de l'Etat pendant qu'il passeroit en Angleterre, parce qu'il étoit bien persuadé que si dans cette conjoncture les Troupes de Sa Majesté entroient en Hollande, les Etats Généraux se soûmettroient à tout ce qu'il plairoit à Sa Majesté; qu'ainsi je ne pouvois croire que le Prince d'Orange eût directement dessein d'attaquer M. le Cardinal de Furstemberg, car il ne pouvoit former en même tems deux grandes entreprises; mais que comme il avoit pour but de faire une diversion des forces de Sa Majesté, il étoit à croire que celui qui commanderoit ces Troupes Auxiliaires demeureroit sur la défensive, ou agiroit offensivement contre le Cardinal de Furstemberg, selon qu'il conviendroit le mieux au succès de l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre; car je ne comptois l'affaire de Cologne à son égard, que comme un accessoire à celle d'Angleterre. Que le bruit couroit depuis

deux jours que le Maréchal de Schomberg devoit s'embarquer avec M. le Prince d'Orange ; que ce Prince étoit persuadé qu'aussi tôt que la Flotte aborderoit en Angleterre, les Evêques & les Lords se déclareroient ouvertement pour lui, & qu'ils seroient suivis de tout le peuple : qu'il comptoit pareillement qu'il n'y auroit pas un Capitaine de Vaisseau qui voulût combattre contre lui, & il se flatoit même qu'il y en avoit parmi eux qui se joindroient à la Flotte des Etats. Que Sa Majesté auroit pu juger que le Prince d'Orange ne s'attendoit pas à un combat Naval ; car quoique l'équipage des Vaisseaux eut été renforcé, il ne l'étoit pas encore au point qu'il auroit dû l'être, s'il croyoit que la Flotte dût combattre, & il s'y attendoit d'autant moins, qu'on n'avoit point d'avis que Sa Majesté eut fait mettre des Vaisseaux à la mer. Que néantmoins, pour plus grande précaution, il avoit ordonné au Sieur Van Alemonde de croiser sur les hauteuts de Calais & de Dunkerque avec dix-sept ou dix-huit Vaisseaux.

Que je ne savois si le Prince d'Orange seroit trompé dans son attente ; mais que je ne pouvois m'empêcher de dire que c'étoit un Prince à ne pas risquer une entreprise comme un aventurier, ainsi qu'avoit fait M. de Montmouth, & qu'il y avoit déja long-tems qu'il prenoit ses mesures pour l'éxécution de son dessein.

Que j'avois tout lieu de croire que l'affaire des Evêques, après la naissance du Prince de Galles, étoit ce qui l'avoit le plus déterminé à pousser son entreprise à bout ; car les Evêques étant d'intelligence avec les Lords de son parti, & avec lui même, il étoit autant assuré qu'on put moralement l'être du succès qu'auroit sa descente en Angleterre.

Que pour ce qui étoit du tems de son entreprise, on comptoit en Hollande qu'il ne seroit pas encore quinze jours sans l'éxécuter ; qu'ainsi cela iroit au plus tard dans le commen-

cement d'Octobre ; que comme il étoit dangereux en ce tems là, d'avoir une Flotte en mer ; il étoit apparent que le tems de cet embarquement dépendoit à quelques jours près du vent qu'il feroit, & que le Prince d'Orange ne partiroit que quand il verroit un tems qui pût durer quatre ou cinq jours ; qu'on voyoit toutes ces choſes en Hollande à n'en pouvoir douter ; que néantmoins elles paroiſſoient ſi extraordinaires qu'on ne pouvoit même les croire dans le tems que l'on n'oſoit les révoquer en doute.

J'APPRIS que quoique l'argent monnoyé qui avoit été fourni au Prince d'Orange vînt d'Angleterre, il paſſoit néantmoins par l'Ecoſſe d'où les Bâtimens ſortoient plus aiſément, les Ports n'étant pas ſi bien gardés.

LE Prince d'Orange envoya des Commiſſaires juſques ſur le Weſer, pour y recevoir les Troupes des Ducs de Zell & de Wolſembutel ; il y avoit apparence que ces Troupes ſe joindroient à celles de Brandebourg & des autres Princes d'Allemagne.

16 Septembre 1688. LES Etats de la Province de Hollande s'aſſemblerent, & on commença à parler de l'interdiction du Commerce de France. Je mandai au Roi que je ne ſavois pas encore ce qu'ils auroient fait ce même jour-là ſeizième de Septembre ; mais que je voyois évidemment qu'on ne devoit rien attendre de bon, car ayant fait tout mon poſſible, & n'ayant rien épargné pour être informé des reſolutions qu'on avoit priſes dans les Aſſemblées particulieres des Conſeils de Ville de Hollande, je ſûs qu'on y avoit délibéré ſur l'interdiction du Commerce de France, & en même-tems ſur la ſûreté de l'Etat ; que dans le Conſeil de Rotterdam, & dans celui de Delft, il avoit été réſolu d'une commune voix qu'on interdiroit toutes les marchandiſes & toutes les denrées de France, & que les Députés qui iroient à l'Aſſemblée de Hollande ſeroient autoriſés pour conſentir à tout ce

qui seroit jugé nécessaire pour la sûreté du pays. Je sûs de plus que dans le Conseil de Leyde, on ne s'étoit pas contenté de conclurre à l'interdiction du Commerce de France, & à tout ce qu'il seroit trouve à propos de faire pour mettre la République hors d'état de rien craindre; mais encore qu'ils avoient résolu que leurs Députes proposeroient à l'Assemblée de Hollande de nommer des Commissaires, qui seroient autorisés pour conférer avec le Prince d'Orange, & résoudre tout ce qui seroit jugé nécessaire dans la conjoncture presente, sans être obligés d'en rendre compte à leurs Supérieurs.

J'AVOIS appris par la personne qui entretenoit commerce avec Messieurs d'Amsterdam, qu'ils avoient ordre de leurs Supérieurs de demander éclaircissement au Pensionnaire Fagel des grands armemens de mer & de terre qu'on faisoit en Hollande, sans qu'on leur eut rien communiqué. Je mandai au Roi que je ne doutois pas qu'ils ne l'eussent exécuté le dix sept de Septembre au matin, ayant appris par une personne qui étoit dans l'Antichambre du Prince d'Orange que le Pensionnaire Fagel y étoit venu à trois differentes reprises, & étoit retourné autant de fois à l'Assemblée de Hollande; que cependant je n'avois pas encore su ce qui s'y étoit passé. 17 Setpembre 1688.

QUE je ne rendois point compte de cela à Sa Majesté, dans l'espérance que j'eusse que M. d'Amsterdam pussent rompre les desseins du Prince d'Orange; que ces Messieurs là étoient trop foibles, & les autres Villes trop aigries sur les affaires du Commerce, pour attendre une opposition vigoureuse de la part de la Province de Hollande; mais seulement pour faire voir plus évidemment à Sa Majesté que tout cela s'étoit fait sans la participation des Etats, & par consequent que cela ne pouvoit regarder qu'une entreprise particuliere du Prince d'Orange contre l'Angleterre.

L'HOMME que j'avois à Elvoetsluys me vint rap- 17 Septembre 1688.

porter qu'on avoit embarqué ſur les Vaiſſeaux des Etats des Pelles, des Pics, des Broüettes, & tout ce qui eſt néceſſaire pour remuer la terre; qu'on y avoit mis dix-huit cents Barils de Poudre. Il me dit de plus qu'on y avoit embarqué de petits Canons, que l'on mettoit ſur le bord des Chaloupes, avec des fourchettes de fer, & que l'on tournoit de quel côté on vouloit; on en mit deux pour chaque Chaloupe de la Flotte; rien ne pouvoit marquer davantage le deſſein qu'on avoit de faire une deſcente.

CET homme n'avoit point vu mettre de Canon pour ſervir à terre, ni des affuts ſur ces Vaiſſeaux; mais par les informations qu'il en avoit priſes, il ne doutoit pas qu'il n'y en eut. Les Barques qui portoient le Canon, tiré de l'Arſenal de Delft, après avoir monté la Riviere pendant un jour, ne parurent plus depuis ce tems-là; & comme elles n'étoient pas à Nimegue, on crut qu'elles avoient pris quelques détours derriere les Iſles de Sud Hollande pour aller gagner la Flotte.

17 Septembre 1688. Le Penſionnaire Fagel propoſa ce jour-là aux Etats de Hollande de faire une recrue; l'affaire fut remiſe au lendemain matin.

IL parut une eſpece de Manifeſte contre le Roi d'Angleterre, qui ne pouvoit plus laiſſer aucun lieu de douter du deſſein du Prince d'Orange.

LE Prince d'Orange, qui vouloit former ſon Camp de trente Bataillons, leur donna ordre de partir le dix-huit de Septembre.

18 Septembre 1688. JE mandai au Roi qu'enfin l'Envoyé d'Angleterre avoit eu des preuves ſi aſſurées du deſſein du Prince d'Orange, que le Roi d'Angleterre n'en pourroit plus douter; qu'un Anglois qui avoit été Officier dans les Troupes du Duc de Montmouth, & qui étoit demeuré depuis ce tems-là caché en Hollande, l'étoit venu trouver à onze heures du ſoir, & lui avoit montré une Lettre qu'un de ſes amis lui écrivoit, par laquelle il lui mandoit qu'il retournât promptement en Angleterre, & que le Roi

de la Grande-Bretagne lui avoit pardonné. Cet homme témoigna qu'il étoit touché de la bonté que Sa Majeſté Britannique avoit de lui donner ſa grace; qu'il donneroit mille vies s'il les avoit pour ſon ſervice, & qu'il étoit bien aiſe que ſon ami le lui eut fait ſavoir avant qu'il ſe fut entierement engagé avec le Prince d'Orange; là-deſſus il compta que les amis qu'il avoit dans le parti du Prince d'Orange lui avoient écrit à Amſterdam de venir trouver ce Prince à la Haye, qu'il s'y étoit rendu, & qu'il avoit parlé à Benting & au Vice-Amiral Herbert, qui lui avoient offert de l'emploi; mais qu'il n'avoit pas encore fait ſes conditions, parce qu'il avoit voulu parler au Prince d'Orange; qu'on lui offroit une Majorité d'un Régiment de Cavalerie, & qu'on lui avoit dit qu'il ne ſe mît pas en peine, & qu'il trouveroit ſon Regiment en Angleterre; qu'en effet on avoit tout l'équipage pour plus de ſix mille Cavaliers, juſqu'à des Bottes.

Que tous les préparatifs de l'embarquement ne pouvoient être faits de dix jours; que la réſolution étoit priſe de faire une deſcente en Angleterre; que le Prince d'Orange y devoit être en perſonne; que le premier deſſein avoit été d'y aller ſeulement avec les ſix Régimens Anglois; mais qu'on avoit changé d'avis, & que le Prince d'Orange auroit bien quatorze mille hommes; ſavoir, ſix Régimens Anglois, ſon Régiment des Gardes de Cavalerie, ſes Gardes du Corps, & ſon Régiment de Dragons; qu'on pourroit aller dans la Tamiſe ſi les vents le permettoient, ſi-non un peu plus tirant vers le Nord d'Angleterre.

Que c'étoit Burnet qui avoit la principale direction de cette affaire, & que cela avoit donné de la jalouſie à Ferguſſon, celui ci inſiſtant fortement que le Prince d'Orange s'expliquât en faveur des Presbytériens, & Burnet voulant que le Prince d'Orange s'attachât uniquement à la Religion Anglicane.

Le Marquis d'Albiville dépêcha ſon Sécretaire pour donner part au Roi ſon Maître de la dépoſition de ce homme ; il ſembloit qu'il n'en fallût pas moins pour faire ouvrir les yeux au Roi de la Grande-Bretagne, car les Lettres que le Sieur d'Albiville avoit reçûes ce matin là, de Mylord Sunderland, portoient que le Roi d'Angleterre prenoit toutes les meſures pour ſe bien défendre, quoiqu'il ne crût pas devoir être attaqué ; il paroiſſoit même qu'on voulut m'imputer que mes amis avoient engagé Sa Majeſté Britannique dans des dépenſes qu'on jugeoit inutiles.

Mylord Sunderland témoignoit dans cette Lettre qu'il eût été à ſouhaiter que je n'euſſe pas fait mention de l'Angleterre dans la déclaration que j'avois faite aux Etats, & il ſembloit qu'ils euſſent voulu en Angleterre ſe cacher à eux-mêmes l'obligation qu'ils avoient à Sa Majeſté : mais je mandai au Roi que je croyois qu'ils parleroient autrement lorſque le Sécrétaire du Marquis d'Albiville ſeroit arrivé en Angleterre.

Il eſt certain que l'ordre que Sa Majeſté m'avoit donné de déclarer aux Etats Généraux ſes intentions, avoit fort déconcerté les meſures du Prince d'Orange ; cela auroit même donné lieu à ces Meſſieurs-là de rompre entierement ſes deſſeins s'ils avoient eu un peu de courage ; & je mandai à Sa Majeſté que s'ils ne le faiſoient pas, (comme je n'y voyois aucune apparence,) Sa Majeſté étoit en droit de profiter de l'entrepriſe du Prince d'Orange, ſi Elle le jugeoit du bien de ſon ſervice, étant certain que ſi Sa Majeſté vouloit faire entrer ſon Armée dans les Etats des Provinces-Unies, ou ces Meſſieurs ſe jetteroient volontairement dans ſes intérêts, ou elle les réduiroit bientôt à vivre dorénavant dans une entiere dépendance de ſes volontés.

Que je ne doutois pas que Sa Majeſté ne ſût le mauvais état de Berg-op-zoom, qu'elle en connoiſſoit l'importance. Que je n'étois pas d'une

profession à savoir s'il étoit bien aisé d'y conduire une Armée, & de laisser tant de Places ennemies derriere; mais que je savois que rien n'étoit impossible à Sa Majesté, & que si Elle s'étoit rendue maîtresse de cette Place, Elle feroit tel Traité qu'Elle souhaiteroit avec les Hollandois, ou Elle continueroit la guerre avec avantage.

La Gazette Flamande, 18 Septembre, marqua qu'on avoit pris à Luxembourg, chez les Marchands, tous les Draps, les Etoffes, & autres Marchandises de Hollande, qui s'étoient trouvées dans la Ville, & qu'on les avoit fait brûler publiquement par l'Exécuteur de la Haute Justice.

Le Marquis d'Albiville devoit être convaincu aussi nettement qu'il l'avoit été par cet Anglois; que les grands desseins du Prince d'Orange regardoient l'Angleterre, parce qu'il avoit toujours voulu croire que cet armement étoit destiné pour la France, & que ses gens en faisoient publiquement des railleries des François. Le Prince d'Orange & Dickfeld le lui avoient si bien fait accroire, qu'il l'avoit persuadé au Roi son Maître, & Mylord Sunderland ne manquoit pas de son côté de soutenir cette opinion, ensorte qu'il assura plusieurs fois que ce que j'écrivois n'étoit que des visions.

Mrs. d'Amsterdam ayant demandé le sujet des grands armemens qu'on avoit faits en Hollande, le Prince d'Orange alla à l'Assemblée de Hollande, & les ayant informés assez légerement de la nécessité qu'il avoit crû qu'il y avoit de se mettre en bonne posture dans la conjoncture présente; il s'étendit en termes généraux sur ce qu'ils avoient à craindre de Sa Majesté & de l'Angleterre, & sans entrer dans aucun detail des démarches qu'il avoit faites. 18 Septembre 1688.

Que plusieurs Bourguemestres des Villes de Hollande avoient témoigné en particulier à leurs amis, même jusqu'à repandre des larmes, le déplaisir qu'ils avoient de l'engagement où on les mettoit, sans qu'ils en eussent connoissance, & contre leurs 20 Septembre 1688.

propres intérêts; mais que tout cela n'empêcheroit pas le Prince d'Orange d'agir, & faisoit voir seulement ce que j'avois eu l'honneur de mander depuis trois mois à Sa Majesté, que tout ce qu'il faisoit étoit sans la participation des Etats; qu'aussi j'étois persuadé de plus en plus, que s'il lui arrivoit un échec considérable, on verroit l'état présent des Provinces bien bouleversé.

Que la seule chose qui pourroit faire autoriser le Prince d'Orange dans les entreprises qu'il faisoit, étoit l'affaire du Commerce; car j'étois bien averti que les Députés d'Amsterdam avoient empêché qu'on eût résolu le Samedi précedent l'interdiction des marchandises de France; & comme ils n'avoient pû trouver d'autres expédiens, il y avoit grande apparence que quand ils reviendroient le Mercredi suivant ils ne pourroient point empêcher que cette résolution ne fût prise.

Que Sa Majesté étoit informée de l'animosité qu'on avoit pris soin d'inspirer dans les esprits de tous les membres de l'Assemblée de Hollande au sujet du Commerce, que cela avoit fait que non-seulement trois des principales Villes avoient unanimement conclu à l'interdiction des denrées de France, & à se mettre en état de soutenir vigoureusement cette résolution, ainsi que j'avois eu l'honneur de le mander à Sa Majesté; mais encore que toutes les autres Villes avoient été de ce sentiment, excepté deux petites Villes de Nort-Hollande qui avoient suivi le sentiment de ceux d'Amsterdam.

J'appris que l'on portoit les Selles dans les Barques couvertes, pour les embarquer sans qu'on s'en apperçût.

Je fus informé par les gens qui suivoient huit Barques chargées de Canons, de Mortiers, de Poudres, & de Bombes, qu'elles avoient remonté le Rhin jusqu'à Nimegue, & delà étoient allées à l'Issel, dans le Zuiderzée, pour gagner le Texel. On peut juger par-là de toutes les précautions

que

que le Prince d'Orangé prenoit pour couvrir ses desseins; mais qu'ils ne lui auroient pas réussi si le Roi d'Angleterre avoit voulu profiter des avis qu'on lui en donnoit.

Je donnai avis qu'on travailloit jour & nuit à Maestricht, & que la Place ne pouvoit être fermée dans tout le mois de Septembre.

J'avois eu raison de mander au Roi que bien que le Prince d'Orange eût en vûe l'entreprise d'Angleterre, il ne laisseroit pas de s'emparer des Villes de l'Electorat de Cologne, s'il lui étoit possible. Il eut été aisé alors de le prevenir, & on auroit sans doute empêché le Prince d'Orange de passer en Angleterre, si on avoit fait passer à Liege & à Cologne trente mille hommes; & je mandai le 23 de Septembre que le Maréchal de Schomberg avoit mis trois mille hommes dans Cologne, & que les Troupes de Brandebourg s'étoient saisies de Dorsteim. 23 Septembre 1688.

Que les Etats étoient fort étonnés de la maniere dont le Roi s'étoit expliqué, & des démarches que faisoit Sa Majesté pour soutenir ses déclarations; mais que l'affaire du Commerce l'emportoit sur les justes reflexions qu'ils faisoient en effet, sur le péril dans lequel ils se jettoient, & que j'avois eu l'honneur de mander à Sa Majesté que les Villes les plus modérées, comme Delft, avoient été d'avis d'interdire les marchandises de France, & de faire en même tems des levées considérables, pour être en état de soutenir leur resolution.

Que Mrs. d'Amsterdam s'etoient opposés fortement à l'interdiction du Commerce de France; que jamais on n'avoit songé à faire de Papeteries en Hollande, mais qu'on commençoit à y en établir qui réussissoient parfaitement bien.

J'appris que dans le compte superficiel, que la déclaration de Sa Majesté avoit oblige le Prince d'Orange de faire aux Commissaires des dix premieres Villes de Hollande, des Troupes qu'il avoit

prifes d'Allemagne, il avoit affuré qu'il n'y avoit que treize mille hommes; favoir, fix de Brandebourg; quatre de Zell, & de Wolfembutel; deux de Heffe-Caffel, & mille de Wirtemberg: il n'a point fait mention des Suedois ni des Saxons.

23 Septembre 1688. JE mandai au Roi que je favois, par une voie très-fure, que le Prince d'Orange comptoit qu'une partie de la Flotte d'Angleterre ne combattroit pas; mais qu'au contraire elle fe joindroit à la fienne, & que c'étoit une des chofes fur lefquelles il faifoit plus de fonds dans la conjoncture préfente.

LE Marquis d'Albiville dit à Dickfeld, & à d'autres Députés aux Etats-Généraux, qu'il ne favoit pas pourquoi j'avois mis le mot d'alliance dans ma déclaration; qu'il n'y en avoit pas entre Sa Majefté & le Roi fon Maître, & que devant qu'il fut quinze jours cela feroit avéré.

LES Etats approuverent les Traités que le Prince d'Orange avoit faits, confentirent de prendre à leur folde les treize mille hommes qu'il avoit achetés, & le Prince d'Orange leur fit comprendre que cela ne fuffifoit pas, & qu'il falloit lever encore fept mille hommes.

M. Citters manda aux Etats-Généraux que le Roi d'Angleterre lui avoit déclaré à fon arrivée qu'il n'avoit point fait d'alliance avec le Roi.

24 Septembre 1688. LE Marquis d'Albiville préfenta un Mémoire aux Etats-Généraux, que j'envoyai à Sa Majefté. Il fembloit que le Roi d'Angleterre ne fe contentoit point de ne pas profiter des puiffans fecours que Sa Majefté lui auroit pu donner; mais qu'il vouloit encore le faire favoir à fes ennemis, pour leur donner plus de courage de l'attaquer.

LE Roi d'Angleterre dit à Citters qu'il avoit été du moins auffi furpris que lui de la déclaration que j'avois faite aux Etats-Généraux; que ç'avoit été fans fa participation; & que pour lui il étoit dans le même fentiment qu'étoient les Etats-Géné-

raux, de vouloir vivre en paix. Il fit auſſi mander au Marquis d'Albiville qu'il ſouhaitoit qu'il s'expliquât de la même maniere, & qu'il dit que le Roi d'Angleterre étoit trop puiſſant & trop grand Prince pour ſe mettre ſous la protection de la France, & qu'il avoit le cœur trop élevé, auſſi-bien que la naiſſance, pour être traité de la même maniere que le Cardinal de Furſtemberg. Le Prince d'Orange ne pouvoit attendre de déclaration qui lui plut davantage, car le Marquis d'Albiville l'alla trouver après avoir envoyé ſon mémoire aux Etats-Généraux.

MYLORD Midleton manda auſſi au Marquis d'Albiville que le Roi d'Angleterre ne pouvoit ſe perſuader que les factieux de ſon Royaume euſſent envoyé aucun argent au Prince d'Orange; que pour s'en éclaircir Sa Majeſté Britannique avoit fait demander le prix courant de l'or; & comme il ne ſe trouvoit point augmenté, il concluoit de là qu'il ne pouvoit en être ſorti une grande quantité. Je laiſſe à juger ſi cette concluſion eſt bien fondée, & ſi cet argent qui auroit été tiré ſecretement de la bourſe des particuliers, devoit néceſſairement augmenter le change: mais quoiqu'il en ſoit, le fait eſt qu'il en paſſa en Hollande pour le moins quatre millions d'Angleterre, & il eſt conſtant, qu'outre la dépenſe immenſe pour l'armement de ſoixante-dix Vaiſſeaux, pour l'achat des Brulots, le loüage des Galiotes, & tout l'attirail de guerre, la Flotte coutoit plus de quarante mille florins par jour, pour l'entretien & le payement des Officiers & des équipages, & que c'étoit le Prince d'Orange ſeul qui en faiſoit la dépenſe, les Etats n'ayant rien débourſé pour cela,

M. de Barillon me manda qu'on fait réflexion en Angleterre qu'il ne s'eſt encore rien fait dans tous les grands armemens de mer par l'autorité formelle des Etats-Généraux. Je lui ai fait réponſe aujourd'hui que cela eſt très-vrai, que ces Meſſieurs-ci ont laiſſé agir le Prince d'Orange,

ne croyant rien hasarder en cela : c'est pourquoi, si quelque chose étoit capable de s'opposer à ses desseins, c'étoit la déclaration que Votre Majesté avoit faite, puisqu'ils voyoient par-là que la complaisance qu'ils ont pour le Prince d'Orange leur attirera infailliblement une guerre, à laquelle ils ne s'attendoient pas ; si Sa Majesté Britannique vouloit bien faire réflexion à cette réponse, Elle connoîtroit le grand service que Votre Majesté lui a rendu.

Le Marquis d'Albiville m'a aussi montré une Lettre de l'Envoyé du Roi son Maître à Bruxelles, qui lui mande que Castanaga l'a assuré que le Prince d'Orange ne songeoit point du tout à rien entreprendre contre le Roi d'Angleterre, & que s'il arrivoit la moindre chose à Sa Majesté Britannique, il prenoit cela sur lui ; que tout cet armement regardoit la France, & que devant qu'il fut quinze jours la Flotte des Etats iroit faire une descente du côté de la Rochelle.

Lorsqu'on ne peut disconvenir, Sire, que de si grands préparatifs ne tendent qu'à un dessein considérable, & qu'on n'en allegue point d'autre qu'un, qui est hors de toute apparence, il est à croire que le véritable est celui que l'on veut cacher avec tant de soin.

Je mandai au Roi que le Prince d'Orange me faisoit épier avec une exactitude & une vigueur si grande, qu'il faisoit mettre des gens jour & nuit auprès de mon logis, qui se relayoient comme à une garde réglée, & qui vont rendre compte de tous ceux qui entrent dans ma maison, & qui en sortent ; & bien loin de garder en cela quelques mesures, on est au contraire fort aise qu'on le sache, afin d'intimider les gens & les éloigner de chez moi ; c'est une chose inusitée en tems de paix, qui se pratiquoit néantmoins à mon égard.

27 Septembre 1688. Les Députés d'Amsterdam revinrent le 25 de Septembre, avec des résolutions bien différentes, car ils refuserent de consentir à l'interdiction de

toutes les marchandiſes de France, & ont donné en même tems les mains à une recrûe; de ſorte que n'y ayant que cette Ville-là qui s'y ſut oppoſée, la recrûe fut réſolue ſur le champ, & le Prince d'Orange partit pour aller au Camp, d'où il doit être de retour dans deux jours; la recrûe étoit de onze mille hommes.

On envoyoit continuellement des Matelots ſur la Flotte pour renforcer les équipages.

Je mandai au Roi que toutes les Selles, les Brides, & le Biſcuit, pour cet armement, étoient prêts; que je voyois avec bien du déplaiſir que le Roi d'Angleterre ſe laiſſe abuſer par M. Citters, ou pour mieux dire par ſon propre génie, qui lui fait prendre en cette occaſion un parti dont tout le monde eſt étonné, & qui n'eſt approuvé de perſonne; M. Citters ayant encore mandé dans ſes dernieres Lettres que le Roi d'Angleterre lui avoit déclaré qu'il n'avoit pas beſoin de protecteur, & qu'il ne prétendoit pas être traité de même maniere que le Cardinal de Furſtemberg.

Le Marquis d'Albiville de ſon côté ſe conduiſoit très-mal, car après avoir dit qu'il n'y avoit point d'alliance entre Votre Majeſté & le Roi d'Angleterre, & avoir appuyé cela de pluſieurs expreſſions fort extravagantes, même avant qu'il eut reçu ordre du Roi ſon Maître, de s'en expliquer, il s'eſt bien moins épargné depuis la Lettre qu'il reçut de Mylord Midleton, & il dit, à qui voulut l'entendre, que le Roi ſon Maître étoit aſſez puiſſant; qu'il n'avoit beſoin du ſecours de perſonne, & autres choſes ſemblables; & dans le même tems qu'il convenoit avec moi que le deſſein du Prince d'Orange ne pouvoit être que contre le Roi d'Angleterre, il ſembloit qu'il commençoit depuis deux ou trois jours à n'en être pas ſi perſuadé. Il alla trouver la Princeſſe d'Orange à Diren, & fut toute la nuit du Vendredi au Samedi dans une Barque, avec M. Dickfeld, juſqu'a Utrecht; ce ſont des diſparates qui ne ſont point

pardonnables, & qui n'accommoderont point les affaires du Roi son Maître. J'avois mandé, il y avoit déja long-tems, que je soupçonnois Mylord Sunderland, de révéler les secrets du Roi son Maître à M. Sidney, pour être rapportés au Prince d'Orange. Je fus informé par des personnes qui le savoient d'original, que Sunderland trahissoit absolument le Roi son Maître.

On est bien persuadé en Hollande que si le Prince d'Orange venoit à bout de son dessein, la premiere chose qu'il feroit feroit de déclarer la guerre à Votre Majesté : cela fait craindre qu'elle ne veuille le prevenir, & n'attaquer les Pays-Bas Espagnols que dans le tems que le Prince d'Orange sera occupé en Angleterre, parce que si une fois Votre Majesté s'en est emparée, il faudroit que ces Messieurs-ci fissent aveuglement ce qu'elle souhaiteroit, & qu'ils entrassent dans toute sorte d'alliance contre l'Angleterre.

27 Septembre 1688. La nouvelle du Siége de Philisbourg arriva à la Haye, & l'on vit peu de tems après des Imprimés qui portoient les motifs qui obligeoient le Roi à faire marcher ses Troupes vers le Rhin. Jamais nouvelle n'a plus réjoüi le Prince d'Orange, car il appréhendoit qu'on ne vînt en Flandres ou du côté de Cologne.

Je vis encore le 30 de Septembre des Lettres d'Angleterre, qui portoient qu'il n'est pas croyable que les Anglois ayent envoyé tant d'argent au Prince d'Orange, ni que ce Prince ait formé contre le Roi d'Angleterre le projet que la France lui imputoit.

Le Prince d'Orange avoit freté un grand nombre de Bâtimens de diverses grandeurs; on les laissoit avec du sable & des planches par-dessus, ce qui ne laisse pas lieu de douter qu'on embarque de la Cavalerie; on a loué aussi pour cet effet beaucoup de ces Bateaux plats, avec lesquels on emmene des Bœufs de Holstein, & on a fait des ponts qui servent à embarquer & à débarquer les Che-

vaux, & on les met dans les mêmes Bâtimens.

IL arrivoit tous les jours des personnes de qualité d'Angleterre, & entr'autres le Lord Lonnelas, avec un très-riche homme, nommé Pepin, ennemi déclaré du Roi de la Grande-Bretagne; le fils du Lord de Non-Shire. Mylord Wischer, fils du Marquis de Vinchester, fait faire dix Etendarts pour de la Cavalerie, & prend ici des Cavaliers à ses dépens. M. Sydney est au Camp avec M. le Prince d'Orange.

J'ÉCRIVIS au Roi: on sait, Sire, que j'ai appris de bon endroit que le Prince d'Orange s'attend bien que dans la fin de cette année-ci, & dans la Campagne prochaine Votre Majesté fera des Conquêtes: mais il se flatte que dans la suite, ayant les forces de mer d'Angleterre, & les Etats Genéraux joints ensemble, & empêchant le débit & le transport des marchandises de France, il sera en état de recouvrer, & au-delà, ce qu'on aura perdu; & assurément il seroit à craindre que ces Messieurs ci ne s'engageassent dans la suite avec le Prince d'Orange s'il etoit Roi d'Angleterre, à moins que Votre Majesté ne leur accordât ce qu'ils demandent pour le rétablissement de leur Commerce, ou qu'elle ne les mit en état de ne pas contredire à ses volontés, en s'emparant des Pays-Bas Espagnols, ou en entrant dans leur Pays avec une puissante Armée. Que si Votre Majesté vouloit se servir d'un de ces trois moyens, je lui repondrois que les Etats-Généraux seroient bientôt à sa dévotion, & qu'elle les détacheroit du Prince d'Orange. Je supplioistrès humblement le Roi d'être persuadé que j'ai assez étudié les maximes & le génie de ceux de ce Gouvernement depuis que je suis auprès d'eux, pour pouvoir en rendre un compte juste à Sa Majesté.

ON fut fort surpris en Hollande, en même tems qu'on sut la nouvelle du Siege de Philisbourg, d'apprendre que le Roi avoit fait arrêter tous les Vaisseaux Hollandois qui étoient dans les Ports de son Royaume, & je fus encore plus surpris

que le Roi ne m'en eut rien mandé ; cette action faite contre la teneur des Traités fit un très mauvais effet, ſans compter qu'on leur montroit beaucoup de mauvaiſes volontés ſans les mettre à la raiſon, comme on auroit pû faire avec une bonne Armée ſi on l'avoit voulu.

Je mandai au Roi que je venois d'étre averti que pluſieurs Régimens qui étoient à la revue qui s'étoit faite au Camp de Nimegue, deſcendoient ſur la Meuſe à Rotterdam ; qu'ainſi on ne devoit plus douter que l'embarquement ne ſe fît inceſſamment. Que le Marquis d'Albiville croyoit à cette heure tout de bon qu'on en vouloit au Roi ſon Maître, & qu'il alloit lui dépêcher trois Couriers, mais qu'il étoit bien tard.

Premier Octobre 1688.

Je mandai au Roi que je n'avois écrit que trop ſouvent, & peut-être trop amplement, toutes les différentes circonſtances qui pouvoient lui rendre indubitable le deſſein du Prince d'Orange contre l'Angleterre ; qu'il ne reſtoit plus qu'à informer Sa Majeſté du tems que le Prince d'Orange mettroit ſes deſſeins à exécution : c'eſt ce que je fis, mandant tous les ordinaires les Régimens qui arrivoient, & qui s'embarquoient.

Il eſt bon de remarquer que quand le Prince d'Orange ſépara le Camp qu'il avoit fait à Nimegue, il fit marcher des Troupes le long de l'Iſſel, qui s'embarquerent à Campen & à Hardruik, ſur le Zuiderzée, pour gagner le Texel ; que d'autres deſcendirent ſur la Meuſe, dont une partie alla à Rotterdam, l'autre à la Brille, l'autre en Zélande ; enſorte que ces différens embarquement ſe faiſant tout à la fois, ils ſe firent avec un grand ordre, & avec une extrème diligence.

Premier Octobre 1688.

On envoya trois Commiſſaires au Texel pour preſſer le départ des Vaiſſeaux qui y ſont ; l'augmentation que le Prince d'Orange a ordonné qu'on fit de l'équipage a un peu retardé les choſes, & cette augmentation n'a été faite que ſur ce que le Roi d'Angleterre a renforcé ſa Flotte. Si Sa Ma-

jesté Britannique avoit eu avec cela les Vaisseaux de Votre Majesté, je ne crois point que le Prince d'Orange eût osé exécuter son entreprise; au moins la raison le veut ainsi, car il est certain que le Prince d'Orange n'a pas compté que son dessein put réussir s'il devoit y trouver une grande opposition, mais il espere que la Flotte du Roi d'Angleterre ne combattra pas, & qu'il mettra aisément pied à terre, après quoi tout le monde se declarera pour lui.

LES Ministres Prédicans recommanderent aux priéres dans leurs Prêches la Flotte des Etats qui étoit en mer dans une saison si avancée, & exhorterent à prier Dieu pour le bon succès des desseins du Prince d'Orange, qui ne tendoient qu'à l'avantage de la Religion. 4 Octobre 1688.

LE Siége de Philipsbourg fit augmenter les actions de 10 pour $\frac{0}{0}$, & rendit les Etats Généraux fort insolens, par la certitude que le Roi ne les attaqueroit pas, ni les Pays-Bas Espagnols; or je mandai au Roi que tant que les Etats Géneraux n'auroient pas peur, mais une peur bien présente, il n'y avoit rien a attendre d'eux, & je ne pus m'empêcher de representer encore une fois à Sa Majesté, que si dans la conjecture présente du passage du Prince d'Orange en Angleterre (soit que son entreprise réussisse, soit qu'elle manque,) ils voyoient d'un côté une puissante Armée de Votre Majesté, & de l'autre de bonnes conditions d'accommodement, peut-être pourroit on trouver moyen de les engager par une bonne alliance dans les intérêts de Sa Majesté, mais il faut pour cela qu'ils aient sérieusement peur, encore n'en voudrois-je pas tout-à-fait répondre à cause des affaires de la Religion; & le plus sur, comme j'ai déja eu l'honneur de le mander, seroit d'abaisser leur puissance, sans cela, écrivois-je au Roi, je manquerois à mon devoir, si je ne donnois avis à Votre Majesté que ces Messieurs-ci sont dans de telles dispositions, & ont dans leur Gouvernement

des gens si dévoüés au Prince d'Orange, & sont si foibles, qu'ils s'uniront contre leurs propres intérêts au Prince d'Orange s'il devient Roi d'Angleterre, & cela sous prétexte de Religion.

Les Etats Généraux pretendirent, & avec raison, que quand ils auroient eu le malheur d'entrer en guerre avec le Roi, ils auroient neuf mois par les Traités pour retirer leurs effets.

5 Octobre 1688. Je donnai avis que Mylord Lonnelas, qui étoit venu depuis peu d'Angleterre, n'étoit demeuré que deux jours à la Haye, & qu'il étoit retourné pour informer ses amis que le Prince d'Orange étoit prêt à s'embarquer. J'en donnai avis à M. de Barillon; mais le Roi d'Angleterre n'en voulut rien croire, & ne fit point arrêter cet homme.

Le Marquis d'Albiville eut ordre de présenter aux Etats Généraux un Mémoire, par lequel il les assuroit qu'il n'y avoit point de Traité d'alliance entre Votre Majesté & le Roi d'Angleterre, autre que ceux qui sont imprimés, & que Sa Majesté Britannique ne désirant que la conservation de la paix & du repos de la Chrétienté, seroit bien aise de prendre avec les Etats Généraux les mesures les plus convenables pour maintenir la Paix de Nimegue, & la Treve de vingt années, conclue en 1684.

7 Octobre 1688. Le Marquis d'Albiville demanda ensuite une Conférence aux Etats Généraux, dans laquelle il leur confirma tout ce qu'il avoit dit dans son Memoire, & ajoûta que le Roi son Maître voyoit bien que le Roi cherchoit un pretexte pour commencer la guerre, & que le Siége de Philipsbourg étant une infraction manifeste au Traité de Treve dont il étoit garant, il offroit aux Etats Généraux de faire une ligue avec eux, & de déclarer conjointement la guerre au Roi. Ce procédé du Roi d'Angleterre cause en même tems de la pitié & de l'indignation contre lui, & on ne doit pas croire que rien puisse détourner l'entreprise du Prince d'Orange. Je puis même assurer Votre Majesté, que si Elle faisoit assiéger Bruxelles,

e Prince d'Orange ne se détourneroit pas pour cela d'un seul pas; il se croit trop assûré de la conquête d'un puissant Royaume pour s'arrêter pour a prise d'une Ville. Je sai même de bonne part qu'il a dit aux Espagnols qu'ils gardassent seulement Ostende, Mons, & Namur, & que pour toutes les autres Places dont Votre Majesté s'empareroit, il sauroit bien les reprendre; mais pour ce qui est des Etats-Généraux il n'en est pas de même, la prise d'une Place en Flandre les étonneroit bien, & les feroit peut-être rentrer en eux-mêmes.

Le Siége de Philipsbourg n'a pas fait cet effet, au contraire, il les a rassûrés, en leur faisant croire que la guerre s'éloigneroit d'eux, c'est par cette raison que le Prince d'Orange en a été fort aise, & aussi parce qu'il est persuadé que l'Empereur, & beaucoup de Princes de l'Empire, s'engageront sous ce prétexte dans la guerre; & son intérêt demande que les armes de Votre Majesté soient occupées dans l'Empire; que ce qui reste aux Espagnols dans les Pays-Bas ne soit pas entamé, & que les Etats-Généraux soient mécontens autant qu'ils le sont à present sur le fait du Commerce, lorsqu'il se trouvera paisible possesseur de l'Angleterre.

Comme ses Créatures ne font plus difficulté de dire qu'aussi-tôt qu'il aura fait assembler un Parlement en Angleterre, il déclarera la guerre à Votre Majesté, & qu'il est fort apparent qu'il entraînera les Etats-Généraux dans son sentiment: j'ai estimé qu'il est de mon devoir de rendre compte à Votre Majesté des moyens qui peuvent empêcher les Etats d'entrer dans ces engagemens. Je n'en connois que deux, qui sont, ou de leur donner satisfaction sur les affaires du Commerce, ou de les mettre par la force des armes dans la necessité de s'attacher aux intérêts de Votre Majesté: mais ce dernier moyen les réduiroit au désespoir, si en même tems que Votre Majesté formeroit un Siége dans les Pays Bas de quelque Place

importante, on feroit avancer fes Troupes fur les Frontieres des Etats-Généraux, je n'avois des ordres de faire infinuer aux principaux d'entr'eux qu'ils pourroient encore par une meilleure conduite detourner la fuite des progrès des Armes de Sa Majefté.

Que je pouvois affûrer qu'il n'y avoit pas d'autres moyens que ces deux là pour empêcher que les Etats ne fiffent la folie de s'unir au Prince d'Orange s'il devient Roi d'Angleterre: mais fi Votre Majefté avoit une fois obligé les Etats Généraux à demeurer attachés à fes intérêts, il eft hors de doute que les Princes d'Allemagne ne feroient pas d'humeur à rien entreprendre en faveur de l'Empereur, & quand même Votre Majefté n'obligeroit point par ce moyen les Etats-Généraux à entrer dans fes interêts, Elle auroit toujours l'avantage de s'être emparée de deux ou trois Places dans les Pays-Bas, fans avoir été caufe de la guerre puifqu'elle eft infaillible pour le Printems, fi le Prince d'Orange reuffit dans fon deffein.

Je dois ajoûter à cela que l'arrêt de leurs Vaiffeaux, & autres chofes femblables, ne les feront pas plier; au contraire, ils en feront plus animés & plus infolens, & je ne puis affez repréfenter combien on a été emporté en ce pays-ci fur l'arrêt de leurs Vaiffeaux; ils ont fait imprimer féparément l'article du Traité qui donne neuf mois de tems après une rupture, & on le vend à tous les coins des rues.

J'appréhende, Sire, de paffer les bornes de mon Miniftere, en repréfentant ces chofes à Votre Majefté, & principalement en prenant la liberté de les répéter plus d'une fois: mais je crois qu'il eft indifpenfablement de mon devoir de rendre compte à Votre Majefté des chofes qui regardent fon fervice dans le lieu où Elle me fait l'honneur de m'employer.

Quand je confidere que le Pr. d'Orange emmene quatorze mille hommes des meilleures Troupes de

Etat; tous leurs Vaiſſeaux de guerre, à dix ou douze près, & toute leur Artillerie (car leurs magaſins ſont preſque tous vuides,) je me perſuade qu'il a voulu ſe rendre maître de toutes leurs forces, afin qu'ils dépendiſſent de lui; c'eſt encore ce qui me fait croire que le tems ſeroit plus propre pour marcher à eux, d'autant qu'il y a apparence qu'on n'en obtiendra rien par la douceur, car les Creatures du Pr. d'Orange les intimideront toûjours aſſez pour les empêcher de rien faire contre ſes ſentimens & ſes intérêts, à moins qu'ils n'y ſoient forcés.

IL eſt fort à craindre qu'avec de ſi grandes forces, & avec les intelligences qu'il a au-dedans de l'Angleterre, le Pr. d'Orange ne réuſſiſſe dans ſon entrepriſe, à moins que Dieu n'en diſpoſe, comme il fit de la Flotte invincible de Philippe II. deſtinée contre l'Angleterre; il y a préciſément cent ans.

M. de Sidney devoit monter ſur la Flotte. M. le Maréchal de Schomberg devoit commander ſous le Prince d'Orange, qui n'eſt pas encore arrivé à la Haye, à cauſe d'une petite indiſpoſition qu'il avoit; la Princeſſe d'Orange y arriva, & jamais on ne l'avoit vûe ſi gaie.

LE Prince d'Orange fit mander aux Provinces d'envoyer ici des Députés de chaque Membre de leur Province; celle de Zélande, par exemple, eſt partagée en ſept; ſavoir ſix Villes, & une voix pour les Nobles; cette Province envoyera ſept Députés, & ainſi des autres, cela s'appelle proprement une Aſſemblée des Etats-Généraux; car ceux qui ſont aſſemblés ordinairement, ne ſont que des Députés. Le Prince d'Orange a demandé que ceux qui viendroient fuſſent obligés au ſecret, & qu'ils euſſent le pouvoir de reſoudre avec lui ſur des affaires importantes qu'il leur veut communiquer; on ne doute pas qu'il ne s'explique de ſes deſſeins, ils doivent faire le ſerment qu'ils appellent de ſecret.

CE que j'avois eu l'honneur de mander au Roi ſe trouve vrai; les Vaiſſeaux auront le Pavil-

8 Octobre 1688.

lon Anglois. Il y en a où l'on a ajouté ces mots, *pro Libertate & Libero Parlamento*; on en fait d'autres, où il y a, *pro Libertate & Religione*. On m'a dit aussi qu'on a vû un Etendart, où est la Liberté soutenue par trois épées.

IL arrive à tout moment un nombre prodigieux d'Anglois, & beaucoup d'argent. Je ne comprens pas comment le Roi d'Angleterre a tant laissé passer de petits Yachts, avec de si grandes sommes d'or & d'argent, après les fréquens avis qu'il avoit reçûs.

LES Créatures du Prince d'Orange parlent à cette heure du Traité des Pyrenées.

ON n'a rien fait tous ces jours-ci touchant les affaires du Commerce: mais je suis averti de bonne part que l'arrêt des Vaisseaux Hollandois dans les Ports de France, a fort animé tout le monde en ce pays-ci.

14 Octobre 1688. LE Prince d'Orange ne fit pas assembler les Députés des différentes Provinces qu'il a fait venir ici: mais il leur a parlé séparément; il leur a témoigné qu'il alloit en Angleterre, & qu'il n'avoit d'autre dessein en cela que le maintien de leur Religion; il leur a fait voir les soins qu'il avoit pris en achetant des Troupes des Princes d'Allemagne, qu'il ne leur pût arriver aucun inconvénient pendant son absence.

ON fit ferrer quantité de Chevaux de Frise pour les mettre devant l'Infanterie au débarquement.

QUE si le Prince d'Orange a un bon succès, il prétend l'année prochaine avoir une Armée Navale beaucoup plus forte que celle qu'il a à présent, & aller faire une descente du côté de Bourdeaux, ou dans la Bretagne.

14 Octobre 1688. JE mandai au Roi, que quoique les Etats de Hollande fussent outrés de l'arrêt des Vaisseaux Hollandois dans les Ports de France; ils ont néanmoins conclu, après une mûre délibération, qu'ils exécuteroient inviolablement le Traité qui donne neuf mois pour retirer les effets de part &

l'autre. Ils ont donné ordre qu'on laisseroit librement charger & partir les Vaisseaux François.

IL fit dans ce tems-là une tempête fort violente, qui dura cinq jours, & après quatre ou cinq jours de calme, il s'eleva des vents si violens & contraires, qu'on ordonna à tous les Vaisseaux de rentrer dans les Ports d'Elvoetsluys & de Flessingue, ne leur étant pas possible de demeurer à Skonnevelt, & le Vice-Amiral Herbert revint. 15 Octobre 1688.

LE Prince d'Orange ne se désista pas pour cela de son entreprise ; il fit embarquer encore ce jour-là six Régimens de Cavalerie à Rotterdam. On ne mit pas dans chaque Bâtiment autant de Chevaux qu'il y en devoit tenir, afin qu'ils y fussent à leur aise, qu'ils pussent se coucher pendant qu'ils étoient à la voile : mais le reste fut embarqué demie heure après. On avoit fait pour cela des Ponts qui vont en pente du rempart de la Ville aux Flûtes & Galiotes qui sont dans la Meuse : ainsi l'embarquement se fit avec beaucoup de facilité. Il y avoit peu d'espérance que le tems pût changer, ni être propre pour mettre à la voile avant le commencement du quartier de la Lune, qui étoit le Lundi 18 Octobre ; bien des gens croyoient que le vent contraire dureroit tout le reste de cette Lune. Le Roi d'Angleterre gagne bien du tems par-là.

JE fis le 15 Octobre une récapitulation au Roi de tout ce qui s'étoit passé depuis un certain tems, & je lui mandai que comme la recrue de onze mille hommes que les Etats ont accordée aux remontrances du Prince d'Orange, donne un juste sujet à Sa Majesté de croire qu'ils ont dessein de lui faire la guerre ; il est absolument de mon devoir de lui rendre un compte particulier de l'état présent de ce pays ci ; de la disposition où sont les esprits des personnes du Gouvernement & du peuple, & des motifs qui les ont portés à prendre toutes les résolutions qu'ils ont prises depuis quelque-tems, afin que Sa Majesté put plus aisé- 15 Octobre 1688.

ment juger quels étoient les moyens les plus propres pour châtier ces gens-ci, ou pour les remettre par d'autres voies dans leurs véritables intérêts; & quoique j'eusse peu de choses à dire à Sa Majesté, que je n'eusse deja eu l'honneur de lui mander, je croyois néantmoins qu'il étoit à propos que je ramassasse en un même endroit tout ce que j'avois mis dans différentes Lettres, pour en donner une plus parfaite idée à Sa Majesté.

Il est constant, que les affaires de la Religion ont commence à donner du chagrin à ces Messieurs ci. Les Réfugiés, & particulierement les Ministres, les ont tellement animés par des suppositions & des impostures manifestes, qu'ils se sont entierement éloignés des sentimens qu'ils avoient toujours eu jusqu'alors pour Sa Majesté. Ils se sont même insensiblement engagés à tenir le même langage que tenoient les Ministres François, sur la nécessité de rétablir en France ceux de leur Religion qui en étoient sortis, & sur la facilité qu'il y avoit à le faire: & comme on se familiarise aisément aux choses qu'on souhaite, & qu'on redit si souvent, ils se sont presque persuadés eux-mêmes ce qu'ils ne disoient au commencement que par maniere d'acquit.

Les mécontentemens qui leur sont survenus sur l'affaire des harengs, & ensuite sur celle des draps de Hollande, & autres sortes de manufactures & denrées de ce pays, ont achevé d'aigrir les esprits du peuple & des Régens, & les ont portes à un point de furie, que les Bourguemestres comme la canaille, ne parloient d'autre chose que de périr les armes à la main, plûtôt que de demeurer en l'état où ils étoient.

Le Prince d'Orange ne manqua pas de tirer avantage de la disposition où il vit les esprits de tout ce pays-ci, & connoissant fort bien la foiblesse qu'il y avoit cette année-ci dans la Régence d'Amsterdam, il sut en profiter, pour les porter où il voulut. Il leur fit comprendre qu'il étoit nécessaire

de

de mettre une grande Flotte en mer, & de fortifier les Places Frontieres pour s'oppofer aux deffeins de Sa Majefté, qui vouloit détruire leur Religion en ce pays-ci comme elle avoit fait en France, & ruiner abfolument leur Commerce. C'eft fur de pareilles remontrances qu'il obtint l'impofition d'un deux-centieme denier pour payer les frais de la derniere guerre, & les arrérages dûs aux Troupes, l'emprunt des quatre millions pour les Fortifications, une augmentation confidérable de la Flotte, & la levée de neuf mille Matelots. Cependant, comme il avoit d'autres vûes que les motifs qui lui avoient fervi de prétexte, il traita avec quelques Princes d'Allemagne pour en avoir des Troupes, qu'il paya en partie de l'argent qu'il avoit tiré des Etats, en partie de celui qu'il avoit eu d'Angleterre, parce qu'il falloit remplacer les Troupes qu'il vouloit mener en Angleterre, ce qui étoit le grand deffein auquel il fongeoit depuis long-tems, & qu'il avoit réfolu d'éxécuter depuis la naiffance du Prince de Galles.

Je ne manquai pas de mon côté d'agir auprès des principaux de cet Etat (ainfi que j'en ai rendu compte à Sa Majefté dans le tems.) Je leur fis remontrer les fuites infaillibles qu'auroient toutes les condefcendances qu'ils avoient pour le Prince d'Orange, & qu'ils fe perdoient de gaieté de cœur au-dehors & au-dedans de leurs Etats: mais ils me firent dire qu'ils voyoient avec un extrême déplaifir qu'il n'y avoit nul moyen de s'oppofer au torrent, qu'ils feroient déchirés par le peuple s'ils avoient feulement ouvert la bouche pour faire voir le mauvais parti qu'on prenoit, & que les Régens & le Peuple étant auffi animés qu'ils l'étoient, il n'y avoit pas moyen de s'oppofer aux volontés du Prince d'Orange.

Le Penfionnaire Fagel avoit eu l'adreffe d'arrêter pour quelque tems les plaintes des principales Villes de Hollande, touchant le refus qu'on faifoit en France de recevoir des Harengs, & touchant

l'interdiction de leurs Draps, parce qu'il vouloit s'en servir plus utilement quand il le jugeroit convenable aux intentions du Prince d'Orange : c'est pourquoi, lorsque les choses furent venues aux extrémités, il trouva à propos d'écouter & de fomenter les plaintes qu'on faisoit sur ce sujet; ainsi cette affaire, qui avoit été quelque tems assoupie, fût relevée avec beaucoup de force dans cette occasion, par ceux qui y étoient les plus intéressés, ou pour mieux dire, par toute la République; de sorte que le Prince d'Orange, favorisé par le ressentiment qu'on avoit sur les affaires de la Religion, & principalement sur celles du Commerce, travailla facilement & utilement pour ses intérêts particuliers, sous le prétexte du bien général du Pays.

Cependant, Sire, il poussa les choses à un point que les personnes les plus sages de cet Etat commencerent à soupçonner qu'il avoit d'autres vûes que celle de leur propre conservation ; & eurent quelque inquiétude pour la suite que pourroient avoir toutes ces entreprises. La déclaration que Sa Majesté leur fit faire ayant entierement dévoilé tout ce mystere, & ayant achevé de leur ouvrir les yeux, ils eurent peur sérieusement que cette affaire ne leur en attirât d'autres d'une fâcheuse conséquence. Quelques-uns demanderent l'éclaircissement de ce grand armement : mais ils ne le demanderent qu'en tremblant, & les autres ne les ayant pas secondés, ils changerent tous les sujets de plaintes en remercimens, après que le Prince d'Orange leur eut seulement fait connoître en termes généraux que les intérêts de la Religion l'avoient engagé à faire toutes les démarches qu'il avoit faites, qu'il avoit juste sujet de croire qu'elle étoit en péril, & que cette République n'étant pas en état de soutenir la puissance de Sa Majesté, il s'étoit vû obligé de prendre, pour trois mois seulement, treize mille hommes de quelques Princes d'Allemagne, n'ayant osé parler alors, ni des Suédois, ni des Saxons.

Le juſte reſſentiment que Sa Majeſté a eu de cette mauvaiſe conduite & de celle du Pape, l'ayant porté à faire quelque démarche du côté d'Allemagne, le Prince d'Orange en prit de nouveaux pretextes pour engager ces gens-ci de plus en plus. Il fit prier les Provinces de lui envoyer des Députés, & leur ayant parlé ſéparément, il leur témoigna qu'il alloit en Angleterre pour les affaires de la Religion; & ſans s'expliquer davantage de ſon deſſein, il leur fit voir la néceſſité qu'il y avoit d'armer encore plus puiſſamment qu'il n'avoit fait, les aſſurant que, moyennant cela, on ne ſongeroit pas ſeulement à les attaquer. Il n'y eut perſonne qui n'approuvât ſon deſſein; les uns, parce qu'ils n'avoient oſé y contredire; les autres, parce qu'ils crurent qu'ils avoient effectivement beſoin de Troupes, & que moyennant cela ils ſeroient en ſureté.

Le Prince d'Orange voyant que tout ſe régloit ici ſelon ſes déſirs, leur fit propoſer de lever un deux-centieme denier, & de prendre encore ſix mille Suédois à leur ſolde; ce dernier étoit déja accordé, & l'autre le fut inceſſamment.

Voila, Sire, de quelle maniere les choſes ſont parvenues au point où elles ſont à préſent; ce qui fait voir qu'il y a eu au commencement beaucoup de paſſion & d'aveuglement dans le Gouvernement de cet Etat, & enſuite beaucoup de foibleſſe; mais toujours une ſorte prévention qu'on vouloit détruire leur Religion, & principalement leur Commerce; mais jamais un deſſein bien formé de faire la guerre à Votre Majeſté.

Bien loin de cela, Sire, j'ai été informé que les Régens des principales Villes de Hollande condamnerent leur propre foibleſſe, juſqu'à répandre des larmes pour s'être mis en l'état où ils ſont, & qu'ils déplorent leur aveuglement, de n'avoir pas reconnu plutôt les artifices du Prince d'Orange.

Je ne manquai pas auſſi de leur faire conſidérer, que

quelque chose qui arrivât de ceci, ils ne pouvoient être que fort malheureux. Que si le Prince d'Orange ne réussissoit pas dans ses desseins, ils seroient exposés aux justes ressentimens de Sa Majesté. Que s'il devient Roi d'Angleterre, ils seront regardés comme une Province sujette de ce Royaume-là, qui se servira des forces & de l'argent de cette République pour faire la guerre à Sa Majesté, & qui profitera pendant ce tems-là du Commerce, dont il dépoüillera les Etats-Généraux. Je leur fis représenter de plus que le Prince d'Orange les privoit de toutes leur forces de mer, c'est-à-dire de leurs Vaisseaux & de leurs Matelots, ce qui a fait jusqu'à cette heure la puissance de cet Etat; qu'il leur enlevoit leurs meilleures Troupes; qu'il vuidoit tous leurs magasins, & qu'il mettoit toutes leurs Places Frontieres entre les mains des Etrangers. Ces Messieurs ci regarderent cela avec beaucoup de douleur: mais ils ne sont pas en état d'y remedier, & n'ont pas même assez d'envie de le faire.

DEUX choses les en empêchent: la premiere, qu'ils sont trop aigris & trop persuadés en même tems qu'on en veut à leur Religion & à leur Commerce, pour revenir d'eux-mêmes de cette animosité, & se défaire de cette prévention; la seconde, qu'ils craignent trop le Prince d'Orange pour songer à prendre les mesures qui seroient nécessaires pour se tirer de la sujétion où ils se trouvent, & pour s'unir à Sa Majesté, dont le Prince d'Orange leur fait accroire qu'ils n'ont rien à craindre.

IL n'auroit peut-être pas été bien difficile jusqu'ici de détruire cette premiere prévention: mais l'arrêt de leurs Vaisseaux leur a persuadé qu'on ne veut plus garder de mesures avec eux; jusques-là que, quand ils seroient convaincus que tout leur avantage consiste à se remettre dans l'honneur des bonnes graces de Votre Majesté, ils auroient de la peine à croire qu'ils y seroient reçûs, & qu'ils pourroient par ce moyen remettre leurs affaires dans l'état qui convient à leur République.

Pour ce qui eſt de la crainte qui les tient attachés aux intérêts du Prince d'Orange, au préjudice de cette liberté, je vois bien qu'ils reſſentent vivement cette ſujétion, & qu'ils connoiſſent parfaitement qu'elle va cauſer la ruine totale de leur République. Le parti du Prince d'Orange toutefois eſt ſi puiſſant, & il y a apparence que ſes Créatures ſe ſoutiendront ſi bien en ſon abſence par les meſures qu'il a priſes, qu'avec toute la ſatisfaction qu'on pourroit leur donner ſur leurs griefs, il faudroit encore qu'un danger éminent, & la perte évidente de leurs effets, leur fît violence pour faire céder l'appréhenſion qu'ils ont du Prince d'Orange à la terreur des armes de Votre Majeſté, & à l'avantage qu'ils trouveroient en même tems dans l'honneur de ſon amitié & de ſon alliance.

Car, Sire, je dois dire à Votre Majeſté qu'on ne leur imprimera pas cette crainte par toutes les choſes qu'on leur ſera, dans leſquelles ils pourront croire qu'on ira contre les Traités, & qu'on ne leur ſera pas juſtice: au contraire, cela les éloignera entierement des ſentimens d'attachement qu'ils doivent avoir pour Votre Majeſté, & du deſir de s'unir étroitement à ſes intérêts; & il eſt du bien de ſon ſervice qu'il puiſſe paroître à ces Meſſieurs-ci que tout ce qui leur eſt arrivé, & ce qui leur arrivera, eſt plûtôt pour les punir de leur mauvaiſe conduite, que pour leur faire ſentir les effets d'une mauvaiſe volonté, car s'ils demeurent perſuadés de ce dernier, ils ſont d'humeur à ſe porter aveuglément à toutes ſortes d'extrémités; mais au contraire, s'ils ont ſujet de croire le premier, ils s'attacheront par une meilleure conduite à détourner les malheurs dans leſquels ils ſe verroient prêts à tomber. Enfin, l'interdiction du Commerce de France fut réſolue.

Le Roi me manda qu'il ne doutoit pas que la priſe des principales Places de Flandre n'eut donné plus d'appréhenſion aux Etats-Généraux que

Lettre du Roi, du 14 Octobre 1688.

celle de Philipsbourg, & de toutes les autres Villes & Places situées sur le Rhin, dont Sa Majesté espere se rendre maître avant la fin de cette année; mais la nécessité de prevenir les mauvais desseins de la Cour de Vienne, ajoutoit le Roi, ne m'a pas laissé d'autre parti à choisir que celui que j'ai pris, & qui m'a paru le plus juste; ainsi ceux que vous proposez sont impratiquables; le premier, qui tend à accorder aux Etats-Généraux tout ce qu'ils désirent pour leur Commerce, marquant une foiblesse peu convenable à ma dignité; & l'autre, demandant un tems plus considerable que celui qui reste avant l'hyver.

9 Octobre 688. JE mandai au Roi que le Prince d'Orange n'étoit point sans inquiétude, puisque le 19 d'Octobre la tempête duroit encore, qui avoit commencé treize jours auparavant.

LA tempête continuoit toujours plus fortement, & cependant on embarquoit la Cavalerie.

1 Octobre 688. LA résolution qui avoit été prise, d'interdire les marchandises de France, portoit que l'interdiction qu'ils en faisoient ne dureroit qu'autant de tems que l'arrêt qu'on avoit fait de leur Vaisseaux en France subsisteroit.

Octobre 688. JE mandai au Roi que je n'avois jamais pû comprendre comment Messieurs Citters & Dickfeld, le Docteur Burnet & Zulstein, ont pû avoir établi & entretenu en Angleterre une assez grande correspondance pour fomenter un soulevement de tant de différentes personnes, & qu'ils ayent même distribué de l'argent pour ce sujet, sans qu'on en ait pû découvrir quelque chose à la Cour de Sa Maj. Britannique. C'est pourtant à leur cabale qu'on attribue ce qui se voit à cette heure: mais je suis encore plus surpris de voir que depuis que l'affaire est découverte, personne n'ait donné connoissance de ce complot à Sa Majesté Britannique.

CEPENDANT M. le Comte de Waldeck assembloit des Troupes entre Wezel & Doesbourg, où il vouloit faire un grand campement des Troupes des Etats, &

de celles des Princes d'Allemagne, qu'ils avoient achetees.

On régla dans le Conseil d'Etat de quelle maniere les Patentes seroient expédiées durant l'absence du Prince d'Orange. On a résolu que le Prince de Waldeck & le Prince de Nassau les donneront, en qualité de Maréchaux de Camp Généraux, conjointement avec des Députés des Etats-Generaux. 22 Octobre 1688.

Le Marquis d'Albiville a eu ordre de dire aux Etats-Generaux, de la part du Roi son Maître, qu'on avoit arrêté un Vaisseau Hollandois à l'Isle de Wicht; mais qu'il l'a fait relâcher incontinent avant que l'Ambassadeur des Etats eût le loisir de lui presenter un Memoire pour cet effet, afin de leur montrer l'envie qu'il avoit de vivre en bonne intelligence & en bonne union avec eux, & qu'il feroit toujours les premiers pas pour cela. Les Etats-Généraux, en reconnoissance de cette bonté du Roi d'Angleterre, ont éte conduire le dernier Paquebot à une lieue en mer, & ont enlevé le Pilote de force, avec trois Matelots, & ont renvoyé le Paquebot à la Brille.

Enfin le vent ayant changé vers le vingt-cinq Octobre, tout est forti des Ports pour se rendre à Schonwelt. On apprehendoit fort que les Armateurs qui étoient à Dunkerque ne prissent quelques Bâtimens chargés de Troupes ou de Munitions, d'autant plus que les Chevaux, les Cavaliers, les Equipages, & les Armes qui sont destinés pour les hommes qui doivent se trouver prêts en Angleterre, étans tous dans des Bâtimens séparés, si on venoit à en prendre quelques-uns, cela mettroit un grand desordre dans l'exécution du projet que le Prince d'Orange a formé. 25 Octobre 1688.

Je mandai au Roi que le Prince d'Orange avoit deux endroits differens où il vouloit debarquer; l'un au Nord d'Angleterre, l'autre au Sud; selon que le vent le porteroit. Au Nord, c'étoit Neucastle, dans le Royaume de Northumberlan, parce qu'on pourroit mettre toute l'Armée en Bataille,

& lui donner le tems de se refaire de la fatigue de la mer avant que le Roi d'Angleterre le put joindre. Que les cinq Régimens de Cavalerie que quelques Anglois ont levé sont dans ces quartiers-là, & qu'on pourroit marcher à Londres, n'y ayant pas une Place forte entre Muicath & Londres; & du côté du Sud, c'étoit par-delà l'Isle de Wicht; mais je ne le savois pas précisément; en effet, ce fut à Torbay.

Le fils du Comte d'Argille arriva ici avant-hier au soir; il partit de White-Hall lorsque le Roi d'Angleterre s'alloit mettre à table, vint à Greamche s'embarquer sur un Vaisseau Hollandois qui l'attendoit, & qu'on a laissé mettre à la voile en plein jour sans l'avoir visité, tant le Roi d'Angleterre est mal servi.

Le Prince d'Orange a dit au Comte d'Argille qu'il avoit bien risqué: mais il lui a répondu qu'il etoit à craindre que le Roi d'Angleterre ne fît arrêter à la fin quelqu'un qui fût du complot, qui peut-être l'avoüeroit, & qu'il a crû que les Chefs du Parti, & qui pouvoient servir avec les Troupes qu'ils avoient amassées, devoient s'absenter.

On m'a assuré que le Maréchal de Schomberg avoit des instructions de la Princesse d'Orange de ce qu'il avoit à faire pour poursuivre ses droits si le Prince d'Orange venoit à mourir, & même qu'en cas que le Maréchal de Schomberg fut tué, deux autres Officiers Généraux avoient les mêmes instructions.

Le Prince de Waldeck & M. de Montpouillan partirent pour aller commander les Troupes que les Etats devoient avoir entre Wezel & Doesbourg; que ces Troupes avoient ordre de ne faire aucun acte d'hostilité, & de ne pas donner d'ombrage & de jalousie aux Troupes de Votre Majesté; mais en cas que Cologne soit assiégé; & que les Princes d'Allemagne s'avancent pour le secourir, ils ont ordre de marcher de concert avec eux pour le secours de Cologne.

16 Octobre 1688. Le vent s'étant fait fort bon, & le Prince d'O-

range ayant peur qu'il ne changeât, n'attendit pas les quatre jours qui étoient néceſſaires pour avoit tout prêt, & alla dès ce ſoir là à Elvoetſluys.

Je mandai au Roi que le Prince d'Orange étoit à l'ancre, où il attendoit que tous les Vaiſſeaux ſe rendiſſent; qu'on en avoit vû paſſer plus de cent cinquante, du haut de la Tour de la Haye, qui étoient partis du Texel; qu'il avoit embarque avec lui quinze mille deux cents hommes, parmi leſquels il y avoit cinq cent cinquante-ſix Officiers d'Infanterie François réfugiés qu'il avoit diſtribués dans les Bataillons, & cent quatre-vingts de Cavalerie qu'il avoit mis dans les Eſcadrons, & ſoixante Volontaires; qu'il avoit fait embarquer pour armer plus de deux mille cinq cents hommes d'Infanterie, & ſept ou huit mille de Cavalerie. Il emporta avec cela une infinité d'argent, & les deux derniers jours on avoit vû plus de ſoixante ou quatre-vingt traîneaux chargés de petits coffres pleins d'or & d'argent,

Le Prince d'Orange, en prenant congé des Etats Generaux, les remercia du ſoin qu'ils avoient pris de lui dès ſon enfance, & de toutes les marques qu'ils lui avoient données de leur affection. Il les a fort aſſurés de la ſienne; il leur à témoigné qu'il ſavoit que leurs ennemis feroient de fort grands efforts contr'eux en ſon abſence; qu'il laiſſoit toutes choſes en bon état; qu'ils les remettoit entre les mains d'un grand Capitaine, le Prince de Waldeck, mais qu'ils n'avoient pas moins à ſe garder au dedans de leurs Etats; & pour cela, il leur recommanda ſur toutes choſes l'union, & de prendre garde qu'un ennemi qu'ils avoient, & qui ne cherchoit que la ruine de leur Etat ne les diviſât. Que s'il en pouvoit venir à bout, il les détruiroit aiſément; mais qu'il ne lui feroit pas poſſible de leur faire du mal s'ils demeuroient unis; que pour lui il proteſtoit qu'il n'avoit aucun deſſein de dépoſſéder qui que ce ſoit; qu'il n'alloit travailler qu'à l'affermiſſement de la Religion Pro-

testante, & pour avoir les moyens de mettre cette République en état de ne rien craindre de ses ennemis ; qu'il les prioit de compter toûjours sur lui ; de vouloir bien communiquer de toutes choses avec le Prince de Waldeck, & de régler que les Ministres Etrangers s'adressassent à lui ; enfin il leur recommanda la Princesse d'Orange s'il venoit à mourir. Le Pensionnaire Fagel lui fit un très-long remerciment, auquel tous les Députés se conformerent ; ceux de Frise & de Groningue s'opposerent à ce que le Prince d'Orange avoit demandé pour le Prince de Waldeck, voulant que cela fut déféré au Pr. de Nassau ; mais le Pr. d'Orange fit conclurre les Etats en faveur du Prince de Waldeck par cinq Provinces, malgré les deux autres.

Les Députés d'Amsterdam, & quelques-uns des autres principales Villes ont été conduire le Prince d'Orange dans un Yacht jusqu'à la Brille.

On fit des Prieres publiques dans les Eglises de cet Etat, suivant l'ordre des Etats Géneraux. L'Envoyé d'Espagne en fit dans sa Chapelle avec solemnité, au grand scandale de tous les Catholiques ; c'est-à-dire qu'il a fait chanter une grande Messe & des Vêpres, ce qui ne se pratique chez lui qu'aux grandes Fêtes ; & son Prédicateur recommanda qu'on priât Dieu pour les Etats & pour le Prince d'Orange.

Les personnes moins passionnées ne peuvent voir sans étonnement, ni même sans indignation, l'air tranquille & content de Madame la Princesse d'Orange : à la voir aller hier dans l'Eglise, où Elle a assisté à trois Prêches differens, qui durerent depuis dix heures & demie du matin jusqu'à sept heures & demie du soir, sans presque aucune intervalle, on auroit dit qu'elle alloit rendre graces à Dieu d'une Victoire, bien loin de se persuader qu'elle alloit prier pour l'heureux succès d'une conspiration formée contre le Roi son Pere,

On eut nouvelle que les Armateurs de Dunker-

que ont pris quatre Bâtimens Hollandois, qui revenoient de la pêche du Hareng.

Le Prince d'Orange fit arrêter, pendant qu'il fut à l'ancre jusqu'à ce qu'il mit à la voile, tous les Couriers & tous les paquets de Lettres qui sortoient de cet Etat, par quelque endroit que ce fût. Il a plus fait, car il avoit ordonné qu'on fît des détachemens de huit ou dix hommes de toutes les Garnisons des Frontieres pour aller sur les passages, & y arrêter ceux qu'ils y rencontreroient: c'est ce qui m'avoit fait prendre des mesures pour avertir le Roi auparavant, de cet embarquement, ne doutant point que le Prince d'Orange n'en usât de la sorte. Premier Novembre 1688.

Le Prince d'Orange étant arrivé Mardi au soir, 26 Octobre, à Elvoetsluys, ne monta pas sur son Vaisseau, parce que les basses marées empêchoient qu'il ne pût sortir du lieu où il etoit. Il fit aussitôt déplier les Pavillons, que l'on mit au grand mât & à la poupe. Ils sont tels que j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Majesté; les armes du Prince & de la Princesse d'Orange sont au milieu, avec les supports d'Angleterre & la Couronne presque fermée, & au-dessus sont écrits deux lignes en grands caracteres de trois piés, dans la premiere *pro Religione Protestante;* & dans l'autre, *pro Libero Parlamento*: & au-dessous des armes est écrit, *je maintiendrai*; la flamme au-dessus du Pavillon est d'Angleterre, la Croix rouge sur un quartier blanc, & la pointe est Orange, blanc & bleu.

Le Prince d'Orange sépara sa Flotte en trois Escadres; le Vice Amiral Herbert commandoit l'avant garde; le Prince d'Orange avec Wilem-Bastiens avoit le corps de Bataille, & l'Amiral de Zélande Eversen avoit l'arriere garde. La premiere Escadre commença à lever l'ancre la nuit du Vendredi au Samedi, à quatre heures après minuit; & le Prince d'Orange, qui voulut voir partir tous les Vaisseaux, ne leva l'ancre que le Samedi à quatre

heures après midi. Il fit un vent de Sud-Oueſt depuis le Samedi matin juſqu'au Samedi à dix heures du ſoir, qui portoit la Flotte vers le Nord d'Angleterre, la jettant en même tems vers les Côtes de Hollande: cela fut cauſe qu'elle vint paſſer à la vûe de Schevelin, & il fut aiſé à tous ceux de la Haye d'aller ſur le bord de la mer, la voir de ſi près, qu'on pouvoit compter aiſément tous les Vaiſſeaux. Cela dura depuis dix heures du matin juſqu'à l'entrée de la nuit; de ſorte que toute la Flotte fut en pleine mer à neuf heures du ſoir; mais ſur les onze heures il s'éleva un vent d'Oueſt très-violent, & cette tempête dura plus de douze heures, & ne ceſſa que le lendemain ſur le midi.

Le Prince d'Orange a plus de ſix cents voiles. Ce n'eſt pas que s'il y avoit trente Vaiſſeaux de Votre Majeſté après cette Flotte, il eſt apparent qu'ils la mettroient entierement en déſordre; car je ſai, par des perſonnes qui ont été à bord de ces Vaiſſeaux de guerre, que les plus vieux ont été ſi mal réparés qu'on craint toûjours pour eux; on voit bien auſſi qu'il n'y a pas tant de Vaiſſeaux de guerre qu'il en ſeroit beſoin pour couvrir le grand nombre de Bâtimens qui portent les Troupes, les munitions, & les équipages; ils ſont même ſi pleins de bagages, que s'ils étoient attaqués ils auroient de la peine à ſe ſervir de leur Canon.

Le Prince d'Orange monte une petite Frégate de trente-ſix pieces de Canon, & M. le Maréchal de Schomberg en monte une de pareille grandeur; on dit que ces deux Vaiſſeaux ſont fort bons voiliers, & qu'ils les ont exprès pour être à portée de tout.

Le Prince d'Orange avoit ſigné en partant plus de ſix cents Commiſſions pour les Armateurs; mais les Etats-Généraux attendirent d'être informés au premier jour de quelle maniere ſont conçûes les Commiſſions qu'on a délivrées aux Armateurs François, parce que ſi elles ſont pour courre ſus à tous les Vaiſſeaux Hollandois, on remplira les Commiſſions que le Prince d'Orange a données en blanc

ı nom des Etats-Généraux ; mais ſi les Commiſ-
ons de France ſont ſeulement contre la Flotte du
'rince d'Orange & contre ce qui lui appartient,
ːs Commiſſions des Armateurs Hollandois ſeront
eulement au nom du Prince d'Orange. Ainſi,
uoique les Etats euſſent donné leurs Troupes mal-
ré eux, ils tâchoient toûjours à ſe tirer d'affai-
es, & ſi on ne leur eut point déclaré la guerre,
z qu'on eut exécuté religieuſement le Traité de
Nimegue, qui eſt tout ce qu'ils demandoient, ils
eroient demeurés les meilleurs amis du Roi.

ON vit en même tems paroître deux écrits : l'un
:toit la Requête des Proteſtans d'Angleterre pré-
'entée au Prince & à la Princeſſe d'Orange, &
ın Manifeſte du Prince d'Orange qui avoit rap-
ɔort à cette Requête.

LES Etats-Généraux firent de leur côté un eſ-
ɔece de Manifeſte pour juſtifier leur conduite, &
e ſecours qu'ils avoient donné au Prince d'O-
'ange.

LE vent qui s'éleva le jour que le Prince d'O-
'ange partit, dont je viens de parler, fut ſi vio-
.ent, que de ſix cent voiles qu'il avoit avec lui,
l ne rentra à Elvoetſluys qu'avec quatre Vaiſſeaux
de guerre & ſoixante de charge. Cela ne l'éton-
na point, il dépêcha auſſi tôt aux Etats-Généraux
pour leur demander les ſept Frégates qui étoient
toutes prêtes ; & comme les Vaiſſeaux revinrent
peu à peu ſe rendre à Elvoetſluys, & que les au-
tres qui étoient rentrés dans d'autres Ports des
Etats s'y joignirent encore ; le Prince d'Orange
n'eut d'autre application qu'à les faire raccommo-
der, & à faire chercher des Chevaux dans toute
cette contrée, où il y en a abondamment pour
remonter la Cavalerie, y ayant eu plus de neuf
cents Chevaux qu'on avoit été obligé de jetter
dans la mer, & au bout de douze jours tout le
dommage fut réparé, & il mit à la voile une ſe-
conde fois.

JE ne dois pas omettre de dire que le Prince

d'Orange demeura toûjours sur la Flotte pour ne pas decourager le peuple de Hollande, & pour contenir par sa présence dans leur devoir des gens, qui n'aimoient pas la mer, & qui y avoient beaucoup souffert.

4 Novembre 1688. Le Prince d'Orange dit à son départ à l'Envoyé de l'Empereur, qu'il ne prétendoit point tourmenter les Catholiques en Angleterre; qu'ils seroient seulement exclus, comme ils le doivent être, de toutes sortes de Charges & d'Emplois; mais que du reste ils vivroient en paix, & pour plus grande assûrance de ce qu'il lui disoit, il lui avoit donne une Lettre pour l'Empereur, par laquelle il s'engageoit à en user de cette maniere envers les Catholiques.

Le Roi me manda d'observer quand le Prince d'Orange seroit parti, qu'elle seroit la disposition des Provinces-Unies. Je fis réponse à Sa Majesté que je le ferois, & que je pouvois lui dire par avance que la prévention qu'ils avoient qu'on vouloit détruire leur Religion & leur Commerce, a eu plus de pouvoir sur leurs esprits que n'en a eu la crainte de la grande autorité du Prince d'Orange Le chagrin qu'ils ont eu là-dessus les à portés à lui accorder beaucoup de choses qu'ils n'auroient pas faites sans cela. Ce motif a même été si puissant à leur égard, qu'ils n'ont pas examiné toute la conséquence que pouvoit avoir leur conduite dans cette conjoncture; & lorsqu'ils s'en sont apperçûs, les grands engagemens dans lesquels ils étoient entrés, leur propre foiblesse, & par-dessus tout cela le désespoir où ils ont été de la saisie de leurs Vaisseaux, les ont déterminés à consentir à tout ce que le Prince d'Orange a demandé d'eux dans cette derniere conjoncture.

Il y a encore une autre chose qui les empêche de connoître leurs véritables intérêts, & de prendre un bon parti, c'est que le Prince d'Orange & les Réfugiés ont sû les persuader fortement que Votre Majesté n'étoit pas en état de leur faire de

nal, & les Conquêtes qu'elle fait en Allemagne leur font espérer qu'elle ne tournera pas ses armes de ce côté-ci, & ils se flatent que le Prince d'Orange étant Roi d'Angleterre, & les Princes Protestans étant unis à la Maison d'Autriche, les Provinces-Unies n'auront rien à craindre pour le Printems prochain. Il me paroît aussi que si le Prince d'Orange réussit dans son entreprise, il n'y aura pas beaucoup à espérer de ces Messieurs-ci; mais s'il y échoüoit, je crois qu'il y auroit plus d'apparence qu'on pourroit les faire rentrer dans leurs anciennes maximes; il faudroit cependant pour cela qu'ils vissent approcher les armes de Sa Majesté.

LES Etats-Généraux refuserent de délivrer les Commissions pour courre sus aux Vaisseaux François qui prenoient les Vaisseaux des Marchands. 4 Novembre 1688.

J'INFORMAI le Roi que le Duc d'Hanover faisoit presser fortement les Etats Généraux par le Sieur Schuts qui est ici pour les Troupes de Zell, de se déclarer hautement contre Votre Majesté, & de prendre pour cet effet des mesures avec quelques Princes d'Allemagne. Schuts a montré une Lettre de Créance du Duc d'Hanover; a exposé de bouche sa Commission aux Députés aux affaires secretes, & leur a demandé une réponse positive & par écrit. Ils lui ont témoigné que pour avoir une réponse par écrit, il falloit qu'il donnât par écrit sa demande, & lui ont fait entendre qu'en ce cas-là il auroit satisfaction. Cela obligea le Sieur Schuts à délivrer sa proposition par écrit. 8 Novembre 1688.

LES Etats-Generaux furent fort allarmés de la marche de M. le Maréchal d'Humieres, & crurent qu'il alloit assiéger Liege. Ils étoient deja fort consternés, & rien n'eût été plus avantageux au service du Roi : mais voyant que M. le Maréchal d'Humieres se retiroit, après avoir mis des Troupes dans Huy, ils reprirent courage, & ne s'embarrasserent plus de rien.

JE mandai au Roi que le Prince de Waldeck

4 Novembre 1688. avoit ordre d'attaquer les François, en cas qu'il fissent un Pont à Kaiserwert.

Lettre du Roi, du 4 Novembre 1688. LE Roi m'ayant ordonné une seconde fois d tâcher de découvrir pendant l'absence du Princ d'Orange, quels peuvent-être les sentimens d ceux qui ont le plus de part au Gouvernement tant des autres Villes de Hollande, que des autre Provinces-Unies, & de reconnoître si dans la suit du tems il se pourroit former un parti capable d la sujètion du Prince d'Orange & de celle d'An gleterre, qui achevera de ruiner leur liberté & leu Commerce.

11 Novembre 1688. JE répondis à Sa Majesté, que comme mon de voir m'obligeoit de tâcher de pénétrer ces sorte de choses, quand même le Roi ne m'en donne roit pas l'ordre, j'avois déja fait mes diligence pour en être informé. Que parmi plusieurs per sonnes, à qui j'avois parlé, deux des principau que j'avois consultés là-dessus, & qui n'avoien aucun rapport ensemble, m'avoient dit néantmoin tous deux presque la même chose; l'un qu'il avoi parlé à ses amis de l'état dans lequel étoit cett République, & des mesures qu'il y auroit à pren dre pour l'en tirer. Que son ami lui avoit témoi gné qu'ils ne connoissoient que trop le précipice dans lequel ils étoient prêts à tomber; mais qu'il y avoient été poussés par les mauvais traitemen qu'ils avoient reçûs de la France touchant leu Commerce. Que si on ne leur avoit pas fait voi le dessein qu'on avoit de les ruiner, & de détrui re leur Religion, ils auroient à cette heure auprès de Votre Majesté un Port assûré, dans lequel ils ne manqueroient pas de se réfugier; mais que quand ils seroient encore plus mal traités par le Prince d'Orange, ils ne voyent pas quel moyen ils pourroient proposer pour s'en délivrer, puisqu'on n'est plus persuadé de la bonne volonté de Votre Majesté pour cet Etat, & qu'on leur a ôté toute la confiance qu'ils auroient pû prendre dans les Trai-

Traités, en faisant arrêter leurs Vaisseaux en France, contre la teneur expresse d'un des articles du Traité de Nimegue, qui donne neuf mois de tems pour retirer les effets de part & d'autre, même après la guerre déclarée.

L'AUTRE me dit que son ami lui avoit témoigné qu'il n'y avoit personne dans le Conseil d'Amsterdam qui osât à cette heure parler d'aucune chose en faveur de la France, sans se perdre entierement; ni qui que ce soit parmi les mieux intentionnés, qui voulût se declarer même en particulier sur ce qu'il y auroit à faire pour se délivrer de l'oppression du Prince d'Orange, quand les Etats seroient poussés à la derniere extremité. Que l'arrêt des Vaisseaux a fermé la bouche à tous les honnêtes gens, & a obligé Messieurs d'Amsterdam à consentir à l'interdiction du Commerce de France, ce qu'ils avoient refusé de faire jusqu'à ce jour-là. Cet homme d'Amsterdam ajoûta qu'il m'avoit fait dire, il y a plus de cinq mois, que le mauvais traitement qu'on recevoit dans le Commerce, qui est l'ame de cette République, les porteroit à toute sorte d'extrémités. Que leur Commerce étoit en bien plus mauvais état en pleine paix qu'il n'avoit éte pendant la derniere guerre, & que cela étant, ils aimeroient mieux périr les armes à la main, que de se laisser consommer peu à peu, & tirer tout le sang hors des veines. J'eus l'honneur de mander alors à Sa Majeste l'avis qui m'avoit été donné: & comme on n'a apporte depuis cela aucun changement aux affaires du Commerce, ils se sont engagés dans tout ce que le Prince d'Orange a souhaité; & la Ville de Delft, & les autres qui avoient toûjours été pour l'union avec la France, ont été les premieres à proposer l'interdiction du Commerce de France, & de faire en même temps des levées considérables.

IL est vrai, que le traitement que ces Messieurs-ci ont reçû sur leur Commerce, les a mis tous en général & en particulier dans un très grand éloi-

gnement de ce qu'on auroit pû espérer, & de ce qu'on auroit en effet obtenu d'eux, & des occasions pareilles à celles où ils se vont trouver : c'est pourquoi j'étois persuadé qu'ils ne changeroient point de conduite, à moins qu'on ne leur donnât satisfaction sur le fait du Commerce, ou qu'ils ne vissent une Armée du Roi sur leur Frontiere; qu'il n'y avoit que ces deux moyens là que j'avois déja mandé si souvent au Roi pour remettre les Etats-Généraux dans la situation où le Roi les souhaitoit; & en effet, il étoit extraordinaire de vouloir que ces gens là abandonnassent le Prince d'Orange pour s'attacher à la France dans le temps qu'on ruinoit leur Commerce, & qu'on n'éxécutoit pas les Traités qu'on avoit faits avec eux.

Que si M. le Prince de Waldeck s'avançoit vers Kaiserwert, comme les Troupes qu'il avoit étoient à différens Princes, & commandées par deux ou trois Officiers Généraux, en qui les Soldats n'avoient point de confiance, je croyois qu'il étoit du service de Sa Majesté de profiter de cet avantage; que je la suppliois très humblement de ne pas trouver mauvais si je passois les bornes de mon ministere pour lui représenter ce que je savois être du bien de son service dans l'étendue de l'emploi dont elle m'a honoré; & il est certain que si cette Armée là étoit battue, les Etats Généraux se trouveroient dépourvûs de Troupes, & il ne tiendroit qu'à Sa Majesté de faire entrer son Armée dans leur Pays par l'Issel, & de les obliger à se soumettre aux conditions qu'il lui plairoit, ou de prendre une partie de leurs Places fortes de Brabant, n'y ayant que la seule Ville de Maestricht qui ait de Garnison suffisante.

La conjoncture est favorable, puisque le Prince d'Orange ne pourroit pas encore être maître de l'Angleterre, ni par conséquent en état d'agir puissamment auprès de ces Messieurs-ci pour les empêcher de faire la paix; & s'ils l'a-

voient faite dans cette conjoncture, comme ce seroit contre la volonté du Prince d'Orange, ils seroient nécessités de s'unir à Votre Majesté pour se mettre à couvert de son ressentiment; & il est fort vraissemblable que plusieurs Princes d'Allemagne se détacheroient des Alliés si les Etats-Généraux faisoient leur accord. Il n'en sera pas de même si on attend plus long-temps; le Prince d'Orange étant devenu le maître d'Angleterre, agira puissamment auprès des Etats-Généraux, & le Prince de Waldeck ne viendra peut-être pas une autre fois mettre l'Armée des Etats-Généraux à portée d'être battue comme il fait à cette heure.

JE ne manquai pas d'observer à Sa Majesté, que quelque avantage qu'eussent ses Troupes sur celles des Etats, il seroit encore nécessaire, pour engager ces Messieurs ci à un bon Traité, qu'en même temps que les Armées de Sa Majesté agiroient, j'eusse pouvoir de les satisfaire sur le Commerce: sans cela il ne faut rien espérer, & ils se défendront jusqu'à la derniere extrémité, car n'y ayant pas de salut pour eux sans la liberté du Commerce, lorsqu'ils ne l'obtiendront point par un Traité, ils aimeront mieux tout hazarder que d'en faire un sans cela; & avec une République composée de tant de têtes, qui ont des sentimens si différens, quand on manque à prendre son temps, on n'y revient plus.

JE mandai au Roi que le vent étant Nord-Ouest, le Prince d'Orange iroit apparemment débarquer vers l'Isle de With

ON eut avis que les Armateurs de France avoient déja pris quinze Bâtimens Hollandois, & entr'autres une Frégate que les Etats envoyoient à Batavia, portant des avis de conséquence: mais le maître du Navire a eu la précaution de jetter toutes les dépêchés à la mer. Quoiqu'on soit fâché de toutes ces prises, & qu'on s'en plaigne, ce n'est pas néantmoins à proportion de ce que l'on dit do

l'arrêt des Vaiſſeaux, tant il eſt vrai que dans cette République, où ils ſont de bonne foi, ils ſouffrent volontiers un plus grand mal qu'on leur fait avec juſtice, qu'un moindre qu'on leur fait contre la teneur des Traités. Cependant les Etats-Généraux refuſerent encore de delivrer les Commiſſions que le Prince d'Orange avoit ſignées en blanc, pour courre ſus aux Vaiſſeaux François.

Le Roi me manda que Philipsbourg étoit pris, & je mandai à Sa Majeſté que la réduction de cette Place a ſon obéiſſance avoit bien ſurpris du monde ici. On ne pouvoit croire qu'une Place ſi forte, & au milieu des Marais, pût être priſe dans une ſaiſon ſi avancée; c'eſt un nouveau ſujet d'admiration aux ennemis même du Roi. On a été étonné ici; mais comme cette Conquête eſt encore éloignée, ils n'auront véritablement peur que quand ils verront les armes de Sa Majeſté un peu plus proche d'eux.

Je mandai pour la dixieme fois au Roi que rien n'étoit plus pitoyable que la conduite de l'Angleterre; que le Marquis d'Albiville donnoit tous les jours Mémoires ſur Mémoires, pleins de ſoumiſſions & de baſſeſſes: que cela découvroit le mauvais état du Roi ſon Maître, & encourageoit ſes ennemis. Qu'il repréſentoit tous les jours aux Etats-Généraux que le Roi ſon Maître étoit prêt à prendre toutes les meſures qu'ils jugeroient à propos pour faire la guerre conjointement avec eux à la France: mais le Roi d'Angleterre devoit bien juger que puiſqu'on n'écoutoit pas ſes propoſitions, & qu'on ne ſe ſatisfaiſoit pas des démarches qu'il faiſoit pour la Religion Anglicane, on vouloit de lui quelque choſe de plus, & je ne ceſſai de mander à M. de Barillon, & de dire à M. d'Albiville, qu'on vouloit le déthrôner. Que les Evêques & les principaux Seigneurs appelloient le Prince d'Orange en Angleterre, & que la plus grande partie de la Flotte ne combattroit pas. Qu'on avoit déja vû qu'une per-

ie de ce que j'avois mandé il y avoit plus de leux mois étoit vraie, & qu'il plût à Dieu qu'on ne vît pas arriver le reste. Une des choses qui avoit fait autant de tort au Roi d'Angleterre, étoit la complaisance qu'on avoit eue pour M. Sidney, & pour deux ou trois autres Anglois qu'on ouffroit aller & venir d'Angleterre en Hollande pour fomenter les cabales qui se faisoient: ce n'étoit pas manque que je ne l'eusse mandé très-souvent.

LE Prince d'Orange commença à faire mettre à la voile le dix de Novembre au soir & le onze, & alla ancrer proche de Schonwelt, d'où il eva l'ancre avec toute la Flotte le douze. Elle côtoya la Zélande, & alla vers le Sud d'Angleterre, & débarqua à Torbay, comme on a sû. 12 Novembre 1688.

ON donna ordre à neuf Régimens de Troupes de se tenir prêts pour passer en Angleterre si le Prince d'Orange en avoit affaire.

ENFIN, Mrs. d'Amsterdam se rendirent aux pressantes instances des autres Villes, & consentirent qu'on délivrât des Commissions aux Armateurs, & aux Vaisseaux de guerre de l'Etat d'attaquer indifferemment tous les Vaisseaux François, oit Vaisseaux de guerre, soit Vaisseaux marchands. 22 Novembre 1688.

J'AVOIS déja eu l'honneur de mander plus d'une fois au Roi, qu'avec le chagrin que leur donnent es affaires du Commerce, ils sont outre cela dans l'espérance que le Prince d'Orange réussira en Angleterre, & que moyennant cela ils n'auront rien à craindre des armes de Sa Majesté, & seront même en état de rétablir avantageusement leur Commerce. Il y avoit déja du tems que j'avois mandé qu'ils étoient prévenus de cette pensée là, & qu'ils ne pourroient même être détrompés de leurs vaines espérances, que quand ils sentiront les dommages que leur causeront les armes de S. Maj., & qu'ils en apprehenderont de plus fâcheuses suites.

JE mandai de plus au Roi que j'avois découvert

par d'assez bons endroits que le dessein du Prince d'Orange étoit, après avoir établi la Princesse d'Orange Reine d'Angleterre, de la laisser à Londres, & de passer au Printemps dans ce pays ci pour se mettre à la tête des Armées de cet Etat, & marcher contre la France; & si la saison le permettoit, je ne sai s'il ne seroit pas plus du service de Sa Majesté de prendre ses avantages de ce côté-ci, où il y a apparence que se feront les plus grands efforts au Printemps prochain, que du côté d'Allemagne.

25 Novembre 1688. Je mandai au Roi qu'on avoit envoyé de Dunkerque des copies de quelques sommations, faites par le Receveur des Confiscations à Dunkerque, à ceux qui ont des biens appartenans aux sujets des Etats Généraux, de ne s'en point dessaisir directement. Je prévariquerois à mon devoir, si je ne mandois à Sa Majesté que ces sortes de saisies, aussi bien que l'arrêt des Vaisseaux, ne rameneront point les gens de ce pays-ci à leur devoir. Ils croyent qu'on leur fait injustice par-là, & ils n'en sont que plus animés à faire la guerre; & je vois tous les jours que ces sortes de choses les engagent de plus en plus à suivre tous les mouvemens du Prince d'Orange, & même les rendent plus industrieux & plus appliqués à chercher les moyens de se passer de beaucoup de choses qu'ils alloient autrefois chercher en France; & je sai que de fameux Imprimeurs de ce pays-ci, qui avoient commencé de grands ouvrages avec du papier de France, & qui ne croyoient pas s'en pouvoir passer pour les achever, en font faire en Hollande même, où l'on établit de nouvelles Papeteries. Lorsqu'une fois cela aura pris son cours, on ne retournera plus en France chercher du papier, quand on seroit dans la meilleure intelligence du monde.

Le Roi d'Angleterre étoit si hautement trahi par les Officiers de sa Flotte, que non-seulement elle ne combattit point celle des Etats-Géné-

raux, mais pas un Vaiſſeau ne ſe détacha pour attaquer des Bâtimens de charge du Prince d'Orange, qui ne partirent que trois jours après, & une Flûte qui portoit un Régiment Anglois, & qui étoit un peu incommodée de la tempête, alla échouer volontairement à la côte d'Angleterre.

M. Citters manda aux Etats Généraux que le Roi d'Angleterre avoit éloigné Mylord Sunderland; mais que ce n'étoit pas une diſgrace; qu'il ne l'avoit fait que parce qu'il donnoit des conſeils trop modérés. On voit bien que Citters le vouloit rendre agréable aux Proteſtans, & on peut juger par-là de ce qu'on doit croire de Mylord Sunderland.

On faiſoit des Prieres trois fois par jour pour le Prince d'Orange. La Princeſſe d'Orange ſe montroit tous les jours en public, avec un viſage fort guai.

Les plus éclairés de la République ſont bien conſternés, car ils ſe voyent à deux doigts de leur perte. Le Prince d'Orange a toutes leurs forces de mer & de terre, il avoit promis de leur renvoyer leur Flotte, croyant que ſon affaire devoit être faite en un mois de temps; cependant ils ſe trouvent ſans Vaiſſeaux, & privés de leurs meilleures Troupes; d'ailleurs, le Prince d'Orange a emporté tout l'argent comptant qui étoit ici, & la Flotte revient à cent mille francs par jour; de ſorte que ſi avec cela il leur arrive un échec, ils ne ſe trouveront pas peu embarraſſés 2 Decembre 1688.

Le bruit ſe répandit que le Prince d'Orange & le Maréchal de Schomberg n'étoient pas d'accord enſemble. Je n'ai appris cela d'aucun endroit bien ſûr; je ſai ſeulement qu'avant de partir ils ne convenoient pas de leurs faits, le Prince d'Orange voulant marcher droit à Londres, & le Maréchal de Schomberg au contraire ſoutenant qu'on ne devoit pas ſe commettre avec les ſeules Troupes qu'on avoit au haſard d'être battu, & de périr ſans reſſource; mais qu'il falloit prendre un poſte,

& attendre que les principaux Seigneurs, & les autres amis du Prince d'Orange, le vinssent joindre, & qu'après cela le Roi d'Angleterre ne seroit pas en état de lui résister.

J'AVERTIS le Roi qu'on pourroit bien se résoudre en ce pays-ci à déclarer de bonne prise tous les Vaisseaux qui sortiroient des Ports du Royaume de Sa Majesté; c'est la vue que je dis toujours que le Prince d'Orange auroit quand la France seroit en guerre contre les Etats Généraux.

2 Décembre 1688. LES Etats Généraux étoient très fâchés qu'on arrêtât leurs Matelots en France; néanmoins je crois qu'ils supporteroient cela plus aisément si on n'avoit pas divulgué en même-tems qu'on les force à changer de Religion, & qu'on leur ordonne de faire venir leurs femmes & leurs enfans en France, & qu'on envoye aux Galeres ceux qui ne veulent pas se faire Catholiques. Ce changement de Religion aigrit ici les esprits à un point que je ne puis dire, & je suis persuadé que s'il n'étoit point du service du Roi d'obliger les Matelots Hollandois à se faire Catholiques, cela feroit un bon effet dans ce pays-ci, qui pourroit être dans la suite avantageux aux intérêts de Sa Majesté.

Lettre du Roi, du 29 Novembre 1688. LE Roi me donna ordre de me retirer, & de demander des Passeports pour mon retour; j'en fis donner part aux Etats-Généraux, aux Ministres Etrangers, & je pris congé d'eux.

9 Décembre 1688. JE donnai encore avis au Roi que j'avois eu l'honneur de lui mander il y avoit long temps, que Godolphin trahissoit le Roi d'Angleterre, & que j'étois surpris que ce fût lui qu'il avoit choisi pour y mettre sa confiance, qu'il seroit nécessaire d'en avertir encore Sa Majesté Britannique.

Fin du Sixième & dernier Volumes.

